

M. DE LA CHATRE

HISTOIRE

DES

PAPES

9

BX955

L26

V. 9

C. 1

135896

27



1080042890

Propiedad de
RICARDO M. CELLARI



E# 1-6#5



HISTORIA
LOS PAPESES
UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

38428



HISTOIRE
DES PAPES



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

25180

HISTOIRE
DES PAPES,

**CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS, PARRICIDES,
ADULTÈRES, INCESTES,**

DES PONTIFES ROMAINS, DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'À NOS JOURS.

MYSTÈRES D'INIQUITÉS DE LA COUR DE ROME:

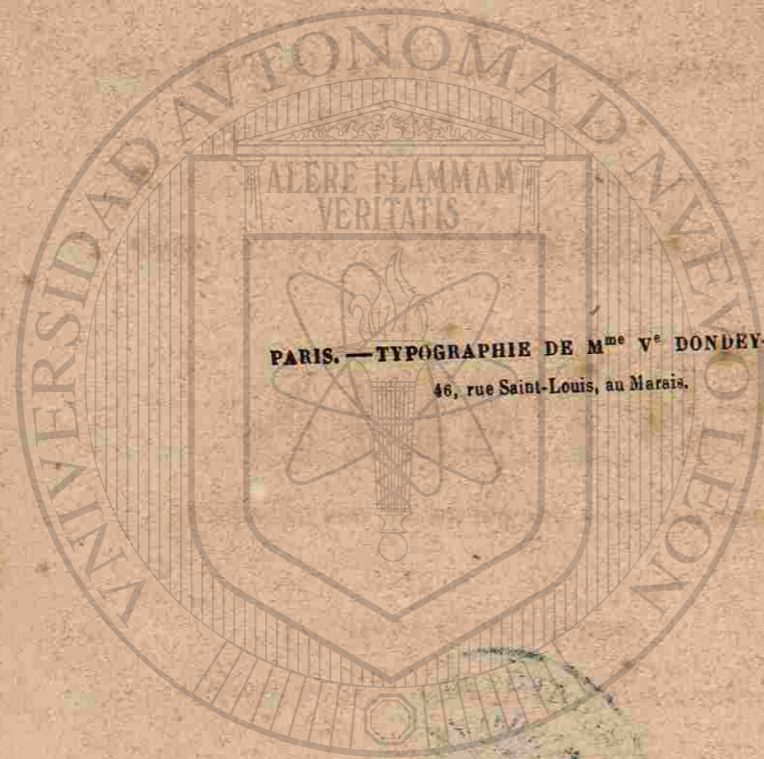
LA SAINTE INQUISITION; ABOMINATIONS DES COUVENTS;
DES ORDRES RELIGIEUX; DES DOMINICAINS, DES CARMES, DES FRANCISCAINS,
BERNARDINS, ETC., ETC.;
DES JÉSUITES, LEURS CONSTITUTIONS, LEURS DOCTRINES, LEURS ENVAHISSEMENTS;
LEURS ATTENTATS; DES GRANDS RÉFORMATEURS, JEAN HUSS,
JÉRÔME DE PRAGUE, LUTHER, CALVIN.

CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.

PAR

Maurice De La Châtre.

SPLENDIDE ÉDITION ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,
exécutées par l'élite des Artistes de Paris.



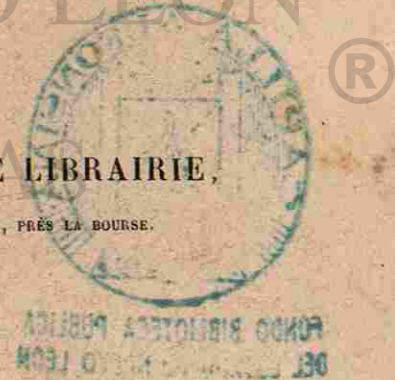
UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

~~Jos. A. Ortega 184.~~
DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECA

PARIS.
ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

32, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

—
1851



BX 955
L26
V-9



FONDO BIBLIOTECA PUBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEON

135896



HISTOIRE DES PAPES.

HISTOIRE POLITIQUE

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Mathias, empereur d'Allemagne. — Il impose pour roi aux protestants de la Bohême Ferdinand son cousin. — Ferdinand II parvient à l'empire. — Commencements de la guerre de trente ans. — L'empereur fait assassiner Wallenstein, son généralissime. — Ferdinand III, empereur d'Allemagne. — Paix de Westphalie. — Léopold I^{er} est déclaré chef suprême de l'empire romain germanique. — Ses guerres avec la Hongrie et la Turquie. — Histoire de Tekeli et du grand vizir Kara-Mustapha. — Lâcheté de l'empereur. — Jean Sobieski, roi de Pologne, sauve l'empire. — Léopold fait empoisonner son ministre Sinzerdorf. — Ingratitude de Léopold envers Sobieski. — Tribunal sanguinaire d'Éperies. — Le prince Eugène, général de l'empire, réclame la succession d'Espagne. — Mort de Léopold I^{er}. — Marie de Médicis, régente de France. — Ses débauches avec Léonore Galigai, femme de l'Italien Concino Concini. — Puissance de Léonore Galigai et de son mari, qui devient maréchal d'Ancre. — Troubles excités par l'ambition des princes et l'insolence des favoris de la régente. —

IX.

1

BX 955
L26
V-9



FONDO BIBLIOTECA PUBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEON

135896



HISTOIRE DES PAPES.

HISTOIRE POLITIQUE

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Mathias, empereur d'Allemagne. — Il impose pour roi aux protestants de la Bohême Ferdinand son cousin. — Ferdinand II parvient à l'empire. — Commencements de la guerre de trente ans. — L'empereur fait assassiner Wallenstein, son généralissime. — Ferdinand III, empereur d'Allemagne. — Paix de Westphalie. — Léopold I^{er} est déclaré chef suprême de l'empire romain germanique. — Ses guerres avec la Hongrie et la Turquie. — Histoire de Tekeli et du grand vizir Kara-Mustapha. — Lâcheté de l'empereur. — Jean Sobieski, roi de Pologne, sauve l'empire. — Léopold fait empoisonner son ministre Sinzerdorf. — Ingratitude de Léopold envers Sobieski. — Tribunal sanguinaire d'Éperies. — Le prince Eugène, général de l'empire, réclame la succession d'Espagne. — Mort de Léopold I^{er}. — Marie de Médicis, régente de France. — Ses débauches avec Léonore Galigai, femme de l'Italien Concino Concini. — Puissance de Léonore Galigai et de son mari, qui devient maréchal d'Ancre. — Troubles excités par l'ambition des princes et l'insolence des favoris de la régente. —

IX.

1

Majorité du roi. — Marie de Médicis fait insulter le parlement par le duc d'Épernon. — Caractère de Louis XIII. — Origine du duc de Luynes. — Mariage du roi avec Anne d'Autriche. — Louis XIII fait assassiner le maréchal d'Ancre. — Procès, condamnation et exécution de Léonore Galigai. — Le duc de Luynes est nommé premier ministre. — L'évêque de Luçon, depuis le cardinal de Richelieu, est exilé de la cour. — Marie de Médicis emprisonnée au Louvre, puis exilée à Blois. — Elle se sauve et organise la guerre civile. — Réconciliation de Louis XIII et de sa mère. — Le duc de Luynes fait déclarer la guerre aux huguenots. — Louis XIII fait empoisonner son favori. — Élévation du cardinal de Richelieu. — Politique du cardinal. — Intrigues du duc de Buckingham et d'Anne d'Autriche. — Amours incestueux de la reine et de Gaston, duc d'Orléans. — Conspiration contre Louis XIII et Richelieu. — Exécution de Chalais. — Richelieu fait empoisonner la femme de Gaston d'Orléans. — Richelieu premier ministre. — Journée des dupes. — Arrestation de la reine-mère et fuite de Gaston d'Orléans. — Marie de Médicis se sauve de France. — Anne d'Autriche est gardée dans son palais par ordre du cardinal. — Mademoiselle de Hautefort, amie de Louis XIII. — Proscription du cardinal. — Manifeste de Gaston d'Orléans contre le ministre. — Mariage secret de Gaston. — Guerre civile. — Supplice de Montmorency. — Insigne lâcheté du duc d'Orléans. — Cruauté du cardinal et de Louis XIII. — Inceste du cardinal et de sa nièce Combalot. — Amours bizarres de Louis XIII et de la belle la Fayette. — Guerres avec l'Espagne. — Intrigues entre la reine et le cardinal. — La reine devient enceinte. — Naissance de Louis XIV. — Conspiration de Cinq-Mars et de Gaston d'Orléans. — Condamnation et supplice de

Cinq-Mars et de son ami de Thou. — Mort du cardinal de Richelieu. — Mort de Louis XIII. — Régence d'Anne d'Autriche. — Intrigues de la reine et du duc de Beaufort. — Le cardinal Mazarin devient le favori de la régente. — Prodigalités et débauches d'Anne d'Autriche. — Cabale des importants. — Continuation de la guerre contre la maison d'Autriche. — Victoires de Condé. — Le cardinal Mazarin est nommé premier ministre. — Occupations de la régente. — Affreuse misère du peuple. — Édits bursaux. — Remontrances du parlement à la reine. — Commencements de la Fronde. — Le coadjuteur de Paris, Armand de Gondi de Retz, soulève le peuple. — Journées des barricades. — Paroles atroces de la reine. — Fuite de la cour. — Le duc de Beaufort, roi des Halles. — La reine, le roi et le ministre rentrent dans la capitale. — Incestes de la duchesse de Longueville avec ses deux frères les princes de Condé et de Conti. — Le prince de Condé se déclare contre la cour. — Guerre civile. — Siège de Paris. — Majorité de Louis XIV. — Fin de la Fronde. — Mazarin s'empare de l'esprit du roi en lui donnant ses nièces pour concubines. — Anne d'Autriche dispute au ministre le privilège de fournir des courtisanes à son fils. — Insolence de Louis XIV envers les membres du parlement. — Paix des Pyrénées. — Mariage du roi avec l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse. — Fêtes de la cour. — Mort de Mazarin. — Vols incroyables de ce ministre. — Colbert gagne la confiance de Louis XIV. — Réformes politiques opérées par Colbert. — Amours de Louis XIV. — Inceste du roi avec Henriette d'Angleterre, sa belle-sœur. — Louis XIV et mademoiselle de la Vallière. — Fouquet, surintendant des finances, dispute au grand roi la possession de cette charmante personne. — Le roi fait enfermer ce ministre dans la forteresse de Pignerol pour

le reste de ses jours. — La reine Marie-Thérèse est maltraitée par le roi. — Mort d'Anne d'Autriche. — Intrigue du roi avec madame de Montespan. — Louis XIV établit ses maîtresses à la cour. — Mademoiselle de la Vallière se retire dans un couvent. — Louis XIV prend pour maîtresses les deux sœurs de madame de Montespan. — Horribles débauches de la cour. — Sa majesté achète mademoiselle de Fontanges un million. — La Montespan fait empoisonner mademoiselle de Fontanges. — Passades du grand roi avec la princesse de Soubise et la duchesse de Roquelaure. — Les bâtards de Louis XIV. — Élévation de madame de Maintenon. — Fourberie, débauches et hypocrisie de cette femme. — Elle parvient à supplanter la Montespan. — La reine Marie-Thérèse accouche d'un enfant noir. — Mort de la reine. — Mariage secret de la Maintenon et de Louis XIV. — Guerre contre la république hollandaise. — Origine de la haine du roi contre Guillaume d'Orange. — Turenne ravage le Palatinat. — Paix de Nimègue. — La manie de Louis XIV pour les bâtisses coûte plus de dix milliards à la France. — Versailles, Trianon, Clagny et Marly. — Les ambassadeurs du roi de Siam. — Guerres de la succession. — Le petit-fils de Louis XIV monte sur le trône d'Espagne. — Traités d'Utrecht et de Rastadt. — Révocation de l'édit de Nantes. — Massacres des protestants. — Les Camisards dans les Cévennes. — Atrocités des maréchaux Montrevel et Villars. — Louis XIV se fait recevoir jésuite. — Mort du grand roi.

Le premier prince qui ouvre la série des tyrans du dix-septième siècle est l'usurpateur Mathias. Après avoir forcé Rodolphe II à lui abandonner le sceptre de Hongrie, il lui

arracha du front la couronne de Bohême, prit violemment sa place sur ce trône; et, suivant les bruits qui coururent alors, il avança la mort de son frère.

Malgré l'infamie de sa conduite, Mathias ne craignit pas de se mettre sur les rangs pour être choisi comme empereur; il s'assura des votes des archiducs Albert et Maximilien, ses frères, et par l'influence de ces princes, il obtint les suffrages des électeurs catholiques qui ne s'étaient point déclarés en sa faveur. Toutefois, avant de le nommer, les électeurs protestants et catholiques lui imposèrent une capitulation sévère pour limiter l'étendue de sa nouvelle puissance, et pour garantir la dignité impériale des atteintes des princes d'Autriche, qui voulaient la rendre héréditaire dans leur maison. Mathias accepta toutes les conditions, jura tout ce qu'on voulut, se réservant à part lui de manquer à ses serments dès qu'il serait sur le trône et en état d'opprimer la diète. Mais il n'en fut point ainsi qu'il l'avait espéré; à la première tentative qu'il fit contrairement à ses promesses, les états de Hongrie, de Bohême et d'Autriche refusèrent de lui accorder les subsides qu'il avait demandés; et pour lui enlever même le prétexte de tenir une armée sur pied, ils le contraignirent à signer une trêve de vingt ans avec les Turcs.

L'empereur était d'un âge avancé lorsqu'il avait épousé sa cousine Anne, fille de Ferdinand, comte de Tyrol, et il n'y avait guère d'espoir qu'il en eût des enfants; ses deux frères n'avaient également point de fils; et Mathias était d'autant plus affligé de ces circonstances, qu'il se trouvait dans la nécessité ou de transporter l'empire d'Autriche dans la branche styrienne, dont Ferdinand, duc de Styrie, était le chef, et

qu'il exérait par d'anciens motifs de jalousie, ou de voir la dignité impériale passer dans une famille de princes luthériens, qu'il détestait encore davantage. Après bien des tergiversations, il se détermina à celui des deux partis qui satisfaisait ses intérêts dynastiques, et il fit couronner solennellement dans la ville de Prague, Ferdinand son cousin, en qualité de roi de Hongrie et de roi de Bohême, sans même prendre la peine de consulter les électeurs.

Le nouveau prince, qui était un fervent catholique, ne fut pas plus tôt assis sur le trône, qu'il se mit à persécuter violemment ses sujets protestants. Le peuple de la Bohême entra en pleine révolte, et dans la première explosion de fureur, il fit une terrible justice des ministres du souverain, et jeta par les fenêtres du palais Martinetz, Slavata et Fabricius, trois des membres du conseil de régence.

Mathias voulut d'abord punir les Bohémiens, et rassembla une armée pour prêter main-forte à Ferdinand; mais sur les représentations énergiques de Klesel, son ministre, il consentit préalablement à essayer la voie des négociations. Ses agents échouèrent devant l'opiniâtreté des habitants, et furent obligés de revenir auprès de l'empereur, pour lui annoncer que la haine du peuple contre l'archiduc Ferdinand était si violente, qu'il leur paraissait impossible de réinstaller le prince dans ce royaume sans employer des moyens de rigueur. Klesel prit encore la parole en faveur des habitants de la Bohême, et remontra à l'empereur, qu'il valait mieux se rendre aux désirs du peuple que de faire couler des fleuves de sang. Un tel conseil ne pouvait nullement convenir à Ferdinand, dont il froissait les intérêts; le lendemain, le coura-

geux ministre fut arrêté dans le palais même de son souverain et conduit sous escorte dans une place forte du Tyrol. Après ce coup d'autorité, l'archiduc se rendit auprès du vieux Mathias, que la goutte retenait dans son lit, et lui affirma audacieusement qu'il venait de sauver la maison d'Autriche de sa ruine, en punissant Klesel. L'empereur n'osa pas proférer une seule plainte; il baissa la tête, se rappela sans doute sa propre conduite envers son frère, et dévora cet affront.

Ferdinand prit immédiatement le commandement des troupes autrichiennes, et se dirigea vers la Bohême pour réprimer la rébellion. Cette première campagne ne fut pas heureuse; ses troupes furent vaincues dans trois rencontres, et le prince se trouva obligé de venir supplier Mathias de convoquer les états de l'archiduché, afin d'en obtenir des secours d'hommes et d'argent. Le vieil empereur fit ce qu'on lui demandait; il n'en fut pas de même des députés; les Autrichiens refusèrent les subsides, en déclarant qu'ils ne voulaient pas supporter les charges d'une guerre entreprise sans leur consentement; les membres des états catholiques de l'empire, qui redoutaient les horreurs de la guerre civile, firent la même réponse, et s'unirent aux protestants pour demander à l'empereur qu'il suspendit les hostilités, et qu'il ouvrît des négociations avec les insurgés. Un congrès qui devait procéder aux déterminations à prendre dans l'intérêt de la paix, fut assemblé à Égra, malgré l'opposition de Ferdinand; mais au moment où les partis se montraient disposés à un arrangement, Mathias fut atteint d'une fièvre qui l'emporta le 20 mars 1619. Il mourut en donnant, dit-on, les

marques du plus profond repentir de sa conduite envers son frère Rodolphe, et en déplorant amèrement les malheurs que son ambition dynastique avait préparés à l'Europe.

Il avait prévu ce qui devait arriver, que la couronne impériale allait échoir à Ferdinand, prince perfide, ambitieux, fanatique et cruel. En effet, les funérailles de Mathias étaient à peine achevées, que Ferdinand avait déjà gagné à sa cause les électeurs, et qu'il se faisait élire empereur d'Allemagne. Son couronnement eut lieu le 29 août 1619, malgré les ennemis nombreux de la maison d'Autriche, parmi lesquels on distinguait Frédéric V, électeur palatin de la branche de Simmern, et gendre de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, par son mariage avec la princesse Élisabeth. Ce prince était d'autant plus redoutable pour le nouvel empereur, qu'indépendamment de ce qu'il était le chef des réformés, il venait d'être choisi pour roi par les états de Bohême.

Frédéric hésitait néanmoins à accepter la couronne, dans la prévision des désastres qu'il allait attirer sur ses peuples; mais sa femme, qui était séduite par l'éclat d'un diadème et qui ne voulait pas que le rang de son époux fût moindre que celui de son père, le contraignit à signer l'acte d'élection qui lui conférait la souveraineté de la Bohême, et à venir s'installer dans la ville de Prague.

Dès que Ferdinand eut connaissance de l'entrée de Frédéric dans la capitale de la Bohême, il forma un traité d'alliance avec l'Espagne, et négocia avec la Saxe et les différents états de la ligue allemande, pendant que Maximilien de Bavière, son fils aîné, envahissait le pays ennemi à la tête d'une armée formidable et chassait Frédéric de son nouveau

royaume. Tels furent les commencements de cette terrible guerre de trente ans, qui ensanglanta l'empire germanique et qui transporta en Allemagne le théâtre des intrigues de la politique européenne. Cette guerre offre cette singularité qu'elle ne fut pas le résultat d'une pensée ou d'un plan déterminé, qu'elle se trouva sans cesse ranimée par des éléments nouveaux de discordes, et quelquefois par des considérations politiques diamétralement opposées à celles qu'avaient respectivement défendues les parties belligérantes.

La ligue allemande prit part à cette longue lutte; la vieille animosité qui subsistait entre la Hollande et l'Espagne se ranima et détermina ces deux puissances rivales à prendre les armes; les états du Nord et surtout la Suède ne voulurent point rester spectateurs inactifs et combattirent contre les Autrichiens; la France elle-même fit intervenir ses armes dans cette longue et sanglante querelle.

S'il est difficile de préciser toutes les causes de la guerre de trente ans, au moins peut-on dire, sans crainte de se tromper, que la cause première fut le fanatisme de Ferdinand et sa cruauté naturelle, qui le poussèrent à prendre des mesures impolitiques contre les Bohémiens, pour les convertir au papisme.

L'empereur ne se regarda pas comme suffisamment vengé de Frédéric V, quoiqu'il l'eût forcé de fuir de la Bohême, il voulut le poursuivre jusque dans ses états et lui enlever son titre d'électeur; en conséquence, il mit le prince au ban de l'empire, et investit le duc de Bavière du Palatinat. Les électeurs protestants s'émurent de cet abus de l'autorité impériale; et quoique la guerre parût entièrement terminée, les

ressentiments se propagèrent avec rapidité en Hongrie et dans toute l'Allemagne, et firent naître des troubles qui prirent le caractère révolutionnaire qui, depuis cette époque, devint particulier à la guerre de trente ans.

Pour comprimer l'explosion des haines dont il était l'objet, Ferdinand résolut, à l'instigation des jésuites, de faire un traité d'alliance offensive avec le roi d'Espagne Philippe III, et de s'entendre avec la cour de Madrid pour exterminer simultanément les protestants de la Hollande et de l'Allemagne, et pour rétablir leur autorité despotique sur ces contrées. Par suite de ce pacte, les troupes espagnoles qui gardaient les provinces belges catholiques envahirent le Palatinat par le nord, pendant que l'armée des impériaux, commandée par le général Tilly, attaquait le midi.

Christian IV, roi de Danemarck, accourut au secours des protestants, refoula les Espagnols et les impériaux, et sans aucun doute il eût fait triompher la cause de ses coréligionnaires, si par malheur il n'eût rencontré sur son chemin le terrible Wallenstein, espèce de capitaine aventurier qui était doué de grands talents militaires, et que l'empereur avait nommé généralissime de ses armées. Le roi de Danemarck fut battu dans la fameuse bataille de Lutter; le comte Mansfeld fut également repoussé jusqu'en Hongrie, et les Autrichiens purent sillonner toute l'Allemagne et s'établir en conquérants dans les villes protestantes.

Wallenstein, maître absolu des côtes de la Baltique, et commandant une armée de cent mille hommes qui lui était toute dévouée, songea à son tour à tirer parti de sa position; d'abord il s'arrogea le titre de général de la Baltique; ensuite

il se fit investir du Mecklembourg. Dès lors cet ambitieux n'aspira qu'à mettre sur sa tête les couronnes de Danemarck et de Suède; et une fois reconnu souverain de ces deux pays, il eût été réellement difficile de prévoir jusqu'où la fortune l'aurait poussé. Mais l'ombrageux Ferdinand, ayant conçu quelques soupçons, entreprit fort malencontreusement pour son général de faire cesser ses rêves. Il lui envoya brusquement l'ordre de lever le siège de Stralsund, qu'il tenait bloquée, et de traiter avec les habitants. Le fier Wallenstein ne tint aucun compte des lettres de son souverain, et n'en pressa la place qu'avec plus de vigueur; néanmoins il ne put s'en emparer par suite de l'arrivée de Gustave-Adolphe, qui amenait trente mille hommes de vieilles troupes au secours de son allié le roi de Danemarck. L'empereur expédia de nouveaux ordres à son généralissime et l'obligea à entamer des négociations avec Christian IV.

Cette fois, Wallenstein ne put se dispenser d'obéir; il fut contraint de signer la paix avec le Danemarck et de se retirer du nord de l'Allemagne. Il était temps pour les infortunés habitants d'être délivrés de ce monstre et de ses hordes d'Autrichiens, car la misère était si affreuse, qu'on trouvait par milliers dans les campagnes des malheureux qui broussaient l'herbe comme des animaux, et dans les villes, ce qui est horrible à dire! des hommes qui déterraient des cadavres pour assouvir leur faim, des enfants qui tuaient leurs parents pour les dévorer, et des mères qui étouffaient leurs enfants pour se nourrir de leur chair.

A son retour à Vienne, Wallenstein fit à l'empereur le récit de toutes ces atrocités, ce qui le réjouit singulièrement,

et effaça de son esprit les impressions défavorables qu'il avait eues sur lui; il le maintint dans ses fonctions de généralissime, l'investit de toute sa confiance et le chargea de faire exécuter l'édit de restitution, qui consistait à reprendre aux Églises réformées, ainsi qu'aux princes calvinistes, les terres dont ils étaient en possession, et qui avaient autrefois appartenu aux catholiques. Le général, qui comprenait la nécessité d'endormir la vigilance de Ferdinand, fit serment sur l'Évangile d'employer tous ses efforts pour faire triompher le catholicisme et pour accroître la prospérité de la maison d'Autriche. Et en effet, il travailla tant et si bien qu'il ameuta contre lui l'Allemagne entière, et força les électeurs à convoquer un congrès à Ratisbonne pour demander sa déchéance à l'empereur.

Wallenstein se rendit en personne au milieu de l'assemblée, pour répondre aux accusations de ses ennemis, et accompagné d'un cortège si magnifique, qu'il éclipsait même celui de son souverain. Néanmoins, aucun des princes électeurs ne se laissa intimider par l'arrogance du favori, et la demande du renvoi du généralissime fut demandée en termes si énergiques, que Ferdinand ne put se dispenser de céder aux vœux de l'assemblée. Le barbare qui avait fait de l'Allemagne un immense ossuaire fut destitué de son grade de général de la Baltique, et envoyé en exil dans ses terres pour y réfléchir sur l'instabilité des choses humaines et sur l'ingratitude des princes.

Il ne devait pas tarder à être vengé; le roi de Suède, Gustave-Adolphe, appuyé ouvertement par la France, et soutenu en secret par la cour de Rome, venait de fondre

sur l'Allemagne, renversant tout sur son passage, dispersant les armées catholiques comme un vent impétueux eût fait des collines de sable, et promenant ses étendards victorieux sur toutes les contrées où naguère les catholiques avaient élevé des trophées. Alors Ferdinand n'ayant personne à opposer à son redoutable adversaire, rappela Wallenstein à sa cour, s'humilia devant lui, reconnut publiquement qu'il avait payé de loyaux services par une coupable ingratitude; puis, afin de réparer ses fautes, il lui augmenta ses pensions, ajouta de nouvelles seigneuries à ses domaines, et le combla d'honneurs et de distinctions. Le général de la Baltique, se montrant satisfait de l'humiliation de son souverain, consentit à prendre le commandement de l'armée, et marcha contre les Suédois. Gustave-Adolphe et Wallenstein se rencontrèrent dans les plaines de Lutzen, et livrèrent une bataille terrible dans laquelle le roi de Suède succomba victime de la trahison.

Néanmoins la mort de ce grand prince n'abattit pas les protestants; ce fut inutilement que l'empereur entama des négociations pour rompre la ligue des électeurs luthériens; tous restèrent unis pour résister à l'ennemi commun: les généraux du grand Gustave, Bannier, Torstenson, Weimar, Wrangel, Horn, soutinrent l'ascendant du parti par leurs armes, et le chancelier de Suède, Oxenstiern, se fit reconnaître le chef de la ligue des réformés.

Ferdinand expédia aussitôt à Wallenstein l'ordre d'entrer en Suède et de pousser vigoureusement la guerre; mais celui-ci, qui depuis longtemps songeait à trahir l'empereur, et voulait à tout prix être roi, crut le moment venu de mettre son projet à exécution; au lieu de marcher contre les réfor-

més, il ouvrit des relations avec eux, sollicita leur appui pour l'usurpation de la couronne de Bohême qu'il méditait; et en échange de leur intervention, il promit de rappeler les exilés, de rendre aux ministres protestants les biens confisqués, de rétablir la liberté des cultes, de réintégrer le comte palatin dans ses états, et de forcer Ferdinand à proposer la paix en allant l'attaquer jusque dans sa capitale de Vienne. En outre, il négocia avec la cour de France, par l'entremise de l'ambassadeur Feuquières, qui était chargé de lui compter jusqu'à cinq cent mille écus, et de lui promettre un million par an, sous la condition qu'il servirait la politique de Richelieu, alors premier ministre de Louis XIII.

Les choses étaient dans la situation la plus favorable pour Wallenstein, et il semblait qu'il n'eût plus qu'à étendre la main pour saisir la couronne de Bohême, lorsque sa précipitation gâta tout. Il commit la faute de s'ouvrir de ses projets au général Piccolomini, un des espions de Ferdinand, de lui développer ses plans et de lui livrer tous les secrets de sa correspondance avec les ennemis de l'empire. Ensuite il réunit les officiers de son armée dans un banquet, et après que l'ivresse eut exalté toutes les têtes, il fit un discours approprié à la circonstance, parla de l'ingratitude du souverain pour lui comme pour ses compagnons d'armes, s'étendit sur la nécessité de savoir se faire rendre justice lorsque la fortune en fournissait l'occasion, et termina sa harangue en leur annonçant que les astrologues lui ayant prédit qu'il serait roi de Bohême, il venait leur demander leur loyal concours pour accomplir sa destinée, et en échange leur offrir richesses, honneurs et dignités. Tous répondirent par des ac-

clamations et s'empressèrent d'apposer leurs signatures au bas d'un acte qu'on fit circuler parmi les convives et qui était un engagement de rester fidèle au généralissime, de le suivre partout et de combattre avec lui, même contre l'empereur.

Mais déjà Ferdinand avait été instruit par son espion de ce qui se tramait à l'armée; et trois jours après, une proclamation répandue dans les différents corps annonçait la déchéance de Wallenstein, son remplacement par le général Gallas, promettait amnistie entière à ceux qui avaient été égares, à l'exception du principal coupable et de ses deux confidentes, Illo et Terzki, son beau-frère.

Le généralissime leva aussitôt l'étendard de la révolte, fit à son tour une proclamation, et annonça aux troupes qu'il se retirait à Égra avec les commissaires suédois, saxons et brandebourgeois, et que les hommes de bonne volonté eussent à le suivre. Deux cents fantassins et cinq cents cavaliers seulement répondirent à son appel et l'accompagnèrent à Égra. Ainsi ce chef, naguère si puissant, cet homme qui, la veille encore, semblait tenir dans ses mains les destinées du monde, se trouva en un moment sans armée, sans généraux, sans amis, obligé de mendier la protection des étrangers, et réduit à s'enfermer dans un château fort. Néanmoins, quoique fugitif, Wallenstein était encore redoutable pour l'empereur; et sa majesté, qui ne voulait pas avoir un jour à combattre un tel adversaire, prit ses mesures pour en finir avec lui. Plusieurs espions pénétrèrent secrètement dans la petite ville d'Égra, achetèrent à prix d'or les officiers qui commandaient la garnison, et les décidèrent à tuer le terrible Wallenstein.

Un jour donc, les capitaines Lesley, Butler, Gordon et Deveroux, les deux premiers Irlandais et les deux autres Écossais, invitèrent à un souper ceux de leurs camarades qui étaient sincèrement attachés à Wallenstein, les enivrèrent et les firent égorger par les dragons irlandais de Butler; ensuite le capitaine Deveroux se dirigea vers l'appartement du général, accompagné de six hallebardiers, et entra dans sa chambre à coucher au moment où Wallenstein se levait de son lit pour s'informer de la cause du bruit qu'il entendait. Deveroux lui cria en l'apercevant: « Es-tu ce scélérat qui » veut livrer à l'ennemi l'armée de notre magnanime empereur et arracher la couronne à sa majesté? — Meurs! » Et en même temps il lui traversa la poitrine d'un coup de pertuisane. Wallenstein tomba sur ses genoux, étendit les bras comme pour demander du secours, mais sans pouvoir prononcer une seule parole, et rendit le dernier soupir; il avait alors cinquante-deux ans. Son fils et ceux de ses partisans qui avaient échappé au premier massacre furent arrêtés et exécutés sur l'heure. Cette sanglante expédition terminée, les quatre assassins Butler, Deveroux, Lesley et Gordon vinrent à la cour de Ferdinand recevoir la récompense qui leur avait été promise; ensuite l'empereur, par un remords de conscience assez bizarre, fit dire trois mille messes pour le repos de l'âme de Wallenstein et de ses complices.

Immédiatement après, le fils de l'empereur, le jeune Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, prit le commandement général des armées autrichiennes, ce qui changea le caractère de la guerre. Dans la même année, la victoire de Nordlingue releva les affaires de l'Autriche, força la Saxe à con-

clure la paix, et mit les Suédois dans l'impossibilité de continuer la lutte avec leurs propres forces. Ce fut alors qu'intervint la France, qui depuis longtemps nourrissait l'espoir d'agrandir son territoire aux dépens de l'Espagne et de l'Autriche, et la guerre se ranima avec une énergie extraordinaire.

L'empereur, soit dépit de voir ses projets de domination gravement compromis, soit par suite des débauches de sa vie, fut pris d'une maladie de langueur que les médecins déclarèrent mortelle. Il se hâta de faire reconnaître roi des Romains son fils Ferdinand-Ernest, pour lui assurer les moyens de lui succéder dans la dignité d'empereur. Enfin, peu de jours après, le 25 février 1637, l'Allemagne fut délivrée de ce despote fanatique, qui avait couvert de ruines et de désastres toutes les provinces de l'Autriche, de la Saxe, de la Bavière, de la Bohême et de la Hongrie pendant dix-huit années entières.

Ferdinand III fut proclamé chef de l'empire par les électeurs; mais comme l'intérêt des souverains étrangers exigeait l'abaissement de la maison d'Autriche, le duc Bernard de Saxe-Weimar, qui commandait les armées protestantes, se rendit à Paris, et signa avec Richelieu un traité par lequel il s'engageait, moyennant une certaine somme donnée à titre de subsides de guerre, à envahir la Franche-Comté, qui appartenait au duc Charles de Lorraine, à paraître au delà du Rhin et à ramener le théâtre des hostilités au cœur de l'empire. Ainsi la guerre continua avec diverses alternatives de revers et de succès entre les impériaux et les luthériens; enfin le duc de Saxe-Weimar vint à bout de fixer la victoire sous ses drapeaux; il tailla en pièces les troupes du général

Gallas, celles du duc Charles et du maréchal Goetze, s'empara d'un grand nombre de villes et de places réputées imprenables, entre autres de Brisach.

Ferdinand, n'ayant plus de généraux à lui opposer, se rappela de quelle manière son père se délivrait de ses ennemis: des agents furent envoyés à Huningen; un des domestiques du prince fut séduit, et l'infortuné Bernard mourut empoisonné le 18 juillet 1659, dans la trente-sixième année de son âge. Quoique délivré de l'un de ses plus redoutables adversaires, l'empereur n'en était pas moins dans une situation désespérée; attaqué simultanément par l'armée de Saxe-Weimar, dont la cour de France dirigeait les mouvements, et par les troupes suédoises, qui entamaient ses provinces du Nord, trop faible pour résister seul à tant d'ennemis, Ferdinand convoqua l'assemblée des électeurs dans la ville de Ratisbonne, afin d'en obtenir un secours de quatre-vingt-dix mille hommes et des subsides.

Bannier, le général suédois, ne lui laissa pas même le temps de réunir la diète; profitant de ce que le Danube était fortement gelé, il quitta ses quartiers d'hiver à la tête d'un corps de troupes d'élite et se dirigea à marches forcées sur Ratisbonne en suivant le fleuve, qui formait une belle et magnifique route. Sans un dégel qui survint et ralentit sa marche, il n'y a point de doute qu'il ne fût parvenu à exécuter son audacieux projet et à surprendre l'empereur; mais les glaces qui vinrent à se rompre, l'obligèrent à suivre des chemins impraticables. Ferdinand eut le temps d'être instruit de son arrivée et de mettre Ratisbonne en état de défense; Bannier se contenta de foudroyer la ville avec son artillerie et retourna

dans ses quartiers d'hiver. Quoique sa majesté eût échappé au danger, elle comprit que ce général suédois était aussi à craindre que l'infortuné duc de Saxe-Weimar, et elle prit ses mesures pour ne pas le laisser à la tête des protestants; quatre mois après cette affaire, Bannier, l'ancien élève de Gustave-Adolphe, mourut empoisonné.

Ce triste événement produisit une sorte de découragement parmi les Suédois, et l'empereur en profita pour entamer des négociations avec le cardinal de Richelieu afin de mettre un terme à la guerre. Le ministre français étant mort dans l'intervalle, Ferdinand se crut délivré de son plus terrible ennemi; et au lieu de presser la conclusion du traité, il donna ordre à ses mandataires de traîner les choses en longueur, pour qu'il pût faire une dernière tentative contre les protestants. Mal lui en prit d'agir ainsi, car le cardinal Mazarin, le successeur de Richelieu, se montrait trop fidèle à suivre ses plans politiques pour laisser prendre les devants à un ennemi. Pendant que les plénipotentiaires autrichiens cherchaient à endormir sa vigilance, il fomentait des troubles en Hongrie, faisait passer des secours à Torstenson, général des Suédois, et envoyait le grand Condé sur les bords du Rhin avec une armée nombreuse; de sorte qu'au moment de la reprise des hostilités, les Français se trouvèrent prêts à entrer en campagne. Condé détruisit l'armée autrichienne-espagnole à Rocroy, passa le Rhin, remporta en quatre jours trois victoires éclatantes sur les impériaux, et s'empara de tout le pays depuis Landau jusqu'à Mayence. Le général Torstenson battit également les troupes de Ferdinand III dans la Franconie, se rendit maître de la Bohême, et poussa si vigoureusement sa

marche, que l'empereur se vit contraint de s'enfermer dans Vienne et de se préparer à défendre la capitale de ses états héréditaires. Fort heureusement pour lui, une petite ville appelée Brinn arrêta Torstenson dans sa marche; et les Français ayant été défaits à Mariendal, les Suédois n'osèrent pas pousser plus avant ni attaquer Vienne.

Malgré ce retour de fortune, les principaux alliés de Ferdinand, les électeurs de Saxe et de Bavière, fatigués de voir s'engloutir dans des guerres interminables leurs trésors et le sang de leurs sujets, songèrent sérieusement à la paix, et conclurent avec les ennemis de l'empire des négociations particulières et conclurent des traités avantageux. Les autres électeurs catholiques suivirent cet exemple, et laissèrent Ferdinand guerroyer seul contre la Suède et contre la France. Sa majesté soutint la lutte encore quelque temps avec le secours de l'Espagne; mais Prague étant tombée au pouvoir des Suédois, et les Français s'étant rendus maîtres de la Bavière, l'empereur Ferdinand fut enfin forcé de signer, le 14 octobre 1648, le fameux traité connu sous le nom de Paix de Westphalie.

Ce traité réglait les relations à établir entre chacun des états de l'empire pour les affaires de la politique ou pour celles de la religion; il établissait les rapports des autres nations avec l'Allemagne, et enfin les indemnités dues aux puissances étrangères et aux états qui avaient pris une part active dans la guerre de trente ans; clause qui obligeait Ferdinand à séculariser la plus grande partie des biens ecclésiastiques qui étaient situés dans les provinces protestantes.

La France obtint la cession de l'Alsace, la confirmation de

son droit de possession sur les villes de Metz, Toul, Verdun et de Pignerol en Piémont, ainsi que le privilège de tenir garnison à Philipsbourg.

La Suède obtint la Poméranie occidentale, l'île de Rugen, une portion de la basse Poméranie, Wismar, Brême, Verden, et en outre une somme de cinq millions d'écus pour les frais de la guerre. Ferdinand lui reconnut également le droit de présence aux diètes de l'empire.

L'électeur de Brandebourg eut pour sa part les villes de Magdebourg, d'Halberstadt, de Camin et de Miden, qui furent sécularisées. L'état du Mecklembourg obtint Schwerin et Ratzbourg. Le prince de Hesse-Cassel reçut Hirschfeld et six cent mille écus; et l'électeur de Saxe conserva ce qui lui avait été cédé par le traité de Prague.

Quant aux affaires de religion, la paix d'Augsbourg fut confirmée, et l'on accorda l'égalité de tous les droits aux protestants. C'est ainsi que se termina la fameuse guerre de trente ans, soulevée par le fanatique Ferdinand II et continuée par son imbécile successeur.

La paix de Westphalie amena de graves conséquences dans la politique de l'Europe; la vaste confédération allemande reçut une organisation plus régulière et mieux déterminée; la puissance impériale fut resserrée dans de justes limites, et les princes devinrent les véritables chefs de leur gouvernement. Sans doute le traité de Westphalie ne changea pas le système général de l'Europe, mais il établit quelques principes importants; il fit reconnaître que le maintien de la constitution du corps germanique était du plus haut intérêt pour le monde; et, ce qui n'était pas moins important, il fit en-

trer les puissances du Nord dans les affaires de l'Europe occidentale, dont jusqu'alors elles avaient été exclues; enfin il assura l'indépendance des Provinces-Unies.

Dès que la paix fut conclue, Ferdinand IV ne s'occupait plus que du soin d'affermir le trône impérial dans sa maison; il fit élire roi des Romains son fils aîné; et ce prince étant mort quelques années après, il songea à faire passer la couronne au jeune Léopold, son second fils. La mort vint le surprendre, en 1657, avant qu'il eût réalisé ce projet. Comme Léopold n'avait alors que dix-huit ans, les états déférèrent la régence de l'empire à l'archiduc Léopold, frère de Ferdinand III, et lui offrirent même la couronne impériale, qu'il eut la grandeur d'âme de refuser. Son neveu n'imita pas ce noble exemple; il se fit proclamer chef suprême de l'empire romain germanique l'année suivante, et vint se faire couronner à Francfort le 1^{er} août 1658. Toutefois les électeurs avaient eu soin de se mettre en garde contre les empiétements de la maison d'Autriche, et avaient exigé du jeune prince une capitulation qui lui interdisait la faculté de secourir l'Espagne dans ses guerres d'Italie; ils voulurent même lui interdire toute espèce d'intervention dans les affaires de Suède; mais le rusé Léopold sut habilement éliminer cette dernière proposition, et faire effacer l'article portant que si l'empereur violait ses engagements, il serait considéré comme ayant abdiqué l'autorité souveraine.

Tandis que l'influence de la maison d'Autriche en Allemagne se trouvait considérablement diminuée, elle prenait, au contraire, dans la Bohême et dans la Hongrie, une extension démesurée. Le premier de ces royaumes avait été dé-

pouillé de tous ses privilèges et était devenu province héréditaire. La Hongrie avait été également courbée sous un joug de fer, sans que Léopold eût encore osé lui enlever sa nationalité, par la crainte de mécontenter les princes de Transylvanie. Dans cette occurrence, les jésuites, qui présidaient depuis longues années à toutes les déterminations arrêtées dans le cabinet de Vienne, se chargèrent d'entretenir en Hongrie les querelles des partis religieux pour faciliter l'exécution des projets de sa majesté.

Mais il arriva ce que personne n'avait prévu : les Turcs, instruits des dissensions qui existaient dans ce malheureux pays, concurent l'espoir de s'en emparer; le grand vizir Achmet Kiouperli, qui sous Mahomet IV gouvernait l'empire Ottoman, passa la Drave et le Danube avec une armée de cent mille hommes, menaça Vienne et vint jusque sous les murs d'Olmütz. La présence de l'ennemi rendit inutiles les efforts de Léopold pour rassembler une armée; bientôt il fut obligé de mendier des secours aux étrangers, et de convoquer la diète, afin d'en obtenir des hommes et des subsides. Les électeurs lui accordèrent les contingents et les contributions qu'il demandait; la France lui envoya également un corps de six mille hommes de vieilles troupes sous la conduite du comte de Coligny et du marquis de la Feuillade, qui se réunirent à l'armée que les états avaient rassemblée sous les ordres de Raimond, comte de Montécuculi. Le capitaine italien se porta rapidement sur le théâtre de la guerre, et quoique ses forces fussent de beaucoup inférieures à celles du vizir, il obtint plusieurs avantages; déjoua par l'habileté de ses manœuvres tous les projets d'Achmet Kiouperli et

après quelques alternatives de succès et de revers, il livra la célèbre bataille de Saint-Gothard, où le choc des troupes allemandes et l'impétuosité des Français rompirent les rangs des janissaires et mirent les Turcs en pleine déroute.

Après cette victoire éclatante, on devait supposer que Léopold allait chasser pour jamais de la Hongrie les infidèles; mais ce prince, qui était d'une incapacité absolue, ne sut tirer aucun parti des avantages qu'il avait obtenus; il laissa au vizir le temps de rassembler les débris de son armée, de réparer ses pertes et de reprendre la campagne. Bientôt même il se trouva trop heureux de souscrire aux propositions du grand vizir, et de conclure avec la Porte une trêve de vingt ans, connue sous le nom de paix de Vasvar, nom du lieu où elle fut signée.

Il était difficile qu'il en fût autrement avec un empereur qui se laissait diriger par les jésuites, qui ne s'occupait que de discussions de métaphysique et de théologie, qui employait ses journées à composer des fables et des épigrammes latines, qui était sans cesse agenouillé sur les dalles de sa chapelle, et qui ne quittait ses pratiques de dévotion minutieuse que pour monter à son laboratoire et se livrer à l'étude de l'alchimie et de l'astrologie judiciaire.

Sous un tel prince et dans de pareilles circonstances, l'empire d'Allemagne ne pouvait que marcher à sa décadence. Aussi Louis XIV voulut-il profiter de l'excessive faiblesse de Léopold dans l'intérêt de son ambition, et pousser la guerre dans les provinces du Danemarck, qu'il désirait incorporer à son royaume. Léopold sortit de son apathie, arma contre la France, et après plusieurs combats, il contraignit

le grand roi à conclure la paix de Nimègue. Cette guerre entre la France et l'empire n'eut aucun résultat important, si ce n'est d'avoir décidé les états à former des ligues offensives et défensives, et à organiser des armées permanentes.

En Hongrie, les troubles continuaient toujours, par suite des persécutions excitées par les jésuites contre les protestants; le palatin Wesseleny s'était d'abord mis à la tête des insurgés, mais il avait été vaincu par les armées impériales; et les proscriptions, au lieu de diminuer, s'étaient accrues considérablement. Après Wesseleny, les comtes Zrini, Nadasty, Fangipani, Trasseback, Michel Tekeli et beaucoup d'autres magnats avaient pris les armes pour la défense de leurs concitoyens, et comme lui avaient été accablés par le nombre de leurs ennemis et forcés de se soumettre.

Léopold, maître enfin de réaliser ses projets ambitieux, déclara la couronne de Hongrie héréditaire dans sa maison; et sous prétexte de pacifier le pays, il établit un gouvernement militaire despotique et un tribunal d'inquisition, qui fonctionnèrent admirablement l'un et l'autre et envoyèrent au bûcher tous ceux qui étaient suspectés d'être hostiles à l'empereur ou aux jésuites, soit protestants, soit catholiques. Il en résulta que les Hongrois de l'une et de l'autre communion, mettant de côté leurs anciennes inimitiés, se réunirent pour écraser l'ennemi commun, appelèrent à leur secours Abaffi ou Apafi, vayvode de Transylvanie, les pachas voisins, la France, et se préparèrent à recommencer une lutte terrible avec l'empire.

Aux premiers bruits de guerre, Émeric Tekeli, le fils de l'un des comtes qui avaient pris part aux dernières insur-

rections, quitta ses domaines, parcourut tout le pays avec un étendard sur lequel était écrite en lettres d'or cette noble devise: « Pro aris et focis! » (pour les autels et pour les foyers), et recruta une armée de plus de trente mille hommes. Pendant trois années entières le brave Émeric tint la campagne contre les armées impériales, les battit six fois, pénétra dans la Moravie et menaça l'Autriche.

Léopold ne pouvant vaincre le général hongrois, voulut le faire assassiner, et lui expédia des agents qui devaient lui demander une audience particulière et le poignarder quand il serait seul avec eux.

Une indiscretion de l'un des émissaires fit découvrir le complot et en empêcha la réussite; néanmoins Émeric Tekeli fut tellement exaspéré par la connaissance de cette odieuse tentative, qu'il résolut de ne plus apporter de ménagements dans ses luttes avec l'empereur, et d'user de représailles envers les sujets de Léopold I^{er}. En conséquence, il envahit les provinces autrichiennes, en fit massacrer tous les habitants sans distinction d'âge ni de sexe; et ce qui est horrible à dire, il fit dresser des chiens pour chasser à l'homme, et renouvela l'exemple donné par les jésuites espagnols dans les Amériques! Enfin, après avoir mis à feu et à sang plus de trente lieues de pays, il opéra sa jonction avec les troupes d'Abaffi et celles du grand vizir Kara Mustapha, qui étaient en route pour venir mettre le siège devant Vienne.

A l'approche des ennemis, Léopold s'enfuit lâchement de la capitale avec sa cour, sans s'inquiéter de ce qu'il adviendrait de son peuple. Heureusement le duc Charles IV de Lorraine parvint à jeter quelques troupes dans la place, et l'in-

trépide Rudiger, le gouverneur de Vienne, secondé par la vaillante jeunesse des écoles, put mettre la ville en état de défense. Le grand vizir parut avec son armée de deux cent cinquante mille hommes, traça immédiatement ses lignes de circonvallation et forma un blocus régulier.

Bientôt les habitants furent réduits à la plus affreuse détresse; la famine, les maladies, le feu et le fer des ennemis, firent d'amples moissons d'hommes dans les rangs de la garnison et du peuple; tous les ouvrages extérieurs étaient déjà au pouvoir des Turcs; le duc de Lorraine, quoique ayant surpris et battu Tekeli sous les murs de Presbourg, tentait d'inutiles efforts pour sauver Vienne, et l'on s'attendait chaque jour à voir la capitale emportée d'assaut, lorsque l'empereur, réduit au désespoir, écrivit à Jean Sobieski, roi de Pologne. La lettre de Léopold contenait ces paroles: « Vous seul » pouvez me conserver la couronne impériale, mon frère; » venez donc vous mettre à la tête de mes troupes, et quelque » inférieures en nombre qu'elles soient à celles des ennemis, » j'ai la conviction qu'elles seront invincibles avec vous. »

Sobieski se rendit aux instances de l'empereur, et accourut à Tuln, qui était le rendez-vous général, avec trois mille hommes, sans emporter de bagages, pour franchir plus rapidement les distances; il ne trouva d'autres troupes à son arrivée que celles de Charles IV, duc de Lorraine; il attendit alors vingt mille Polonais, qui étaient en marche pour le rejoindre, ainsi que les renforts des électeurs de Saxe et de Bavière, et il se trouva à la tête de soixante mille hommes, avec lesquels il se dirigea sur Vienne et vint camper en vue de la ville. Ce secours inespéré ranima le courage des assiégés

et contraria singulièrement les chefs musulmans, qui se croyaient à la veille de prendre la place; ce désappointement se changea même bientôt en véritable consternation lorsqu'ils aperçurent l'armée combinée des Polonais et des impériaux descendre lentement dans la plaine et présenter la bataille. A la précision des manœuvres, Kara Mustapha reconnut Sobieski, et eut l'imprudence de s'écrier : « Malheur ! » malheur ! le roi de Pologne est là ! » Ces paroles circulèrent rapidement dans les rangs des infidèles et répandirent un tel effroi, que tous n'opposèrent qu'une molle résistance aux charges impétueuses de leurs adversaires, se replièrent peu à peu, et finirent par lâcher pied après trois heures de combat, laissant au pouvoir de l'ennemi les tentes, les bagages, les munitions de guerre et de bouche, cent quatre-vingts pièces de canon, les insignes de la dignité de grand vizir, et un étendard qu'on supposa être celui de Mahomet.

Le lendemain, le roi de Pologne entra à Vienne par une des brèches que le canon des Turks avait faites aux murailles, et fut reçu comme un dieu par cette population qui, deux jours auparavant, n'avait en perspective que la mort ou l'esclavage. Sobieski ne resta qu'une seule journée dans la ville, retourna à son camp, puis écrivit à Léopold qu'il pouvait revenir à Vienne. Le lâche monarque accourut en toute hâte, et fit son entrée dans la capitale, à pied, un flambeau à la main, suivi d'une cohorte de jésuites, et au milieu des murmures d'un peuple indigné de sa couardise.

Sentant vivement la différence qui existait entre les transports d'enthousiasme qui avaient accueilli le roi de Pologne lors de son entrée dans la capitale de l'Autriche et les ma-

nifestations railleuses qui avaient eu lieu lors de son retour, il exhala sa colère contre son ministre, le comte de Sinzendorf, aux funestes avis duquel il attribuait ses malheurs : suivant plusieurs auteurs, il le fit empoisonner sur-le-champ; suivant quelques autres, le ministre serait mort de désespoir; ce qu'il y a de positif, c'est que dans la soirée Sinzendorf n'existait plus. L'irritation de Léopold était si violente, qu'au lieu de voler au camp polonais pour remercier celui qui lui avait conservé la couronne, il convoqua son conseil pour qu'on décidât si un roi par élection et non de droit divin pouvait être admis en sa présence sans que la dignité impériale en eût à souffrir la plus légère atteinte. Puis la question ayant été résolue affirmativement, il demanda de quelle manière il devait recevoir Jean Sobieski. « A bras ouverts ! » répondit le duc de Lorraine, présent à cette scène et indigné de cette orgueilleuse ingratitude.

Léopold ne goûta pas un si noble conseil; animé d'une basse jalousie qui lui représentait une dette de reconnaissance comme une honte, il s'occupa de régler avec soin le cérémonial de son entrevue avec le roi de Pologne. La rencontre des deux princes eut lieu dans une plaine située entre le camp et la ville; l'empereur s'y rendit vêtu simplement et monté sur un cheval de médiocre apparence; Sobieski portait son costume de bataille et montait un superbe coursier richement caparaçonné. Au signal convenu ils s'avancèrent au devant l'un de l'autre, se saluèrent au même instant et s'embrassèrent froidement. Léopold ne murmura pas même le mot de reconnaissance; Sobieski, irrité de tant d'indifférence, remonta aussitôt à cheval et lui dit d'une manière piquante :

« Adieu, mon frère; je suis bien aise de vous avoir rendu un petit service. »

Comme l'armée ottomane avait évacué la Hongrie, l'empereur reprit l'exécution de son projet d'asservissement de ce royaume, et donna l'ordre à ses troupes de marcher contre les magnats insurgés dans les provinces. Sobieski intervint alors, et s'efforça de négocier un accommodement entre Léopold et les mécontents; l'empereur, que la médiation du roi de Pologne embarrassait beaucoup, feignit de croire que ce prince ne défendait les rebelles que dans l'espérance de procurer à son propre fils la couronne de Hongrie : le généreux Sobieski rompit immédiatement toutes les négociations et se retira dans ses états; c'était ce qu'attendait le fourbe Léopold.

Après le départ du roi de Pologne, il jeta en Hongrie toutes les troupes dont il pouvait disposer, et en moins de deux mois, grâce à ses soldats, il se trouva maître de tout le pays. Son premier soin fut d'instituer un tribunal permanent présidé par un Italien nommé Caraffa, homme sanguinaire, qui pendant une année entière occupa trente bourreaux et leurs valets pour abattre les têtes des malheureux Hongrois. Les jésuites conseillèrent au prince de profiter de la terreur qu'inspiraient ces terribles exécutions, pour abolir le culte protestant et introduire la loi de légitime succession à la couronne de Hongrie. Celui-ci n'osa pas exécuter les deux choses à la fois; il remit à un temps meilleur le rétablissement du papisme, et commença par faire décréter dans les états le droit de succession au trône pour la ligne masculine de la maison d'Autriche, tant de la branche espagnole que

de la branche d'Allemagne; puis il procéda au couronnement de l'archiduc Joseph, son fils, qui n'avait pas dix ans.

Quelques années après, les Turks reparurent dans la Transylvanie, menacèrent l'empire, et s'établirent même dans la Hongrie, sous la conduite du sultan Mustapha II. C'est alors que le prince Eugène de Savoie, chassé de France par les mépris de Louis XIV, parut pour la première fois à la tête des armées impériales. Le nouveau général rencontra les Turks à Zentha, sur la Theiss, dans un camp retranché en tête de pont, et déjà il se préparait à livrer bataille, lorsqu'il reçut un ordre de l'empereur qui lui défendait d'engager aucune affaire avec l'ennemi. Malgré cette défense, Eugène, qui voyait que la victoire lui était assurée par ses dispositions, donna l'ordre de l'attaque, foudroya les ennemis avec son artillerie, les fit ensuite charger par sa cavalerie, les culbuta dans le fleuve, et leur tua plus de trente mille hommes; le reste de l'armée mit bas les armes, se rendit prisonnier, et abandonna aux Autrichiens un immense matériel d'artillerie et d'équipages. Jamais victoire plus complète et plus décisive n'avait été obtenue par les armées impériales. C'était trop de gloire pour un homme; Léopold en conçut une telle jalousie, qu'au lieu de récompenser magnifiquement le vainqueur lorsqu'il revint à Vienne pour déposer à ses pieds les trophées remportés sur les ennemis, il lui fit demander son épée, et donna l'ordre de le traduire devant un conseil de guerre comme coupable de haute trahison.

Cette nouvelle marque d'ingratitude, qui rappelait l'odieuse conduite du souverain envers Sobieski, exaspéra la population de Vienne; les citoyens se rassemblèrent en tumulte sous

les murs du palais et firent entendre des menaces de mort contre l'empereur. Il fut alors obligé de remettre le général en liberté et de lui rendre le commandement de l'armée de Hongrie. La paix se rétablit enfin avec la Porte par le traité de Carlowitz, qui enlevait à la puissance ottomane une partie de ses états d'Europe et la rendait beaucoup moins redoutable qu'auparavant pour les royaumes catholiques.

Léopold, se trouvant maître de la Transylvanie, de l'Esclavonie, de toute la partie de la Hongrie qui est au nord de la Maros et à l'occident de la Theiss, tourna ses regards vers l'Espagne, et s'occupa de faire agréer au vieux roi Charles II, qui n'avait pas d'enfants, un de ses propres fils pour lui succéder. Les choses étaient fort avancées, et le comte de Harrach, ambassadeur de l'empire, avait même obtenu du roi la promesse de choisir le dernier fils de Léopold pour son successeur, lorsque Louis XIV vint se jeter à la traverse et sut mener les intrigues si habilement, qu'il extorqua un testament en faveur de Philippe, duc d'Anjou, son petit-fils.

Charles II mourut, et une guerre terrible éclata entre la France et l'Autriche pour la succession d'Espagne. Léopold rassembla une armée de quatre-vingt mille hommes et en confia le commandement au prince Eugène, dont les talents assurèrent à l'empire une prépondérance momentanée; ensuite il se liguait avec les puissances ennemies de la France, fit proclamer solennellement à Vienne son fils l'archiduc Charles roi d'Espagne, et l'envoya en Angleterre, d'où une flotte le transporta en Espagne. A partir de ce moment la situation de l'empereur commença à devenir inquiétante; ses troupes d'Italie cédèrent le terrain aux Français; la ville de Passau

se rendit à l'ennemi; une armée gallo-bavaroise se dirigeait vers les états héréditaires et se préparait à faire une jonction avec les Hongrois, qui venaient de se révolter de nouveau et de reconnaître pour chef le jeune Ragocky. Déjà même celui-ci s'était assuré des passages sur le Danube, sur la Morave et sur le Waag, pour seconder les opérations des Français, qui voulaient pousser une pointe sur Vienne, lorsque le prince Eugène accourut avec ses troupes sur les points menacés, vint sauver encore une fois la capitale, refoula l'armée gallo-bavaroise et lui fit essuyer des pertes considérables dans la fatale journée de Hochstedt. Léopold crut que la fortune était revenue sous ses drapeaux; il résolut de ne point laisser échapper l'occasion de reprendre tous ses avantages, il leva des impôts extraordinaires, recruta de nouvelles troupes, organisa deux armées formidables, et se prépara à envahir simultanément la Hongrie et l'Espagne pour frapper un grand coup. Mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ses projets; il succomba à une maladie de langueur le 6 mai 1705, après avoir bouleversé l'Europe pendant un demi-siècle.

Ce prince, à l'exemple de Louis XIV, s'était fait donner par ses flatteurs le surnom de Grand, titre glorieux que la postérité ne lui a point confirmé. Cependant nous devons convenir que Léopold avait protégé les sciences et les arts, avait fondé les universités d'Insruck et de Breslau, ainsi que plusieurs collèges et sociétés littéraires. Il aimait surtout les musiciens, les recevait à sa table, conversait familièrement avec eux. « Son goût pour la musique était une véritable » passion, dit Duclos, car le jour où il mourut, après avoir

» prié Dieu une dernière fois avec son confesseur, il fit venir
 » les meilleurs artistes de sa cour, et expira au milieu d'un
 » concert. »

Marie de Médicis, l'épouse adultère de Henri IV, la femme criminelle qui avait mérité d'être soupçonnée de l'assassinat de son mari, la reine qui ouvre la série des souverains qui gouvernèrent la France pendant le dix-septième siècle, avait protégé aussi les hommes de talent de son époque; ce qui prouve que l'amour des arts ne rend nullement les princes meilleurs, et que ce serait s'abuser étrangement que d'attribuer à de nobles sentiments les encouragements ou les distinctions qu'ils accordent aux sciences. Les souverains n'aiment les savants qu'en raison de la gloire qu'ils reflètent sur leur règne; ils n'aiment les artistes qu'en raison des jouissances qu'ils leur procurent. Ainsi donc, que les peuples cessent d'honorer dans leurs rois ce prétendu amour des arts qui n'est que le résultat d'un monstrueux égoïsme.

Marie de Médicis, fille du grand duc de Toscane et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche, n'était pas très-belle, si l'on en juge par les portraits que nous en a laissés le peintre Rubens; au moral, c'était, suivant les historiens, une terrible princesse, implacable, fourbe, altière, vindicative, et si corrompue, qu'elle entretenait des favoris et des mignonnes pour satisfaire ses appétits luxurieux. Parmi les femmes qui avant son mariage avaient le privilège de prendre part à ses débauches, se trouvait en première ligne Léonore Dori, dite Caligai, la fille de sa nourrice, une jeune Italienne au tempérament de feu, qui avait su prendre un tel ascendant sur sa maîtresse, qu'elle réglait à son gré ses désirs, ses affec-

tions et ses haines. Léonore ayant épousé un certain Concino Concini, fils d'un notaire de Florence, fit admettre son mari dans l'intimité de Marie de Médicis; et le couple entra si avant dans ses bonnes grâces, qu'elle ne voulut plus se séparer ni de l'un ni de l'autre, même lorsqu'elle vint en France pour épouser Henri IV. Le jour de son arrivée à la cour, elle annonça au roi qu'elle voulait de l'or et des dignités pour la Galigai et pour Concini; et comme le prince lui représentait qu'il en avait à peine assez pour ses propres dépenses, elle simula des scènes de jalousie et s'emporta jusqu'à lever le bras sur son mari.

Quelques concessions de Henri IV parurent enfin avoir adouci le caractère irascible de Marie de Médicis, et les deux époux vécurent en apparence en assez bonne intelligence; la reine souffrit que son mari entretint des maîtresses à la cour et qu'elles lui fussent même présentées; de son côté Henri IV permit que sa femme continuât ses relations avec le beau Concino Concini et le comblât de faveurs. De cet arrangement matrimonial, il résulta que la France eut à pourvoir de dotations, de charges et de bénéfices les enfants naturels du roi, et à fournir des apanages aux bâtards dont la reine augmentait chaque année la famille royale.

Malgré les charmes de cette existence indépendante, Marie de Médicis se fatigua de n'occuper que la seconde place dans le royaume; elle se rappela les beaux jours de Catherine de Médicis, et voulut à son exemple exercer l'autorité suprême. Pour cela, il lui fallait simplement être régente, être veuve!... Henri IV devait partir pour la guerre des Pays-Bas; elle se fit souple, caressante, et obtint du roi qu'elle fût couronnée

solennellement et sacrée en qualité de reine de France. Cette cérémonie eut lieu la veille du jour fixé pour le départ du roi, et se fit avec une pompe extraordinaire.

Voici la description que nous en a laissée un des auteurs du temps : « Sa majesté fut sacrée et couronnée le jeudi 13 mai 1610, dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis. On avait » élevé dans le sanctuaire un immense échafaud surmonté » d'un dais de velours semé de fleurs de lis d'or en broderie ; » les gradins étaient également couverts de velours cramoisi » à franges et à broderies d'or. A droite et à gauche on » avait construit deux autres échafauds magnifiquement or- » nés qui étaient destinés aux princes, aux chevaliers des » ordres du roi, aux gentilshommes de la chambre, aux » grands seigneurs, aux capitaines, aux ambassadeurs, aux » dames et damoiselles de la reine. Dans l'enceinte du maître » autel se trouvaient des sièges couverts de drap d'or pour » messieurs les cardinaux de Gondi, de Sourdis, du Perron, » pour les archevêques et les évêques ; près de l'autel, sur » une table magnifiquement préparée, étaient déposés les » grandes et les petites couronnes, le sceptre, la main de » justice et l'anneau royal ; de l'autre côté on voyait une » chaire magnifique pour le cardinal de Joyeuse, qui devait » officier ; enfin le parterre entier de l'église était couvert de » velours cramoisi surchargé de broderies d'or.

» Au matin, les princes, les seigneurs et les cardinaux se » rendirent au logis de la reine pour la conduire à l'église, » et la trouvèrent dans ses appartements, habillée en corset » surcot d'hermine, et autres vêtements royaux. Son manteau » était de velours semé de fleurs de lis d'or, fourré d'hermine

» et ayant la queue longue de sept aunes ; son ornement de » tête tout garni de pierreries, comme aussi son surcot qui » était enrichi de gros diamants, rubis et émeraudes d'un » prix inestimable.

» Le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant : les » Suisses, vêtus de velours tanné, blanc, bleu et incarnat ; » les deux compagnies des cent gentilshommes, les uns vêtus » de satin tanné avec passements d'or, les autres ayant le » pourpoint de satin blanc, et les chausses de satin tanné ; » les gentilshommes de la chambre, chambellans et autres, » les chevaliers du Saint-Esprit, ayant tous leur grand ordre » suspendu au cou ; les clairons habillés de velours bleu ; les » hérauts revêtus de leurs cottes d'armes, les huissiers de » la chambre portant leurs masses. Puis suivaient les princes, » tous vêtus de diverses couleurs de toile d'or, la cape de » même couleur, le capuchon couvert de pierreries, avec la » toque dont les cordons n'étaient que perles et diamants. » Venait ensuite la reine, soutenue par messieurs les ducs » d'Orléans et d'Anjou ; la queue de son manteau portée » par mesdames les princesses de Condé et de Conti, la » douairière de Montpensier et la duchesse de Mercœur ; les » queues des manteaux de ces quatre princesses étaient aussi » portées par quatre comtes vêtus de toile d'argent, avec la » cape et la toque semée de pierreries. Après eux s'avan- » çaient Madame et la reine Marguerite, avec leurs man- » teaux couverts de fleurs de lis d'or et de broderies, dont » les queues étaient soutenues par des barons ; enfin venaient » les autres princesses et duchesses, dont les queues étaient » pareillement portées par des seigneurs de qualité. Toutes

» ces nobles dames ayant sur leur tête leurs cercles de duchesses enrichis de perles et de diamants.

» Madame Marie de Médicis pénétra dans le sanctuaire avec ce brillant cortège; puis elle fit sa prière et baisa un reliquaire qui lui fut présenté par le cardinal de Joyeuse, qui était revêtu des ornements pontificaux; après quoi elle monta sur le trône, pendant que les joueurs d'instruments faisaient retentir d'airs sacrés la voûte de l'église. Sa majesté fut ramenée devant l'autel par les premiers dignitaires ecclésiastiques; ensuite le cardinal de Joyeuse ayant pris la sainte ampoule des mains de deux évêques, versa l'onction sacrée sur la patène et en oignit la reine sur le chef et sur la poitrine, en disant : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, que cette onction d'huile te profite en honneur éternel! » Puis il prit l'anneau et le mit au doigt de la reine.

» — Un autre évêque lui ayant présenté le sceptre et la main de justice, il les remit également à la reine, il lui plaça la grande couronne sur le front sans l'attacher, mais la faisant soutenir par le dauphin et par Madame; enfin il remplaça cette couronne par une autre moins pesante, toute couverte de diamants, de rubis et de perles, et la fixant sur la tête de sa majesté, il prononça ces paroles : « Prends ce diadème de gloire et de liesse, afin que tu reluises splendide et sois couronnée d'une félicité perdurable. »

» Le sacre et le couronnement étant terminés, la reine entendit la messe, communia, fit des largesses au peuple, et fut ramenée dans ses appartements en pareil ordre qu'elle avait été conduite à l'église. Un festin magnifique termina les cérémonies. Après quoi Henri IV et Marie de Médicis

» rentrèrent dans Paris par la porte Saint-Martin, et allèrent coucher au Louvre. »

On remarqua que le soir même de son sacre la reine eut des entretiens secrets avec Éléonore Galigai, avec Concino Concini, avec le duc d'Épernon, l'ancien mignon de Henri III, et avec plusieurs jésuites, ennemis secrets et implacables du roi : on n'a jamais su quels complots avaient été machinés dans ces conciliabules; seulement dès le lendemain il circula d'étranges bruits à la cour.

Plusieurs avis secrets furent adressés à Henri IV pour qu'il eût à se tenir en garde contre des assassins; le duc de Vendôme, le fils de la belle Gabrielle d'Estrées, vint même lui dire qu'un nommé Labrosse, qui faisait profession d'astrologie, l'avait supplié d'avertir le roi qu'on tenterait de l'assassiner le jour même, s'il sortait de son palais. Henri IV méprisa tous ces avertissements; néanmoins il ne laissa pas que d'en éprouver une certaine inquiétude; il congédia le duc de Vendôme, demeura seul dans sa chambre, se promena à grands pas, se jeta ensuite sur son lit pour prendre un peu de repos, et vers les quatre heures il se releva et appela quelqu'un pour demander des nouvelles de la reine. Un exempt des gardes de Marie de Médicis se présenta aussitôt, et après avoir répondu aux questions du roi, il ajouta : « Sire, votre majesté est morose et pensive; il serait bon qu'elle prit l'air, cela la réjouirait. » — « Eh bien, faites apprêter mon carrosse, » répliqua le roi. — Le duc d'Épernon s'offrit immédiatement pour accompagner le prince, et l'engagea à diriger sa promenade du côté de la porte Saint-Antoine, pour examiner les préparatifs des fêtes que la ville devait

donner à la reine lorsqu'elle reviendrait d'accompagner le roi pour célébrer sa rentrée dans Paris. Henri IV accepta, et moins d'un quart d'heure après, dans son propre carrosse arrêté par un embarras de voitures vers le milieu de la rue de la Ferronnerie, il recevait deux coups de couteau de la main de Ravaillac dans la région du cœur.

Le duc d'Épernon souleva le roi, et voyant qu'il était mort, il fit rebrousser chemin vers le Louvre, et accourut annoncer la nouvelle de l'assassinat à Marie, « qui ne se montra ni surprise ni affligée de l'événement. » Ensuite, lui et le duc de Guise firent monter à cheval le plus de noblesse qu'ils purent pour forcer le lieutenant civil et le prévôt des marchands à fermer les portes de la capitale, à leur livrer les clefs. Enfin, par ordre de la reine, les chefs de troupes s'occupèrent de disperser les attroupements, et de faire publier dans tous les quartiers que le roi n'était que légèrement blessé. En même temps le duc d'Épernon investit le parlement à la tête des compagnies des gardes, entra dans la grand'chambre tout armé, et mettant la main sur la garde de son épée, il dit aux conseillers assemblés : « Messieurs, si avant » que je sois sorti de cette enceinte vous n'avez pas déclaré » madame la reine régente du royaume, je vous jure, par » mon honneur de gentilhomme, que j'arracherai cette épée » du fourreau pour en frapper ceux qui se montreront les ennemis de la couronne. Ne demandez pas à délibérer; il faut » que vous passiez immédiatement de la proposition à la » conclusion. »

Comme les membres du parlement gardaient un profond silence, il donna un signal, et des soldats se présentèrent

aux portes de la salle, prêts à faire main basse sur les récalcitrants. Il n'y avait pas à délibérer en effet; les conseillers cédèrent, et rendirent un arrêt portant : « que la reine Marie » de Médicis, mère du roi Louis XIII, était régente du » royaume, et en cette qualité investie de l'administration » des affaires pendant le bas âge dudit seigneur son fils, avec » toute puissance et autorité. »

Le président Blanc-Ménil et dix conseillers furent chargés, séance tenante, de porter cet arrêt au Louvre. Après avoir présenté à la reine leurs compliments de condoléance et le décret de régence, ils reconnurent Louis XIII comme leur légitime et naturel seigneur, et se retirèrent. Le soir même, la régente donna des gardes aux ambassadeurs et aux princes étrangers, et fit partir en poste de nouveaux gouverneurs de provinces, choisis dans ses créatures, pour faire reconnaître son autorité. Tout cela fut exécuté en moins de six heures; ce qui fit dire que tout avait été prévu et calculé à l'avance. Dès le lendemain, Marie de Médicis fit confirmer son titre de régente dans un lit de justice que tint son fils, âgé à peine de dix ans.

Ainsi quelques courtisans lâches et corrompus aidèrent une reine éhontée à dépouiller la nation d'un de ses droits les plus sacrés, celui de déférer la régence, droit dont avait été investie jusqu'à cette époque l'assemblée des états généraux. C'était une grande conquête faite sur le peuple; c'était un immense service rendu à la cause du despotisme; Marie de Médicis le comprit, et récompensa magnifiquement ceux qui l'avaient servie dans cette dangereuse circonstance. Le duc d'Épernon entre autres fut maintenu dans ses an-

ciennes dignités, gratifié de gouvernements, de pensions et de bénéfices si importants, que pour donner une idée de sa fortune, un historien du temps rapporte qu'il n'allait jamais au Louvre qu'avec une escorte de sept ou huit cents gentilshommes. En outre, comme le duc n'avait pu échapper au soupçon de complicité dans l'assassinat du roi, elle le couvrit de sa protection puissante, fit jeter dans les cachots de la Bastille deux personnes, une demoiselle de Coman et un capitaine nommé Lagarde, qui prétendaient avoir vu le duc d'Épernon déguisé en moine et causant avec Ravillac, et qui fournissaient des indications si précises que le parlement avait dû commencer une instruction à ce sujet. Marie de Médicis intervint, arrêta la procédure et fit interroger les deux prisonniers vendus à sa cause. Mademoiselle de Coman persista dans ses déclarations; mais le capitaine Lagarde consentit à rétracter les siennes. Deux jours après, l'infortunée demoiselle de Coman était trouvée morte dans son cachot, et le capitaine obtenait, au contraire, son élargissement de la Bastille, et recevait, pour prix de sa discrétion, une pension de six cents livres et le brevet d'une place à Paris.

Lorsque la régente vit son autorité bien affermie, elle ne craignit plus de mécontenter les ministres du feu roi; elle les chassa de la cour sans plus s'en inquiéter, et donna leurs places à ses favoris. Parmi ceux qui furent comblés outre mesure des faveurs de la reine, se trouvèrent naturellement Léonore Galigai, cette Italienne qu'on appelait à la cour la mignonnette de la reine, et son mari le beau Concino Concini, qu'on désignait ouvertement comme le père des enfants de madame Marie de Médicis.

L'orgueil et l'insolence de ce couple s'en accrut à tel point, que la Galigai en vint à interdire sa porte aux princes et aux princesses à certaines heures du jour. Saint-Simon raconte que le roi lui-même n'était pas à l'abri de ses caprices ni de ses boutades, et qu'un matin, comme il s'amusait à de petits jeux auprès de son lit, elle lui commanda durement de sortir de sa chambre et de la laisser dormir. Concino Concini prit les allures d'un grand seigneur, acheta le marquisat d'Ancre, se fit nommer successivement premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Normandie, ministre, quoiqu'il n'eût aucune connaissance des lois du royaume, et enfin maréchal de France, quoiqu'il n'eût jamais tiré l'épée.

Le favori bouleversa toute l'administration du royaume sous prétexte de réformes, il s'empara du maniement des finances, partagea avec la reine quarante millions qui étaient en réserve dans les caisses de Sully, et doubla les impôts pour subvenir aux dépenses de la cour. Cependant il n'osa pas licencier toutes les troupes qui avaient été levées par Henri IV; et pour donner une satisfaction à l'esprit national, il envoya le maréchal de la Châtre avec un corps d'armée en Allemagne pour aider le prince Maurice de Nassau à reconquérir sur l'archiduc Léopold la ville de Juliers, que revendiquaient le marquis de Brandebourg et le duc de Neubourg, alliés de la France.

Le prince de Condé, qui n'avait plus à redouter pour sa femme les poursuites d'un roi dissolu, rentra en France et vint immédiatement à la cour. Il fut d'autant mieux accueilli par Marie de Médicis, qu'elle craignait qu'il ne fit valoir des prétentions à la régence et qu'il ne suscitât des embarras à

son gouvernement; elle entra en pourparlers avec lui, et en échange de sa soumission elle lui assura une pension de deux cent mille livres et la propriété du magnifique hôtel de Gondi.

La régente affecta de changer tout le système politique suivi par Henri IV dans ses relations avec les puissances étrangères; elle rechercha l'alliance de l'Espagne, rappela les troupes qui guerroyaient dans les Pays-Bas, et abandonna l'alliance des princes protestants. Pour la politique intérieure elle suivit les mêmes errements, et sembla prendre plaisir à prodiguer les honneurs, les emplois et les richesses à ceux qui s'étaient montrés les plus hostiles à son mari, et se déclara l'ennemie implacable des réformés. Avec une telle conduite, la reine eut bientôt soulevé l'animadversion générale au dedans comme au dehors. Les seigneurs de la cour formèrent une cabale puissante, à la tête de laquelle se trouvaient César, duc de Vendôme; Alexandre, grand prieur de France, deux bâtards du roi défunt; Henri II de Condé et Henri de Mayenne, les fils de l'ancien chef de la ligue; les ducs de Longueville, de Nevers, de Rohan, de la Trimouille et le maréchal de Bouillon. Cette cabale avait pour but d'enlever la régence à Marie de Médicis et le titre de premier ministre à l'Italien Concino Concini.

Les protestants, de leur côté, se réunirent en armes, se cantonnèrent dans les provinces du Midi et entrèrent en pleine révolte. Le maréchal d'Ancre, qui était assuré de la faveur de Marie de Médicis, ne parut guère s'émouvoir de cette levée de boucliers; il affecta même plus d'audace et plus d'insolence qu'auparavant; et sous prétexte de venger l'autorité royale, il arma sept mille hommes à ses frais et les

envoya contre les rebelles. Ce dernier acte acheva d'exaspérer les esprits; chacun se récria contre les scandaleux abus qui existaient dans l'administration du royaume, et qui avaient fait du mari d'une femme de chambre venu en France sans aucun bien, un homme assez riche pour lever une armée à ses frais. Des clameurs s'élevèrent de toutes parts contre l'Italien, et une multitude de suppliques furent adressées à la reine pour réclamer l'expulsion de ce misérable.

Marie de Médicis, qui était plus entichée que jamais de la favorite et de son amant, repoussa toutes les réclamations et maintint le maréchal d'Ancre au pouvoir. Celui-ci ne garda plus alors de mesures dans sa conduite à l'égard de ses ennemis comme envers le roi lui-même; il ne se contenta pas de lui enlever toute autorité, il voulut s'assurer de sa personne, lui défendit de sortir de Paris, et ne lui permit aucune distraction, si ce n'est de faire des promenades aux Tuileries; enfin il le traita avec une telle sévérité, qu'il donna lieu d'accréditer le bruit déjà trop répandu qu'il était le père du roi de France.

Pendant que Concini agissait ainsi, les seigneurs confédérés inondaient la France de leurs manifestes contre la régente et contre son ministre, et entraînaient d'importantes défections dans le parti de la cour. Marie de Médicis s'effraya alors de la tournure que prenaient les choses; et pour prévenir de plus grands malheurs pour son cher Concini, elle résolut de gagner à sa cause les principaux membres de la cabale en leur abandonnant une partie des domaines de la couronne et en leur offrant le partage des dépouilles du peuple. Des princes ne pouvaient refuser de semblables pro-

positions; des conférences furent ouvertes pour fixer le prix auquel chacun d'eux mettrait sa soumission, et un traité fut conclu à Sainte-Menehould, le 15 mai 1614.

Mais pour payer ces consciences de gentilshommes il fallait de l'argent, et le trésor était à sec. La régente se hâta donc d'assembler les états généraux pour en obtenir des subsides; et préalablement elle eut soin de faire déclarer le roi majeur par le parlement, afin qu'il ne prit fantaisie à aucun des princes du sang de réclamer la régence. Néanmoins les choses ne se passèrent pas à son entière satisfaction; plusieurs membres des trois ordres portèrent la parole contre la reine et contre son premier ministre; le tiers état surtout se fit remarquer par l'énergie de ses représentations et par les propositions hardies qu'il osa soulever contre les abus de l'autorité royale. La solution fut que les états refusèrent de voter de nouveaux impôts avant que la reine eût justifié de l'emploi des richesses immenses qu'elle avait englouties dans les quatre années de son administration.

Marie de Médicis voyant qu'elle n'avait rien à attendre d'une telle assemblée, la congédia immédiatement, et s'occupa des moyens de se procurer de l'argent d'une autre manière. Elle créa des offices de trésoriers des pensions et les vendit pour dix-huit cent mille francs. Le parlement ayant osé adresser des remontrances à la reine sur le scandale d'une semblable mesure, le duc d'Épernon eut ordre de corriger les vieux conseillers; mais comme il ne pouvait avouer la mission secrète qu'il avait reçue ni faire une provocation sans avoir des motifs plausibles, il attendit une occasion pour agir : cette occasion ne se fit pas attendre.

Un soldat du régiment des gardes ayant été enfermé dans une prison civile du faubourg Saint-Germain, pour avoir tué en duel un de ses camarades, le duc prétendit qu'en sa qualité de colonel général de l'infanterie, il était seul juge de cette affaire, que le parlement lui avait manqué d'égards en empiétant sur ses attributions; et sans autre explication il prit quelques soldats de la compagnie qui était de service au Louvre, il fit briser les portes de la prison et enleva le garde. Le bailli de Saint-Germain adressa immédiatement sa plainte à la cour, qui commit sur-le-champ plusieurs conseillers pour en informer.

Le duc d'Épernon joua l'exaspération, exhala sa colère contre le parlement par d'affreuses menaces; puis, réclamant l'aide des gentilshommes qui étaient présents, il se mit à leur tête et se dirigea vers le palais pour attendre la sortie des conseillers. A la levée de la séance, ceux-ci traversèrent le vestibule, suivant leur habitude, pour se rendre dans une autre chambre et déposer leurs robes. Tout à coup ils sont assaillis par une troupe de furieux, qui les frappent du revers de leurs épées, les terrassent, les foulent aux pieds, déchirent leurs vêtements avec leurs éperons, en blessent même plusieurs, en leur criant que c'était pour leur apprendre à se mêler des affaires de la reine et de ses ministres. Ce trait d'audace étant demeuré impuni, l'insolence des favoris de Marie de Médicis ne fit que s'accroître, et tout plia devant l'autorité du ministre.

Enfin Louis XIII se fatigua d'obéir, et résolut de se soustraire au joug du maréchal d'Ancre et à la tutelle de sa mère; toutefois, comme il n'entra pas dans son caractère de

prendre une détermination énergique parce qu'il manquait de courage pour l'exécuter, il agit sourdement, prépara ses batteries dans l'ombre et ne mit personne dans sa confiance, si ce n'est un de ses compagnons de jeu de paume, le jeune Albert de Luynes, en qui il avait une grande confiance, et dont il fit plus tard son principal ministre.

Ce favori, qui joua un rôle très-important sous le règne de Louis XIII, était d'une famille extrêmement infime; car le cardinal de Richelieu dit, dans ses mémoires, que le père d'Albert de Luynes était simplement un bâtard de maître Guillaume Ségur, chanoine de l'église cathédrale de Marseille; qu'il avait tiré son nom d'une petite maison que cet ecclésiastique possédait sur les bords d'une rivière nommée Luynes, entre Aix et Marseille, et qu'il avait pris le surnom d'Albert de sa mère, qui servait de chambrière au chanoine; que ce bâtard s'étant fait soldat, était parvenu à se faire recevoir archer de la garde, et qu'il s'était acquis une réputation de bretteur pour avoir tué en duel, dans le bois de Vincennes, plusieurs de ses camarades; qu'ensuite il avait obtenu, en récompense de sales services, le gouvernement du Pont-Saint-Esprit, et qu'il s'était marié à une demoiselle de Saint-Paulet, femme adroite et violente; que ce couple ayant amassé un peu d'argent par extorsion, avait fait l'acquisition d'une petite maison appelée Montmirail, d'une chétive métairie nommée Brante, et d'une île que le Rhône avait presque toute rongée, et qu'on nommait Cadnet. Le cardinal ajoute que « tous leurs biens et leurs acquêts pouvaient valoir douze » cents livres de rentes, et qu'aussi ne purent-ils suffire aux » dépenses de la famille lorsque le gouvernement du Pont-

» Saint-Esprit vint à être enlevé au capitaine Luynes. » Ils tombèrent dans une telle misère, que le boucher qui apportait les provisions de la maison refusa de continuer ses fournitures; et comme la femme de l'ancien archer insistait pour qu'il montrât plus de complaisance, il lui répliqua insolument « qu'il n'avait qu'une sorte de marchandise à son service, dont se conservant la propriété, il lui donnerait l'usage, » si bon lui semblait, sans rien demander. » Cette grossière injure valut à celui qui l'avait faite quatre coups de poignard, puis la famille se retira dans la ville de Tarascon. Le capitaine Luynes avait alors trois fils : l'aîné, qu'on appelait Luynes, le second Cadnet, et le troisième Barante. La mère, qui était d'une beauté fort remarquable, ne tarda pas à trouver un protecteur, et fit entrer ses trois enfants chez le comte de Lude en qualité de pages; plus tard, celui-ci les présenta à Henri IV et obtint leur admission à sa cour. A leur début, les trois frères n'avaient qu'un manteau qu'ils portaient à tour de rôle quand ils étaient de service, et vivaient avec une pension de quatre cents écus que la munificence du roi avait accordée à l'aîné en qualité de page de sa chambre.

Dans les devoirs de sa charge, Albert de Luynes eut maintes occasions de plaire au dauphin, soit en partageant ses jeux, soit en lui élevant des pies-grièches. Le jeune prince le nomma d'abord grand fauconnier de France, puis l'éleva à la dignité de premier gentilhomme de la chambre; et enfin, quand sa majorité eut été déclarée, il le combla d'honneurs et de pensions, ainsi que ses frères Cadnet et Barante.

Le crédit du favori de Louis XIII parut si bien établi, que la reine mère et le maréchal d'Ancre en conçurent de l'om-



brage, et résolurent de le séparer du jeune monarque en lui confiant le gouvernement d'Amboise. Ils chargèrent même Sauveterre, premier valet de la garde-robe, de signifier à Luynes qu'il eût à se rendre immédiatement à son poste, s'il voulait prévenir une disgrâce dont lui et ses frères étaient menacés. Sauveterre répondit à Marie de Médicis, en présence de Concini : « Mais, madame, vous avez donc un autre » favori tout prêt pour le roi, dont vous seriez plus sûre que » de Luynes; car vous n'ignorez pas que votre fils est si » faible d'esprit, qu'il faut quelqu'un pour l'amuser comme » un enfant; et s'il venait à choisir un homme plus entrepre- » nant et plus élevé en dignité, vous pourriez vous repentir » d'avoir éloigné celui-ci. »

Ces paroles retardèrent l'exécution du projet qu'avaient formé la reine et le premier ministre d'éloigner Luynes de la cour. Le favori resta donc en possession du monarque et continua à l'amuser en jouant à la paume ou au ballon, en dressant des oiseaux ou bien en l'occupant à des pratiques d'une piété puérile, pour lesquelles Louis avait un penchant déclaré. Peu à peu le favori prit un tel ascendant sur son esprit, que Louis XIII le choisit pour son confident intime dans tous les complots qu'il formait contre la reine et contre le premier ministre. Le projet du mariage du roi avec Anne d'Autriche, fille de Philippe III d'Espagne, n'apporta aucun changement dans la faveur de Luynes; au contraire, sa majesté le désigna pour aller à Bayonne recevoir la future reine des mains des ambassadeurs espagnols, et pour la conduire à Bordeaux, où il l'épousa le 22 novembre 1615, au grand ébahissement du bon peuple, qui croyait à cette époque que

le pire des malheurs pour une nation était que la race des rois vint à s'éteindre.

Cette alliance augmenta encore les divisions qui existaient à la cour; car Anne d'Autriche ayant montré quelque velléité de prétentions au gouvernement du royaume, Marie de Médicis se mit en devoir d'inspirer à son fils de l'éloignement pour sa femme; ce qui ne lui fut pas difficile, vu le caractère sombre, morose, inquiet, défiant de Louis XIII, et surtout en raison de ses habitudes vicieuses et de ses goûts honteux. Le roi s'éloigna de sa jeune épouse et parut la négliger entièrement; celle-ci ne tarda pas à l'accuser d'impuissance et à se dédommager avec des amants des froideurs de son mari.

La reine mère croyant alors n'avoir plus rien à redouter de sa belle-fille, ne se fit aucun scrupule de braver l'opinion publique et de combler Léonore Galigai et le maréchal d'Ancre de tant de faveurs, de dignités et de pensions, qu'il semblait que la reine eût pris à tâche d'enlever au peuple jusqu'à ses dernières ressources pour gorger d'or et d'argent cette famille italienne.

Louis XIII, quoique décidé à enlever le pouvoir à sa mère, hésitait à frapper le grand coup, parce qu'il prévoyait qu'il serait obligé de faire tuer le maréchal d'Ancre pour se séparer de la reine, et qu'il lui répugnait encore de tremper ses mains dans le sang d'un homme qui passait pour son véritable père. Mais un incident, en apparence fort insignifiant, fit taire ses scrupules, et amena la sanglante catastrophe qui devait terminer la vie du favori de Marie de Médicis.

Un jour, Concini jouant au billard avec le roi, et se



trouvant gêné par son chapeau qu'il tenait sous le bras, le mit sur sa tête en disant : « Sire, votre majesté m'excusera » de me couvrir en sa présence. » Louis cessa aussitôt la partie et se retira dans ses appartements en donnant les marques de la plus violente colère.

Le maréchal d'Ancre ne s'abusa pas sur les conséquences qui pouvaient résulter pour lui de cette manifestation du prince; il se rendit en toute hâte auprès de la reine et l'instruisit de ce qui venait de se passer. Marie de Médicis fit appeler aussitôt Léonore Galigai, et discuta avec sa favorite sur les moyens de conjurer l'orage et de mettre le ministre à l'abri du ressentiment de Louis XIII. On ne sait à quel parti s'arrêta la reine; seulement dès le lendemain, jour de la Toussaint, après avoir dîné avec sa mère, le roi se sentit pris de tranchées et de coliques qui durèrent trois jours, et qui ne cédèrent qu'aux antidotes que lui fit administrer le médecin de son favori.

Depuis longtemps Louis XIII avait conçu des soupçons sur l'illégitimité de sa naissance et sur la participation directe qu'avait prise sa mère à l'assassinat de Henri IV. Cette étrange maladie jeta une lueur horrible dans son esprit; il supposa que l'épouse adultère qui avait ordonné le meurtre de son mari pouvait bien empoisonner son fils; il demeura convaincu qu'elle avait formé le projet de se débarrasser de lui pour conserver le pouvoir pendant la minorité de son frère Gaston, qui atteignait à peine sa neuvième année, et qui était placé sous la direction d'une créature du maréchal d'Ancre, le duc de Savary de Brèves. Dès ce moment, il voua une haine implacable à sa mère et ne s'occupa plus que des moyens de lui

enlever le gouvernement du royaume et de se défaire du ministre. L'exécution de ces deux projets n'était pas sans difficultés, car le roi et ses amis étaient constamment surveillés par les espions du maréchal, et si le coup venait à manquer, ceux qui auraient trempé dans le complot étaient assurés d'être décapités.

Cependant Luynes ne recula pas devant le danger, et comme il devait recueillir une partie de l'héritage de Concini, il se chargea de la besogne. Le favori s'adjoignit un de ses frères et un capitaine des gardes nommé l'Hopital-Vitry, et tous les trois décidèrent qu'ils attaqueraient le ministre dans la cour du Louvre, au moment où il sortirait de chez la reine mère. Une première tentative échoua par un malentendu; mais le 24 avril 1617, les mesures furent mieux prises : Louis XIII, sous prétexte d'aller à la chasse, avait fait monter à cheval son régiment des gardes, le seul dont il pût disposer pour soutenir l'entreprise; Vitry se rendit au Louvre avec quelques gentilshommes qui portaient des pistolets sous leurs manteaux, et ils se postèrent sur le pont-levis pour attendre le maréchal d'Ancre; celui-ci arriva, suivant son habitude, avec un nombreux cortège. Les conjurés laissèrent passer tout le monde; puis, lorsque Concini fut dans la cour, Vitry s'approcha de lui, porta la main sur son bras droit pour l'arrêter, et tirant de son pourpoint un pistolet, il le lui déchargea dans la poitrine; en même temps un autre gentilhomme nommé Perray lui déchargea un second pistolet, à bout portant, dans le côté gauche. L'infortuné maréchal tomba roide mort du coup. Les conjurés firent retentir l'air des cris de « vive le roi! » ordonnèrent qu'on fermât

immédiatement les portes du Louvre et que la garde se rangeât en bataille. Louis XIII parut alors à l'une des fenêtres et dit à haute voix : « Grand merci à vous, mes amis, à cette » heure je suis roi ! » Ainsi fut accompli un meurtre que beaucoup de gens qualifièrent de parricide.

Le corps de l'amant de la reine Marie de Médicis, du véritable père de Louis XIII, fut enveloppé dans un manteau, et vers minuit on alla l'enterrer dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois; mais le lendemain le peuple se porta à l'église, et malgré la résistance du clergé, le cadavre fut exhumé, traîné jusqu'au pont Neuf, et cloué à une potence que le ministre avait fait élever pour y pendre ceux qui parlaient contre lui; ensuite on le déchira à coups de dague et d'épée, et les lambeaux sanglants furent jetés à la voirie.

Le parlement de Paris procéda également contre sa mémoire; les conseillers chargés de l'enquête constatèrent que le maréchal d'Ancre, au moment de sa mort, avait dans les poches de son pourpoint une somme de près de deux millions en billets de l'épargne, et dans sa maison plus de deux millions vingt mille livres en argent monnayé; ils reconnurent qu'outre les revenus de sa charge, qui montaient à un million de livres, il avait plus de vingt millions placés en France, à Rome et à Florence; ils constatèrent qu'il avait mis en réserve une somme considérable pour l'acquisition du comté de Montbéliard, où il voulait se retirer; toutes choses qui prouvaient d'une manière irrécusable quelles spoliations avaient été exercées par le favori de la reine-mère.

Louis XIII ne s'en tint pas à la punition du coupable; il poursuivit de sa haine la famille du maréchal d'Ancre, fit

enlever de sa maison, au milieu de la nuit, presque en chemise, Léonore Galigai, sa femme, et la fit enfermer à la Bastille. Le parlement reçut l'ordre de prononcer la peine de mort contre la maréchale; toutefois comme elle n'était en réalité coupable que d'infâmes complaisances et de débauches faites en compagnie de Marie de Médicis, il devenait fort difficile de motiver une sentence sur de semblables accusations. Le roi vint en aide à ses conseillers, et fit accuser Léonore Galigai de judaïsme et de sortilège. Un écuyer de sa maison, nommé Laplace, vendit sa conscience pour un peu d'or, et vint attester que depuis l'arrivée à la cour d'un certain médecin juif nommé Montallo, la maréchale avait cessé d'aller à la messe; que plusieurs fois il l'avait surprise faisant des boules de cire qu'elle avait l'habitude de porter à sa bouche. Son carrossier porta également un faux témoignage, et prétendit qu'il l'avait vue sacrifier un coq dans une église à minuit; or, le procureur général prouva que l'oblation d'un coq était tout à la fois une pratique juive et païenne, et conclut à ce qu'elle fût brûlée vive comme sorcière.

Le parlement montra moins de sévérité; il la condamna simplement à être décapitée. Léonore Galigai écouta sa sentence avec un calme extraordinaire, marcha au supplice sans terreur, sans faiblesse, et mourut avec un courage digne d'une plus belle vie.

Quant à la reine mère, elle se trouvait retenue prisonnière dans ses appartements et hors d'état de pouvoir porter le moindre secours à sa favorite; d'ailleurs la perte de son autorité l'occupait bien plus que le sort de la maréchale; tout son désir était d'approcher du roi pour en obtenir un mo-

ment d'entretien; mais Louis XIII, qui redoutait sa présence et ses reproches, refusait constamment de la voir, lui faisant dire qu'il était trop occupé pour la recevoir, et que Dieu l'ayant fait naître roi, il voulait « gouverner lui-même » son royaume. »

Il était très-vivement excité à n'accorder aucune audience à Marie de Médicis, par Luynes, son favori, qu'il avait créé ministre et qui se trouvait investi, depuis l'assassinat du maréchal d'Ancre, de tous les biens et de toutes les charges de la victime; or, celui-ci craignant qu'une réconciliation entre Louis XIII et sa mère ne bouleversât tous ses plans, obtint du roi qu'elle fût exilée à Blois.

« Après quoi, dit Fontenay-Mareuil, la coutume des » favoris étant de ne vouloir auprès de leurs maîtres per- » sonne qui leur porte ombrage, de Luynes renvoya le Père » Cotton, confesseur du roi et qui l'était aussi de la reine » mère, et donna la place de ce jésuite à un autre hypocrite » de la même société, appelé le Père Arnoux, qui s'était » acquis une grande réputation parmi les prédicateurs. De » Brèves, gouverneur de Monsieur; d'Heurle, premier valet » de chambre du roi; sa nourrice, première camériste de la » reine, et tous ceux qu'il supposait avoir conservé quelque » attachement à Marie de Médicis furent également éloignés » de la cour, et il ne souffrit plus que personne, sans son » autorisation, s'approchât du roi Louis XIII ou lui parlât » en particulier. »

En quelques mois, la fortune de Luynes dépassa celle de l'ancien favori. Le nouveau ministre épousa la fille du duc de Montbazou, une des plus riches héritières du royaume, fit

ériger sa terre de Maillé, située à trois lieues de Tours, en duché-pairie sous le nom de Luynes; et gouverna pour Louis le Juste avec tant d'insolence et de despotisme, que le duc de Bouillon disait publiquement « qu'on n'avait pas » changé de taverne, mais seulement de bouchon; » voulant expliquer qu'on n'avait pas gagné à la mort de l'ancien ministre, et que le duc de Luynes ne valait pas mieux que le maréchal d'Ancre.

Un personnage encore fort obscur, Richelieu, évêque de Luçon, un des amants secrets de la reine mère, qui avait passé de la charge de secrétaire d'état de la guerre et des affaires étrangères à celle des finances, s'aperçut bientôt qu'il devenait suspect au nouveau favori; et pour sortir du mauvais pas où il se trouvait, il offrit au duc de Luynes de se retirer du conseil, où il n'avait siégé que cinq mois, lui fit la confidence de ses relations intimes avec la reine mère, et s'engagea à servir le roi en usant de son influence pour modérer les emportements de Marie de Médicis et prévenir quelque écart.

Luynes accepta les propositions du prélat et lui donna l'autorisation de rester à Blois auprès de la reine; mais il ne fut pas longtemps à reconnaître qu'il avait été la dupe de Richelieu, car il reçut de ses espions plusieurs avis qui le convainquirent des mauvaises intentions du rusé prélat à son égard; il lui intima l'ordre de quitter Blois immédiatement et l'exila dans son diocèse, d'où celui-ci passa dans les états du pape, à Avignon. Toutefois Richelieu ne resta pas inactif; de sa retraite il continua une correspondance avec la reine mère, et la détermina à s'échapper de Blois et à se jeter dans les provinces du Midi pour exciter une guerre civile.

Marie de Médicis suivit les conseils du prélat : une nuit, elle descendit par une échelle de cordes d'une des fenêtres de son appartement, qui était à plus de cent vingt pieds du sol; elle traversa les fossés accompagnée d'une seule de ses femmes, du comte de Brennes, son premier écuyer, de deux exempts de ses gardes; puis elle gagna un carrosse qui était au delà du pont, et qui la conduisit à Montrichard, où le cardinal la Valette l'attendait avec quarante gentilshommes qui l'escortèrent jusqu'à Loches. Dans le trajet, sa petite troupe se trouva renforcée de deux cents chevaux que lui amena le duc d'Épernon; enfin elle quitta la ville de Loches et vint établir sa résidence dans le château d'Angoulême, qui se trouva dès lors le rendez-vous obligé de tous les mécontents du royaume.

Cette fuite de la reine-mère causa un grand trouble à la cour. Luynes, effrayé des conséquences qui pouvaient résulter pour lui du triomphe de Marie de Médicis, persuada au roi que l'intérêt de sa couronne exigeait qu'il réprimât la rébellion dans son principe et avant que les insurgés eussent réuni toutes leurs forces; qu'en conséquence il était d'avis qu'il vînt assiéger la reine dans son château d'Angoulême. Ce conseil fut très-goûté du monarque, mais non de la nation; et le duc de Luynes avait tellement rendu odieux le gouvernement de Louis XIII, que ceux mêmes qui avaient applaudi à l'emprisonnement de Marie de Médicis au Louvre, à son exil à Blois, se prirent à la regretter. De toutes parts on cria au scandale, et l'on approuva hautement le duc d'Épernon de l'appui qu'il avait prêté à Marie de Médicis pour la faire évader de sa prison.

Le favori, ne voulant point affronter l'opinion publique, se décida à ne point employer les moyens violents pour réduire la reine. Il résolut même d'entrer en négociations avec elle; et pour cet objet, il jeta les yeux sur Richelieu, qui était toujours à Avignon, et lui fit proposer sa réintégration dans son secrétariat, avec le chapeau de cardinal en échange de son intervention dans les querelles qui venaient d'éclater. L'évêque de Luçon accepta cette mission, vint trouver Marie de Médicis, la détermina à un accommodement avec son fils, et en traita les conditions de concert avec le duc d'Épernon.

La paix fut rétablie dans le royaume par les négociations appelées le Traité d'Angoulême; mais ce fut pour peu de temps; Luynes ayant refusé de remplir ses engagements envers Richelieu, celui-ci fit rompre les engagements pris par sa royale maîtresse, et la guerre recommença plus vive qu'auparavant; seulement elle avait changé de théâtre, et embrasait le Nord au lieu du Midi.

Tous les ennemis du gouvernement se réunirent à Marie de Médicis, qui se trouva bientôt à la tête d'une armée redoutable. Louis XIII rassembla à la hâte les troupes qui étaient cantonnées dans les environs de Paris et marcha sur Rouen, dont les rebelles avaient pris possession. L'armée royale, qui était trois fois plus nombreuse que celle de Marie de Médicis, n'eut pas de peine à reprendre la ville et même le château. On en vint alors à un second accord; la reine consentit à déposer les armes; Louis XIII publia un décret par lequel il reconnaissait que sa mère n'avait point voulu troubler la tranquillité du royaume, et tous deux se rendirent à Brissac pour signer la paix. Cette nouvelle réconciliation

fut célébrée par des fêtes magnifiques, que le pauvre peuple paya suivant l'habitude; puis il fallut que la mère et le fils songeassent à récompenser les services que leur avaient rendus leurs partisans; les deux majestés puisèrent dans les coffres de l'état, imposèrent de nouvelles taxes sur les malheureux, et payèrent leurs dettes de reconnaissance avec l'or de la nation.

L'ambitieux duc de Luynes se garda bien de laisser échapper l'occasion de monter plus haut encore qu'il n'était; il eut l'audace de demander que la charge de connétable, vacante depuis la mort du maréchal de Montmorency, fût rétablie en sa faveur; et le roi eut la lâcheté d'accorder cette distinction à un homme qui n'avait aucun mérite militaire. Et pour surcroît d'audace, quand Luynes prit possession de sa nouvelle charge, il voulut qu'on suivît le même cérémonial qui avait été observé à l'installation des plus illustres connétales; « et lui, dit Mayenne, qui ne savait pas seulement ce que pesait un glaive, reçut de la main de » Louis XIII, en présence des princes du sang et des grands » du royaume, une épée dont la garde et le fourreau étaient » garnis de diamants d'un prix inestimable. »

Parvenu au faite des grandeurs, le favori, n'ayant plus rien à désirer pour lui-même, se mit à protéger ses parents; il fit un de ses frères maréchal de France, et l'autre duc; il appela auprès de lui tous les membres de sa famille; et ils étaient si nombreux, que le roi ne pouvait s'empêcher de dire qu'il n'avait jamais vu à un seul personnage tant de parents; qu'ils arrivaient à la cour par batelées et sans qu'il y en eût un seul habillé de soie; qu'il n'en était pas de même

toutefois quand ils y étaient installés, et que rien n'égalait le luxe des Luynes. — Le nouveau connétable déployait en effet un faste tellement scandaleux qu'il semblait vouloir insulter à la majesté royale, et qu'on afficha à la porte de l'hôtel qu'il habitait avec ses deux frères, un écriteau avec ces mots: « Hôtel des trois rois. »

Les courtisans redirent la chose à Louis XIII pour exciter sa défiance contre son favori; et comme le monarque était naturellement enclin à la jalousie contre ceux mêmes qu'il avait élevés, il prit de l'ombrage de la puissance dont il avait investi le duc de Luynes, et s'habitua peu à peu à lui témoigner moins de déférence que par le passé. Le connétable s'aperçut facilement que la faveur du maître s'éloignait de lui, et qu'il ne lui restait plus qu'un seul moyen pour se maintenir au pouvoir, celui de susciter des embarras au roi et de se rendre nécessaire. En conséquence, il résolut de troubler le royaume par des guerres de religion; il renouvela les persécutions contre les protestants de France, les poussa à la révolte, et détermina Louis XIII à prendre lui-même le commandement de son armée pour faire rentrer les huguenots dans le devoir.

Cette armée, qui avait le roi pour chef, et qui comptait dans son état-major six maréchaux de France ainsi que bon nombre de grands seigneurs et d'illustres capitaines, ne parvint cependant qu'à prendre d'assaut quelques places de peu d'importance, et échoua complètement au siège de Montauban, que défendait le marquis de la Force. Après trois mois de tranchée ouverte, sa majesté fut obligée de rompre honteusement le blocus de cette ville. Les courti-

sans rejetèrent la faute de cet insuccès sur Luynes et l'accusèrent de présomption. Bassompierre osa même dire au roi, que si le connétable avait voulu suivre ses avis judicieux, l'armée n'aurait pas subi la honte d'un échec; que la France était bien à plaindre d'être gouvernée par un ministre qui ne savait se modérer en rien, qui voulait absorber toutes les richesses de la nation, qui avait réuni dans sa personne les attributions de connétable et de garde des sceaux; et il ajouta méchamment, que si sa majesté n'y prenait garde, son ministre deviendrait si puissant, qu'il ne lui serait plus possible de l'abaisser dans le cas où le salut de l'état l'exigerait.

Louis XIII, dont l'amour-propre était piqué, repartit qu'il saurait bien faire rendre gorge au connétable; et apercevant au même instant le duc de Luynes qui rentrait au palais, accompagné d'une brillante escorte, il continua comme se parlant à lui-même: « Ah! il veut faire le roi! mais il devrait se » rappeler la mort du maréchal d'Ancre. » Ces paroles étaient de sinistre présage. Peu de jours après le connétable expirait empoisonné au camp de Longueville.

« Et cet homme, si grand et si puissant, dit Fontenay- » Mareuil dans ses mémoires, se trouva abandonné de tous » les siens pendant son agonie: à peine y eut-il un de ses gens » qui voulut demeurer auprès de lui. Quand il fut mort, on » emporta son corps pour l'enterrer dans son duché de Luynes; et dans le trajet, on lui donna pour l'escorter, au lieu » de prêtres, des valets, qui jouaient au piquet à chaque relai » pendant qu'on faisait reposer les chevaux. Ses équipages » furent pillés, et il ne resta pas même un drap pour couvrir » son cercueil; il fallut que l'abbé Russelay et un nommé

» Contades se chargeassent des frais de ses funérailles, » quoique ses frères le maréchal de Chaulnes et le duc de » Luxembourg fussent alors à l'armée. »

Aussitôt que Marie de Médicis eut connaissance de la mort du connétable, elle envoya Marillac auprès du roi pour solliciter une entrevue et pour le féliciter d'être affranchi de la tyrannie du favori. Louis XIII fit répondre à sa mère qu'il y avait longtemps qu'il lui tardait d'être délivré de Luynes; qu'à l'avenir il n'aurait ni favori ni connétable, et que son principal soin serait de lui faire connaître qu'il l'avait toujours tendrement aimée.

On jugea par cette réponse que la reine mère allait reprendre l'empire qu'elle avait exercé si longtemps sur son fils; et aussitôt ceux qui redoutaient de se voir exposés au ressentiment de cette femme vindicative s'empressèrent auprès du monarque pour le détourner de sa résolution de voir sa mère. Le prince de Condé, celui qui, pendant les troubles de la régence, avait été le chef des mécontents, et qui, pour ce sujet, avait été privé de ses biens par Marie de Médicis et enfermé à la Bastille, adressa d'énergiques représentations à Louis XIII pour le dissuader de se rendre à Paris, où sa mère l'attendait. Tout fut inutile, le roi persista dans sa détermination; il quitta la Guyenne, rentra dans la capitale, se réconcilia avec Marie de Médicis, et lui donna place au conseil.

La reine mère se servit de son influence pour faire nommer cardinal l'évêque de Luçon, son amant, et voulut même lui obtenir l'entrée du conseil. Pour cette dernière affaire elle eut besoin de toute sa persévérance, car Louis XIII dé-

testait Richelieu; et aux premières ouvertures de Marie de Médicis, il avait dit : « Cessez, madame, d'insister pour » votre protégé, c'est un homme fourbe, débauché, ingrat, » inexorable, cruel et d'une ambition démesurée. » Néanmoins sa persistance écarta les obstacles, et le nouveau cardinal prit place dans le conseil.

Une des causes de cette répugnance extrême de Louis XIII pour Richelieu venait d'un sentiment de jalousie assez singulier : le roi, soit faiblesse de constitution, soit abus des plaisirs contre nature, ou la conséquence de cette habitude honteuse appelée onanisme, dont il avait usé outre mesure, se trouvait dans un état d'impuissance absolue; cependant il se montrait en toutes circonstances fort chatouilleux à l'endroit de l'honneur de sa femme, et poursuivait de sa haine ceux qui montraient quelque empressement auprès d'elle. Or, Richelieu, non content d'avoir la reine-mère pour maîtresse, avait cherché à se faire agréer de la femme de son souverain, et Louis XIII avait d'autant moins tardé à s'apercevoir des poursuites du cardinal, que la jeune reine, ne partageant pas la passion qu'elle avait inspirée, ne se faisait point faute de se moquer du galant prélat et de tourner son amour en dérision.

On s'attendait à la cour que le cardinal de Richelieu, vu les désavantages de sa position, prendrait modestement place au conseil sans chercher à dominer; on reconnut bientôt à quel homme on avait affaire; il se posa comme un maître, et tout lui céda. Le roi le nomma son ministre, soumit sa volonté à la sienne, et pendant dix-huit années parut avoir abdiqué entre ses mains l'exercice de l'autorité souveraine.

Richelieu comprit dès l'abord la mission qu'il avait à remplir; avide de pouvoir, il sentit que pour s'y maintenir il devait exalter la royauté, et que pour grandir la monarchie en France il devait abaisser les puissances étrangères. Ses plans arrêtés, le nouveau ministre se mit à l'œuvre; il commença par écarter ceux qui pouvaient apporter quelque obstacle à l'exécution des vastes projets qu'il avait médités; il força le surintendant la Vieuville, qui lui inspirait quelque crainte, à se démettre de sa charge; et pour prix de ce sacrifice, il l'enferma au château d'Amboise, oubliant toutes les obligations qu'il avait à cet homme d'état. Ensuite il poussa vigoureusement l'affaire de la Valteline; puis, la paix conclue de ce côté, il décida Louis XIII à donner sa sœur Marie-Élisabeth en mariage à Charles I^{er} d'Angleterre, dans l'espoir secret que cette princesse exciterait par son fanatisme assez de troubles dans la Grande-Bretagne pour que ce pays eût à s'occuper de ses propres affaires et ne pût songer à lui susciter des embarras.

Ce fut à cette occasion que le beau duc de Buckingham vint en France en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour ramener à son maître la fille bâtarde de Henri IV, la princesse Marie-Élisabeth. Bien fait de sa personne et magnifique dans son luxe, le seigneur anglais attira tous les regards et devint tellement à la mode, que toutes les grandes dames se disputèrent sa conquête. Anne d'Autriche elle-même ne put se défendre d'un irrésistible entraînement, et reçut dans la couche royale le beau duc de Buckingham, au grand déplaisir de Richelieu, qui nourrissait toujours une passion secrète pour la reine. Néanmoins il n'osa pas découvrir à Louis XIII les

mystérieux amours de sa femme, et ne put empêcher que celle-ci, sous prétexte d'accompagner la nouvelle reine d'Angleterre, ne suivît son amant à Amiens et ne passât plusieurs semaines dans une intimité qui mit un terme à la stérilité d'Anne d'Autriche.

Marie de Médicis, qui était alors réconciliée avec la reine, avait favorisé les désordres de sa belle-fille en simulant une grave maladie et en faisant retarder le départ de l'ambassadeur. Quoique le roi ignorât les intrigues de sa femme, néanmoins il prit de l'ombrage de son séjour prolongé à Amiens, et lui intima l'ordre de revenir à Paris. Il fallut obéir, et le beau duc fut contraint de s'arracher des bras de l'ardente Espagnole et de reprendre le chemin de Londres avec la princesse Marie-Élisabeth, qui chercha, dit-on, à lui faire oublier sa belle-sœur. Elle n'y réussit pas; car Buckingham n'eut pas plus tôt accompli sa mission et conduit la fille de Henri IV à la cour de Charles I^{er}, qu'il revint en France et reparut même au Louvre, où il continua ses intrigues amoureuses avec Anne d'Autriche.

Le cardinal de Richelieu eut connaissance de la présence du duc à Paris, et dans son dépit il songea simplement à faire assassiner son heureux rival. Celui-ci, averti à temps, parvint à se soustraire au poignard des sicaires du prélat, et gagna un port de mer, où il s'embarqua pour l'Angleterre. Néanmoins les dangers qui l'environnaient, les obstacles qui se dressaient entre lui et la reine de France, ne firent qu'accroître son amour au lieu de l'amortir; et résolu à braver tout pour parvenir jusqu'à sa royale maîtresse, il songea à se revêtir d'un caractère officiel qui lui permit de sé-

journer à Paris, et se fit nommer ambassadeur ordinaire auprès de Louis XIII. Déjà il faisait ses préparatifs de départ, lorsqu'il reçut une lettre du monarque français qui l'avertissait que l'entrée du royaume lui était interdite. Buckingham reconnut que le coup partait du cardinal-ministre, et dans sa colère, il jura de se venger de Richelieu, et se ligua avec les protestants pour faire une invasion sur le territoire de France.

Quant à la reine Anne d'Autriche, elle avait secrètement mis au monde un enfant mâle qui, dans l'ordre habituel des choses, eût dû être proclamé fils de Louis XIII et reconnu son successeur immédiat; mais comme le roi était impuissant, et que d'ailleurs il se tenait toujours éloigné de sa femme, elle n'osa pas s'exposer aux fureurs de sa jalousie, et préféra soustraire aux regards le fruit de ses amours avec le duc de Buckingham. Beaucoup d'historiens prétendent que cet enfant est celui dont parlent les annales de la Bastille, sous le nom de l'homme au masque de fer. Après son accouchement, elle se jeta dans de nouveaux désordres, s'abandonna aux caresses incestueuses du jeune Gaston d'Orléans, frère du roi, et se mit à la tête d'une conspiration qui avait pour but de faire descendre du trône l'atrabilaire Louis XIII pour y placer Gaston.

Parmi les conjurés, indépendamment des deux reines, se trouvait Marie de Rohan, la veuve du duc de Luynes, qui s'était remariée au duc de Chevreuse, femme aussi célèbre par ses débauches que par sa beauté. Son intimité avec Anne d'Autriche, la haine qu'elle portait au cardinal-ministre, dont elle avait été la maîtresse et dont il s'était fatigué, la portèrent à employer toute l'adresse de ses séductions pour

gagner à son parti Henri de Talleyrand, comte de Chalais, maître de la garde-robe de Louis XIII et favori de ce prince. Elle y réussit, et bientôt elle prit sur son nouvel amant un ascendant tel, qu'il n'osa rien lui refuser, et qu'il entra dans tous les complots formés contre le cardinal-ministre, pour le faire renvoyer de la cour, et pour rendre l'exécution de leurs projets plus facile en éloignant du roi un homme dont ils redoutaient la vigilance et la pénétration. Le maréchal d'Ornano, gouverneur de Gaston, fut également initié à la conjuration, puis beaucoup d'autres seigneurs; « enfin elle » devint si grande, affirme Richelieu lui-même dans ses mémoires, que non-seulement les deux reines, les princes du sang, les grands officiers de la maison du roi, les princesses, les dames de la cour et les huguenots, mais encore les Hollandais, les Danois, le duc de Savoie, l'Angleterre et l'Espagne en étaient. »

Le cardinal-ministre ne tarda pas à deviner où voulaient en venir ses ennemis, et pour leur enlever tout espoir de réussite, il engagea le roi à marier Gaston d'Orléans avec mademoiselle de Montpensier, et pressa l'accomplissement de cette union avec l'activité qu'il apportait dans tous les projets qui importaient à sa politique.

Comme ce mariage renversait toutes les prévisions des conjurés, et comme ils connaissaient trop bien le cardinal pour savoir qu'il leur serait impossible de faire plier cette volonté de fer, ils résolurent d'en finir avec lui et de l'assassiner dans sa propre maison de Fleury. Henri de Talleyrand s'engagea même à lui porter le premier coup, et fit fabriquer un poignard pour le frapper.

Tout était prêt pour cette grande affaire, et il semblait impossible que le cardinal de Richelieu parvînt à parer le coup, lorsque la veille du jour fixé pour l'exécution, le comte de Chalais eut l'imprudence de faire part au commandeur de Valençay de ce qui se passait, afin de s'assurer son concours dans l'accomplissement du meurtre. Celui-ci vint révéler immédiatement au ministre le complot qui se tramait contre sa personne : Richelieu, sans perdre de temps, courut également instruire le roi du danger où il se trouvait, et en obtint l'autorisation de prendre telles mesures qu'il jugerait nécessaires pour arrêter la conspiration.

Par les ordres du cardinal, le gouverneur de Gaston d'Orléans, le maréchal d'Ornano, fut immédiatement arrêté et empoisonné dans sa prison; le duc de Vendôme fut également arrêté; et un grand nombre de seigneurs, compromis dans cette affaire, furent conduits à Vincennes ou à la Bastille. Le jeune Gaston fut en outre contraint de se marier sur l'heure avec mademoiselle de Montpensier; toutefois, le ministre, qui ne perdait pas de vue qu'un jour le prince pouvait être appelé à régner, adoucit singulièrement sa punition en lui faisant donner en apanage les duchés d'Orléans et de Chartres, le comté de Blois, la seigneurie de Montargis et une pension d'un million de livres, pendant que sa femme lui apportait en dot la souveraineté de Dombes, la principauté de la Roche-sur-Yon, les duchés de Montpensier, de Châtellerault et de Saint-Fargeau, plusieurs terres ayant titres de marquisats, comtés, vicomtés et baronnies. La maison du frère du roi fut établie presque sur le pied de celle du monarque; il eut des gardes françaises et des gardes suisses,

qui marchaient devant lui tambour battant, ainsi que cela avait lieu pour Louis XIII lorsqu'il habitait Paris.

Le comte de Chalais ne fut pas à beaucoup près aussi bien traité que Monsieur; et quoique dans ses interrogatoires il eût prouvé qu'il n'avait agi qu'à l'instigation d'Anne d'Autriche, de la reine mère et de Gaston, il ne put avoir la vie sauve, et il fut condamné à la peine de mort. Sa mère obtint seulement qu'on épargnerait au coupable les horreurs de la question extraordinaire, et qu'on atténuerait les dispositions infamantes du jugement en le décapitant derrière les murs de la prison de Nantes.

Le jour de l'exécution, quelques-uns de ses amis firent cacher le bourreau pour retarder son supplice, dans l'espoir que ce délai permettrait de tenter un dernier effort sur le monarque pour sauver l'infortuné; mais le cardinal, qui ne voulait pas que sa vengeance lui échappât, fit sortir des cachots un malfaiteur qui, pour se racheter de sa condamnation, consentit à remplir l'office d'exécuteur; et comme il n'avait pas l'habitude de se servir d'une épée, on l'arma d'une doloire, sorte d'instrument de tonnellerie qui sert à unir le bois, et avec lequel il frappa trente-quatre fois l'infortuné Chalais, avant de lui séparer la tête du corps!

L'implacable ministre ne se contenta pas d'avoir fait punir les principaux coupables, il voulut encore se prémunir contre le retour de semblables dangers; et, dans ce but, il chercha à se faire un appui du roi en lui inspirant des craintes exagérées sur sa propre sûreté, et en l'habituant à le regarder comme sa sauvegarde contre les périls domestiques. Il obtint qu'une suite, composée de deux compagnies de cavalerie et

de deux cents mousquetaires à pied, fût attachée à sa personne, et que cette troupe servît dans le palais par quartiers comme dans la maison du roi. Ensuite il sollicita et obtint la grande maîtrise et la surintendance générale de la navigation de France; puis il détermina le roi à supprimer la charge d'amiral ainsi que celle de connétable, et à lui confier l'administration absolue du royaume. Tout plia alors devant lui. Le prince de Condé, qui était compromis dans la conjuration de Chalais, fut forcé de faire sa soumission au cardinal; la duchesse de Chevreuse, qui s'était d'abord réfugiée en Lorraine, fut condamnée à l'exil et pourchassée si vigoureusement par les agents de Richelieu, qu'un jour elle fut obligée de passer la Somme à la nage afin d'échapper aux poursuites; elle gagna enfin Calais et passa en Angleterre.

Gaston fut environné d'espions, qui rendirent compte jour par jour de toutes les actions de ce prince. Anne d'Autriche et la reine mère devinrent également l'objet d'une surveillance tellement active, qu'il leur fut impossible de rien entreprendre pour secouer le joug de fer du cardinal-ministre. Mais au moment où il se croyait le plus assuré contre tous les événements, il lui surgit un embarras qu'il n'avait point prévu. La femme de Gaston devint enceinte; et comme l'état d'impuissance du roi était universellement reconnu, tous les regards se portèrent sur le jeune prince en qui semblait devoir se perpétuer la race royale.

Richelieu, comprenant que la naissance d'un fils de Gaston était le signal de sa chute, ne pouvait dissimuler les sentiments de colère qu'excitait en lui la vue de Madame, qui « chaque jour venait au Louvre, dit le duc d'Orléans dans

» ses mémoires, faire parade de son ventre, et annoncer hautement qu'elle allait avoir un fils qui tiendrait la place du dauphin. »

Louis XIII partagea la jalousie dont son ministre était dévoré, et se prit à exéquer son frère à tel point, que la haine l'emportant sur le soin de son propre honneur, il osa exprimer le souhait que la reine lui donnât un bâtard qui vînt détruire les espérances du duc d'Orléans. Il ne fut pas nécessaire toutefois de recourir pour le moment à cet expédient; la femme de Gaston accoucha d'une fille et mourut trois jours après.

On accusa le cardinal et le roi d'avoir fait empoisonner la princesse afin de n'avoir pas à redouter les conséquences d'une nouvelle grossesse; et ce qui vint corroborer cette opinion, c'est que sa majesté défendit à son frère de contracter un nouveau mariage. Du reste, par forme de compensation, on l'autorisa à entretenir autant de maîtresses et de mignons qu'il pourrait lui convenir de le faire. Gaston se soumit très-docilement aux conditions qui lui étaient imposées, se livra à tous les débordements; et pour se consoler de n'avoir aucune autorité dans l'état, il créa dans son palais un royaume imaginaire, où les courtisans étaient tenus à ne dire que des sottises ou des propos licencieux. Ce singulier empire était gouverné par un conseil appelé « le conseil de la vaurienne-rie, » où l'on mettait en délibération des sujets de luxure, des propositions d'orgies et des initiations de nouveaux adeptes, grands seigneurs ou nobles dames. Le comte Moret en était le grand prieur, l'abbé de la Rivière, le grand monacal, et le poète Patris un des grands vicaires.

Richelieu et Louis XIII applaudirent à ces désordres, qui empêchaient Gaston d'Orléans de s'occuper des affaires du gouvernement; et pour le tenir de plus en plus sous leur dépendance, ils développèrent chez lui la fatale passion du jeu, et lui donnèrent autant d'or qu'il en voulut pour combler les pertes énormes qu'il faisait chaque jour.

Cependant la reine-mère n'avait pas renoncé à l'espoir de reconquérir le pouvoir, et cherchait à négocier un nouveau mariage pour Gaston, afin de diminuer l'influence du ministre. Mais toutes ses démarches à ce sujet furent traversées par le rusé cardinal, qui non content de faire avorter ses projets, chercha encore à entretenir la nation dans l'idée que le roi pouvait avoir des enfants, et commanda par prévoyance des neuvaines solennelles dans tout le royaume. On raconte qu'à cette occasion le duc d'Orléans, qui depuis longtemps avait cessé toutes relations intimes avec Anne d'Autriche, l'ayant rencontrée à sa sortie d'une église où l'on avait célébré un service pour sa fécondité, lui dit fort gaiement: « Madame, vous venez de solliciter votre juge contre moi; je consens à être damné si vous gagnez le procès, pourvu que monsieur le cardinal ni aucun autre de la ville ou de la cour ne prenne la place du roi. »

Marie de Médicis ne prit pas la chose aussi légèrement que son fils; elle comprit que Richelieu avait fait consentir Louis XIII à accepter pour héritier le premier bâtard que lui donnerait sa femme, afin de conserver l'exercice de l'autorité; et sa haine contre le cardinal en devint d'autant plus violente, que celui-ci s'était fait donner par le roi des lettres patentes de premier-ministre, titre que personne avant lui

n'avait porté en France. Richelieu ne fit nulle attention aux éclats de ressentiment de son ancienne maîtresse, et ne craignit pas de quitter la cour après la prise de la Rochelle et de se rendre à l'armée d'Italie en qualité de lieutenant du roi, avec des pouvoirs si étendus, qu'au dire des courtisans, Louis XIII n'avait retenu que la faculté de guérir les écrouelles, vertu dont prétendaient jouir les rois de France depuis saint Louis.

S'il faut en croire les historiens du temps, le cardinal marchait à la tête des troupes, vêtu en général d'armée, avec la cuirasse et l'épée; mais la peste qui éclata alors dans les pays qui avoisinaient les Alpes, l'empêcha de pousser vigoureusement la guerre, et bientôt il se vit même contraint d'écrire au roi qu'il vînt le rejoindre pour ranimer le courage des troupes. Louis XIII obéit au ministre, créa son frère lieutenant-général du royaume en son absence, et accourut à l'armée d'Italie. Il n'y fit pas un long séjour; la crainte de succomber au fléau le détermina à quitter le camp et à rentrer en France. Soit l'influence du climat, soit la conséquence de ses frayeurs, Louis XIII, à peine arrivé à Lyon, tomba gravement malade et ne put continuer sa route; les deux reines, averties aussitôt de la position du roi, se rendirent auprès de lui pour le soigner. Marie de Médicis et Anne d'Autriche profitèrent de l'ascendant qu'elles exerçaient sur le moribond pour lui arracher la promesse d'éloigner son ministre. Louis XIII, qui se voyait à la merci de ces deux femmes, n'osa rien leur refuser; il parut avoir oublié ses anciennes haines, et promit sur l'hostie de leur donner satisfaction, dès que la guerre d'Italie serait terminée.

Les deux reines n'agissaient pas seules contre le cardinal; les courtisans délibéraient ouvertement sur le parti qu'on aurait à prendre à l'égard de Richelieu, dans le cas où le roi viendrait à mourir. Le maréchal de Marillac proposait de l'assassiner; le duc de Guise voulait qu'on l'exilât; Bassompierre demandait pour lui une prison perpétuelle. De son côté, le cardinal, qui était venu à Lyon dès qu'il avait été instruit de la gravité du mal, ne paraissait plus avoir grande confiance dans l'avenir, et avait déjà fait disposer des relais pour gagner Avignon au premier moment.

Cette précaution devint inutile, Louis XIII se rétablit et fut bientôt en état de se rendre à Paris. Néanmoins Richelieu n'était point sans éprouver de sérieuses inquiétudes sur les déterminations ultérieures du roi, et sur la nature de ses sentiments à son égard; il chercha pendant le voyage à regagner les bonnes grâces de la reine-mère, et mit tout en jeu pour la rattacher à sa cause. Marie de Médicis demeura inflexible; et dès que la cour fut rentrée à Paris, elle somma le roi de tenir le serment qu'il lui avait fait dans sa dernière maladie, de renvoyer le ministre.

Louis XIII, ainsi que font ordinairement les hommes faibles et pusillanimes, n'osa pas prendre une résolution énergique; il ne voulut ni mécontenter sa mère ni chasser le cardinal; il essaya de justifier Richelieu des accusations que portaient les deux reines contre lui; il implora en sa faveur le pardon de Marie de Médicis, et se mit à deux genoux devant elle pour qu'elle n'exigeât pas son renvoi.

Indignée de tant de lâcheté, la reine-mère se retira dans ses appartements, et sur l'heure même fit justice du cardinal

en ce qui dépendait d'elle. Le surintendance de sa maison fut enlevée à Richelieu; la marquise de Combalet, une de ses dames d'honneur, qui était la nièce chérie du ministre et qui passait pour sa maîtresse, fut chassée du palais; les capitaines des gardes, et tous les domestiques placés par le surintendant reçurent également leur congé. Le cardinal au lieu de s'emporter en menaces et en injures, eut recours aux supplications et vint se jeter aux pieds de la princesse. Comme le roi entra en ce moment chez sa mère, celle-ci l'apostropha rudement, et ajouta en s'adressant à son fils : « Voyez ce prêtre cafard et hypocrite, admirez avec quelle bassesse il s'humilie pour se faire pardonner son impudeur; allez, croyez-moi, chassez de votre présence ce misérable qui feint un grand attachement à votre personne et qui n'aime en vous que votre couronne; » puis d'un signe elle indiqua la porte au premier ministre.

Quand Marie de Médicis fut seule avec Louis XIII, elle essaya un dernier effort pour fixer l'irrésolution de son fils; Richelieu ne lui en donna pas le temps; remis de son trouble, il sentit le danger où il s'exposait en abandonnant le roi aux suggestions de sa mère, se repentit d'avoir cédé la place et voulut revenir sur ses pas; mais les huissiers, qui déjà avaient reçu des ordres de la reine mère, refusèrent de le laisser pénétrer auprès de Louis XIII; alors il fit un détour et arriva au cabinet de sa majesté par une petite chapelle dont on avait oublié de fermer la porte. A sa vue, Marie de Médicis entra dans un état d'exaspération extraordinaire, elle l'accabla d'injures et d'outrages, et toute baignée de larmes, elle demanda à son fils s'il serait assez dénaturé pour préférer « un

valet à sa mère. » Louis XIII, que cette scène fatiguait beaucoup, garda le silence, sortit sans jeter les yeux ni sur Richelieu ni sur la reine, et partit immédiatement pour Versailles. Le cardinal se crut perdu, et revint à son hôtel pour faire ses préparatifs de départ.

La disgrâce du premier ministre paraissait certaine; le triomphe de la reine-mère semblait assuré, déjà tous les courtisans se pressaient en foule dans les salons du palais du Luxembourg, qui était la demeure de Marie de Médicis, lorsqu'un ami de Richelieu, le duc de Saint-Simon, inspira au roi l'idée de revoir encore une fois le cardinal avant de le renvoyer. Celui-ci, averti de ce désir du monarque, vole à Versailles, cause avec le roi, fait de nouvelles protestations de son dévouement à sa personne, et mène ses affaires avec tant d'adresse, qu'il reprend tout son ascendant et devient plus en faveur que jamais. Ainsi la reine-mère se trouva perdre la partie pour avoir négligé de pousser un verrou et de suivre son fils à Versailles.

Ce jour fut nommé la journée des dupes, à cause du grand nombre des courtisans qui s'étaient laissés entraîner dans le parti de la reine, et qui eurent fort à regretter de s'être prononcés contre le cardinal; le garde des sceaux Marillac fut envoyé en exil pour le reste de sa vie; son frère, le maréchal de France, fut privé de son commandement de l'armée d'Italie, et banni du royaume; enfin tous les amis de la reine-mère et ceux qui avaient trempé dans le complot furent sévèrement punis. Marie de Médicis elle-même fut plus que jamais entourée d'espions qui étaient chargés de rendre compte de ses moindres démarches; et Richelieu, pour ne pas oublier le

plus petit renseignement, mettait par écrit, jour par jour, les avis, les mots, les bruits qu'il recueillait par lui-même ou par ses agents. Ces notes, qui sont pour la plupart de sa main et qu'il ne destinait pas à voir le jour, ont fort heureusement échappé à la destruction, et sont passées à la postérité sous le nom de « Journal fait pendant le grand orage de la » cour. » Ce journal peut être regardé comme un chef-d'œuvre de ruses et d'adresse parmi les archives de la police, si riches en infamies de toute nature.

Cependant, à la sollicitation du roi, Marie de Médicis et le cardinal gardèrent les apparences d'une réconciliation trompeuse; la princesse reprit séance au conseil, et fit même publiquement l'éloge du ministre; mais dans l'ombre, l'Italienne méditait sa vengeance. Par ses conseils, Gaston, qui avait déclaré se soumettre aux volontés du roi et reconnaître combien le cardinal était utile au service du prince et au bien de l'état, changea subitement d'allures et de conduite; un matin il se rendit chez Richelieu, accompagné de douze de ses gentilshommes, et annonça au ministre qu'il lui retirait la parole qu'il lui avait donnée de ne rien tenter contre sa personne; qu'il voyait en lui l'ennemi de la reine-mère, qu'en conséquence il ne se ferait pas faute de le punir; et que malgré le caractère de prêtre dont il était revêtu, il lui ferait sentir qu'il était mal venu de s'en prendre à de si grands personnages que lui et sa mère.

Les gestes et les regards qui accompagnèrent les menaces de Gaston, l'air insolent des gentilshommes qui composaient sa suite, remplirent de terreur l'âme de Richelieu; et aussitôt que le prince fut sorti, il accourut auprès de Louis XIII

pour lui rendre compte de ce qui s'était passé. Le roi appela immédiatement son frère au Louvre, le réprimanda vertement de l'audacieuse visite qu'il avait faite à son ministre, et lui signifia que dans la lutte qu'il lui avait annoncée il servirait de second au cardinal et qu'il le protégerait contre tous ses ennemis.

Gaston, qui était d'une remarquable lâcheté, redoutant quelque tentative d'empoisonnement ou d'assassinat sur sa personne de la part du roi ou du cardinal, quitta la cour le jour même et se retira dans la ville d'Orléans, qu'il fit soulever en sa faveur. Ensuite il manda ses compagnies d'ordonnance, convoqua la noblesse de son gouvernement, fit des achats d'armes et de munitions de guerre, ordonna des levées de troupes dans le Maine, en Normandie et dans le Limousin, afin de former une armée qui le mit en état de s'emparer des passages de la Loire et de fomenter une guerre civile dans les provinces du centre et du midi.

A la cour, Marie de Médicis ne craignit pas de dire ouvertement qu'il était malheureux que Gaston, le jour de sa visite au cardinal, ne l'eût pas frappé de son poignard, que tout eût été fini, et que la bonne harmonie aurait immédiatement été rétablie entre les deux frères et les deux reines. D'après les paroles de la mère du roi, Richelieu comprit que la haine de ses ennemis était implacable et qu'il ne devait attendre d'eux ni grâce ni merci. De son côté, il résolut de ne plus garder de réserve envers eux, et profitant de son ascendant sur Louis XIII, il détermina le monarque à faire emprisonner sa mère.

Le projet présentant quelque difficulté à Paris, le roi tendit

un piège à Marie de Médicis, fit un voyage avec elle au château de Compiègne et en repartit pendant la nuit, laissant la reine-mère sous la garde du maréchal d'Estrées et d'un officier nommé la Ville-aux-Clercs. « En même temps, dit Richelieu, on fit commandement à la princesse de Conti et aux duchesses d'Ognano, d'Elbeuf et à la connétable de Lesdiguières, de se retirer chacune dans leurs terres. Vautier, médecin de Marie de Médicis, le plus dangereux instrument de la faction, fut envoyé à la Bastille, où vint le lendemain le maréchal de Bassompierre, que la princesse de Conti avait attiré à ce parti, et l'abbé de Foix, qui faisait métier d'être dans toutes les intrigues de la cour. Après quoi, sa majesté écrivit aux parlements et aux gouverneurs des provinces, pour leur donner connaissance des justes raisons qui l'avaient obligée d'en user de la sorte, et leur commander de se tenir au repos. »

L'explication de toute la conduite de Louis XIII dans cette affaire, est que ce prince sentant son incapacité pour gouverner le royaume, jugeait moins dangereux pour sa vie d'être sous la dépendance d'un ministre que sous celle de sa mère ou de son frère. Sa majesté ne s'arrêta pas à l'emprisonnement de Marie de Médicis, elle envoya des troupes contre Gaston et l'obligea de se retirer successivement d'Orléans, de Dijon, et de se sauver avec les ducs de Bellegarde et d'Elbeuf jusqu'en Lorraine. Le duc de cette province, qui avait personnellement à se plaindre du cardinal relativement aux limites et enclaves de ses états dans les trois évêchés, écouta favorablement la proposition d'une ligue contre le ministre et celle d'un mariage à conclure entre Gaston et sa sœur.

Le roi envoya immédiatement de nouvelles garnisons à Dijon, à Auxonne, à Bellegarde et à Saint-Jean de Losne, et publia un édit qui déclarait atteints et convaincus du crime de lèse-majesté les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde, de Rouanès, le comte de Moret, le président Coigneux Puy-Laurens, le Père Chanteloup, le nouvel intendant de sa nièce, et tous ceux qui avaient été liés d'amitié avec son frère ou qui étaient sortis avec lui du royaume. En conséquence de cet arrêt, leurs fiefs furent réunis au domaine, leurs biens confisqués, leurs titres éteints et des poursuites exercées contre leurs personnes. Dans l'intervalle, Marie de Médicis s'était échappée de Compiègne et avait pris le parti de quitter la France pour se retirer à Bruxelles. Son évasion avait été suggérée ou facilitée par le cardinal lui-même, qui, par cet expédient, se trouvait débarrassé de sa plus redoutable ennemie; et ce qui contribue à justifier cette opinion, c'est qu'en apprenant sa fuite il ne fit paraître aucun mécontentement, et dit simplement « que la sortie de la reine et celle de Monsieur étaient pour le royaume comme une purgation salutaire. »

Dès ce moment Richelieu devint l'arbitre de la cour; personne, sans son aveu, ne conserva d'accès auprès de Louis XIII; Anne d'Autriche fut confinée dans ses appartements; le cardinal intercepta les lettres que lui écrivait sa dame d'atour, la comtesse de Fargis; et, sans égard pour la reine, il se servit de cette correspondance intime pour faire juger la comtesse par une chambre de justice. Quand le premier ministre n'eut plus à s'occuper de ses ennemis, il songea à former un entourage au taciturne Louis XIII pour lui faire oublier entièrement les personnes qu'il avait éloignées

de lui. Son éminence lui donna entre autres une belle jeune fille, mademoiselle de Hautefort, non pas en qualité de maîtresse, car le pauvre sire ne pouvait aimer des femmes que l'espèce, mais comme amie et pour lui tenir compagnie.

Quelques historiens ont prétendu que malgré son bigotisme apparent et son impuissance absolue, Louis XIII se plaisait à user de grandes privautés avec elle, et cherchait à se faire illusion sur les ardeurs insensées d'une imagination corrompue. D'autres écrivains contestent cette allégation, prétendant que les amours de Louis XIII avec son amie étaient purement spirituels, d'âme à âme, qu'il ne se permettait rien qui fût contraire aux strictes lois de la bienséance; et pour mieux faire ressortir la chasteté du roi, ils citent une anecdote extrêmement hasardée, qui est d'autant plus mal choisie, qu'en admettant qu'elle fût concluante pour détruire l'accusation d'homme vicieux portée contre le monarque, elle n'en servirait pas moins à établir que la reine faisait bon marché de l'honneur de son mari et ne s'inquiétait guère de lui donner des bâtards.

Ils racontent que mademoiselle de Hautefort, étant devenue tout à la fois la mignonne et la confidente d'Anne d'Autriche, se chargeait des lettres de la reine pour ses amants et réciproquement de ceux-ci pour la princesse; qu'un jour Louis XIII entra dans l'appartement de sa femme au moment où elle achevait de lire un billet dont elle avait de bonnes raisons de lui faire un mystère, et qu'elle le remit précipitamment à la favorite. Sa majesté, intriguée par le mouvement de la reine, réclama le billet à mademoiselle de Hautefort, et sur son refus il essaya de le lui enlever; tous deux

se débattirent assez longtemps sur le ton du badinage; enfin mademoiselle de Hautefort, fatiguée de la lutte, mit le billet dans son sein, et le jeu en resta là, Louis XIII n'ayant pas osé prendre cette lettre dans l'endroit où l'espiègle demoiselle l'avait placée.

Pendant que le roi s'occupait d'intrigues d'alcôve, le cardinal poursuivait les partisans de Marie de Médicis et de Gaston avec un acharnement cruel, établissait un tribunal extraordinaire pour instruire le procès du maréchal de Marillac, l'un de ceux qu'il redoutait le plus; et malgré les remontrances du parlement, transformait sa propre maison de Ruel en prison d'état, et faisait juger son ennemi dans une des salles du palais par une commission de vingt-quatre membres, tous désignés par lui. Cependant les accusations qui pesaient sur Marillac étaient tellement invraisemblables et dénuées de toute espèce de preuves, que la condamnation ne fut prononcée qu'à la majorité d'une voix.

Richelieu était si peu assuré du résultat de ce procès, qu'il ne put s'empêcher de témoigner sa joie en apprenant la condamnation à mort, et qu'il s'écria: « Vraiment nous devons » reconnaître que Dieu donne aux juges des lumières qu'il » refuse aux autres hommes, car j'avoue que, tout en dési- » rant me débarrasser de ce satané maréchal, je n'avais pas » vu comme eux les preuves de ses méfaits! » L'infortuné Marillac n'eut que trois jours pour se préparer à mourir, et le 10 mai 1632 il eut la tête tranchée. La seule grâce que le roi accorda à sa famille fut de permettre qu'on élevât l'échafaud sur le dernier perron de l'hôtel de ville, pour lui éviter la honte d'être conduit au supplice dans une charrette.

Pour déterminer la condamnation de cet infortuné, le cardinal avait fait valoir des accusations de péculat, allégations d'autant plus ridicules qu'elles étaient formulées contre un homme dont la fortune ne s'élevait pas à cent mille écus, et par un ministre qui habitait une somptueuse demeure où le roi et la reine avaient leurs appartements, comme à Fontainebleau ou au Louvre; par un ministre qui avait transformé le village de Richelieu en une cité, favorisée de privilèges de toutes sortes, d'un collège royal, et d'une académie destinée à l'éducation de la noblesse; enfin par un ministre qui possédait des richesses si considérables, qu'il pouvait dépenser annuellement pour sa propre maison jusqu'à dix millions, somme exorbitante, surtout pour l'époque.

Richelieu était arrivé à l'apogée de sa fortune; il réunissait en sa personne les dignités de cardinal, de duc et pair, de grand maître de la navigation, de gouverneur de Bretagne, de premier ministre, indépendamment des titres d'un grand nombre de terres, de domaines, d'abbayes ou de bénéfices qu'il s'était attribués; néanmoins son orgueil de prêtre ne se trouvait pas encore satisfait; il semblait impatient de n'être qu'un ministre, et parfois on l'entendait accuser le sort de ne pas l'avoir fait asseoir sur un trône. Aucun roi n'eût été, en effet, plus digne que lui de porter une couronne: perfide, cruel, implacable, il possédait toutes les qualités qui font les grands princes; et certes son pied n'eût pas chancelé en marchant dans le sang.

Malgré les proscriptions du cardinal, Marie de Médicis n'en travaillait pas moins à le renverser du pouvoir; et de son côté, Gaston rassemblait des troupes à Nancy, où il

s'était retiré pour tenter une invasion en France et forcer le roi à renvoyer son ministre. Avant d'entrer en campagne, le duc d'Orléans eut soin de se faire précéder par un manifeste fort remarquable qui était adressé au roi et au parlement. Le prince accusait Richelieu d'affreux déportements, de crimes exécrables; il l'appelait prêtre scélérat et impie, puis il formulait ainsi ses principales accusations: « Sire, ce » tyran formidable force votre parole, dispose de votre seing, » de votre sceau et de vos armes malgré vous; il dépense en » un jour six fois plus dans sa maison que vous ne faites dans » la vôtre; et pendant qu'il dévore deux cents millions arrachés aux peuples, voyez ce qui se passe dans le royaume. » Un tiers à peine de vos sujets mange du pain ordinaire; un » autre tiers ne vit que de pain noir mêlé d'orge et d'avoine, » et le dernier tiers ne se nourrit que de glands, d'herbes » et de racines, comme les bêtes. J'ai vu ces misères et j'en » ai été effrayé; mais ce qu'il y a de plus terrible pour votre » couronne, c'est que la noblesse se trouvera bientôt réduite » aux mêmes extrémités.

» Ne vous apercevez-vous pas qu'il dépouille les familles » nobles de leurs biens et de leurs privilèges, sous prétexte » d'augmenter votre pouvoir; tandis qu'au contraire il travaille à agrandir sa propre puissance? Ne voyez-vous pas » qu'un nombre considérable de vos places se trouve sous » sa domination; ne possède-t-il pas le comté de Brouage, » les îles d'Oléron, de Ré, les villes de la Rochelle, de » Saumur, d'Angers, de Brest, d'Amboise, du Havre, de » Pont-de-l'Arche, de Pontoise et tant d'autres encore? N'est-il » pas le maître de la Provence, de la citadelle de Verdun?

» N'a-t-il pas une armée de mer, d'immenses trésors et des
 » gardes attachés à sa personne? Ne tient-il pas toutes les clefs
 » de la France dans ses mains? N'a-t-il pas transformé les
 » prisons en sépultures pour y ensevelir vos véritables ser-
 » viteurs et tous vos sujets? votre mère, votre épouse et
 » moi-même, n'avons-nous pas été déclarés coupables de
 » crimes de lèse-majesté, parce que nous refusions d'obéir
 » aux ordres de votre ministre?..... »

Ce manifeste causa une grande sensation en France; le parlement nomma une commission pour qu'il fût informé sur les accusations portées contre le cardinal Richelieu; en même temps, Gaston, aidé du duc de Lorraine, dont il devait épouser la sœur, leva une armée de douze mille fantassins et de cinq mille hommes de cavalerie, et grâce aux sommes considérables que l'infante, gouvernante des Pays-Bas, lui avait envoyées, il se trouva en état d'acheter la défection des gouverneurs de Calais et de Verdun. Toutes ces accusations et tous ces préparatifs n'effrayèrent point Richelieu; il fit imposer silence au parlement par le roi. Sur un simple soupçon que les gouverneurs de Verdun et de Calais étaient en correspondance avec le prince, il fit décapiter le premier et emprisonner le second; ensuite il envoya demander au duc de Lorraine des explications sur sa conduite. Celui-ci voyant l'orage prêt à fondre sur ses provinces, et ayant eu le temps de juger que Gaston n'avait ni l'audace ni les talents nécessaires pour exécuter une grande entreprise, désavoua le projet de mariage de sa sœur, et affirma que l'armement fait dans ses provinces était destiné à venir au secours de l'empereur contre le roi de Suède. Alors le car-

dinal somma le duc de faire incontinent passer le Rhin à ses troupes, s'il ne voulait voir la France arriver à Nancy avec toutes ses forces pour assister à la noce. Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, qui fut plus tard connue sous le nom de la grande Mademoiselle, prétend dans ses mémoires que Richelieu ne poursuivait le duc d'Orléans avec cet acharnement que pour le contraindre à épouser sa nièce, Madeleine de Vignerod, veuve de Combalet; « et quoique
 » bien jeune, ajoute cette princesse, je ne pouvais m'empê-
 » cher de pleurer dès qu'on me parlait de cette mésalliance,
 » et pour me venger, dans ma colère je chantais tous les
 » couplets que je savais sur les amours incestueux du car-
 » dinal et de sa nièce. »

Anne d'Autriche se montrait également opposée au mariage de Gaston et de Marguerite de Lorraine, mais par un motif différent. Voyant la santé du roi s'altérer de plus en plus, elle espérait que la mort de son mari lui permettrait d'épouser Gaston et de conserver par cette alliance scandaleuse le titre de reine; aussi se rangea-t-elle du parti de Richelieu, pour l'emploi des mesures qu'il jugerait convenables de prendre dans cette circonstance. Néanmoins tous deux furent déçus dans leurs espérances: l'armée de Lorraine, ainsi que l'avait exigé le cardinal, entra en Allemagne; mais Gaston, au lieu de la suivre, vint à la cour de Bruxelles, où il forma un traité secret avec l'Espagne; puis, quand il fut assuré de la protection de l'infante, il revint à Nancy, où son mariage avec Marguerite fut définitivement arrêté, par l'influence de Puy-Laurens, un de ses courtisans, qui projetait de son côté d'épouser la princesse de Phalsbourg, sœur aînée

du duc de Lorraine, voulant se trouver par une telle union le beau-frère de son maître. La cérémonie eut lieu très-secrètement et à l'insu du roi; et pendant qu'on célébrait le mariage à Nancy, le duc de Lorraine venait à Metz, où se trouvait Louis XIII, pour l'assurer que tous les bruits publiés à ce sujet étaient sans fondement.

Immédiatement après le mariage, les deux époux se séparèrent, et Gaston retourna à Bruxelles, où il fut reçu à la cour de l'infante avec les plus grands honneurs. Il se prépara aussitôt à la guerre: ses pierreries et celles de la reine mère furent engagées à Amsterdam, et avec le produit il leva des troupes espagnoles avec lesquelles il entra en France par le Bassigny. Cette démonstration suffit pour ranimer les vieilles haines qui existaient contre le ministre; les murs se couvrirent de placards injurieux pour le cardinal, et où il était appelé « perturbateur du repos public, ennemi du roi et de la » maison royale, dissipateur des deniers de l'état, tyran de » la noblesse et despote des peuples de France! »

De toutes parts accoururent des mécontents qui renforcèrent l'armée du duc d'Orléans. Celui-ci prit alors le titre de lieutenant du roi, et annonça qu'il venait réprimer les abus et les violences de Richelieu; ce qui n'empêchait pas les Allemands, les Croates et les Napolitains qui composaient son armée, de piller les cultivateurs et de rançonner les villes comme en pays ennemi. Ensuite il se mit en relations avec le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc; il lui proposa la charge de connétable, et offrit même de la rendre héréditaire dans sa famille, s'il consentait à se déclarer en sa faveur. Le duc, séduit par ces magnifiques promesses, vint se

ranger sous les drapeaux du prince, et lui fit ouvrir les portes des villes de Lodève, de Pézenas et de Béziers.

Mais ces premiers avantages ne devaient pas être de longue durée; le maréchal de Schomberg s'avancait à marches forcées avec les troupes royales, et allait bientôt anéantir toutes les espérances du parti de Gaston. Les deux armées se rencontrèrent sous les murs de Castelnaudary; celle du duc d'Orléans était postée sur une éminence, ayant la ville à la gauche, et n'en était séparée que par une distance d'un quart de lieue; celle du maréchal s'était établie sur un terrain fort avantageux, ayant sur les côtés plusieurs fossés, et des chemins creux en rendaient les abords difficiles. Montmorency commandait l'aile droite de l'armée de Gaston; l'aile gauche était sous les ordres d'Antoine de Bourbon, comte de Moret, bâtard de Henri IV et de Jacqueline de Breuil; le duc d'Orléans se tenait au centre.

Trop de précipitation perdit tout: le comte de Moret, qui faisait ses premières armes, impatient de se mesurer avec les soldats royaux, n'attendit même pas le signal de l'attaque. Apercevant une compagnie de cavalerie ennemie sur la droite, il piqua des deux à la tête de quelques gentilshommes pour la culbuter. Le capitaine l'attendit de pied ferme, lui lâcha un coup de pistolet dans le ventre presque à bout portant, et l'étendit sur la place; deux heures après il était mort. Le duc de Montmorency, trompé par les mouvements de l'aile gauche, supposa qu'il était en retard, poussa son cheval en avant avec l'élite de sa cavalerie, franchit plusieurs fossés et vint donner tête baissée sur les royalistes; malheureusement sa troupe n'avait pu le suivre, empêchée par les sinuo-

sités de terrain, de sorte qu'en arrivant sur le front de l'armée ennemie, il était presque seul; son écuyer eut son cheval tué sous lui et le bras cassé; le comte de Rieux, qui le suivait, reçut une mousquetade qui le renversa mort par terre; quant au duc, il avait déjà reçu une douzaine de blessures lorsque son cheval s'abattit; il parvint cependant à se dégager et à s'adosser contre le talus d'un fossé, d'où il continua à se défendre, criant de toutes ses forces: « A moi, Montmorency! » pour indiquer aux siens qu'ils vinssent à son secours; enfin, épuisé par la perte de son sang, il laissa tomber ses armes; un sergent des gardes du roi s'empara de lui et le remit à un officier nommé Saint-Preuil, qui le reçut son prisonnier.

Les troupes tentèrent vainement de le dégager; le comte de la Feuillade, le chevalier de la Frette, le baron de Congis, messieurs de Lordoys, de Villeneuve et de la Forêt, ainsi qu'un grand nombre d'autres seigneurs, firent des prodiges de valeur pour sauver le duc de Montmorency, et la plupart d'entre eux trouvèrent la mort sur le champ de bataille.

Cette défaite ruina entièrement le parti de Gaston, qui ne se soutenait dans cette province que par le crédit du duc. Les troupes qu'il avait levées en Languedoc se débandèrent à l'heure même; et si le maréchal de Schomberg se fût mis à la poursuite du prince avec deux cents chevaux, nul doute qu'il ne l'eût fait prisonnier et qu'il n'eût terminé la guerre d'un seul coup; mais il n'entra pas dans son intérêt de mettre fin aux troubles; d'ailleurs il était trop satisfait d'avoir en son pouvoir le duc de Montmorency; il lui tardait d'être investi de ses dépouilles, ainsi que le lui avait promis Richelieu, et il ne voulait confier à personne la garde de son prisonnier.

Au lieu de profiter de sa victoire et de chercher à s'emparer de la personne de Gaston, il prit donc tranquillement le chemin du château de Lectoure, dont Roquelaure était gouverneur, traînant après lui l'infortuné duc, et il écrivit au cardinal que son ennemi était en lieu sûr.

Dès que son éminence eut reçu la nouvelle de la prise de Montmorency, elle se rendit immédiatement à Toulouse avec le roi, et donna ordre qu'on y transportât le prisonnier pour l'instruction de son procès. Louis XIII, qui en toutes circonstances s'était montré le complice docile des cruautés de son ministre, ne lui fit pas défaut pour cette importante affaire; il déclara au parlement de Toulouse que sa volonté était que son garde des sceaux, c'est-à-dire Richelieu, présidât aux délibérations en vertu d'un pouvoir extraordinaire; ce qui signifiait simplement que la mort de l'infortuné duc avait été résolue. Les juges obéirent et prononcèrent une condamnation; les parents de Henri de Montmorency vinrent alors se jeter aux pieds du monarque et implorèrent sa clémence; leurs démarches furent inutiles; l'implacable Louis XIII répondit d'un ton sec à leurs lamentations: « Point de pitié, point de merci pour un traître; un roi » ne doit jamais pardonner! »

Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, espérant que le ministre serait moins inflexible que le souverain, courut chez le cardinal, se mit à deux genoux devant lui et demanda la grâce de son frère. Richelieu voulut la relever; et comme elle s'obstinait à rester dans cette position jusqu'à ce qu'il lui eût promis la vie du duc de Montmorency, il se mit à genoux devant elle, et dit qu'il ne quitterait pas cette pos-

ture avant qu'elle-même se fût relevée. Ce fut tout ce qu'elle en obtint : le lendemain son frère fut envoyé au supplice. Le duc marcha à l'échafaud avec fermeté, mit sa tête sur le billot, et s'adressant au bourreau d'une voix haute : « Frappe hardiment, » lui dit-il ; la hache s'abattit, et justice était faite ! Ainsi périt, à l'âge de trente-huit ans, Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France, le dernier de la branche cadette de cette maison.

Plusieurs historiens ont avancé, pour justifier la froide cruauté que Louis XIII manifesta lors du procès de Henri de Montmorency, qu'après le combat de Castelnaudary on avait trouvé sur lui un bracelet avec le portrait d'Anne d'Autriche, et que le roi avait été mis à même d'acquiescer la preuve que peu d'années auparavant la reine avait entretenu des relations adultères avec le maréchal ; excuse pitoyable, car au moment où, suivant eux, le monarque se serait montré si jaloux de l'honneur de sa femme, il envoyait des ambassadeurs à son frère Gaston, dont il n'avait pas ignoré la liaison incestueuse avec la reine, et lui promettait l'oubli du passé, s'il consentait à renoncer pour jamais à conspirer contre l'état et à entretenir des intelligences avec la reine mère, qui habitait toujours Bruxelles. L'infâme duc d'Orléans accepta les offres du roi, et eut la lâcheté de signer la déclaration suivante : « Nous engageons notre parole et notre foi » de prince d'abandonner à la justice du roi tous ceux qui » ont embrassé notre défense ; nous promettons d'aimer ceux » qui servent sa majesté, et particulièrement notre cousin » le cardinal de Richelieu, que nous avons toujours estimé. »

Gaston revint ensuite à la cour, fut rétabli dans tous ses

biens, et obtint plusieurs avantages considérables. Il n'en fut pas de même de ceux qui avaient embrassé son parti ; le seigneur de Cabestan fut exécuté à Lyon ; le vicomte de l'Étrange, au Pont-Saint-Esprit ; le seigneur Deshayes, à Béziers ; et beaucoup d'autres gentilshommes qui avaient pris les armes pour défendre Gaston furent les uns condamnés au supplice de la roue, les autres à celui de l'écartèlement, et ceux qui étaient protégés, à être décapités ou pendus. Enfin les cruautés du ministre avaient frappé les esprits d'une terreur si grande, que le maréchal d'Estrées, qui commandait l'armée du roi à Trèves, ayant appris qu'un de ses lieutenants avait reçu un paquet de la cour, il supposa qu'il prenait fantaisie à Richelieu de le faire décapiter, et aussitôt il abandonna ses troupes et s'enfuit en Allemagne. Louis XIII lui écrivit pour le rassurer, et engagea sa parole de roi qu'on ne songeait point à l'inquiéter ; mais ce qui le décida à revenir prendre le commandement de son armée, fut une lettre que lui adressa le cardinal, dans laquelle son éminence lui disait qu'elle lui savait bon gré d'avoir eu si bonne opinion de son caractère, et qu'à partir de ce moment elle le tenait pour un fidèle sujet.

Malgré les déclarations qu'il avait signées à Béziers, et par lesquelles il avait juré de ne plus troubler la paix du royaume, Gaston, assuré de l'impunité, leva une quatrième fois l'étendard de la révolte, dans l'espérance d'obtenir de nouveaux apanages, et se retira à Bruxelles, où il reçut du gouvernement espagnol un traitement de trente mille florins par mois, tant pour l'entretien de sa maison que pour fomenter de nouvelles guerres en France.

Le duc fit d'abord notifier à la cour de Louis XIII son union avec Marguerite de Lorraine, chose qui exaspéra sa majesté et plus encore le cardinal de Richelieu. Immédiatement le ministre assembla le parlement, et fit déclarer le mariage du frère du roi non valablement contracté, « et Charles de » Lorraine, duc vassal lige, coupable du rapt de la personne » de Gaston, criminel de lèse-majesté, de félonie et de ré- » bellion, comme ayant par complot, trahison et conspira- » tion, entrepris et fait contracter cette prétendue union. En » conséquence, lui, la princesse de Phalsbourg sa sœur et » la jeune Marguerite, furent déclarés bannis à perpétuité du » royaume, et tous leurs biens féodaux, venus de la cou- » ronne de France, retournés, réunis et incorporés à icelle; » et tous et chacun de leurs autres biens étant en France, » tant meubles qu'immeubles, acquis et confisqués incessam- » ment au profit du roi. »

Cet arrêt, où il est facile d'apercevoir la rage et le dépit qu'inspirait au cardinal la ruine de ses espérances d'établissement pour sa nièce, portait en outre: « Qu'afin de conser- » ver à la postérité la mémoire d'un tel attentat, rapt, félonie » et rébellion, il serait édifié une pyramide dans la principale » place de la ville de Bar-le-Duc, pour supporter une lame » de cuivre ou de marbre, qui contiendrait l'arrêt du parle- » ment et les justes causes d'icelui. Qu'en plus, le roi était » très-humblement supplié d'employer sa puissance et sa » souveraine autorité pour tirer vengeance de Charles de » Lorraine par la voie des armes, et pour s'emparer de ses » autres états non situés en France, ainsi qu'il le jugerait à » propos pour le bien de son royaume. »

Louis XIII, esclave docile de son ministre, parut aussitôt à la tête de ses troupes et vint assiéger Nancy. Le duc de Lorraine, se jugeant perdu, abdiqua immédiatement ses états en faveur du cardinal son frère, qui, pour calmer le ministre, offrit de résigner ses fonctions sacerdotales pour épouser la nièce chérie de Richelieu, madame de Combalet. Le cardinal-ministre, qui aspirait à une plus haute alliance pour sa nièce, rejeta la proposition comme injurieuse, et poussa vigoureusement le siège de Nancy, afin de s'emparer de la personne de Marguerite de Lorraine et de la contraindre à reconnaître elle-même la nullité de son mariage. La ville se rendit; mais l'espoir du cardinal fut déçu en ce qui concernait la princesse; le jour même de la capitulation elle s'enfuit de la place, déguisée en homme, et rejoignit son mari à Bruxelles. Elle fut admirablement accueillie par la cour de l'infante d'Espagne, qui lui assigna une pension de quinze mille livres par mois pour son entretien.

Gaston se détermina alors à faire déclarer solennellement légitime et sacrée son union avec Marguerite devant l'archevêque de Malines, qui l'approuva selon toutes les formes de l'Église; ensuite il chargea le contrôleur général de ses finances d'aller poursuivre la ratification de son mariage à Rome. Ce seigneur fut arrêté aux frontières par les agents du cardinal, enfermé à la Bastille, et ne put remplir sa mission. Des théologiens et des jurisconsultes, au service du ministre ou du prince, se mêlèrent à ces discussions, et lancèrent une multitude d'écrits pour ou contre la validité de cette union.

Pendant que l'on guerroyait avec la plume sur cette ridicule question, des discordes plus sérieuses éclataient à

Bruxelles entre Marie de Médicis et Gaston. Des maîtres, la querelle était passée aux valets, et la capitale des Pays-Bas catholiques était devenue le théâtre de scènes scandaleuses entre les gens de la reine mère et ceux du duc d'Orléans. Ainsi un jour, le Père Chanteloup, surintendant des affaires de la reine, ayant rencontré Puy-Laurens, confident intime de Gaston, le souffleta en pleine rue; un autre jour, le terrible jésuite frappa de sa dague un gentilhomme de la suite du prince et tua un de ses domestiques qui voulait le défendre; une autre fois, Puy-Laurens, montant le grand escalier du palais, fut attaqué à l'improviste, reçut un coup de tromblon chargé de vingt balles, qui renversèrent plusieurs hommes de sa suite et dont l'une le blessa au visage. Le prince, en apprenant cette nouvelle tentative d'assassinat, se contenta de sourire, et dit : « Bah ! ne nous inquiétons pas » mal à propos, ce n'est qu'une chanteloupade. »

Cependant cette agression faite contre l'un de ses serviteurs et dans son propre palais lui inspira des craintes sérieuses pour sa vie, et le décida à quitter secrètement la Flandre et à rentrer en France; ainsi que l'en faisait solliciter le cardinal-ministre. Il exécuta ce projet, et laissa Marguerite sa femme à Bruxelles. Boutillier, surintendant des finances, vint à sa rencontre jusqu'à Soissons; et un seigneur de la cour, nommé d'Autun, fut chargé de le ramener au Louvre, où il reparut avec plus d'éclat que jamais. Peu de jours après, Puy-Laurens, son favori, fut créé duc et pair; et Richelieu lui donna en mariage mademoiselle Duplessis de Chivrai, une de ses cousines.

Il en advint fort mal pour le surintendant d'oublier ses

engagements avec la princesse de Phalsbourg, car sa faveur ne dura qu'un instant; et sur le refus qu'il fit au ministre d'engager son maître à rompre son mariage avec la princesse de Lorraine, il fut enfermé à la Bastille, où il mourut subitement. Richelieu fut encore accusé d'un empoisonnement; et l'on dit hautement à la cour qu'il ne l'avait fait entrer dans sa famille par son union avec mademoiselle Duplessis de Chivrai que pour le perdre plus facilement. Gaston, mécontent des rigueurs exercées envers son confident intime, et redoutant pour lui-même un sort semblable, quitta le Louvre et se retira à Blois.

Quant à la reine mère, elle adressa de Bruxelles des demandes réitérées au ministre pour obtenir la permission de rentrer en France; comme celui-ci n'avait plus rien à redouter d'elle, il ne lui fit même aucune réponse. Alors Marie de Médicis essaya de renouer avec Monsieur pour créer des embarras au cardinal. Déjà elle avait décidé l'infante d'Espagne, qui gouvernait les Pays-Bas, à fournir des troupes à Gaston et à lui donner asile à Bruxelles, lorsque Richelieu, prenant les devants, envoya un héraut d'armes dans cette ville, et avec les chamades accoutumées publia une déclaration de guerre à l'Espagne.

Pendant que son éminence levait des troupes et faisait ses préparatifs de guerre, le roi s'enfermait au fond de ses palais, et cherchait à oublier le despotisme de son ministre, l'ambition de son frère, la haine de sa mère et les désordres de sa femme, auprès d'une jeune fille d'honneur, nommée Louise Mortier de la Fayette, qui avait remplacé dans son cœur mademoiselle de Hautefort, devenue la mignonne d'Anne

d'Autriche. Le monarque ressentait un attachement si vif pour le nouvel objet de ses impuissantes ardeurs, qu'il avait voulu l'établir en qualité de favorite en pied à la cour. Aucune de ses plus secrètes pensées n'était cachée pour mademoiselle de la Fayette, et sa majesté osait même lui exprimer ses sujets de mécontentement contre le cardinal. Celui-ci, voyant l'ascendant que prenait la jeune fille d'honneur sur le roi bigot, essaya de l'attacher à sa cause, et voulut l'interroger sur les confidences que lui faisait sa majesté. Louise de la Fayette eut plus de courage que tous les seigneurs de la cour, et refusa d'obtempérer aux désirs de Richelieu.

Le ministre se détermina à éloigner cette jeune fille du roi; il chercha d'abord à élever des scrupules de conscience dans l'esprit du monarque sur ses relations intimes avec mademoiselle de la Fayette; et comme le prince s'excusait en faisant valoir qu'il ne pouvait accomplir l'acte d'adultère et qu'il se contentait de cupidonner avec sa belle maîtresse, le cardinal lui fit entendre que Dieu condamnait les attouchements lascifs et les privautés voluptueuses aussi sévèrement que l'acte même de la génération; ensuite il se servit du confesseur de la favorite pour faire naître des remords dans l'esprit de cette belle personne et pour la décider à quitter la cour. Quelques auteurs prétendent qu'indépendamment des influences religieuses, le rusé prélat employa, pour se rendre maître de la volonté de la naïve jeune fille, un moyen qui ne pouvait manquer de réussir. Il s'entendit avec une dame de la cour, parente de mademoiselle de la Fayette, nommée madame de Sénécé. Un soir, celle-ci la retint dans son appartement et l'engagea à passer la nuit avec elle, ainsi que cela se prati-

quait; mais quand elle fut endormie, le cardinal vint remplacer madame de Sénécé, et le lendemain mademoiselle de la Fayette était la maîtresse de Richelieu.

Quels que soient les ressorts qu'ait fait jouer le premier ministre pour contraindre la favorite à se séparer de Louis XIII, toujours est-il que Louise de la Fayette annonça un jour à son royal amant qu'elle voulait prendre le voile et se retirer dans le couvent des filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine. Le roi versa des larmes; cependant il n'osa pas s'opposer à la vocation irrésistible qui la poussait à se consacrer à Dieu; il autorisa son entrée dans le monastère qu'elle avait désigné, et se réserva seulement le droit de venir souvent l'entretenir au parloir.

Les intrigues de sa majesté n'empêchèrent pas le cardinal de pousser la guerre contre l'Espagne; mais le succès ne répondit point à son attente: les frontières de la Picardie, mal défendues, ouvrirent un large passage aux troupes ennemies, dont les rapides progrès portèrent l'épouvante jusque dans la capitale. Un cri unanime d'indignation s'éleva contre Richelieu; on accusa le ministre d'être le seul auteur des calamités qui allaient fondre sur le royaume. Celui-ci fit tête à l'orage; et pour se défendre, il prit le parti de rejeter les causes des désastres sur la lâcheté des commandants; il déclara les gouverneurs de Corbie et de la Capelle criminels de lèse-majesté au premier chef, les fit juger par contumace, et obtint qu'ils fussent condamnés à la peine capitale. Toutefois le cardinal ne put imposer silence aux mécontents, et il fut obligé, pour donner satisfaction à l'opinion publique, de remettre le commandement des armées entre les mains de

Gaston et du comte de Soissons, grand maître de France. Les ennemis du premier ministre, enhardis par ce succès, se réunirent immédiatement et formèrent une conspiration dans le but d'en finir avec Richelieu et de l'assassiner en plein conseil dans la ville d'Amiens. Deux officiers, attachés au duc d'Orléans, nommés Montrésor et Saint-Ibal, s'étaient chargés de porter les premiers coups. Le jour même de l'exécution avait été fixé; tout était prêt, et il semblait que rien ne pût sauver le cardinal, lorsqu'au moment de donner le signal, Gaston vint encore à manquer d'énergie; le prince, qui n'avait qu'un mot à prononcer pour se voir délivré de son ennemi, n'eut pas le courage de sa position; il vint lâchement dénoncer le complot au cardinal et se retira ensuite à Blois, d'où il menaça de troubler le royaume par la guerre civile, si on n'augmentait ses apanages.

Richelieu envoya immédiatement des ordres aux gouverneurs des provinces pour fermer à Monsieur tous les passages, afin de prévenir sa sortie du royaume; puis il ouvrit des négociations avec lui, et offrit d'augmenter ses revenus et de faire reconnaître la validité de son mariage avec la princesse de Lorraine, s'il voulait déposer les armes. Gaston consentit à ses propositions, et se réconcilia avec le cardinal.

Le comte de Soissons, grâce à son incapacité et à son titre de prince du sang, ne fut point tourmenté pour sa participation au complot; le ministre l'exila seulement à Sedan: Montrésor et Saint-Ibal n'en eussent pas été quittes à si bon compte, si, fort heureusement pour eux, ils n'eussent évité la vengeance de Richelieu par une prompte fuite. Son éminence ne pouvant faire tomber sa colère sur les vrais coupables,

s'en prit à un pauvre jésuite, le père Caussin, qui s'était avisé de représenter au roi que les guerres perpétuelles entreprises par son ministre ruinaient ses provinces, que Dieu ne pouvait approuver l'exil de la reine mère et les supplices des grands de l'état, non plus que ses alliances avec des princes hérétiques. Une lettre de cachet débarrassa Richelieu de ce raisonneur, et envoya le bon Père à Rennes, où ses supérieurs furent invités à employer son zèle dans les missions du Canada; néanmoins ils obtinrent, comme grâce singulière, la faculté de le reléguer à Quimper-Corentin.

Un autre jésuite, appelé Monod, directeur de madame royale Christine de France, femme de Victor-Aimé, duc de Savoie, et qui s'était associé aux projets du père Caussin, alla finir ses jours au fond de la forteresse de Miolans.

Mademoiselle de la Fayette, que le roi visitait toujours fort régulièrement au parloir du couvent de la rue Saint-Antoine, se vit soumise à un espionnage continuel, par les religieuses mêmes de sa communauté, sur le simple soupçon qu'elle cherchait à indisposer le roi contre son ministre. La correspondance qu'elle entretenait avec le roi fut interceptée, et l'on glissa habilement dans ses lettres des expressions offensantes pour le prince, qui réussirent sinon à les séparer, du moins à refroidir leur intimité.

Richelieu n'employait pas seulement ce système de politique machiavélique dans ses rapports avec Louis XIII, il l'appliquait encore à toutes ses relations avec les souverains de l'Europe pour les faire ployer sous sa volonté. Il faisait arrêter et dévaliser les courriers pour surprendre les secrets des cabinets; il poussait à la fois Wallenstein à la révolte, et

conseillait à Ferdinand II des mesures qui étaient de nature à accroître l'irritation du général contre son souverain; il faisait soulever les Catalans contre l'Espagne, et les excitait à proclamer la république dans le moment même où il traitait avec Philippe IV; il fournissait secrètement des secours à la maison de Bragance pour remonter sur le trône de Portugal, tout en paraissant opposé à ses prétentions. En Angleterre, il excitait tout à la fois les Écossais contre les Anglais, et ceux-ci contre les puritains.

A la reprise des hostilités, la reine mère avait été forcée de quitter Bruxelles faute d'argent, le roi d'Espagne ayant refusé de lui continuer sa pension, et elle s'était réfugiée à Londres, auprès de Charles I^{er}, son gendre. Mais telle était la crainte qu'inspirait Richelieu, que l'ambassadeur de France refusa, sur l'ordre du ministre, de voir la mère de son souverain. En France, l'autorité du ministre était si grande, qu'ayant eu avis que la reine Anne d'Autriche entretenait une correspondance avec le cardinal infant, son frère, et qu'elle lui écrivait sous le couvert de madame de Chevreuse, il obtint du roi la permission de faire une perquisition au monastère du Val de Grâce, où elle avait un appartement, pour saisir ses papiers.

Le cardinal fit cette visite accompagné du chancelier Séguier et de l'archevêque de Paris: rien ne fut respecté par ces trois personnages, ni l'oratoire de la reine, ni ses meubles secrets, ni ses cassettes; toutes les cellules du couvent furent examinées, les religieuses soumises à une visite scandaleuse et forcées de se mettre entièrement nues devant eux pour montrer qu'elles ne cachaient aucun papier. Anne d'Au-

triche elle-même ne fut pas exempte de cette brutale perquisition; seulement le chancelier ne voulut pas qu'elle se dépouillât de ses vêtements, et se contenta de faire son examen jusqu'à la ceinture. On ne trouva aucune trace de complots ni de projets de conspirations avec l'Espagne; et Richelieu dut se contenter de plusieurs liasses de lettres d'amour qui révélaient d'horribles mystères. Anne d'Autriche se regarda comme perdue, et voyant qu'elle n'avait d'autre moyen de sortir de ce mauvais pas qu'en mettant le cardinal dans ses intérêts, elle se décida à surmonter la répugnance qu'il lui avait toujours inspirée, le fit mander auprès d'elle, et lui donna à entendre qu'elle ne mettrait aucunes bornes à sa reconnaissance pour celui qui la ferait rentrer en grâce auprès de son mari.

Dès ce moment, le meilleur accord parut exister entre le ministre et la reine; la vieille passion que Richelieu avait ressentie pour sa souveraine sembla renaître, et quelques jours après, le roi appelait Anne d'Autriche « sa très-chère » épouse. — De quelle manière celle-ci témoigna-t-elle sa reconnaissance au cardinal, c'est ce que l'on ignore; on dit seulement qu'à un mois de là, mademoiselle de la Fayette, à l'instigation de Richelieu, écrivit au roi, qui était à Gros-Bois, de venir lui rendre une visite; qu'elle se montra plus caressante qu'elle n'avait jamais été; qu'elle resta enfermée avec Louis XIII pendant quatre heures entières sans témoins, et qu'elle ne lui permit de la quitter que fort avant dans la soirée. Comme on était dans les derniers jours de décembre, le roi ne voulut pas retourner à Gros-Bois et se décida à passer la nuit au Louvre; mais un hasard singulier voulut

qu'il ne se trouvât dans son appartement ordinaire ni siège, ni table, ni lit; la reine lui ayant proposé de partager son souper et son lit, il accepta.

Cette partie avait été arrangée, sans doute, fort à propos, car Louis XIII quitta Paris dès le lendemain; et huit jours après, Anne d'Autriche annonça publiquement qu'elle avait reconnu à divers symptômes qu'elle était enceinte. Le cardinal s'empressa d'ordonner des prières publiques pour remercier Dieu de ce qu'il permettait que la reine donnât un dauphin à la France après vingt-deux ans de stérilité. Louis XIII n'osa pas faire éclater son ressentiment; la crainte de perdre sa couronne et de voir son frère accourir à la tête des mécontents du royaume pour revendiquer ses droits à sa succession, l'empêcha de nier sa paternité; toutefois il refusa de vivre depuis avec sa femme, et il rompit toutes relations avec mademoiselle de la Fayette. La reine, assurée de l'impunité par suite de la liaison qui s'était établie entre elle et le ministre, ne s'inquiéta plus de son mari; elle ne prit pas même la peine de cacher ses intrigues amoureuses avec les seigneurs de la cour; et lorsque, deux années après, elle devint enceinte du jeune duc de Beaufort, l'un de ses amants, qui plus tard fut surnommé le roi des halles, elle ne couvrit point le scandale de cette nouvelle grossesse comme elle avait fait la première fois; quoiqu'il fût à la connaissance de toute la cour que depuis trois ans elle n'avait eu aucunes relations intimes avec son mari, elle eut l'audace de faire nommer le bâtard dont elle accoucha, Philippe de France et de lui donner le titre de duc d'Anjou, qu'il échangea dans la suite contre celui de duc d'Orléans. Ce prince

fut le chef de cette race bâtarde des d'Orléans qui ont été si funestes à la France.

Malgré les ennuis de toutes sortes dont il était accablé par suite de l'ascendant qu'avait pris sur lui Richelieu, le roi ne voulut pas le renvoyer, il prit seulement un favori pour contrebalancer son influence, et reporta toute son affection sur le beau Cinq-Mars, second fils d'Antoine Coiffier d'Effiat, maréchal de France, jeune homme dont le cardinal avait commencé la fortune en le faisant nommer, à l'âge de dix-neuf ans, grand écuyer du roi. Celui-ci, obligé de se plier aux caprices du monarque, supportait avec peine le joug qui lui était imposé, et disait en parlant de Louis XIII: « Que » je suis malheureux de vivre avec ce Ganymède émérite » qui m'obsède jour et nuit de sa tendresse! » Néanmoins l'ambition lui faisait dissimuler ses véritables sentiments devant le roi; il mettait au contraire tous ses soins à lui plaire, et cherchait à capter sa confiance pour nuire à Richelieu et le supplanter dans l'esprit du souverain. Plusieurs fois il osa même parler d'en finir avec le cardinal-ministre par un coup de poignard, chose à laquelle sa majesté n'était pas éloignée de consentir, au dire de madame de Motteville, qui s'explique formellement à ce sujet dans ses mémoires: « Le grand écuyer, dit-elle, accusait son bienfaiteur d'être » jaloux de la grande amitié qu'avait sa majesté pour lui, et » se plaignit souvent de ce qu'il voulait le faire passer aux » yeux du roi comme un sujet ingrat, manquant d'intelli- » gence et de cœur; il ne pouvait surtout lui pardonner de » s'être opposé à sa nomination de duc et pair, et à son » admission au conseil. Il ouvrit son âme et ses oreilles aux

» chagrins que son maître avait contre le ministre, augmenta la jalousie du monarque à l'égard de la reine par de perfides confidences, et l'amena à donner son adhésion à un projet d'assassinat. Il devint l'âme de deux conjurations; l'une, dont Louis XIII était tacitement le chef, se composait de tous les ennemis de Richelieu et était dirigée contre ce ministre; l'autre, ayant pour drapeau le nom de Gaston, comptait dans ses affidés le roi d'Espagne, et était dirigée contre sa majesté. Tous les conspirateurs de l'une et de l'autre affaire prirent tant d'audace, qu'ils se mirent à faire ouvertement de beaux projets à l'avantage de leur grandeur et de leur fortune. »

Richelieu était alors malade à Narbonne, et déplorait la fatalité qui l'enchaînait sur un lit de douleurs dans un moment où il était si important pour lui d'être auprès du roi. Tous les courtisans, attentifs à la lutte qui s'engageait, se rangeaient, suivant leurs affections ou leurs intérêts, du parti du cardinal ou de celui du favori, et se distinguaient par les noms de cardinalistes et de royalistes. La faction qui prenait ce dernier titre comptait dans son sein les maisons puissantes que Richelieu avait abaissées, les partisans de Gaston et de la reine mère, les parents et les amis des seigneurs qu'il avait fait monter sur l'échafaud ou qu'il avait fait renfermer à la Bastille, et ils étaient nombreux; en outre, la majeure partie des populations des provinces du royaume, qui succombaient sous le faix des impôts.

La perte du cardinal paraissait certaine; lui-même, malgré toute son assurance, ne voyait pas sans inquiétude l'approche de l'orage qui allait fondre sur lui; cette fois il ne devait plus

compter sur les délations, ses ennemis l'attaquaient au grand jour. Cependant il échappa encore à ce péril imminent; et son salut lui vint d'un endroit d'où il ne devait pas espérer de secours. Anne d'Autriche, cette reine qu'il avait poursuivie de sa haine pendant vingt-deux ans, et qui, en toutes circonstances, s'était montrée sa plus cruelle ennemie, lui fit parvenir secrètement une copie du traité qui avait été signé à Madrid, par Fontrailles, au nom de Gaston, et par le duc d'Olivarez pour le roi d'Espagne. Cette démarche de la reine suffirait seule pour révéler quel lien l'attachait à Richelieu, si déjà tant d'autres preuves ne se réunissaient pour démontrer l'illégitimité du dauphin qu'elle avait mis au monde huit mois après la visite du roi au Louvre, et qui fut l'orgueilleux Louis XIV.

Le cardinal, après avoir pris connaissance du traité, le fit porter au roi, qui était malade au camp devant Perpignan. Il était dit dans ce traité, entre autres choses, que Monsieur recevrait de sa majesté catholique une somme de quatre cent mille écus pour faire des levées de troupes en France; plus une somme de cent vingt mille écus de pension pour ses dépenses personnelles; et que le comte de Soissons, les ducs de Bouillon, de Guise et plusieurs seigneurs acquerraient également d'énormes avantages en échange des services qu'ils promettaient de rendre à l'Espagne.

La communication de cette pièce importante changea immédiatement les dispositions du roi à l'égard de Richelieu. La crainte d'être à la merci de ses ennemis le détermina à venir à Tarascon, où vint le rejoindre son ministre pour se concerter avec lui. Le cardinal triompha cette fois encore de

ses adversaires; par ses ordres, le duc de Bouillon, l'un des chefs les plus importants des factieux, fut arrêté au milieu même de l'armée qu'il commandait; Cinq-Mars, le favori du roi, fut emprisonné, ainsi que son ami de Thou; plusieurs gentilshommes obscurs furent poignardés ou empoisonnés, et tout cela au milieu de la cour en plein jour, sans que personne osât élever la moindre plainte. Gaston d'Orléans s'humilia devant le ministre, demanda grâce, abandonna ses complices, et eut la lâcheté de faire l'office de délateur.

Parmi les conjurés qui s'étaient montrés le plus hostiles à Richelieu, se trouvait le jeune Jean-François-Paul de Gondy, abbé de Retz, qui devait bientôt jouer un rôle fort remarquable dans l'état, sous le titre de coadjuteur. « C'était, dit » Tallemant des Réaux, son contemporain, un petit homme » noir, qui ne voyait que de fort près, mal fait, laid, et ma- » ladroit de ses mains à toutes choses. Il ne savait même pas » se boutonner; et une fois à la chasse, il fallut que monsieur » de Mercœur lui remit son éperon, car il n'en pouvait venir » à bout. Sa famille avait voulu en faire un chevalier de Malte; » mais la soutane lui venant mieux que l'épée, sinon pour » son honneur, au moins pour son corps; elle s'était décidée » à le faire entrer dans les ordres. Il était si rêveur, qu'à » table, si on lui mettait par malice une tête de perdrix dans » son assiette, il la portait à sa bouche et mordait dans la » plume, qui lui sortait de tous côtés. Cependant il n'avait » pas la mine d'un niais; il était même fort enclin à l'amour, » à la galanterie, et voulait faire du bruit. »

La haine que le jeune abbé de Retz avait pour le ministre prenait sa source dans une intrigue d'amour, dans laquelle

son éminence avait eu l'avantage. Gondy lui-même en fait l'aveu dans ses mémoires de la manière suivante: « J'étais » alors en grande retraite; j'étudiais tout le jour, et je » n'avais presque plus d'habitudes avec les femmes de la » cour, excepté avec madame la princesse de Guémenée. Le » diable lui était apparu il y avait quinze jours, évoqué par » les conjurations de Robert Arnauld d'Andilly, qui, je crois, » était encore plus amoureux que moi de la belle. J'évoquai » de mon côté, en faveur de ma princesse, un démon qui lui » apparut sous une forme plus bénigne et plus agréable, et » qui la détermina au bout de sept semaines à quitter sa re- » traite de Port-Royal, où, de temps en temps, elle faisait » néanmoins des escapades. Il s'en fallut de bien peu que » mes enchantements ne fissent naître une tempête à boule- » verser l'Europe entière. Le cardinal de Richelieu, qui ai- » mait à railler et ne pouvait supporter la plaisanterie, en fit » une en plein cercle sur mon compte et sur celui de madame » de Guémenée, dont il n'avait reçu que des rebuffades. Cette » princesse, à laquelle on rapporta le propos, fut outrée » contre le ministre et moi encore plus qu'elle.

» A cette première cause de haine vint s'en joindre une » autre. Madame de la Meilleraye, de qui, toute sotte qu'elle » était, je me sentais amoureux, plut à son éminence. Elle » n'aimait point le cardinal, qui était encore plus vieux par » ses incommodités que par son âge, et qui était tout à fait » pédant en amour. Dans les premiers temps, elle me tenait » au courant des avances ridicules qu'il lui avait faites et des » propositions honorifiques qu'il avait adressées au maréchal » son mari, ce qui nous mettait fort en gaieté; mais peu à

» peu elle devint moins communicative. Bientôt je m'aperçus
 » d'un changement dans l'accueil de la dame, et je compris
 » que sa petite cervelle ne résisterait pas au clinquant de la
 » faveur. En effet, un beau jour j'appris que le mari avait
 » ordonné à la belle d'aller trouver le ministre à Ruel, où
 » il faisait son séjour ordinaire, et qu'en femme soumise elle
 » avait obéi. Je me trouvais éconduit. Comme j'en étais avec
 » elle aux premiers feux du plaisir, et que j'avais trouvé une
 » satisfaction extrême à triompher du cardinal sur un aussi
 » beau champ de bataille, ma jalousie fut extrême, et j'entrai
 » avec ardeur dans la conjuration formée contre le mi-
 » nistre. L'exécution de notre projet paraissait assurée, lors-
 » que la fortune capricieuse tira le cardinal de ce mauvais
 » pas. Monsieur s'en retourna à Blois, et me promit de ne
 » pas me dénoncer. »

Gaston tint parole au jeune abbé de Retz, qui évita la vengeance de l'implacable Richelieu; mais le prince ne fut pas aussi discret à l'égard de Cinq-Mars et du courageux de Thou, son ami; ses dénonciations les perdirent. Voici la lettre insolente qu'avait écrite Richelieu au frère du roi pour obtenir de lui des révélations. « Vous savez, Monsieur, que
 » Dieu veut que les hommes aient recours à une entière et
 » ingénue confession de leurs fautes pour être absous en ce
 » monde; veuillez donc faire des dénonciations complètes.
 » Votre altesse a déjà bien commencé, c'est à elle d'achever
 » et de consentir à se laisser interroger par le chancelier. »

Il se soumit aux exigences du ministre; et ses réponses servirent de preuves contre le grand écuyer, qui avait été amené à Lyon par une escorte de six cents cavaliers, et

enfermé au château de Pierre-en-Cise pour y attendre l'issue de son procès.

Sur l'avis que le prince avait consenti à fournir des renseignements sur la conspiration, le cardinal, qui se trouvait alors à Montpellier, se mit en route pour Lyon, et remonta le Rhône jusqu'à Valence, dans un bateau remorquant une autre barque, où se trouvait enchaîné comme un criminel Jacques-Auguste de Thou, le fils du célèbre historien, dont le ministre redoutait l'énergie et qu'il voulait perdre.

A Valence, le cardinal se sentit tellement affaibli, que pour continuer la route, on fut obligé de lui faire avec des planches sur le bateau une chambre portative assez grande pour contenir un lit, une chaise et une table. Il arriva presque mourant à Lyon, où l'attendaient le chancelier Séguier et Laubardemont, chargés par son éminence de diriger la procédure contre Cinq-Mars et contre de Thou. Quoique les juges fussent entièrement dévoués aux volontés de Richelieu, néanmoins ils étaient embarrassés de trouver un prétexte pour condamner de Thou, qui réellement n'avait point trempé dans la conspiration. Alors Laubardemont, qui ne reculait devant aucune infamie, imagina d'insinuer à Cinq-Mars que le seul moyen d'obtenir sa grâce du cardinal était de charger son ami. Le grand écuyer donna dans le piège, et accusa fausement de Thou d'avoir pris part au complot formé contre le roi. Tous deux furent condamnés à mort.

On rapporte que le ministre, qui cependant était habitué à rencontrer des juges fort dociles, exprima sa surprise en apprenant la sentence portée contre le savant de Thou, et qu'il s'écria : « Quoi! de Thou condamné à mort? Je ne vou-

» lais qu'un emprisonnement; qu'importe, après tout, c'est
 » un de plus, que la justice ait son cours pour l'un et pour
 » l'autre. »

Les choses furent conduites avec tant de précipitation, que les interrogatoires, le récolement des deux accusés, les conclusions du rapporteur, l'arrêt et son exécution, tout fut terminé dans l'intervalle de huit heures. A cinq heures du soir on vint avertir les prisonniers qu'ils étaient attendus par le bourreau; tous deux se placèrent dans le fond de la voiture, ayant chacun un confesseur à la portière. Cinq-Mars demanda pardon à son ami de l'avoir compromis par ses réponses, pleura amèrement sa faute, et continua à parler avec lui jusqu'à la place des Terreaux, lieu fixé pour leur supplice. Le grand écuyer fut décapité le premier. Après son exécution, de Thou descendit de la voiture, dont la portière était restée fermée, et monta sur l'échafaud d'un pas ferme, tenant son manteau plié sur le bras droit; il salua le peuple, et s'étant mis à genoux devant le billot teint du sang de son malheureux ami, il le baisa; mais ne pouvant en soutenir la vue, il demanda qu'on lui bandât les yeux; le bourreau lui donna un mouchoir, qu'il arrangea lui-même; puis il posa sa tête sur le billot et reçut le coup fatal. De Thou était âgé d'environ trente-cinq ans, et Cinq-Mars, le favori de sa majesté, n'en avait que vingt-deux.

Au moment où l'on vint apprendre au ministre que justice était faite et que les deux condamnés avaient cessé de vivre, un courrier lui apportait la nouvelle de la prise de Perpignan; aussi s'empressa-t-il d'écrire à Louis XIII :
 « Sire, vos ennemis sont morts et vos armes sont dans Per-

pignan! » En lisant la lettre du cardinal, sa majesté n'éprouva aucune émotion, et s'enquit très-froidement des détails qui avaient précédé et suivi la condamnation de son favori. Deux mois auparavant, le roi avait montré la même insensibilité en apprenant la mort de sa mère.

Marie de Médicis, cette reine impudique, qui, après avoir scandalisé la France par ses crimes et par ses débauches, avait été contrainte de se réfugier à Bruxelles, puis à Londres, avait de nouveau été chassée de ce pays, forcée d'errer dans les cours étrangères et réduite à mendier aux souverains des secours qui lui étaient refusés; de sorte qu'après avoir été amenée, faute d'argent, à retrancher tout luxe extérieur, à renvoyer ses domestiques, à se restreindre au strict nécessaire, elle était venue se réfugier à Cologne, où son fils la laissa mourir de misère. On montre encore dans cette ville le grabat où Marie de Médicis termina ses jours à l'âge de soixante-neuf ans.

Sa mort n'avait pas produit la moindre sensation sur les courtisans non plus que sur le monarque; Richelieu seul, par une bizarrerie fort singulière, avait ordonné un service solennel en l'honneur de son ancienne maîtresse.

Après avoir vu tomber la tête de Cinq-Mars et de l'intrépide de Thou, le cardinal revint de Lyon à Paris, dans sa chambre ambulante portée par dix-huit de ses gardes. Louis XIII, qui était de retour depuis quelque temps dans sa capitale, ne prit pas même la peine d'aller à la rencontre de son ministre; il se contenta de lui rendre une visite quand il fut installé dans son palais. Du reste, inquiet lui-même de sa propre santé, il paraissait fort peu soucieux de

l'état de maladie de Richelieu ; et, nous devons en convenir, le moment était arrivé où, fatigués l'un de l'autre, ils avaient épuisé dans une longue contrainte la patience dont ils étaient doués, et ils paraissaient tous deux à la veille d'une rupture éclatante. Heureusement pour les peuples, ils n'eurent pas à supporter les conséquences terribles et inévitables d'une nouvelle querelle entre le roi et son ministre ; celui-ci sentant la mort approcher, fit mander la reine auprès de lui et l'entretint seule pendant trois longues heures. A la suite de cette conversation, il fit publier un édit par lequel Gaston d'Orléans était déclaré inhabile à exercer la régence, dans le cas de mort de Louis XIII avant la majorité du dauphin ; en outre, son éminence faisait retirer au prince son gouvernement, sa compagnie de gens d'armes et de cheveau-légers, pour lui enlever toute influence. Cette conduite du cardinal fit dire aux seigneurs de la cour qu'il agissait avec la prévoyance d'un père et la tendresse d'un amant. Trois jours après, Richelieu expira. En apprenant la mort du ministre, le roi se contenta de dire : « Voilà un grand politique de moins. » Quant au peuple de Paris, il fit des feux de joie !

Parmi les historiens qui ont écrit sur Richelieu, beaucoup ne s'arrêtant qu'à la superficie des choses et ne jugeant ce ministre que sur le bruit dont il remplissait l'Europe, l'ont considéré comme un grand homme d'état et ont exalté jusqu'à ses moindres actions. Pour nous, qui avons cherché à analyser les actes de son gouvernement sans nous laisser éblouir par le prestige d'une réputation usurpée, nous déclarons nous ranger de l'avis des écrivains qui dénie à Richelieu ses titres à l'admiration de la postérité. L'histoire

sévère et inexorable doit flétrir la mémoire d'un homme qui, pour se maintenir à la place de ministre, c'est-à-dire de premier valet d'un roi, n'a pas craint de bouleverser l'Europe entière, de couvrir de guerres et d'embrasements l'Italie, l'Allemagne, la Suède, le Danemark, l'Angleterre, la Hollande et la France ; de faire tomber sous la hache du bourreau des milliers de têtes ; de faire emprisonner, torturer et brûler un nombre prodigieux de protestants et de catholiques.

Dans sa conduite privée comme dans sa vie politique, Richelieu mérite d'être blâmé, d'abord pour avoir payé de la plus noire ingratitude celle à qui il devait son élévation, Marie de Médicis ; pour avoir persécuté sans relâche la jeune reine Anne d'Autriche jusqu'au moment où elle eut consenti à se livrer à lui ; ensuite pour avoir traîné la robe de cardinal dans de honteuses turpitudes, en s'affichant l'amant en titre d'une prostituée, de Marion de Lorme, en mettant les trésors et les dignités du royaume à la merci de ses maîtresses ; pour avoir épuisé la France d'hommes et d'argent, à ce point que les deux tiers de la population étaient obligés de disputer aux bêtes de somme l'herbe des champs ; pour avoir arrêté l'essor de l'industrie et du commerce ; enfin pour avoir volé tant de richesses que pendant toute la durée de son ministère il put dépenser annuellement douze millions pour sa table, ses équipages, ses palais, ses terres, ses seigneuries ; et qu'au moment de sa mort, il était encore si riche, qu'un roi se fût estimé heureux d'être son légataire. Nous concluons en disant que Richelieu, pendant le cours de son existence, s'est montré tour à tour bas, rampant, hypocrite, audacieux, lâche, implacable et féroce, suivant que l'exigeait l'intérêt de

sa conservation, et qu'il réunit en sa personne tous les vices que désirent rencontrer les rois dans ceux qui les servent.

Après la mort du cardinal, les peuples supposèrent que Louis XIII allait rendre la liberté à toutes les personnes que le premier ministre avait fait enfermer, que les impôts allaient être diminués; il n'en fut rien: on ne s'aperçut nullement que Richelieu eût cessé de vivre. Quelques seigneurs, qui languissaient à la Bastille depuis plusieurs années, obtinrent seuls leur élargissement; de ce nombre se trouvèrent Vitry, Cramail et Bassompierre, qui avaient été fortement compromis dans les différents complots organisés contre le premier ministre. Le roi continua à se montrer ce qu'il avait toujours été, ami lâche, allié perfide, mauvais frère, mari impuissant et jaloux, ne pardonnant qu'à regret à la reine de lui avoir donné deux bâtards, et n'osant point faire paraître son mécontentement, afin de ne pas fournir à Gaston des armes contre lui-même; despote ombrageux, tourmenté du désir de gouverner ses états et de son incapacité à s'occuper de la moindre affaire. De toute nécessité il lui fallait un ministre pour diriger l'administration du royaume; sa majesté fit entrer dans son conseil le cardinal Mazarin, Italien de naissance, et plus qu'à demi Espagnol par le long séjour qu'il avait fait à Madrid.

Comme la santé du roi s'affaiblissait tous les jours, et faisait prévoir sa mort prochaine, la cour, dans l'attente d'une régence, se divisa en deux partis, celui d'Anne d'Autriche et celui de Gaston d'Orléans, réconcilié, du moins en apparence, avec son frère. Mazarin se prononça pour la reine, et détermina le roi à donner la préférence à sa femme sur

Gaston, quoiqu'il eût pour elle autant de haine que pour son frère. Louis XIII, cédant aux obsessions du ministre, rendit un décret qui investissait Anne d'Autriche de la régence et lui ouvrait l'entrée du conseil; puis il convoqua le parlement et fit enregistrer cet acte de sa suprême volonté.

Aussitôt que ces dispositions eurent été irrévocablement consacrées, le roi moribond vit tous les courtisans s'éloigner de son lit pour suivre la reine; et jusqu'au moment de sa mort il ne reçut de visites que celles des seigneurs qui venaient d'heure en heure s'informer de l'état de sa santé, au nom de sa femme et de Gaston. Cet isolement absolu excitait en lui des transports de rage et le portait à accabler d'injures les envoyés d'Anne d'Autriche. Parfois il lui arrivait de dire: « Ah! ces gens viennent voir si je mourrai bientôt! Par Dieu! » je jure que si j'en puis revenir, je leur vendrai bien cher le » désir qu'ils ont de ma fin! » Mais Dieu ne permit pas qu'il exécutât ses menaces, et six mois après la mort de Richelieu, le 14 mai 1645, la France s'en trouva débarrassée.

Ainsi se termina le règne de Louis XIII, surnommé le Juste, à cause, disait son grand veneur, de son adresse à tirer de l'arquebuse. Il était âgé de quarante-deux ans et en avait régné trente-trois.

Le jour même de la mort du roi, l'aîné des bâtards de madame Anne d'Autriche, qui avait à peine cinq ans, fut déclaré roi de France sous le nom de Louis XIV; et le second, qu'on appelait Philippe de France et duc d'Anjou, reçut le titre de Monsieur. Le lendemain, la régente, accompagnée de ses deux enfants, de Gaston, du prince de Condé et de tous les courtisans, quitta le château de Saint-Germain et

revint au Louvre, abandonnant le corps du feu roi à la merci de quelques valets. D'ailleurs elle ne montra pas plus de respect pour ses dernières volontés que pour ses dépouilles mortelles; à peine installée au Louvre, elle convoqua en assemblée générale le parlement et les pairs du royaume, elle fit annuler les clauses restrictives portées dans le testament de son mari, et fit déclarer à Louis XIV dans un lit de justice que tint l'enfant royal, embryon de cinq ans, qu'il accordait à sa mère « sa tutelle sans contrôle et la régence » absolue de ses états. » Le chancelier Séguier, ce serf de la tyrannie, reçut à genoux les ordres du marmot couronné, dont les très-express commandements furent enregistrés avec forces génuflexions et protestations de la plus servile obéissance.

Par un arrêt du parlement, le cardinal Mazarin fut en même temps déclaré surintendant de l'éducation du roi; un autre édit retira à Gaston la dignité de lieutenant général du roi, ce qui mécontenta si fort le prince, qu'il forma le projet d'enlever Louis XIV et qu'il ne parut plus en public qu'avec une suite nombreuse de ses gardes.

Anne d'Autriche ne crut pouvoir mieux faire, pour mettre ses enfants à l'abri d'une tentative d'enlèvement, que de confier leur garde au duc de Beaufort, qui, à titre d'amant et de père, devait nécessairement veiller avec plus de soins qu'aucun autre à la conservation des princes. En conséquence, à la suite d'une grande revue qu'elle avait passée devant son palais du Louvre, elle lui remit les enfants de France entre les mains, et en présence de toute la cour elle ordonna aux troupes de lui obéir comme à elle-même. Ce favori, qui avait seize ans de moins que la régente, était fils

de César de Vendôme, bâtard de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, ou plutôt de cette courtisane et du beau duc de Longueville. « C'était une espèce de matamore, dit le cardinal de Retz, qui n'avait pour tout mérite qu'une adresse » extrême dans les armes et dans les exercices du corps; » ayant le langage et les allures d'un héros de taverne. Du » reste, bien fait de sa personne, avec des formes herculéennes, et si avantageusement traité par la nature, que madame Anne d'Autriche ne pouvait mieux rencontrer. »

Bientôt il prit un ascendant extraordinaire sur sa maîtresse, et se mit en tête de gouverner le royaume, ce dont il était moins capable que son valet de chambre; car sa haute fortune avait achevé de lui troubler la raison. Il était devenu fier, arrogant, présomptueux; et dans les affaires il apportait une telle roideur qu'il indisposait toutes les personnes qui avaient à traiter avec lui, et jetait une grande perturbation dans le gouvernement. La régente se fatigua d'avoir à réparer constamment les fautes du duc de Beaufort, et résolut d'élever au pouvoir le cardinal de Mazarin, dont elle avait également fait son amant et dont elle avait pu apprécier la supériorité, sinon dans les luttes amoureuses, du moins dans la conduite des affaires. Le duc, furieux de se voir éconduit, jura de se venger, et se tourna du parti des mécontents. La reine, de son côté, pour contrebalancer son influence, se rapprocha du prince de Condé, du duc d'Orléans et de tous les seigneurs envers lesquels elle avait montré beaucoup de froideur, et les rattacha à sa cause en leur prodiguant les trésors de l'état, en les comblant d'honneurs, de charges, de dignités, et en leur partageant les

dépouilles du peuple. « Les profusions d'Anne d'Autriche » pour ses anciens ennemis, dit la Feuillade, firent taire » toutes les haines, et à la cour on n'entendait plus prononcer » que ces cinq petits mots : « La régente est si bonne ! » Mais » au dehors, c'était bien différent. . . »

Anne d'Autriche n'avait pas oublié non plus ses anciennes créatures dans la distribution des faveurs, et s'était montrée très-généreuse envers madame de Sencé, son entremetteuse, madame de Hautefort, sa mignonne, et madame de Chevreuse, sa compagne de débauches.

Pendant que la reine cherchait à grossir le nombre de ses partisans, le duc de Beaufort nouait une nouvelle intrigue avec la belle duchesse de Montbazou, pour éveiller la jalousie d'Anne d'Autriche; mais il échoua dans son projet, car la régente ne fit nulle attention à lui et parut sérieusement éprise du cardinal Mazarin, quoiqu'il fût de beaucoup plus âgé que son ancien favori. Le duc, piqué de ce délaissement, voulut prendre alors les airs d'un amant irrité et jaloux; il cabala avec les comtes de Fiesque, de Fontrailles, Montrésor, Béthune et quatre ou cinq mélancoliques qui avaient la mine de penser-creux et le sens beaucoup au-dessous du médiocre, et qui avaient pris le nom de parti des importants. Il brava ouvertement le cardinal-ministre, Gaston d'Orléans, monsieur le prince, et osa même outrager la régente devant toute la cour, soit en affectant de ne pas l'entendre quand elle lui adressait la parole, soit en lui répondant par des sarcasmes sur la légitimité de ses enfants, quand elle l'interrogeait sur les jeunes princes confiés à sa garde.

Enfin, le duc de Beaufort s'étant oublié un jour jusqu'à

menacer la reine de faire assassiner son nouvel amant, celle-ci ne garda plus de mesures, le fit arrêter sur l'heure et conduire au château de Vincennes : en même temps elle exila dans leurs terres le duc et la duchesse de Vendôme, ainsi que le duc de Mercœur leur fils, et quelques autres chefs de la cabale des importants. Cet acte de sévérité fit beaucoup d'éclat et ne laissa pas que de jeter une certaine perturbation dans les esprits; puis, comme tout s'oublie facilement à la cour, les intrigues galantes, les fêtes, les bals et les chasses reprirent leur train accoutumé, et personne ne songea davantage ni aux importants ni au duc de Beaufort. Madame de Chevreuse seule essaya de monter une nouvelle cabale et de se servir de son ancien ascendant sur la régente pour la décider à rompre avec le cardinal. Tous ses efforts n'aboutirent qu'à affermir la position de Mazarin, et à faire voir au grand jour le crédit immense dont il jouissait auprès d'Anne d'Autriche, puisque cette reine, pour conserver et défendre son ministre, ne craignait pas de bannir de la cour une ancienne favorite qu'elle avait tendrement aimée, un autre amant, le père d'un de ses enfants, et même un prince du sang, le duc de Vendôme, qu'elle avait tant d'intérêt à ménager.

Devenu maître absolu de la France par la volonté de sa souveraine, le cardinal Mazarin prit en main les rênes de l'état, et suivit le déplorable système politique adopté par Richelieu, qui consistait à écraser la nation d'impôts, à élever le pouvoir royal au-dessus des lois, et à lancer le pays dans des guerres interminables, pour occuper les esprits et travailler plus sûrement à son asservissement.

La lutte avec l'Autriche, un moment interrompue par la

mort de Louis XIII, recommença plus violente qu'auparavant; des armées furent envoyées en Allemagne et gagnèrent plusieurs batailles importantes, entre autres celle de Rocroy, où commandait le duc d'Enghien, fils du prince de Condé. L'habile cardinal, qui comprenait parfaitement qu'il avait à se faire pardonner sa naissance italienne et son titre de premier ministre, se conduisit avec une adresse extrême avec les seigneurs de la cour; au lieu de chercher à s'en faire craindre, il voulut les mettre dans l'obligation de célébrer ses louanges; et prenant le contrepied de la conduite de Richelieu, il les combla d'honneurs et de dignités. Il agit de même envers le parlement; au lieu d'opprimer les conseillers, il leur accorda des faveurs, parut attacher un grand prix à leurs conseils, et promit de ne prendre aucune décision sans les consulter. Tout le monde fut dupe de cette politique; les courtisans, les membres du parlement, les bourgeois, ne tarirent pas d'éloges sur le compte de Mazarin, et le pauvre peuple, toujours abusé par ceux qui le gouvernent, versa le produit de ses sueurs et de son travail dans le fisc royal, persuadé qu'un si bon ministre ne pouvait employer l'or des citoyens qu'à la prospérité de la France.

Or, il est bon de savoir ce qu'était Mazarin avant son arrivée dans le royaume, par quelles intrigues il était parvenu au poste qu'il occupait, et à quoi se réduisaient ses grandes qualités, que les courtisans se plaisaient à exalter. « Sa naissance était des plus infimes, dit le cardinal de Retz, et son enfance honteuse. Au sortir du Colisée, il apprit à piper au jeu et fit métier de tricher, ce qui lui attira des coups de bâton d'un orfèvre nommé Moreto. Avec le produit de ses

» vols il acheta une charge de capitaine d'infanterie, et servit
 » en Valteline sous les ordres du général Bagni, qui le chassa
 » au bout de trois mois de son corps d'armée pour des escro-
 » queries. Il se rendit à Rome, entra dans les ordres, sut
 » plaire au cardinal Antonio Barberini, dont il devint le ga-
 » nymède, et obtint par sa protection la nonciature extraor-
 » dinaire de France. A Paris, il se lia intimement avec Cha-
 » vigny, l'un des favoris du feu roi, qui avait les mêmes goûts
 » que lui, et par son entremise il fut mis en bonnes relations
 » avec Richelieu, qui en fit un cardinal par les considéra-
 » tions « qui autrefois avaient déterminé l'empereur Auguste
 » à laisser le trône à Tibère. » Enfin, à la mort de son pro-
 » tecteur il eut le bonheur d'être choisi pour amant par la
 » reine, et il fut érigé en premier ministre. Dès lors il se
 » moqua de la religion, à laquelle il ne croyait nullement; il
 » promit tout, parce qu'il ne voulait rien tenir; il introduisit
 » un système de filouterie dans le ministère, n'osant pas voler
 » hardiment comme son prédécesseur, mais n'en dérobant
 » pas moins les richesses de l'état. Et si l'on blâme Richelieu
 » d'avoir fondé la plus scandaleuse et la plus dangereuse
 » tyrannie qui ait peut-être jamais pesé sur une nation, on
 » doit dire également que Mazarin ne fut ni moins infâme ni
 » moins exécration, en établissant en principes que les sujets
 » ne pouvaient rien posséder sans la volonté de leur souverain,
 » et que tous les peuples devaient obéir aux rois comme aux
 » arbitres suprêmes de leurs destinées..... »

Jusqu'au traité de Munster, c'est-à-dire pendant les quatre premières années de la régence, les guerres contre la maison d'Autriche furent poussées avec vigueur par le maréchal de

Turenne et par le duc d'Enghien, qui devint prince de Condé à la mort de son père. A l'intérieur, la France continua à être dilapidée par les favoris de madame Anne d'Autriche, et la misère du peuple s'accrut en raison de l'extension démesurée que prenait le pouvoir royal. Quant à la cour, elle s'inquiétait fort peu de ce qui se passait à l'extérieur comme à l'intérieur, et toute la tourbe des valets dorés qu'on appelle grands seigneurs réglait sa conduite sur celle de la souveraine. Nous trouvons utile de faire connaître de quelle manière la régente employait son temps, afin que, d'après cet exemple, les peuples puissent apprécier les services de leurs maîtres, et pour qu'ils soient bien convaincus que l'existence de ces parasites couronnés, loin de contribuer au bonheur des nations, ne fait qu'entraver la marche de l'humanité.

Une dame d'honneur de la reine, madame de Motteville, nous a laissé dans ses mémoires le récit détaillé des occupations d'Anne d'Autriche lors des premiers temps de sa régence.

« Sa majesté, nous dit-elle, recevait à onze heures, à son premier lever, les seigneurs et les dames de la cour qui composaient sa société intime; elle se levait ensuite, passait une robe de chambre, et déjeunait de grand appétit. Son déjeuner était toujours copieux; on lui servait un potage, des côtelettes, des saucisses, du gibier, des pâtés, quelques légumes verts et du dessert; elle mangeait de tout abondamment, ce qui ne l'empêchait pas de dîner également bien. Après son déjeuner, elle quittait sa robe de chambre, prenait sa chemise des mains du jeune roi, mettait un corps de jupe et un peignoir, puis se rendait à sa

» chapelle, où elle entendait la messe fort dévotement;
 » ensuite elle revenait à sa toilette, qui durait ordinairement
 » deux heures, et à laquelle assistaient les personnes qui lui
 » étaient familières, tels que le commandeur de Jars, Berin-
 » ghen, Chandénier, Guitaut, capitaine des gardes, Com-
 » minges, le maréchal de Grammont, Créqui et Mortemart.
 » Venait alors l'heure de son dîner. Elle ne dînait que fort
 » rarement en public, servie par ses officiers; presque tou-
 » jours elle se faisait servir en petit comité par ses femmes,
 » parce qu'elle était plus à son aise pour manger, et parce
 » qu'elle pouvait immédiatement aller faire sa sieste dans son
 » oratoire. A son réveil, comme elle n'avait pas renoncé aux
 » plaisirs qui lui avaient tant plu autrefois, elle s'occupait
 » de se distraire; toutefois ses divertissements étaient mé-
 » diocres, car elle n'aimait rien avec ardeur; elle détestait la
 » lecture, ne goûtait pas le charme d'une conversation in-
 » structive, puisqu'elle était d'une ignorance profonde et ne
 » savait aucune chose; elle n'aimait pas non plus les bals,
 » ayant perdu le goût de la danse avec la jeunesse; elle allait
 » seulement à la comédie, et regardait le spectacle à demi
 » cachée par l'une de nous, qu'elle faisait asseoir auprès d'elle
 » dans sa loge, afin d'éviter qu'on ne tint des propos sur ce
 » qu'elle allait au théâtre avant la fin de son deuil. Le spec-
 » tacle terminé elle rentrait au palais, recevait les princes,
 » puis s'enfermait avec le cardinal Mazarin, qui souvent
 » restait plusieurs heures avec elle, non point pour causer
 » des affaires de l'état, mais pour livrer de doux combats à
 » dame Vénus. Lorsque le cardinal l'avait quittée, on servait
 » le souper, où régnait une licence extrême; après quoi,

» cette bonne reine, qui avait si utilement travaillé au bonheur de son peuple, se mettait au lit, parfois seule, parfois en société d'une de nous ou de quelque galant; et n'ose révéler les mystères de ces nuits de débauches. »

Pour le jeune Louis XIV, il est facile de présumer ce que devait être son éducation sous la tutelle d'une semblable femme et avec de tels exemples sous les yeux. Le cardinal Mazarin, qui avait la surintendance de ses études, lui fit apprendre la danse, l'équitation, les armes, l'art de jouer au mail ou à la paume, toutes choses dans lesquelles sa majesté réussit à merveille; mais pour des études sérieuses, le ministre n'en voulut pas entendre parler, et le royal enfant, d'accord en cela avec son précepteur, jugea qu'il lui suffisait d'apprendre à lire et à signer son nom pour savoir gouverner.

Enfin, la régente et le ministre pillèrent et volèrent tant et si bien que le royaume se trouva épuisé et le trésor à sec. Anne d'Autriche, qui ne voulait rien retrancher à son luxe et à ses dépenses, résolut de tenir un lit de justice pour faire la demande de nouveaux impôts et présenter au parlement plusieurs édits bursaux. Elle déploya en cette occasion une magnificence extrême, afin de frapper les esprits par le spectacle de sa grandeur et pour les disposer à la soumission; elle exigea même que le jour de la séance royale, quatre présidents vissent la recevoir à la Sainte-Chapelle et l'accompagnassent jusqu'à la salle des séances.

Louis XIV, qui avait à peine neuf ans, fut placé sur son trône par son grand écuyer; et ce petit roi en jaquette dit tout haut: « Messieurs, je suis venu ici pour vous ordonner » d'établir de nouveaux impôts. Mon chancelier vous expli-

» quera ma volonté. » Celui-ci se leva, et dans un discours ampoulé fit l'apologie de la régente, du premier ministre, et s'étendit longuement sur la nécessité d'augmenter les impôts. Après la harangue du chancelier Séguier, qui plusieurs fois avait été interrompu par les murmures de l'assemblée, Omer Talon, avocat général, prit la parole, fit un tableau effrayant de vérité des misères de la nation, accusa le cardinal Mazarin de concussion, réclama énergiquement sa mise en jugement, supplia la reine d'apporter des réformes dans sa cour, de faire cesser les guerres, d'enlever à ses favoris les charges qu'elle avait eu la faiblesse de leur confier, si elle ne voulait pousser les peuples à la révolte et mettre en danger la couronne de son fils.

Au lieu de se rendre à la sagesse de ces conseils, Anne d'Autriche répondit sèchement qu'elle ne pouvait rien pour le soulagement du pauvre peuple; que l'orateur était bien hardi d'avoir osé faire entendre un blâme sur la conduite de sa souveraine; qu'elle consentait à ne pas punir une telle audace, en raison des sentiments qui l'avaient inspirée, mais qu'elle ne voulait pas entendre d'autres remontrances, et que messieurs du parlement eussent à s'occuper immédiatement d'enregistrer les édits bursaux pour mériter sa clémence et lui faire oublier leur rébellion. Elle rentra ensuite au palais pour dîner, et se coucha afin de se remettre de la grande fatigue qu'elle avait éprouvée. Le cardinal vint la trouver, s'enferma avec elle, causa fort longuement de tout ce qui venait de se passer, et la détermina à ne tenir aucun compte des remontrances du parlement, et à poursuivre plus que jamais la guerre contre l'Autriche, attendu qu'elle éloignait

de la cour les princes et les seigneurs dont l'ambition pouvait lui inspirer des inquiétudes.

Puis, son éminence, pour donner une nouvelle direction aux esprits, commanda des fêtes et des réjouissances magnifiques en l'honneur du mariage de la princesse Marie, fille du duc de Nevers, avec le vieux Ladislas Sigismond, roi de Pologne. Des sommes considérables furent dépensées en festins, en réceptions d'ambassadeurs et en bals pour la nouvelle reine de Pologne, dont personne ne se souciait. Lorsqu'il supposa que l'effervescence produite dans le peuple par l'opposition du parlement à l'enregistrement des édits bur-saux était calmée, il établit un tarif d'octroi qui portait sur toutes les denrées qui entraient dans la capitale, et le fit mettre à exécution par la cour des aides, sans même prendre la peine de le soumettre à l'approbation des conseillers du parlement. Ceux-ci réclamèrent immédiatement contre la violation de leurs privilèges, et déclarèrent nuls et non avenus tous les édits qui n'auraient pas reçu leur sanction.

Cet acte de vigueur excita parmi le peuple une sorte d'enthousiasme patriotique, et fit éclater des manifestations qui inquiétèrent vivement la reine et le ministre. Pour conjurer le danger, l'habile Mazarin imagina de jeter la désunion parmi ses ennemis en inspirant de la défiance aux citoyens contre le parlement, et de faire publier un arrêt qui avait été extorqué aux conseillers deux ans auparavant pour l'établissement de la chambre du domaine, chose qui était très-préjudiciable aux intérêts du peuple. Le rusé Italien avait parfaitement prévu ce qui devait résulter de cette tactique. L'exaspération des masses fut portée à son comble; des agita-

teurs, payés par la cour, se répandirent dans les rues de la capitale, appelèrent les Parisiens aux armes, et, mêlés à la population, ils coururent assiéger le palais où les membres du parlement tenaient leurs séances. Le premier ministre, charmé d'avoir amené cette collision, envoya des régiments de gardes françaises et de Suisses sous prétexte de protéger le parlement, mais en réalité pour le rendre encore plus odieux au peuple, et fit mitrailler les bourgeois. Néanmoins, quand il s'aperçut que les citoyens enfonçaient les portes des églises pour sonner le tocsin, et que dans toutes les rues ils élevaient des barricades, il craignit que l'émeute ne dégénérât en révolution; il s'empressa de faire rentrer les troupes dans leurs quartiers, et fit afficher immédiatement une proclamation dans laquelle il annonçait une amnistie pleine et entière pour tous les coupables.

Dès le lendemain, la régente et son fils vinrent au parlement pour demander l'enregistrement de l'édit du tarif, dans la croyance où était le ministre que les conseillers n'oseraient point faire d'opposition après les scènes terribles qui avaient eu lieu les jours précédents. Mais pour cette fois les espérances du cardinal se trouvèrent déçues. L'assemblée persista dans sa courageuse résistance; et le même avocat général, Omer Talon, qui avait déjà fait un si noble discours à la régente dans le dernier lit de justice tenu par le roi, adressa au jeune prince les remontrances suivantes :

« Depuis dix ans, sire, les provinces sont ruinées, les
 » paysans ne couchent plus que sur la paille, leurs meubles
 » sont vendus pour le paiement des impositions et pour en-
 » tretenir le luxe de votre cour; vingt millions d'hommes la-

» borieux sont obligés de vivre de son et d'avoine; les deux
 » tiers de vos sujets sont tellement malheureux qu'ils ne pos-
 » sèdent plus rien, absolument rien que leurs âmes. Les ha-
 » bitants des villes ne sont pas mieux traités que les habi-
 » tants des campagnes; les impôts, les droits, les gabelles,
 » les quartiers d'hiver, les étapes et les emprunts, leur ont
 » enlevé jusqu'à leur dernière obole; néanmoins votre mi-
 » nistre veut encore accroître le nombre des charges. Com-
 » mandez donc au Mazarin de cesser ses extorsions; défendez-
 » lui donc de pressurer le peuple et de donner pour prétexte
 » à ses dilapidations que la splendeur de votre trône et la
 » gloire de vos armes l'exigent. Et qu'importe aux malheu-
 » reux l'honneur de batailles gagnées et la magnificence qui
 » vous environne! La gloire et l'ostentation d'un roi ne peu-
 » vent nourrir ses sujets qui manquent de pain; et l'on ne
 » saurait compter les myrtes, les palmes et les lauriers parmi
 » les fruits de la terre!..... »

Anne d'Autriche et son fils se retirèrent sans répondre :
 quelques jours après, la régente fit signifier au parlement la
 défense de continuer à prendre des délibérations sur les édits,
 jusqu'à ce qu'il eût déclaré en forme s'il prétendait imposer
 des limites à l'autorité royale. La même défense fut adressée
 à la cour des aides et à la cour des comptes, qui s'étaient
 rangées du parti du parlement. Ces deux compagnies ren-
 dirent un arrêt d'union pour la réformation de l'état, auquel
 le grand conseil et le parlement s'empressèrent d'adhérer,
 ainsi que tous les corps judiciaires et administratifs des
 provinces du royaume.

La cour se trouva embarrassée au dernier point de cet

arrêt d'union et surtout des sympathies populaires qu'il excita.
 Les exigences des princes vinrent encore compliquer la dif-
 ficulté; le jeune Condé, enivré par les succès que ses soldats
 avaient remportés sur les armées autrichiennes, élevait des
 prétentions exagérées, réclamait une part dans la direction
 des affaires du gouvernement, et affichait ouvertement son
 mépris pour le ministre et son intention de le faire expulser
 de France. D'un autre côté, l'abbé de la Rivière, favori de
 Gaston d'Orléans, mécontent de n'avoir pu obtenir le cha-
 peau de cardinal, se déchaîna contre Mazarin, et se faisait
 appuyer dans ses attaques par son maître. Enfin, la duchesse
 de Longueville, sœur de Condé, furieuse de ce que le pre-
 mier ministre avait refusé de retirer le gouvernement du
 Havre à la duchesse d'Aiguillon, la nièce incestueuse de
 Richelieu, pour le donner au beau prince de Marcillac, son
 amant, s'était déclarée aussitôt l'ennemie mortelle de la ré-
 gente et du cardinal.

Ainsi, madame Anne d'Autriche et Mazarin se trouvaient
 à dos, tout à la fois, la noblesse, la magistrature, la bour-
 geoisie et le peuple. Cependant, tel était leur aveuglement,
 qu'ils ne changeaient rien à la marche de leur politique, et
 qu'ils continuaient comme par le passé à suivre leur système
 de corruption. Une des créatures du cardinal, un Italien
 nommé Particelli d'Emery, un misérable qui dans sa jeunesse
 avait été condamné au gibet, et que le ministre avait élevé
 à la charge de surintendant des finances, osa créer de nou-
 velles charges pour remédier à l'épuisement du trésor, et
 vendre publiquement à l'encan des emplois de conseillers
 du roi, de crieurs de vins, de contrôleurs de fagots, et, ce

qui était un moindre mal, des titres de barons, de marquis, de comtes, de ducs et de princes.

Cet accroissement impolitique des charges de l'état donna une nouvelle énergie à la lutte engagée entre la cour, le parlement et le peuple. Anne d'Autriche menaça d'employer des moyens de rigueur pour maintenir les dispositions prises par le surintendant des finances; de son côté, le parlement soutint opiniâtrément ses premières démarches, et força la régente à reconnaître l'arrêt d'union par lequel les cours souveraines s'étaient arrogé le droit d'examiner les édits et de contrôler le gouvernement. Ce succès enhardit les conseillers; ils voulurent profiter de leurs avantages et revendiquer les anciens droits et les privilèges dont ils avaient été privés sous le dernier règne. Sa majesté et son ministre résolurent alors, pour en finir, de faire emprisonner les membres du parlement qui montraient le plus d'audace.

L'exécution de cette mesure n'était pas sans dangers; car le peuple de Paris regardait les conseillers comme autant de défenseurs zélés et désintéressés de sa cause, et avait voué une espèce de culte à plusieurs d'entre eux, surtout à un nommé Broussel, magistrat probe et énergique qui avait vieilli dans la poussière du palais. La régente, fort mal inspirée, voulut commencer par ce vénérable conseiller; pour faciliter son enlèvement, elle résolut de faire opérer l'arrestation à la suite d'un Te Deum qu'on devait chanter à Notre-Dame, pour remercier Dieu de la victoire de Lens, remportée par l'armée française sur les Autrichiens. A cet effet, on garnit toutes les rues de soldats, depuis le Palais-Royal jusqu'à la cathédrale; et dès que la cérémonie fut achevée et le roi

rentré dans son palais, on forma de tous ces soldats trois bataillons qui se portèrent sur le pont Neuf et vers la place Dauphine, pendant que Comminges, capitaine des gardes de la reine, enlevait dans un carrosse fermé le conseiller Broussel et le conduisait à Saint-Germain. En même temps un autre capitaine arrêtait le président aux enquêtes, Blancménénil, et l'amenait à la forteresse de Vincennes.

Aussitôt que les bourgeois eurent connaissance de ces arrestations, ils s'émurent, fermèrent leurs ateliers, jetèrent sur la place publique des milliers d'ouvriers qui se formèrent en bandes et parcoururent les rues en criant: « Broussel! » Broussel! » L'émeute, toujours grossissante, vint jusque sous les fenêtres des appartements de la reine faire entendre des clameurs menaçantes; déjà même des pierres avaient été lancées contre les régiments des gardes qui défendaient les abords du palais, et une lutte sanglante paraissait imminente, lorsque monseigneur de Retz, coadjuteur de l'archevêque de Paris, qui avait su gagner l'amour des citoyens, accourut au milieu des insurgés, leur adressa d'énergiques exhortations, les engagea à la modération, et promit d'intercéder auprès de la régente pour leur faire accorder la satisfaction qu'ils demandaient. En effet, il écarta la foule, gagna le perron du Palais-Royal, et se fit introduire chez Anne d'Autriche.

Il supplia sa majesté de rendre la liberté aux deux conseillers que ses gardes avaient arrêtés, et lui représenta que c'était le seul moyen de calmer les esprits et d'empêcher une révolution. « Pendant que je parlais à la reine, dit le coadjuteur dans ses mémoires, le cardinal-ministre, qui était à ses côtés, se prit à sourire malignement, comme pour me

» donner à entendre qu'il supposait que je n'étais pas étranger
 » aux troubles. Quand j'eus finis ma harangue, Anne d'Autriche se mit dans une colère étrange, et proféra de son
 » fausset air et élevé ces propres mots : « Jamais l'injustice
 » et la misère n'ont fait soulever les nations contre leurs sou-
 » verains; au contraire, plus les peuples sont misérables,
 » abrutis et affamés, plus ils sont soumis à leurs maîtres. Ce
 » sont les ambitieux qui portent les bourgeois à la révolte;
 » mais l'autorité du roi y donnera bon ordre. » Et devant
 » moi elle commanda au maréchal de la Meilleraye de se
 » mettre à la tête des gardes et des officiers de sa maison
 » pour aller châtier les rebelles qui vociféraient devant son
 » palais. Comme je voulus faire quelques représentations et
 » l'engager à user de ménagements, la reine devint pourpre
 » de fureur et s'écria : « Je vous entends, monsieur le coad-
 » juteur, vous voudriez que je rendisse la liberté à Broussel;
 » mais je l'étranglerais plutôt avec ces deux mains, ainsi
 » que ceux qui me parlent pour lui et pour le peuple. » En
 » disant cela, elle portait ses poings fermés presque à la
 » hauteur de mon visage.... »

Le coadjuteur n'ayant pu rien obtenir, quitta le palais et
 rentra à son hôtel; le maréchal de la Meilleraye, suivant les
 ordres de la régente, fit tirer sur les citoyens et tua un grand
 nombre de gens inoffensifs. Alors de toutes parts on courut
 aux armes; les soldats, à leur tour, essayèrent un feu terrible
 et furent contraints de se replier vers le Palais-Royal, après
 avoir perdu près de deux cents hommes. « Le lendemain et
 » les jours suivants ce fut pis encore, dit le cardinal de Retz;
 » le mouvement populaire, semblable à un incendie spontané

» et terrible, du pont Neuf, s'étendit en une nuit sur tous
 » les quartiers de la ville. Tout le monde, sans exception,
 » prit les armes; des enfants de cinq et de six ans marchaient
 » dans les rues des poignards à la main; des femmes se mê-
 » laient aux hommes et chargeaient les fusils. Plus de douze
 » cents barricades bordées de drapeaux interceptaient les
 » communications et arrêtaient les charges de cavalerie.
 » Comme je traversais une place pour me rendre auprès d'un
 » seigneur de mes amis, je vis un petit garçon de dix ans
 » qui traînait plutôt qu'il ne portait une lance, qui était as-
 » surément du temps de Charles VII. J'en vis un autre un
 » peu plus âgé qui portait un hausse-col de vermeil sur le-
 » quel se trouvait gravé le portrait de l'assassin de Henri III,
 » avec cette inscription : « Saint Jacques-Clément. »

Malgré le tumulte qui régnait dans Paris, le parlement
 tint séance, et décida qu'il irait en corps demander à la ré-
 gente la liberté de Broussel et du président Blancménéil. Im-
 médiatement tous les conseillers, au nombre de cent soixante,
 se dirigèrent vers le Palais-Royal, aux acclamations d'une
 foule immense qui s'empressait d'ouvrir les barricades sur
 leur passage. Admis en présence d'Anne d'Autriche, le pre-
 mier président expliqua les motifs de la démarche de ses
 collègues avec toute la fermeté et la liberté que lui comman-
 daient les circonstances; il lui représenta qu'il était temps
 pour la royauté de cesser de mentir au peuple, et lui remon-
 tra avec force le péril où se trouvait engagée la couronne
 en entreprenant une lutte contre les citoyens.

La régente, transportée de fureur, ne voulut pas même
 écouter jusqu'à la fin le discours du président, et l'inter-

rompit en s'écriant : « Assez, assez, misérable robin ; je sais » que la populace se grouille dans la rue, mais je la ferai » hacher par mes gardes. Quant à vous, messieurs du parle- » ment, cessez vos représentations audacieuses, ou tremblez » pour vous, pour vos femmes et pour vos enfants ! » En prononçant ces derniers mots, elle rentra dans sa petite chambre grise avec Mazarin, et en ferma la porte avec violence, laissant les spectateurs glacés de crainte.

Les membres du parlement se retirèrent sans oser faire entendre un murmure, et reprirent la route par laquelle ils étaient venus ; mais arrivés à la Croix du Trahoir, un garçon rôtisseur, dont malheureusement l'histoire ne nous a pas conservé le nom, s'avança à leur rencontre avec deux cents hommes, leur barra le passage, et mettant la hallebarde dans le ventre du premier président : « Tourne, traître, » lui cria-t-il, si tu ne veux être massacré toi-même ; va au » Palais-Royal, et ramène-nous Broussel ou le Mazarin et » le chancelier en otages. »

Force fut au parlement de rebrousser chemin et de se rendre au palais, toujours suivi du terrible garçon rôtisseur et de ses deux cents hommes, qui brandissaient leurs hallebardes et vociféraient des blasphèmes contre la régente et le ministre. Le président, introduit de nouveau auprès de la reine, lui rendit compte de ce qui venait de se passer, et la supplia de se laisser fléchir, en termes si éloquents, que tous les assistants fondaient en larmes. Anne d'Autriche seule restait inflexible ; les princes, les princesses, les principaux seigneurs de la cour, Mazarin lui-même, tous s'étaient jetés à ses genoux pour obtenir la liberté du conseiller Broussel

et du président Blancménil ; et cette reine insolente faisait encore mine de résister ; enfin elle laissa tomber ces paroles : « Eh bien ! messieurs du parlement, pour aujourd'hui voyez » ce qu'il est à propos de faire ! » Ceux-ci, sur l'heure même, votèrent par acclamations un décret de remerciements à la régente, en reconnaissance de la liberté qu'elle accordait aux deux prisonniers, et annoncèrent au peuple que Broussel et Blancménil allaient être réinstallés dans leurs places. Ceux-ci revinrent en effet siéger au parlement, ou plutôt y furent portés en triomphe par les citoyens. L'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques, et en moins de deux heures Paris parut plus tranquille que jamais.

A la suite de ces événements, un conseiller du parlement, nommé Barillon, fit le quatrain suivant contre le cardinal :

Un vent de fronde
S'est levé ce matin,
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.

Le mot de fronde fit fureur et servit à désigner l'opposition contre la cour et les troubles qui agitèrent le royaume pendant la régence d'Anne d'Autriche.

La concession accordée aux Parisiens procura un instant de calme, dont la reine et Mazarin se hâtèrent de profiter pour emmener à Saint-Germain le jeune roi, qui était dans sa onzième année ; puis, quand ils se virent à l'abri de tout danger, ils annoncèrent hautement leur intention de se venger de leurs ennemis. Les chefs de la fronde s'émurent de ces menaces ; et pour mettre le ministre dans l'impuissance

de les exécuter, ils se déterminèrent à donner force de loi à l'arrêt porté à l'occasion du maréchal d'Ancre, en 1617, par lequel il était dit qu'aucun étranger ne pourrait s'immiscer dans le gouvernement de l'état. Ils conclurent également, à l'instigation du coadjuteur de Retz, qu'on présenterait requête à la régente pour obtenir son retour et celui du jeune roi dans sa capitale.

Cet avis adopté, le parlement se mit en devoir d'en soutenir l'exécution; et sans nul doute une lutte terrible se serait engagée entre les deux partis de la cour et de la fronde, si le prince de Condé, dont les intérêts politiques étaient opposés à ceux de Mazarin, ne fût intervenu dans la querelle et n'eût proposé une conférence entre les princes et les membres du parlement. Le but de Condé, dans cette affaire, était de ménager les deux partis et de se réserver la faculté de se déclarer pour l'un ou pour l'autre, suivant qu'il jugerait utile à son ambition d'embrasser la défense de la cour ou celle du parlement, quand il aurait rassemblé des troupes et qu'il se serait mis en état de dicter ses conditions les armes à la main, soit à la fronde, soit au parti de la cour.

Le résultat des conférences fut un accommodement plus à l'avantage du parlement qu'à celui de Mazarin. La régente ramena le jeune roi à Paris, mais avec l'intention bien arrêtée d'en sortir aussitôt qu'elle aurait tiré une vengeance des ennemis du premier ministre. Le coadjuteur de Retz, qui connaissait le caractère implacable d'Anne d'Autriche, travailla à se rendre populaire pour avoir un puissant appui dans les Parisiens si la cour faisait quelque tentative contre lui. Ainsi, il profita de la faute énorme que commit le cardinal d'auto-

riser des emprunts sur les tailles à dix pour cent d'intérêts, pour lancer une bulle qui condamnait les prêts usuraires, et pour faire déclarer par une assemblée de théologiens que Mazarin était le plus fort usurier du royaume, et, comme tel, méritait d'être excommunié. Il agit également sur les membres du parlement, et les décida à renouveler les anciennes discussions sur les griefs reprochés au cardinal, et à lui faire sommation de retirer son édit sur l'emprunt. En outre, il fit habilement circuler dans Paris une foule de libelles d'une extrême violence sur la légitimité plus que suspecte du roi et de son frère, sur les goûts monstrueux de la régente, sur ses amours avec les dames de la cour, et sur ses relations avec le premier ministre.

Anne d'Autriche, exaspérée de voir les actes de son gouvernement et les secrets de son alcôve dévoilés par ses ennemis, résolut de mettre à la raison, tout à la fois, le parlement, le clergé et le peuple. Elle s'arrêta au parti que lui suggérèrent Mazarin et le Tellier, celui d'affamer Paris par un blocus rigoureux. Pour mettre ce projet à exécution, elle dut songer à quitter la capitale; et dans la nuit du 5 janvier 1649, elle s'enfuit du Palais-Royal avec la cour et revint à Saint-Germain. Dès le lendemain elle commença les hostilités en adressant au parlement une lettre de cachet qui exilait ce corps à Montargis.

L'assemblée reçut le message de la régente, et déclara, séance tenante, qu'on ne romprait point le sceau de cette lettre avant que la cour fût rentrée à Paris, qu'elle était prête à soutenir la lutte si on voulait l'attaquer, et rendit un décret portant que « Mazarin, comme ennemi de l'état et

» perturbateur du repos public, serait tenu, dans le délai de
 » huit jours, de sortir du royaume; passé lequel temps, les
 » sujets du roi devaient lui courre sus. » De son côté, le
 ministre fit déclarer par la régente le parlement coupable de
 lèse-majesté, et commanda aux troupes d'investir Paris.

De toutes parts on vit alors accourir les seigneurs brouil-
 lons et ambitieux, qui espéraient, à la faveur des troubles,
 travailler pour leurs intérêts personnels ou pour l'agrandis-
 sement de leurs familles. Le duc de Bouillon, frère aîné de
 Turenne, celui qui avait figuré si malheureusement dans les
 conspirations formées sous le dernier règne, s'empressa de
 se jeter dans la capitale avec sa femme, l'une des plus ha-
 biles intrigantes du royaume; le duc de Beaufort, l'ancien
 favori de la reine, s'étant échappé de Vincennes, où il était
 détenu depuis six années, accourut à Paris, se jeta dans le
 parti du mouvement, et affecta un langage et des manières si
 ignobles, que les Parisiens le surnommèrent par dérision
 « le roi des halles; » le duc d'Elbeuf, le maréchal de la
 Mothe, les ducs de Vendôme et de Nemours, s'enfermèrent
 également dans la ville assiégée; le prince de Marcillac vint les
 rejoindre avec sa maîtresse la belle duchesse de Longueville,
 qui avait à se venger de la régente, du cardinal et de son
 frère même, le prince de Condé, qui s'était prononcé contre
 le parti des frondeurs.

Les motifs de la haine de la duchesse pour son frère pro-
 venaient de ce que le prince avait cessé ses relations inces-
 tueuses avec elle, et l'avait quittée pour madame du Vigan,
 la femme la plus lascive et la plus éhontée de la cour. Ma-
 dame de Longueville, par dépit autant que par politique,

était alors devenue la maîtresse de son jeune frère, le prince
 de Conti, et l'avait entraîné dans le parti de la fronde, ainsi
 que le prince de Marcillac, son amant en titre. Turenne
 céda également aux instances de ses amis, qui étaient pres-
 que tous des frondeurs, et vint grossir le nombre des en-
 nemis de Mazarin. Parmi les adversaires de la cour, celui
 qu'on regardait, sans contredit, comme le plus actif et le plus
 dangereux, c'était Gondy de Retz, le coadjuteur de l'arche-
 vêque de Paris, qui déjà avait cherché à détacher le prince
 de Condé du parti de la régente, et avait eu même avec lui
 plusieurs conférences secrètes pour traiter des conditions de
 sa défection; mais la crainte d'éprouver le sort des Guise,
 les chefs de la ligue du temps de Henri III, l'emporta sur
 l'ambition du vainqueur de Rocroi et le détermina à rompre
 toutes ses relations avec les frondeurs.

Dans sa dernière entrevue avec Gondy de Retz, le prince
 expliqua au coadjuteur les motifs de sa détermination, et fit
 des aveux fort singuliers. « Je conviens que le Mazarin ne
 » sait ce qu'il fait, dit-il au prélat; je ne mets point en doute
 » qu'il ne perde l'état si on le laisse agir; d'un autre côté
 » le parlement va trop vite en besogne. S'il se ménageait,
 » comme nous l'avions concerté, nous ferions nos affaires
 » ensemble; mais il va toujours de l'avant; et si je me joi-
 » gnais à lui, nous aurions bientôt culbuté la royauté; ce qui
 » ne serait pas dans mes intérêts, car je m'appelle Louis de
 » Bourbon, et un Bourbon ne peut vouloir ni le bonheur du
 » peuple ni le triomphe des libertés nationales. Ces diables
 » de bonnets carrés sont tellement enragés, qu'au lieu de me
 » mettre des leurs pour faire la guerre au ministre, je vais me

» trouver obligé de les étrangler de mes mains pour le compte
 » de la régente et du Mazarin; ce que je ferai, parce que je
 » suis bien décidé à ne pas leur permettre de couvrir leurs
 » têtes du bonnet sicilien, ce qui, à mon avis, nous perdrait
 » tous. Croyez-moi, lorsque le peuple aura goûté de la li-
 » berté, il est à craindre qu'il ne veuille plus obéir à aucune
 » aristocratie, et qu'il ne chasse les prêtres et messieurs du
 » parlement comme les princes et les rois. »

Le coadjuteur comprit, d'après le raisonnement de Condé, qu'il ne devait pas compter sur lui pour soutenir la fronde. Il songea immédiatement à donner un nouvel aliment à la guerre civile en faisant révolter les autres parlements du royaume ainsi que plusieurs villes considérables. Mais à peine les hostilités étaient-elles commencées, que les Parisiens s'aperçurent que tous les nobles chefs de la fronde, à l'exception du coadjuteur, cherchaient à tirer le meilleur parti de la situation des affaires dans leurs intérêts personnels, et qu'ils faisaient bon marché de la cause du peuple. Ils cessèrent alors de les soutenir. Il s'opéra aussitôt une réaction dans les esprits, et ceux des frondeurs qui étaient les plus ardents quelques jours auparavant, demandèrent à entrer en accommodement avec la cour.

Une paix fut conclue entre le parlement et la régente, sans toutefois qu'elle satisfît aucun des partis. Le parlement conserva la liberté de s'assembler, ce que la cour avait voulu empêcher au moins pour le reste de l'année; la reine garda à la tête des affaires le Mazarin, dont le parlement et le peuple avaient demandé l'éloignement. Anne d'Autriche publia une amnistie générale, dans laquelle furent désignés tous les

hommes importants de la fronde, excepté Gondy de Retz, que le cardinal affecta de confondre dans la foule des rebelles ordinaires; ensuite la régente ramena son fils à Paris, et fit son entrée dans la capitale, ayant dans son carrosse le Mazarin et le prince de Condé.

De cette manière la tranquillité se trouva rétablie après deux mois des plus grands troubles; mais le calme n'était qu'apparent, et le cardinal ne se dissimulait pas toutes les difficultés de sa position. En effet, l'orgueilleux Condé ne tarda pas à réclamer le prix des services qu'il avait rendus à la cour; et sur le refus d'Anne d'Autriche de satisfaire à ses exigences, un jour de conseil il s'emporta contre elle et menaça de se jeter dans le parti de la fronde. Mazarin, qui avait prévu ce qui venait d'arriver et qui était sur ses gardes, fit un signe; des soldats entrèrent dans le conseil, arrêtèrent le prince de Condé, son frère le prince de Conti, son beau-frère le duc de Longueville, et les conduisirent à Vincennes.

Le cardinal-ministre, avant d'exécuter ce coup d'autorité, avait eu soin de prendre certaines précautions, entre autres celle d'acheter les chefs de la fronde, afin d'empêcher que cette arrestation ne relevât les espérances de ses ennemis et ne les déterminât à recommencer aussitôt les hostilités. Néanmoins, les choses ne se passèrent pas aussi tranquillement qu'il l'eût désiré. Paris ne s'émut pas, il est vrai, de la captivité d'un prince qui, tout récemment, l'avait assiégé; mais dans les provinces ses partisans se soulevèrent.

La duchesse de Longueville, qui avait renoué ses relations incestueuses avec le prince de Condé, activa la révolte,

et parcourut la France pour rattacher au parti de son frère tous les seigneurs qui étaient épris de sa fatale beauté. Elle leur prodigua à tous ses faveurs, gagna également Turenne, les associa à ses projets de vengeance, et, grâce à cette prostituée, la fronde reprit toute son activité, la guerre civile toute son énergie. Ce fut inutilement que la régente et le Mazarin entamèrent des négociations avec Turenne. Celui-ci, qui était sous le charme de la belle duchesse de Longueville, qui, en outre, avait de grandes prétentions pour sa famille, et n'aspirait rien moins qu'à la possession en toute souveraineté d'une partie de la France, se déclara hautement l'ennemi de la cour, se rendit à Stenai, lieu de réunion des chefs de la nouvelle ligue, vendit son argenterie, signa un traité d'alliance avec le roi d'Espagne, reçut des subsides, leva des troupes, et se trouva bientôt à la tête d'une armée.

Il ouvrit la campagne par la prise du Catelet, de la Capelle et de Réthel; il s'avança ensuite vers la Marne, pillant les bourgs, incendiant les villages, dévastant les campagnes et massacrant les cultivateurs sur son passage. Son intention était de pénétrer jusqu'à Paris ou du moins jusqu'à Vincennes pour délivrer les princes; mais les généraux espagnols qui l'accompagnaient, et qui avaient ordre de l'aider seulement à ruiner le royaume, à prolonger la guerre civile et non à faire triompher la fronde, l'obligèrent à se diriger sur d'autres points, où il continua d'exercer d'affreux brigandages. Enfin la cour envoya contre lui une armée de vingt mille hommes, commandée par le duc de Praslin, et le força à battre en retraite jusqu'à Réthel. Il voulut tenir bon dans cette place et attendre des renforts que lui avaient promis les

frondeurs; mais personne ne se mettant en mesure de lui envoyer des secours, il comprit qu'il avait commis une faute grave en donnant créance aux paroles des jeunes seigneurs qui composaient son nouveau parti; il se réconcilia avec la cour et abandonna la cause des princes.

Cette défection amena un changement notable dans les affaires; cependant elle ne découragea pas l'intrépide Gondy de Retz. A défaut de Turenne, il prit Gaston d'Orléans pour le drapeau de son parti et continua la lutte. A son instigation, le duc d'Orléans se déclara ouvertement en faveur des princes; il interpella le ministre en plein conseil pour lui réclamer l'élargissement des prisonniers, et pour lui annoncer qu'il ne remettrait plus les pieds au Palais-Royal tant que la régente n'aurait pas fait justice de l'intrigant étranger qui, au nom du roi, tyrannisait la France.

Le parlement adressa également une requête à la reine pour le même objet; les conseillers réclamèrent la liberté des princes en termes si énergiques, qu'il devenait impossible de refuser la demande sans châtier les audacieux. Mazarin penchait pour les moyens extrêmes, et voulait qu'Anne d'Autriche fit arrêter Gaston, le coadjuteur et tous les chefs de la fronde; d'autre part il redoutait que le peuple ne se mêlât de la querelle, ce qui le jetait dans une grande perplexité. Il quitta subitement Paris et se rendit à Saint-Germain, où il demeura plusieurs jours dans une agitation extrême, sans savoir à quelle détermination il devait s'arrêter. Enfin, sentant qu'il n'était pas en mesure de soutenir une lutte sérieuse, il résolut de mettre en liberté les princes de Condé et de Conti, et partit pour le Havre, où ils avaient été trans-

férés, espérant se réconcilier avec eux et se faire un mérite d'avoir ouvert leur prison.

Il fut d'abord assez bien accueilli par Condé et par son frère; mais à peine sortis de la forteresse, les deux princes ne lui témoignèrent aucun égard, et lui annoncèrent froidement qu'ils se rendaient à Paris. Son éminence reconnut qu'elle avait tout à craindre de la vengeance de Condé, et au lieu de rentrer dans la capitale, elle sortit du royaume et se retira à Brahl, auprès de l'électeur de Cologne, son ami, pour lever des troupes et intriguer sourdement contre la fronde.

Dès que le Mazarin fut hors de France, le parlement rendit un arrêt qui le bannissait à perpétuité, lui et sa famille, et qui ordonnait en même temps qu'il fût procédé contre le cardinal et qu'on recherchât tous les actes de son ministère.

Cette proscription n'empêchait pas Mazarin, du fond de sa retraite, ne gouvernât l'état, ou plutôt Anne d'Autriche, aussi absolument que s'il eût été à Paris; car la régente, à sa sollicitation, força Condé à quitter Paris, en menaçant de le faire assassiner; enleva les sceaux à Châteauneuf pour les donner au président Molé, une des créatures de son amant; fit entrer au conseil le Tellier, Lionne et Servien, tous dévoués au cardinal; sema la division parmi les frondeurs, et chercha même à endormir la vigilance du coadjuteur en lui faisant donner le chapeau, et en favorisant ses relations amoureuses avec une de ses filles d'honneur, mademoiselle de Chevreuse, dont-il était vivement épris. Quand tout fut prêt, Anne d'Autriche annonça résolument le rappel du cardinal; et immédiatement celui-ci se mit en route à la tête

d'une petite armée, qui était sous le commandement des maréchaux d'Aumont et d'Hocquincourt, et rentra en France, sous prétexte d'empêcher la jonction du prince de Condé avec les Espagnols.

Le parlement fulmina aussitôt un arrêt d'une violence extrême contre Mazarin, mit sa tête à prix, promit cent cinquante mille livres à son meurtrier, et fit même afficher qu'on payerait vingt mille livres pour son nez, trente mille pour ses oreilles, et quatre-vingt mille à celui qui le rendrait eunuque, seul moyen, ajoutait le décret, de lui enlever la faveur de la reine. Le cardinal, qui était assuré de l'appui de la cour, ne se laissa pas intimider par les édits du parlement, et vint rejoindre Anne d'Autriche à Poitiers, où elle s'était transportée avec quelques troupes pour s'opposer à la marche du prince de Condé.

Celui-ci, qui était tout à sa vengeance, avait levé des troupes et se dirigeait sur Paris: il disait, pour s'excuser de faire la guerre civile: « Je suis entré en prison le plus innocent des hommes, et j'en suis sorti le plus coupable. » L'armée royale, qui était de beaucoup supérieure en nombre à celle du prince, l'atteignit près de Gien, mais ne put lui barrer le passage et fut mise en pleine déroute. Dans cette extrémité, Mazarin jugea qu'il n'avait d'autre moyen pour rétablir les affaires de la cour que de confier le commandement des troupes à Turenne, le seul général qu'on pût alors opposer à Condé.

L'armée de la régente se trouvait réduite à quatre mille hommes lorsque Turenne en prit le commandement. Condé, qui avait encore avec lui près de quinze mille soldats, fut

battu à son tour; et quoique son ennemi ne pût réussir à l'arrêter dans sa marche sur la capitale, néanmoins il se trouva serré de si près, qu'il fut obligé de combattre dans le faubourg Saint-Antoine pendant une journée entière, et que, sans aucun doute, il eût été contraint de se rendre prisonnier, si les bourgeois de Paris ne lui eussent ouvert les portes de la ville, et si mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, n'eût fait tirer le canon de la Bastille contre les troupes du roi.

L'entrée du prince dans la capitale, la réunion de ses soldats à ceux de Gaston, donnèrent une nouvelle vigueur à la fronde et menacèrent de prolonger indéfiniment la guerre civile. Le parlement déclara le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, le prince de Condé généralissime de toutes les armées, et les investit de la suprême autorité pour tout le temps que Mazarin resterait en France et tiendrait le roi prisonnier au milieu de ses troupes.

Comme Louis XIV venait d'atteindre sa quatorzième année, la régente s'empressa de faire déclarer la majorité du roi; et dès le lendemain celui-ci ouvrit son règne par un acte d'autorité qui avait le double caractère de la lâcheté et du despotisme; il jura au ministre une obéissance absolue, cassa l'arrêt du parlement, et transféra cette assemblée à Pontoise, où se trouvait la cour.

Mazarin, assuré de revenir à la tête des affaires quand la chose lui conviendrait, n'hésita pas à quitter momentanément le roi, pour enlever aux princes tout prétexte de rébellion, et il annonça ouvertement qu'il abandonnait le territoire de la France, pour contribuer, autant qu'il était en son pouvoir

de le faire, à rendre la paix à l'état. Sa majesté envoya immédiatement à Paris une déclaration qui informait les habitants de la capitale de la résolution prise par son ministre, et dans laquelle les louanges emphatiques sur l'abnégation du cardinal attestaient que lui-même n'était pas étranger à sa rédaction.

Un certain nombre de frondeurs fut dupe de cette comédie et se rangea franchement du parti du roi; quelques-uns surtout parmi les nobles en prirent occasion pour se vendre à la cour et faire payer leur défection; le parlement n'ayant plus de motifs de faire de l'opposition depuis la retraite de Mazarin, obéit aux ordres de Louis XIV et vint à Pontoise.

Le prévôt, les échevins et les principaux bourgeois de Paris, fatigués de la guerre civile, écoutèrent favorablement les ouvertures de la cour et proposèrent au conseil de rendre la ville au roi. Condé, furieux de voir les rangs de ses partisans s'éclaircir avant qu'il eût pu traiter pour son propre compte, essaya de retenir par la terreur le pouvoir qui lui échappait, et commanda à ses soldats de brûler l'hôtel de ville et d'assassiner les échevins qu'il croyait hostiles à sa cause; ce qui fut en partie exécuté. Mais ces atrocités produisirent l'effet contraire de ce qu'il avait désiré, et lui aliénèrent le peuple, qui ne l'avait jamais aimé. Alors il trembla pour lui-même; et redoutant également la vengeance des parents des citoyens qu'il avait fait égorger, et la haine de l'implacable Anne d'Autriche, il s'enfuit brusquement de la capitale et passa dans l'armée espagnole.

Après son départ, les Parisiens mirent bas les armes et ouvrirent leurs portes aux troupes royales, sans avoir songé

à faire des stipulations en faveur des libertés publiques. Ils ne furent pas longtemps à se repentir de cet excès de confiance. Louis XIV, à peine installé dans son palais, frappa la ville d'une contribution forcée pour les frais de la guerre, puis il exila Gaston à Blois, commanda à mademoiselle de Montpensier sa fille, d'aller habiter ses terres, et fit mettre au donjon de Vincennes l'archevêque de Paris, le cardinal de Retz. Lorsqu'il eut rétabli le calme dans la capitale, le roi s'occupa des provinces, et envoya immédiatement Turenne avec un corps d'armée pour repousser les Espagnols, qui, déjà maîtres de Gravelines et de Dunkerque, venaient de s'emparer, avec l'aide du prince de Condé, des villes de Réthel et de Sainte-Menehould. Comme il est facile de s'en apercevoir, toutes ces mesures étaient conseillées par le Mazarin, qui de loin faisait prévaloir son opinion et dirigeait le monarque enfant.

Dès que le cardinal jugea que les moyens de rigueur avaient produit un salutaire effet, il se prépara à reparaitre à la cour de France; il parcourut les frontières, visita l'armée qui se battait contre Condé, et rentra dans Paris le 15 février 1655. Louis XIV alla à sa rencontre accompagné de sa mère, des princes, des princesses, des seigneurs de la cour, des membres du parlement et des notables de la ville; des fêtes magnifiques furent célébrées en son honneur; sa majesté lui donna le Louvre pour sa demeure, et une compagnie de ses gardes pour son service particulier.

En reconnaissance de l'accueil qui lui avait été fait, Mazarin publia une amnistie générale pour les frondeurs, et se réserva seulement de se venger de ses ennemis en ruinant

sourdement la France à son profit. Pour en venir à ses fins en toute sécurité, il mit à la tête des provinces des espèces de préfets appelés intendants qui étaient chargés de la justice, des finances et de la police; puis il éloigna doucement des affaires Anne d'Autriche, afin de n'avoir à partager avec personne le fruit de ses spoliations. La reine, qui n'ignorait pas que Mazarin avait la connaissance de tous ses secrets, n'osa pas même entreprendre une lutte avec lui; elle se rappela le sort de Marie de Médicis morte dans la misère à Cologne, et courba docilement la tête.

Pour le roi, son éminence s'était assuré sa soumission la plus absolue par deux moyens; d'abord par la crainte, en lui révélant l'existence mystérieuse de l'enfant d'Anne d'Autriche et du duc de Buckingham soustrait à tous les yeux, mais qu'il était facile de faire reparaitre; ensuite par l'attrait de la débauche, en se faisant son pourvoyeur et en lui prostituant ses propres nièces, qu'il avait déjà déflorées.

Anne d'Autriche, voyant les passions du jeune roi se développer, voulut, à l'exemple du cardinal, prendre de l'influence sur son fils en favorisant ses penchants à la volupté, et chargea la Beauvais, sa première femme de chambre, de lui proposer en son nom de l'introduire la nuit dans l'appartement des filles d'honneur. Mais la dame de Beauvais trouvant le roi disposé à sacrifier sur son autel, ne remplit qu'à demi les intentions d'Anne d'Autriche, le reçut dans sa propre chambre et devint sa maîtresse. Cette liaison ne dura que peu de temps; sa majesté se fatigua de la dame, en fit une baronne, lui donna plusieurs terres, et revint plus amoureux que jamais aux nièces du cardinal.

Olympe Mancini, seconde fille de Michel-Laurent Mancini, beau-frère de Mazarin, avait eu le privilège de recevoir la première dans ses bras ce roitelet de quatorze ans; les autres sœurs avaient été successivement honorées des caresses du monarque; mais celle qui avait fait le plus d'impression sur son cœur était Marie Mancini, la troisième sœur, Italienne ardente et passionnée, dont Louis XIV disait, que seule, parmi toutes les femmes de la cour, elle méritait de porter la couronne. Suivant l'usage, tous les courtisans encensèrent l'idole du maître, et recherchèrent en mariage ses concubines; le duc de Mercœur, entre autres, épousa Laure-Victoire, l'aînée des nièces du cardinal; le prince de Conti demanda et obtint pareillement la main d'une autre nièce, fille aînée de Hiérome Martinozzi, un second beau-frère de Mazarin qu'il avait fait venir de Rome avec ses deux filles.

Sa majesté paraissait décidée à accomplir son mariage avec Marie Mancini, et semblait à la veille de le réaliser, lorsque Anne d'Autriche se prononça ouvertement contre une semblable mésalliance, et menaça le cardinal de se mettre à la tête de la nation avec son autre fils, et de lui faire une guerre terrible si Louis XIV contractait une telle union.

Mazarin jugea prudent de temporiser; et sans avoir toutefois abandonné son projet de faire de sa nièce une reine de France, il emmena le jeune monarque aux armées, sous prétexte de le distraire de sa passion pour Marie Mancini.

On s'aperçut à peine de la promenade militaire du roi; l'attention de l'Europe se trouvant fixée sur Turenne et sur Condé, qui combattaient l'un contre l'autre dans les plaines de la Picardie. Singulière destinée de ces deux hommes:

Turenne, l'ancien allié des Espagnols, guerroyant contre son pays, avait été vaincu par Condé; et celui-ci, devenu à son tour transfuge, se faisait battre par Turenne.

Pendant l'éloignement du ministre, le parlement avait essayé de sortir de l'abaissement où il était tombé, et avait refusé d'enregistrer de nouveaux édits bursaux dont l'opportunité ne lui semblait pas suffisamment justifiée. Louis XIV, qui venait de rentrer à Paris, exaspéré par l'opposition que faisait le parlement à son ministre, se regarda comme personnellement outragé, et sans calculer sa démarche, s'abandonnant à la fougue d'un caractère impétueux et altier, il courut au palais de justice à la tête d'une compagnie de ses gardes, entra dans la salle des délibérations, botté, éperonné, en équipage de chasse, un fouet à la main, et commanda impérieusement aux conseillers d'enregistrer ses édits! Par malheur, il ne se trouva pas dans le parlement un seul homme assez hardi pour répondre à ce despote insolent, pour lui jeter à la face l'infamie de sa mère, l'illégitimité de sa naissance, pour appeler le peuple aux armes et pour chasser du sanctuaire de la justice ce tyran imberbe qui n'avait pas encore dix-sept ans! Les conseillers eurent peur et enregistrèrent les édits.

L'argent que firent entrer dans le trésor les nouveaux impôts fut dépensé en fêtes et en carrousels donnés en l'honneur de la favorite, « que le roi continuait d'aimer, dit madame » de Motteville, quelquefois plus, quelquefois moins, car les » filles d'honneur de la reine mère commençaient à lui dis- » puter la conquête du monarque. » Anne d'Autriche craignit néanmoins que dans un de ces moments où la passion de son

filz pour la nièce du cardinal prenait le dessus, le Mazarin ne profitât de son ascendant pour lui faire épouser Marie Mancini, et elle exigea que cette fille fût éloignée de la cour. Le ministre vit bien qu'il devait renoncer pour toujours aux rêves qu'il avait formés, et fit partir sa nièce. Le jeune roi se consola de l'absence de sa maîtresse en se jetant dans de nouvelles intrigues.

Peu de temps après fut conclue la paix des Pyrénées, entre la France et l'Espagne, paix extrêmement désavantageuse pour la nation, en ce qu'elle remettait l'Espagne en possession des villes qu'elle avait perdues en Flandre. Il est vrai que, par compensation, Louis XIV y gagnait une femme et obtenait la main de l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV. Le cardinal Mazarin, qui était le négociateur du traité, s'applaudissait d'autant plus de ce résultat, qu'il s'imaginait avoir transporté à la couronne de France des droits éventuels sur celle d'Espagne. Ces droits existaient déjà par le mariage d'Anne d'Autriche et de Louis XIII; et une nouvelle alliance, loin de leur donner plus de force, les atténuait au contraire, Philippe IV ayant exigé de sa fille et du roi de France, lors de la célébration de leur mariage, une renonciation formelle au trône des descendants de Charles-Quint.

On félicita néanmoins le cardinal de sa prétendue habileté; tous les courtisans exaltèrent ses grands talents en diplomatie et le proclamèrent le premier politique de l'Europe. C'était chose reçue à la cour que Mazarin ne pouvait faire rien de médiocre ou de mal, et la servilité était devenue telle, que personne n'osait réclamer contre le scandale de ses dilapidations. Ainsi, à la face de toute la France, le premier

ministre pourvoyait de maris et de dots ses cinq dernières nièces qui n'étaient pas mariées, et sur les fonds de l'état donnait à Olympe Mancini dix millions, afin qu'elle pût épouser Eugène Maurice de Savoie, comte de Soissons, colonel général des Suisses, gouverneur de Champagne et de Brie; à la seconde fille de Martinozzi, il donnait une somme de quinze millions, pour la faire agréer au duc de Modène, Alphonse d'Este, qui se montrait plus exigeant et ne voulait point se mésallier à un moindre prix; son éminence se montrait aussi généreuse envers Marie Mancini, et pour la consoler de la perte de ses espérances d'union avec le roi, il la mariait à un seigneur romain, le connétable Colonna. Il faisait également épouser à Marie-Anne Mancini le jeune duc de Bouillon, et lui donnait plusieurs millions pour que son mari pût s'établir convenablement et acheter la charge de grand chambellan de France, que la maison de Guise, déchue de son élévation, était forcée de vendre. Enfin, il donnait à Hortense Mancini, la plus chérie de ses nièces, une dot de vingt-huit millions, outre plusieurs gouvernements, domaines, châteaux et terres considérables, pour qu'elle pût s'allier au fils unique du maréchal de la Meilleraye, auquel il imposait l'obligation de prendre le nom, les armes et le titre de duc de Mazarin.

« Que doit-on penser, dit le duc de Saint-Simon, en voyant » un homme d'une naissance si persévéramment basse, pauvre » et obscure, doter si richement sept nièces, et dépenser » près de cent trente millions pour leurs établissements, sans » compter les meubles, les maisons, les bijoux, les pier- » reries, les statues, les tableaux, les charges, les gouver- » nements et les châteaux qu'il donna par la suite à ses ne-

» veux, entre autres à monsieur de Nevers, dont le duché
 » est une province? Il faut s'écrier que c'est un grand mal-
 » heur pour les peuples d'être gouvernés par un premier mi-
 » nistre, et on pourrait même ajouter que c'en est un pire
 » d'être soumis à un roi!»

En effet, Louis XIV renchérisait encore sur son ministre en folles dépenses, en prodigalités de toute nature; il engloutissait les richesses de la nation dans des fêtes qui surpassaient en magnificence celles des règnes d'Isabeau de Bavière, de François I^{er}, de Henri III et de tous les despotes qui avaient pesé sur la France. Et il faut l'avouer, excès de bassesse et de dégradation! autour de ce roitelet de dix-sept ans vint se ranger une tourbe de poètes, d'orateurs, d'historiens et d'artistes qui se disputèrent le triste honneur d'encenser le maître, de chanter ses louanges, et qui en firent le tyran le plus insupportable, en lui donnant de son mérite et de sa grandeur des idées exagérées.

Il est vrai qu'un instant tout sembla concourir à élever Louis XIV au-dessus des potentats de l'époque: l'empereur d'Allemagne avait été abaissé par le traité de Westphalie; le roi d'Espagne venait de se reconnaître en quelque sorte son vassal par la paix des Pyrénées; le pape était déchu de son omnipotence; le roi d'Angleterre était monté sur un échafaud, la Grande-Bretagne n'avait plus de roi, et le protecteur Cromwell venait de mourir. A l'intérieur, Louis XIV était également tout-puissant: Condé venait de s'humilier et d'implorer à genoux sa clémence; Gaston d'Orléans, ce prince dont la lâcheté et l'esprit turbulent avaient causé la mort de tant d'infortunés, s'éteignait à Blois dans une sorte d'exil

volontaire; le cardinal de Retz était parvenu, à la vérité, à s'enfuir de sa prison, mais il était contraint d'errer en Hollande et dans les Pays-Bas, et forcé de se cacher sous des déguisements pour échapper aux poignards des émissaires de Mazarin.

Telle était la situation des affaires lors du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Espagne. Cette union donna lieu à des conférences qui se tinrent dans l'île des Faisans, sur les frontières des Pyrénées, et où furent débattus les articles du contrat par son éminence, au nom de la France, et par don Louis Haro, au nom de l'Espagne. Le mariage fut célébré à Saint-Jean de Luz, avec une pompe et une magnificence dont il serait difficile de se faire une idée; on prétend que le carrosse de Louis XIV valait plus de cent cinquante mille livres, et que les broderies de ses habits avaient coûté plusieurs millions.

Après les fêtes, sa majesté reprit le chemin de Paris avec son cortège de princes, de seigneurs, de favoris, de nobles dames, d'officiers, de gardes, enfin avec toute cette engeance maudite qui compose les cours des rois et qui aide les despotes à dévorer la substance du peuple. Mazarin déploya également en cette circonstance un luxe qui insultait à la misère des provinces; il entra dans Paris escorté par sa compagnie des gardes, suivi par une seconde compagnie de mousquetaires, et accompagné de sa maison, qui était si nombreuse, qu'elle mit une heure entière pour défilér sous l'arc de triomphe élevé à la porte Saint-Antoine pour la cérémonie.

Madame de Maintenon dit dans ses mémoires, que le cortège du cardinal était plus splendide, plus nombreux et plus

riche que celui de leurs majestés, et que la maison de Monsieur était pitoyable auprès de la sienne. Le parlement envoya une députation pour le complimenter, et cet exemple fut suivi par les autres cours souveraines, qui s'étaient naguère montrées si hostiles contre lui. Du reste, c'était le dernier triomphe dont il devait jouir; à partir de ce moment, sa santé, déjà affaiblie par l'abus des plaisirs, se détériora encore davantage et le contraignit à ne plus sortir de son appartement; enfin, le mal s'aggravant de jour en jour, il se fit transporter à Vincennes, où était la cour. Lorsqu'il vit sa dernière heure approcher, il éprouva quelques remords de sa vie passée et demanda un confesseur. On lui amena un bon théatin qui dit nettement qu'il ne lui donnerait pas l'absolution s'il ne restituait le bien qu'il avait mal acquis: « Holas! répliqua le » cardinal, je n'ai rien que des bienfaits du roi! » — « Il faut » bien distinguer, reprit le théatin, entre ce que vous a » donné le roi, et ce que vous vous êtes donné vous-même! » — « Ah! s'il en est ainsi, dit Mazarin, il faut tout restituer. »

Colbert, surintendant de la maison du cardinal, entra en ce moment; le ministre lui expliqua le différend qui venait de s'élever entre lui et son confesseur, et le pria de donner son opinion. Colbert imagina de conseiller à son éminence de faire une donation testamentaire de tous ses biens en faveur du roi, et ajouta que sa majesté ne manquerait pas de la refuser sur-le-champ. L'expédient convint d'autant plus au cardinal, qu'il lui ouvrait les portes du ciel, sans l'obliger à se dessaisir de ses richesses; il fit la donation et l'envoya au roi, qui l'accepta.

Sa majesté passa deux jours entiers sans faire remettre la

donation, ce qui tourmenta fort le cardinal. Enfin Colbert vint lui rapporter l'ordonnance du roi qui le remettait en possession de ses biens. Il dicta immédiatement son fameux testament, dans lequel il défendit de dresser un inventaire public de ses richesses. On élevait sa fortune en terres, domaines, seigneuries, meubles, vaisselle et argent monnayé, à une somme de plus de cent soixante millions, indépendamment des revenus de son évêché de Metz et de huit abbayes qu'il possédait; ce qui constituait une fortune d'autant plus exorbitante, que le cardinal avait déjà donné cent trente millions à ses nièces en les mariant. Fouquet, le Tellier, l'évêque de Fréjus et Colbert furent institués ses exécuteurs testamentaires, le duc de Mazarin son légataire universel; le lendemain 9 mars 1661, il termina sa carrière.

Mazarin, pendant tout le cours de son ministère, s'était montré d'un caractère moins cruel que Richelieu, et avait fait verser moins de sang que son prédécesseur; mais en revanche, par sa politique astucieuse et machiavélique, il avait contribué plus que lui à consolider le despotisme en France. C'est à tort que deux de nos plus illustres écrivains, le président Hénault et Voltaire, ont cherché à nous représenter Mazarin comme doué d'un plus grand génie que Richelieu; nous devons reconnaître que tous deux étaient à un degré égal tourmentés de la soif de l'or et de la passion de commander; et que s'ils employèrent pour arriver à leur but des moyens différents, c'est que tous deux suivaient leur impulsion: l'un était cruel et sanguinaire par instinct, l'autre astucieux et corrupteur par nature. Tous deux opprimèrent la France et la spolièrent, l'un en dressant des échafauds,

l'autre en corrompant les mœurs. Ni l'un ni l'autre ne songea à fonder un seul établissement glorieux ou utile; au contraire, ils laissèrent languir le commerce et la marine, et ne parurent pas même soupçonner que l'industrie pût réparer le désordre qui régnait dans les finances par suite de leurs déprédations et des prodigalités de la cour.

On doit également adresser à Mazarin le reproche d'avoir contribué à épaissir autour de Louis XIV les ténèbres de l'ignorance, de lui avoir fait prendre en dégoût toutes les connaissances sérieuses, et cela dans un but d'égoïsme monstrueux, pour prolonger l'enfance du monarque et le retenir plus longtemps sous sa dépendance; on doit encore le blâmer d'avoir introduit à la cour les jeux de hasard, et d'avoir inspiré ce goût fatal à la régente, au roi, à tous les seigneurs. Cette passion du jeu, que le cardinal autorisait par son exemple, passa de la cour à la ville, de la capitale dans les provinces, et jeta une grande perturbation dans les fortunes.

Dès que Mazarin eut rendu le dernier soupir, Colbert, son intendant, qui avait la plus grande partie de ses secrets, vint informer le roi de l'événement, et lui offrit en même temps de mettre à sa disposition une somme de quinze millions que le cardinal avait en réserve dans ses caves. Sa majesté accepta la proposition, frustra les héritiers du ministre de cet argent, et le fit verser dans les coffres de l'état.

Cette soustraction, qui ne peut être qualifiée de vol, car elle n'était qu'une sorte de restitution faite au trésor, devint la cause de la grande fortune de Colbert, et décida le roi à l'attacher à sa personne. C'est donc à tort que plusieurs des panégyristes de Mazarin ont prétendu que le cardinal avait

deviné le génie de Colbert, et qu'il avait dit à Louis XIV qu'il devait mettre en lui toute sa confiance. Il est prouvé, au contraire, que le ministre avait conseillé au monarque d'abandonner la direction des affaires aux trois hommes d'état qui occupaient les premières charges après la sienne. L'un était Fouquet, surintendant des finances, homme frivole et léger, qui se renfermait dans son cabinet, sous prétexte de travailler, pendant que les plus grands seigneurs faisaient antichambre, et qui descendait par un escalier dérobé dans un petit jardin, où il donnait ses audiences secrètes aux belles dames de la cour, même à des princesses. Le second se nommait Hugues de Lionne, secrétaire d'état aux affaires étrangères, grand joueur, dissipateur, paresseux, donnant peu d'heures au travail, et croyant réparer le temps perdu par une extrême vivacité qui ne faisait qu'embrouiller davantage les choses. Le troisième était le Tellier, secrétaire d'état au département de la guerre, génie médiocre et borné, peu propre à remplir le poste qu'il occupait. Ces trois hommes, fiers de leurs mérites personnels, avaient chacun le secret espoir de succéder à Mazarin dans la charge de premier ministre; aussi, quand ils entrèrent au conseil du roi, peu de jours après la mort du cardinal, lui demandèrent-ils avec assez de légèreté à qui ils devaient s'adresser désormais pour les affaires du gouvernement. Louis XIV garda quelques moments le silence, et répondit en les fixant : « A moi ! »

Colbert avait suggéré au roi cette détermination, en lui dévoilant les vols nombreux du surintendant des finances, en lui faisant comprendre la nécessité de ne plus se mettre à la discrétion d'un premier ministre, et en lui présentant ses

nouvelles occupations comme une distraction agréable et non comme un travail pénible. Il est utile de faire connaître l'homme extraordinaire qui devint, presque immédiatement après Mazarin, ministre secrétaire d'état, contrôleur général des finances.

Colbert était simplement le fils d'un marchand de draps de Reims et non d'origine noble. quoique Ménage, dans sa Généalogie des Colbert, l'ait fait descendre des rois d'Écosse, et quoiqu'un bill du parlement britannique, confirmé par des lettres patentes de Jacques II d'Angleterre, ait classé quatre comtes au nombre des aïeux des Colbert d'Écosse et de France. Dans sa jeunesse, il avait manifesté un goût très-prononcé pour les arts et pour les sciences; il avait employé une grande partie de son patrimoine à parcourir les provinces, pour étudier le commerce et pour s'occuper des moyens de le rendre florissant. Jusqu'à lui l'économie politique était une science presque ignorée, Richelieu ne s'étant occupé que des besoins présents, et Mazarin n'ayant songé qu'à thésauriser des millions pour enrichir sa famille. Colbert, au lieu de suivre leurs errements et de se proposer de satisfaire aux nécessités du jour, se présenta avec un système de gouvernement arrêté, complet, et conséquent dans toutes ses parties.

Dès son entrée aux affaires, il résolut de supprimer les taxes intérieures qui gênaient le commerce des provinces et l'entravaient par une foule de formalités vexatoires et de mesures fiscales; il voulut également relever l'agriculture, qui était dans un état déplorable, et se prêta à toutes les réformes qu'il jugea utiles à la prospérité de ces deux sources de la richesse publique. Entre autres mesures propres à guérir les

plaies profondes qui existaient dans le corps social, Colbert fit publier l'édit suivant au nom du roi: « Notre intention est » de faire connaître à tous nos gouverneurs et intendants en » quelle considération nous avons à présent ce qui concerne » le commerce, et pourquoi nous voulons qu'ils emploient » leur autorité à faire rendre justice aux marchands, afin » qu'ils ne soient point distraits de leur négoce par les en- » traves de la chicane. Nous avons résolu en outre d'em- » ployer chaque année un million de livres pour le rétablis- » sement des manufactures et l'augmentation de la navigation. » Nous avons également reconnu que le moyen le plus puissant » et le plus essentiel pour le rétablissement du commerce est » la diminution des droits à prélever sur les marchandises; » en conséquence, nous avons ordonné de réduire tous les » droits perçus jusqu'à ce jour de province à province, en » un seul droit d'entrée ou de sortie aux frontières de nos » états, et même de les diminuer considérablement, afin » d'encourager la navigation, de rétablir les anciennes ma- » nufactures, de bannir le désœuvrement, et de détourner par » des occupations honnêtes l'inclination d'un grand nombre » de nos sujets à une vie rampante, sous le titre de divers » offices sans fonctions, et qui infestent et ruinent la plupart » de nos provinces. » Cette dernière considération n'était pas sans importance alors; car l'examen des charges vendues fit découvrir qu'il existait plus de cinquante mille familles employées à des fonctions auxquelles six mille auraient amplement suffi.

Le ministre défendit en outre aux agents du fisc, contrairement aux usages établis, de saisir pour le payement des

tailles, soit les lits, les habits, les chevaux et les bœufs servant au labour, soit les outils des artisans et des manœuvres, disant avec raison qu'il fallait leur laisser les moyens de travailler si l'on voulait qu'ils acquittassent les charges de la couronne. Il fit réformer le cadastre pour que les biens ne fussent plus imposés arbitrairement, mais en proportion de la valeur réelle du terrain; il abolit les servitudes établies sur les grands chemins et sur les rivières, servitudes d'autant plus odieuses, qu'elles étaient exercées par des armées de receveurs de péages qui arrêtaient les marchandises, grevaient le transport d'une foule de frais abusifs, sans parler des retards et des avanies de tout genre auxquelles elles donnaient lieu. Ensuite il tourna toute sa sollicitude vers la marine.

La Hollande possédait quinze mille vaisseaux sur vingt mille environ qui faisaient le commerce par mer du monde entier, et la France n'en avait que cinq cents au plus; il accorda immédiatement des primes pour la navigation dans la Baltique et pour la pêche dans les mers éloignées; il supprima les droits d'aubaine établis dans plusieurs ports du royaume; déclara le commerce de mer compatible avec la noblesse; créa des entrepôts avec la faculté du transit pour toutes les marchandises étrangères, et détermina plusieurs riches maisons du Levant à venir en France former de grands établissements industriels et des comptoirs de commerce.

Quelques écrivains ont reproché à Colbert d'avoir le premier posé les bases de l'affreux tarif des douanes qui nous régit, et d'avoir nui considérablement à l'extension du commerce par un système prohibitif. Cette assertion est complètement fautive et inexacte; car ce grand homme n'avait jamais

eu l'intention de sacrifier la nation à quelques privilégiés, ni de créer au profit de certaines industries des monopoles éternels, en inféodant la France entière à quelques filateurs de laine et de coton, et à quelques métallurgistes; cette fatale pensée ne pouvait éclore que dans le cerveau d'un roi, et ce fut Louis XIV lui-même qui plus tard fit organiser l'abominable système des douanes qui pèse encore sur nous. Le but de Colbert était de protéger l'industrie, qui avait été presque anéantie par les ministères déplorables des deux pères qui l'avaient précédé. Du reste, il a résumé lui-même en quelques mots ses magnifiques projets: « Réduire les droits à la sortie » sur les denrées et sur les manufactures du royaume; diminuer aux entrées les droits sur tout ce qui servait aux fabriques, et repousser par l'élévation des droits les produits des manufactures étrangères. »

Tel était le véritable esprit dans lequel était rédigé son premier tarif de douanes. Il faut avouer néanmoins que, dans le cours de son administration, Colbert ne fut pas exempt de faiblesses et commit quelques fautes graves; ainsi il abusa de l'instrument protecteur qu'il avait créé, en exagérant les moyens exclusifs dirigés contre les produits des manufactures étrangères, et défendit l'exportation des grains, deux mesures qui furent extrêmement funestes au pays.

A cela près, on doit reconnaître que Colbert rendit d'immenses services à sa patrie, et on doit lui rapporter toute la gloire des grandes choses qui s'accomplirent pendant qu'il était au pouvoir, et que des écrivains stipendiés ont voulu attribuer à Louis XIV. Avant son ministère, la France semblait douter de ses forces et paraissait ignorer les avantages

de sa situation ; dès qu'il eut en main le timon des affaires , tout prit une nouvelle vie : des routes larges et commodes furent ouvertes entre les villes ; les anciennes voies furent réparées ; des canaux furent creusés , entre autres le canal du Midi , qui joignait les deux mers. Sous sa protection puissante , une chambre générale d'assurances se forma en faveur des villes maritimes. Il établit une chambre de commerce , afin que les plus habiles négociants pussent discuter sur les causes de la prospérité nationale , et donner d'utiles renseignements au gouvernement. Il fonda la compagnie des deux Indes , qui fut regardée , après la fameuse confédération des villes anséatiques , comme la plus grande entreprise industrielle de l'époque. Il envoya une colonie à Cayenne , prit possession du Canada , jeta les fondements de Québec , et dirigea une troisième colonie sur l'île de Madagascar.

Grâce à Colbert , la Méditerranée se trouva délivrée des corsaires algériens ; les ports de Toulon , de Rochefort , de Brest , du Havre , de Dunkerque , furent mis en état de recevoir les vaisseaux ; des écoles de navigation furent ouvertes , et bientôt la France fut en état de mettre à la mer cent vaisseaux de ligne d'une construction supérieure à celle des navires hollandais et anglais. Plus de soixante mille matelots vinrent renforcer la marine et firent triompher le pavillon français sous les Duquesne , les Tourville , les Forbin et les Jean Bart , sortis des rangs du peuple.

En même temps et comme par enchantement on voyait surgir de tous côtés des ateliers , des manufactures et des fabriques ; à Paris , c'était la manufacture de glaces du faubourg Saint-Antoine , et celle des Gobelins pour les tapis ; à

Saint-Maur , c'étaient des fabriques d'étoffes d'or et d'argent ; à Elbeuf , à Louviers et à Abbeville , d'immenses ateliers s'établissaient pour la fabrication des draps ; à Lyon , il s'en élevait pour la confection des soieries ; à Tours , pour le tissage des bas ; et dans beaucoup d'autres encore pour différentes branches d'industrie , presque toutes en concurrence avec l'étranger. Le ministre encourageait les grands établissements par des prêts considérables sans intérêts , par des exemptions d'impôts et par des distinctions particulières.

Il accorda également sa protection aux savants et aux artistes ; il fonda l'académie des inscriptions et belles-lettres , dont les premières séances eurent lieu dans sa propre maison ; il institua l'académie des sciences , qui réunit dans son sein les plus célèbres géomètres , mécaniciens , anatomistes et chimistes , et qui même à son origine prit rang parmi les assemblées savantes de l'Europe.

Il dota Paris d'un observatoire , et devint ainsi la première cause des découvertes qu'y firent les illustres astronomes Picard , Richer , Lahire , l'Italien Cassini et l'Allemand Huygens , deux savants étrangers qu'il avait attirés en France par ses bienfaits. Il protégea d'une manière toute particulière l'académie française , dont il était membre ; il mit ses collègues à l'abri du besoin en leur faisant allouer une pension modique attachée au titre d'académicien ; il introduisit l'usage des jetons de présence pour encourager l'assiduité aux séances ; il installa l'académie au Louvre , et commença la bibliothèque de ce corps illustre , qui jusqu'alors en avait été privé.

Il fonda encore une académie de peinture et de sculpture , et réunit dans le vieux Louvre les artistes célèbres qui en

faisaient partie. Il établit également l'académie de France à Rome pour former les jeunes artistes à l'école des grands maîtres. Il enrichit le cabinet de tableaux de peintures achetées à grands frais, et en fit le musée le plus célèbre de l'Europe. Enfin, grâce à ses soins intelligents, la bibliothèque du roi se remplit d'un nombre considérable d'ouvrages rares et précieux, principalement en manuscrits, qui sont désignés encore aujourd'hui sous le nom de fonds de Colbert.

En sa qualité de surintendant des bâtiments du roi, il s'occupa de réparer les maisons royales et de les orner de meubles magnifiques. Il fit supprimer une rue qui séparait le palais des Tuileries du jardin; et sur les dessins de le Nôtre, il fit planter le nouveau jardin qui existe actuellement. C'est lui encore qui conçut le projet d'achever le Louvre, et qui accepta le plan de Perrault pour la superbe colonnade qui porte le nom de cet artiste.

La capitale lui dut également une partie de ses plus admirables monuments, l'arc de triomphe de la rue Saint-Martin, celui de la rue Saint-Denis, l'hôtel des Invalides, une partie des quais et des boulevards intérieurs, ainsi que les grandes routes qui aboutissent à Paris. Ce fut lui qui eut l'heureuse idée de mettre au nombre des dépenses publiques l'entretien du pavé et l'éclairage des rues, charges qui, avant son ministère, étaient fort mal remplies par des entreprises particulières; il établit des corps de garde dans les divers quartiers pour veiller au repos de la capitale, et empêcher les habitants d'être attaqués la nuit par des malfaiteurs.

Malgré tant et de si admirables services rendus à sa patrie, Colbert, pendant vingt-deux ans qu'il conserva l'administra-

tion du royaume, se vit en butte à la haine jalouse des prêtres et des courtisans, parce qu'il avait opéré une réduction sur les rentes, et parce qu'il professait ouvertement un profond mépris pour les oisifs et pour les hommes à offices, qu'il appelait des parasites, des sangsues, et qu'il accusait avec raison de s'engraisser des sueurs et du travail de la communauté dans une honteuse paresse. Il donna une preuve de la juste indignation que lui inspiraient les spoliateurs de la fortune publique, dans les poursuites rigoureuses qu'il exerça contre les traitants; ce qui était un acte de justice, car ces misérables avaient jeté une telle perturbation dans les finances, qu'après la mort du cardinal Mazarin, il se trouva que le trésor était à sec et endetté de deux années des revenus envers les fermiers des deniers publics.

Avant lui, la perception des impôts était confiée à des hommes ignorants et cupides qu'on ne pouvait convaincre de prévarication, parce qu'il n'y avait point de plan fixe pour établir les recettes et les dépenses, et qu'on était obligé de s'en rapporter aux bordereaux qu'ils présentaient. Les domaines étaient aliénés, les exemptions, les privilèges multipliés à l'infini, les recettes sans règles, les dépenses sans mesures; partout existait la fraude et le plus grand désordre. Colbert établit une réforme complète, supprima un nombre considérable d'emplois, et eut bientôt fait rentrer de l'argent dans le fisc tout en diminuant les charges de la nation.

Un seul reproche a été adressé par quelques historiens à ce grand ministre, celui d'avoir desservi le surintendant Fouquet auprès de Louis XIV, et d'avoir été la cause de sa disgrâce; mais outre que Fouquet était très-positivement con-

cussionnaire, et qu'à ce titre il méritait un châtement, il n'est nullement prouvé que Colbert ait été pour rien dans la punition qui lui fut infligée; et des mémoires du temps établissent d'une manière incontestable que la jalousie du roi fut le seul et véritable motif de la perte du surintendant.

Louis XIV, fatigué de sa femme, lassé de ses amours faciles avec la duchesse de Soissons et avec Henriette d'Angleterre, son incestueuse belle-sœur, s'était violemment épris d'une des filles d'honneur de celle-ci, la jeune Louise-Françoise de la Baume le Blanc de la Vallière, « belle et tendre per-
» sonne, dont l'amabilité et les grâces étaient relevées par
» l'éclat de sa blancheur, par l'incarnat de son teint, par
» le bleu de ses yeux remplis de douceur, et par la beauté de
» ses cheveux blonds argentés qui encadraient son visage. » Fouquet eut le malheur de porter ses regards sur cette belle et de lui offrir deux cent mille livres pour prix de sa virginité; il eut le tort plus grand de lui dire, dans un moment de dépit, que mesdemoiselles de Pons et de la Motte Houdancourt s'étaient montrées moins difficiles et lui avaient cédé à de meilleures conditions avant d'être au roi. La chose fut rapportée à sa majesté et lui inspira une haine d'autant plus violente contre le surintendant, que sa vanité se trouvait en jeu; néanmoins le monarque dissimula et attendit l'occasion de se venger.

Les courtisans, qui pressentaient l'orage à l'air et au visage du maître, ne se gênèrent plus pour parler des dilapidations qui étaient reprochées à Fouquet; ils en vinrent même à l'accuser d'avoir dépensé vingt millions en constructions et en embellissements pour un palais qu'il faisait élever

dans sa terre de Vaux, et qui devait surpasser en magnificence les résidences royales de Saint-Germain et de Fontainebleau. Quelques-uns allèrent encore plus loin, et affirmèrent au roi qu'il faisait fortifier Belle-Isle, une de ses propriétés, qu'il songeait à s'emparer de la Bretagne et à s'en faire reconnaître souverain.

Au milieu de ces circonstances, Fouquet commit l'imprudence de donner une fête qui dépassait tout ce qui s'était vu jusqu'alors, et dont le but secret était d'éblouir mademoiselle de la Vallière. Le roi devina les intentions du surintendant, et sa perte fut résolue. Dès le lendemain il assembla son conseil secret et agita la question de mise en jugement de son rival comme criminel de lèse-majesté. Quelques-uns de ses affidés lui firent observer que pour mieux assurer sa vengeance, il devait attendre que Fouquet se fût défait de sa charge de procureur général, qui le rendait justiciable des chambres assemblées.

Le monarque, qui avait hâte d'en finir avec son ministre, lui dépêcha un de ses courtisans, qui l'engagea à vendre sa charge, sous prétexte que sa majesté désirait la donner à l'un de ses protégés, et en lui faisant entendre que pour l'indemniser, le roi, indépendamment du prix, lui donnerait le cordon de ses ordres. Fouquet se laissa prendre au piège. Quelques jours après, Louis XIV partait pour Nantes, afin de s'assurer de Belle-Isle, accompagné du surintendant, qui était sans défiance. Le lendemain de son arrivée, en sortant du conseil, celui-ci fut arrêté par d'Artagnan, capitaine des mousquetaires, et conduit au château d'Angers, d'où il fut transféré à Amboise, à Vincennes, à Moret et enfin à la

Bastille. On instruisit contre le ministre un procès scandaleux, à la suite duquel il fut condamné, pour crime de conspiration, à la confiscation de ses biens et au bannissement. Le roi commua l'arrêt en une prison perpétuelle, et Fouquet alla mourir dans la citadelle de Pignerol.

Louis XIV, débarrassé de son rival, continua sa vie de débauché, prodiguant l'or dans les fêtes, et engloutissant des sommes énormes dans des carrousels qu'il donnait en l'honneur de ses maîtresses. On cite entre autres un magnifique tournoi qui fut donné devant le château des Tuileries, dans une vaste enceinte appelée depuis place du Carrousel, et qui coûta plus de trois millions. Il faut le dire à la louange de mademoiselle de la Vallière, elle assistait à toutes ces représentations fastueuses sans en jouir; elle les condamnait même, et employait tout son ascendant sur le monarque pour le rendre moins prodigue de l'or de ses sujets. « Cette femme, » qui était restée vertueuse au milieu de ses égarements, » dit madame de Sévigné, rougissait d'être favorite, d'être » duchesse, d'être mère; néanmoins elle donna au roi quatre » bâtards, dont deux seulement vécurent, mademoiselle de » Blois et le comte de Vermandois. »

Sa majesté se fatigua de l'amour de la douce la Vallière, et reprit ses relations avec la comtesse de Soissons, avec la duchesse d'Orléans et avec d'autres femmes de la cour, qu'il délaissa ensuite pour courir à de nouvelles conquêtes. Quant à la reine, elle dut se résigner et souffrir; car le roi, qui était accoutumé à commander en despote, lui avait signifié qu'il ne voulait pas éprouver la plus légère contrainte. « Cet » homme, dur, implacable, n'avait aucune pitié pour les

» souffrances des autres, dit madame de Motteville; il forçait » la reine comme ses maîtresses à l'accompagner dans ses » voyages, même pendant leurs grossesses; ce qui mit plusieurs fois les jours des unes et des autres en danger, et les » fit accoucher d'enfants morts. Le roi poussait l'égoïsme si » loin, qu'il n'eût retardé ni une fête ni un divertissement » pour une heure, pour une minute, lors même que la vie » de sa mère y eût été intéressée. »

Anne d'Autriche voyait avec délices se développer l'affreux caractère de son fils, et s'applaudissait d'avoir donné à la France un roi bâtard qui semblait la faire revivre, et qui annonçait devoir perpétuer les malheurs de la nation. Enfin, le terme marqué pour cette femme criminelle arriva; un cancer horrible, fruit de maladies honteuses, lui dévora le sein et la fit assister vivante à la dissolution de tout son être. Elle mourut, et Louis XIV ne versa pas une larme. Il ordonna froidement les apprêts des funérailles; et sous prétexte d'échapper aux ennuis d'une cérémonie aussi triste, il se tint renfermé dans ses appartements avec Françoise-Athénaïs de Rochecouart de Mortemart, femme de Henri-Louis de Pardailan de Gondrin, marquis de Montespan, qui était la nouvelle favorite en titre.

A la plus surprenante beauté, madame de Montespan unissait l'esprit le plus vif, le plus fin, le mieux cultivé; elle avait obtenu par le crédit de Monsieur, dont elle était la maîtresse, une place de dame du palais de la reine, ce qui ne l'empêchait pas de venir souvent chez madame Henriette d'Orléans, pour avoir occasion de se lier intimement avec mademoiselle de la Vallière et d'y voir fréquemment Louis XIV.

Sa majesté prenait un grand plaisir à sa conversation piquante, naturelle, enjouée, et aimait à entendre la belle marquise, mordante sans méchanceté, agréable conteuse, contrefaire le jargon prétentieux ou ridicule des courtisans qui prêtaient le plus à la critique. Peu à peu, ce qui n'avait été qu'un badinage devint chose sérieuse; le monarque, éperdument amoureux de madame de Montespan, en fit sa maîtresse, et la douce la Vallière fut sacrifiée à cette femme ambitieuse. Elle eut son appartement près de celui du roi; et les courtisans n'eurent pas de peine à expliquer pour quels motifs l'un et l'autre se dérobaient le soir, presque au même instant, au cercle de la reine.

Le marquis de Montespan voulut contraindre sa femme à quitter la cour et fit du bruit; Louis XIV intervint dans la querelle, envoya le mari à la Bastille, l'exila ensuite dans ses terres, et garda la marquise. Dès lors, il ne prit pas même la peine de couvrir le scandale de ce double adultère; il installa sa nouvelle maîtresse au Louvre; et à l'exemple de Henri IV, il entretint trois ménages dans son palais, celui de la reine Marie-Thérèse, celui de mademoiselle de la Vallière et celui de madame de Montespan. Aussi la famille du grand roi prit-elle un notable accroissement; la Montespan eut neuf enfants qui furent, comme ceux de la Vallière, pourvus d'apanages, dotés de millions, de châteaux, de titres, de dignités, et légitimés par un honteux arrêt du parlement, afin que dans le cas où les enfants de Marie-Thérèse viendraient à mourir, ils pussent succéder à la couronne de France. La Montespan ne se borna pas, comme la douce la Vallière, à régner sur le cœur du roi, elle voulut avoir la haute main dans

les affaires de l'état, et exigea que les ministres lui permissent de puiser, selon son bon plaisir, dans le trésor public.

Pendant plusieurs années, Louis XIV parut entièrement subjugué par cette courtisane, et sauf quelques infidélités passagères, dont celle-ci se dédommageait amplement, il sembla qu'il fût devenu impossible de détacher le monarque de la favorite. La pauvre la Vallière était réduite à servir en quelque sorte de dame d'honneur à sa rivale, qui abusait impitoyablement de ses avantages, et ne lui épargnait ni affronts ni dégoûts pour la chasser de Versailles. L'indigne monarque, pour plaire à la Montespan, lançait également et à tout propos des sarcasmes contre son ancienne maîtresse, qui cependant n'était coupable que de l'aimer toujours; il lui parlait durement, même en présence des courtisans, et poussait l'ironie jusqu'à l'insulte. Enfin, un jour elle osa se plaindre et supplier le roi d'avoir pitié de sa douleur; Louis XIV, au lieu de lui donner des consolations, éclata en reproches, lui signifia qu'il était fatigué de voir un visage constamment en pleurs, et qu'il voulait être débarrassé d'elle. La Vallière n'avait alors que trente ans et elle était dans tout l'éclat de sa beauté; mais il lui manquait une chose pour plaire au monarque, c'était la connaissance de monstrueux secrets de débauches dont savait faire usage la Montespan pour captiver le roi. L'infortunée quitta immédiatement la cour et se retira aux Carmelites.

Louis XIV la vit s'éloigner d'un œil sec, et ne fit rien pour adoucir l'amertume de cette cruelle séparation. La Montespan témoigna ouvertement la joie que lui faisait éprouver la disgrâce de sa rivale. Néanmoins elle ne régna pas seule sur le

cœur du roi; sa propre sœur, l'abbesse de Fontevault, chargée de son voile et de ses vœux, sortit de son cloître et vint partager avec elle l'emploi de favorite; son autre sœur, madame de Thianges, fut également admise dans l'intimité de Louis XIV; et ce qui plut fort au monarque dépravé, il trouva les trois sœurs disposées à se prêter à tous les caprices de son imagination déréglée.

Cependant sa majesté se fatigua des deux sœurs de la Montespan, et faillit l'abandonner elle-même pour la jeune Marie-Angélique Scoraille de Roustille, une fille noble, d'une beauté extraordinaire, qui lui avait été vendue un million comptant, et dont elle avait fait sur-le-champ une duchesse en lui donnant la seigneurie de Fontanges. La passion du roi pour cette nouvelle maîtresse l'entraînait à des extravagances telles, qu'indépendamment des cent mille écus qu'il lui fournissait chaque mois pour son entretien, il lui payait encore les dettes énormes qu'elle faisait pour éclipser la Montespan. Son influence dans les affaires était devenue si grande, qu'on ne s'adressait plus aux ministres, mais à elle, pour obtenir des emplois, des grâces et des faveurs; enfin, elle poussait l'impudence jusqu'à affecter de ne pas voir la reine quand elle passait devant elle, pour ne point la saluer, et qu'elle osait prendre le pas sur les princesses. Ce rêve de grandeurs fut pour mademoiselle de Fontanges de bien courte durée; une fausse couche lui fit perdre une partie de sa beauté, et l'amour du roi ne survécut point à ses charmes. Elle quitta la cour, quoique malade encore, et se retira à l'abbaye de Port-Royal, où elle languit quelque temps, et mourut à vingt ans. Cet événement laissa planer un soupçon affreux

sur madame de Montespan; et on dit même assez publiquement que la favorite avait fait prendre un breuvage empoisonné à sa rivale, et avait causé son avortement et sa mort.

La marquise revint en grande faveur auprès de Louis XIV; ce qui n'empêcha pas le monarque d'arrêter son attention sur d'autres objets; mais ces liaisons n'étaient que de simples passades.

Une seule donna quelque inquiétude à la Montespan, par la merveilleuse habileté du mari de sa rivale, le duc de Soubise, débauché émérite, qui, connaissant les goûts dépravés du roi, enseignait à sa femme les secrets qui devaient captiver son amant, et tirait parti de son infamie en se faisant donner par sa majesté le palais des Guises, plusieurs domaines immenses, trois millions d'écus et le titre de prince. Madame de Roquelaure succéda à la rousse princesse de Soubise, et obtint quelques millions que son camard et bouffon de mari dévora au jeu et dans des orgies, car à sa mort il ne laissa en héritage à ses bâtards qu'un nom flétri et pas une obole. La belle de Ludre, demoiselle de Lorraine, remplaça madame de Roquelaure, et fut un instant toute-puissante à Versailles. A son tour la favorite la fit renvoyer de la cour, et ne lui laissa emporter que les diamants qu'elle tenait de la générosité du monarque. Ces trois maîtresses et d'autres encore avaient passé comme des éclairs; la marquise de Montespan seule était restée et paraissait plus adorée que jamais; ses enfants étaient élevés publiquement, et les courtisans leur rendaient les mêmes honneurs qu'aux fils de France; ils avaient leurs maisons, leurs gouverneurs et leurs gouvernantes.

Au nombre de ces dernières se trouvait une femme qui devait bientôt exercer un empire absolu sur Louis XIV, et venger la malheureuse la Vallière des affronts, des sarcasmes et des insultes que la favorite lui avait fait éprouver. Cette femme était Françoise d'Aubigné, veuve de Scarron et gouvernante du petit duc du Maine. L'histoire de celle qui devait supplanter la belle, la séduisante Montespan, est trop singulière pour que nous ne la rapportions pas ici. Françoise d'Aubigné, plus âgée que le roi de trois ans, était née en 1635, dans les cachots de la conciergerie de Niort, où sa mère se trouvait renfermée avec Constant d'Aubigné son père, détenu pour crime d'hérésie. Le prisonnier ayant été transféré au château Trompette, la mère et la fille obtinrent encore de rester avec lui et d'habiter la forteresse.

Pour obtenir sa grâce, d'Aubigné consentit enfin à faire baptiser ses enfants, et promit de renoncer au calvinisme; mais dès qu'il fut hors de prison, au lieu d'abjurer sa religion, il s'expatria et s'enfuit avec sa famille à la Martinique, où il mourut. Sa veuve revint en France et confia la jeune Françoise, qui atteignait sa dixième année, à madame de Villette sa sœur, qui lui fit embrasser le calvinisme. Elle fut ensuite enlevée à sa tante et mise au couvent des Ursulines de Niort, par une amie de sa mère, nommée madame de Neuillant, une fougueuse catholique qui lui fit abjurer le calvinisme.

A la mort de sa mère et de sa tante, la jeune d'Aubigné se trouvant sans aucune ressource, sa protectrice la garda quelque temps chez elle; ensuite, pour s'en débarrasser, elle la conduisit au poète Scarron, qui était difforme et contrefait.

Celui-ci, frappé de sa beauté, lui dit : « Votre minois m'intéresse, mon enfant, je veux faire quelque chose pour vous. » Voyons: désirez-vous entrer au couvent? je payerai votre dot. Préférez-vous entrer en ménage? je serai votre mari. » Françoise d'Aubigné n'hésita pas, elle tendit la main au cul-de-jatte Scarron. Le soir même elle était sa maîtresse, le lendemain sa femme.

Scarron n'avait pour toute fortune qu'une modique pension, sa gaieté et ses vices; mais il recevait tous les débauchés de la cour et de la ville; et la jeune fille, en consentant à l'épouser, avait bien songé qu'elle saurait mettre ses relations à profit. Déjà elle n'était plus novice; et depuis sa sortie du couvent, plus d'un muguet l'avait initiée aux belles manières qui distinguaient les précieuses d'alors, entre autres le beau chevalier de Méré, qui plus tard se vanta de lui « avoir appris le monde. » Aussi fit-elle les délices des débauchés qui hantaient sa maison. Après quelques années de mariage la santé du poète s'altéra; Scarron se sentant à ses derniers moments, réunit ses amis autour de son lit et leur fit à tous de burlesques adieux, sans oublier sa femme, à laquelle il dit en plaisantant : « Je vous laisse sans biens, ma mie, ce qui ne vous fera pas trouver facilement un nouveau mari; mais que vous restiez veuve ou que vous preniez un second époux, souvenez-vous que la vertu est une triste chose en ce monde, et le mieux que vous puissiez faire est de n'en user guère! »

Madame Scarron, à la mort du pauvre cul-de-jatte, avait vingt-cinq ans et se trouvait dans tout l'éclat de sa beauté. Le surintendant Fouquet, qui depuis longtemps était amou-

reux d'elle et désirait se faire agréer, lui envoya dès le lendemain un écrin d'un très-grand prix; la belle veuve, qui de son côté était éprise d'un jeune seigneur nommé Villarceaux, et voulait le conserver, refusa le présent du ministre, et signifia à tous ses anciens amants qu'elle rompait avec son passé. Elle affecta un genre de vie irréprochable, se retira au couvent des Hospitalières de la place Royale, et se contenta de voir secrètement Villarceaux chez la célèbre Ninon, qui leur prêtait sa chambre jaune pour leurs ébats amoureux. Les besoins d'argent la forcèrent enfin à congédier son amant, et à renouer avec le maréchal d'Albret, un de ses adorateurs, qui lui fit continuer par la reine la pension du poëte Scarron, et qui la présenta à sa femme comme dame de compagnie.

Ce fut chez la maréchale qu'elle connut les dames de Coulanges, de la Fayette, de Sévigné, de Thianges, de Montespan, mademoiselle de Pau, la marquise de Sablé, « et qu'à » force d'adresse et de bassesses, dit Saint-Simon, elle sut » être soufferte par elles. Ses différentes positions de fortune l'avaient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, » discrète; le besoin de l'intrigue et les galanteries qu'elle » avait eues l'avaient rendue merveilleusement propre à conduire celles des autres; la pauvreté et la détresse où elle » avait si longtemps vécu lui avaient avili le cœur et les sentiments, et faisaient que sans nul effort elle se prêtait, pour » quelques présents, à l'ignoble métier d'entremetteuse. »

Elle quitta sans scrupule sa place de dame de compagnie pour celle de gouvernante des bâtards de madame de Montespan; on lui donna une maison à Vaugirard, des domes-

tiques, des chevaux, et deux mille écus de pension pendant tout le temps que le roi jugea à propos de cacher ses amours avec la marquise. Lorsqu'il eut levé le masque, la gouvernante fut appelée à la cour avec les enfants adultérins. Elle s'insinua de plus en plus dans l'esprit de la Montespan, qui, à différentes reprises, lui fit donner des gratifications par Louis XIV. « Et, ce qui était assez bizarre, dit le duc de Saint- » Simon, c'est que sa majesté ne pouvait souffrir la veuve » Scarron, et se faisait en quelque sorte forcer la main pour la » moindre grâce. Ainsi, la terre de Maintenon, située dans » les environs de Versailles, étant tombée en vente, la » gouvernante supplia madame de Montespan de demander » au roi de quoi l'acheter. Celle-ci s'acquitta de la commission un matin que Louis XIV était à sa toilette. Le roi » fit d'abord la sourde oreille, puis il refusa; enfin, impatienté de la persistance de sa maîtresse, il s'emporta contre » elle-même, lui déclara qu'il croyait avoir trop fait pour » cette mendicante, et qu'il ne concevait pas l'opiniâtreté de » madame de Montespan à garder une femme qui lui était » insupportable; cependant qu'il donnerait cette fois encore, » puisqu'elle paraissait y tenir, mais à la condition qu'on ne » lui reparlerait jamais d'une semblable créature. »

Cette singulière répulsion de Louis XIV pour la veuve Scarron devait bientôt disparaître et faire place à un entraînement sympathique des plus extraordinaires. Voici quelle fut la cause de ce changement dans les sentiments du roi : le jeune duc du Maine, l'aîné des bâtards de la favorite, était extrêmement boiteux; et pour faire disparaître en partie cette infirmité, les médecins avaient ordonné les eaux. La veuve

Scarron, qui commençait à se faire appeler madame de Maintenon, avait accompagné son élève, et rendait compte jour par jour à la Montespan de l'état de santé de l'enfant royal. Ces lettres, écrites avec élégance, étaient montrées à sa majesté, qui les goûta, prit meilleure opinion de la gouvernante, et sentit diminuer son éloignement pour elle; ce qui la toucha surtout, furent les recommandations qu'elle adressait à la marquise pour l'engager à modérer ses impatiences et ses emportements, qui rendaient si malheureux tous ceux qui l'approchaient, particulièrement le roi.

Au retour de madame de Maintenon, Louis XIV la vit, causa avec elle, lui fit la confidence des chagrins que lui donnaient le caractère et les infidélités de la favorite. Admise ainsi dans l'intimité du roi, l'habile gouvernante sut tirer un admirable parti de sa position, et se conduisit de manière à se rendre indispensable.

La Montespan s'aperçut qu'elle allait avoir une rivale plus redoutable qu'aucune de celles qu'elle avait rencontrées sur son chemin, et songea à l'éloigner de la cour. Il était trop tard; la gouvernante supporta les affronts, les outrages mêmes, et resta; seulement, elle fit à son tour ses plaintes à Louis XIV, de tout ce qu'elle avait à souffrir d'une femme qui l'épargnait si peu lui-même; et à force de se plaindre l'un à l'autre de la Montespan, une tendre intimité s'établit entre le grand roi et la veuve du cul-de-jatte Scarron, qui prit tout à fait la place de la favorite et depuis sut bien la conserver. Sa majesté la retira de la maison de la Montespan, la nomma seconde dame d'atours de la dauphine, et lui donna une existence indépendante. Jusque-là, cependant, madame de

Maintenon n'était pour Louis XIV qu'une amie plutôt qu'une maîtresse; une amie complaisante, il est vrai, qui applaudissait à ses débauches, favorisait ses intrigues avec madame de Ludre, mademoiselle de Fontanges, madame la duchesse d'Orléans, et n'employait pour le ramener à elle que le ressort d'une dévotion mêlée de galanterie.

Elle avait également su s'insinuer dans les bonnes grâces de la reine, qui publiait qu'elle n'avait jamais été si bien traitée par son mari que depuis l'apparition à la cour de cette amie du roi. En effet, aucune femme du royaume n'était plus à plaindre que Marie-Thérèse : mariée à un despote dont l'égoïsme allait jusqu'à la cruauté, elle était réduite à ne pas oser faire entendre une plainte, de peur d'attirer sur elle la colère et la vengeance d'un maître inexorable; sans cesse entourée d'espions, elle ne pouvait faire aucune démarche ni même écrire une lettre, que la démarche ne fût dénoncée et la lettre portée au roi. Aucun homme n'était admis dans sa familiarité, et elle se trouvait forcée de renfermer en elle les ardeurs insensées de son imagination, et de dompter la fougue d'un sang espagnol, tandis qu'autour d'elle les dames et les seigneurs de la cour tourbillonnaient dans une atmosphère de voluptés.

Pendant toute sa vie on ne lui connut qu'une intrigue, qui pour beaucoup est encore demeurée un mystère. Un seul domestique mâle avait le privilège d'entrer chez la reine avant son petit lever; c'était un jeune nègre, d'une taille fort exigüe et du reste très-bien prise, qui lui avait été donné par le roi. Les conséquences de cette familiarité furent que Marie-Thérèse mit au monde une mauresse qui fut aussitôt

emportée par Bontemps, premier valet de chambre et gouverneur de Versailles. L'enfant fut déposé dans un petit couvent de Moret; on donna une riche dot à la communauté pour son entretien, et on publia que la reine avait fait une fausse couche. Le nègre disparut de la cour sans que jamais on ait su ce qu'il était devenu. Par la suite, Marie-Thérèse obtint la permission de voir son enfant, et elle remplit ce devoir jusqu'au moment de sa mort, qui arriva en 1685.

Louis XIV, devenu veuf, offrit à la veuve Scarron de l'établir favorite en pied à la cour; la rusée matrone, qui aspirait à une plus haute fortune, repoussa la proposition, se retrancha derrière sa dévotion, prêcha le monarque, et sut si bien ménager sa conscience et exciter sa passion, qu'elle l'amena à un mariage secret. Au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la reine, le Père la Chaise, confesseur du roi, célébra la messe à minuit dans une chambre située sous les combles dans le château de Versailles, et maria Louis XIV et la Maintenon, en présence de Harlay, archevêque de Paris, de Louvois, ministre de la guerre, et de Montchevreuil!

Madame de Maintenon eut alors un appartement à Versailles, au haut du grand escalier, en face de celui du roi et de plain-pied. Elle reçut chez elle les ministres, les grands dignitaires, les généraux et les membres de la famille royale. Les honneurs, les emplois, les grâces, les charges, les bénéfices, tout, sans exception, dépendit de sa volonté, de son caprice; et pendant trente-deux années elle gouverna le monarque et tint la France asservie à ses volontés. Cette femme, dont l'esprit avait été rétréci par la misère et le cœur avili par l'abjection, qui réunissait en elle tous les vices des dé-

votes, qui était hypocrite, vaniteuse, implacable, exerça un empire absolu sur Louis XIV, « cet ignare, cet âne, comme » l'appelle Saint-Simon, qui savait à peine signer son nom, » qui ne connaissait pas un mot des choses les plus vulgaires, » en histoire, en géographie, en économie politique, en mathématiques ni en aucune science; qui souvent, dans les » réceptions d'ambassadeurs, disait les absurdités les plus » grossières et faisait hausser les épaules! »

Malgré son incapacité notoire et l'asservissement où le retenait la veuve du cul-de-jatte, Louis XIV avait la prétention de gouverner seul le royaume; et en toute occasion il se montrait soupçonneux, défiant, jaloux à l'excès de ses privilèges; il détestait les hommes instruits qui avaient de la noblesse dans les sentiments, de l'intégrité dans le cœur; et la crainte de donner trop d'influence à ses ministres faisait qu'il les choisissait dans les rangs de la bourgeoisie, et non, comme ses prédécesseurs, parmi les princes de l'Église ou les grands seigneurs de sa cour. Cette considération seule l'avait déterminé, à la mort de Mazarin, à confier le gouvernement des affaires du royaume à Colbert, à le Tellier et au fils de ce ministre, Louvois, qui eut en partage le département de la guerre. Le roi s'était imaginé qu'en employant des hommes inconnus il pourrait plus sûrement revendiquer le mérite de ce qu'ils feraient de bien; et c'est ce qui arriva pour les grandes choses qu'accomplit Colbert, le surintendant des finances; mais il advint également que son ignorance le rendit le jouet de Louvois, un des hommes qui ont été le plus fatal à la France, et qu'il subit les conséquences des guerres effroyables qui bouleversèrent l'Europe

pendant un demi-siècle. Le ministre de la guerre, qui voulait supplanter Colbert dans l'esprit du monarque et qui n'avait pas renoncé à l'espoir de devenir premier ministre, excita la passion de Louis XIV pour les conquêtes, et profita de la mort de Philippe IV pour le décider à faire valoir ses prétendus droits à la succession de son beau-père, et à les revendiquer les armes à la main, au mépris des traités signés et malgré la renonciation formelle qu'il en avait faite lors de son mariage avec Marie-Thérèse. Turenne eut ordre de prendre le commandement des troupes rassemblées dans le Nord et d'entrer en Flandre. Le général obéit, et poussa si rapidement ses conquêtes, qu'en moins de deux mois il s'était emparé de Charleroi, d'Armentières, de Saint-Vinox, de Furnes, de Tournai, de Douai, du fort Scarpe, d'Oudenarde, de Lille et d'Alost.

Le roi s'attribua toute la gloire de la campagne, parce qu'il était venu rejoindre l'armée, qu'il s'en était déclaré le généralissime, parce qu'il suivait les fourgons avec sa cour et ses maîtresses, et qu'il faisait des entrées triomphales dans les places que ses soldats avaient emportées d'assaut. Mais un jour, Turenne ayant eu le malheur de dire en présence du monarque : « Nous avons pris Lille en une semaine, » sa majesté suspendit les opérations de l'armée, lui enleva le commandement des troupes, et en investit le prince de Condé.

Celui-ci ouvrit la campagne suivante sous les ordres du souverain, qui marchait comme à son ordinaire à la suite des bagages de l'armée; il envahit la Franche-Comté et la conquit en trente jours. Sa majesté s'empressa de rentrer dans Paris pour recevoir les adulations de l'Académie française, et pour

s'entendre déclarer plus grand qu'Alexandre et que César. Les louanges enflammèrent son ardeur belliqueuse, les succès le mirent en verve de batailles, et il se disposait réellement à franchir les Pyrénées, lorsque l'Angleterre, la Hollande et la Suède lui firent signifier qu'elles s'opposaient à cette nouvelle agression. L'attitude menaçante des trois puissances amena le traité d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Espagne. La Franche-Comté fut restituée, mais les villes prises dans les Pays-Bas furent annexées au royaume.

La paix était à peine signée, que déjà Louvois cherchait à ranimer la guerre pour donner de l'occupation au roi. D'abord il engagea sa majesté à dépouiller le duc de Lorraine de ses états sous un prétexte frivole; il prit possession des villes de ce prince, égorga les peuples qui voulaient lui rester fidèles, dévasta les campagnes, et le contraignit à s'enfuir à Cologne. Ensuite il entama des négociations avec l'Angleterre et avec la Suède pour les détacher de leur alliance avec la Hollande. La duchesse d'Orléans, Henriette, sœur de Charles II, fut envoyée secrètement à Londres avec une jeune Bretonne de ses filles d'honneur, mademoiselle de Kéroual, pour cette importante affaire. La négociation eut un plein succès, non à cause de l'habileté de l'ambassadrice, mais grâce à la beauté de mademoiselle de Kéroual.

Cette jeune personne, qui avait attiré l'attention du roi de la Grande-Bretagne, mit pour condition à sa défaite la signature du traité avec Louis XIV. Le marché fut conclu; elle se prostitua à Charles II, et devint célèbre dans la suite sous le nom de duchesse de Portsmouth. Henriette retourna immédiatement en France, et apporta la nouvelle de l'heureux

succès de son ambassade. Son arrivée fut un véritable triomphe; un instant même on put supposer qu'elle avait de nouveau captivé le monarque, car sa majesté l'accablait de présents et paraissait singulièrement rechercher sa société. Le scandale des amours du roi et de sa belle-sœur fut même poussé si loin, que le duc d'Orléans résolut d'en finir avec son déshonneur; et le 29 juin 1670, Henriette-Anne d'Angleterre mourut empoisonnée.

Louis XIV ne s'occupait nullement de rechercher l'auteur du crime; il donna tous ses soins aux négociations entamées avec la Suède; et quand il eut fait rompre les traités qui unissaient ce royaume à la Hollande, il déclara la guerre à cette république florissante. Jamais attaque plus lâche, jamais proscription plus dénuée de prétextes n'avait été décrétée par un roi. Les Hollandais s'empressèrent d'envoyer à la France des ambassadeurs pour offrir toute espèce de satisfaction des prétendus torts qui étaient allégués contre eux. Rien ne fut écouté; sa majesté avait résolu la destruction de la république, et sans plus tarder elle renforça la flotte anglaise de trente vaisseaux de guerre, et réunit une armée de cent vingt mille hommes sous les ordres de Condé, de Turenne, de Vauban et de Luxembourg, pour attaquer la Hollande simultanément par terre et par mer.

Louis et son allié le roi de la Grande-Bretagne combattirent tellement que les Hollandais ne pourraient résister à leurs forces réunies, qu'ils s'étaient partagé à l'avance leurs dépouilles; et dans son stupide orgueil, le monarque français avait mené à sa suite un historiographe qui devait transmettre à la postérité le détail des sacs des villes, des com-

bats et des tueries exécutés sous ses yeux. Néanmoins, pour mieux assurer son triomphe, le grand roi résolut de faire agir la politique, la trahison, et de semer la division parmi les Hollandais; n'ayant pu réussir à entraîner les chefs de la république dans son parti, il se rejeta sur les commandants militaires, gens d'ordinaire faciles à corrompre, et avec de l'or il acheta leur défection. Après quoi les troupes passèrent le Rhin, entrèrent dans la Hollande, et en quelques semaines conquièrent les provinces d'Utrecht, d'Over-Yssel et de Gueldre.

Quant au bâtard d'Anne d'Autriche, il suivait l'armée avec son confesseur, son grand aumônier, ses courtisans. Le matin, il entendait la messe, communiait; dans la journée il se délectait par la vue des cadavres, par le spectacle des incendies, et le soir il s'endormait dans les bras de ses maîtresses.

La Hollande, épuisée, réduite aux abois, mourante, demanda encore la paix. Louis XIV répondit aux ambassadeurs de la république, qu'il exigeait préalablement que la constitution des états fût changée, que la monarchie fût rétablie, ainsi que la religion catholique, et qu'une députation extraordinaire vînt lui présenter une médaille d'or sur laquelle on aurait gravé ces paroles: « Louis le Grand, restaurateur des libertés hollandaises. » Ces propositions parurent si révoltantes, si intolérables aux plénipotentiaires, qu'ils les repoussèrent, déclarant qu'ils préféreraient périr jusqu'au dernier, les armes à la main, sur les ruines de leur patrie, plutôt que d'accepter des conditions aussi infamantes. La guerre continua avec plus de fureur qu'auparavant; et enfin, grâce aux menées machiavéliques des agents de

Louis XIV, la cause du despotisme triompha, et la Hollande fut contrainte de rétablir le stathoudérat, qui avait été aboli à la mort de Guillaume II.

Toutefois sa majesté ne remporta qu'un demi-succès; car Guillaume III, le nouveau stathouder, quoique établi dans sa dignité par son influence, se tourna contre le monarque français, refusa d'épouser une de ses bâtardes, et entama des négociations avec l'Autriche et l'Espagne pour arrêter la marche des armées françaises, pendant que de leur côté les magistrats d'Amsterdam faisaient ouvrir les caves de la banque, et levaient de nouvelles troupes avec les millions de ce riche établissement.

Les Hollandais se trouvèrent bientôt en état de reprendre la campagne et de se mesurer avec Turenne, Condé, Luxembourg et les autres généraux de Louis XIV; à leur tour ils firent reculer leurs ennemis, les acculèrent dans la partie basse de leurs provinces; ensuite, poussés par une sublime inspiration, ils coururent aux digues, les rompirent, et ensevelirent plus de soixante lieues de terrain sous les eaux. Le grand roi s'enfuit lâchement, abandonnant toutes ses conquêtes, à l'exception de Maëstricht et de Grave, et reprit le chemin de sa capitale. En même temps l'amiral Ruyter attaquait les flottes combinées de Charles II et de Louis XIV, et les mettait en pleine déroute. Ces défaites eurent pour résultat de détacher l'Angleterre de l'alliance de la France, et de soulever contre le grand roi l'Espagne, l'Autriche, l'Allemagne et le Danemarck. Ainsi l'Europe, coalisée contre la France, semblait prête à faire irruption sur ses provinces, parce qu'il avait plu à un Louvois, à un misérable courtisan, de flatter

les passions sanguinaires et vaniteuses du maître, et de lui conseiller la plus absurde, la plus extravagante, la plus inique des invasions.

Turenne fut immédiatement placé à la tête d'une armée et envoyé en Allemagne, afin d'effrayer les ennemis par la rapidité de l'agression. Cette tactique réussit admirablement; les troupes françaises passèrent le Rhin, firent une marche forcée de quarante lieues en quatre jours, surprirent les ennemis dans une plaine près de Sintzheim, ville du Palatinat, les culbutèrent et demeurèrent maîtresses du pays.

Néanmoins tout cela ne s'était pas fait sans livrer des combats meurtriers et sans que des deux côtés il ne restât bon nombre d'hommes sur les champs de bataille. Turenne écrivit alors à la cour de France qu'on eût à lui envoyer de nouvelles troupes pour garder sa conquête, autrement qu'il se verrait forcé, afin d'éviter toute rébellion, « de manger » le pays entre Heidelberg et Manheim. » Louvois répondit immédiatement au général: « Sa majesté a besoin de son argent pour ses propres dépenses; elle ne veut point faire de nouvelles levées de soldats, et préfère que le pays soit dévoré. » Turenne se conforma aux ordres du maître; il commanda aux troupes qui étaient répandues dans le Palatinat, de piller, de violer, de massacrer, d'incendier; et ses instructions furent si bien suivies, qu'en moins de dix jours, cent mille habitants, hommes ou femmes, vieillards et enfants, jeunes filles et adolescents, avaient été violés, déflorés, noyés, brûlés vifs ou égorgés; et que partout, les villes, les bourgs, les forêts, les récoltes, avaient disparu sous le fer ou sous le feu.

L'électeur palatin, qui s'était renfermé dans son palais de Manheim, fut tellement exaspéré par la conduite de Turenne, qu'il lui envoya un cartel et l'appela en combat singulier. Ce chef d'égorgeurs refusa le duel, trouvant qu'il était plus glorieux de faire massacrer une population inoffensive par ses hordes de soldats, que de présenter sa poitrine à l'épée d'un homme de cœur. Turenne revint à la cour, où il fut reçu avec de grandes manifestations de joie, et proclamé le libérateur du royaume; mais son triomphe fut de courte durée; à son retour à l'armée d'Allemagne, un boulet de canon vint le frapper en pleine poitrine.

Pendant que Turenne dévastait le Palatinat, Condé et Vauban envahissaient la Flandre et la Franche-Comté, et soutenaient contre la maison d'Autriche une lutte acharnée, où la France, depuis six ans, avait perdu près d'un million d'hommes. Enfin la guerre cessa par l'épuisement des parties belligérantes.

La diminution de la population, soit par le fait des guerres, soit à cause du développement prodigieux des communautés religieuses, était devenue si grande, qu'on fut obligé de prendre des mesures pour encourager la propagation; on exempta de toutes contributions les chefs de famille roturiers, pères de dix enfants, et les jeunes gens qui se mariaient avant l'âge de vingt ans; on accorda des pensions de mille francs aux gentilshommes qui avaient dix enfants, et on les éleva à deux mille pour ceux qui en avaient douze. Ces primes d'encouragement, accordées à la fécondité des femmes de gentilshommes, produisirent de tels abus qu'on fut obligé de les supprimer. Heureusement la paix de Nimè-

gue, en rétablissant la bonne harmonie entre la France et les autres puissances, rendit un peu de repos aux citoyens, et permit à la nation de réparer les pertes de sa population.

A défaut de guerres, Louvois, qui était en quelque sorte le génie malfaisant du royaume, et qui avait besoin de donner de l'occupation au despote pour se maintenir au pouvoir, le poussa dans des entreprises désastreuses qui devaient porter un coup terrible à la fortune publique, et être plus funestes à la France que ses guerres avec l'Europe.

A son instigation, Louis XIV se jeta dans les bâtisses et éleva les constructions monstrueuses de Versailles, de Trianon, de Marly, de Clagny, ainsi que les aqueducs Maintenon.

On estime que dans ces travaux inutiles et extravagants le grand roi dépensa des sommes tellement énormes, qu'on doit les compter non par millions, mais par milliards. Toutefois, pour éviter le reproche d'exagération, nous citerons le passage des mémoires du duc de Saint-Simon où il est question des palais de Louis XIV. « L'orgueil, le caprice, le mauvais goût du maître, dit le duc, lui firent abandonner Saint-Germain, lieu admirable qui réunissait les plus merveilleux points de vue, qui possédait une magnifique forêt, unique par la beauté de ses arbres, de son terrain, de sa situation, par l'avantage et la facilité des eaux de source sur cette élévation, par les agréments de ses jardins et de sa terrasse, par les charmes de la proximité de la Seine; il l'abandonna pour Versailles, le plus triste, le plus ingrat de tous les lieux, sans vue, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage. Mais Louis XIV se plaisait à tyranniser jusqu'à la nature; et rien ne lui coûtait, pourvu

qu'il pût dompter et asservir. Il y éleva tous les corps de bâtiments, les uns après les autres, sans dessin général; le beau et le vilain, le vaste et le mesquin, se trouvèrent réunis sans art ni règle. Du côté de la cour, l'étrangle suffoque, et ces immenses ailes s'enfuient sans tenir à rien; du côté des jardins, on jouit de l'ensemble, mais on croit voir un palais qui a été brûlé, où les toits manquent encore. La chapelle écrase les bâtiments, parce que Mansard l'avait construite dans la supposition que le roi les ferait élever d'un étage. De toutes parts, le château offre l'aspect d'un immense catafalque. La main-d'œuvre est exquise en tous genres; l'ordonnance est nulle. On ne tarirait point dans la critique des défauts monstrueux d'un palais si immense et si immensément cher, avec ses accompagnements qui le sont encore davantage, l'orangerie, les potagers, les chenils, les grandes et petites écuries, les communs, qui sont prodigieux. Enfin, sa majesté a fait bâtir une ville entière dans un endroit où il n'y avait qu'un misérable cabaret, un moulin à vent, et ce petit château de cartes que Louis XIII y avait fait pour ne plus coucher sur la paille; encore ce Versailles, ce prétendu chef-d'œuvre si ruineux, n'a-t-il pu être achevé!

» Parmi tant de salons placés à la suite les uns des autres, il n'y en a aucun qui puisse servir de salle de banquet, ni de salle de bal, ni de salle de spectacle.

» Quant aux parcs et aux avenues, tout est en plants et rien n'y peut venir; du gibier, il faut y en jeter sans cesse; les murailles, dans leur immense contour, enferment comme une petite province, arrosée par de nombreuses rigoles de quatre à cinq lieues de cours qui ne peuvent fertiliser le sol

aride; les jardins sont d'une magnificence qui étonne, mais dont le plus léger usage fait bientôt apercevoir le mauvais goût; on n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, et ils se terminent avec la colline, qui est fort courte; la recoupe y brûle les pieds, et sans cette recoupe on enfoncerait là dans le sable, ici dans la plus noire fange; l'abondance des eaux forcées et ramassées de toutes parts les rend vertes, épaisses et bourbeuses; elles répandent une humidité malsaine et une odeur infecte; leur jeu, sans doute, est incomparable, mais c'est tout; et il en résulte qu'on admire et qu'on fuit.

» Trianon, dans ce même parc et à la porte de Versailles, était d'abord une maison de porcelaine, où le roi faisait des collations; on l'agrandit ensuite pour y pouvoir coucher, et enfin on en a fait un palais de marbre, de jaspe et de porphyre, avec des jardins délicieux.

» Clagny, bâti pour madame de Montespan, au bout de Versailles, est un château superbe avec ses bassins, ses jardins, son parc et ses aqueducs dignes des Romains. L'Asie ni l'antiquité n'offre rien de si vaste, de si multiplié, de si travaillé, de si rempli de chefs-d'œuvre les plus rares de tous les siècles, en marbre exquis, en bronzes, en peintures, en sculptures, enfin rien de si superbement beau. Mais l'eau manquait; et quoi qu'on pût faire, ces bassins merveilleux avec leurs mille jets tarissaient malgré les mers de réservoirs qui avaient coûté tant de millions à établir pour conduire l'eau sur le sable mouvant et sur la fange.»

Cette difficulté de conduire les eaux à Clagny fut la cause de la ruine de l'infanterie française. Louvois, pour plaire à

la favorite, imagina de détourner la rivière d'Eure, entre Chartres et Maintenon, et de la faire venir tout entière à Versailles. Sa majesté approuva les plans du ministre, et l'autorisa à employer l'armée pour ces travaux. Qui pourra dire la quantité de millions et de soldats que cette tentative ridicule coûta à la France pendant plusieurs années? Le nombre des victimes était si grand, qu'il fut défendu, sous les peines les plus sévères, dans les camps qu'on avait établis sur les bords du fleuve, de parler des malades. Chaque jour un service nombreux de voitures enlevait les morts et ramenait de nouvelles recrues. Il était rare qu'un soldat, quelle que fût sa vigueur, supportât plus de deux mois le rude travail auquel il était employé et les exhalaisons pestilentielles des terres fangeuses qu'il était condamné à remuer. Beaucoup d'officiers succombèrent à la malignité des fièvres; ceux qui résistèrent ne purent jamais recouvrer une parfaite santé: Non-seulement les officiers des grades inférieurs, mais encore les colonels et même les généraux n'avaient pas la liberté de s'absenter un quart d'heure des travaux.

Enfin la mortalité devint si effrayante que le roi fut contraint de renoncer à son projet, et de permettre à la rivière de l'Eure de suivre le cours que la nature lui avait donné. Louis XIV se figura alors qu'il était fatigué du grandiose et du bruit; il lui prit fantaisie de rechercher la solitude, et il se mit en quête d'un endroit non éloigné de Paris, où il pût satisfaire son nouveau goût. Il trouva derrière le village de Lucienne un cloaque, repaire de serpents et de crapauds, où l'on venait de tous les environs pour y abattre les chevaux morveux et pour y déposer les charognes. C'était un vallon

étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages et par ses fanges. Ce fut là que sa majesté résolut de bâtir un simple ermitage pour y coucher trois ou quatre fois l'année, avec une douzaine des courtisans en charges qui étaient le plus indispensables à son service.

D'abord on s'occupa de dessécher cet affreux cloaque, ce qui coûta plusieurs millions; ensuite on bâtit une maison, on y ajouta deux ailes; puis on remplaça la maison et ses dépendances par un château qu'on agrandit successivement; les collines furent taillées pour faire place aux bâtiments, la montagne de l'extrémité fut emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite.

Au lieu d'un ermitage, sa majesté eut un palais magnifique avec des jardins délicieux, possédant des aqueducs et la fameuse machine de Marly, qui distribuait l'eau dans toute l'étendue d'un parc immense clos de murailles, orné de statues et de bassins, planté d'arbres séculaires apportés de Compiègne et disposés de manière à former des bosquets, des allées sombres. Il arrivait souvent que ces vastes espaces couverts d'arbres, par un caprice du maître, étaient subitement changés en d'immenses pièces d'eau, où l'on se promenait en gondoles, puis de nouveau transformés en forêts épaisses à n'y pas voir le jour, ou bien encore en bassins renouvelés cent fois, en cascades à figures bizarres, changées elles-mêmes en étangs remplis de carpes dorées, ornés de statues de bronze, qui, à peine posées, étaient enlevées et remplacées par d'autres, et cela une infinité de fois; aussi estime-t-on que Marly coûta plusieurs Versailles. Voilà où s'engloutissaient tous les trésors de la nation sous le règne

de ce Louis XIV, surnommé le Grand par ses valets et par de lâches écrivains !

De telles extravagances n'ont rien qui doivent surprendre ; pour un roi, la fortune, la liberté, la vie même des autres hommes est trop peu de chose, pour qu'il s'en occupe ; et Louis XIV moins qu'un autre était disposé à faire le sacrifice de ses passions, de ses plaisirs, de ses caprices, au bonheur de ses sujets. Du reste, il était parfaitement encouragé à poursuivre cette détestable voie par les courtisans qui l'entouraient et qui s'engraissaient aux dépens du peuple. Louvois surtout, le Pelletier, contrôleur des finances, qui avait succédé à Colbert, la Maintenon, le Père la Chaise, le poussaient à dilapider la fortune publique, et l'entraînaient dans des guerres désastreuses, soit pour l'occuper, soit pour se rendre eux-mêmes nécessaires et se maintenir au pouvoir.

Sous prétexte que le traité de Nimègue ne recevait pas son entière exécution de la part de l'Espagne, le ministre Louvois excita Louis XIV contre Charles II, et fit déclarer la guerre à ce prince. Aussitôt les armées françaises entrèrent en campagne ; le maréchal d'Humières envahit la Flandre occidentale et fit le siège de Courtrai, pendant que le maréchal de Créqui s'avançait du côté oriental et bombardait Luxembourg sous les yeux du grand roi, qui était accouru avec la cour pour contempler le spectacle de l'embrasement d'une grande ville. En même temps, sa majesté ayant été informée que la république de Gènes entretenait des intelligences avec l'Espagne, envoya sommer le sénat de cesser toutes relations avec ses ennemis ; et sur le refus des membres de ce corps d'obtempérer à ses ordres, l'amiral

Duquesne fut chargé de bombarder la ville. Ce redoutable marin, qui avait vaincu Ruyter et relevé l'honneur du pavillon français dans l'Océan et dans la Méditerranée, n'osa pas refuser cette triste mission, et vint ternir sa gloire devant Gènes. Cette cité magnifique fut contrainte de s'humilier devant Louis XIV et de lui envoyer son doge pour implorer sa clémence. Duquesne ne tarda pas à déplorer l'acte de lâche condescendance dont il s'était rendu coupable ; la guerre terminée, sa majesté crut ne plus avoir besoin de l'amiral, et le renvoya de la cour avec ce singulier compliment : « Je voudrais bien, amiral, que vos opinions religieuses ne » m'empêchassent point de récompenser les longs services » que vous m'avez rendus ; mais vous êtes protestant, et je » suis trop bon catholique pour ne rien faire pour vous ; la » guerre est finie, vous avez soixante-treize ans, vous ne » pouvez plus m'être utile ; je vous retire votre commande- » ment et vous mets en retraite. »

Le marin, atterré par une ingratitude aussi odieuse, ne trouva pas une parole à répondre au despote ; il se retira, quitta immédiatement la cour, et vint dans son pays, où il mourut. Quelques années après, son fils était réduit comme hérétique à fuir du royaume, et emportait dans son exil les restes de son père, pour les soustraire à la rage des prêtres catholiques. Il lui fit élever un monument à Aubonne, ville de l'état de Berne, et grava cette épitaphe sur la pierre sépulcrale : « La république de Hollande a érigé un mausolée » au célèbre Ruyter, et Duquesne, son vainqueur, n'a pu » obtenir un coin de terre dans sa patrie. »

Malgré l'opposition du stathouder de Hollande, l'Espagne

et l'empire ouvrirent des négociations avec la France, et offrirent de remplir les engagements stipulés par le traité de Nimègue de la manière dont l'indiquerait le grand roi; ces concessions enlevèrent tout prétexte à la guerre et obligèrent Louis XIV à conclure la paix de Ratisbonne.

Sa majesté n'ayant plus à suivre les fourgons de ses armées, et n'ayant plus de villes à faire incendier, revint à Paris reprendre son train de vie habituel et ses bâtisses. Il reçut à ce moment la ridicule ambassade qu'un usurpateur du trône de Siam envoyait en France.

Madame de Maintenon et Louvois, qui connaissaient les goûts d'ostentation du maître, déployèrent pour la réception des ambassadeurs siamois une pompe extraordinaire. Cette comédie flatta au plus haut point l'orgueil du monarque, fit éclore dans son cerveau les projets les plus chimériques, et le déterminà à équiper une flotte pour secourir le roi de Siam, et pour travailler en même temps à convertir les peuples indiens au christianisme.

L'expédition eut lieu, mais ne produisit pas les résultats qu'on en attendait, ce qui aigrit le caractère de Louis XIV à tel point que pour ses ministres mêmes il était devenu insupportable. On dit qu'il leur faisait des querelles sur les sujets les plus insignifiants; et qu'un jour, pendant qu'on bâtissait Trianon, étant venu pour examiner les travaux avec Louvois, qui, indépendamment de ses fonctions de ministre, était en possession de la charge de surintendant des bâtiments depuis la mort de Colbert, il remarqua une fenêtre dont l'ouverture était moins grande que les autres, en fit l'observation à Louvois, et le réprimanda vertement de sa négli-

gence. Celui-ci ne fut pas maître d'un mouvement d'impatience, prétendit que la fenêtre était conforme aux autres, et disputa pour maintenir son opinion.

L'architecte le Nôtre fut appelé; sur l'ordre du monarque il alla mesurer l'ouverture de la fatale croisée, et trouva, en la comparant aux autres, qu'elle était en effet plus petite. Sa majesté éclata alors en reproches contre le surintendant, lui dit des choses extrêmement dures devant toute sa cour, et lui ordonna de se retirer. Louvois baissa la tête, ne répliqua pas un mot, et revint chez lui la rage dans le cœur. Il trouva dans son salon quelques-uns de ses intimes, Saint-Pouange, Villarest, le chevalier de Nogent et quelques autres, auxquels il raconta ce qui venait de se passer, ajoutant qu'il était perdu s'il ne donnait de l'occupation à un despote qui s'emportait si étrangement pour des misères. « Je n'ai de ressources, leur dit-il, qu'en une guerre affreuse qui le détourne de ses bâtiments et qui me rende nécessaire; et il l'aura, dût-il y perdre sa couronne! » Voilà comment une discussion sur une malheureuse fenêtre devint la cause d'une suite de guerres qui couvrirent l'Europe de désastres et poussèrent le royaume dans un abîme.

Le ministre fit avertir sous main le prince d'Orange que la France était hors d'état de soutenir une attaque sérieuse; et celui-ci, qui nourrissait une haine violente contre Louis XIV, s'empressa de reprendre les hostilités de concert avec l'empereur d'Allemagne, qu'il avait entraîné dans son parti. La guerre recommença plus ardente, plus animée que jamais; des deux côtés on commit des crimes, on ruina des villes, on saccagea des provinces, on égorga des populations en-

tières ; mais de tous ces attentats, le grand roi dut en revendiquer la meilleure part. Par ses ordres, le marquis de Boufflers pénétra dans les états de l'empire, et vint occuper toutes les places du haut Rhin depuis Bâle jusqu'à Mayence ; il s'empara de Kaiserslautern, de Kreutznach et d'Oppenheim, pendant que le lieutenant général Huxelles, avec un autre corps d'armée, prenait possession de Neustadt, d'Heidelberg et de Mayence.

Sa majesté avait réservé au dauphin, le duc de Bourgogne, la meilleure besogne, celle où il y avait moins de danger à courir et plus d'atrocités à commettre, l'attaque du Palatinat. Le prince, accompagné du maréchal de Duras et de Vauban, vint faire le siège de Philipsbourg et la força à capituler ; ensuite il prit Manheim, bombardâ Coblenz, se rendit maître de Trèves, de Spire, de Worms et de la presque totalité des villes du bas Rhin. Cela fait, il songea à mettre à exécution les terribles ordres de son père à l'égard du Palatinat ; il commença par le sac de Manheim et d'Heidelberg, qui s'étaient rendues à discrétion ; de là ses hordes de soldats se répandirent dans toutes les directions la torche à la main, brûlèrent plus de cent villes, bourgs, villages ou châteaux, se livrèrent au pillage, égorgèrent, violèrent les jeunes filles et les enfants ; puis, quand ils furent rassasiés de luxure, quand ils furent fatigués de massacres, ils chassèrent devant eux toute la population, hommes et femmes, vieillards et enfants, comme ils eussent fait de troupeaux de bétail.

Rien ne put toucher le cœur du dauphin, ni le spectacle de ces vastes campagnes ruinées et saccagées, ni la vue des villes réduites en cendres, ni les gémissements des malheu-

reux qui fuyaient tremblants, éperdus, devant les farouches soldats, ni les pleurs des mères, ni les cris des petits enfants, ni les supplications des blessés, rien ne put émouvoir le digne fils de Louis XIV ; il accomplit impitoyablement les volontés du grand roi, et le Palatinat ne fut bientôt plus qu'un vaste désert, où régna le silence de la mort.

Ces atrocités soulevèrent enfin l'indignation des peuples ; l'Autriche, les Provinces-Unies, l'Angleterre, l'Espagne, et la Savoie, formèrent une ligue formidable pour arrêter l'infâme despote dans ses œuvres monstrueuses de destruction. Mais Louvois avait déjà eu le temps de rassembler cinq armées et un grand nombre de vaisseaux. Il donna le commandement de la flotte à Tourville et au maréchal d'Estrées, qui vinrent attaquer l'armée navale anglo-hollandaise, remportèrent une victoire complète, et capturèrent ou coulèrent bas dix-sept navires ennemis. Il confia le commandement des armées de terre à des généraux qui avaient servi sous les ordres de Turenne et de Condé ; le sage Catinat fut envoyé en Italie contre Victor-Amédée, duc de Savoie, qu'il battit en deux rencontres à Staffarde et à Marsaille ; Noailles fut chargé de défendre les frontières des Pyrénées et d'empêcher les Espagnols d'entrer en France ; Luxembourg eut pour mission d'envahir les Pays-Bas, et de repousser le prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, qui se préparait à faire une invasion du côté du Nord ; Boufflers et Villars reçurent le commandement en chef de deux autres corps d'armée et défendirent les frontières du côté de l'Alsace.

La campagne s'ouvrit glorieusement pour la France par les

jours de Fleurus, de Lens et de Nerwinde; ensuite les désastres arrivèrent; la flotte qui était sous les ordres de Tourville se fit battre par l'escadre anglo-hollandaise, dans la fatale journée de la Hogue, qui coûta à la nation quatorze de ses meilleurs vaisseaux ou frégates, qui furent brûlés par les ennemis.

La guerre continua pendant sept années consécutives, avec des alternatives de succès et de revers, qui exigeaient sans cesse de nouveaux sacrifices et de nouveaux efforts. Enfin la France se trouva réduite à la misère la plus effroyable; les troupes, ne recevant plus ni vivres ni vêtements, furent obligées de piller les provinces où elles étaient en cantonnement; pour surcroît de malheurs, les récoltes vinrent à manquer, et la famine, l'horrible famine, fit disparaître des populations entières.

Cependant le grand roi, dans sa stupide vanité, voulait encore prolonger ses luttes sacrilèges avec les peuples voisins; mais le royaume, épuisé d'hommes, ne pouvait plus remplacer les vides qui se faisaient dans les rangs des soldats; le trésor, endetté de sommes énormes, ne pouvait subvenir à l'entretien des armées existantes, à plus forte raison au recrutement de troupes étrangères; il fut donc obligé d'humilier son orgueil, de demander la paix et de rendre les villes qu'il avait conquises. Il ne resta à la France, de tant de victoires achetées au prix du sang de ses enfants, que le souvenir des maux affreux qu'elle avait supportés; il est vrai que, par compensation, l'exécrable Louvois avait conservé sa place!

Dieu permit enfin que le ministre reçût la juste punition de

ses forfaits. Le 16 juillet 1691, il s'était rendu au conseil du roi, chez madame de Maintenon, où, suivant son habitude, il avait bu deux verres d'eau minérale, remède qui lui était recommandé par les médecins pour sa santé et qu'il prenait sans interrompre ses travaux. Vers la fin de la séance, il se plaignit de violentes douleurs d'entrailles et supplia sa majesté de lui permettre de se retirer. Il sortit aussitôt, se soutenant à peine, gagna l'hôtel de la surintendance, qui était à une très-petite distance du château, et une demi-heure après il expira dans d'affreuses convulsions, sans avoir eu le temps de dire un dernier adieu à aucun des membres de sa famille. Louvois était mort empoisonné!!!

Cette fin tragique ne produisit pas la plus légère impression à la cour: à voir le calme et l'indifférence du grand roi et des courtisans, on eût dit qu'elle avait été prévue! « Faut-il » raisonner sur cette étrange aventure? dit madame de Sévigné. Non, en vérité, il n'est permis d'y réfléchir que » dans le mystère de son cabinet, et ses soupçons on ne doit » les communiquer à personne. » Barbezieux, fils de Louvois, au lieu de chercher à tirer vengeance du lâche empoisonnement dont son père avait été victime, courut demander au grand roi la place de ministre de la guerre, qui lui fut accordée incontinent.

Quelle cour que celle où se passaient de telles turpitudes! quel souverain que le maître de cette valetaille dorée! quel siècle que celui où de semblables infamies s'accomplissaient sans exciter la réprobation générale! Cependant, des écrivains, des poètes, ont osé nommer ce siècle le grand siècle! sans doute à cause de la grandeur des maux de la nation, des

vices des courtisans et des crimes du monarque ! En effet, dans cette somptueuse cour de Versailles il n'existait ni une femme vertueuse ni un homme de bien ; et de tous les membres de cette noblesse qui encombraient les antichambres de Louis XIV, il n'en était pas un seul qui ne se livrât aux plus crapuleuses débauches et aux débordements les plus honteux ; les hommes volaient au jeu ou friponnaient les marchands ; les femmes nobles se prostituaient ou vendaient leurs filles ; tous, à l'exemple du roi et de ses favorites, se mêlaient de poisons, et avaient mis à la mode les poudres de la Voisin.

Le fils de Louvois, devenu ministre, prit sans pudeur la direction des affaires de l'administration de la guerre, et conclut avec les puissances le traité de Ryswick, qui, momentanément, mit un terme à la guerre ; ensuite il s'occupait de fêtes, de soupers, d'orgies, et fit de tels abus de voluptés, qu'il fut pris d'un priapisme continuel qui le conduisit au tombeau à l'âge de trente-trois ans. Louis XIV lui donna pour successeur Chamillart, qui était déjà contrôleur général des finances, charge dont sa majesté l'avait investi pour le récompenser de la satisfaction que lui faisait éprouver son adresse au billard. Du reste, c'était un homme d'une incapacité notoire, et le plus mauvais choix que pût faire le roi dans un moment où la guerre était à la veille d'éclater au sujet de la succession du trône d'Espagne.

Pendant la négociation des traités de Ryswick, les puissances ne s'étaient point fait scrupule de se partager par anticipation les états de Charles II, le dernier des descendants étiolés de Charles-Quint, quoique ce roi fût vivant et même

encore jeune ; mais sa santé chancelante faisant présager qu'il ne laisserait aucun héritier, chacune des parties contractantes avait fait ses réserves pour les provinces d'Europe ou d'Amérique qui étaient à sa convenance, et n'avait laissé pour la France que Naples et la Sicile. L'empereur d'Allemagne seul avait refusé d'adhérer à ces conventions, dans l'espoir que l'archiduc son fils serait appelé à recueillir la succession tout entière de Charles II. Quant à Louis XIV, il avait signé le traité, et avait même paru satisfait de la part qui lui était accordée et qu'il réservait à l'un de ses petits-fils.

Au 1^{er} novembre de l'année 1700, Charles II mourut et l'on ouvrit son testament. Grand fut l'étonnement de l'Europe lorsqu'on apprit que ce prince, dont les ancêtres s'étaient montrés si hostiles à la France, et qui naguère encore avait soutenu deux guerres terribles contre Louis XIV, léguait la totalité de ses états au duc d'Anjou, second fils du dauphin. Jamais on n'a su à quelles abominables intrigues la cour de France avait eu recours pour arracher au moribond un testament qui était en quelque sorte un démenti donné à tous les actes de sa vie. Les ducs de Bourgogne, de Chevreuse, de Beauvilliers, ainsi que le maréchal de Catinat, engagèrent Louis XIV à renoncer à la succession d'Espagne, pour s'en tenir loyalement au traité de partage qui avait été conclu avec les différentes puissances afin d'éviter une nouvelle guerre. La cupidité du grand roi l'emporta ; et malgré les princes, malgré ses ministres, malgré les hommes sages du royaume, seul contre tous il décida que la France appuierait les droits de son petit-fils, et il accepta le testament de Charles II.

Le duc d'Anjou partit immédiatement pour Madrid, et se fit proclamer roi des Espagnes, sous le nom de Philippe V, sans toutefois abandonner ses droits au trône de France, qui lui furent garantis par des lettres patentes de Louis XIV, pour lui et pour ses descendants mâles, dans le cas où la branche des Bourbons viendrait à s'éteindre. Guillaume III, que ses intérêts de dynastie rapprochaient momentanément du grand roi, reconnut le nouveau monarque au nom de l'Angleterre et de la Hollande. Les ducs de Bavière et de Savoie imitèrent cet exemple; mais les autres puissances et l'Autriche à leur tête refusèrent d'adhérer à cet arrangement de famille, et organisèrent contre la France une ligue formidable. De toutes parts les armées s'ébranlèrent; l'Europe fut en feu, et des milliers d'hommes expirèrent sur les champs de bataille pour la querelle des tyrans qui voulaient s'arroger le droit de donner des lois à l'Espagne.

Parmi les ennemis de Louis XIV, le plus redoutable, et sans contredit celui à qui la France fut redevable d'une grande partie de ses désastres, était François de Savoie, nommé aussi le prince Eugène, le fils d'Olympe Mancini, comtesse de Soissons, la première des maîtresses en titre du roi. Voici d'où venait la haine profonde que le prince Eugène portait à Louis XIV. A sa naissance, ses parents avaient eu l'intention de le faire entrer dans la carrière ecclésiastique; quand il fut parvenu à l'âge d'homme, il déclara qu'il n'avait aucune vocation pour la prêtrise, et demanda à être militaire. Néanmoins il continuait à porter le manteau, ce qui l'avait fait appeler le petit abbé. Piqué de ce nom, qu'il regardait comme une injure, il se présenta un jour devant

Louis XIV et le supplia de lui donner un régiment. Le grand roi plaisanta le jeune homme sur ses goûts belliqueux, lui dit que le rabat lui convenait mieux que l'épée, fit allusion aux bruits qui circulaient à Versailles et qui désignaient le cardinal Mazarin comme son véritable père, enfin le renvoya avec des paroles acerbes et même outrageantes. Eugène se retira l'âme ulcérée, et jura de se venger du despote. Hélas! sa vengeance devait retomber sur sa patrie! Le fils de la comtesse de Soissons se rendit à la cour de l'empereur d'Allemagne, allié de sa famille, où par ses talents il s'éleva peu à peu aux plus hautes dignités militaires.

Aussi habile négociateur que grand capitaine, François de Savoie sut faire regretter à Louis XIV ses procédés à son égard lorsque la guerre de la succession éclata. Déjà même sa majesté lui avait fait secrètement offrir le bâton de maréchal de France, le gouvernement de Champagne et une pension de dix mille pistoles pour entrer à son service. Mais à son tour il avait repoussé les propositions du roi, et avait répondu ironiquement « que le bâtard de Mazarin était devenu trop grand seigneur pour qu'il pût consentir à se mettre aux gages du bâtard de Richelieu! »

Dès l'ouverture des hostilités, le prince Eugène accourut en Italie pour s'opposer à la marche de l'armée française, qui se préparait à faire la conquête du pays, sous les ordres du prudent Catinat. Il passa l'Adige, livra bataille à son habile rival, remporta une première victoire, le força à se retrancher derrière l'Oglio, et parvint à reprendre toutes les villes dont il s'était emparé. Ces revers valurent à Catinat une disgrâce et son rappel d'Italie. Le présomptueux Villeroy

le remplaça dans son poste et prit le commandement des troupes. Pour son premier fait d'armes, le nouveau maréchal vint attaquer les impériaux dans une position inexpugnable. Eugène tailla en pièces son armée, le poursuivit l'épée dans les reins, le força d'abandonner le Mantouan et de se réfugier dans Crémone, où il se crut en sûreté. Mais pendant la nuit Eugène pénétra dans la place avec un petit nombre de soldats; et sans la défense vigoureuse de quelques troupes d'élite, la ville fût inmanquablement tombée en son pouvoir: forcé de se replier, le prince opéra sa retraite en bon ordre, emmenant avec lui Villeroy, qu'il avait fait prisonnier.

La campagne de Flandre n'était pas plus heureuse pour les armes de Louis XIV que celle d'Italie; ses généraux avaient été battus par les armées combinées de l'Angleterre et de la Hollande. Pour surcroît de malheurs, Guillaume III était mort à la suite d'une chute de cheval, et avait laissé le trône à la reine Anne sa femme, ennemie implacable du roi de France; et les Provinces-Unies, se trouvant libres par la mort du stathouder, avaient de nouveau proclamé l'existence de la république, et confié la direction des affaires au célèbre Heinsius, qui prit le titre de grand pensionnaire, et qui portait à l'exécrable Louis XIV une haine plus violente encore que celle de la reine Anne.

Uni d'intérêts et de principes avec l'Angleterre et l'empire, Heinsius n'eut pas de peine à faire entrer la Hollande dans la ligue, et forma avec le prince Eugène et Marlborough, le ministre de la Grande-Bretagne, un triumvirat redoutable, dont l'histoire jusque-là n'avait fourni aucun exemple. La guerre fut poussée de tous les côtés avec une vigueur extra-

ordinaire, principalement en Italie, dans les Pays-Bas et en Allemagne.

Le duc de Vendôme avait rétabli quelque peu les affaires dans la péninsule, en forçant Victor-Amédée, duc de Savoie, à lever le blocus de Mantoue, et en s'emparant des villes de Lutzara et de Cuastalla.

En Flandre, le maréchal de Boufflers avait remporté quelques avantages et fait essuyer des pertes importantes aux ennemis sous le canon de Nimègue, sans pouvoir néanmoins les empêcher de prendre les villes de Ruremonde, de Vanloo et la citadelle de Liège.

En Allemagne, Catinat, qui de nouveau avait été investi d'un commandement en chef, soutenait sa vieille réputation et défendait pied à pied le terrain contre les impériaux. Villars, un des généraux qui étaient sous ses ordres, le secondait vigoureusement, et contribua pour sa part à la défaite de l'armée impériale dans la journée de Fredelinghen, où il gagna le bâton de maréchal.

Mais bientôt à ces succès militaires succédèrent de sanglants revers; le fameux Marlborough parut à son tour sur l'arène; après avoir forcé un détachement de l'armée de l'électeur de Bavière, allié de la France, il s'empara de Donavert, passa le Danube, coupa l'armée française qui était échelonnée le long du fleuve, et opéra sa jonction avec le prince Eugène, qui avait quitté l'armée d'Italie pour combattre le maréchal Tallart. Une bataille terrible eut lieu à Hochstedt, et la victoire des alliés fut complète; les Français laissèrent au pouvoir des ennemis vingt-cinq mille morts, toute l'artillerie, les étendards, douze mille prisonniers, et

dans ce nombre douze cents officiers et le général en chef. Ce désastre ne fut que le prélude d'autres désastres plus grands encore.

L'Espagne, qui jusque-là avait été tranquille spectatrice des combats que se livraient des insensés pour lui donner un maître, devint à son tour le théâtre de la guerre; l'archiduc, débarqué par la flotte anglaise sur les côtes de Portugal, se fit proclamer légitime roi des Espagnes, sous le nom de Charles III, marcha contre Philippe V et le força à s'enfuir honteusement de Madrid.

En Flandre, le maréchal de Villeroy, qui avait obtenu sa liberté et qui se trouvait encore à la tête d'une armée, se faisait battre à Ramillies par le terrible Marlborough. Les Français perdirent encore vingt mille hommes, et furent obligés d'évacuer les villes d'Anvers, de Malines, de Louvain, de Lierres, de Bruxelles, de Bruges, de Gand, d'Oudenarde, d'Ostende, de Menin, de Dendermonde, de Certe, et beaucoup d'autres places ou forteresses. Ce fut inutilement que le maréchal de Villars essaya, par des prodiges de valeur, de se maintenir en Flandre; il fut contraint de battre en retraite devant les armées de Marlborough et du prince Eugène. Celui-ci laissa le général anglais poursuivre le cours de ses succès, et reparut en Italie, où les Français possédaient encore quelques places; il livra une furieuse bataille au duc de Vendôme sous les murs de Turin, le battit et força son armée à repasser les monts.

Au milieu de ces désastres, le grand roi conçut le projet aussi ridicule qu'insensé d'opérer une descente en Angleterre, sous prétexte de rétablir le fils de Jacques II sur le

trône de la Grande-Bretagne, et afin d'obliger Marlborough à abandonner le théâtre de la guerre; mais cette entreprise ne put être mise à exécution par suite d'une nouvelle défaite essuyée à Oudenarde.

Enfin, après avoir bouleversé l'Europe par huit années de guerres effroyables, après avoir anéanti le commerce et l'industrie, diminué d'un cinquième la population du royaume, rendu les champs incultes faute de bras pour les cultiver, après avoir entièrement épuisé la France et mis le comble au désespoir et à la misère publique, le grand roi se vit réduit à implorer la paix de ces mêmes Hollandais, de ces républicains qu'il avait autrefois traités avec tant de hauteur! A leur tour ceux-ci usèrent de représailles; et quand le président Rouilli vint au nom de Louis XIV à Anvers pour discuter les conditions de la paix, ils parlèrent en vainqueurs et imposèrent au vieux despote des conditions aussi humiliantes que celles qu'il avait exigées d'eux.

Hélas! c'était encore le pauvre peuple qui allait payer pour les fautes du roi; et comme si ce n'eût pas été assez de tant de désastres, au fléau de la guerre vint se joindre celui de la famine. L'hiver de 1709 détruisit tous les arbres, toutes les plantes, jusqu'au germe des moissons, et causa une disette affreuse qui se fit sentir dans les campagnes et dans les villes. Des familles entières, hommes, femmes et enfants, hâves, décharnés, presque sans vêtements, erraient dans les champs, cherchaient des racines sous la neige, et brisaient la glace avec leurs mains ensanglantées pour déterrer quelques plantes épargnées par la gelée.

La faim, cette terrible ennemie des despotes, poussa les Pa-

risiens à la révolte; des rassemblements se formèrent, vinrent proférer des menaces de mort jusque sous les fenêtres des Tuileries, où habitait le dauphin; dans tous les carrefours des placards furent affichés contre le roi et contre la vieille Maintenon; dans les provinces les mêmes scènes se renouvelèrent; partout le peuple, exaspéré par la misère, sembla n'attendre qu'un signal pour entrer en révolution et faire justice de l'odieux monarque qui avait causé tous les maux de la patrie. Le grand roi eut peur; il feignit de prendre en considération la détresse publique; il envoya avec ostentation sa vaisselle d'or à la monnaie, et fit proclamer qu'il consentait à humilier son orgueil jusqu'à manger dans des plats de vermeil! Amère dérision!! Peuples, jusques à quand souffrirez-vous des rois absolus? de tels enseignements ne sont-ils pas suffisants pour vous éclairer sur les monstrueux abus des monarchies? Ne comprendrez-vous donc jamais que l'humanité ne pourra entrer dans une ère de bonheur et de prospérité que le jour où de l'orient à l'occident, du nord au midi, vous aurez balayé de la surface de la terre tous les despotes et leurs hordes d'esclaves!!!

Le prince Eugène, Marlborough et Heinsius poursuivaient leurs succès, réglaient entre eux le partage de la France, et s'apprétaient à envahir les provinces par trois côtés à la fois. Quant au grand roi, il continuait à donner des fêtes à Versailles, et jamais peut-être les bals et les festins n'avaient été d'un luxe plus ruineux et plus insolent.

Comme l'ennemi avançait toujours, Louis XIV commença à désespérer de sa fortune; tremblant, éperdu, ne pouvant compter ni sur ses sujets qui l'exécraient, ni sur ses armées

qui étaient démoralisées et presque anéanties, il eut la lâcheté de demander grâce à ses ennemis, au prince Eugène, à ce petit abbé qu'il avait raillé et chassé de sa cour, à Marlborough l'Anglais; il leur offrit de reconnaître l'archiduc Charles comme roi d'Espagne, d'abandonner Philippe V, de combler le port de Dunkerque, de renoncer à la souveraineté d'Alsace, de raser toutes ses places fortes depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg; de céder à la Hollande Lille, Tournai, Ypres, Furnes, Menin, Condé, Maubeuge; enfin, excès de dégradation! il osa promettre de pressurer la France pour donner des millions aux étrangers et de les aider à détrôner son petit-fils. Ces humiliations furent inutiles! Les alliés repoussèrent toutes ses offres; ils répondirent qu'ils voulaient arracher de son front la couronne qu'il avait si longtemps et si honteusement portée; qu'ils voulaient que le nom de la France fût effacé de la liste des nations, et que cette puissance dégradée descendit du rang qu'elle avait si glorieusement occupé.

Il semblait que le royaume était arrivé à son heure dernière et que rien ne pouvait empêcher l'accomplissement des sinistres projets des ennemis, tant le mal était profond et le remède impossible. Cependant, qui jamais a pénétré les secrets de la Providence! La détresse était arrivée à un degré incroyable; et ce fut précisément cet excès de misère qui devint la cause du salut de la France.

Des milliers d'ouvriers et de paysans, préférant mourir sous les balles des étrangers plutôt que dans les tortures de la faim, s'enrôlèrent sous les drapeaux de Villars et de Boufflers, et combattirent avec une telle furie dans la journée de Malplaquet, contre l'armée du prince Eugène et de Marlbo-

rough, qui leur était supérieure en nombre de plus du double, qu'ils tuèrent aux ennemis vingt mille de leurs meilleures troupes. Néanmoins les Français furent vaincus; ils laissèrent huit mille morts sur le champ de bataille, et se retirèrent devant les alliés. Mais cette résistance désespérée avait fait comprendre aux étrangers l'impossibilité de conquérir une nation où des conscrits, exténués par la famine et presque sans vêtements, faisaient acheter une victoire par des pertes aussi sanglantes.

En Espagne, le duc de Vendôme, avec les débris d'une armée fugitive et les recrues qu'il avait faites dans les provinces méridionales, parvenait à rétablir les affaires de Philippe et à le réinstaller sur son trône. D'un autre côté, par des négociations actives et d'habiles intrigues, sa majesté travaillait à diviser les alliés et surtout à ruiner la position du prince Eugène, qui se montrait le plus intraitable pour entrer en arrangement. Villars lui fut opposé, avec ordre de gagner du temps et de feindre une inaction complète. Comme il fallait de l'argent pour tenir la campagne, le vieux roi décida que, outre les impôts ordinaires et extraordinaires, dont le nombre était prodigieux, on établirait sur tous les citoyens une nouvelle taxe du dixième des revenus; cependant avant de lancer le décret, il eut une velléité de remords, et demanda dévotement au père le Tellier, son confesseur, si son salut ne courait pas quelque risque par une semblable mesure prise dans un moment où ses sujets étaient déjà si malheureux. Le vénérable jésuite dit à son auguste pénitent qu'il en référerait aux plus doctes casuistes de sa société; et quelques jours après, il lui annonça que les bons

Pères avaient décidé « qu'il n'y avait pas matière au plus léger »
 » péché véniel; que les rois étaient les vrais propriétaires de
 » la terre, les seuls maîtres des biens et même de la vie de
 » leurs sujets; qu'ils pouvaient à leur gré les écraser d'impôts
 » et exiger tout ou partie de leurs richesses; que les peuples
 » devaient obéir, se soumettre, et verser jusqu'à la der-
 » nière goutte de leur sang pour les souverains. Qu'ainsi, en
 » prenant le dixième des revenus, les Français devaient le
 » bénir de ce qu'il voulait bien leur laisser les neuf autres
 » dixièmes..... — « Je suis soulagé d'un grand poids, ré-
 » pondit Louis XIV; grâce à vous, je comprends que c'était
 » Dieu qui m'inspirait, lorsqu'il m'arriva de dire : « L'état,
 » c'est moi! »

En conséquence de la décision des jésuites, l'impôt du dixième fut établi; de nouvelles troupes furent levées, et Villars put marcher contre le prince Eugène, occupé alors au siège de Landrecies. Le maréchal profita d'une seule faute que commit son ennemi dans la distribution de ses corps d'armée; il coupa ses lignes, l'attaqua dans les plaines de Denain, et remporta une victoire éclatante. Landrecies fut délivrée, Douai, le Quesnoi furent repris en peu de temps, et dès lors la Hollande cessa d'être un obstacle à la paix.

D'autres événements non moins heureux pour la France venaient concourir à mettre un terme aux hostilités; l'empereur était mort, laissant le trône à l'archiduc Charles, son fils, ce qui rendait les puissances qui faisaient partie de la coalition moins empressées à placer sur sa tête les couronnes d'Autriche et d'Espagne. Anne d'Angleterre, fatiguée de subir le joug de Marlborough, s'était déterminée à renvoyer

son ministre, qui était le chef des whigs, pour donner l'administration des affaires aux torys.

Des négociations furent ouvertes entre la France et la Grande-Bretagne, et un traité fut signé avec cette double condition qu'Anne serait reconnue légitime souveraine d'Angleterre par Louis XIV, et Philippe V roi d'Espagne par la veuve de Guillaume III. La conclusion de ce traité rompit immédiatement la confédération et détermina les différentes puissances à entrer en pourparlers avec la France. Ce fut dans la ville d'Utrecht qu'eurent lieu les conférences; on décida dans ce congrès que le vieux roi reconnaîtrait officiellement la succession de la maison protestante de Hanovre au trône d'Angleterre, et chasserait le prétendant de son royaume; qu'il renouvellerait la clause de la renonciation absolue à la couronne d'Espagne pour lui et ses descendants; qu'il s'engagerait à démolir le port de Dunkerque, qu'il abandonnerait Terre-Neuve à l'Angleterre, et ne se réserverait que le cap Breton et la participation à la pêche de la morue; qu'il céderait également à cette puissance l'Acadie, la baie d'Hudson et les pays circonvoisins, ainsi que la portion de territoire que la France occupait à Saint-Christophe.

On convint en outre que sa majesté restreindrait le commerce maritime dans les îles espagnoles, et renoncerait aux nouveaux privilèges qu'elle avait obtenus. Louis XIV donna son approbation à toutes ces conventions désastreuses, et reconnut en quelque sorte la France vassale de la Grande-Bretagne.

La république hollandaise reçut en dépôt la portion des Pays-Bas qui appartenait à l'Espagne, à la condition de la remettre à l'Autriche, lorsqu'elle se serait assuré une barrière

du côté de la France. Le duc de Savoie obtint également une délimitation très-favorable pour ses états, se fit adjuger l'île de Sicile et le titre de roi; il se réserva de plus le droit de faire valoir ses prétentions sur la couronne d'Espagne, en cas d'extinction d'héritiers mâles de la maison d'Anjou. Le Portugal augmenta ses possessions de l'Amérique méridionale du territoire situé entre le Maragnan et l'Oyapoc.

Le roi de Prusse, Frédéric I^{er}, fut reconnu souverain légitime du comté de Neufchâtel; il céda à la maison de Bourbon ses droits éventuels à la principauté d'Orange, et reçut en échange le duché de Gueldres, qui lui fut abandonné par l'Espagne. Philippe V confirma tous les engagements pris par Louis XIV, et conclut avec l'Angleterre un traité particulier par lequel il abandonnait à cette puissance Gibraltar et l'île Minorque, lui reconnaissant en outre pour trente ans le privilège d'importer annuellement quatre mille huit cents nègres en Amérique, l'autorisant à expédier à Porto-Bello en toutes franchises, chaque année, un navire de cinq cents tonneaux, s'engageant à ne donner à aucune autre nation des privilèges pour le commerce des Indes, et s'interdisant d'aliéner aucune de ses possessions coloniales.

Par suite de ces différents traités, l'empereur d'Autriche se trouva réduit à ses propres forces pour soutenir la guerre qui continuait sur le Rhin; enfin le maréchal de Villars, s'étant emparé de Spire, de Worms, de Kaiserslautern et de Landau, passa le fleuve et emporta Fribourg d'assaut. Cette dernière victoire décida Charles VI à écouter des propositions de paix. Immédiatement des conférences s'ouvrirent à Rastadt, entre le général français et le prince Eugène, et se

terminèrent par la conclusion du traité qui a pris le nom de cette ville. L'Autriche consentit à n'entrer en possession des Pays-Bas qu'après avoir déterminé les frontières de la Hollande; elle souscrivit à la réintégration des électeurs de Bavière et de Cologne dans la confédération germanique; reconnut l'indépendance de l'électeur de Hanovre, et en échange reçut la souveraineté de Naples, de la Sardaigne, de Milan et de quelques autres villes importantes d'Italie.

Telle fut la fin de ces terribles guerres de la succession d'Espagne, qui n'avaient pas duré moins de treize ans. Toutes les puissances y avaient acquis une augmentation de territoire et des traités avantageux pour leur commerce, à l'exception de l'Espagne, qui se vit dépouillée de ses plus belles provinces, et de la France, qui se trouva réduite à abandonner les conquêtes qui lui avaient coûté tant de millions et de soldats, et même à combler ses ports. Mais qu'importait à Louis XIV que la nation eût perdu dans ces entreprises désastreuses ses villes, ses provinces, ses armées et ses trésors, que le fer et la famine eussent anéanti le tiers de la population! son petit-fils n'était-il pas roi des Espagnes? Tout était donc pour le mieux!

Pouvait-il penser autrement le monstre qui avait ordonné la révocation de l'édit de Nantes; qui, à l'imitation des plus cruels tyrans de sa race, avait offert en holocauste aux jésuites tous les protestants de la France; qui avait organisé d'affreuses cohortes de dragons, de prêtres, de moines, d'évêques et de noirs disciples d'Ignace de Loyola, et qui les avait déchaînés dans toutes les provinces et dans toutes les villes qui renfermaient des calvinistes!

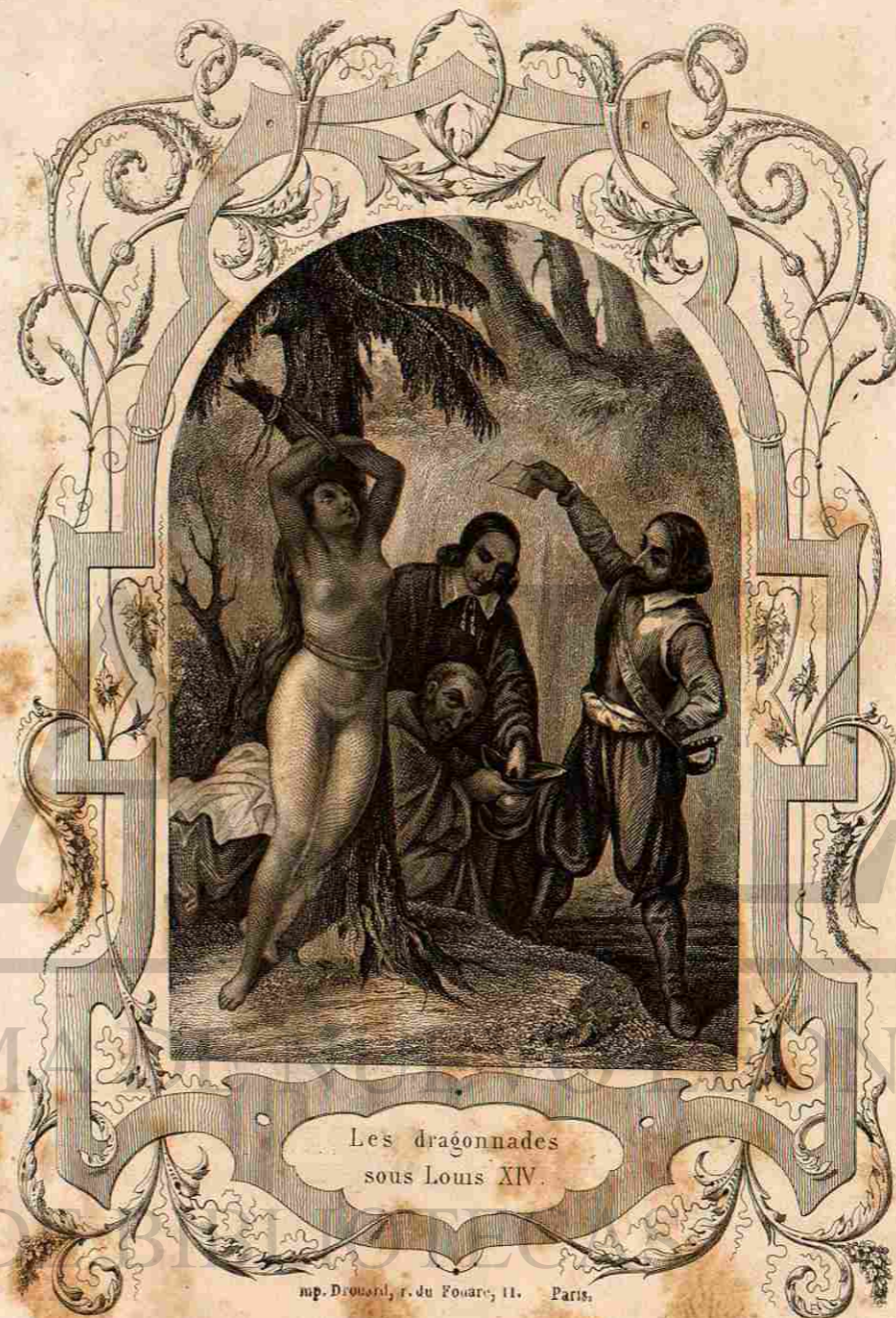
Qui pourra jamais dire les atrocités qui furent commises par les séides du fanatique despote? Qui pourra compter le nombre de villes saccagées, de villages incendiés, de fermes ravagées, d'habitants mutilés, torturés, noyés ou brûlés? Qui pourra retracer les exploits exécrables des soldats et des prêtres, faisant assaut de barbarie, se disputant le prix de la plus horrible luxure? Qui donc, mon Dieu, osera transmettre à la postérité les détails des viols exercés sur les jeunes filles, des profanations consommées sur des adolescents, sur des cadavres mêmes? Qui osera dire toutes les abominations de ces luttes impies et sacrilèges, qui furent appelées « les Dragonnades des Cévennes? »

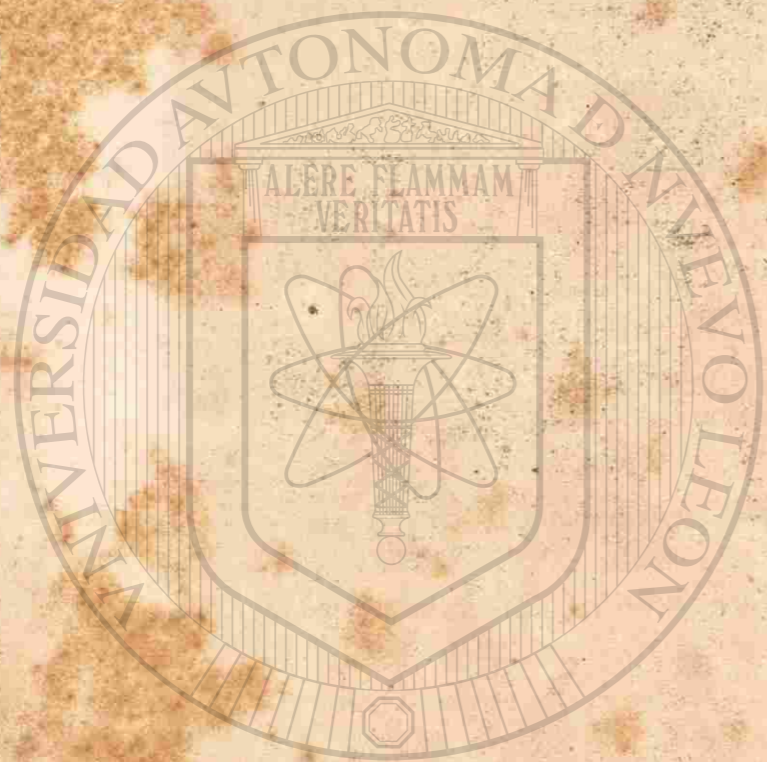
De toutes parts les malheureux protestants étaient traqués comme des bêtes fauves; réunis pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, vieillards, dans des champs, gardés par les soldats impitoyables du grand roi. Les jésuites allaient au milieu d'eux, les exhortaient à se convertir, et leur donnaient à choisir entre la messe et la mort: puis ils les séparaient en deux groupes; d'un côté ceux qui consentaient à abjurer leur prétendue hérésie, de l'autre ceux qui persévéraient dans leurs croyances religieuses. Alors les dragons se précipitaient sur les infortunés qui étaient condamnés à mort, les hachaient à coups de sabre, les foulaient aux pieds de leurs chevaux, et ne s'arrêtaient qu'après les avoir tous massacrés jusqu'au dernier; ensuite ils mettaient pied à terre, et recommençaient une nouvelle lutte avec ceux qui avaient obtenu grâce de la vie: les femmes, les jeunes filles, les jeunes garçons, de tout petits enfants même étaient pollués par d'horribles stupres, aux applaudissements frénétiques

des prêtres et des moines, les témoins et les acteurs de ces scènes monstrueuses!

En vain les protestants voulurent-ils s'expatrier pour échapper à leurs terribles adversaires, il leur fut impossible de sortir du royaume, toutes les frontières étaient gardées. Dans ses premiers édits, le grand roi les avait déclarés bannis à perpétuité du royaume; dans les décrets suivants, il leur avait défendu de sortir de France, sous peine des galères pour les laïques et de la corde pour les pasteurs. Sa majesté avait décidé que du moment où elle voulait extirper l'hérésie il valait mieux tuer que bannir; et elle avait organisé régulièrement les massacres dans les provinces, faisant pendre, brûler, rouer ou décapiter, sans distinction d'âge ni de sexe, tous les protestants qui refusaient de se convertir. C'est ainsi que l'infâme monarque, d'après les assurances des jésuites, espérait gagner le ciel et racheter les adultères et les incestes qui avaient souillé sa vie. Pendant que les malheureux réformés expiraient sous le fer, sur la roue ou dans les flammes, il savourait les adulations et les flatteries des courtisans qui l'appelaient le plus juste, le plus clément, le plus miséricordieux des rois!

Pour échapper aux dragons de Louis XIV, les protestants se jetèrent dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais et des Cévennes, et cherchèrent dans le creux des rochers un abri contre leurs implacables ennemis. Vain espoir; le grand roi les fit poursuivre jusque dans ces retraites par le maréchal Montrevel, un de ses favoris, un matamore qui s'était vautré dans la plus noire fange de la cour, et dont l'avidité était si grande, que pour de l'or il eût éborgné son propre père. Ce





UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE

[XVII. S.] CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS. 223

misérable commit de telles atrocités, exerça des actes d'une barbarie si effroyable, qu'il mit le comble à l'exaspération qui régnait dans les provinces méridionales. A leur tour, les calvinistes se formèrent en bandes, et sous le nom de Camisards usèrent de représailles, poursuivirent les catholiques, pendirent les prêtres, les moines, les dragons, tous les suppôts ou les instigateurs de la persécution. Bientôt le succès augmenta leur audace, et ils ne craignirent pas de se mesurer avec les armées du grand roi. D'abord peu nombreux, ils ne purent faire la guerre qu'en partisans; ensuite leurs bandes s'étant recrutées, ils livrèrent de véritables combats, et forcèrent leurs ennemis à battre en retraite.

Sa majesté, fatiguée de voir la guerre se prolonger indéfiniment, s'en prit au maréchal de Montrevel, lui retira son gouvernement et le donna à Villars. Celui-ci vint dans le Midi, et se déshonora en faisant le métier de prévôt, d'archer et de bourreau; il poursuivit à outrance les Camisards, les attira dans des pièges, se servit tout à la fois des moyens de rigueur et de la trahison pour les affaiblir, les diviser, les anéantir; il poussa l'infamie jusqu'à faire donner des rendez-vous d'amour aux chefs des réformés par des femmes nobles, afin de pouvoir les saisir sans défense; il fit plus encore, il publia un édit d'amnistie, promit à tous ceux qui se soumettraient la vie sauve, l'autorisation de vendre leurs biens et de se retirer en pays étranger; il indiqua même une vaste plaine où devaient se réunir les Camisards disposés à accepter ses propositions; puis, au milieu de la nuit, il fit avancer ses troupes, cerna la plaine où campaient les protestants, la plupart sans armes, confiants

dans la parole d'un maréchal de France, et au matin il les fit tous massacrer!

La guerre continuant toujours, Louis XIV rappela Villars et le remplaça par le maréchal de Berwick, le bâtard du fanatique Jacques II. Grâce aux sanglantes expéditions qu'il fit dans les Cévennes, de concert avec Bavière, gouverneur du Languedoc, il finit par mettre les protestants à la raison. Il faut dire aussi que la lutte cessa faute de combattants; les trois maréchaux qui s'étaient succédé dans le commandement des troupes royales avaient exécuté les ordres du maître avec une telle rigueur, que les provinces méridionales étaient presque entièrement dépeuplées.

Enfin le vieux despote venait d'atteindre sa soixante-treizième année, lorsque Dieu commença à le frapper dans son orgueil, et lui enleva les uns après les autres, dans l'espace de quatre ans, ses enfants et ses petits-enfants: Louis, dauphin, dit Monseigneur; le duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin; Marie-Adélaïde de Savoie, épouse du duc de Bourgogne; Louis, dauphin, duc de Bretagne, leur fils aîné; le duc de Berry, troisième fils de Monseigneur; de sorte que de toute cette nombreuse famille il ne resta qu'un seul rejeton faible, maladif, languissant, qui paraissait ne devoir pas tarder à suivre ses parents dans le tombeau. Ces morts si promptes; si extraordinaires, qui rapprochaient du trône une branche nouvelle, en frappant trois générations de rois, donnèrent lieu à des accusations terribles contre le duc d'Orléans, le digne neveu du vieux roi, que l'on savait dévoré d'ambition et sur lequel planaient déjà d'odieux soupçons. Mais il semblait que la vieillesse eût glacé le cœur du monarque. La

fin tragique de ses enfants l'émut à peine. « Ce Sardanapale, » ce Nabuchodonosor, dit Saint-Simon, était tombé dans » un engourdissement dont la Maintenon et le Père Tellier » étaient seuls capables de le tirer. » Ces deux suppôts du jésuitisme profitèrent de leur ascendant sur le despote pour lui arracher un décret qui appelait ses bâtards à la couronne de France, sous le nom de princes légitimés, et qui les investissait des privilèges des princes du sang, au mépris des lois et usages du royaume.

Chose étrange! Louis XIV, parvenu à une extrême vieillesse après une vie aussi criminelle, voyait approcher le terme fatal avec la sérénité d'âme et la tranquillité d'esprit d'un pieux cénobite dont la carrière se serait écoulée dans la pratique des bonnes œuvres. Louis XI, dans ses derniers moments, avait été en proie à un désespoir affreux; Charles IX avait exhalé son dernier soupir dans un accès de rage; lui, au contraire, quoique plus abominable que ces deux monstres couronnés, s'éteignait dans une sorte de béatitude. Les médecins expliquèrent ce phénomène en disant que le sang était tellement appauvri chez le roi qu'il en avait perdu toute sensibilité; les courtisans donnèrent une autre cause à cette quiétude apparente du moribond; ils prétendirent qu'elle était le résultat de son agrégation à la société de Jésus et de la conviction où il était de monter droit au ciel après sa mort, en qualité de jésuite.

Le duc de Saint-Simon affirme que Louis XIV s'était fait agréger dans la compagnie depuis plusieurs années, à l'instigation du Père Tellier, qui lui avait vanté les grands privilèges accordés par les papes aux membres de cette in-

stitution, et qui lui avait persuadé que les disciples de Loyola, par une disposition particulière de la Providence, étaient tous admis dans le paradis, quelques crimes dont ils se fussent rendus coupables, pourvu seulement qu'ils eussent été fidèles aux observances de la société.

Ce qu'il y a de positif, c'est que les courtisans reçus dans son intimité l'entendirent souvent parler des promesses que lui avait faites son confesseur pour assurer son salut éternel, en échange de vœux sacrés; ce qui fut à la connaissance de tous, c'est qu'on l'administra suivant le cérémonial usité dans la compagnie des jésuites pour les membres de l'ordre; ce qui est irrécusable, c'est qu'après qu'il eut rendu le dernier soupir, on trouva sur sa poitrine un scapulaire d'une forme particulière qui était le signe distinctif auquel se reconnaissaient les disciples d'Ignace de Loyola!

Enfin, Dieu rappela dans l'éternité le despote qui avait pesé sur la France pendant soixante-douze ans; qui avait fait asseoir sur le trône l'orgueil, la luxure, le fanatisme; qui avait entraîné à sa suite les dilapidations, les massacres, les incendies; qui avait foulé aux pieds les lois les plus sacrées de l'humanité; qui avait bouleversé l'Europe entière par ses agressions injustes et extravagantes; qui dans ses guerres avait englouti plus de vingt millions d'hommes, soit de ses propres sujets, soit des peuples vaincus; qui avait dépensé en palais, en fêtes, en dons aux courtisanes, en gratifications de toute nature accordées à la flatterie, à la prostitution ou à l'infamie, plus de soixante milliards; qui avait réduit le royaume à une misère effroyable, et placé la nation dans la nécessité de faire banqueroute!

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

CLÉMENT XI,

LÉOPOLD I^{er},
JOSEPH I^{er},
CHARLES VI,
empereurs d'Allemagne.

251^e PAPE.

LOUIS XIV,
LOUIS XV,
rois
de France.

État de l'Église au dix-huitième siècle. — Élection de Clément XI.

— Histoire du pape avant son exaltation. — Sa Sainteté reconnaît le fils de Jacques II pour roi d'Angleterre. — Clément entretient les divisions soulevées à l'occasion de la succession d'Espagne. — Il veut s'emparer des royaumes de Naples et de Sicile. — Mort de l'abbé de Rancé, réformateur des trappistes. — Querelles entre les jansénistes et les molinistes sur le cas de conscience. — Inondation et tremblement de terre à Rome. — Le pape extorque de l'argent à la France. — Croisade contre les quesnellistes. — Le culte chinois est condamné à Rome. — Mort de Bossuet, évêque de Meaux. — Mariage secret de Bossuet et de madame de Mauléon. — Bulle *Vineam Domini*. — Jubilé universel. — Le pape, après s'être déclaré pour la France dans la guerre de la succession, se tourne du côté de l'empire. — Fourberie de Clément XI. — Destruction de Port-Royal des Champs. — Assassinat du cardinal de Tournon par les jésuites. — Bulle *Unigenitus*. — Cabales du Père Tellier pour faire recevoir la bulle dans le royaume. — Protestation du cardinal de Noailles et des évêques français contre la constitution *Unigenitus*. — Fénelon adhère à la bulle. — Mort de l'archevêque de Cambrai. — Sin-

stitution, et qui lui avait persuadé que les disciples de Loyola, par une disposition particulière de la Providence, étaient tous admis dans le paradis, quelques crimes dont ils se fussent rendus coupables, pourvu seulement qu'ils eussent été fidèles aux observances de la société.

Ce qu'il y a de positif, c'est que les courtisans reçus dans son intimité l'entendirent souvent parler des promesses que lui avait faites son confesseur pour assurer son salut éternel, en échange de vœux sacrés; ce qui fut à la connaissance de tous, c'est qu'on l'administra suivant le cérémonial usité dans la compagnie des jésuites pour les membres de l'ordre; ce qui est irrécusable, c'est qu'après qu'il eut rendu le dernier soupir, on trouva sur sa poitrine un scapulaire d'une forme particulière qui était le signe distinctif auquel se reconnaissent les disciples d'Ignace de Loyola!

Enfin, Dieu rappela dans l'éternité le despote qui avait pesé sur la France pendant soixante-douze ans; qui avait fait asseoir sur le trône l'orgueil, la luxure, le fanatisme; qui avait entraîné à sa suite les dilapidations, les massacres, les incendies; qui avait foulé aux pieds les lois les plus sacrées de l'humanité; qui avait bouleversé l'Europe entière par ses agressions injustes et extravagantes; qui dans ses guerres avait englouti plus de vingt millions d'hommes, soit de ses propres sujets, soit des peuples vaincus; qui avait dépensé en palais, en fêtes, en dons aux courtisanes, en gratifications de toute nature accordées à la flatterie, à la prostitution ou à l'infamie, plus de soixante milliards; qui avait réduit le royaume à une misère effroyable, et placé la nation dans la nécessité de faire banqueroute!

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

CLÉMENT XI,

LÉOPOLD I^{er},
JOSEPH I^{er},
CHARLES VI,
empereurs d'Allemagne.

251^e PAPE.

LOUIS XIV,
LOUIS XV,
rois
de France.

État de l'Église au dix-huitième siècle. — Élection de Clément XI.

— Histoire du pape avant son exaltation. — Sa Sainteté reconnaît le fils de Jacques II pour roi d'Angleterre. — Clément entretient les divisions soulevées à l'occasion de la succession d'Espagne. — Il veut s'emparer des royaumes de Naples et de Sicile. — Mort de l'abbé de Rancé, réformateur des trappistes. — Querelles entre les jansénistes et les molinistes sur le cas de conscience. — Inondation et tremblement de terre à Rome. — Le pape extorque de l'argent à la France. — Croisade contre les quesnellistes. — Le culte chinois est condamné à Rome. — Mort de Bossuet, évêque de Meaux. — Mariage secret de Bossuet et de madame de Mauléon. — Bulle *Vineam Domini*. — Jubilé universel. — Le pape, après s'être déclaré pour la France dans la guerre de la succession, se tourne du côté de l'empire. — Fourberie de Clément XI. — Destruction de Port-Royal des Champs. — Assassinat du cardinal de Tournon par les jésuites. — Bulle *Unigenitus*. — Cabales du Père Tellier pour faire recevoir la bulle dans le royaume. — Protestation du cardinal de Noailles et des évêques français contre la constitution *Unigenitus*. — Fénelon adhère à la bulle. — Mort de l'archevêque de Cambrai. — Sin-

gulaire découverte sur les croyances antichrétiennes de Fénelon. — Le jésuite Tellier est chassé de la cour par le duc d'Orléans, régent de France. — Divisions entre le saint-siège et la Savoie au sujet de la monarchie de Sicile. — L'abbé Albéroni et le duc de Vendôme. — Albéroni devient ministre de Philippe V, roi d'Espagne. — Querelles entre Clément XI et Albéroni. — Le ministre espagnol extorque au pape le chapeau de cardinal. — L'abbé Dubois, le confident et le ministre du régent de France, essaye de faire recevoir la bulle *Unigenitus*, pour obtenir la pourpre romaine. — Lettre de sa Sainteté au duc d'Orléans. — Bulle *Pastoralis officii*. — Le tribunal de l'inquisition à Rome condamne l'instruction pastorale de l'archevêque de Paris. — Nouvelles disputes entre Clément XI et le cardinal Albéroni. — Le pape fait exiler le ministre des terres espagnoles. — Sa Sainteté fait des tentatives pour réunir l'Église russe à l'Église romaine. — Le czar Pierre le Grand nomme son bouffon pape et le marie publiquement, avec des cérémonies burlesques. — Mort de Clément XI.

Nous entrons dans le dix-huitième siècle, c'est-à-dire dans une époque où nous verrons l'influence sacerdotale s'annihiler et la raison des peuples se développer d'une façon prodigieuse. Jusqu'à ce moment, l'homme errait au milieu d'épaisses ténèbres, la vérité ne lui apparaissait que comme une lumière douteuse dans une atmosphère morbide; au dix-huitième siècle, la philosophie éclaire toutes les intelligences, et l'humanité reconquiert ses droits.

Comment le vaisseau de saint Pierre, habitué à naviguer dans une eau noire et fangeuse, put-il se soutenir dans l'océan

de lumière qui couvrait le monde? comment la papauté parvint-elle à résister aux attaques formidables des adversaires qui s'étaient conjurés pour l'anéantir, des terribles encyclopédistes, de ces pères de la philosophie moderne? L'explication en est simple : les papes, se voyant débordés par les progrès du siècle, se rapprochèrent des rois, firent cause commune avec eux, cherchèrent plus que jamais à étayer l'autorité spirituelle de la puissance matérielle, et marchèrent à une croisade sacrilège contre les nations, appuyés par les despotes, soutenus par des cohortes de jésuites, de prêtres, de moines, de nobles, et par toute cette engeance infernale qui dévore la substance des peuples et consomme tous les fruits de la terre dans une honteuse oisiveté.

Dans le conclave qui, suivant l'usage, fut tenu à Rome après les obsèques d'Innocent XII, pour procéder à l'élection d'un nouveau pontife, les cardinaux choisirent comme le plus capable de diriger la nef de saint Pierre, dans les temps orageux où se trouvait l'Église, le cardinal Jean-François Albani, âgé seulement de cinquante ans, et l'un des plus jeunes membres du sacré collège, et le proclamèrent pape sous le nom de Clément XI.

Le nouveau chef de l'Église était issu d'une famille noble de l'état d'Urbino; il avait précédemment occupé les charges de référendaire, de consultant du consistoire, de gouverneur de Riéti, de Civita-Vecchia, de Sabine, et enfin il avait été élevé au cardinalat par son prédécesseur.

A peine assis sur le trône pontifical, il s'occupa de procéder aux cérémonies qui ont lieu d'ordinaire à la clôture de chaque jubilé, ce qu'on nomme « fermer la porte sainte; »

ensuite il prit en main les rênes du gouvernement, et se posa comme l'arbitre des destinées de l'Europe.

Sa Sainteté adressa un bref à Jacques II, ce roi détrôné de la Grande-Bretagne, qui était venu cacher sa honte en France, pour le consoler dans son exil et pour lui annoncer au nom de Dieu qu'il retournerait triomphant à Londres avec une escorte de jésuites; prédiction qui fort heureusement pour l'Angleterre ne se réalisa pas. A quelques mois de là, l'infâme Jacques II, le fratricide, l'incestueux, rendait son âme au démon dans le château de Saint-Germain en Laye, et faisait au prince de Galles, son fils, dont la légitimité était plus que suspecte, cette singulière exhortation : « Rappelez-vous, mon fils, si jamais vous remontez sur le trône, que nous devons tout au pape et aux jésuites; n'épargnez rien pour rétablir la religion catholique dans vos états; brûlez, saccagez, égorgez, et souvenez-vous qu'il vaut mieux gagner le ciel que mériter les bénédictions des peuples. » Le jeune prince promit de suivre fidèlement ces instructions; aussitôt après la mort de son père, il prit le nom de Jacques III, et s'intitula roi de la Grande-Bretagne, titre dont le saluèrent deux ou trois valets attachés à sa personne et le nonce apostolique.

La sollicitude de Clément XI pour les Stuarts n'avait rapport qu'aux intérêts de son siège; car le pontife ne croyait nullement que jamais ils pussent être réinstallés sur le trône de la Grande-Bretagne, et il ne paraissait si ardent à soutenir leurs intérêts que pour exciter des désordres dans les trois royaumes, et pour appeler l'attention des puissances de ce côté, pendant qu'il se préparait à faire main basse sur la

Sicile ou sur le Milanais, ou même sur le royaume de Naples, qui excitaient sa convoitise.

Ces raisons de haute politique le déterminèrent à se prononcer secrètement en faveur de la France, qui venait d'accepter la succession d'Espagne pour Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tout en restant ostensiblement spectateur impassible des longues et sanglantes guerres que se faisaient les maisons d'Autriche et de Bourbon. L'intention de sa Sainteté était d'observer autant qu'il dépendrait d'elle une neutralité absolue, et de ne reconnaître pour légitime roi d'Espagne ni Philippe V ni l'archiduc Charles, jusqu'à ce que le sort des armes eût fait pencher la balance de l'un ou de l'autre côté. Mais les circonstances forcèrent Clément XI, presque à l'origine des hostilités, à sortir de la ligne prudente qu'il s'était tracée. Effrayé de la rapidité de la marche des armées françaises, qui déjà avaient envahi le Milanais, il crut que la victoire resterait fidèle aux généraux de Louis XIV; il s'empressa de déclarer qu'il reconnaissait comme obligatoires les dernières volontés du feu roi d'Espagne, et signifia aux puissances belligérantes qu'il emploierait toute la force de son autorité pour en protéger l'exécution en ce qui concernait les états situés dans la péninsule hispanique.

Ensuite il mit ses places frontières en état de défense, et leva une armée pour protéger le territoire de l'état ecclésiastique, dans le cas où par un revers de fortune il aurait à redouter la vengeance de l'Autriche. Il envoya un bref à l'empereur pour l'engager à ne pas choisir l'Italie comme théâtre de la guerre, ou tout au moins pour qu'il voulût épargner le patrimoine de saint Pierre. Mais toutes ces

exhortations n'aboutirent à rien; le prince Eugène entra dans le Milanais, rétablit les affaires de l'archiduc, fit trembler le pape jusque dans Rome, et l'obligea à revenir sur ses précédentes déclarations.

Si le souverain pontife paraissait indécis dans les questions politiques qui s'agitaient autour de lui, par compensation il se prononçait hardiment dans les querelles théologiques qui s'étaient élevées de nouveau entre les molinistes et les jansénistes, à l'occasion d'une lettre publiée par l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, un fanatique débauché, qui de désespoir d'avoir perdu la belle duchesse de Montbazou, sa maîtresse, avait renoncé au monde, et s'était retiré dans une solitude pour y pratiquer les austérités des premiers anachorètes de la Thébaïde. Avant sa retraite, Rancé avait entretenu des relations suivies avec les jansénistes, et à leur exemple il avait condamné l'omnipotence pontificale, l'institution des jésuites et la tyrannie des rois; il s'était même déclaré partisan des doctrines républicaines, comme étant la véritable application du dogme de la fraternité prêché par le Christ. Dès que le capuce eut recouvert son front, il se prosterna devant l'infailibilité papale; et à la mort d'Arnauld, l'illustre chef des jansénistes, il osa écrire à l'abbé Nicaise: « Enfin voilà le grand Arnauld mort; » après avoir poussé sa carrière aussi loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle se terminât. Quoi qu'on dise, voilà bien des questions finies; son érudition et son autorité étaient d'un grand poids pour le parti. Heureux celui qui n'en a point d'autre que celui de Jésus!... »

Cette réflexion, qui semblait être un blâme jeté sur les

jansénistes, motiva une réponse énergique de la part du Père Quesnel, qui était considéré par son parti comme le successeur d'Arnauld, et qui continuait l'œuvre de propagation, quoique forcé de se soustraire à tous les regards et de se tenir caché dans les environs de Bruxelles. Rancé répliqua qu'il n'avait pas voulu condamner ses anciens amis, que ses intentions avaient été mal interprétées. Les jansénistes ne se tinrent pas pour satisfaits et demandèrent une rétractation formelle. Le réformateur de la Trappe répondit assez aigrement, et la dispute devint de jour en jour plus animée jusqu'au moment de sa mort.

Dès que Rancé eut fermé les yeux, les molinistes publièrent une lettre apocryphe, attribuée au trappiste, extrêmement violente contre les sectateurs de l'évêque d'Ypres, et renouvelèrent leurs attaques contre les cinq propositions de Jansénius. Le Père Quesnel, au lieu de riposter, se servit d'une ruse de prêtre pour surprendre ses adversaires et les vaincre; il imagina le cas de conscience. Il supposa qu'un confesseur de province, indécis quant à la manière de se conduire envers un ecclésiastique dont il suspectait l'orthodoxie, l'avait interrogé sur plusieurs points de dogme; et dans son libelle, l'habile théologien engageait les docteurs à lui donner leur opinion sur les différentes réponses qu'avait faites le prêtre au confesseur. Voici quelles étaient les questions controversées.

« Je condamne les cinq propositions dites de Jansénius, » dans tous les sens où l'Église les a condamnées; mais sur la » question de fait, je pense qu'il me suffit d'avoir une sou- » mission silencieuse et respectueuse; et qu'aussi longtemps

» qu'on ne m'aura pas convaincu juridiquement d'avoir sou-
 » tenu quelqu'une de ces propositions, on ne saurait tenir
 » mes croyances pour suspectes. Néanmoins, pour rassurer
 » les consciences alarmées, j'ajouterai cette profession de
 » foi : « Je crois qu'étant obligé d'aimer Dieu, comme la
 » fin vers laquelle nous tendons, toutes les actions qui ne lui
 » sont pas rapportées, et qui ne sont motivées par quelque
 » mouvement de charité ou d'amour, sont autant de péchés,
 » J'affirme que c'est un grand péché d'assister à l'office divin
 » sans aucun sentiment de pénitence et avec la volonté de
 » persévérer dans les débordements d'une vie condamnable ;
 » je ne crois pas que la dévotion envers les saints et la Vierge
 » consiste principalement dans les vaines formules et dans
 » les pratiques ridicules que nous enseignent certains rituels ;
 » enfin je déclare qu'en lisant les Lettres de Saint-Cyran,
 » les Heures de Dumont, les Conférences de Luçon, la Mo-
 » rale de Grenoble, j'agis conformément aux prescriptions
 » de l'Église, qui recommande la lecture des livres religieux
 » dûment approuvés. »

Quarante docteurs se réunirent pour répondre à cette consultation. Ils déclarèrent que les sentiments de l'ecclésiastique n'étaient point condamnables, et qu'on pouvait lui donner l'absolution sans exiger aucune rétractation. Cette décision fut imprimée à Paris, et tirée à un nombre prodigieux d'exemplaires. Les molinistes s'ameutèrent contre les quarante docteurs qui avaient approuvé le cas de conscience; et le fougueux Bossuet les poursuivit avec une violence extrême. L'évêque de Chartres imita son exemple, ainsi que l'archevêque de Paris, le cardinal de Noailles. Ce prélat déclara

que le cas de conscience était contraire aux constitutions pontificales, tendait à perpétuer les troubles dans l'Église, à favoriser les équivoques, les restrictions mentales, les parjures; et il somma les docteurs, sous peine d'exclusion de la Sorbonne et même d'exil, de revenir sur leur première décision. Tous obéirent, à la réserve seulement du docteur Petit-Pied, qui fut contraint de sortir du royaume.

Quesnel adressa aussitôt une lettre vigoureuse au cardinal de Noailles; il flétrit en termes énergiques la violence dont il avait usé envers les docteurs pour les contraindre à une soumission forcée, qu'il qualifie de mensonge public et scandaleux, de faux témoignage arraché par la terreur, de honteuse prévarication, de lâcheté indigne. Il fit suivre cette nouvelle épître d'un petit ouvrage sous forme de dialogue entre deux évêques. Entre autres sanglantes critiques, l'un des personnages mis en scène disait à l'autre :

« Ne nous flattons point, mon cher seigneur; en matière
 » de raisonnement, la mitre, la tiare et la crosse n'y font
 » rien; une raison crossée et mitrée est toujours une raison
 » humaine; nous sommes d'autant plus sujets à nous trom-
 » per, que les fonctions épiscopales nous engagent dans un
 » si grand nombre d'occupations puériles, que nous n'avons
 » pas le temps de les étudier et de les approfondir. C'est donc
 » vouloir dégrader l'humanité que d'imposer aux fidèles,
 » comme articles de foi, les décisions d'un homme sujet à
 » l'erreur comme tous les autres. »

Cette attaque était trop ouvertement dirigée contre l'infailibilité pontificale, pour que Clément XI ne s'empressât pas de fulminer ses anathèmes contre l'auteur du cas de con-

science. Sa Sainteté excommunia le Père Quesnel, et envoya au roi de France et à l'archevêque de Paris deux brefs terribles contre les jansénistes. « Ce sont des esprits sortis » des ténèbres pour troubler la paix des royaumes et de » l'Église, dit le saint-père dans ses épîtres; ce sont des dé- » mons audacieux, qui veulent renverser la papauté et la » royauté; ce sont des hérétiques républicains, des agita- » teurs du peuple, qu'il faut réduire au silence, des rebelles » enfin, qu'il faut réprimer, dompter, terrasser même par le » tranchant du glaive, avant qu'ils aient miné les bases de » l'autel et du trône! »

Louis XIV, qui avait alors l'Europe entière sur les bras, jugea prudent de ne pas exécuter dans toute leur rigueur les ordres de sa Sainteté; il se contenta de bannir quelques jansénistes récalcitrants et d'imposer silence aux deux partis. D'ailleurs sa majesté n'était plus aussi favorablement disposée pour le saint-père, à cause du refus qu'il avait fait de donner l'investiture de Naples à Philippe V; et son mécontentement s'était encore accru depuis une affaire d'arbitrage qui avait été portée au tribunal de Clément XI, au sujet d'une contestation entre la duchesse d'Orléans et l'électeur palatin.

Ce prince, chef de la branche palatine de Neubourg et frère de l'impératrice, avait succédé au frère de Madame, mort sans enfants. La duchesse s'était présentée comme héritière du mobilier qui était considérable, et des fiefs féminins qui relevaient de l'électorat, ce qui avait entraîné des discussions fort graves. Les deux partis en appelèrent, l'un à l'empereur, l'autre au roi de France, et en obtinrent des jugements dictés par des intérêts de dynastie qui ne satisfirent

personne. En dernier ressort, les deux familles en avaient référé au pape. C'était au moment où les victoires du prince Eugène faisaient pencher la balance en faveur de l'empire. Sa Sainteté se rangea, suivant son habitude, du parti du vainqueur, confirma la sentence rendue par Léopold I^{er}, déclara les prétentions de Madame mal fondées, et condamna seulement l'électeur palatin à lui payer une somme de trois cent mille écus romains. La cour de France prétendit que le pape avait outrepassé ses pouvoirs, et chargea l'abbé de Thésac, au nom de Madame, de protester contre ce jugement d'une manière solennelle.

Sa Sainteté ne s'inquiéta pas de la colère de Louis XIV, assurée qu'elle était de la protection de l'empereur, alors victorieux; mais comme s'il eût été dans la destinée de Clément XI de n'échapper à un danger que pour tomber dans un autre, à peine ses appréhensions de guerre étaient-elles calmées, que deux événements terribles venaient plonger Rome dans la consternation. A la suite de pluies abondantes, le Tibre déborda, ensevelit toute la campagne sous les eaux et détruisit les récoltes; puis un tremblement de terre, qui dura près de quinze minutes, renversa des rues entières et ensevelit un grand nombre d'habitants sous les décombres de leurs maisons. Ainsi d'une part l'inondation du Tibre, de l'autre le tremblement de terre, contribuaient à rendre la position du pape extrêmement critique. Dans l'intérieur de la ville sainte comme au dehors, les exhalaisons qui s'échappaient du limon qu'avait laissé le fleuve en se retirant, avaient corrompu l'atmosphère et engendré des fièvres pestilentielles qui chaque jour enlevaient des milliers de victimes. La misère était



devenue si universelle, si profonde, que les deux tiers des habitants étaient réduits à se nourrir d'herbes; et ceux qui voulaient obtenir un peu de pain ou de viande pour soutenir leur misérable existence, étaient obligés de prostituer leurs filles et leurs femmes aux ecclésiastiques, qui seuls étaient assez riches pour acheter ces précieuses denrées. C'était à la fois un curieux et affligeant spectacle que celui des demeures des prêtres transformées en autant de sérails, où se pressaient les plus jeunes et les plus belles filles de Rome. Il n'y avait pas jusqu'au moindre petit clerc qui, sous prétexte de charité, n'eût recueilli plusieurs de ces infortunées.

Sa Sainteté s'alarma des conséquences qui pouvaient résulter d'une telle licence, et rendit une bulle qui enjoignait aux prêtres, aux prélats et aux cardinaux de tenir une conduite plus conforme au caractère du sacerdoce, sous peine d'encourir sa disgrâce; elle leur ordonna en même temps de rendre à leurs familles les jeunes filles et les femmes qu'ils entretenaient dans leurs palais; en outre, elle défendit expressément à tout ecclésiastique, sous la menace de l'interdiction, de s'enivrer, de jouer et de faire aucune orgie, pour tout le temps que Rome serait dans le deuil.

D'autres mesures furent encore arrêtées pour remédier aux désastres qui venaient de frapper la ville sainte. Le conseil du souverain pontife eut la sagesse de décréter que les citoyens dont les maisons avaient été renversées seraient exemptes d'impôts pendant plusieurs années; que les jeunes filles pauvres seraient nourries aux frais de la ville et placées sous la surveillance de matrones, afin d'empêcher qu'elles se prostituassent pour vivre; qu'enfin toutes les fêtes et les

réjouissances publiques seraient suspendues jusqu'au rétablissement de la prospérité.

Quelque admirables que fussent ces ordonnances, elles n'apportaient qu'un bien faible soulagement aux maux de toute espèce qui accablaient la population de Rome; ce qu'il eût fallu à des gens affamés, c'étaient des chargements de blé: mais le trésor de Saint-Pierre était à sec et hors d'état de faire des dépenses extraordinaires.

Les cardinaux avaient si bien trafiqué de leurs votes pour l'élection de Clément XI, que toutes les richesses enfouies dans les caves du Vatican, à la mort d'Innocent XII, ainsi que les sommes énormes provenant du jubilé, avaient passé dans leurs mains. Le saint-père songea tout naturellement à la France pour réparer le désordre qu'avait mis dans les finances son élection simoniaque; mais, en habile politique, il s'occupa préalablement de rétablir entre la cour de Versailles et son siège les rapports de bonne amitié, qui depuis quelque temps avaient reçu d'assez rudes atteintes. L'occasion, du reste, le servit à merveille.

L'archiduc Charles venait de se faire proclamer à Vienne souverain des Espagnes, sous le nom de Charles III, et avait transmis cette nouvelle aux ambassadeurs de l'empire à Rome, en leur enjoignant de célébrer ce grand événement par une fête solennelle dans l'église nationale des Allemands, afin de forcer la main au pape et de l'engager ouvertement dans leurs intérêts. Sa Sainteté ne se laissa pas prendre au piège; elle fit mander au Vatican les représentants de Louis XIV et de Philippe V, leur déclara qu'elle n'approuvait point la démonstration des plénipotentiaires de l'archiduc;

que si le droit des gens s'opposait à ce qu'elle défendit la célébration d'une fête religieuse, tout au moins elle prendrait des mesures pour démontrer à toute l'Europe qu'elle ne reconnaissait point le fils de l'empereur pour légitime roi des Espagnes. En effet, le cardinal Carpegna vint signifier aux ambassadeurs autrichiens que le pape interdirait l'église allemande si l'on y exposait son portrait avec celui de l'archiduc revêtu des ornements de la royauté espagnole.

Cette conduite valut à Clément XI sa réconciliation avec le grand roi et une grosse somme d'argent à titre d'aumône. Le Père la Chaise, ainsi que tous les jésuites français, se hâtèrent de mettre à profit les circonstances, et proposèrent à sa Sainteté de lui faire allouer de nouveaux subsides, si en échange elle consentait à se prononcer contre les jansénistes, et à employer son influence sur le roi d'Espagne pour en obtenir l'extradition du Père Quesnel, qui de sa retraite ne cessait de leur faire une rude guerre. Clément XI accepta le marché, et détermina Philippe V à donner l'ordre au marquis de Bedmar, qui commandait pour sa majesté catholique dans les Pays-Bas, d'appréhender au corps Quesnel et ses disciples dans tous les lieux où il les rencontrerait.

Les espions des jésuites avaient déjà découvert la retraite de leur redoutable adversaire, et dès que le gouverneur espagnol eut reçu les instructions de son souverain, il devint extrêmement facile d'exécuter l'arrestation du Père oratorien. Une troupe d'agents de police, conduite par des jésuites, se rendit dans une campagne, appelée le Refuge de Forêt, qu'habitait le vénérable janséniste, et l'emmena prisonnier à l'archevêché de Bruxelles. Heureusement un gentilhomme

français parvint à le faire évader et lui fournit les moyens de passer en Hollande. Néanmoins, on ne laissa pas que d'instruire son procès sur les papiers qu'on avait saisis dans sa retraite, et de le condamner par contumace à l'excommunication et à la réclusion dans un monastère jusqu'à la pleine satisfaction du saint-siège ou plutôt des jésuites, avec défense de rien faire imprimer, sous peine de prison perpétuelle.

Les disciples d'Ignace de Loyola entonnèrent aussitôt des chants de victoire, et proclamèrent partout qu'ils étaient en faveur auprès du pape. Ce succès les enhardit au point qu'ils osèrent demander à Clément XI de rendre un jugement dans l'affaire du culte chinois, qui était pendante à la cour de Rome depuis un grand nombre d'années. Voici en quoi elle consistait : En 1645, sous le pontificat d'Innocent X, d'après un rapport du Père Moralès, dominicain, la congrégation de la Propagande avait défendu provisoirement le culte que les jésuites rendaient au philosophe Confucius dans les cérémonies catholico-chinoises, ce que les bons Pères faisaient pour capter la confiance de l'empereur, des mandarins et des peuples du Céleste Empire. Alexandre VII, au contraire, en 1656, sur les remontrances du Père Martini, de la société de Jésus, avait fait autoriser par la congrégation de l'inquisition l'exercice de ces mêmes cérémonies, et avait déclaré qu'elles étaient nécessaires au maintien du catholicisme dans la Chine. Malgré cette décision, les divers ordres religieux qui se disputaient la gloire d'établir leur domination dans ces provinces, continuèrent à se faire une guerre violente qui menaçait la tranquillité de l'empire chinois, et leur attira de la part du souverain une longue persécution.

Jusqu'en 1684, les querelles ne perdirent ni de leur vivacité ni de leur animosité, puisque le Père Grégoire Lopez, un dominicain qui avait passé dans le camp des jésuites et s'était fait nommer par leur influence évêque de Basilée, vicaire apostolique, puis métropolitain titulaire de la capitale de la Chine, écrivait au pontife, dans cette même année : « Très-
 » saint père, j'ai appris que mes anciens frères les domini-
 » cains, entraînés par un faux zèle, vous ont écrit que ma
 » défection était un déshonneur pour l'ordre, et ont cherché
 » à me noircir dans votre esprit. Je m'empresse donc de
 » vous donner les explications de ma conduite. Si je me suis
 » rangé du parti des jésuites, c'est que j'ai reconnu que leurs
 » méthodes de propagande catholique étaient préférables à
 » celles des autres ordres; et je puis d'autant mieux en juger
 » que je suis Chinois de naissance, par conséquent plus apte
 » qu'un autre à décider sur ce qui convient au caractère des
 » hommes du pays, plus savant dans la langue et plus
 » habile dans la lecture des livres chinois qu'aucun des
 » Européens. »

Les lettres de Lopez avaient provoqué de nouveaux décrets d'Alexandre VII, qui confirmaient les anciennes bulles relativement au rite chinois, et autorisaient le culte rendu à Confucius, ainsi que les cérémonies célébrées en l'honneur des morts, quoique ce culte constituât une véritable adoration, et quoique les cérémonies mortuaires dussent être positivement regardées comme sacrilèges et idolâtres, suivant l'esprit de la religion chrétienne. Ces pratiques consistaient, pour les habitants du Céleste Empire, à se prosterner le front jusqu'à terre devant le nom sacré du philosophe, écrit

en gros caractères dans un cartouche exposé sur une table, avec des cassolettes et des bougies allumées. Les mandarins lui rendaient cette adoration quand ils prenaient possession de leurs gouvernements, et les bacheliers lorsqu'ils recevaient leurs degrés; les gouverneurs des villes et les gens de lettres la renouvelaient deux fois par mois. Pour ce qui était des cérémonies célébrées en l'honneur des morts, elles étaient au nombre de trois et se pratiquaient à différentes époques. Celle qui avait lieu avant l'inhumation consistait à placer le portrait du défunt sur une table devant le cercueil, et au-dessus d'un cartouche qui portait le nom du mort. Des deux côtés on rangeait avec symétrie des fleurs, des parfums et des bougies allumées; après quoi, les parents et les amis venaient prendre part au deuil, saluaient le cercueil, se prosternaient, frappaient la terre avec leur front, et déposaient auprès du cartouche les parfums, les fleurs, les fruits et les bougies qu'ils avaient apportées.

La seconde cérémonie commémorative avait lieu deux fois par an; ces jours-là, chaque famille dressait une table sur laquelle se trouvait placé le portrait de l'ancêtre le plus illustre. A droite et à gauche, sur des tablettes, étaient tracés les noms des autres morts de la famille, avec la qualité, l'emploi, l'âge et le jour du décès de chacun d'eux. Tous les parents s'assemblaient dans cette salle, et venaient déposer sur la table des carafes de vin, des plats de viandes, des parfums et des bougies, sans manquer de faire les génuflexions et les saluts d'usage.

La troisième cérémonie ne se pratiquait qu'une fois chaque année, au commencement du mois de mai. Les chefs de fa-

mille se transportaient avec leurs femmes et leurs enfants dans les cimetières où se trouvaient enterrés leurs parents; ils arrachaient les ronces et les plantes qui environnaient les tombes, réitéraient les marques de douleur et de respect qu'ils leur avaient données au moment de leur mort, et plaçaient sur les pierres tumulaires des viandes et du vin, dont ils faisaient ensuite un repas solennel. Tel était le culte national que les disciples d'Ignace de Loyola voulaient maintenir pour mieux assurer leur domination sur ces peuples.

Un membre de la congrégation de la Propagande, nommé Maigrot, scandalisé de la conduite des jésuites, entreprit de mettre un terme à d'aussi criants abus; il fit un mémoire terrible qu'il envoya secrètement à la commission du saint-office, en la suppliant d'ordonner une enquête et de faire vérifier l'exactitude de ses accusations. L'affaire fut conduite avec tant de mystère, que la compagnie de Jésus ne fut instruite de ce qui se tramait contre elle, que deux années après, par un écrit intitulé : « Questions sur les cérémonies chinoises, » que le pape Innocent XII leur communiqua. Ce livre avait soulevé dans toute l'Europe une réprobation générale contre ces bons Pères, qu'on n'accusait rien moins que d'être auteurs d'idolâtrie et corrupteurs du culte catholique. Une lettre du ministre Jurieu, chef des missions étrangères, leur porta un coup plus terrible encore et devint le signal d'une lutte à laquelle prirent part une foule de pamphlétaires de toutes les croyances. Néanmoins les enfants d'Ignace de Loyola firent tête à l'orage et obtinrent même un sursis pour le jugement que la congrégation de la propagande était chargée de rendre; enfin, en dépit de leurs brigues, la cour de

Rome sanctionna, par un décret du 20 novembre 1704, la sentence que la congrégation avait déjà rendue contre le culte chinois, et chargea le cardinal de Tournon de passer dans le Céleste Empire pour abolir l'idolâtrie et arrêter les désordres des missionnaires.

Pendant que la société des jésuites éprouvait cet échec, pour surcroît de malheur elle perdait l'un de ses plus foudroyants adeptes. A son tour disparaissait de la terre le fameux Bossuet, ce prélat orgueilleux, si terrible pour les faibles, si bassement servile pour les forts. Cet évêque superbe, qui dans tout le cours de sa vie s'était montré l'apologiste de la monarchie absolue et du catholicisme outré, le champion de l'autorité sous ses formes les plus tyranniques, l'apôtre du vieil édifice que tous les esprits s'occupaient à démolir, l'ennemi de la liberté que son génie essentiellement despotique ne pouvait comprendre, et que la France se préparait à saluer avec enthousiasme.

Il mourait en se drapant dans son linceul, en s'enorgueillissant des triomphes qu'il avait remportés, en énumérant avec une joie féroce le nombre des victimes qu'il avait écrasées, Arnauld, toute la cohorte de Port-Royal, Fénelon, Jeanne Guyon, le père Lacombe et tant d'autres encore! Et cependant, ce prêtre insolent, si dur, si implacable pour les autres, non-seulement avait failli plusieurs fois dans sa vie; mais encore, ce qui semblera incroyable, il avait poussé l'irrévérence pour la religion catholique jusqu'à violer les lois sacrées de l'Église. Bossuet, jésuite, évêque de Meaux, fanatique outré, s'était marié!..... Ce fait est attesté d'une manière formelle par Jean-Denis, secrétaire du cardinal de

Bissy, qui a laissé des mémoires fort intéressants sur la cour et sur le clergé de France.

Voltaire déclare également que plusieurs membres de la famille Secousse, qui était alliée à celle de mademoiselle Desvieux, la femme de Bossuet, lui ont raconté les détails de cette affaire. Nous ajouterons, pour corroborer ces preuves que les archives de la ville de Meaux constatent que l'évêque avait acquis pour une demoiselle Desvieux la terre de Mauléon, dont elle prit le nom; qu'il était de notoriété publique que son éminence faisait pour elle de grands et fréquents sacrifices d'argent; qu'elle la voyait souvent, familièrement et longuement, chez elle, à toutes les heures du jour et de la nuit; que le prélat s'était fort endetté pour cette femme; qu'à sa mort, les héritiers ayant refusé d'acquitter ses dettes, les créanciers avaient formé un recours contre les domaines de la prétendue dame de Mauléon, et avaient constaté juridiquement qu'elle était la femme légitime du prélat; que celle-ci, pour garder son bien, avait menacé les parents de Bossuet de rendre public son contrat de mariage, et que la famille, pour ne pas déshonorer la mémoire de l'évêque de Meaux, s'était décidée à payer. Mais quoique le procès eût été immédiatement suspendu, il n'en demeura pas moins prouvé pour tous ceux qui avaient assisté aux débats de cette singulière affaire, que la dame de Mauléon était bien et dûment la femme légitime de Bossuet, évêque de Meaux!

Sur le moment on s'inquiéta peu de cette querelle de famille, les esprits étant fortement occupés des guerres de la succession et des persécutions dirigées par le grand roi contre les malheureux calvinistes des Cévennes, du Vivarais et du

Gévaudan. Dans ces dernières provinces, il n'était sorte de vexations dont ne se rendissent coupables les agents de police et les officiers du despote; ils en vinrent jusqu'à chasser de leurs chaumières les pauvres gens qui ne pouvaient payer la capitation, et quelques-uns osèrent faire vendre en place publique jusqu'à la paille qui leur servait de lit. Exaspérés par tant d'indignes traitements, les calvinistes résolurent de tirer vengeance de leurs oppresseurs. Dans plusieurs villages des Cévennes, ils se réunirent en bandes nombreuses, entourèrent de nuit les maisons des receveurs, s'emparèrent des officiers du fisc et les pendirent à des arbres avec leurs rôles attachés au cou. Pour ne pas être reconnus, les exécuteurs de cette justice terrible avaient mis des chemises par-dessus leurs vêtements, ce qui leur fit donner le nom de Camisards. La révolte se propagea bientôt dans toute l'étendue de la chaîne des Cévennes; et Louis XIV n'eut d'autre ressource pour écraser l'hérésie, que de procéder à un massacre général des calvinistes. Peut-être même le grand roi n'eût-il pas réussi à dompter ces courageuses populations, s'il n'eût été secondé par les jésuites dans cette œuvre d'extermination.

Aussi, lorsque ceux-ci, les mains dégouttantes du sang des Camisards, se présentèrent devant le roi pour réclamer son intervention dans leurs querelles contre les jansénistes, sa majesté s'empressa-t-elle d'envoyer en cour de Rome un ambassadeur pour solliciter de Clément XI une nouvelle bulle d'excommunication contre les disciples du grand Arnauld. Le pontife se conforma aux désirs de Louis XIV, et fulmina la terrible bulle « Vineam Domini, » dans laquelle, sa Sainteté attaquait directement le silence respectueux, sous pré-

texte que ce subterfuge du cas de conscience empêchait de condamner intérieurement comme hérétique le livre de Jansénius, ne détruisait nullement l'erreur, et ne satisfaisait en rien à l'obéissance due aux constitutions apostoliques. Ainsi, les jansénistes ne pouvaient ni parler ni garder le silence sans être déclarés coupables d'hérésie, et il ne leur restait d'autre alternative que celle de se soumettre aux jésuites, leurs adversaires implacables.

Louis XIV fit présenter la bulle du pape au parlement pour l'enregistrement; et afin d'éviter toute opposition de la part des jeunes conseillers, il joignit une déclaration où il annonçait sa volonté de tarir la source d'une doctrine empoisonnée, et de dissiper les restes misérables d'une erreur qui se reproduisait sous mille formes, se glissait dans l'ombre et se fortifiait même par le silence. La bulle fut enregistrée, puis envoyée à tous les évêques du royaume.

Préalablement elle avait été soumise à l'examen d'une assemblée du clergé, présidée par le cardinal de Noailles; et les prélats, tout en l'acceptant, avaient déclaré que les constitutions des papes n'étaient pas toujours infaillibles, même dans la décision des faits de dogmatique. Clément XI réclama vivement contre l'irrévérence de telles paroles, et obtint de Louis XIV que l'archevêque de Paris serait tenu de rétracter ce qui avait été avancé dans la réunion des évêques français, et reconnaîtrait que le chef de l'Église possédait le privilège d'infaillibilité absolue en matière de foi.

Sa Sainteté s'occupait ensuite de remonter ses finances, et ne trouva rien de mieux pour faire affluer l'or des simples dans ses coffres que de publier un jubilé extraordinaire.

Mais comme il y avait six ans à peine que le jubilé séculaire avait eu lieu, il prit pour thème la nécessité où se trouvait l'Église d'implorer la Divinité pour la cessation des guerres. Cette tactique réussit à merveille à Clément XI; de toutes parts accoururent des bandes de pèlerins imbéciles, qui lui donnèrent leur argent en échange de bénédictions, d'indulgences, d'exemptions, d'absolutions et d'autres marchandises de même sorte.

Malgré les prières des dévots, la guerre continuait toujours, et les troupes du prince Eugène, sans respect pour les privilèges de l'Église, envahissaient le duché de Ferrare, et s'emparaient des places fortes qui étaient le plus à leur convenance pour rançonner les peuples des provinces voisines. Le pontife, voyant l'indifférence des puissances célestes pour le secourir, essaya des moyens terrestres pour résister aux armées de l'empereur; il jeta trois mille hommes dans la ville de Ferrare pour la mettre en état de soutenir un siège, en donna le commandement au cardinal Casoni; ensuite il leva un corps de douze mille fantassins pour la défense du patrimoine de l'Église, nomma généralissime de son armée le comte Marsigli, et forma une ligue défensive avec tous les petits princes qui avaient les mêmes intérêts que lui à repousser les armes de la maison d'Autriche. Ces dépenses ayant fait une large brèche à son épargne, il se vit contraint de demander au sacré collège l'autorisation de puiser dans le trésor de Sixte-Quint, qui était déposé dans les caves du château Saint-Ange, et auquel une loi défendait de toucher, à moins que l'existence du saint-siège ne fût en danger.

Ces mesures, quoique sagement combinées, n'eurent aucun

résultat favorable; le prince Eugène promena ses armes victorieuses dans toutes les provinces de l'Italie; Naples même tomba sous la domination de l'archiduc par la trahison du cardinal Grimani, qui en était le vice-roi, « un scélérat du premier ordre, dit Saint-Simon, qui ne prenait pas même la peine de cacher ses turpitudes, un prêtre violent et furieux qui était l'ennemi déclaré de Clément XI. » Déjà les états du grand-duc de Toscane, des ducs de Parme et de Plaisance, la république de Gènes et un grand nombre de villes avaient été contraintes de recevoir des garnisons allemandes et de payer d'énormes contributions de guerre.

Dans cette extrémité, le pape se détermina à ouvrir des négociations avec le marquis de Prié, plénipotentiaire de l'empereur. Celui-ci mit pour condition première au retrait des troupes des états de l'Eglise, que Clément ferait une promotion de cardinal au nom de l'archiduc, et qu'il donnerait à ce prince le titre de roi d'Espagne. Sa Sainteté fit quelque difficulté d'adhérer à cette demande, attendu qu'elle comprenait qu'une semblable manifestation lui mettrait à dos le roi de France et compromettrait son autorité temporelle; mais, sur l'annonce que le prince de Darmstadt quittait Naples pour venir à Rome avec son armée, et que la flotte anglo-hollandaise apparaissait dans les eaux de Livourne, le pape déclara qu'il était prêt à faire ce que l'empereur réclamait. Le marquis de Prié, devenu plus exigeant depuis qu'il s'était aperçu de l'effroi du saint-père, se rendit au palais pontifical, et annonça aux cardinaux réunis en consistoire que les états ecclésiastiques allaient être mis à feu et à sang, si sa Sainteté ne souscrivait immédiatement aux conditions suivantes, qui

étaient : 1° qu'elle désarmerait ses places fortes, renverrait toutes ses troupes, et ne retiendrait à son service ni Français ni Espagnols; 2° qu'elle reconnaîtrait l'archiduc comme légitime souverain d'Espagne, sous le nom de Charles III, et qu'elle lui donnerait l'investiture du royaume de Naples, 3° qu'elle accorderait à quinze mille impériaux des quartiers d'hiver dans les diverses places de l'Eglise; 4° qu'elle payerait, pour frais et indemnités de guerre, cent mille écus romains de contribution.

Clément demanda quelques jours de répit, afin de pouvoir implorer la miséricorde de Dieu et le supplier d'attendrir le cœur de l'empereur Joseph pour en obtenir des conditions plus favorables. Il fit faire à cette occasion des processions dans les rues de Rome, et parcourut la ville sainte suivi de tout son clergé; mais le marquis de Prié ne se laissa point toucher par les larmes du saint-père, et ne rabattit rien de ses prétentions. Sa Sainteté, voyant qu'il n'y avait ni paix ni trêve à espérer de son ennemi, résolut enfin de demander merci, céda aux exigences du plénipotentiaire autrichien, et reconnut solennellement l'archiduc pour roi légitime des Espagnes, en présence des ambassadeurs des cours de France et de Madrid. Ceux-ci protestèrent, séance tenante, contre une telle violation de la sainteté des serments; ils déclarèrent nulle cette nouvelle reconnaissance, attendu que ni Clément XI ni les cardinaux ne pouvaient revenir sur une bulle précédente rendue de leur plein gré, dans laquelle ils nommaient Philippe V seul et légitime roi de la péninsule hispanique; puis ils sortirent du Vatican et quittèrent Rome.

Le jour même un traité fut signé entre l'Eglise et l'empire;

les hostilités cessèrent aussitôt dans les pays ecclésiastiques, le blocus de Ferrare fut levé, et les troupes ennemies qui étaient dans le voisinage de Rome retournèrent immédiatement rejoindre l'armée de Naples.

A peine les impériaux avaient-ils quitté les terres de l'Église, que Clément XI, au mépris des engagements qu'il avait contractés avec l'empereur, procédait publiquement à la bénédiction des langes d'un enfant dont était accouchée la femme de Philippe V, et les envoyait à Madrid par un nonce extraordinaire qui avait ordre d'assister au serment que les députés des Espagnes devaient prêter au jeune prince des Asturies en le reconnaissant comme héritier présomptif de la couronne; puis il convoqua les cardinaux en congrégation pour examiner s'il avait été en droit de reconnaître l'archiduc comme héritier du roi Charles II. Ainsi qu'il s'y était attendu, les membres du sacré collège qui penchaient pour la maison d'Autriche se déclarèrent pour l'affirmative; les Italiens, qui étaient en plus grand nombre, protestèrent que cette reconnaissance était nulle d'elle-même, ayant été arrachée par la force des armes. Le souverain pontife prit le prétexte de cette divergence d'opinions, pour ne point se prononcer entre les deux partis et se maintenir dans son système de neutralité, tout en ayant reconnu deux rois d'Espagne.

Dès lors, Clément XI ne parut pas s'inquiéter autrement de cette question politique, et donna tous ses soins aux nouvelles poursuites que les jésuites avaient entamées contre les jansénistes, à l'occasion d'une traduction du Nouveau Testament que le père Quesnel avait publiée, avec des commentaires sur chaque verset, ou « des réflexions morales. » Ce

livre n'était qu'une nouvelle édition d'un ouvrage que l'évêque Vialart avait approuvé en 1671, que les docteurs Hideux et du Pin avaient accepté en 1687, que le cardinal de Noailles, en 1695, avait revêtu de son approbation, et dont il avait dit entre autres choses : « Qu'on y trouvait tout ce que les » Pères avaient écrit de plus beau et de plus touchant sur » l'Évangile; et que les vérités les plus sublimes de la religion y étaient traitées avec cette force et cette douceur de » l'Esprit saint qui les font goûter aux cœurs les plus durs. » Néanmoins, à sa réapparition il fut déferé par les jésuites à la censure de Rome; et la congrégation chargée de l'examiner, déclara qu'il était hérétique dans toutes ses parties, qu'il n'était pas susceptible de correction, et qu'on devait en défendre absolument la lecture. Conformément à cette décision, Clément XI proscrivit ce Nouveau Testament avec les réflexions morales, par un bref qui en empêchait l'impression et la lecture; et en outre enjoignit aux fidèles qui en possédaient des exemplaires, de les rapporter aux inquisiteurs de la foi, pour être brûlés sur-le-champ.

Cette dernière clause, contraire aux usages de la France, où les exécutions temporelles sont réservées à la puissance séculière, empêcha que le bref ne fût reçu dans ce royaume. Malgré cela, les jésuites crièrent victoire, et le Père Tellier, qui venait d'être nommé confesseur du roi, annonça solennellement qu'il allait écraser le jansénisme, qu'il appelait l'hydre aux mille têtes. Il commença par s'attaquer à Port-Royal des Champs, qu'il regardait comme le foyer du mal, et qui cependant n'était plus qu'un pauvre monastère habité par quelques vieilles religieuses. Déjà le Père la Chaise avait fait

rendre par Louis XIV un édit qui défendait aux religieuses d'admettre aucune fille à faire profession, et cela pour que la communauté s'éteignît insensiblement; mais le Père Tellier ne crut pas le remède suffisant, il voulut en finir d'un seul coup, afin que si quelques-unes de ces pauvres filles survivaient au grand roi, il ne leur prit pas fantaisie de demander à son successeur l'autorisation de recevoir des novices.

Il ne lui manquait qu'un prétexte pour en venir à ses fins, il l'eut bientôt trouvé; le vénérable jésuite fit revivre la bulle « Vineam Domini, » qui avait proscrit le silence respectueux; et sous prétexte que les religieuses de Port-Royal des Champs étaient coupables de se taire, il leur fit enjoindre au nom du roi, par le cardinal de Noailles, de signer la bulle sans restriction. Les saintes filles refusèrent d'adhérer à ce qu'on leur demandait, et en appelèrent au pape. Sa Sainteté décida qu'il n'était point nécessaire de contraindre les nonnes à souscrire sa bulle sans restriction, qu'il suffisait qu'elles l'approuvassent sous bénéfice de la paix de Clément IX. Ce résultat n'était pas celui qu'avait voulu atteindre le Père Tellier, et la réponse du pontife lui paraissait un nœud gordien plus facile à couper qu'à dénouer; il résolut alors de changer ses batteries pour arriver à la suppression du monastère. Le confesseur de Louis XIV profita de ce que les religieuses de Port-Royal étaient divisées en deux maisons; celle de Paris, qui s'était placée sous la direction de la compagnie de Jésus, et celle des Champs, pour représenter à son royal pénitent que la seconde de ces communautés avait été maintenue par tolérance; qu'il était convenable aux intérêts de la religion de réunir toutes les religieuses de cette abbaye, afin de re-

mettre les choses sur l'ancien pied, et qu'il lui proposait de conserver le couvent de Paris, qui était très-important, de préférence à celui des Champs, qui avait à peine de quoi subsister, et qui renfermait uniquement de vieilles obstinées auxquelles il était impossible de faire entendre raison sur les questions de dogmatique.

Sa majesté n'ayant rien à refuser au bon Père, fit rendre un arrêt du conseil, en vertu duquel Port-Royal des Champs fut investi la nuit par des détachements des gardes françaises et suisses, sous les ordres du lieutenant de police d'Argenson; les portes de l'abbaye furent brisées par des escouades du guet; les religieuses furent arrachées en chemise de leurs cellules, et traînées au chapitre pour entendre la lecture de la lettre de cachet qui supprimait la communauté et les condamnait à la réclusion dans d'autres monastères. En conséquence de cet ordre, les pauvres nonnes furent immédiatement portées dans des carrosses et conduites séparément dans différents couvents situés les uns à vingt, les autres à trente et jusqu'à cinquante lieues de Paris. Pour comble d'ignominie, chaque voiture eut pour escorte des archers à cheval, comme il était dans l'usage de le pratiquer aux enlèvements des femmes publiques. Quand la maison fut vidée, d'Argenson la fit fouiller par ses limiers de police depuis les combles jusqu'aux caves, se saisit de tous les papiers et vint les apporter au jésuite Tellier, en lui rendant compte de son expédition. Le bon Père, encouragé par le succès qu'il avait remporté, voulut rendre sa victoire complète en anéantissant jusqu'aux bâtiments de cette illustre communauté. Il sollicita et obtint du grand roi un ordre qui enjoignit

aux familles dont les ancêtres étaient enterrés à Port-Royal des Champs, d'avoir à les faire exhumer et porter ailleurs, dans un délai d'un mois; ensuite, et toujours par ordonnance royale, il fit raser l'église et l'abbaye, comme on avait l'habitude de faire pour la maison des régicides, sans laisser pierre sur pierre; on laboura même la place; seulement on n'y sema pas de sel, grâce à l'archevêque de Paris, qui intervint pour empêcher cette dernière profanation.

A cela près, le Père Tellier atteignit le but qu'il s'était proposé, et la société de Jésus put ajouter ce triomphe à celui qu'elle venait d'obtenir en Chine sur le cardinal de Tournon. Ce vénérable prélat avait été envoyé dès l'année 1704, avec le titre de patriarche d'Antioche et de vicaire apostolique, pour vérifier l'exactitude des accusations portées contre les jésuites et pour interdire les cérémonies idolâtres que ces religieux avaient autorisées contrairement aux lois de l'Église. A son arrivée dans le Céleste Empire, le patriarche s'était assuré de la fidélité des rapports qui avaient été adressés au souverain pontife, et conformément à ses instructions, s'était empressé de réunir à Canton les chefs des différentes missions, auxquels il avait enjoint, au nom du saint-siège, de faire enlever de leurs églises les signes et les emblèmes qui avaient rapport au culte de Confucius, du ciel et des ancêtres.

Les jésuites n'osèrent pas lui résister en face; mais ils agirent dans l'ombre, se servirent de leur influence sur l'empereur Khang-hi pour l'indisposer contre le légat, et représentèrent le patriarche comme un fanatique dangereux qui n'était venu en Chine que pour pervertir la religion et soumettre les peuples de l'Asie au pontife romain. Le monarque,

qui était jaloux à l'excès de son autorité absolue, vit un ennemi dans le patriarche; lorsque celui-ci vint à Péking, pour être admis en sa présence, il lui fit un mauvais accueil, et dès le lendemain lui intima l'ordre de sortir immédiatement de sa capitale. Le prélat obéit, quitta la cour du Céleste Empire, se rendit à Nanking, et publia le fameux mandement par lequel il interdisait aux chrétiens de la Chine les pratiques idolâtriques autorisées par les jésuites, et enjoignait aux missionnaires de se conformer à ses instructions, sous peine des censures ecclésiastiques.

Ce mandement poussa à l'extrême la colère des enfants d'Ignace de Loyola; sans perdre de temps, ils sollicitèrent et obtinrent de l'empereur l'ordre d'arrêter le patriarche et de le conduire à Macao, où il fut plongé dans un cachot, les fers aux pieds et aux mains, et soumis à des traitements affreux. En même temps la société écrivit en cour de Rome contre le vicaire apostolique et demanda son rappel. Mais Clément XI, malgré son attachement pour cette compagnie, n'osa pas affronter le jugement des hommes; et au lieu d'approuver la conduite des jésuites, il déclara que le patriarche avait bien mérité du saint-siège, et lui envoya dans sa prison, à Macao, les insignes de la dignité de cardinal. L'infortuné ne jouit pas longtemps de son nouveau titre; car, peu de jours après, ses ennemis le firent empoisonner.

Toutes ces victoires exaltaient les jésuites et les poussaient à se montrer plus entreprenants que jamais; en France surtout, appuyés qu'ils étaient par la vieille Maintenon et par Louis XIV, leur audace apparaissait au grand jour, et ils ne craignaient pas de s'attaquer aux personnages les plus émi-

nents par leurs fonctions ou par leur savoir. Ainsi ils firent une sorte de levée de boucliers contre le cardinal de Noailles, pour le punir d'avoir approuvé les *Réflexions morales* du Père Quesnel et d'avoir condamné les violences exercées contre les religieuses de Port-Royal des Champs; ils essayèrent de l'écraser avec les évêques de son parti et les docteurs, qui jusque-là étaient restés indifférents, neutres ou étrangers à toutes les querelles religieuses. On suppose que ce fut à ce moment que Tellier enrégimenta le grand roi dans les jésuites, à l'ardeur que le monarque apporta dans la nouvelle guerre théologique. Grâce à sa puissante intervention, les *Réflexions morales* de Quesnel furent de nouveau mises en cause; et le pape fut sollicité si vivement de les condamner par une bulle spéciale, qu'il ne put se dispenser d'obéir, et se déterminà à lancer la célèbre bulle « *Unigenitus*, » qui déclarait cent et une propositions de ce livre remarquable entachées d'hérésie.

A ce sujet, il n'est pas inutile de rapporter que l'ambassadeur de France, Amelot, ayant demandé à Clément XI pour quelles raisons il avait élevé à cent et une le nombre des propositions erronées que renfermait l'ouvrage du célèbre oratorien, sans en spécifier aucune, sa Sainteté répondit naïvement : « Que vouliez-vous que je fisse? je ne trouve rien » à reprendre dans ce livre; mais le Père Tellier ayant dit » au roi qu'il contenait plus de cent propositions censurables, » d'Aubenton et le cardinal Fabroni, qui sont tous deux » jésuites, m'ont tenu le pied sur la gorge pour que je dé- » passasse ce nombre; je n'en ai mis qu'une de plus. »

Cette bulle condamnait les propositions de Quesnel comme

fausses, captieuses, mal sonnantes, pernicieuses, téméraires, outrageantes non-seulement pour l'Église, mais encore pour la puissance séculière; comme séditionnaires, impies, blasphématoires, favorables aux hérésies et aux schismes; comme hérétiques; comme renouvelant les erreurs de Luther et de Calvin, et principalement celles qui étaient contenues dans les livres de Jansénius. En outre, la constitution déclarait à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, que celui ou celle d'entre eux qui enseignerait, soutiendrait, mettrait au jour ces propositions, soit conjointement, soit séparément, ou qui en traiterait même par manière de discussion, en public ou en particulier, si ce n'était pour les combattre, encourrait par ce seul fait, sans qu'il fût besoin de décisions ultérieures, les censures ecclésiastiques et les peines séculières portées contre les hérétiques.

Sa Sainteté, en vertu de son omnipotence apostolique, déclarait l'ouvrage de Quesnel proscrit sous quelque titre et en quelque langue qu'il eût été ou qu'il dût être jamais imprimé, comme étant propre à capter, à séduire les âmes innocentes par des paroles remplies de douceur et par la fausse apparence de l'instruction la plus pieuse; elle anathématisait également tous les livres, libelles, manuscrits ou imprimés qui seraient publiés pour la défense de cet ouvrage dangereux, et défendait à tous les catholiques de les lire, de les copier, de les retenir dans leur mémoire, d'en faire usage, s'ils ne voulaient être déclarés coupables et passibles des peines spirituelles et temporelles portées contre les hérétiques. « Telle était cette abominable constitution *Unigenitus*, » dit Saint-Simon, si fatale à l'état, si avantageuse aux jésuites,

» aux ultramontains, aux prêtres ignorants, aux moines fripons, à tous les scélérats des ordres réguliers ou séculiers, » et dont les conséquences devaient engendrer les désordres, » les perfidies, la violence et les persécutions sous lesquelles » le royaume a gémi pendant plus de trente années; telle » était cette constitution dont l'apparition a produit des » effets si étendus et si affreux que la morale, les usages, » les lois mêmes en ont été bouleversées, et qui a fait rem- » placer les tribunaux ordinaires par des commissions militaires qui n'ont point cessé d'inonder la France de lettres » de cachet, et qui ont complètement anéanti la justice. »

D'Aubenton et Fabroni, les véritables auteurs de la bulle, les âmes damnées de la société de Jésus, avaient poussé l'audace jusqu'à condamner des textes formels de saint Paul, que tous les siècles et toutes les hérésies avaient respectés comme les oracles de l'Esprit saint; ils n'avaient pas davantage ménagé les doctrines de saint Augustin et des Pères, qui cependant avaient été approuvées par les conciles généraux.

Suivant Bruys, un des historiens qui ont écrit sur le pontificat de Clément XI, les deux jésuites, pour faire passer cette œuvre d'infamie, auraient agi comme des larrons, tenant des imprimeurs renfermés afin de ne pas ébruiter leur projet, et faisant tirer clandestinement le nombre d'exemplaires qu'ils jugeaient utile; l'auteur ajoute qu'ensuite ils étaient venus communiquer leur travail à Clément XI, en lui enjoignant d'apposer sa signature au bas de la bulle; que sa Sainteté ayant voulu se récrier sur ce qu'ils avaient condamné des textes de saint Paul et de saint Augustin, et ayant émis le doute que le sacré collège consentît à approuver de

semblables impiétés, Fabroni avait répliqué qu'il ne souffrirait point que son ouvrage fût soumis à des réviseurs; qu'au vicaire de Dieu seul, en sa qualité de pontife infallible, appartenait le droit de condamner; qu'ainsi c'était à lui, Clément XI, qu'il s'adressait, et non aux cardinaux; enfin Bruys affirme que celui-ci, objectant qu'il avait solennellement promis aux membres du sacré collège de ne promulguer aucune bulle sans les avoir consultés, Fabroni s'était rapproché du saint-père, la figure livide, les mains crispées, et lui avait parlé à voix basse, et qu'aussitôt Clément XI, tremblant, éperdu, avait pris une plume et signé la constitution. Ce qui est constaté par tous les écrivains, c'est qu'un matin, après une conférence avec le pape, le cardinal Fabroni vint afficher la bulle Unigenitus au champ de Flore et la fit placarder aux portes de Saint-Pierre, ainsi qu'aux principales églises de la ville.

Lorsque la nouvelle de cet acte de condescendance pour les jésuites se fut répandue dans Rome, un cri universel de réprobation s'éleva contre Clément XI; les cardinaux, les évêques, les chefs d'ordres protestèrent contre les termes de la bulle, et adressèrent au souverain pontife d'énergiques remontrances, où ils lui disaient, qu'il était le premier des successeurs de l'apôtre qui eût osé porter la main sur les textes sacrés des livres saints, et flétrir par la censure les plus sublimes propositions de saint Paul. Sa Sainteté répondit à ces représentations par des faux-fuyants; et quand le sacré collège fut venu en corps pour le sommer d'avoir à retirer cette bulle de scandale, Clément XI versa des larmes, mais refusa constamment de revenir sur sa décision.

Fabróni et le Père d'Aubenton ne s'étaient pas contentés de promulguer la constitution *Unigenitus* à Rome; dans l'envie du succès qu'ils avaient obtenu, ils s'étaient empressés d'expédier à tous les membres de leur société un grand nombre d'exemplaires, et plus particulièrement au Père Tellier, ainsi qu'au nonce apostolique accrédité auprès de Louis XIV, afin qu'ils avisassent à faire publier la bulle en France. Le grand roi, en sa qualité de jésuite, applaudit à la victoire qu'avaient remportée les membres de sa compagnie, et immédiatement il signifia au clergé régulier et séculier de recevoir avec une aveugle soumission la nouvelle constitution. Mais en France comme à Rome la bulle *Unigenitus* souleva l'indignation générale; le cardinal de Rohan déclara qu'elle était hérétique; le cardinal de Noailles protesta contre sa teneur et accusa le pape de porter atteinte aux libertés de l'Église gallicane; Bissy, évêque de Meaux, quoique l'ami intime de la Maintenon, se prononça contre son adoption; les cours de justice, les chapitres, les ministres, la cour, la capitale et les provinces, se récrièrent également contre cette œuvre machiavélique. Le Père Tellier tint ferme; il gourmanda Bissy, et connaissant l'ambition de ce prélat, il l'avertit qu'il n'obtiendrait le chapeau de cardinal que pour prix de sa soumission au roi; il tança fortement Rohan, et lui représenta qu'il courrait un grand péril à ne pas tenir les promesses qui lui avaient valu la charge de grand aumônier; pour le cardinal de Noailles, il le laissa manifester son opposition, afin qu'il se perdît lui-même dans l'esprit du monarque.

Ensuite il songea à faire approuver la bulle par le clergé,

ce qui était une entreprise d'autant plus difficile, que la majorité des évêques lui était contraire. Voici de quelle manière s'y prit le nouvel Escobar pour escamoter l'adhésion qui lui était nécessaire. Il manda des provinces les évêques qui étaient à sa dévotion, pour assister à la réunion ecclésiastique convoquée dans la capitale, et sous divers prétextes il fit consigner dans leurs diocèses les prélats qu'il redoutait; puis il « fourra dans l'assemblée, » selon son expression, les évêques in partibus de sa coterie et ceux de récente formation qui n'avaient pas encore obtenu leurs bulles d'installation. Sur l'observation qu'on lui fit que ces ecclésiastiques n'avaient pas le droit de voter, il répondit: « Eh! qu'importe que cela » soit régulier ou non, pourvu que le concile paraisse accepter » la constitution *Unigenitus*! Avec ce chausse-pied nous » verrons qui osera résister au pape, au roi et à moi. »

Quarante prélats environ s'assemblèrent à l'hôtel Soubise, sous la présidence du cardinal de Noailles, pour délibérer sur l'acceptation de la constitution. L'assemblée ouvrit les séances par l'examen des propositions sur la grâce; ce qui eut lieu seulement pour la forme, car aucun des commissaires n'osait s'expliquer sur ce sujet dangereux, dans la crainte d'être déferé au terrible Père Tellier. Le cardinal de Rohan et l'évêque Bissy, qui avaient fait leur soumission, étaient chargés de défendre la bulle, et d'en soutenir les articles dans les termes employés pour la rédaction de cette œuvre abominable. Ainsi l'évêque de Blois ayant fait remarquer qu'un grand nombre de propositions censurées n'étaient pas textuellement extraites du livre de Quesnel, Bissy s'écria: « Silence à tous les défenseurs de l'infame oratorien!

» Nous sommes assemblés pour le condamner et non pour
 » le justifier. Quoi qu'il ait écrit, il est coupable! car la
 » vérité elle-même devient mensonge en passant par la bouche
 » d'un sectateur de Jansénius. »

Cependant les délibérations tiraient en longueur, car le cardinal de Noailles avec les prélats qui partageaient ses appréhensions n'osaient pas se prononcer trop ouvertement contre l'acceptation, et d'autre part voulaient paralyser l'effet de leur acceptation par des considérants placés en tête de leur arrêt. Mais le Père Tellier avait démêlé leur projet, et pour en empêcher l'exécution, il leur fit déclarer par le roi, qu'il fallait l'acceptation pure et simple, et rien de plus. Enfin, après trois mois d'intrigues, l'assemblée décréta qu'elle avait reconnu avec une sainte joie que la constitution Unigenitus renfermait la véritable doctrine de l'Église, et qu'elle l'acceptait avec la soumission et le respect que le clergé devait à son chef, le pontife romain; qu'elle serait en conséquence traduite en français, et rendue obligatoire pour tous les diocèses du royaume.

Les évêques soumis au Père Tellier s'empressèrent d'adresser des mandements à leurs troupeaux pour vanter l'excellence de la constitution Unigenitus; et parmi eux se distingua l'archevêque de Cambrai, l'obséquieux Fénélon, qui cherchait à obtenir son rappel à la cour et la fin de l'exil auquel il avait été condamné depuis l'affaire du quiétisme. Son mandement commençait ainsi : « O Église romaine, ô cité
 » sainte, ô chère et commune patrie de tous les vrais chré-
 » tiens! Il n'est en Jésus-Christ ni Grec, ni Scythe, ni Bar-
 » bare, ni Juif, ni Gentil; tous les hommes ne forment qu'un

» seul peuple dans votre sein; tous sont concitoyens de Rome,
 » tous sont catholiques romains. O Église, d'où Pierre con-
 » firmera ses frères à jamais! ô si jamais je vous oublie, que
 » ma main droite s'oublie elle-même, que ma langue se sèche
 » en mon palais, si vous n'êtes pas jusqu'à mon dernier soupir
 » l'objet de mes cantiques!..... » Fénélon en fut pour ses frais d'éloquence. Tellier s'opposa constamment à ce que le roi se relâchât de sa rigueur, et maintint l'ordre d'exil qui lui interdisait de sortir de son diocèse.

Malgré l'approbation de quelques évêques vendus aux jésuites, l'apparition de la bulle Unigenitus excita de violentes agitations sur différents points du royaume. Tous les ordres civils et religieux, sans distinction d'état ou de caractère, protestèrent contre la constitution; le cardinal d'Estrées l'appela une œuvre de l'esprit des ténèbres; le cardinal de Polignac, qui n'avait pas encore connaissance à cette époque de l'affiliation du grand roi à la compagnie de Jésus, osa la nommer dans un mandement une œuvre abominable, qu'un jésuite seul avait pu concevoir.... Il fut puni de cette outrecuidance par l'exil et par la défense de paraître à la cour.

Quelques conseillers du parlement voulurent également résister aux envahissements du jésuitisme; mais le donjon de Vincennes et la Bastille en firent bonne et prompte justice. La France se trouva divisée en deux partis, celui des opposants et celui des acceptants. Néanmoins, dans la faction des acceptants, composée des créatures du Père Tellier, il existait des dissidences telles, qu'il était facile de comprendre que sans les voies d'intimidation employées par le royal disciple d'Ignace de Loyola pour faire accepter la bulle

Unigenitus, elle eût été infailliblement rejetée par la presque unanimité des ecclésiastiques français.

Au milieu de ces discussions oiseuses entre les opposants et les acceptants, mourut le célèbre Fénelon, archevêque de Cambrai, ce prélat courtisan que les prêtres s'obstinent à nous montrer comme le modèle de toutes les vertus. Nous croyons utile de faire connaître en quels termes s'exprime le chancelier d'Aguesseau sur le compte de Fénelon. « C'est un » compère, dit-il dans ses mémoires, simple et délié, ouvert » et dissimulé, modeste et ambitieux, sensible et indifférent; » capable de tout désirer et de tout mépriser; toujours agité, » toujours tranquille; ne se mêlant de rien, entrant dans » tout, sulpicien, missionnaire, jésuite même et courtisan » tout à la fois; propre à jouer les rôles les plus éclatants, » propre à vivre dans l'obscurité; suffisant à tout et se suffi- » sant encore plus à lui-même; génie versatile qui sait prendre » tous les caractères sans jamais perdre le sien, et dont le » fond est une imagination féconde et gracieuse..... »

D'Aguesseau oublia dans son portrait quelques coups de pinceau qui auraient achevé de peindre cet évêque tel qu'il était, lâche, hypocrite et persécuteur; tel qu'il s'est montré lui-même dans un mémoire dénonciateur qu'il adressait à Clément XI, avec la recommandation « de le lire secrète- » ment. » Il écrivait à sa Sainteté : « Des expériences sans » nombre ont prouvé jusqu'à l'évidence, très-saint père, » qu'il ne reste plus aucun espoir de réduire la faction jan- » sénienne par des moyens de modération et de douceur. » Pendant que l'indulgence paternelle suspend l'emploi des » remèdes violents, la contagion se propage sans obstacle

» et impunément. La Belgique est infestée de jansénistes, » ainsi que la Hollande; l'électeur de Cologne favorise » l'hérésie; la cour de Vienne est plus que suspecte de ne » pas lui être contraire. Cette détestable doctrine s'est in- » sinuée partout, en Espagne, à Naples, à Rome même; » mais c'est en France que le mal a pénétré le plus avant » et qu'il règne sans obstacle; la plupart des évêques et des » ordres religieux, dominicains, carmes, augustins, géno- » véfains, bénédictins, prémontrés, oratoriens, capucins, » lazaristes, sont jansénistes, ainsi que les collèges, les écoles, » les précepteurs des jeunes princes, les princes, les prin- » cesses, les parlements, la magistrature et un grand nombre » de prélats. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, » est entaché de cette erreur, ainsi que tous ceux qui l'en- » tourent. Il faut donc se dépêcher de porter remède à un mal » si terrible; le moment est propice, il faut imposer des for- » mulaires, exiger des serments, dépouiller les récalcitrants » de leurs charges et de leurs bénéfices, les excommunier, et » leur appliquer toutes les peines canoniques et temporelles » pour les contraindre à faire abjuration..... »

Cette odieuse délation ne renferme pas moins de douze pages; et le dénonciateur, tout en réclamant le secret, a grand soin de désigner ses ennemis par leurs noms; et si parfois il affecte de ne pas les nommer, il donne des indications tellement minutieuses, qu'il est impossible de ne pas les reconnaître.

Tandis que le pieux Fénelon faisait dans l'ombre cette guerre acharnée aux jansénistes, il écrivait à l'ambassadeur de France à Rome, qu'il ne ressentait ni haine ni amour

pour aucun des deux partis théologiques qui déchiraient le royaume; ce qui ne l'empêchait pas d'adresser quelques jours après au duc de Chevreuse un mémoire dans lequel il l'avertissait, toujours sous le sceau du secret, « qu'il voudrait être » débarrassé des théologiens de Louvain qui occupaient des » dignités ecclésiastiques dans son diocèse; qu'il n'osait pas » les renvoyer de sa seule autorité, parce qu'ils étaient chéris » des fidèles, et qu'en les persécutant il courrait le risque de » se faire lapider; mais qu'il demandait en grâce que le roi » ordonnât l'expulsion de tous les prêtres de Louvain, sans » exception même des non-jansénistes, pour couper court » à la possibilité d'en employer de suspects. En outre, il » suppliait sa majesté de vouloir bien forcer les professeurs » de l'université de Douai à donner leur démission pour » conférer leurs emplois aux jésuites. »

Des relations fort étranges s'étaient établies entre l'archevêque de Cambrai et celui qui devait être son successeur, le trop fameux abbé Dubois, ainsi qu'il paraît par une volumineuse correspondance, dans laquelle Fénelon s'étend fort longuement sur les convenances de caractère, sur une estime profondément sentie, sur des services mutuels de haute importance qui l'unissaient à Dubois. On suppose même qu'il prêta les mains au mariage clandestin de l'abbé, d'après les termes d'une lettre qu'il écrivait à madame Rougault, femme de l'intendant de Poitiers, son ancienne consœur en gyonisme : « Je vous recommande vivement, madame, l'affaire » grave et difficile que Dubois a dans votre province, et pour » laquelle votre mari peut fort efficacement servir cet abbé, » mon meilleur ami depuis un grand nombre d'années, un

» homme qui m'a donné des marques d'attachement solides » et touchantes, et dont les intérêts me sont tellement chers, » que je regarderai les faveurs que vous lui aurez accordées » comme faites à moi-même. »

Ce qui paraîtra plus extraordinaire encore que la liaison intime de l'archevêque de Cambrai et de l'abbé Dubois, c'est son affiliation aux templiers; tous les historiens s'accordent à dire que Fénelon s'était fait recevoir chevalier du Temple en 1699, époque à laquelle il était déjà en possession de son siège, et que le jour de son agrégation à l'ordre il avait prononcé le serment d'usage, qui renferme dans sa formule une adhésion pleine et entière à la doctrine du panthéisme, qui est celle-ci : « Dieu est tout ce qui existe; chaque partie de » ce qui existe est une partie de Dieu, mais qui n'est pas Dieu. » Immuable dans son essence, Dieu est muable dans ses » parties, qui, après avoir existé sous les lois de certaines » combinaisons plus ou moins compliquées, revivent sous » des lois de combinaisons nouvelles. Tout est incréé!..... » Ainsi donc, Fénelon, ce serviteur dévoué du saint-siège, ce défenseur intrépide de l'autorité pontificale, ce fougueux apôtre du jésuitisme, ce catholique effréné, n'était pas même chrétien!!

Quelques écrivains ecclésiastiques ont prétendu que l'archevêque de Cambrai, tout en se faisant affilier aux templiers, avait pu ne pas adopter leurs croyances; mais le prélat prend soin lui-même de faire tomber tous les doutes à ce sujet, et professe ouvertement la doctrine panthéistique dans son *Traité de l'existence et des attributs de la Divinité*. « Dieu, » dit-il, est véritablement en lui-même tout ce qu'il y a de

» réel et de positif dans les esprits, tout ce qu'il y a de réel
 » et de positif dans les corps, tout ce qu'il y a de réel et de
 » positif dans les essences de toutes les autres créatures pos-
 » sibles dont je n'ai point d'idée distincte. Il est tellement
 » tout être, qu'il a tout l'être de chacune de ses créatures;
 » mais en retranchant les bornes qui les restreint. Otez toute
 » borne, ôtez toute différence qui resserre l'être, vous de-
 » meurerez dans l'universalité de l'être, dans la perfection
 » infinie de l'être par lui-même. Il s'ensuit de là que l'être
 » infini ne pouvant être resserré dans aucune espèce, Dieu
 » n'est pas plus esprit que corps, ni corps qu'esprit; à
 » parler proprement, il n'est ni l'un ni l'autre; car, qui dit
 » ces deux sortes de substances, dit une différence précise
 » de l'être, et par conséquent une borne qui ne peut jamais
 » convenir à l'être universel. » Enfin sur les dernières an-
 » nées de sa vie, son incrédulité en matière religieuse était de-
 » venue telle, qu'il ne craignit pas d'écrire les vers suivants en
 » tête d'un de ses ouvrages :

Jeune j'étais trop sage
 Et voulais tout savoir,
 Je n'ai plus en partage
 Que badinage,
 Et touche au dernier âge
 Sans rien prévoir!

Il mourut à l'âge de soixante-quatre ans, le 7 janvier 1715, au moment où Louis XIV, pour assurer le triomphe de la société des jésuites, se préparait à forcer le parlement à enregistrer des édits qui assimilaient le refus d'acceptation de la bulle Unigenitus à celui d'hérésie, et rendait les cou-

pables passibles du bûcher. Le grand roi s'app préparait même à rétablir les chambres ardentes qui, sous ses prédécesseurs, avaient envoyé à la mort tant de victimes; et il eût certainement exécuté ce dessein criminel, si la mort n'était venue en délivrer la France.

Sous le successeur de Louis XIV, les affaires ecclésiastiques prirent une face toute différente; le duc d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité du jeune Louis XV, professait un matérialisme cynique, et loin de montrer pour les jésuites les égards auxquels le vieux roi les avait habitués, il cherchait en toute occasion à les humilier. Aussi, dès qu'il eut en main l'exercice de l'autorité souveraine, s'empressa-t-il d'exiler les Pères les plus influents de la société, entre autres les Pères Tellier et Doucin, qui machinaient constamment pour faire recevoir la bulle Unigenitus.

Comme les persécutions contre les jansénistes avaient entièrement cessé, l'ambassadeur Amelot, qui était chargé de solliciter en secret à Rome tous les brefs utiles aux jésuites, se trouvant sans mission officielle, quitta l'Italie et revint en France avec des lettres de sa Sainteté pour l'archevêque de Paris, qu'elle savait rentré en faveur, et où le pontife annonçait qu'il était prêt, sinon à révoquer, du moins à modifier la constitution qui avait troublé le royaume. Cette singulière déclaration du saint-père surprit si étrangement le cardinal de Noailles, qu'il ne put s'empêcher d'en témoigner son étonnement à l'ambassadeur : « Quoi! repartit Amelot, » vous connaissez notre pape et vous trouvez sa conduite » extraordinaire? Ne savez-vous pas que Clément XI m'a » avoué lui-même qu'on ne devait pas s'arrêter à ce qu'il

» aurait promis, même par écrit, attendu qu'il était souvent
 » obligé de dire une chose et d'en faire une autre, et que la
 » vérité ne sortait jamais de ses lèvres ! »

Le prélat ne fut pas longtemps à vérifier l'exactitude des allégations de l'ambassadeur; car au moment même où sa Sainteté lui faisait donner des assurances de son attachement à sa personne, elle adressait au régent, en réponse aux lettres officielles qu'elle en avait reçues, un bref où elle s'exprimait sur le cardinal de Noailles en termes tellement durs que le prince s'en plaignit au nonce. Pour toute réponse, le légat lui montra les instructions secrètes qu'il venait de recevoir par le même courrier, et dans lesquelles le pape protestait de son affection, de son estime pour ce même cardinal, lui ordonnait de rechercher son amitié et de le faire entrer dans les intérêts et dans les projets de la cour de Rome par tous les moyens possibles.

Or, le saint-père ne songeait rien moins alors qu'à établir en principe son infailibilité en matière de doctrine religieuse et sur les questions de politique, afin de pouvoir contester au duc Victor-Amédée la monarchie de Sicile, qui lui était échue en partage par les traités d'Utrecht et de Rastadt, conclus les années précédentes entre les princes qui avaient pris part à la guerre pour la succession d'Espagne.

Depuis la paix, Clément XI n'avait cessé de lancer des monitoires, des excommunications et des interdicts contre Amédée. Mais le nouveau roi de Sicile, sans se laisser intimider par ces manifestations hostiles, avait défendu à ses sujets de publier aucun écrit de la cour de Rome, qu'il n'eût été préalablement examiné par l'autorité compétente et qu'il

n'eût reçu l'approbation nécessaire à sa promulgation; en outre, il avait déclaré abusif l'interdit pontifical, et avait rejeté la bulle fulminée par le pape pour annuler l'ancienne constitution d'Urbain II, qui depuis la fin du onzième siècle reconnaissait les rois et les reines de Sicile légats nés du saint-siège, et les autorisait à régler eux-mêmes toutes les affaires ecclésiastiques, spirituelles et temporelles, avec l'aide d'un tribunal spécial nommé tribunal de la monarchie. Le procureur royal ne manqua pas de protester contre cet arrêt, et de faire appel du pontife mal informé à son successeur mieux informé.

L'affaire en était là, lorsque le duc de Savoie, fatigué de ses luttes avec la cour de Rome, songea à troquer avec l'Autriche son île de Sicile contre d'autres possessions.

Le roi d'Espagne, que ces dispositions contrariaient infiniment, intervint dans la question avec son ministre Alberoni, qui jouait alors le premier rôle dans la monarchie espagnole. Cet homme extraordinaire, qui avait tant de points de ressemblance avec le cardinal de Richelieu, était simplement le fils d'un jardinier de Fiorenzuola, village du Parmesan. Son premier emploi avait été celui de clerc-sonneur à la cathédrale de Plaisance; sa jolie figure et sa gaieté l'ayant fait remarquer du comte de Ronciveri, évêque de Saint-Domin, il était passé au service du prélat, qui en avait fait son Ganymède, et lui avait ensuite donné le titre de chanoine et de chapelain. Les mêmes complaisances lui avaient valu plus tard les faveurs du duc de Parme; et comme le prince trouvait de l'esprit à son mignon, il ne dédaignait pas quelquefois de l'entretenir des affaires importantes de son duché; ce qui fut la cause de la fortune d'Alberoni.

Un jour, le prince ayant à traiter avec le duc de Vendôme, qui commandait les armées d'Italie, et ne sachant à qui confier sa mission, offrit au jeune abbé de s'en charger; celui-ci accepta la proposition, se rendit au camp des Français, comme mandataire du duc de Parme, et demanda à être admis à l'audience du général. Le duc de Vendôme le reçut étant sur sa chaise percée, habitude dont il ne dérogeait ni pour les ambassadeurs, ni pour les généraux, ni même pour les gens d'église. Au lieu de s'en formaliser, Alberoni remercia le général de la noble familiarité dont il usait envers lui, expliqua le sujet de sa négociation, entremêla son récit de bouffonneries cyniques qui réjouirent le duc, et se mit tout à fait à son aise. Le beau mignon et le duc de Vendôme s'étaient compris. Quand ce dernier eut fait retirer sa chaise percée, sous prétexte de prendre ses vêtements, il se tourna dans une position fort indécente. « A cette vue, dit Saint-Simon, le jeune Alberoni quitta sa place, et vint s'agenouiller derrière monsieur de Vendôme, en s'écriant : O culo d'angelo !..... » La cause du duc de Parme était gagnée; le prince fut seulement obligé de céder son mignon, qui passa au service du général français, dont il devint le cuisinier, le secrétaire et le favori. Dès lors, il ne quitta plus son protecteur, et l'accompagna en Espagne lorsqu'il vint prendre le commandement de l'armée envoyée par le grand roi au secours de Philippe V. A la mort du duc de Vendôme, empoisonné à Vignarez, dans le royaume de Valence, Alberoni retourna à Paris, d'où le duc de Parme le fit bientôt partir avec une mission secrète pour la cour de Madrid.

La princesse des Ursins, favorite de Philippe V, gouvernait alors le royaume, et faisait sentir si durement son autorité, que tous les grands et même le monarque en étaient fatigués; aussi ne fut-il guère difficile à Alberoni de négocier le mariage de Philippe avec Élisabeth Farnèse, héritière du duché de Parme. La jeune princesse vint à Madrid, épousa le roi, fit exiler la favorite; et pour récompenser l'habile machinateur de son mariage, elle se prostitua au mignon de son père, et l'éleva au rang de premier ministre. Alberoni, investi de la confiance du souverain et en possession du poste le plus éminent du royaume, ne fut pas encore satisfait; il voulut gouverner seul. Il se servit de l'ascendant qu'il exerçait sur la nouvelle reine, lui insinua adroitement qu'elle devait aspirer à remplacer la princesse des Ursins et à s'emparer d'une manière absolue de l'autorité royale; qu'il lui suffisait, pour atteindre ce but, d'énerver son mari par les voluptés, de rester constamment avec lui, d'empêcher même ses valets de l'approcher, excepté pour les services indispensables, qu'elle devait surtout l'accoutumer à ne travailler avec aucun ministre hors de sa présence.

Élisabeth exécuta les instructions de son amant avec la plus scrupuleuse exactitude, et s'empara totalement de l'esprit du stupide Philippe V; mais comme la jeune reine n'était nullement capable de gouverner un royaume, il arriva que ce fut Alberoni qui eut en main l'exercice de l'autorité suprême. Ce n'était pas tout encore que d'être parvenu au faite du pouvoir, il fallait s'y maintenir; le ministre s'occupa de consolider sa position, et procéda ainsi qu'avait fait le cardinal de Richelieu, en éloignant de la cour les grands

de l'état, et particulièrement les ecclésiastiques, dont il connaissait mieux que personne l'esprit perfide. D'abord il fit exiler l'évêque Tabarada, gouverneur du conseil de Castille, et prépara ses batteries pour renverser le grand inquisiteur, le cardinal del Giudice, et le Père d'Aubenton, l'un des rédacteurs de la fameuse constitution Unigenitus, qui était alors confesseur de Philippe V; toutefois ses efforts pour perdre ce jésuite n'aboutirent qu'à exciter contre lui la haine de l'ordre entier et à lui faire refuser le chapeau de cardinal, qu'il sollicitait en cour de Rome.

Le prudent Alberoni changea alors de tactique : comme il tenait essentiellement à être agrégé au sacré collège, tant pour rehausser son titre de premier ministre que pour s'en faire une garantie d'inviolabilité en cas de disgrâce, il se réconcilia avec d'Aubenton, prit l'engagement de le maintenir dans son poste de confesseur du roi, de lui abandonner la direction entière des affaires avec le saint-siège, et de n'accorder aucun bénéfice en Espagne sans son approbation. De son côté, le jésuite promit de servir le ministre, d'aplanir les obstacles qui s'opposaient à son élévation au cardinalat, et de mettre le souverain pontife dans ses intérêts. Il s'engagea en outre à lui ramener le cardinal Aldovrandi, qui avait une grande influence dans le sacré collège, sous la condition qu'il le ferait demander pour nonce en Espagne.

Plusieurs circonstances favorables vinrent encore en aide au ministre et concoururent à assurer sa promotion. Les Turcs, après avoir conquis la Morée et remporté quelques victoires sur les Vénitiens, menaçaient l'Italie d'une invasion, ce qui jetait le pape dans un effroi extrême. D'autre part, l'empereur

d'Allemagne, qui conservait toujours ses prétentions sur la péninsule hispanique, annonçait également l'intention de s'établir en Italie, pour reprendre avec plus d'avantage les hostilités contre la maison de Bourbon. Ainsi Clément se trouvait dans une position d'autant plus embarrassante qu'il était exposé aux attaques des musulmans ou aux mauvais desseins des impériaux, sans oser réclamer le secours d'aucune puissance, Charles VI lui ayant signifié qu'il ne voulait pas qu'un seul bataillon français ou espagnol passât les Alpes, autrement qu'il s'emparerait au même instant des états de l'Église. Il lui restait la ressource de solliciter des vaisseaux et des galères pour combattre les Turcs sur mer, pendant que les Vénitiens réunis aux Allemands essayeraient de les repousser sur terre; il s'adressa à l'Espagne, dont la marine était florissante, et supplia Philippe V d'armer une flotte pour sa défense. Alberoni parut accueillir favorablement la demande du saint-père, et fit de grands préparatifs pour réunir une escadre imposante; en même temps il renouvela ses instances en cour de Rome pour le chapeau de cardinal. Comme il ne se hâtait pas de faire prendre la mer à la flotte, Clément XI voulut chercher d'autres auxiliaires et former contre les infidèles une ligue puissante dont l'empereur d'Allemagne et le czar devaient être les chefs. Il ordonna aussitôt à son nonce Bentivoglio, qui résidait à Paris, de travailler secrètement à la réalisation de ce projet; et il lui adressa même un bref pour Pierre le Grand, qui se trouvait alors dans la capitale de la France.

Sa Sainteté, en écrivant à l'autocrate du Nord, avait un double but, celui de l'intéresser au succès d'une ligue qu'il

jugeait nécessaire au salut de Rome, et celui de l'amener à permettre le libre exercice de la religion catholique dans toute l'étendue de ses états. Pour mieux faire recevoir ses demandes, Clément XI avait eu le soin d'énoncer dans sa lettre tous les titres emphatiques que prenait le czar, quoique les pontifes ses prédécesseurs eussent toujours refusé de donner le titre de majesté aux ducs de Moscovie. Cependant Pierre le Grand parut ne pas attacher beaucoup d'importance à cette marque de déférence du saint-père, car il se contenta de répondre qu'il s'occuperait de la question religieuse à son retour à Saint-Petersbourg; que pour l'affaire de la ligue, il ne pouvait y songer avant la fin de ses guerres avec la Suède.

De semblables promesses ne faisaient nullement le compte du souverain pontife, qui voulait obtenir un secours prompt et immédiat; alors il se tourna du côté de l'Espagne, qui armait une flotte formidable, et reprit ses négociations avec Alberoni. Celui-ci demanda le chapeau de cardinal, et annonça que l'escadre ne mettrait pas à la voile avant que le pape eût consenti à son admission dans le sacré collège. Le saint-père, pressé par les circonstances, sollicité par le cardinal Aldovrandi, par le Père d'Aubenton et par d'autres jésuites qu'il redoutait de mécontenter, n'opposa plus qu'une molle résistance; mais les événements faillirent tout à coup renverser les projets du ministre; l'empereur ayant eu connaissance que le grand inquisiteur d'Espagne était venu à Milan pour se livrer à des machinations politiques, l'avait fait arrêter et le gardait prisonnier. Alberoni prit le prétexte de cette prétendue violation du droit des gens pour déclarer la guerre à l'empire, et fit immédiatement sortir des ports

de la Méditerranée l'escadre espagnole. Clément XI se douta alors que le ministre l'avait pris pour dupe, comprit que la flotte était depuis longtemps destinée à attaquer Naples ou la Sicile, et jura sur l'hostie consacrée que jamais il ne nommerait Alberoni cardinal. Serment de prêtre! — Quelques jours après, le nonce Aldovrandi avait si bien démontré au pape que l'expédition avait mis à la voile pour châtier les pirates barbaresques, et non pour attaquer la Sardaigne, ni pour faire de tentative sur Naples ou sur la Sicile, qu'il revint sur sa précédente décision et conféra le titre de cardinal à Alberoni en plein consistoire, le 12 juillet 1717. Presque au même instant, les Espagnols, commandés par le marquis de Lede, abordaient en Sardaigne, s'emparaient de Cagliari, et après y avoir laissé une garnison, remontaient dans leurs vaisseaux et se dirigeaient sur la Sicile. Sa Sainteté, deux fois jouée par Alberoni, cria à la trahison et s'emporta en menaces impuissantes contre le ministre espagnol. Plus tard cependant celui-ci devait éprouver les effets de la haine du souverain pontife.

Les approches d'une guerre qui menaçait d'embraser de nouveau l'Europe entière n'empêchèrent pas les jésuites de continuer leurs intrigues pour l'acceptation de la constitution Unigenitus. En France, ils dominaient, grâce à l'abbé Dubois, qui travaillait à mériter le chapeau de cardinal, et qui usait de son influence sur le régent pour obtenir l'acceptation pure et simple de la bulle. Enfin, l'infâme abbé, secondé par le nonce Bentivoglio, extorqua au duc d'Orléans un consentement qui rendit la constitution obligatoire pour tous les fidèles, et donna aux exécrables disciples d'Ignace de

Loyola gain de cause sur les prélats qui voulaient défendre les libertés de l'Église gallicane. La Sorbonne, qui tout récemment venait de confirmer par un décret que l'acceptation arrachée par le feu roi n'était pas obligatoire, reçut l'ordre d'interrompre ses séances, et vit cette décision ratifiée par une bulle du pape, qui déclarait les docteurs déchus de toute dignité jusqu'à résipiscence, les privait de tous les privilèges qui leur avaient été délégués par ses prédécesseurs, et leur défendait d'admettre aucun clerc aux grades de docteur en théologie.

Clément renouvela ensuite ses attaques contre le cardinal de Noailles, chef du conseil de conscience, et tint une congrégation générale des cardinaux pour juger le prélat. Il prononça à ce sujet le discours suivant : « Mes frères, nous » avons à nous occuper d'un grand coupable, de l'arche- » vêque de Paris, autrefois le fils de notre joie, aujourd'hui » le fils de notre douleur. Encore si cet enfant de notre pré- » dilection avait l'ignorance pour excuse, nous serions dis- » posé à lui pardonner; mais non, le serviteur a connu la » volonté du maître et il refuse de l'accomplir; nous l'avons » vu insoumis dans une lettre criminelle qu'il a signée de sa » main. Ainsi il s'est condamné lui-même, et nous serions cou- » pable si notre amour nous faisait différer de le punir. Nous » sommes donc déterminé à lui ôter le chapeau de cardinal, » car il faut repousser de la synagogue et du sanhédrin celui » qui s'est élevé contre le successeur de l'Apôtre! » A la suite du consistoire il publia plusieurs brefs extrêmement violents contre les évêques opposants, dans lesquels il déclarait « que » chercher à interpréter la bulle Unigenitus c'était porter

» ses désirs au fruit de l'arbre défendu, et que la curiosité » devait céder à la foi!..... »

Tant d'audace alarma le régent lui-même, et le décida à faire intervenir les parlements du royaume dans la querelle, pour empêcher que les rescrits romains fussent admis en France sans être accompagnés de lettres patentes. En outre, il encouragea les facultés de théologie de Reims, de Nantes et de Caen à suivre l'exemple de celle de Paris, à casser les décrets d'acceptation, et à interjeter appel au futur concile de la constitution, non pour l'interpréter, mais pour la condamner comme mauvaise et contraire à la vérité, comme renversant la foi, détruisant la morale, ruinant la discipline ecclésiastique, violant les droits sacrés de l'épiscopat et anéantissant l'autorité des souverains.

Cette levée de boucliers plongea Clément XI dans un abîme de perplexité! D'une part il voyait à la hardiesse des opposants que tous les ordres du royaume les soutenaient, que les parlements et les facultés n'attendaient que l'occasion de se déclarer contre la bulle, que tout le clergé inférieur et les peuples applaudissaient à l'opposition; d'autre part il comprenait que les évêques de son parti et le régent lui-même approuveraient l'acte d'appel dès qu'ils s'apercevraient qu'il était universellement réclamé par les provinces.

Pour conjurer l'orage et sauver l'infailibilité pontificale, Clément voulut temporiser; il envoya le jésuite Laffiteau auprès du cardinal de la Trémouille, chargé par le régent de régler avec la cour de Rome toutes les questions relatives à la bulle Unigenitus, et lui fit proposer de solliciter du duc d'Orléans une déclaration par laquelle il serait enjoint aux évêques fran-

çais de ne plus parler ni écrire contre la constitution, offrant à cette condition de ne prendre aucune nouvelle détermination contre les dissidents. En même temps il écrivit la lettre suivante à l'archevêque de Paris pour essayer de le gagner à sa cause ou tout au moins pour affaiblir son ressentiment.

« A notre très-cher fils Louis-Antoine, du titre de Sainte-
» Marie sur la Minerve, prêtre de la sainte Église romaine,
» cardinal de Noailles, Clément XI.

» Mon cher fils, salut et bénédiction apostolique.

» Les épines aiguës qui depuis si longtemps nous percent le
» cœur, au sujet de la résistance d'un petit nombre d'évêques
» français à notre constitution Unigenitus, se font sentir plus
» vivement, lorsque nous méditons les paroles de notre divin
» Maître, qui recommande l'union fraternelle à ses disciples.
» Jésus-Christ ne voulait pas que sa robe sans couture, qui
» dans son sens allégorique figure l'Église, fût partagée par
» ceux qui le crucifièrent; il ne permit pas non plus, quelque
» désir qu'il eût de souffrir pour nous, qu'on lui rompît les
» os sur la croix, pour nous enseigner que toute division,
» quelque légère qu'elle fût, que souffriraient les os mystiques
» de son corps symbolique, qui est le clergé, serait plus dou-
» loureuse pour lui que la flagellation et que le supplice de
» la croix; d'où nous devons inférer combien il doit con-
» damner cette funeste dissidence qui trouble la France au
» mépris de l'autorité catholique et au danger de la perte de
» la religion chrétienne. Dieu sait combien de fois nous lui
» avons offert le sacrifice de notre vie pour apaiser une si
» terrible tempête, et combien de fois nous avons porté nos
» prières au pied de son trône, pour demander que vous,

» notre très-cher fils, vous soyez enfin éclairé de sa divine
» lumière, et que vous reconnaissiez qu'il est temps de guérir
» les maux que les méchants font en votre nom et d'empê-
» cher ceux dont ils menacent encore l'Église.

» Nous vous conjurons, avec toute l'instance possible, par
» les saints mystères institués en ce jour dont nous célé-
» brons la mémoire, de vouloir écouter notre voix ou plutôt
» le Verbe du Christ même, qui vous parle par notre
» bouche, et vous exhorte paternellement à vous défier de
» votre raison dans une affaire de si grande importance, à
» faire un sacrifice généreux de vos propres sentiments, à
» préférer la tranquillité de l'Église aux considérations mon-
» daines, à donner l'exemple de la soumission à notre con-
» stitution, pour couvrir de honte les méchants et les héré-
» tiques qui se réjouissent de nos discordes. Plaise à la divine
» clémence de donner une force triomphante à nos paroles;
» qu'elle dispose votre seigneurie à les répandre, et qu'elle
» verse sur la grande Église du florissant royaume de France
» les trésors de bénédictions que nous lui souhaitons dans
» notre mansuétude apostolique. — Donné à Rome, dans
» notre palais de Saint-Pierre, le jeudi saint de l'an 1717,
» et l'année dix-septième de notre pontificat. »

Cette lettre fut remise à l'archevêque de Paris par le nonce, et communiquée immédiatement par le prélat au conseil de régence. Elle fut généralement approuvée. Le duc d'Orléans, qui espérait qu'elle annonçait la fin des querelles théologiques, engagea le cardinal à ne point apporter d'obstacle à la paix, et à proposer au saint-père un arrangement qui amenât les deux partis à une réconciliation par des con-

cessions mutuelles, promettant de faire agir dans le même sens auprès de la cour de Rome. L'archevêque écrivit aussitôt à Clément une lettre profondément respectueuse, dans laquelle, sans donner une adhésion explicite ni implicite à la constitution *Unigenitus*, il énumérait longuement tous les maux que cette œuvre avait produits, et le suppliait de chercher un remède qui les fit cesser. Son épître fut présentée à sa Sainteté par le cardinal de la Trémouille.

Lorsque Clément XI en eut pris connaissance, il la froissa avec colère dans ses mains, proféra un blasphème, et se tournant vers le plénipotentiaire du régent, il lui dit avec une rage concentrée, « qu'il n'était pas nécessaire d'envoyer un si gros volume pour lui annoncer qu'on rejetait sa bulle. » Le cardinal répliqua que l'acceptation de monseigneur de Noailles, qu'on supposait le chef des appelants, n'aneantirait point une opposition qui comptait dans ses rangs presque tous les Français; que les temps étaient bien changés depuis la mort de Louis XIV; qu'il était imprudent au saint-père de montrer autant d'obstination pour le maintien d'une bulle qu'il savait bien être remplie de propositions vicieuses et erronées; qu'il était à craindre que le régent ne se lassât d'envoyer à la Bastille les opposants, de persécuter le clergé, les théologiens et les magistrats pour complaire aux jésuites; qu'il était temps enfin de fixer un terme à des querelles ridicules qui mettaient le trône en danger. Le pape se récria contre l'audace du cardinal, déclara qu'il ne rabattrait rien de ses prétentions, qu'il était infailible, et qu'il voulait que sa bulle fût reçue comme article de foi.

Son éminence s'empressa de transmettre le résultat de ses

négociations au régent, qui, voyant l'impossibilité d'obtenir la plus légère concession de l'opiniâtre pontife, publia une déclaration qui imposait silence sur la constitution à tous les partis, et la fit signifier à la cour de Rome. Clément XI cria d'abord au scandale, s'emporta contre le duc d'Orléans, menaça la France de ses foudres, et appela sur la nation toutes les malédictions du ciel; puis, sur les observations du cardinal de la Trémouille, il se radoucit singulièrement, et comprenant qu'il était à craindre que le régent n'eût la fantaisie d'exiger par la force ce qui était refusé à ses agents diplomatiques, il annonça qu'il consentait à entrer en arrangements.

Lorsqu'on discuta les conditions du traité, le pape fit l'aveu qu'il n'avait cédé qu'aux instances des jésuites et rendu la bulle *Unigenitus* que sur les pressantes sollicitations du feu roi, et moyennant quelques millions; sa Sainteté demanda simplement qu'on doublât la somme pour la révocation. Les exigences du souverain pontife n'ayant point été admises, tout accord fut rompu et les choses rétablies sur l'ancien pied; Clément XI saisit même habilement le prétexte de la publication d'un acte d'appel fabriqué sous le nom du cardinal de Noailles par les jésuites, pour réunir une congrégation et faire condamner l'acte apocryphe en même temps que l'acte d'appel précédemment formulé par les évêques français. Dans sa nouvelle bulle « *Pastoralis officii*, » il ne se contenta pas de fulminer ses anathèmes contre les clercs et les laïques qui refusaient d'adhérer à la constitution *Unigenitus*, il enjoignit encore aux fidèles de n'avoir aucune communication avec les rebelles, qui déguisaient leur hérésie et leur schisme sous le nom d'opposants, et déclara séparés de la

communion de l'Église catholique et romaine ceux qui contreviendraient à ses ordres.

A l'apparition de cette bulle, la nation s'émut, les universités s'assemblèrent et protestèrent énergiquement contre les prétentions du saint-siège; le parlement ne resta pas en arrière des écoles, et publia un arrêt contre la bulle « Pastoralis officii. » Le cardinal de Noailles, avec l'adhésion du chapitre de Notre-Dame de Paris, lança un nouvel acte d'appel contre cette seconde bulle et contre la constitution Unigenitus, déclarant que Clément XI violait les droits les plus essentiels de l'épiscopat, détruisait les maximes fondamentales des libertés gallicanes, attaquait les lois de la discipline, et jetait des semences de troubles dans l'Église et dans l'état.

Quoique étourdis par cette explosion de haines, les jésuites n'étaient pas vaincus; l'imminence du péril commun les détermina à se rapprocher les uns des autres, et ils parurent plus redoutables que jamais. Ils attirèrent à leur parti l'infâme abbé Dubois, le pourvoyeur du régent, qui aspirait à jouer dans l'état les rôles de Richelieu ou de Mazarin, et qui voulait à leur exemple obtenir le chapeau de cardinal. Ce vénérable personnage offrit au duc d'Orléans sa médiation dans cette affaire, et prit l'engagement de terminer les débats à son entière satisfaction. Le but de l'abbé était de se servir du jésuite Lafiteau, l'agent secret du saint-siège, pour amener un arrangement entre la cour de Rome et le régent, en se réservant pour récompense son entrée dans le sacré collège. Mais la suite prouva qu'il avait trop compté sur l'influence qu'exerçait le Père Lafiteau sur Clément; malgré les instances et les messages pressants du jésuite, sa Sain-

teté refusa de se relâcher de sa rigueur, et fit même condamner par le tribunal de l'inquisition de Rome une instruction pastorale du cardinal de Noailles, ce qui aigrit considérablement les opposants.

Clément XI n'apportait pas plus de ménagement dans ses relations avec l'Espagne qu'avec la France; le dépit qu'il éprouvait de s'être vu extorquer le chapeau de cardinal par le ministre de Philippe V, l'emportait sur sa prudence habituelle et le poussait à traverser les projets politiques d'Alberoni. Celui-ci avait pour but, dans sa guerre avec l'empire, d'assurer au roi d'Espagne la souveraineté de Naples, de la Sicile, des ports de Toscane, et le consentement des autres puissances à ce que les états du grand-duc et le duché de Parme revinssent en héritage à l'un des fils de Philippe V, dans le cas où ces princes mourraient sans héritiers; il proposait par forme de compensation de diviser le Mantouan, d'en donner une partie au duc de Guastalla, et l'autre aux Vénitiens; il offrait d'accorder le Milanais et le Montferrat, dans toute leur intégrité, à l'empereur; de céder la Sardaigne au duc de Savoie pour la Sicile, en lui conservant le titre de roi; enfin de restituer Commachio à la cour de Rome.

Non content de refuser son adhésion à ces arrangements, le saint-père cherchait à soulever la France, la Hollande et l'Angleterre contre l'Espagne, et faisait signifier à Philippe V, au nom de ces trois puissances, qu'elles allaient envahir ses états, si la reine persistait à maintenir au pouvoir le cardinal Alberoni. Cette menace n'influa en rien sur le roi d'Espagne; le cardinal-ministre conserva l'autorité suprême et régla comme par le passé les destinées de l'Europe.

Alberoni eut même l'impudence de solliciter auprès de la cour de Rome, comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé entre lui et Clément XI, des bulles d'investiture pour l'évêché de Malaga et l'archevêché de Séville, qu'il s'était fait donner par sa majesté catholique. Sur le refus du souverain pontife d'acquiescer à sa demande, il en référa au conseil de Castille, entièrement composé de ses créatures, et en obtint une consultation qui enjoignit au pape d'expédier les bulles d'investiture à bref délai, s'il voulait éviter d'y être contraint par la voie des armes.

Clément ne fit aucune réponse et maintint son premier refus. Le ministre, rendu furieux par le silence de la cour de Rome, résolut de frapper un grand coup, afin de donner une leçon au pape, disait-il, et pour lui apprendre à ne pas oublier les égards qu'il devait à un cardinal; il envoya l'ordre au nonce apostolique de quitter Madrid. Avant d'obéir, le cardinal Aldovrandi demanda et obtint la permission d'en référer au saint-siège, pour faire une dernière tentative en faveur de la paix; le légat, qui était fort attaché à sa nunciature à cause des grands profits qu'il en retirait, envoya un message au pape et lui exposa dans sa correspondance tous les motifs qui devaient le porter à désirer la paix avec l'Espagne; il lui insinua même, que s'il persistait dans son refus d'accorder les bulles demandées par le conseil de Castille, il était à craindre que les troupes espagnoles débarquées en Italie ne vinssent à pousser une pointe jusqu'à Rome. Aucune de ces considérations ne put faire changer Clément XI de résolution; il écrivit au cardinal Aldovrandi qu'il eût à ne pas quitter la capitale et qu'il se chargeait du reste; et le

même courrier qui avait apporté les dépêches du légat vint remettre à Alberoni, qui était alors à Balsaïm avec la cour, un bref de sa Sainteté relatant l'ordre enjoint au cardinal Aldovrandi de rester en Espagne. Le ministre, voyant son autorité bravée en face, résolut d'agir avec vigueur; il partit immédiatement pour Madrid, se rendit au palais de la nunciature, le fit fermer, donna des gardes au légat pour l'empêcher de sortir, et envoya l'ordre au cardinal Aquaviva, ambassadeur de sa majesté catholique auprès de Clément XI, de quitter les états de l'Église, et de déclarer à sa Sainteté qu'une armée allait entrer en Italie pour attaquer Rome, si elle ne se hâtait de faire amende honorable.

Rien ne put ébranler le pontife; il répliqua au cardinal espagnol, qu'il allait de son côté dégrader Alberoni de sa dignité de prince de l'Église, comme coupable de rébellion envers le saint-siège, et sans plus s'en inquiéter, il laissa partir l'ambassadeur d'Espagne. La grande confiance du pape provenait de ce qu'il avait été secrètement informé par le Père d'Aubenton, rentré depuis peu dans son parti, que le crédit du ministre diminuait de jour en jour, et que la reine, lancée dans de nouvelles intrigues, ne faisait presque aucune attention à son ancien amant, et se trouvait en quelque sorte placée sous l'empire de Laura, sa nourrice, l'entremetteuse de ses débauches. Sa Sainteté avait dressé ses plans en conséquence; grâce à une forte somme d'argent, elle avait mis la nourrice dans ses intérêts, et comptait sur la disgrâce du favori avant qu'il pût mettre ses menaces à exécution. C'est ce qui arriva; la reine Élisabeth, circonvenue par sa confidente, résolut de se défaire d'un

amant devenu importun; et un matin, le premier ministre reçut l'ordre de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures et le royaume dans quinze jours. Alberoni, chassé de l'Espagne, fut obligé d'errer sous un nom supposé dans plusieurs pays, pour échapper aux poignards des séides du saint-siège; puis, fatigué de cette vie nomade, il prit le parti de fixer sa résidence à Sestri di Levante, dans le territoire de Gênes, où il éprouva de nouvelles persécutions de la part de Clément XI et même de Philippe V.

Ce succès enhardit le pape et lui donna une telle confiance dans son habileté politique, qu'il supposa que personne ne pouvait lui résister; il osa même faire une tentative auprès de l'empereur de Russie, pour amener la réunion de l'Église grecque à l'Église romaine. Mais le czar Pierre, qui ne se souciait nullement de courber la tête sous le joug d'un prêtre, chassa les légats qu'il lui avait adressés; et pour enlever aux pontifes toute velléité d'étendre leur influence dans la Russie, il imagina de donner au peuple de sa capitale le spectacle de l'intronisation d'un pape; il choisit un de ses bouffons, nommé Josof, pour remplir ce rôle, et il le fit promener dans les rues de Saint-Pétersbourg avec une folle qui représentait une papesse, au milieu des cérémonies les plus burlesques.

Clément XI comprit qu'il avait trop présumé de son influence; il abandonna ses projets de conversion sur la Russie, et se rabattit sur la France, qu'il continua de troubler par de nouvelles exigences, jusqu'au moment de sa mort, qui arriva le 19 mars 1721. Pasquin fit son éloge funèbre en deux lignes: « Rome, réjouis-toi; tu es délivrée de ce bon pape qui promettait beaucoup, tenait peu, larmoyait toujours. »

INNOCENT XIII,

CHARLES VI,
empereur d'Allemagne.

252^e PAPE.

LOUIS XV,
roi de France.

Funérailles de Clément XI. — Alberoni vient à Rome pour concourir aux élections. — Intrigue de Michel-Ange Conti. — Il signe la promesse de donner le chapeau à l'abbé Dubois. — Son exaltation. — Dubois, premier ministre du régent, achète le chapeau de cardinal. — Népotisme d'Innocent XIII. — Tergiversation du pape dans l'affaire des quesnellistes. — L'abbé Tencin et le saint-père. — Maladie du souverain pontife. — Innocent XIII vend à Louis XV la permission de déjeuner avant de communier. — Querelles entre le saint-siège et l'empire. — Alberoni est absous de toutes les accusations portées contre lui sous le pontificat précédent. — Persécutions exercées en Chine par les jésuites contre le légat Mezzabarba. — Innocent XIII annonce qu'il va s'occuper de réformer la compagnie de Jésus. — Le saint-père meurt empoisonné!

Dès que Clément XI eut fermé les yeux, le cardinal camerlingue s'acquitta des fonctions de son ministère; il appela le pape défunt par trois fois, selon l'usage, et n'obtenant point de réponse, il s'approcha du corps avec le cardinal grand maître de la chambre, prit l'anneau du pêcheur, puis ordonna qu'on mît en branle toutes les cloches de la ville pour annoncer aux fidèles que le pape venait de terminer son règne. Le lendemain, les dépouilles mortelles de Clément XI furent

amant devenu importun; et un matin, le premier ministre reçut l'ordre de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures et le royaume dans quinze jours. Alberoni, chassé de l'Espagne, fut obligé d'errer sous un nom supposé dans plusieurs pays, pour échapper aux poignards des séides du saint-siège; puis, fatigué de cette vie nomade, il prit le parti de fixer sa résidence à Sestri di Levante, dans le territoire de Gênes, où il éprouva de nouvelles persécutions de la part de Clément XI et même de Philippe V.

Ce succès enhardit le pape et lui donna une telle confiance dans son habileté politique, qu'il supposa que personne ne pouvait lui résister; il osa même faire une tentative auprès de l'empereur de Russie, pour amener la réunion de l'Église grecque à l'Église romaine. Mais le czar Pierre, qui ne se souciait nullement de courber la tête sous le joug d'un prêtre, chassa les légats qu'il lui avait adressés; et pour enlever aux pontifes toute velléité d'étendre leur influence dans la Russie, il imagina de donner au peuple de sa capitale le spectacle de l'intronisation d'un pape; il choisit un de ses bouffons, nommé Josof, pour remplir ce rôle, et il le fit promener dans les rues de Saint-Pétersbourg avec une folle qui représentait une papesse, au milieu des cérémonies les plus burlesques.

Clément XI comprit qu'il avait trop présumé de son influence; il abandonna ses projets de conversion sur la Russie, et se rabattit sur la France, qu'il continua de troubler par de nouvelles exigences, jusqu'au moment de sa mort, qui arriva le 19 mars 1721. Pasquin fit son éloge funèbre en deux lignes: « Rome, réjouis-toi; tu es délivrée de ce bon pape qui promettait beaucoup, tenait peu, larmoyait toujours. »

INNOCENT XIII,

CHARLES VI,
empereur d'Allemagne.

252^e PAPE.

LOUIS XV,
roi de France.

Funérailles de Clément XI. — Alberoni vient à Rome pour concourir aux élections. — Intrigue de Michel-Ange Conti. — Il signe la promesse de donner le chapeau à l'abbé Dubois. — Son exaltation. — Dubois, premier ministre du régent, achète le chapeau de cardinal. — Népotisme d'Innocent XIII. — Tergiversation du pape dans l'affaire des quesnellistes. — L'abbé Tencin et le saint-père. — Maladie du souverain pontife. — Innocent XIII vend à Louis XV la permission de déjeuner avant de communier. — Querelles entre le saint-siège et l'empire. — Alberoni est absous de toutes les accusations portées contre lui sous le pontificat précédent. — Persécutions exercées en Chine par les jésuites contre le légat Mezzabarba. — Innocent XIII annonce qu'il va s'occuper de réformer la compagnie de Jésus. — Le saint-père meurt empoisonné!

Dès que Clément XI eut fermé les yeux, le cardinal camerlingue s'acquitta des fonctions de son ministère; il appela le pape défunt par trois fois, selon l'usage, et n'obtenant point de réponse, il s'approcha du corps avec le cardinal grand maître de la chambre, prit l'anneau du pêcheur, puis ordonna qu'on mît en branle toutes les cloches de la ville pour annoncer aux fidèles que le pape venait de terminer son règne. Le lendemain, les dépouilles mortelles de Clément XI furent

transportées du palais Quirinal au Vatican, et de là dans la basilique de Saint-Pierre, où pendant neuf jours des offices solennels furent célébrés pour le repos de son âme.

Au milieu même des cérémonies funèbres, les cardinaux qui aspiraient à la papauté se mettaient en quête pour s'assurer des suffrages. Comme dans ce moment aucune voix n'était à dédaigner, plusieurs des compétiteurs se rappelèrent qu'Alberoni habitait le territoire de Gênes, et lui écrivirent pour qu'il vînt participer au conclave, quoiqu'on instruisit alors juridiquement son procès pour le dépouiller de la pourpre. Celui-ci céda aux instances de ses collègues, se rendit à Rome, sans faste, sans éclat, dans son carrosse, et fut reçu dans le conclave avec les honneurs qu'on était dans l'habitude de rendre aux princes de l'Église.

Tous les cardinaux ayant pris séance, selon leur rang, dans la chapelle Sixtine, on lut à haute voix les bulles qui réglaient l'ordre des élections, puis chacun fit serment d'observer les constitutions qui déclaraient les biens du saint-siège inaliénables. Après cette cérémonie, le scrutin fut ouvert, et les brigues commencèrent entre les différents compétiteurs.

Pendant un mois la balance s'était maintenue entre les trois principales factions, celle des Français, des Italiens et des Espagnols; enfin elle pencha du côté du cardinal Michel-Ange Conti, qui avait mis dans son parti Alberoni, en lui promettant de faire cesser les poursuites dont il était l'objet, et qui de plus avait rattaché à sa cause le cardinal de Rohan, en prenant l'engagement par écrit de donner le chapeau à Dubois, premier ministre de France. Il y eut encore dix à onze jours de luttés et de tiraillements; mais l'argent de la

France rendit dociles les plus récalcitrants; et le 8 mai 1721, le cardinal Michel-Ange Conti fut proclamé souverain pontife.

Après les cérémonies de l'exaltation, l'abbé Tencin, qui était la créature de Dubois et l'agent secret du régent à la cour de Rome, somma le nouveau pape de tenir la parole qu'il avait donnée au cardinal de Rohan et d'élever le favori de Philippe d'Orléans au rang de prince de l'Église.

Sa Sainteté, qui craignait avec juste raison d'exciter un mécontentement général en nommant cardinal un homme aussi infâme que Dubois, voulut revenir sur sa promesse, et argua de la nécessité où il se trouvait de retarder la promotion. L'abbé Tencin, qui avait reçu des ordres pour hâter la conclusion de cette affaire, menaça de rendre public l'engagement secret remis au cardinal de Rohan, et qui invalidait l'élection du pape comme simoniaque; d'autre part il offrit au saint-père huit millions en échange d'un simple acte de complaisance. Innocent XIII céda à d'aussi puissantes raisons, et signa la promotion de Dubois.

Les panégyristes du saint-père cherchent à excuser cette action coupable en la représentant comme une faiblesse, en faisant valoir qu'il distribua l'argent entre ses deux frères, le duc de Poli et monsignor Conti, religieux bénédictins; entre ses deux sœurs, l'une veuve du duc d'Aquasparta, l'autre qui était mariée au prince Ruspoli, et entre ses cinq neveux ou nièces.

Aux allures du pape on supposa qu'il se montrerait fidèle continuateur de la politique de ses prédécesseurs et qu'il soutiendrait la bulle Unigenitus; mais il advint au contraire qu'il

se montra favorable aux appelants, soit par suite d'engagements secrets avec le cardinal de Rohan, qui était hostile aux constitutionnaires, soit par haine contre les jésuites, qui devenaient de jour en jour plus redoutables. Sa Sainteté se mit en rapport avec le cardinal de Noailles, et lui adressa un bref pour l'engager à s'occuper des moyens de faire cesser les troubles que les disciples d'Ignace de Loyola, le grand roi et Clément XI avaient soulevés et entretenus depuis tant d'années dans le royaume.

Malheureusement cette première démarche manqua son effet par la précipitation des opposants eux-mêmes. Sept évêques du parti, se voyant appuyés par le chef de l'Église, crurent que la victoire leur était assurée; ils n'apportèrent pas assez de mesure dans la manifestation de leur joie, et osèrent rédiger une lettre qui, attaquant violemment la bulle Unigenitus sur le fond et sur la forme, posait en principe qu'un pape n'avait pas le droit de promulguer une constitution sans le consentement des cardinaux, et blâmait vertement le pontife défunt d'avoir procédé à la condamnation du Père Quesnel sans l'approbation de l'archevêque de Paris.

Cette lettre imprudente, qui avait été imprimée et distribuée, fit tant d'éclat, que le pape se vit contraint de la remettre à la congrégation du saint-office, s'il ne voulait lui-même être déclaré quesnelliste. Elle fut condamnée par un décret, comme renfermant plusieurs propositions injurieuses aux prélats catholiques de France, à la mémoire de Clément XI et au saint-siège apostolique.

L'abbé Tencin, l'agent secret du régent, continuait à habiter Rome et à donner le scandale des plus honteux dérè-

glements, lorsqu'il lui prit la singulière fantaisie de se faire nommer cardinal. Comme il n'avait pas rendu au saint-père la promesse écrite de sa main pour la promotion de Dubois, lors du conclave, il vint impudemment faire au pape la proposition de troquer cette pièce contre un chapeau. A une telle ouverture, Innocent XIII ne fut pas maître d'un mouvement d'indignation; il répondit à l'espion diplomatique qu'il ne pouvait accéder à sa demande; que déjà la nomination du favori du régent lui avait causé assez d'ennuis; que néanmoins il avait pu s'excuser de cette faute sur les sollicitations pressantes du gouvernement français et sur la recommandation de l'empereur; mais qu'il n'avait aucune raison à alléguer pour la promotion d'un abbé qui n'avait ni dignités, ni titres, ni fonctions avouées, qu'on ne connaissait à Rome que par les excès de son immoralité, et en France par ses incestes avec sa sœur, et par l'éclat d'un procès infamant.

Tencin se retira couvert de confusion, sans avoir toutefois renoncé à son projet; il revint à la charge quelques jours après, insista, menaça, et poursuivit à tel point le saint-père de ses obsessions, que celui-ci, tourmenté de l'idée que d'un moment à l'autre l'Europe entière, instruite de son honteux marché avec le cardinal de Rohan, allait se retirer de son obéissance, et d'autre part, reculant devant l'accomplissement d'un nouveau scandale, tomba dans une sorte de mélancolie noire qui porta un coup funeste à sa santé.

Ces graves sujets de contrariétés n'empêchèrent pas néanmoins Innocent XIII de s'occuper des intérêts temporels de l'Église. Le mouvement des armées impériales en Italie et le débarquement de quelques troupes espagnoles semblaient

annoncer que les hostilités allaient être reprises entre ces deux puissances. Le pape ne se laissa point guider par les apparences; il comprit que ce déploiement de forces n'avait d'autre but que de l'obliger à se prononcer dans l'affaire de l'investiture du royaume de Naples. Pour prévenir tout désagrément il prit les devants, annonça qu'il voulait donner entière satisfaction à la cour de Vienne, et qu'il était prêt à recevoir la haquenée blanche et la bourse de cinq mille ducats d'or, qui composaient le tribut annuel que le royaume de Naples payait au saint-siège. Il eut également soin de presser la cérémonie de l'investiture, pour que l'empereur Charles VI pût mettre une flotte à la mer et s'occuper de la défense de l'île de Malte, menacée par les Turcs. Le pape voulut en outre intéresser les autres princes catholiques à cette espèce de croisade contre la Sublime Porte, et adressa des brefs dans toutes les cours de l'Europe, pour mettre les nations à contribution de troupes, de vaisseaux et surtout d'argent.

La France était occupée alors des préparatifs du sacre de Louis XV; et le ministre Dubois avait fait demander en cour de Rome l'autorisation pour le jeune monarque de déjeuner avant de communier, afin qu'il pût mieux supporter les fatigues de cette longue cérémonie. Sa Sainteté profita de la circonstance, et vendit cette ridicule dispense plusieurs millions. L'attention qu'Innocent avait apportée à ne point confier exclusivement la conduite de la guerre contre les Turcs à Charles VI, montra qu'il était doué d'une rare sagacité et qu'il avait prévu ce qui devait arriver; car à peine l'empereur eut-il reçu l'investiture du royaume de Naples, qu'il voulut

se mettre au lieu et place du souverain pontife, et qu'il donna l'investiture de Parme et de Plaisance à l'infant don Carlos, sous prétexte que ces provinces étaient de simples fiefs de l'empire. La cour de Rome revendiqua hautement les droits qu'elle s'attribuait sur ces états; mais aucun roi ne s'inquiéta de ses réclamations, et les menaces ainsi que la rudence du chef de l'Église furent insuffisantes pour empêcher cette usurpation de pouvoirs.

Alberoni vint encore occuper l'Europe de ses querelles avec la cour d'Espagne; fatigué de se voir l'objet des poursuites de son ancien maître, le lâche Philippe V, il demanda lui-même que le pape voulût bien faire instruire son procès; il comparut devant la congrégation des cardinaux, se défendit de toutes les imputations qui avaient été formulées contre lui, et obtint un bref d'absolution.

Cette bulle contenait en substance qu'Alberoni n'était coupable sur aucun des chefs d'accusation portés devant la congrégation par le monarque espagnol et par Clément XI; qu'en conséquence sa Sainteté imposait un silence perpétuel à ceux qui en avaient pris connaissance, abolissait toutes les censures portées contre le cardinal, le lavait des taches faites à sa pourpre, sans qu'il lui fût jamais nécessaire de se justifier davantage des accusations ni des procédures intentées contre lui, et voulait qu'il jouît à l'avenir de toutes les prérogatives et privilèges de sa dignité de prince de l'Église.

Quelques jours après, un autre événement, dont le résultat devait être fatal au souverain pontife, vint distraire les esprits. Le légat Mezzabarba, envoyé en Chine pour abolir le culte de Confucius, était de retour à Rome et avait rendu

compte à la congrégation de la propagande des persécutions auxquelles il avait été en butte de la part des disciples d'Ignace de Loyola; il racontait dans leurs plus grands détails les abominations dont ces religieux se rendaient coupables, et les idolâtries qu'ils autorisaient; il les accusait d'une manière formelle de la mort de l'infortuné cardinal de Tournon, et de tentatives de corruption et d'intimidation à son égard. Toutes ces choses parurent si graves à Innocent XIII, que, malgré la crainte où il était de mécontenter les jésuites, il annonça qu'il allait incontinent rendre des édits pour la réforme de la société, et préalablement il leur défendit de recevoir de nouveaux adeptes.

Les bons Pères se soumièrent en apparence, et travaillèrent dans l'ombre à se défaire du pontife; enfin, le 17 mars 1724 leur œuvre fut accomplie; Innocent XIII expira au milieu de convulsions atroces qui détachèrent les intestins et les firent tomber dans le scrotum.

BENOIT XIII,

CHARLES VI,
empereur d'Allemagne.

253^e PAPE.

LOUIS XV,
roi de France.

Élection de Benoît XIII. — Origine du saint-père. — Nicolas Coscia, l'un de ses domestiques, gouverne l'Église sous son nom. — Tentative de réformes sur le clergé et sur les ordres religieux. — Le pape règne mais ne gouverne pas. — Sa Sainteté se montre favorable aux appelants. — Correspondance du pape et du cardinal de Noailles. — Les jésuites deviennent plus redoutables que jamais. — Intrigues de Fleury, évêque de Fréjus, instituteur de Louis XV, pour obtenir le chapeau de cardinal. — Le duc de Bourbon, ministre, et sa maîtresse la marquise de Prie, deviennent les instruments des jésuites. — Querelles sur les douze articles. — Concile de Latran. — Projet du pape pour réunir les quatre communions chrétiennes. — Le pape en tutelle. — Fleury, premier ministre en France. — Concile du brigandage d'Embrun. — Condamnation d'un prélat octogénaire. — Les habitants du canton de Lucerne chassent les jésuites de leur territoire. — Voyage du saint-père à Bénévent. — Il fait une bulle en faveur des dominicains et condamne la constitution Unigenitus. — Intrigues des jésuites. — Paix entre les cours de Rome et de Turin. — Divisions entre le saint-siège et le roi de Portugal. — Consultation des cinquante avocats français. — Résipiscence et mort du cardinal de Noailles. — La bulle Unigenitus est définitivement acceptée en France. — Triomphe des jésuites. — Légende sur Grégoire VII. — Mort de Benoît XIII.

Lorsque les funérailles d'Innocent XIII furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave et se formèrent en plu-

compte à la congrégation de la propagande des persécutions auxquelles il avait été en butte de la part des disciples d'Ignace de Loyola; il racontait dans leurs plus grands détails les abominations dont ces religieux se rendaient coupables, et les idolâtries qu'ils autorisaient; il les accusait d'une manière formelle de la mort de l'infortuné cardinal de Tournon, et de tentatives de corruption et d'intimidation à son égard. Toutes ces choses parurent si graves à Innocent XIII, que, malgré la crainte où il était de mécontenter les jésuites, il annonça qu'il allait incontinent rendre des édits pour la réforme de la société, et préalablement il leur défendit de recevoir de nouveaux adeptes.

Les bons Pères se soumièrent en apparence, et travaillèrent dans l'ombre à se défaire du pontife; enfin, le 17 mars 1724 leur œuvre fut accomplie; Innocent XIII expira au milieu de convulsions atroces qui détachèrent les intestins et les firent tomber dans le scrotum.

BENOIT XIII,

CHARLES VI,
empereur d'Allemagne.

253^e PAPE.

LOUIS XV,
roi de France.

Élection de Benoît XIII. — Origine du saint-père. — Nicolas Coscia, l'un de ses domestiques, gouverne l'Église sous son nom. — Tentative de réformes sur le clergé et sur les ordres religieux. — Le pape règne mais ne gouverne pas. — Sa Sainteté se montre favorable aux appelants. — Correspondance du pape et du cardinal de Noailles. — Les jésuites deviennent plus redoutables que jamais. — Intrigues de Fleury, évêque de Fréjus, instituteur de Louis XV, pour obtenir le chapeau de cardinal. — Le duc de Bourbon, ministre, et sa maîtresse la marquise de Prie, deviennent les instruments des jésuites. — Querelles sur les douze articles. — Concile de Latran. — Projet du pape pour réunir les quatre communions chrétiennes. — Le pape en tutelle. — Fleury, premier ministre en France. — Concile du brigandage d'Embrun. — Condamnation d'un prélat octogénaire. — Les habitants du canton de Lucerne chassent les jésuites de leur territoire. — Voyage du saint-père à Bénévent. — Il fait une bulle en faveur des dominicains et condamne la constitution Unigenitus. — Intrigues des jésuites. — Paix entre les cours de Rome et de Turin. — Divisions entre le saint-siège et le roi de Portugal. — Consultation des cinquante avocats français. — Résipiscence et mort du cardinal de Noailles. — La bulle Unigenitus est définitivement acceptée en France. — Triomphe des jésuites. — Légende sur Grégoire VII. — Mort de Benoît XIII.

Lorsque les funérailles d'Innocent XIII furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave et se formèrent en plu-

sieurs factions pour élever un nouveau pontife sur le trône de l'Apôtre. Le cardinal Olivieri, un des meneurs, intrigua avec tant d'adresse en faveur de Pierre-François Orsini, candidat du parti italien, qu'il lui gagna la majorité des voix et le fit proclamer pape sous le nom de Benoît XIII. C'était un religieux de l'ordre de saint Dominique, d'un caractère si détestable, qu'au rapport du Père Cloche, général de la congrégation, il ressemblait à un bâton d'acacia, aigu, dur et tortu; de plus, il passait pour le plus stupide des membres du sacré collège. Mais il avait le mérite, aux yeux des ambitieux qui songeaient à le supplanter, d'être âgé de plus de soixante-quinze ans, et d'avoir une santé débile.

Les historiens qui ont écrit sur ce pontife disent qu'il avait embrassé la vie monastique dès sa plus tendre jeunesse, et qu'il n'avait pas tardé à faire une brillante fortune dans la carrière ecclésiastique, par le crédit de son père le duc de Bracciano, de la maison des Ursins; qu'il avait successivement obtenu les sièges de Manfredonia, de Césène, l'archevêché de Bénévent, et enfin le titre de cardinal. Ce qui distinguait le plus particulièrement Benoît XIII était une inaptitude absolue en tout ce qui concernait la gestion de ses affaires; aussi le jour de son exaltation annonça-t-il au sacré collège qu'il se déchargeait du gouvernement de l'Église sur un de ses anciens domestiques, Nicolas Coscia, qu'il avait fait son majordome, et qu'il éleva plus tard à la dignité de cardinal et d'archevêque de Bénévent.

Dès le commencement de son règne, le souverain pontife parut animé des plus louables intentions; il annonça qu'il voulait introduire de salutaires réformes dans le clergé, ainsi

que dans les sociétés chrétiennes; et pour mettre ses projets à exécution, il institua une congrégation qui tint plusieurs conférences sous sa présidence. Malheureusement les cardinaux qui faisaient partie de l'assemblée et qui étaient intéressés au maintien des abus, écartèrent adroitement toutes les propositions qui leur étaient soumises, et employèrent les séances à discuter deux décrets fort insignifiants, l'un qui interdisait aux clercs de porter perruque, l'autre qui concernait les filles publiques et leur enjoignait d'exercer leur industrie hors des portes de la ville sainte. Coscia, que les réformes menaçaient dans ses plus chers intérêts, dans la vente des charges, des bénéfices, des annates, des indulgences, des absolutions, et qui redoutait de voir tarir la source de ses honteux profits, prit soin de dissuader le pape de rien changer à ce qui existait.

Sa Sainteté, depuis longtemps habituée à ne voir que par les yeux de son ministre, et à ne suivre que ses conseils, abandonna ses généreux desseins et se jeta dans les questions de théologie. On prétend que l'origine de la haute faveur dont jouissait Coscia auprès de son maître provenait d'une plaisante comédie que celui-ci avait jouée dans les premiers temps du règne de Benoît XIII. Le bon pape l'avait plusieurs fois entretenu des bruits qui lui revenaient aux oreilles sur sa conduite licencieuse, sur ses intrigues avec des courtisanes, et l'avait menacé de sa disgrâce s'il en acquérait la certitude. Un matin, le ministre fit avertir sous main le saint-père, qu'il était renfermé dans une chambre secrète du palais avec une de ses maîtresses; aussitôt Benoît se fit conduire à l'appartement qui lui était désigné, pour surprendre le coupable et

le chasser : arrivé sur le seuil de la porte et n'entendant aucun bruit, il se pencha, regarda par le trou de la serrure, et aperçut son secrétaire à genoux devant un prie-Dieu, puis il le vit se lever, prendre une discipline et s'en frapper à grands coups. Le pape, dupe de cette jonglerie, ne voulut jamais depuis prêter l'oreille à aucune accusation contre le pieux Coscia. Celui-ci abusa grandement de la simplicité de Benoît; il ne mit aucun frein aux débordements de sa vie privée, s'empara entièrement de l'esprit du pontife, et demeura maître absolu de diriger à son gré les affaires spirituelles et temporelles de l'Église.

Benoît XIII ne régna plus que de nom; son ancien valet devint le véritable dépositaire de l'autorité temporelle et spirituelle, et s'il lui permit parfois de jouer son rôle de pape, ce ne fut que pour des questions de théologie, qu'il regardait comme trop absurdes et trop indignes de lui. Ainsi, il lui soumit la lettre qu'écrivait le cardinal de Noailles à sa Sainteté, pour la féliciter sur son exaltation et pour lui marquer l'espoir qu'il plaçait en elle relativement à la cessation des querelles soulevées par la constitution Unigenitus.

Le pape accueillit favorablement le message de l'archevêque de Paris, et lui répondit en termes ambigus qui laissaient pressentir qu'il se rangerait du parti des appelants contre les jésuites, si le clergé de France consentait à faire quelque concession. Dans cette supposition, monseigneur de Noailles rédigea, avec le concours des évêques opposants, un mémoire qui renfermait douze propositions de dogmatique et de discipline ecclésiastique; il l'envoya aussitôt en cour de Rome pour qu'on le fit approuver par le sacré collège,

promettant en échange de faire recevoir la bulle Unigenitus dans le royaume. Benoît établit une congrégation particulière chargée d'examiner ces douze propositions et de lui en faire un rapport. Après trois mois de conférences, la commission émit l'avis que les articles proposés à sa vérification n'avaient aucun besoin d'approbation, attendu qu'ils étaient l'expression des doctrines évangéliques et qu'ils n'étaient contestés par personne; que le cardinal de Noailles devait accepter purement et simplement la bulle Unigenitus, révoquer son appel et désavouer généralement tout ce qu'il avait fait et écrit contre la constitution, et condamner expressément son instruction pastorale. Cette décision, qui ramenait les constitutionnaires et les appelants sur le même terrain sans donner la plus légère satisfaction à ces derniers, témoignait assez que les jésuites reprenaient leur empire à la cour de Rome. Du reste, il ne fut plus permis d'en douter, lorsqu'on vit Benoît XIII, ou plutôt son infâme ministre, suspendre les enquêtes de la congrégation de la propagande dans l'affaire du rite chinois, et envoyer en exil le légat Mezzabarba, le même que son prédécesseur voulait nommer prince de l'Église, en récompense du courage qu'il avait montré dans sa dangereuse mission. La cause de ce changement provenait de ce que les jésuites avaient su mettre le cardinal Coscia dans leurs intérêts, en lui ouvrant leurs trésors et en lui permettant d'y puiser à pleines mains.

En France, surtout depuis la mort du régent, leur crédit s'était relevé, et ils se montraient plus puissants que jamais; le duc de Bourbon, alors premier ministre; sa maîtresse, la marquise de Prie, ainsi que monseigneur de Fleury, évêque

de Fréjus et précepteur du roi, étaient tous à l'entière dévotion des disciples d'Ignace de Loyola, et travaillaient de leur mieux à faire triompher la société. Le stupide duc de Bourbon, qu'on appelait aussi Monsieur le Duc, poussa le fanatisme jusqu'à lancer contre les protestants un décret qui défendait l'exercice le plus secret de la religion réformée sous peine de mort, et qui déclarait infamante la mémoire de ceux qui expiraient sans recevoir les sacrements.

Les parlements eurent la lâcheté d'enregistrer cet édit tyrannique, dont les clauses renchérisaient en quelque sorte sur celles des odieuses ordonnances de Louis XIV; et les attaques contre les quesnellistes reprirent une nouvelle intensité. Les évêques opposants se défendirent vigoureusement, accusèrent le saint-siège de mauvaise foi, et en fournirent pour preuve le refus d'approuver les douze propositions que le pape lui-même avait indiquées dans sa correspondance avec l'archevêque de Paris, comme modification suffisante de la bulle Unigenitus; ils osèrent même publier les lettres secrètes du pape, avec les douze articles augmentés de commentaires, qui renversaient toutes les doctrines de la constitution. Fleury obtint un arrêt du conseil d'état contre l'ouvrage, portant qu'il serait supprimé, et que les exemplaires déjà distribués seraient rapportés et lacérés par la main du bourreau.

L'excès de rigueur dont on usait à l'égard des douze propositions était d'autant plus incompréhensible qu'une congrégation de cardinaux les avait déclarées saintes et orthodoxes; mais pour mieux faire apprécier la conduite des suppôts du jésuitisme, nous donnons le texte de ces remarquables articles.

I^o proposition. Depuis le péché d'Adam, aucun homme n'a pu acquérir la véritable justice ou le salut éternel, sans la foi au Rédempteur, plus ou moins développée et distincte, selon la différence des temps et des personnes.

II. La loi de Moïse ne donnait point par sa propre vertu la grâce qui est essentiellement nécessaire pour accomplir les commandements de Dieu.

III. Personne ne résiste à la volonté absolue de Dieu.

IV. Dans l'état de la nature déchue, afin que le libre arbitre de l'homme soit censé pécher ou mériter, il n'est pas nécessaire qu'il ait une égale aptitude pour le bien ou pour le mal, ni qu'il se trouve dans sa volonté des forces égales pour ces deux penchants.

V. On peut soutenir sans erreur que les aveugles et les endurcis sont quelquefois destitués de toute grâce intérieure, en punition de leurs péchés précédents; mais on serait condamnable d'avancer que l'homme privé de toute grâce peut commettre les péchés les plus énormes et les impuretés les plus grandes sans être coupable devant Dieu.

VI. Le point capital et le plus essentiel de la religion chrétienne est le divin commandement de l'amour de Dieu; et ce commandement est distingué des autres.

VII. Le rapport de toutes nos actions à Dieu est de précepte et non pas seulement de conseil, et il ne suffit pas que nos actions y tendent interprétativement.

VIII. Celui qui commet des péchés mortels offense Dieu, quoiqu'il ignore les commandements de Dieu, ou qu'il ne pense pas actuellement à lui, ou quoiqu'il ne fasse pas une attention expresse à la malice du péché.

IX. Ceux-là ne suivent pas la voie sûre du salut, qui ne demandent point dans le sacrement de pénitence le même amour de Dieu que le second concile d'Orange et le concile de Trente exigent des adultes pour être justifiés dans le sacrement du baptême.

X. C'est une conduite conforme au précepte de l'Évangile et aux règles de l'Église, de différer le bienfait de l'absolution aux pénitents qui sont chargés de très grands crimes ou de crimes publics; ou à ceux qui sont dans l'habitude ou même dans l'occasion prochaine de péchés mortels; à ceux qui refusent de se réconcilier sincèrement avec leurs ennemis, de restituer les biens qu'ils ont enlevés à leur prochain, soit l'honneur ou la réputation, et de réparer le scandale qu'ils ont causé volontairement par leurs débordements ou par leurs calomnies.

XI. La lecture sainte est sans doute utile par elle-même; cependant elle n'est pas d'une nécessité absolue à tous les hommes sans exception, et il n'est pas permis à chaque personne de l'interpréter à sa fantaisie, en suivant pour règle son propre esprit, ni de la lire sans conserver le respect et l'obéissance due aux pasteurs, ou sans une sincère soumission à l'Église, qui seule est juge du vrai sens et de la véritable interprétation de l'Écriture.

XII. Si quelque sentence d'excommunication défend clairement d'exercer les actes d'une véritable vertu ou détourne d'un vrai précepte, elle doit être regardée tout à la fois comme nulle et injuste; et cela conformément aux décrets les plus sacrés de l'Église.

Les persécutions recommencèrent contre les opposants



Le jubilé à Rome.

UNIVERSIDAD

UNIVERSIDAD TOMA DE NUEVO LEÓN
 DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS

Faint, mostly illegible text from the reverse side of the page, appearing as bleed-through or ghosting.

pour les forcer à recevoir la constitution sans modification; Fleury, qui aspirait au cardinalat, voulut faire preuve de zèle, et poursuivit les religieux de la Chartreuse de Paris, qui lui avaient été dénoncés comme quesnellistes par les sulphiciens; vingt-six de ces solitaires furent obligés de briser les portes de leurs cellules, et de se sauver de leur couvent pour éviter les effets de la haine de leurs ennemis; ils se réfugièrent en Hollande, d'où ils protestèrent contre l'exécrable tyrannie du saint-siège.

Pour rendre à chacun la justice qui lui est due, nous dirons que ces actes de rigueur étaient prescrits par le cardinal Coscia, et non par Benoît XIII, qui s'était montré en tous temps disposé à soutenir les jansénistes plutôt qu'à les persécuter. Le pontife n'était donc coupable que d'avoir placé sa confiance dans un ministre qui en abusait pour faire le mal; encore pourrait-on donner pour excuse de sa négligence, qu'il était entièrement absorbé par l'approche du jubilé du premier quart de siècle.

Comme à l'ordinaire, les pèlerins affluèrent à Rome, vinrent grossir les trésors du Vatican, et remportèrent en échange de leur argent des indulgences, des absolutions, des bénédictions, des scapulaires, des chapelets, des reliquaires, des anneaux consacrés, et toutes les vécilles qui se débitent dans la boutique du pape.

L'année suivante, Benoît XIII ouvrit dans l'église de Saint-Jean de Latran un concile où assistèrent trente-deux cardinaux et cinquante-deux prélats. Sa Sainteté avait convoqué cette assemblée pour régler quelques points fort importants de discipline ecclésiastique et de liturgie; mais les

Pères qui étaient pour la plupart affiliés aux jésuites ou vendus à la société, au lieu de s'occuper des questions qui leur étaient soumises, employèrent les séances à pérorer sur la bulle Unigenitus, et décidèrent qu'elle serait maintenue dans toute son intégrité. Ce fut inutilement que le pape voulut interposer son autorité et réclamer les bénéfices de l'infaillibilité pontificale, les prélats passèrent outre, et lui firent apposer sa signature au bas de leurs décrets, en trompant sa bonne foi, en glissant cette pièce importante au milieu d'autres papiers que le secrétaire du synode était chargé de lui faire signer chaque jour.

Un dominicain qui assistait aux conférences écrivit à son supérieur une lettre fort énergique, où il s'exprime ainsi sur ce qui s'était fait dans l'assemblée de Saint-Jean de Latran : « Vous saurez, mon vénérable Père, qu'il vient de se passer » à Rome des actes qui méritent la juste réprobation des » hérétiques. Un pape pieux et rempli de bonnes intentions » assemble des prélats pour travailler à une réforme dans » les mœurs du clergé et dans les doctrines d'une société » corrompue; il a l'autorité en main; tous ceux qui forment » le synode déclarent qu'il est la bouche de la vérité. Cepen- » dant qu'est-il arrivé? C'est que les molinistes ont triomphé » de saint Augustin, de saint Thomas et de la grâce; c'est » qu'on a réformé la longueur des perruques et la coupe des » habits, sans rien décider contre le luxe des prélats, non » plus que sur les mœurs déréglées du clergé italien. Quelle » conséquence les hérétiques doivent-ils tirer de là? c'est » qu'il n'y a rien à espérer des conciles, où l'astuce et la » fraude tiennent ordinairement la place du Saint-Esprit. »

Benoît XIII ne se laissa pas décourager par le mauvais succès du synode de Latran; il n'abandonna point son idée de pacifier l'Église, et médita la convocation d'un concile universel pour arriver à la fusion de toutes les communions chrétiennes, en réunissant les quatre sectes principales du christianisme, les catholiques romains, les luthériens, les calvinistes et les chrétiens grecs. Il se proposait de mettre à exécution ce magnifique projet en agissant de concert avec ces quatre Églises, et en indiquant des assemblées œcuméniques qui devaient être présidées par des prélats des diverses communions, dans les villes de Rome, de Lubeck, de Londres et dans la capitale de la Livonie.

Sa Sainteté avait fait un programme des séances, indiquant les mesures à prendre pour anéantir les schismes; elle engageait les Pères à faire en commun une nouvelle traduction de la Bible avec des notes explicatives, ainsi qu'un catéchisme universel; elle consentait à ce que la messe fût transformée en office de liturgie, à ce que les couvents fussent changés en écoles, à ce que le mariage des prêtres fût permis à certaines conditions, à ce que le culte des images fût entièrement modifié, et la discipline ecclésiastique établie sur des bases uniformes pour tous les ministres de la religion.

Le souverain pontife justifiait cette entreprise en disant qu'au temple de Jérusalem, qui était le type de la Jérusalem céleste, il y avait plusieurs issues pour parvenir au saint des saints, ce qui à son avis était une preuve irréfragable qu'il y avait plusieurs voies pour arriver au ciel. Malheureusement il ne put réaliser cette œuvre sainte; les jésuites crièrent au scandale, firent intervenir le cardinal Coscia, et le pauvre

pape, qui atteignait alors sa soixante-dix-huitième année, se vit contraint de s'engager par serment et à genoux devant son ancien valet, d'abandonner ses pieux desseins, et de promettre sur l'hostie de ne point abdiquer la tiare. En récompense de sa soumission, le ministre lui permit de se rendre à Bénévent, où depuis longtemps il voulait aller pour se reposer des tracas des affaires.

Le fatal ascendant des disciples d'Ignace de Loyola se faisait sentir en France aussi bien qu'en Italie; l'évêque de Fréjus, monseigneur de Fleury venait de supplanter le duc de Bourbon dans la charge de premier ministre, et achetait le chapeau de cardinal au prix des plus lâches concessions; il s'associa même à Tencin, devenu archevêque d'Embrun, dans les poursuites que cet infâme exerça contre le pieux évêque de Senez, son suffragant, un des prélats appelants, qui était plus qu'octogénaire; ce digne ecclésiastique était accusé d'avoir publié dans un mandement des propositions analogues à celles du fameux livre de Quesnel, et même aux ouvrages d'Arnauld, de Nicole et de Pascal.

Fleury ne rougit pas de persécuter un vénérable vieillard qui avait passé toute sa vie dans l'exercice des plus sublimes vertus, et de s'acharner à sa perte pour faire triompher l'archevêque d'Embrun, le digne émule du cardinal Dubois, dont les turpitudes étaient un objet de scandale pour les fidèles. A l'instigation des sulpiciens, ses conseils ordinaires dans les affaires civiles et religieuses, le ministre résolut de donner un grand retentissement à la condamnation de l'évêque de Senez. Comme les jansénistes ne cessaient de demander un synode, il imagina d'offrir un simulacre d'assemblée ec-

clésiastique, et convoqua en concile provincial, par une lettre de cachet, les plus ardents constitutionnaires, entre autres les évêques de Gap, de Bellay, de Vence, de Sisteron, de Glan-dève, d'Autun, de Viviers, d'Apt, de Valence, de Grenoble, de Grasse et de Marseille.

L'assemblée tint ses séances dans le palais de l'archevêque d'Embrun et sous sa présidence; aussi les appelants désignèrent-ils cette réunion sous le nom de « Brigandage d'Embrun. » Ces misérables suppôts de Satan ne voulurent pas même entendre la justification du vénérable prélat; ils le déclarèrent coupable de scandale, de sédition, d'hérésie, l'interdirent de ses fonctions épiscopales, et l'exilèrent dans les montagnes de l'Auvergne, où il mourut bientôt de chagrin, de misère, et quelques historiens disent de poison. Cette éclatante victoire valut à l'archevêque d'Embrun le chapeau de cardinal, cet emblème d'infamie, l'objet constant de son ambition.

Pendant que les membres du clergé, les docteurs de la Sorbonne, les conseillers du parlement, subissaient honteusement le joug des disciples d'Ignace de Loyola, les magistrats d'un petit canton suisse du canton de Lucerne avaient le courage de les expulser de leur territoire et de braver la redoutable congrégation.

Quant à Benoît XIII, il restait entièrement étranger à toutes ces querelles, et se contentait de faire des excursions dans la province de Bénévent. On raconte qu'un jour, dans une de ses promenades, il fut accosté par une femme qui passait dans le pays pour être prophétesse, et qui lui adressa cette singulière allocution :

« Saint-père, au nom de Dieu, je viens t'annoncer que
 » Rome est ta véritable Église, ta ville, le lieu de ta rési-
 » dence canonique, et non Bénévent. Retourne donc au Va-
 » tican, et rappelle-toi que tu ne dois obéir ni aux jésuites
 » ni à l'infâme cardinal Coscia! »

Le souverain pontife écouta avec recueillement la prophétesse, lui promit de suivre religieusement ses avis, et lui donna sa bénédiction. Néanmoins il demeura encore plusieurs mois à Bénévent, et s'occupa de consacrer des églises et de faire des miracles.

Quirini, archevêque de Corfou, prétend qu'il en accomplit trois fort remarquables; qu'il rendit la vue à une jeune fille de douze ans, qu'il délivra du démon une femme qui en était horriblement possédée, et qu'il guérit un enfant de cinq ans estropié et muet de naissance.

Benoît XIII se prépara ensuite à revenir à Rome, et annonça qu'il allait publier deux bulles, l'une sur la prédestination gratuite et sur la grâce efficace, l'autre sur la constitution Unigenitus. Comme il se défiait de sa faiblesse naturelle, il voulut terminer ces deux affaires avant de remettre le pied dans la ville sainte, et s'arrêta au monastère du Mont-Cassin, où monsignor Accoramboni et le Père Molo, procureur général des dominicains, rédigèrent les bulles. Le pape fut tellement satisfait du travail des deux théologiens, qu'il leur fit un riche présent au moment de son départ pour Sezza, et que pendant le voyage il se fit relire plusieurs fois les deux pièces par l'évêque Fimi, qui l'accompagnait dans sa voiture.

Ce prélat, qui était agrégé à la société des jésuites, fut

tout étourdi de cette découverte, mais ne fit rien paraître de son étonnement. Le soir même il expédia un courrier au Père Corradini, jésuite et frère d'un cardinal, pour l'instruire de ce qui se passait. La nouvelle fut aussitôt transmise au généralat. Les plus actifs des membres de l'ordre furent expédiés, les uns chez les cardinaux de leur faction, les autres chez les ministres des différentes puissances, afin d'ameuter tout le sacré collège et les ambassadeurs contre le saint-père.

Les cardinaux Lercari, Polignac et Bentivoglio accoururent immédiatement auprès de sa Sainteté pour empêcher la publication des deux bulles. Le pape tint ferme et ne fit aucune concession. Nicolas Coscia vint à son tour, chercha à le faire changer de résolution, pria, menaça, et malgré ses obsessions ne remporta qu'une demi-victoire. Benoît consentit à modifier la bulle sur la constitution Unigenitus; mais pour celle qui consacrait les théories dominicaines sur la grâce efficace, il ne voulut rien y changer, et la fit afficher au champ de Flore. Elle était ainsi conçue:

« Nous condamnons, repoussons et éloignons, en vertu
 » de notre autorité, les calomnies témérairement avancées
 » contre les doctrines de l'angélique docteur saint Thomas
 » d'Aquin et de saint Augustin; et c'est pour rendre un té-
 » moignage encore plus éclatant à la morale de ces Pères,
 » pour animer de plus en plus l'ordre des dominicains et
 » tous ceux qui suivent leur doctrine à en faire une profes-
 » sion sincère, que de notre science certaine nous ordon-
 » nons aux turbulents et aux opiniâtres perturbateurs du
 » repos de l'Église catholique, de cesser leurs attaques contre

» les œuvres orthodoxes de saint Thomas. Nous leur enjoignons de ne plus détourner le sens sublime de ces ouvrages » par des interprétations éloignées de la vérité, en faisant » violence ouverte tant à nos propres paroles qu'à celles de » nos prédécesseurs. Nous leur défendons d'exprimer le plus » léger blâme sur nos lettres apostoliques, sur l'ordre des » dominicains, et nous condamnons les lettres, les libelles, » les thèses et les livres qui ont porté ou qui pourraient » porter atteinte aux sectateurs de l'école thomistique. »

Cette bulle était bien positivement une déclaration de guerre contre la société des jésuites. Néanmoins les enfants d'Ignace de Loyola gardèrent le silence, de peur de raviver l'ancienne querelle de leur compagnie avec les dominicains, dans un moment où ils avaient déjà les quesnellistes sur les bras. Ils craignaient également, en relevant le gant qui leur était jeté par les disciples de saint Dominique, de mécontenter le cardinal Coscia, qui paraissait fatigué de ces disputes incessantes, et qui d'ailleurs avait à s'occuper de démêlés fort graves qui venaient de s'élever entre le saint-siège et les cours de Turin et de Lisbonne, relativement à la confirmation de l'indult que réclamait Victor Amédée, c'est-à-dire au droit de nommer aux bénéfices vacants dans l'île de Sardaigne, qu'il avait troquée contre celle de Sicile; et en ce qui concernait le roi de Portugal, pour l'obtention d'un chapeau de cardinal en faveur du nonce Bichi, prélat infâme que sa majesté Jean V avait pris en singulière affection, et qu'elle voulait faire entrer de force dans le sacré collège.

Les révérends Pères avaient prévu que les débats des constitutionnaires et des appelants de France absorberaient

toute l'attention de Nicolas Coscia et ne lui permettraient pas d'entrer dans de nouvelles intrigues. Les choses prenaient en effet un caractère de gravité extrême : à la suite du « brigandage d'Embrun, » douze évêques opposants avaient protesté contre le jugement, et avec eux cinquante avocats du barreau de Paris avaient formulé une consultation énergique tendant à infirmer la procédure du concile, comme s'écartant du texte même des lois ecclésiastiques et civiles.

Le cardinal de Fleury, exaspéré par cette manifestation, fit saisir l'ouvrage des avocats, le déféra à un conseil d'évêques stipendiés, et obtint une nouvelle condamnation. Les prélats décrétèrent que les docteurs en droit « s'étaient égarés sur » tous les points, les blâmèrent d'avoir élevé au-dessus de » l'autorité de l'Église, des conciles, des papes, des évêques » et de la bulle Unigenitus, des maximes et des propositions » téméraires, fausses, tendantes au schisme, destructives de » toute hiérarchie, suspectes d'hérésie et même hérétiques ; » ils ajoutèrent que ces légistes avaient attaqué le concile » d'Embrun au préjudice de l'autorité royale et du respect » qui était dû à un nombre considérable de prélats et au » pontife lui-même. »

Par arrêt du conseil d'état, la consultation fut supprimée et les auteurs dénoncés à la vindicte des dévots. Les prélats qui voulurent encore élever la voix furent menacés de l'exil; les ordres monastiques qui osèrent adresser de simples observations furent immédiatement frappés d'interdiction; de pauvres religieuses, qui se permirent de plaindre les victimes, furent impitoyablement arrachées de leurs saintes retraites et dispersées dans d'autres communautés.

Cette recrudescence de persécution, qui annonçait devoir sévir sur tous les appelants sans exception, intimida enfin les membres du haut clergé. Le cardinal de Noailles lui-même, cet intrépide adversaire des jésuites, qui jusque-là s'était montré inébranlable, chancela dans ses sentiments, et offrit d'accepter la bulle *Unigenitus*, sous la condition que ses ennemis le laisseraient mourir en paix. Néanmoins il protesta contre la condamnation de Soanen, évêque de Senez, et en appela au roi ainsi qu'au futur concile général du « brigandage d'Embrun. » Sa majesté Louis XV condamna cette démarche, fit des menaces si terribles à ce vieillard, qui était pour ainsi dire sur le bord de la tombe, qu'il le força à rétracter ses opinions et à démentir son caractère en publiant un mandement par lequel il déclarait accepter la bulle de Clément XI sans aucune modification.

Ce fut un véritable triomphe pour les constitutionnaires que la soumission du cardinal de Noailles, et par conséquent elle porta un coup terrible aux appelants, car l'adhésion du métropolitain entraîna celle du chapitre de chanoines et des premiers vicaires de l'archevêché. Il est vrai que les manifestations de joie des jésuites dessillèrent les yeux du vénérable prélat, et lui firent comprendre qu'il avait commis un acte de faiblesse irréparable. Lui-même disait en pleurant à ceux qui l'entouraient, qu'il s'était, dans un moment d'une coupable lassitude, avili aux yeux des hommes et rendu indigne de contempler la face du Christ. La honte et le désespoir qu'il ressentait de son acceptation avancèrent sa fin et le conduisirent au tombeau en peu de mois.

Le nouvel archevêque de Paris, monseigneur de Vintimille,

homme violent et entièrement dévoué au saint-siège, entreprit de soumettre le clergé du second ordre, et il y réussit à son entière satisfaction, en employant tour à tour la menace, la violence et la corruption.

Il obtint une nouvelle ordonnance royale qui enjoignit à la faculté de théologie de Paris de rendre un décret portant qu'elle reconnaissait avoir librement, respectueusement et sans restriction aucune, accepté la constitution.

Cette grande affaire terminée, les jésuites recommencèrent à intriguer auprès du cardinal Coscia pour faire canoniser le fameux moine Hildebrand, l'empoisonneur de papes, le triomphateur des rois, celui qui, sous le nom de Grégoire VII, avait exalté la puissance religieuse et foulé aux pieds les sceptres et les diadèmes des rois. Déjà ce pontife avait été béatifié par Paul V; mais ce n'était pas assez aux yeux des bons Pères; ils voulaient qu'un si grand homme fût élevé au grade de saint et eût droit à un culte de *dulie*; c'était donner un riche évêché à un évêque *in partibus*; car le bienheureux, selon la doctrine romaine, est dans le ciel un personnage inerte, ne jouissant d'aucune invocation, d'aucun culte, tandis que le saint possède l'une et l'autre prérogatives.

Le décret de canonisation fut obtenu sans peine de Benoît XIII, qui était presque tombé en enfance; mais il ne fut pas aussi facile de le faire recevoir en France; le parlement refusa d'enregistrer la légende de Grégoire VII; il fit plus, il en condamna la teneur comme attentatoire aux droits de la couronne. Les parlements de Metz, de Rennes et de Bordeaux suivirent cet exemple, ainsi que plusieurs évêques,

entre autres, Caylus d'Auxerre et Drosménil de Verdun.

Les jésuites, dont le but secret était de forcer les rois à courber la tête devant les papes, et de dominer ceux-ci pour commander au monde entier, tenaient essentiellement à faire accepter la légende de Grégoire VII; et pour vaincre les répugnances des magistrats, ils essayèrent de la présenter dans une bulle où se trouvait décrétée la canonisation de Vincent de Paule, le fougueux persécuteur des solitaires de Port-Royal. Ce fut encore peine perdue; les conseillers du parlement déclarèrent qu'ils professaient une profonde vénération pour l'institution sublime des sœurs de la charité, mais qu'ils regardaient le fondateur comme suffisamment récompensé par son titre de bienheureux.

Un événement, qui du reste était prévu depuis longtemps, suspendit les discussions sur cette ridicule affaire; Benoît XIII venait de mourir à Rome dans sa quatre-vingt-unième année, le 21 février 1730.

Ce dominicain s'était montré, pendant tout le cours de son pontificat, simple, ignorant, superstitieux, mais austère de mœurs et pur d'intentions; et la seule chose qu'on puisse lui reprocher, c'est d'avoir laissé prendre un trop grand ascendant à l'infâme cardinal Coscia et aux exécrables jésuites.

CLÉMENT XII,

CHARLES VI,
empereur d'Allemagne.

254^e PAPE.

LOUIS XV,
roi de France.

Election d'un pape aveugle.—Clément XII essaye d'arrêter les progrès de la civilisation. — Querelle du parlement de Paris et du cardinal de Fleury. — Appel des prêtres d'Orléans. — Protestation des avocats. — Voyage du parlement à Versailles. — Polémique de la gazette intitulée *Nouvelles ecclésiastiques*. — Le ministre Fleury fait enlever l'abbé Pucelle, plusieurs conseillers du parlement, des avocats et même des docteurs de la Sorbonne. — Exil du parlement. — Histoire du diacre Paris. — Convulsionnaires au cimetière de Saint-Médard. — Étrange spectacle offert par des femmes convulsionnaires. — Condamnation du cardinal Coscia. — Progrès de la philosophie en France. — Bulles de Clément XII contre les francs-maçons. — Histoire de la maçonnerie. — Le pape revendique les duchés de Parme et de Plaisance. — État du christianisme en Asie. — Canonisation de Vincent de Paule. — Nouvelle opposition du parlement à la bulle du pape. — Église de Hollande. — Maladie du saint-père. — Il réintègre l'infâme Coscia dans la dignité de cardinal. — Les neveux de Clément pillent le trésor de l'Église. — Mort du pape.

Cinquante-trois cardinaux entrèrent en conclave après les funérailles de Benoît XIII pour lui donner un successeur, et cabalèrent pendant quatre mois entiers sans pouvoir s'entendre sur le choix d'un pape; enfin des bataillons de pu-

entre autres, Caylus d'Auxerre et Drosménil de Verdun.

Les jésuites, dont le but secret était de forcer les rois à courber la tête devant les papes, et de dominer ceux-ci pour commander au monde entier, tenaient essentiellement à faire accepter la légende de Grégoire VII; et pour vaincre les répugnances des magistrats, ils essayèrent de la présenter dans une bulle où se trouvait décrétée la canonisation de Vincent de Paule, le fougueux persécuteur des solitaires de Port-Royal. Ce fut encore peine perdue; les conseillers du parlement déclarèrent qu'ils professaient une profonde vénération pour l'institution sublime des sœurs de la charité, mais qu'ils regardaient le fondateur comme suffisamment récompensé par son titre de bienheureux.

Un événement, qui du reste était prévu depuis longtemps, suspendit les discussions sur cette ridicule affaire; Benoît XIII venait de mourir à Rome dans sa quatre-vingt-unième année, le 21 février 1730.

Ce dominicain s'était montré, pendant tout le cours de son pontificat, simple, ignorant, superstitieux, mais austère de mœurs et pur d'intentions; et la seule chose qu'on puisse lui reprocher, c'est d'avoir laissé prendre un trop grand ascendant à l'infâme cardinal Coscia et aux exécrables jésuites.

CLÉMENT XII,

CHARLES VI,
empereur d'Allemagne.

254^e PAPE.

LOUIS XV,
roi de France.

Election d'un pape aveugle.—Clément XII essaye d'arrêter les progrès de la civilisation. — Querelle du parlement de Paris et du cardinal de Fleury. — Appel des prêtres d'Orléans. — Protestation des avocats. — Voyage du parlement à Versailles. — Polémique de la gazette intitulée *Nouvelles ecclésiastiques*. — Le ministre Fleury fait enlever l'abbé Pucelle, plusieurs conseillers du parlement, des avocats et même des docteurs de la Sorbonne. — Exil du parlement. — Histoire du diacre Paris. — Convulsionnaires au cimetière de Saint-Médard. — Étrange spectacle offert par des femmes convulsionnaires. — Condamnation du cardinal Coscia. — Progrès de la philosophie en France. — Bulles de Clément XII contre les francs-maçons. — Histoire de la maçonnerie. — Le pape revendique les duchés de Parme et de Plaisance. — État du christianisme en Asie. — Canonisation de Vincent de Paule. — Nouvelle opposition du parlement à la bulle du pape. — Église de Hollande. — Maladie du saint-père. — Il réintègre l'infâme Coscia dans la dignité de cardinal. — Les neveux de Clément pillent le trésor de l'Église. — Mort du pape.

Cinquante-trois cardinaux entrèrent en conclave après les funérailles de Benoît XIII pour lui donner un successeur, et cabalèrent pendant quatre mois entiers sans pouvoir s'entendre sur le choix d'un pape; enfin des bataillons de pu-

naïses vinrent fondre sur les éminences et mirent un terme aux intrigues. Les membres du sacré collège, empressés de sortir de leurs cellules, qu'avaient envahies ces insectes dégoûtants, portèrent leurs suffrages sur le cardinal Laurent Corsini, vieillard octogénaire, cacochyme et goutteux, et le proclamèrent souverain pontife sous le nom de Clément XII.

Un incident singulier faillit faire annuler l'élection : le pape était atteint, sans qu'on le sût, d'une cécité presque complète, ce qui était une cause d'exclusion suivant les canons. Lorsqu'on lui présenta l'acte de sa nomination à signer, il apposa son nom tout au travers de l'écrit; heureusement son conclave s'en aperçut avant de rendre la pièce, et laissa tomber à dessein toute l'encre de l'écritoire sur la signature, ce qui obligea les cardinaux de recommencer la minute de l'acte et les empêcha de soupçonner l'infirmité du nouvel élu. Il eut soin, pour le second acte, de se faire guider la main par son conclave, sous prétexte que sa paralysie le gênait pour écrire. Neuf jours après, sa Sainteté fut couronnée à Saint-Pierre, et quitta aussitôt le Vatican pour s'établir avec toute sa cour au palais Quirinal.

Clément XII était issu d'une ancienne famille des Corsini, de Florence; dans sa jeunesse, il était venu à Rome et s'était jeté dans la carrière ecclésiastique. Il avait successivement obtenu le titre de préfet de la signature des grâces, la dignité d'archevêque de Nicomédie, de trésorier général de la chambre apostolique, et en dernier lieu le chapeau de cardinal.

Dès qu'il fut assis sur le trône de l'Apôtre, Laurent Corsini fit comme ses prédécesseurs, se déclara l'ennemi des idées démocratiques qui s'infiltraient dans toutes les classes de la

société, annonça ses prétentions à l'omnipotence, et se posa en pontife du moyen âge. Il commença par applaudir au zèle furibond du cardinal de Fleury, et encouragea ce ministre à user de son influence pour réprimer les vellétés libérales du parlement. Le prélat avait obtenu du roi Louis XV une déclaration portant que la constitution Unigenitus serait désormais considérée comme une des lois fondamentales de l'Église de France, et avait fait enregistrer la bulle dans un lit de justice. Comme il était d'usage que le parlement fit ses protestations le lendemain des enregistrements, le cardinal-ministre, qui voulait éviter toute manifestation d'opposition, ne jugea rien de mieux à faire que de défendre aux conseillers de se réunir. Cette injonction, qui leur était signifiée au nom de sa majesté, les étourdit d'abord; mais ensuite ils reprirent de l'assurance, et annoncèrent qu'ils passeraient outre et qu'ils tiendraient leurs séances malgré la défense d'un prêtre insolent. Les conseillers étaient fortement excités à cette résistance par un abbé nommé Pucelle, membre de leur compagnie, neveu du maréchal Catinat, l'un des plus opiniâtres adversaires des jésuites, d'autant plus redoutable qu'il exerçait sur les esprits une influence extraordinaire. Déjà ce généreux citoyen, le précurseur des apôtres de la liberté qui devaient illustrer la fin du siècle, prêchait ouvertement l'émancipation des peuples, et préparait ces attaques énergiques sous lesquelles devaient tomber la papauté et la royauté. Son éloquence ardente, incisive, passionnée, entraîna tous les magistrats, et le lendemain même du lit de justice, ils décrétèrent les quatre propositions suivantes :

« La puissance temporelle, établie directement par Dieu,

» est indépendante de toute autre, et nul pouvoir ne peut
 » donner la moindre atteinte à son autorité.

» Il n'appartient pas aux ministres de l'Église de fixer les
 » termes que Dieu a placés entre les deux puissances; les
 » canons de l'Église ne deviennent lois de l'état qu'autant
 » qu'ils sont revêtus de l'autorité du souverain.

» A la puissance temporelle seule appartient la juridiction
 » extérieure qui a le droit de contraindre les sujets du roi.

» Les ministres de l'Église sont comptables au roi et au
 » parlement sous son autorité de tout ce qui peut blesser les
 » lois de l'état; les ordonnances, édits, règlements, arrêts
 » du parlement, sous l'autorité du chef du gouvernement,
 » doivent être exécutés selon leur forme et teneur. »

Cet arrêt fut immédiatement cassé par un décret du conseil d'état; et comme les vacances approchaient, les hostilités restèrent suspendues. Mais à la rentrée, elles recommencèrent avec plus de vivacité qu'auparavant. Trois prêtres du diocèse d'Orléans ayant été interdits par leur évêque pour avoir protesté contre la bulle Unigenitus, en référèrent au parlement comme d'abus de puissance; et les conseillers, malgré la déclaration de Louis XV, malgré les arrêts de son conseil, admirèrent l'appel des ecclésiastiques et ordonnèrent leur réinstallation dans les cures d'où ils avaient été expulsés. Le prélat fit informer contre eux à l'officialité, et ils furent décrétés d'ajournement personnel. Aussitôt nouvel appel des prêtres, et autre arrêt du parlement qui ordonnait l'apport de la procédure à son greffe. L'évêque, à son tour, présenta requête au roi, et demanda que l'arrêt du parlement fût cassé, comme attentatoire aux lois de l'Église. Mais tout le

barreau, soulevé par l'abbé Pucelle, s'engagea dans la dispute; les avocats de Paris entrèrent dans la lice, et quarante des plus renommés signèrent une consultation où les puissances temporelles et spirituelles étaient attaquées ouvertement. Ils déclarèrent que les parlements représentant la nation, il n'était permis à aucun homme de s'élever contre leurs arrêts, pas même au monarque, qui, en qualité de chef du gouvernement, devait donner l'exemple de la soumission aux lois. C'était la première fois que des idées républicaines étaient aussi clairement formulées en France; le roi en fut atterré; les courtisans, les membres du clergé et de la noblesse, les princes, le cardinal-ministre, crièrent à l'anarchie, et demandèrent la punition des coupables. Par ordre de sa majesté, le conseil statua sur la consultation, déclara qu'elle renfermait des propositions anarchiques, injurieuses à l'autorité royale, et appela sur ses auteurs toute la colère du roi.

L'archevêque de Paris, monseigneur de Vintimille, éleva la voix à son tour et lança un mandement contre la protestation des avocats; ceux-ci appelèrent immédiatement de cette condamnation au parlement, qui se saisit de l'affaire. Le ministre intervint, et fit porter aux chambres assemblées une lettre close qui leur interdisait au nom du roi de prendre aucune délibération sur des matières ecclésiastiques, sous peine de bannissement. Les magistrats, qui soupçonnaient ce que devait renfermer le message royal, refusèrent de rompre le cachet, et il fallut qu'un nouvel envoyé vint leur intimer le commandement formel de prendre connaissance du contenu de la lettre, sous peine d'encourir la colère du roi. Les menaces exprimées en termes offensants par

le comte de Maurepas, mandataire de Louis XV auprès du parlement, irritèrent à tel point les conseillers, que tous d'un commun accord décidèrent qu'ils se rendraient sur l'heure auprès du roi, pour l'instruire de la manière brutale avec laquelle ses agents procédaient à l'exécution de ses ordres. Préalablement ils ouvrirent la lettre, et virent avec indignation que l'insolent monarque avait renchéri sur la grossièreté de son favori; néanmoins la première délibération fut maintenue, et le départ pour Marly s'effectua aussitôt. Quand ils arrivèrent à cette résidence, comme ils ne s'étaient fait précéder par aucun exprès, ils trouvèrent la cour dans le plus grand désordre, et furent obligés de traverser les galeries au milieu d'une haie de seigneurs débrailés et de courtisanes titrées qui ne leur épargnaient ni les brocards ni les railleries. Ce fut inutilement que le premier président négocia pour obtenir audience du monarque; sa majesté refusa de le recevoir. Cette scène scandaleuse ne fut terminée qu'à l'arrivée de Fleury, qui était accouru de Paris à la première nouvelle de ce qui se passait. Le cardinal-ministre se présenta devant les magistrats persiflés, conspués et humiliés, et leur signifia qu'ils eussent à vider les lieux, s'ils ne voulaient être jetés dehors par les laquais.

Les conseillers se retirèrent la rage dans le cœur, et bien déterminés à tirer vengeance des outrages dont on les abreuvait. Dès le lendemain, sur l'appel des avocats du barreau de Paris, ils condamnèrent le mandement de l'archevêque de Vintimille, et le supprimèrent comme renfermant des propositions ultramontaines destructrices des droits de la nation. En outre, ils encouragèrent secrètement la propa-

gation d'une foule de libelles, de chansons dirigées contre le cardinal de Fleury, contre monseigneur de Vintimille, contre les jésuites et même contre le roi.

Parmi toutes ces publications, il en était une qui se faisait remarquer par la violence de ses attaques et par la puissance de ses raisonnements; c'était une feuille hebdomadaire qui paraissait déjà depuis quelques années sous le titre de « Nouvelles ecclésiastiques. » Un prêtre, nommé Fontaine de la Roche, qui en était le fondateur et le principal rédacteur, flagellait impitoyablement les jésuites, les évêques et le pape; il ne les désignait dans ses articles que par les noms de larrons et de voleurs; il les accusait de ne songer qu'à exploiter la sottise des hommes, pour faire affluer dans leurs coffres les richesses des nations, et appuyait ses accusations par des preuves historiques et irrécusables.

La cour n'était guère plus ménagée que le clergé dans les Nouvelles ecclésiastiques; Fontaine de la Roche arrachait sans pitié le voile qui cachait l'idole, et montrait dans toute sa hideuse nudité l'infâme Louis XV. Monseigneur de Vintimille, voyant le succès toujours croissant de cette gazette, essaya de la faire saisir; mais les limiers de la police échouèrent dans leurs recherches, et ne purent découvrir ni les presses où elle s'imprimait, ni le libraire qui la publiait; alors il fulmina une excommunication contre ses auteurs inconnus, et défendit aux prêtres de son diocèse de la lire, sous peine d'interdit. Plusieurs d'entre eux refusèrent de se soumettre; et comme le prélat menaçait de les traduire devant l'official, ils dénoncèrent le mandement au parlement. Cette fois encore, le cardinal de Fleury

s'interposa dans la lutte, et fit défendre aux conseillers de prendre aucune délibération sur cette affaire. Ils députèrent au monarque une commission pour lui adresser des remontrances; les envoyés furent mal accueillis et leurs représentations rejetées. Alors le parlement annonça qu'il allait interrompre ses travaux judiciaires; et immédiatement la cour des enquêtes suspendit ses audiences.

Le roi, qui craignait que cette détermination ne produisît des troubles graves, manda aussitôt les conseillers à Compiègne, où il se trouvait. Le parlement obéit et se rendit en corps auprès du monarque; sa majesté attendait les magistrats dans la salle du trône, afin de les intimider par la solennité de la réception. Quand ils eurent été admis en sa présence, elle leur intima l'ordre de reprendre l'exercice de leurs fonctions, et leur renouvela la défense de s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques. Le premier président voulut prendre la parole et adresser quelques observations; mais au premier mot, Louis XV l'interrompit et lui dit d'un ton impérieux: « Taisez-vous! car toute réplique sera punie comme crime » d'état. » L'intrépide abbé Pucelle sortit alors des rangs des conseillers, et vint silencieusement déposer aux pieds du monarque une protestation écrite.

La tourbe d'esclaves titrés qui environnait le maître éclata en murmures contre l'audacieux; le comte de Maurepas osa se jeter sur la protestation et la déchirer aux yeux des magistrats atterrés. Le parlement se retira sans faire entendre une seule plainte; mais chacun des conseillers était bien décidé à persister dans son opposition et à faire repentir le despote de ses indignes procédés. Pour comble de maladresse,

le cardinal de Fleury fit enlever l'abbé Pucelle par ses gardes et le fit conduire à son abbaye de Corbigny; et pour intimider les récalcitrants, il agit avec la même rigueur envers cinq des conseillers dont il redoutait le plus l'énergie.

Le parlement demanda le rappel de ses membres; la cour affecta de ne point prendre en considération ses requêtes, alors le peuple se mêla de la querelle, et des rassemblements se formèrent sur tous les points de la capitale. Le vieux cardinal eut peur, et se hâta d'ouvrir des négociations pour le rappel des magistrats, en concédant au parlement le droit de remontrance sur les matières ecclésiastiques. Toutes les chambres rentrèrent à Paris, et le calme se rétablit pour quelque temps.

Nous devons dire également qu'une autre cause contribuait à ralentir les attaques contre les jésuites; c'était le discrédit dans lequel tombait le jansénisme parmi les gens éclairés, par suite du fanatisme des ignorants de la secte. Quelques prêtres avides, qui voulaient exploiter l'engouement des imbéciles, répandaient le bruit que plusieurs jansénistes, morts depuis peu d'années, faisaient des miracles, et à l'aide de cette supercherie soutiraient de l'argent aux dévotes. Au nombre de ces saints personnages, il en était un, nommé le diacre Paris, auquel on fit une réputation colossale; c'était un simple prêtre, fils d'un conseiller au parlement, et l'un des plus déterminés appelants. A sa mort, un grand concours de pauvres, qu'il avait institués ses héritiers, avait accompagné le convoi. Après l'inhumation, tous ces malheureux, cédant à un sentiment de reconnaissance, étaient venus baiser la terre qui recouvrait

son cercueil. Les prêtres de Saint-Médard, dans le cimetière desquels avait été enterré le diacre Pâris, frappés de cette manifestation de profonde vénération, résolurent d'en tirer parti, répandirent habilement le bruit qu'il s'accomplissait des miracles au tombeau du diacre, et lui érigèrent un magnifique mausolée en marbre. Leur ruse réussit, et bientôt l'on vit affluer de toutes parts au cimetière Saint-Médard une multitude incroyable de fidèles.

Des esprits prévenus virent ce qu'ils s'étaient promis de voir; l'imbécillité des dévots seconda le grossier charlatanisme des prêtres, et il leur devint très-facile d'exploiter la crédulité en guérissant des plaies factices que des fripons étalaient aux yeux des fanatiques. En moins d'un mois le nombre des visiteurs augmenta au point qu'on dut percer douze entrées au cimetière de Saint-Médard, afin que la foule pût circuler librement; encore fallait-il que les visiteurs attendissent plusieurs heures avant d'arriver jusqu'au tombeau. Du reste, ce n'était pas acheter trop cher le plaisir d'assister au singulier spectacle qui s'y donnait.

Dans une enceinte réservée, où l'on n'était admis qu'à prix d'argent, des hommes, des femmes, pêle-mêle, presque nus, s'agitaient, dansaient, gambadaient au milieu de contorsions si étranges, de convulsions si vives, qu'il était impossible de concevoir comment les malheureux pouvaient résister à un si rude exercice. Quelquefois on voyait plus de cent personnes à la fois, hommes et femmes, se rouler, se tordre et s'agiter de la manière la plus indécente. Plusieurs personnes de distinction donnèrent dans ces extravagances, entre autres le chevalier Folard, célèbre par son Histoire de

Polybe, et Louis-Basile de Montgeron, conseiller au parlement, l'auteur de plusieurs ouvrages sur le diacre Pâris et sur les convulsionnaires.

Les scènes devinrent si scandaleuses, que l'autorité fut obligée d'y mettre un terme et de fermer le cimetière de Saint-Médard. Le lendemain on trouva cette épigramme affichée sur la porte :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu!

Cette mesure n'arrêta pas cependant les représentations saintement pernicieuses du diacre Pâris; les prêtres continuèrent leur coupable industrie dans des assemblées particulières, et recrutèrent des adeptes dans tous les rangs de la société. On compta jusqu'à huit cents thaumaturges ou énergumènes qui donnaient des spectacles d'autant plus licencieux que les profanes étaient exclus de ces réunions. Les filles et les femmes jouaient le plus grand rôle dans ces saturnales religieuses; elles excellaient surtout dans les tours de force, dans les jeux de souplesse; quelques-unes, à l'imitation des derviches de l'Orient, tournaient sur la pointe des pieds avec une rapidité extraordinaire, jusqu'à donner des vertiges à ceux qui les regardaient; d'autres se renversaient comme les acrobates, la tête en arrière, puis se livraient à des jeux puérils, badinaient avec des hochets; d'autres se mêlaient de confesser, appelaient les assistants auprès d'elles, leur ordonnaient de les déshabiller, et quand elles étaient entièrement nues, les faisaient mettre à genoux devant elles, et en réclamaient des secours..... Quelquefois ces secours étaient d'une

nature fort singulière.... à la suite de leurs crises, les convulsionnaires s'étendaient à terre dans une nudité absolue, et commandaient aux frères servants de leur marcher sur le ventre, sur le cou, sur la figure, de les fouler aux pieds comme on fait de la vendange; d'autres fois elles se faisaient tirer les quatre membres presque au point de les écarteler, elles se faisaient donner l'estrapade, ou bien elles exigeaient qu'on leur tordit les seins avec des pinces, qu'on leur percât la langue avec des épées, qu'on leur plongeât des clous dans le siège de la pudeur. Il en était d'autres que les prêtres clouaient sur des croix, et auxquelles ils donnaient des coups de bûche sur la tête, sur la poitrine, sur le ventre, et certaines en recevaient jusqu'à six ou huit mille dans la journée. De jeunes filles se promenaient la tête en bas, marchaient sur les mains, et sans s'inquiéter de l'indécence de la posture, chantaient des cantiques; ensuite elles se redressaient, sautaient sur les épaules des prêtres, les attiraient sur des lits, les enlaçaient de leurs bras, les soulevaient de terre et les rejetaient à terre; enfin d'autres se faisaient berner dans un drap, se couchaient tout de leur long et paraissaient saisies d'un tremblement nerveux, qui se terminait par des convulsions où elles levaient les jambes en affectant de prendre les postures les plus lascives.

A mesure que les jansénistes perdaient du terrain, les disciples d'Ignace de Loyola apparaissaient plus redoutables, plus impérieux, plus insolents que jamais, dans les provinces de France. Du reste, ce triomphe était pour la société de Jésus une faible compensation des échecs qu'elle éprouvait à Rome, où ses protecteurs, et particulièrement le cardinal

Coscia, étaient l'objet de l'animadversion des citoyens et même du vieux pape.

Le palais de l'ancien valet de Benoît XIII avait été pillé par les Romains, et le cardinal-archevêque de Bénévent, pour mettre ses jours en sûreté, avait été contraint de sortir de la ville apostolique et de se retirer à Naples; ce qui n'avait pas empêché la congrégation instituée pour examiner les actes de son gouvernement de le déclarer interdit, de séquestrer ses biens, et de réclamer son extradition. Coscia fut ramené à Rome, pour y être jugé par une commission spéciale; et après de minutieux interrogatoires, il fut condamné à l'excommunication, à la privation de sa voix au conclave, à la restitution des sommes qu'il avait volées au trésor, au paiement d'une amende de cent mille ducats, et à une détention de dix années dans le château Saint-Ange. Son frère, l'évêque de Targa, qui avait été reconnu coupable de malversations, était déjà prisonnier dans la même forteresse. Le cardinal Fini, un de ceux qui étaient le plus avant dans les faveurs de Coscia, avait été poursuivi également pour crime de concussion; mais Victor-Amédée, roi de Sardaigne, auquel il avait rendu de grands services, ayant pris sa défense, le souverain pontife arrêta le procès et le réinstalla même dans toutes ses dignités.

Pendant que les jésuites et le chef de l'Église étaient aux prises pour la domination du monde, et se disputaient le droit d'abrutir les nations dans un intérêt de spéculation et d'égoïsme, un cri de guerre parti du milieu de la France, et répété par mille voix, vint apprendre à Rome et à ses noires cohortes que Dieu veillait sur l'humanité. La pléiade des

philosophes, qui déjà faisait rejaillir sur la France un éclat inaccoutumé, vint se ranger autour de Voltaire, et adoptant sa devise : « Écrasons l'infâme, » attaqua l'Église et lui porta de si rudes coups, que depuis elle ne s'en est point relevée. Voltaire, le chef de cette légion d'esprits sublimes, resplendissait alors dans l'aurole de sa gloire, et battait en brèche l'autorité civile et religieuse des papes, des évêques, des prêtres, ces ennemis implacables de tous les progrès; Montesquieu combattait à ses côtés pour la cause de la liberté, et publiait ses fameuses Lettres persanes; J. J. Rousseau, Diderot, d'Alembert, entraient dans la lice et venaient renforcer le bataillon sacré des encyclopédistes; Maupertuis, Clairaut, Camus, le Montais, la Condamine, Bouguer, Godin, Jussieu, au mépris des traditions de la Genèse sur la configuration du globe, déterminaient géométriquement la figure de la terre, en mesurant un degré du méridien sous l'équateur et un autre sous les pôles.

Tous ces grands hommes imprimaient une impulsion irrésistible à leurs contemporains, et forçaient le tiers-état, la noblesse et même une grande partie du clergé français, à marcher à leur suite sur la voie du progrès, vers la conquête d'un nouvel ordre de choses. Le mouvement politique, pour être moins apparent que le mouvement religieux, n'en était pas moins réel; de toutes parts s'organisaient des associations secrètes pour travailler au renversement de la tyrannie des prêtres et des rois; dans tous les cœurs se ranimait l'amour sacré de la liberté, sentiment sublime dont les despotes avaient comprimé les élans depuis tant d'années. Rome s'émut de cette tendance révolutionnaire des esprits;



Inp. Debord, r. du Fouare, 11. Paris.

Faint, illegible text from the reverse side of the page, appearing as bleed-through or ghosting.

et pour l'arrêter, Clément XII déclara la guerre aux sociétés secrètes, et fulmina une bulle terrible contre les francs-maçons, qui avaient établi des loges en Angleterre, en Écosse, en France, en Allemagne et en Italie.

Sa Sainteté défendit, sous peine de mort, à ses sujets de se faire affilier ou d'assister à une assemblée de francs-maçons, ou même d'engager quelqu'un à entrer dans la société prosrite, ou seulement de prêter aide, secours, conseil ou retraite à l'un de ses membres; elle enjoignit en outre aux fidèles, sous des peines corporelles très-graves, de dénoncer ceux qu'ils suspecteraient d'en faire partie et de révéler tout ce qu'ils parviendraient à connaître touchant cette association hérétique et séditiieuse. Ces proscriptions, au lieu d'arrêter l'essor de la franc-maçonnerie, contribuèrent à lui donner un élan extraordinaire, et l'Europe fut bientôt couverte d'un nombre prodigieux de loges.

Les initiés prétendent que l'institution de leur ordre remonte à l'antiquité la plus reculée; et ils disent « qu'aussitôt » qu'il y eut des êtres souffrants, il y eut des maçons pour » les soulager; qu'aussitôt qu'il y eut des hommes injustes, » des maçons se montrèrent pour réparer les injustices; » qu'aussitôt qu'il exista des fourbes et des oppresseurs, des » maçons se montrèrent pour les combattre! »

Des commentateurs ont placé le berceau de la maçonnerie dans le pays des anciens Iduméens, sous le règne du troisième roi des Israélites, du grand Salomon, et ont supposé qu'après la construction du fameux temple de Jérusalem, le roi juif avait rassemblé en société tous les ouvriers qui avaient concouru à l'édification du monument. D'autres historiens

placent les commencements de la société au temps des Pharaons, à l'époque où parut Moïse; quelques-uns les font descendre des templiers; d'autres encore déclarent qu'ils doivent leur naissance aux vaudois, aux wicléffites et aux hussites, trois sectes protestantes qui ont été si violemment persécutées par les catholiques.

Parmi ces différentes opinions, celle qu'émet l'habile antiquaire Prestors paraît la plus vraisemblable. Suivant sa version, un général romain, nommé Carrausius, chargé de faire la conquête de la Grande-Bretagne, vers l'an 287 de notre ère, se serait fait reconnaître empereur des îles Britanniques par ses légions, aurait formé un état indépendant, aurait protégé les arts, surtout l'architecture, et aurait institué des réunions solennelles d'architectes et d'ouvriers, qui s'appellèrent frères-maçons, et qui dès lors ne cessèrent de former une société organisée pour la construction des principaux monuments de l'Angleterre.

Il prétend qu'ils construisirent en 600 la cathédrale de Cantorbéry, celle de Rochester en 602, la fameuse église de Saint-Paul en 604, la basilique de Saint-Pierre de Westminster en 605, et que vers la fin du neuvième siècle ils furent employés par Alfred le Grand à reconstruire les châteaux qui avaient été incendiés pendant la guerre avec les Danois. Jusqu'en 924, la société des architectes et des ouvriers maçons continua ses utiles travaux; ce n'était encore qu'une association de travailleurs. Cette même année, le roi Athelstan leur donna un protecteur spécial dans son frère le prince Edwin. Deux ans après il permit que son frère se décorât du titre de grand maître des frères-maçons. Le chef-lieu de la

confraternité fut établi à York, qui, à cause des autres associations du même genre établies dans les diverses provinces de l'Angleterre, reçut la désignation de Grande Loge.

De la Grande-Bretagne la société passa en Écosse dès l'année 1550; mais ce ne fut que deux siècles plus tard, en 1717, que la maçonnerie prit un caractère de société mystérieuse. Elle le dut surtout à son grand maître Christophe Wren, auquel succédèrent Antoine Sayer et Georges Payne. Ce dernier fit des règlements, assujettit les assemblées à des règles fixes, et rétablit le cérémonial, qui s'était beaucoup altéré. Quoiqu'il ne reste aucune trace du passage de la corporation des architectes et des ouvriers à l'institution des maçons libres ou francs-maçons, il est probable que la chose eut lieu en Angleterre à la suite des luttes entre le parti de la démocratie et celui de l'absolutisme sous les Stuarts.

Des îles Britanniques la maçonnerie passa en France, et une loge anglo-française fut installée à Paris au commencement de l'année 1725. Un quart de siècle ne s'était pas écoulé que l'institution franchissait les Alpes, les Pyrénées, passait le Rhin et s'implantait dans toute l'Europe.

Sa Sainteté, obligée de renoncer à l'espoir d'anéantir la maçonnerie, reporta toute son attention sur ses propres affaires, et songea à grossir ses trésors pour mieux être à même de corrompre, sinon de combattre ses ennemis. Clément XII, toujours à l'instigation de ses neveux, vendit à Philippe V d'Espagne, pour don Louis son fils, qui avait à peine huit ans, les brevets qui élevaient un enfant en jaquette à la dignité d'archevêque de Tolède et de Séville, et qui lui conféraient le titre de cardinal.



Néanmoins cette nomination sacrilège et cet acte de lâche condescendance pour le roi d'Espagne n'eurent pas les conséquences que la cour de Rome en attendait. Sa majesté catholique se crut libérée envers le saint-père par les millions qu'elle avait donnés à sa famille, et ne se fit aucun scrupule de mettre à exécution, malgré sa défense, le projet d'invasion qu'elle méditait depuis longtemps pour mettre sur la tête de son second fils les couronnes de Naples et de Sicile.

Une guerre venait d'éclater entre les diverses puissances de l'Europe pour la succession au trône de Pologne, devenu vacant par la mort de Frédéric-Auguste. Le beau-père de Louis XV, le vieux Stanislas Leczinski, réclamait le trône d'où il avait été chassé, comme un bien lui appartenant, et se faisait soutenir dans ses prétentions par la France, qui tout naturellement entraînait dans son parti la Savoie et l'Espagne. L'électeur de Saxe, qui s'était fait proclamer roi de Pologne par les états, cherchait de son côté à se maintenir, et se faisait appuyer par la Russie et par l'Autriche. Quant à la Hollande et à l'Angleterre, ces deux puissances restaient tranquilles spectatrices de la lutte.

Après deux années de guerre, Charles VI fut contraint de signer le traité de Vienne, et de céder à l'infant don Carlos, second fils de Philippe V, le royaume de Naples, la Sicile, l'île d'Elbe et les états degli Presidi en échange des duchés de Parme et de Plaisance, que la cour de Rome réclamait comme dépendances du saint-siège. Clément XII eut beau protester contre les traités de Vienne, les puissances passèrent outre, prirent possession des territoires contestés et firent les échanges.

Sa Sainteté ne pouvant appuyer ses prétentions par une armée, se soumit à la force, et pour se consoler de cet échec, se rabattit sur les affaires ecclésiastiques. Elle envoya plusieurs nonces dans les provinces de l'Italie pour surveiller la conduite des prêtres, et donna mission à un ab-légat de passer en Syrie, et de convoquer un concile provincial pour réformer les abus qui s'étaient introduits dans les couvents.

Clément XII ne se borna pas à étendre sa sollicitude sur les peuples ignorants, il essaya de réchauffer le zèle des nations européennes par des promotions dans la milice céleste. Il éleva au grade de saint le bienheureux jésuite Jean-François Régis, la béate Catherine Flisco, la belle Julienne Falconieri, le capucin Joseph de Leonissa, ainsi que le fanatique Vincent de Paule, dont la canonisation avait déjà été repoussée par les Français sous le dernier pontificat. Du reste, l'empressement de la cour de Rome à encataloguer le fondateur de l'ordre des missions parmi les saints, devint plus tard la cause d'un très-grand désappointement, par le singulier accident dont parle Grimm dans sa correspondance avec Diderot. Voici le fait : En 1659, Vincent de Paule avait confié en mourant un paquet cacheté à l'un de ses amis, le chef de la famille d'Argenson, avec injonction de ne l'ouvrir que cent ans après sa mort. Lorsque le terme fut expiré, M. de Paulny, arrière-petit-fils de d'Argenson, brisa les cachets du dépôt en présence de Louis XV, et trouva une lettre de Vincent de Paule, par laquelle ce saint déclarait qu'il avait toujours vécu et qu'il était mort dans les opinions du socinianisme; que, dans la conviction que cette doctrine serait universellement répandue avant un siècle, il voulait que sa

profession de foi restât ignorée jusqu'à l'époque où il supposait que le mensonge aurait fait place à la vérité.

Ainsi, il demeura prouvé que Vincent de Paule, le fougueux ennemi des jansénistes, le coryphée du parti moliniste, persécutait ses adversaires pour le seul plaisir d'assouvir sa vengeance, sans conviction religieuse, sans même avoir l'excuse du fanatisme, puisqu'il ne croyait ni à la divinité de la religion catholique, ni à l'infailibilité des papes, ni même à l'existence de Jésus-Christ!

Et cependant la bulle qui lui conférait les honneurs de l'apothéose lui était accordée pour son zèle orthodoxe!!!
 « C'est parce que Vincent de Paule n'a jamais cessé d'exhorter le roi, la reine et les ministres à persécuter ceux de leurs sujets qui étaient opposés à la communion romaine, que nous lui accordons son brevet de saint, disait Clément XII dans sa bulle; c'est pour le récompenser d'avoir fait massacrer ceux qui s'obstinaient dans l'erreur janséniste, que nous le rangeons dans les cohortes de la milice céleste..... Car s'il est vrai que l'Église se refuse à verser le sang, il faut dire néanmoins qu'elle tire un grand secours de la puissance séculière, et qu'elle ne saurait trop encourager les ministres des autels à réclamer l'appui des rois pour forcer les hérétiques à recourir aux remèdes spirituels par la crainte des supplices..... »

Le parlement, qui n'approuvait pas les doctrines sanguinaires de la cour de Rome, supprima la bulle de canonisation de Vincent de Paule, comme tendant à détruire les maximes de l'Église gallicane, et comme enchérissant sur le système des partisans de l'omnipotence papale. Le cardinal

Fleury, qui peut-être avait le secret espoir de mériter la distinction accordée à Vincent de Paule, prit le parti du saint contre le parlement, et le réinstalla au ciel de par un édit de Louis XV. Les magistrats persistèrent dans leur précédente décision, et pour la troisième fois expulsèrent Vincent du paradis. La querelle s'échauffa; les jésuites s'en mêlèrent, écrivirent des volumes pour la défense du saint, et en prirent occasion pour attaquer les jansénistes et même l'université. Les docteurs de la Sorbonne ripostèrent vigoureusement et soulevèrent les anciennes discussions relatives à la bulle Unigenitus. Comme toujours, le cardinal Fleury intervint, donna gain de cause aux disciples d'Ignace de Loyola, et fit exiler les membres de l'université par ordonnance du roi.

Au milieu de toutes ces disputes, l'ultramontanisme se discréditait de plus en plus aux yeux des nations. En Hollande, une Église qui s'est maintenue jusqu'à nos jours venait de donner le spectacle unique, à cette époque, d'une communauté entièrement catholique dans ses dogmes, dans son rite et dans sa discipline, quoique séparée du saint-siège.

Codde, le vicaire apostolique de ce pays, avait été en butte aux poursuites des papes, à cause de ses opinions jansénistes, et plusieurs fois il avait été obligé de recourir aux états généraux pour se maintenir dans son poste, et pour faire casser les bulles de la cour de Rome qui le destituaient de ses fonctions. Après sa mort, sept chanoines d'Utrecht, également partisans de Jansénius, avaient persévéré dans leur révolte contre le saint-siège, et de leur propre autorité avaient proclamé archevêque Steenhoven, auquel succéda Barchman Wuytiers, fougueux janséniste qui donnait l'exemple de toutes

les vertus évangéliques, accueillait avec une charité admirable tous les proscrits français exilés pour cause de religion, et les secourait de sa propre bourse, quand le parti appelant ne pouvait leur faire passer des secours d'argent.

A chaque élection d'un nouveau prélat au siège d'Utrecht, le titulaire ne manquait jamais d'adresser des lettres synodales au pontife régnant pour lui rendre compte de son élection. Barchman Wuytiers étant mort, son successeur, le prélat Meindartz, se conforma aux usages existants, et envoya ses lettres à Clément XII. Sa Sainteté y répondit par une bulle d'anathèmes, ce qui n'empêcha pas Meindartz de continuer comme par le passé les fonctions sacerdotales et de rétablir l'évêché de Harlem, éteint depuis cent cinquante ans.

Clément XII ressentit un chagrin si violent de se voir bravé par un simple archevêque, qu'il en tomba gravement malade. Ses neveux prévirent que sa fin approchait; ils se hâtèrent de mettre les instants à profit, volèrent tous les trésors entassés dans le palais Quirinal, et pour s'assurer l'impunité, ils forcèrent le pontife moribond à signer une bulle de réhabilitation en faveur de Coscia, en frappant de nullité la condamnation qui avait été prononcée contre lui, pour ôter toute envie à son successeur de sévir contre eux. L'infâme Nicolas Coscia sortit du château Saint-Ange, fut réintégré dans sa dignité de cardinal et d'archevêque, et dans la presque totalité de ses biens.

Quelques jours après avoir accompli cette grande iniquité, le vieux pape, podagre et aveugle, expira le 6 février 1740.

BENOIT XIV,

CHARLES VII,
FRANÇOIS 1^{er},
empereurs d'Allemagne.

255^e PAPE.

LOUIS XV,
roi
de France.

Élection du cardinal Lambertini. — Commencements du règne de Benoît XIV. — Ambition du pontife. — Sa condescendance pour les rois. — Voltaire et Benoît XIV. — Le pape favorise secrètement les jésuites. — Lutte entre les enfants d'Ignace de Loyola et les philosophes. — La phalange philosophique. — Publication de l'Encyclopédie. — Bulle du pape contre les francs-maçons. — Décrets sur les biens du clergé français. — Louis XV et la Pompadour sont menacés des foudres ecclésiastiques. — Les jésuites veulent rétablir l'inquisition en France. — Origine des billets de confession. — Le parlement fait saisir le temporel de l'archevêque de Paris. — Les conseillers sont exilés à Pontoise. — Protestation de tous les parlements de France contre les persécutions soulevées par les jésuites. — L'édit du silence. — Les prêtres français refusent la sépulture aux morts. — Exil de l'archevêque de Paris. — Benoît XIV exhorte Louis XV à protéger les jésuites et à persécuter les philosophes. — Sa majesté est contrainte à révoquer la loi du silence. — Querelle entre la cour et le parlement. — Tentative d'assassinat sur Louis XV. — Condamnation et supplice de Damiens. — Mort de Benoît XIV.

Par suite des nominations au cardinalat faites sous les derniers pontificats, sur cinquante-quatre membres du sacré

les vertus évangéliques, accueillait avec une charité admirable tous les proscrits français exilés pour cause de religion, et les secourait de sa propre bourse, quand le parti appelant ne pouvait leur faire passer des secours d'argent.

A chaque élection d'un nouveau prélat au siège d'Utrecht, le titulaire ne manquait jamais d'adresser des lettres synodales au pontife régnant pour lui rendre compte de son élection. Barchman Wuytiers étant mort, son successeur, le prélat Meindartz, se conforma aux usages existants, et envoya ses lettres à Clément XII. Sa Sainteté y répondit par une bulle d'anathèmes, ce qui n'empêcha pas Meindartz de continuer comme par le passé les fonctions sacerdotales et de rétablir l'évêché de Harlem, éteint depuis cent cinquante ans.

Clément XII ressentit un chagrin si violent de se voir bravé par un simple archevêque, qu'il en tomba gravement malade. Ses neveux prévirent que sa fin approchait; ils se hâtèrent de mettre les instants à profit, volèrent tous les trésors entassés dans le palais Quirinal, et pour s'assurer l'impunité, ils forcèrent le pontife moribond à signer une bulle de réhabilitation en faveur de Coscia, en frappant de nullité la condamnation qui avait été prononcée contre lui, pour ôter toute envie à son successeur de sévir contre eux. L'infâme Nicolas Coscia sortit du château Saint-Ange, fut réintégré dans sa dignité de cardinal et d'archevêque, et dans la presque totalité de ses biens.

Quelques jours après avoir accompli cette grande iniquité, le vieux pape, podagre et aveugle, expira le 6 février 1740.

BENOIT XIV,

CHARLES VII,
FRANÇOIS 1^{er},
empereurs d'Allemagne.

255^e PAPE.

LOUIS XV,
roi
de France.

Élection du cardinal Lambertini. — Commencements du règne de Benoît XIV. — Ambition du pontife. — Sa condescendance pour les rois. — Voltaire et Benoît XIV. — Le pape favorise secrètement les jésuites. — Lutte entre les enfants d'Ignace de Loyola et les philosophes. — La phalange philosophique. — Publication de l'Encyclopédie. — Bulle du pape contre les francs-maçons. — Décrets sur les biens du clergé français. — Louis XV et la Pompadour sont menacés des foudres ecclésiastiques. — Les jésuites veulent rétablir l'inquisition en France. — Origine des billets de confession. — Le parlement fait saisir le temporel de l'archevêque de Paris. — Les conseillers sont exilés à Pontoise. — Protestation de tous les parlements de France contre les persécutions soulevées par les jésuites. — L'édit du silence. — Les prêtres français refusent la sépulture aux morts. — Exil de l'archevêque de Paris. — Benoît XIV exhorte Louis XV à protéger les jésuites et à persécuter les philosophes. — Sa majesté est contrainte à révoquer la loi du silence. — Querelle entre la cour et le parlement. — Tentative d'assassinat sur Louis XV. — Condamnation et supplice de Damiens. — Mort de Benoît XIV.

Par suite des nominations au cardinalat faites sous les derniers pontificats, sur cinquante-quatre membres du sacré

collège qui entrèrent en conclave après la mort de Clément XII, on comptait seulement quatre cardinaux espagnols, trois français et un allemand; la faction italienne était en grande majorité. Les éminences se divisèrent en deux coterie, celle des cardinaux créés par Clément XI, par Innocent XIII et par Benoît XIII, qui s'intitulait l'ancien collège, et la coterie des membres de nouvelle formation, qu'on appelait le nouveau collège. Ces deux partis présentèrent successivement comme candidats Ruffio, Rezzonico et Firrao; un d'eux obtint même jusqu'à trente-trois suffrages. Il ne fallait plus qu'une voix pour placer un pontife sur la chaire de l'Apôtre, lorsque Prosper Lambertini fit manquer l'élection par une plaisanterie, en répondant à un de ses collègues qui réclamait son vote et faisait valoir qu'il dépendait de sa volonté de faire un pape, « qu'il ne voulait pas usurper les fonctions du Saint-Esprit! » Le rusé Lambertini avait d'autant plus de raison pour ne pas donner sa voix au candidat, que lui-même, sous un air de bonhomie, briguaient la papauté. L'élection manquée, les intrigues se ranimèrent et prolongèrent le conclave jusqu'au mois d'août; encore fallut-il l'intervention des punaises, comme au dernier conclave, pour mettre les éminences d'accord.

Prosper Lambertini jugeant que ses collègues étaient suffisamment fatigués des débats, leur adressa une allocution des plus plaisantes, et termina ainsi : « Pour en finir, si vous » voulez un saint pontife, prenez Gotti; si vous désirez un » habile politique, prenez Aldovrandi; si vous préférez un » bon homme, prenez-moi! » On rit de la sortie, on passa au scrutin, et trente-quatre cardinaux, qui croyaient simple-

ment continuer une bouffonnerie, lui donnèrent leur voix. Au dépouillement des votes, ils virent à leur grand étonnement qu'ils avaient fait un pape; mais il n'était plus temps de revenir sur un fait accompli; et le 17 août 1740, Prosper Lambertini fut proclamé souverain pontife sous le nom de Benoît XIV.

Le nouveau vicaire de Jésus-Christ était dans sa soixante-cinquième année. Il sortait d'une illustre famille de Bologne. On dit que dès sa jeunesse il avait porté ses regards ambitieux sur le trône apostolique, et que pendant toute sa vie il ne s'était pas écarté un seul instant de la route qu'il s'était tracée pour y parvenir. Doué d'un esprit actif et délié, d'une pénétration extraordinaire et d'un génie observateur, il avait compris que pour arriver à la haute fortune qu'il ambitionnait, il devait mettre un frein à ses passions turbulentes, se plonger dans les profondeurs de la jurisprudence canonique et dans les espaces imaginaires des subtilités théologiques. Ses premiers travaux lui valurent l'amitié du célèbre avocat Justiniani, qui le prit en qualité de clerc; plus tard, Lambertini obtint lui-même le titre d'avocat consistorial, puis de promoteur de la foi. Il triompha des dégoûts qu'inspirent aux esprits supérieurs les études théologiques, et composa seize volumes in-folio sur des matières ecclésiastiques. Tout ce que cet épouvantable enfantement dut coûter de douloureux travail à la saine raison de Lambertini prouve combien était ardente chez lui la soif des grandeurs. Un ton affectueux, des manières prévenantes, une gaieté communicative et une apparence de franchise à laquelle personne ne pouvait résister, lui firent bientôt de nombreux partisans. Il se lia avec

tous les hommes passionnés comme lui pour les sciences, pour les recherches historiques et pour les arts. Il professait la plus haute estime pour le Père Montfaucon, savant bénédictin qu'il connut à Rome, et qui disait de lui : « Qu'il avait deux âmes, l'une pour les sciences ecclésiastiques, » l'autre pour les connaissances mondaines. » En effet, les études théologiques que faisait le jeune avocat consistorial ne l'empêchaient pas de cultiver les bons auteurs italiens et d'orner sa mémoire de leurs plus brillants passages. « On » me gronde, disait-il, de ce qu'il m'arrive d'avoir de légers » entretiens avec le Tasse, le Dante et l'Arioste; mais ne sait-on pas que leur lecture est le breuvage délicieux qui m'aide » à digérer la grossière substance des stupides docteurs de » l'Église? Ne sait-on pas que ces poètes me fournissent de » brillantes couleurs à l'aide desquelles je fais passer les ab- » surdités de la religion? »

La gaieté du jeune Lambertini et son prodigieux savoir le firent distinguer à la cour de Clément XI. Sa Sainteté le nomma chanoine de Saint-Pierre, ensuite évêque, puis consultant du saint-office, associé de la congrégation des rites et canoniste de la pénitencerie. Innocent XIII l'éleva à la dignité d'archevêque de Théodosie in partibus; Benoît XIII e nomma prélat titulaire d'Ancône, et le fit entrer dans le sacré collège; enfin Clément XII, en 1732, le promut à l'archevêché de Bologne, sa ville natale, où il se fit de nombreux partisans. On doit lui rendre cette justice qu'il gouvernait paternellement son diocèse, qu'il protégeait les faibles, et qu'en toutes choses il était d'une tolérance admirable.

Devenu chef de l'Église, Lambertini ne changea rien à ses

manières affectueuses; il conserva sa vertu enjouée, son esprit piquant, et ne se départit pas de ses habitudes de tolérance en matières religieuses. Cependant il était pape, et comme tel il se trouva obligé de dominer les nations. Des sommités du Vatican, son génie plana sur tous les royaumes de la chrétienté, afin de reconnaître ce qu'il était utile de maintenir ou ce qu'il convenait d'abandonner pour les intérêts de Rome. Il remarqua le grand changement qui s'était accompli, non-seulement en Italie et dans l'Europe méridionale, mais encore dans la situation générale des affaires politiques du Nord; il reconnut que parmi les puissances qui réglaient les destinées du monde chrétien, la Russie, la Prusse et l'Angleterre s'étaient élevées au premier rang et possédaient une supériorité marquée sur les royaumes catholiques; il observa que le bon sens pratique, le génie industriel et maritime de l'Angleterre avaient vaincu la nonchalance monacale des Espagnes et la politique jésuitique de la France; que l'organisation énergique de la Prusse avait triomphé de la monarchie ultramontaine de l'Autriche, et que le glaive de la Russie menaçait d'anéantir l'aristocratie fanatique de la Pologne.

Benoît XIV se convainquit que cette prépondérance, quoique toute matérielle, exercerait une réaction sur les affaires religieuses; que la Russie ne manquerait pas d'établir des archevêques grecs dans les provinces-unies de la Pologne; que la Prusse ne se ferait pas faute de prêcher la révolte parmi les luthériens allemands; que l'Angleterre, étendant sa domination sur les mers, arrêterait les progrès des missions catholiques. Il comprit quelles fautes énormes ses prédécesseurs avaient commises dans leurs tentatives de

réactions religieuses; il reconnut que les persécutions exercées par les exécrables jésuites n'avaient réussi qu'à comprimer pour quelques instants le mouvement intellectuel des masses; il constata qu'en France les massacres commandés par Louis XIV et les ridicules querelles suscitées par le cardinal Fleury, ministre de Louis XV, avaient amoncelé tant de haines, qu'il était à craindre que leur explosion ne renversât et le trône et l'autel; il calcula les résultats que devait produire une littérature en hostilité avec les pouvoirs despotiques, attirant à elle tous les esprits et les enchaînant par les liens indissolubles de la vérité. Quoique les diverses tendances des grands hommes de cette époque s'accordassent fort peu entre elles, Benoît XIV observa que toutes convergiaient au même centre d'activité, au même but, la destruction de la royauté et de la papauté. En effet, malgré la différence de leurs idées et de leurs sentiments, les partisans de la réforme religieuse qui combattaient l'omnipotence de Rome, et les chefs du parti philosophique qui se plaçaient en opposition formelle avec la monarchie, combinaient leur double mouvement et imprimaient une force extraordinaire à cette tendance une et multiple.

Sa Sainteté, en étudiant ces divers symptômes, reconnut que l'humanité accomplissait un grand travail, que les peuples, fatigués de courber la tête, se préparaient à revendiquer leurs droits méconnus, et que le moment n'était pas éloigné où les prêtres et les rois auraient à compter avec les nations.

Dans cette prévision, Benoît XIV résolut, pour sauver la nef de saint Pierre, de suivre une route toute différente de celle de ses prédécesseurs, et de travailler à rendre la reli-

gion vénérable, en réformant les abus qui existaient dans le clergé. D'abord il songea à soumettre les jésuites à la discipline ecclésiastique et à restreindre leurs privilèges. Il fit reprendre l'affaire du culte chinois, et rendit la bulle « Ex quo » singulari, » dans laquelle il rappela toutes les phases de ce long procès depuis les premières décisions de la congrégation de la propagande. Il annula les concessions arrachées au légat Mezzabarba, et prescrivit une formule de serment à prêter par les missionnaires, afin qu'il ne prît plus fantaisie aux bons Pères de s'affranchir de l'obéissance qu'ils devaient au saint-siège. Il agit avec la même rigueur à l'égard des ecclésiastiques, et entreprit de soumettre tous les prêtres de la chrétienté à son autorité, depuis le simple diacre jusqu'à l'orgueilleux évêque.

Il faut dire que ce despotisme était en opposition avec la doctrine des apôtres, particulièrement avec celle de saint Paul, qui reconnaît aux prélats le droit de juridiction absolue dans leurs diocèses. Néanmoins Benoît XIV passa outre: contrairement à cette doctrine, il leur défendit de se livrer aux actes de leur ministère sans lui en avoir référé; et pour soutenir ces empiètements, il composa un ouvrage intitulé « Synode diocésain, » où il exaltait la papauté et abaissait l'épiscopat. Cette conduite envers des prélats inoffensifs démontre que si les conjonctures avaient favorisé Benoît XIV, il eût traité les peuples et les rois comme il traitait les évêques. Mais il n'osait pas exposer la barque pontificale à périr au sein de la tourmente révolutionnaire qui lui paraissait imminente, et il ne voulait pas qu'elle fût démâtée par les souverains qui paraissaient désireux de la traîner à leur remorque.

Loin de faire du despotisme à l'égard des peuples, il affecta d'être opposé à la bulle Unigenitus. Pour gagner la faveur des potentats, il parut se mettre en dehors du cercle diplomatique continental, et flatta les prétentions de tous les souverains; il eut même soin d'observer une modeste neutralité dans la guerre de la succession d'Autriche, qui venait d'éclater à la mort de Charles VI, et à laquelle les diverses puissances de l'Europe prenaient une part plus ou moins active. Un pontife moins éclairé se fût mêlé de cette sanglante querelle, et les foudres du Vatican eussent tonné sur la tête du candidat repoussé par le saint-siège. Benoît XIV, en politique habile, se contenta d'assister au spectacle de cette lutte, sans prendre parti ni pour le duc Charles-Albert de Bavière, que les électeurs avaient proclamé empereur sous le nom de Charles VII, ni pour la jeune Marie-Thérèse, fille du monarque défunt, qui avait été instituée par son père l'héritière de ses états. Le pape fit comme Moïse sur le mont Horeb, il tint ses bras élevés vers le ciel, pendant que les armées s'exterminaient dans les provinces autrichiennes. Il livra passage indistinctement aux troupes de Marie-Thérèse, aux Espagnols, aux Napolitains, et leur permit même de s'établir sur le territoire des états ecclésiastiques. Il est vrai qu'après la guerre, sa Sainteté n'oublia pas de se faire allouer de fortes indemnités par les parties belligérantes pour le séjour qu'elles avaient fait sur ses domaines.

La paix rétablie, il chercha à capter la bienveillance de Marie-Thérèse; et pour établir la bonne harmonie entre la cour de Rome et celle de Vienne, il supprima le patriarcat d'Aquilée, suppression réclamée par l'impératrice-reine, mal-

gré la vive opposition des Vénitiens, et l'autorisa, suivant le désir qu'elle en manifestait, à tolérer le culte protestant dans ses états. « C'est un grand bien, écrivait-il à ce sujet, » de chercher à ramener les luthériens à la religion catholique, non point en employant le glaive, ainsi que le pratiquaient quelques-uns de nos prédécesseurs, mais par la persuasion et par la douceur. »

Dans sa sollicitude pour les mesures conciliatrices, Benoît recherchait l'amitié des princes italiens, et l'achetait même par des concessions importantes, contre l'opinion des membres du sacré collège. C'est ainsi qu'il consentit à la ratification du concordat conclu sous le pontificat de Benoît XIII avec Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, que Clément XII avait annulé comme contraire aux immunités ecclésiastiques, et qui concédait au gouvernement de ce prince le droit de ne point être gêné dans ses opérations fiscales par une puissance ecclésiastique étrangère, de soumettre les prêtres à la juridiction séculière, de nommer à tous les évêchés vacants, et de défendre la publication des décrets de la cour de Rome, sans une autorisation préalable du souverain. Sa Sainteté accorda également à don Carlos, le nouveau roi des Deux-Siciles, plusieurs privilèges qu'il demandait, entre autres l'abrogation de l'observance d'un grand nombre de fêtes qui gênaient le commerce; plus tard cette abrogation fut étendue à tous les états catholiques. Par reconnaissance, don Carlos, le fils de Philippe V d'Espagne, le chef de cette race des Bourbons de Naples, qui aujourd'hui règne encore pour le malheur des peuples, vint en personne rendre hommage de ses états à Benoît XIV, et baiser ses sandales.

Le pape montra encore une déférence toute particulière pour Frédéric II, roi de Prusse, ce souverain bel esprit qui publiait l'Anti-Machiavel dans le moment qu'il mettait en pratique les maximes despotiques de ce livre; il l'autorisa à pourvoir aux évêchés de la Silésie, pays catholique qu'il venait de conquérir sur l'Autriche; et comme sa majesté prussienne, ne se souciant pas d'avoir dans ses états des prêtres trop habiles, présentait pour successeur au cardinal Zinzendorf, dans le siège de Breslau, un sujet presque idiot, Benoît ferma les yeux sur la chose et ratifia la nomination du prélat imbécile. Cet acte de condescendance rapporta au chef de l'Église une grosse somme d'argent et de riches présents qui lui furent offerts par la margrave de Bareith, sœur du roi, qui fit tout exprès le voyage de Rome.

Cette tactique de tolérance et de conciliation réussit à merveille au souverain pontife et lui valut l'amitié de tous les princes de l'Europe; l'impératrice de Russie, Élisabeth, le nommait le Sage; le roi de Portugal lui écrivait sur le pied de la plus intime amitié; le sultan Mahmoud le faisait complimenter par les ambassadeurs. Et c'était chose curieuse que d'entendre un pape dire à un cardinal: « Ce bon Turc » m'a fait dire les choses du monde les plus aimables par le » marquis de Maio. » Mais de tous les hommages que sa politique sut lui attirer, ceux qui le flattèrent davantage furent sans contredit ceux de Voltaire.

Le grand écrivain avait eu sa tragédie du Fanatisme refusée par la censure; il lui parut plaisant de réclamer l'appui du pape pour sa pièce, et de la dédier au successeur des Boniface VIII, des Jean XXIII et des Pie V; Lambertini

trouva piquant et utile de soutenir la papauté chancelante avec le bras qui lui avait porté de si terribles coups, et accepta la dédicace. Le philosophe se mit alors en commerce de courtoisie avec le chef de l'Église, pour faire enrager la faction dévote qui le persécutait; le saint-père répondit aux lettres du philosophe, afin de se faire un allié de l'écrivain qui passait pour la lumière du siècle. Ils s'entre-cajolèrent ainsi de leur mieux; Voltaire assaisonna ses éloges de tout le sel de son esprit; Benoît mit dans les siens toute l'onctueuse adresse d'un vicaire de Dieu. Mais dans ce genre d'escrime le prêtre devait l'emporter sur le poète. Au don du manuscrit de la tragédie de Mahomet, sa Sainteté répondit par l'envoi d'une admirable médaille frappée à son effigie. Arouet de Voltaire, l'écrivain philosophe, l'antagoniste de l'Église romaine, se laissa séduire par la vanité, et entonna l'éloge des vertus et des talents du politique Lambertini, dans des odes qui furent répétées d'un pôle à l'autre. Par réciprocity, le pontife prit la tragédie du Fanatisme sous sa protection, fit lever l'interdit de la censure et obtint qu'elle fût jouée à Paris. Toute l'Europe applaudit à la philosophie d'un pape qui paraissait établir une distinction entre la religion et le fanatisme.

Benoît XIV méritait-il réellement le respect et la vénération dont l'entouraient ses contemporains? Nul n'oserait l'affirmer. L'histoire ne doit pas s'arrêter à la surface des choses; avant de rendre un jugement, il faut que son regard investigateur pénètre dans les plus profonds replis de l'âme de celui sur lequel elle est appelée à prononcer. Or, on ne saurait disconvenir que, sous le masque de tolérance dont

se couvrait Lambertini, le prêtre ne perçât toujours. En effet, on voyait à la cour de Rome les mandataires des souverains protestants se presser avec enthousiasme autour d'un pontife qui maintenait en vigueur les décrets et les anathèmes lancés par ses prédécesseurs contre les communions dissidentes. Les Anglais surtout affluaient en Italie, pour admirer avec quelle exquise urbanité le pape les excommuniait, et avec quelle grâce charmante il les damnait; et ces insulaires, captés par son adresse, ne tarissaient pas d'éloges sur son amour pour les beaux-arts et sur l'aménité de ses manières.

Il n'est point extraordinaire que ce concert de louanges ait influé sur le jugement des auteurs contemporains qui ont écrit sur Benoît XIV. Presque tous affirment, et fort sérieusement, que le pape voulait concilier ce qui est inconciliable, mettre en harmonie le catholicisme et la philosophie; l'amour de la science et les doctrines qui béatifient l'ignorance; la philanthropie et la cruelle inquisition; mais une preuve évidente que le souverain pontife ne faisait que subir la loi de la nécessité, et qu'il n'était nullement de bonne foi dans sa conduite, c'est la tentative qu'il fit au congrès d'Aix-la-Chapelle, pour maintenir les prétentions du saint-siège sur les duchés de Parme et de Plaisance, ainsi que sur l'île de Corse.

Comme les intérêts politiques des puissances ne pouvaient s'accommoder des réclamations de la cour de Rome, les ambassadeurs du pape furent éconduits, et sa Sainteté fut contrainte de dissimuler la douleur que lui causait cet échec.

Benoît XIV était d'ailleurs puissamment engagé à la soumission par des événements qui ne tendaient rien moins qu'à

renverser le christianisme; tous les esprits fermentaient en Europe et principalement en France, où les luttes du parlement et du clergé continuaient plus violentes que jamais.

Le saint-père, dans cette occurrence, jugea qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se rapprocher de la société des jésuites, et de s'en servir comme d'un boulevard pour arrêter les empiétements des souverains, sans toutefois s'avouer le protecteur d'un ordre qui était en exécration dans tous les pays, et dont il avait lui-même blâmé les écarts. Les disciples d'Ignace de Loyola se tenant pour satisfaits de ce patronage caché, rentrèrent dans la lice, et apportèrent une telle animosité dans leurs attaques contre le parlement, qu'on dut craindre un instant que la France ne se partageât en deux factions et ne donnât l'affligeant spectacle d'une nouvelle guerre religieuse. Heureusement le danger que courait la patrie fit ouvrir les yeux aux hommes avancés de l'époque qui désavouaient les emportements dont la religion était le prétexte; ils se déterminèrent à former une association pour arrêter l'effervescence de l'ultramontanisme, et pour écraser l'hydre du fanatisme, qui cherchait à relever ses mille têtes. Cette société était d'autant plus redoutable pour le clergé, que la diversité qui régnait entre les talents de ses différents membres la rendait plus propre à atteindre le but qu'elle s'était proposé. Jamais une plus noble, une plus sainte entreprise n'avait été conçue par des hommes; c'était une glorieuse croisade des plus grands génies de l'Europe, dirigée contre l'Église, contre la royauté, contre les nobles, contre les moines, contre tous les misérables suppôts du despotisme.

Buffon, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, d'Alembert,

Duclos, Condillac, Helvétius et d'autres encore, s'élançèrent dans l'arène philosophique, au cri de guerre de Voltaire : « Écrasons l'infâme ! » Avec eux, tous les hommes doués de quelque énergie répétèrent, « Guerre à l'Église ! » et se rangèrent sous les bannières des philosophes.

Diderot, qui déjà avait conçu le projet gigantesque de l'Encyclopédie, communiqua ses pensées aux jeunes écrivains qui suivaient son impulsion, les anima du feu sacré qui brûlait sa grande âme, et les détermina à concourir avec lui à l'édification d'un monument où toutes les nations devaient venir chercher la vérité. D'Alembert, dont le nom brillait également du plus vif éclat dans la carrière des sciences, s'associa à l'œuvre de Diderot, et le seconda pour la direction des immenses travaux du Dictionnaire encyclopédique. Buffon, le célèbre naturaliste, ne resta pas en arrière du mouvement, et donna à la France son premier volume de l'histoire naturelle, qui renfermait une géogonie nouvelle, où l'autorité de la Genèse était entièrement méconnue. Les jésuites tonnèrent contre cette œuvre, et la firent condamner au moyen des créatures qu'ils avaient dans le parlement et dans la Sorbonne. Le grand naturaliste garda le silence, et pour éviter le sort de Galilée, il parut se soumettre à la censure dont il était l'objet.

Dans le même temps, Diderot achevait sa fameuse « Lettre sur les aveugles, à l'usage de ceux qui ne voient pas ; » et pour cette publication était renfermé dans le donjon de Vincennes. L'illustre Montesquieu, qui venait également de terminer son grand ouvrage de « l'Esprit des Lois, » se trouvait en butte aux persécutions des gens du roi et de l'Église. Ce-

pendant tous les efforts du parti prêtre étaient impuissants pour arrêter les progrès des lumières. Non-seulement les philosophes cherchaient à initier la nation à leurs idées de réformes sociales par leurs écrits, mais ils s'appliquaient encore à faire passer leurs opinions dans les masses par la puissance de la parole. Tous se faisaient gloire et honneur de visiter et de recevoir les artistes, les commerçants, les ouvriers. Ils péroraient dans les réunions avec une extrême urbanité; attaquaient la religion avec une ironie fine, légère et accablante, que Voltaire avait mise à la mode; frondaient les actes du gouvernement et les vices des institutions monarchiques avec une sagacité qui prévenait toute réplique; indiquaient les remèdes à employer pour soulager les maux de l'humanité, et les mesures à prendre afin d'adoucir le sort des classes laborieuses. L'incrédulité religieuse surtout se propageait avec une merveilleuse rapidité, grâce à une foule d'écrits fort remarquables, et aux persécutions dirigées contre leurs auteurs. Le célèbre médecin Julien Offray de la Mettrie avait été banni de France pour son ouvrage intitulé « Histoire naturelle de l'âme, » où il renversait toutes les bases du catholicisme; puis chassé de la Hollande, où il s'était réfugié, pour sa publication de « L'homme machine; » ce qui ne l'empêchait pas de continuer ses travaux sur le matérialisme, non plus que le marquis d'Argens, réfugié comme lui à Berlin pour ses « Lettres juives. »

Une des choses qui avait plus particulièrement contribué à déconsidérer la religion, était le testament d'un prêtre de la Champagne, nommé Jean Meslier, curé d'Estepigny, dont les encyclopédistes répandaient les copies par milliers dans

la capitale et dans les provinces. Cet ecclésiastique, à son lit de mort, avait fait une sorte d'amende honorable, demandant pardon à Dieu et aux hommes d'avoir aidé à la propagation d'une religion d'imposture, et formulant contre le catholicisme les accusations les plus violentes.

Un autre prêtre, entraîné par l'exemple, l'abbé de Prades fit plus encore que le curé Meslier; il combattit les noires cohortes de l'Église au milieu même de leur empire; il soutint publiquement à la Sorbonne une thèse dans laquelle, à la faveur des subtilités de l'école, il déclara que la révélation était inadmissible comme base de la religion, désavouant l'inégalité des conditions au nom de la raison, et flétrissant énergiquement les maximes gouvernementales sur lesquelles reposait l'organisation sociale. La cour, le clergé et le parlement furent épouvantés d'une attaque aussi vive et aussi directe. Les magistrats se réunirent aux prêtres pour frapper l'abbé de Prades, et le décrétèrent de prise de corps. Heureusement il parvint à gagner la frontière et put se réfugier à Berlin, qui était devenu le rendez-vous des écrivains français victimes de l'intolérance religieuse ou du despotisme.

Diderot et d'Alembert, sans paraître le moins du monde effrayés de ces rigueurs, poursuivaient activement la mission qu'ils s'étaient imposée, et publiaient les deux premiers volumes du Dictionnaire encyclopédique. Cette apparition fut saluée par les applaudissements de la France, et aussi par les clameurs furibondes des jésuites. Le clergé se formalisa des doctrines matérialistes enseignées dans l'article « Ame, » et déféra l'ouvrage à la censure; le gouvernement, de son côté, s'offensa de l'article « Administration, » qui

semblait lui dicter des préceptes, et autorisa les poursuites contre l'Encyclopédie.

L'ouvrage fut d'abord supprimé par arrêt du conseil; et un moment l'on crut que Diderot allait retourner au donjon de Vincennes, mais il n'en fut rien. Un caprice de la marquise de Pompadour, favorite de Louis XV, changea les destinées du Dictionnaire encyclopédique: la suppression de l'ouvrage fut considérée comme un acte de lâcheté; Diderot et d'Alembert devinrent en grand honneur à la cour, et eurent l'autorisation de poursuivre leurs travaux. Ce fut inutilement que le nonce apostolique intervint au nom de Benoît XIV pour maintenir l'arrêt du conseil. La favorite l'emporta sur le pape; sa majesté signifia au légat apostolique qu'elle n'intenterait aucune poursuite contre les philosophes, et qu'elle les couvrirait au besoin de sa protection, ainsi que les francs-maçons.

Pour la seconde fois la maçonnerie venait d'être frappée de bulles terribles et d'excommunications majeures par Benoît XIV, qui s'était cependant fait affilié à la loge des frères maçons de Rome pour connaître les secrets de l'ordre. Mais, en dépit des foudres pontificales, l'association était parvenue en France à un très-haut degré de prospérité. Elle avait pour grand maître un prince du sang, le duc de Bourbon, comte de Clermont, et comptait dans son sein un grand nombre de seigneurs de la cour, qui formaient un atelier sous le titre de Loge de la chambre du roi. Des chapitres, des conseils, des tribunaux maçonniques s'organisèrent ensuite à Paris et dans toutes les provinces de la France, et secondèrent le mouvement intellectuel imprimé à la nation par les philosophes.

Parmi les principes que les réformateurs cherchaient à établir, il en était un dont l'adoption devenait de jour en jour plus impérieuse, vu le mauvais état des finances; c'était l'égalité de répartition des impôts sur tous les citoyens. Louis XV, qui espérait, en étendant cette mesure sur les membres du clergé, faire entrer dans ses coffres des sommes énormes, eut l'air de céder à l'opinion publique, et chargea le contrôleur général Machault de prendre ses dispositions pour faire concourir tous les ordres privilégiés au paiement des taxes. Les prêtres crièrent au scandale, au sacrilège, et refusèrent de restituer la plus légère parcelle des richesses qu'ils avaient extorquées à la crédulité des peuples. Pour les mettre à la raison, un arrêt du conseil défendit tout nouvel établissement de chapitres, de collèges ou de couvents sans une permission expresse du roi, et interdit aux gens de main-morte le droit d'acquérir, de posséder ou de recevoir ni fonds, ni maisons, ni rentes, sans autorisation des gouverneurs des provinces. Les évêques s'assemblèrent dans le but d'arrêter l'effet d'une loi qui menaçait de les ramener aux vertus de la primitive Église, protestèrent contre le décret royal, et adressèrent des remontrances à sa majesté.

Le roi répondit aux prélats par l'envoi d'un édit qui frappait les biens de l'Église d'un impôt de plusieurs millions, et qui enjoignait aux bénéficiers de donner, dans le plus bref délai, un état de leurs revenus. Devant l'imminence du péril, tous les prêtres se rallièrent à la société de Jésus; ils menacèrent de soulever le fanatisme des populations ignorantes contre Louis XV et la favorite, et parvinrent à intimider la cour.

Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, l'un des

principaux membres de la compagnie des jésuites, ecclésiastique altier, opiniâtre, implacable, résolut d'attacher son nom à une persécution religieuse, et, de concert avec les révérends disciples d'Ignace de Loyola, il forma le projet d'établir en France des tribunaux d'inquisition, sur le plan de ceux qui existaient en Espagne. Les bons Pères étaient trop habiles pour procéder brutalement; en exigeant des conversions subites par la terreur des supplices, ainsi qu'on le pratiquait dans la péninsule hispanique sous le successeur de l'odieux Philippe V. Ils imaginèrent de faire l'essai d'un nouveau code sur les prétendus hérétiques jansénistes, et soumirent leur plan d'attaque à Benoît XIV, qui y donna son entière approbation. Les évêques, les chefs d'ordres, ainsi que la plupart des curés, feignirent de croire que le jansénisme était à la veille de reparaître plus terrible que jamais, et réclamèrent à l'autorité séculière les moyens de le terrasser. Sur le refus du gouvernement d'entrer dans des voies de rigueur, Christophe de Beaumont voulut se faire justice, il destitua la supérieure de l'hôpital général de Paris, sous prétexte d'opposition à la constitution Unigenitus, et la remplaça par une religieuse dévouée aux jésuites, qui passait pour être sa maîtresse. Le parlement accusa le prélat d'usurpation de pouvoirs sur les attributions du conseil administratif de la ville de Paris, et voulut réintégrer la supérieure dans sa dignité. Les jésuites accusèrent à leur tour les magistrats de soutenir l'hérésie, et les signalèrent à la vindicte des dévots; le roi intervint dans la querelle, mais avec mollesse; il ne sut prendre aucun parti, et laissa les choses s'envenimer davantage. Christophe de

Beaumont, satisfait du résultat de sa première épreuve, se déterminà à frapper un second coup qui devait atteindre tous les incrédules à la fois; il ordonna aux curés de la capitale de refuser les sacrements et même la sépulture en terre sainte à ceux qui ne produiraient pas un billet de confession d'un prêtre orthodoxe.

Le curé de Saint-Étienne du Mont, ancien renégat janséniste, nommé frère Bouettin, se montra l'un des plus fougueux séides de l'archevêque de Paris. Une des premières victimes de ce fanatique fut le célèbre professeur Coffin, recteur de l'Université, qui avait illustré son passage dans cette haute dignité par l'établissement de l'instruction gratuite. Ce vieillard octogénaire, ancien ami et disciple du bon janséniste Rollin, ayant demandé à son lit de mort les secours de l'Église, pour céder aux obsessions de ses parents, on introduisit auprès de lui le curé de Saint-Étienne du Mont. Celui-ci, au lieu de remplir les devoirs de son ministère, déclara au moribond qu'il ne lui donnerait pas les sacrements avant qu'il eût rétracté ses prétendues erreurs; Coffin, indigné de l'infamie du prêtre, le fit chasser de sa maison, et défendit d'appeler aucun autre ecclésiastique. Quand il fut mort, frère Bouettin refusa de l'enterrer. Un neveu du recteur, qui était conseiller au Châtelet, obtint, avec l'appui du parlement, que le corps de son oncle fût reçu dans l'église malgré la défense du curé. Il paya cher ce triomphe; huit jours après, il fut pris d'une maladie terrible à laquelle les jésuites n'étaient point étrangers. Le curé de Saint-Étienne du Mont, charmé d'avoir sa vengeance sous la main, vint chez son ennemi sans y être appelé, et lui signifia qu'il

ne l'enterrerait pas en terre sainte. Cette scène odieuse hâta la fin du malade. Dès le lendemain, le parlement, instruit de cet acte de cruauté, informa contre le frère Bouettin et le décréta de prise de corps. Le curé protesta contre la violence dont on usait envers lui, prétendit que l'inviolabilité de l'autel était attaquée dans sa personne, et alléqua pour se disculper les ordres de ses supérieurs. L'archevêque de Paris intervint; les magistrats n'en persistèrent pas moins à condamner le curé de Saint-Étienne; mais comme la marquise de Pompadour était alors sous une impression de crainte du clergé, le conseil d'état cassa l'arrêt, et sembla légitimer les persécutions ordonnées par Christophe de Beaumont.

Dans l'enivrement du succès de leur politique, les jésuites se déterminèrent à poursuivre avec une nouvelle vigueur la lutte commencée. Le duc Louis d'Orléans, le fils du régent, se mourait dans le monastère janséniste de Sainte-Geneviève, où il s'était fait transporter; frère Bouettin, qui avait été membre de cette communauté, mit une sorte d'orgueil à venir disputer l'âme d'un prince du sang à ses anciens confrères; il se fit introduire auprès du malade et lui parla comme il avait fait au recteur de l'Université; le dévot Louis endura ses sermons avec patience, se fit administrer par son aumônier, et expira en défendant qu'on poursuivît le curé de Saint-Étienne du Mont.

Ce nouvel acte d'audace étant demeuré impuni, Bouettin continua à excommunier les moribonds, au grand scandale des fidèles; enfin, la sacrilège violence qu'il exerça envers l'ancien aumônier de la galante abbesse de Chelles força le parlement à intervenir. Toutes les chambres s'assemblèrent

pour juger le curé : un premier arrêt le décréta de prise de corps ; un second déclara que la bulle Unigenitus n'était point un article de foi, et fit défense aux ecclésiastiques de poursuivre les fidèles pour ce fait, sous peine d'être eux-mêmes incarcérés comme perturbateurs du repos public. Ce dernier arrêt fut imprimé et distribué à un nombre incroyable d'exemplaires ; tous les Parisiens, jansénistes, philosophes, chrétiens paisibles, nobles, bourgeois, artisans, tous l'achetaient en disant : « Voilà mon billet de confession ! »

Madame de Pompadour, qu'un caprice avait ramenée au parti des philosophes, et qui était retournée au parti des jésuites par l'effet d'un autre caprice, fit casser la décision du parlement par le conseil d'état, ce qui causa un désordre effroyable. Les prédicateurs tonnèrent du haut de la prétendue chaire de vérité contre les magistrats, et ceux-ci firent arrêter les prédicateurs ; les incrédules publièrent des libelles sanglants contre les jésuites, qui pour se venger attaquèrent leurs ennemis jusque dans les églises.

Les ecclésiastiques de la province ne restèrent pas en retard de ceux de la capitale ; sur tous les points du royaume l'autel fut profané par des refus de sacrements exprimés avec une brutalité et des emportements qui sont du reste dans les habitudes des ministres du catholicisme. Partout on laissa les mourants sans confession, les morts sans sépulture ; nulle retraite ne fut à l'abri des fureurs des prêtres ; les maisons particulières, les monastères, les hôpitaux mêmes, furent envahis par ces misérables, et devinrent le théâtre de leurs luttes odieuses. Les jésuites triomphants commençaient à railler, à chausonner et à jouer leurs adversaires ; le Père

Bougeant faisait représenter sa comédie « la Femme docteur en théologie ; » le Père Danton en publiait une sous le titre de « la Banqueroute du Marchand de miracles. » De leur côté, les philosophes ripostaient avec vigueur, et le peuple répétait après eux des couplets où l'Eucharistie était appelée pain à chanter, où les momeries de la religion étaient tournées en ridicule. Tout cela formait un mélange singulier d'incrédulité, de fanatisme, de fureur et de gaieté. Les deux partis luttèrent à coups de parlement et de clergé.

Enfin les magistrats, fatigués de lancer d'inutiles arrêts contre les prêtres, se décidèrent à sévir contre leur opiniâtre instigateur, l'archevêque de Paris. Sur le refus que fit le curé de Saint-Médard d'administrer une religieuse du couvent de Sainte-Agathe, nommé sœur Perpétue, le parlement manda à sa barre le prêtre fanatique ; celui-ci envoya son vicaire pour le représenter et pour déclarer aux conseillers qu'il avait agi en vertu des ordres exprès de monseigneur Christophe de Beaumont. Une députation fut immédiatement chargée de se rendre au palais archiépiscopal pour enjoindre au prélat de faire administrer la malade ; son éminence eut l'audace de répondre qu'elle n'avait à rendre compte qu'au pape du pouvoir qui lui était confié ; néanmoins qu'elle se ferait un devoir d'expliquer au roi les motifs de sa conduite, mais qu'elle ne s'abaisserait pas jusqu'à répondre aux représentants du peuple. Les magistrats se retirèrent exaspérés, et revinrent au milieu de leurs collègues, qui attendaient toujours en séance le résultat de leur mission ; le parlement mit l'archevêque en cause, convoqua les pairs pour le juger, et ordonna la saisie de son revenu. La marquise de Pompadour

fit encore casser l'arrêt par le conseil d'état, défendit la convocation des pairs, et envoya l'ordonnance qui prescrivait ces ordres au parlement.

Les chambres assemblées refusèrent de prendre connaissance du message de la favorite, prétextant qu'il n'était pas même revêtu du sceau royal, et insistèrent pour que les pairs fussent convoqués. Louis XV défendit à ceux-ci de s'unir au parlement, fit menacer les conseillers de les réduire par des lettres de cachet, et ordonna au comte d'Argenson de faire enlever de son couvent la religieuse cause innocente de ce conflit, ce qu'exécuta le ministre. Il est si rare qu'un ministre de roi refuse d'accomplir une infamie!

Le peuple cria au sacrilège; les orateurs du parlement flétrirent en termes énergiques l'inhumanité du pouvoir, qui faisait arracher une mourante de son monastère pour la plonger dans un cachot. L'abbé Chauvelin, l'un des membres les plus distingués de cette compagnie, osa discuter sur l'illégalité des lettres de cachet, et par son éloquence entraîna tous les conseillers jeunes et vieux à rédiger, séance tenante, une protestation véhémement contre les actes arbitraires de la cour.

Louis XV refusa de recevoir les commissaires chargés de lui porter les remontrances du parlement, et les fit congédier assez cavalièrement. Ces magistrats lui firent répondre que toutes les chambres resteraient assemblées jusqu'à ce que leur voix fût parvenue au pied du trône. Sa majesté expédia aussitôt des lettres de cachet contre les conseillers des enquêtes et des requêtes. L'abbé Chauvelin fut envoyé au Mont Saint-Michel, Bèze-de-Lis à Pierre-en-Cise, le président de Bèligny au château de Ham, et le président de Méri aux îles

de Sainte-Marguerite; les autres furent simplement disséminés dans des villes qui leur servirent de lieu d'exil. La grand'chambre avait seule été épargnée, parce que la cour en avait besoin pour enregistrer les édits bursaux. Le roi voulut même étendre ses attributions; mais les membres qui la composaient, et qui pour la plupart étaient des vieillards, ne voulurent pas déshonorer leurs cheveux blancs, et refusèrent d'enregistrer l'édit qui les faisait hériter des dépouilles de leurs collègues. Pour les punir, Louis XV les exila à Pontoise. Là, ces nobles magistrats continuèrent à siéger comme à Paris, et procédèrent contre l'archevêque de Paris et contre les curés fanatiques.

Sa majesté déclara la chambre dissoute, et pour la remplacer elle institua un nouveau tribunal composé de conseillers d'état et de maîtres des requêtes, sans oser toutefois l'investir de l'attribution importante d'enregistrer les édits. Le souverain s'adressa au Châtelet pour faire approuver ses ordonnances; cette juridiction inférieure ne voulut point s'arroger les attributions d'une cour supérieure, et refusa l'enregistrement de l'édit. Les membres de la nouvelle chambre royale furent alors obligés d'ouvrir leurs séances et de venir siéger dans la salle des Augustins sans avoir été reconnus par aucun corps. Non-seulement leurs audiences furent désertes, mais encore ils furent personnellement exposés aux insultes et aux mépris des avocats, qui s'obstinèrent à ne leur point reconnaître la qualité de juges.

Les parlements de province imitèrent l'exemple de celui de la capitale; les magistrats de Rouen luttèrent courageusement pendant six mois contre les ordres de Louis XV; ceux

d'Aix firent des réglemens contre les ecclésiastiques et ne tinrent aucun compte des défenses du prince; enfin le parlement de Toulouse se signala par des arrêts énergiques.

De leur côté, les jésuites persévérèrent dans la voie qu'ils avaient ouverte; ils ne se bornèrent plus à demander des billets de confession aux fidèles qui voulaient communier ou se marier, ils signalèrent comme hérétiques tous ceux qui refusaient de paraître au tribunal de la pénitence, et occasionnèrent de tels scandales, que Louis XV et la Pompadour, tremblant qu'un curé ne vint leur demander à eux-mêmes un billet de confession, se décidèrent à rappeler les magistrats exilés pour contrebalancer les empiétements du clergé. La naissance d'un second fils du dauphin, le duc de Berri, qui fut depuis Louis XVI, fournit le prétexte d'un rapprochement entre la cour et la magistrature; et le contrôleur général Machault fut chargé de négocier les conditions du retour des conseillers avec le président Maupeou. Néanmoins, comme Louis XV et la favorite redoutaient les clameurs des prêtres, ils essayèrent de jeter la division entre les jésuites et les membres du clergé; et, par l'entremise du cardinal de la Rochefoucauld, ils obtinrent que les évêques n'insisteraient plus sur les billets de confession, à condition que la cour renoncerait à son projet d'établir des impôts sur les biens de l'Église. Après ce replâtrage, le parlement rentra dans Paris, aux acclamations d'un peuple immense accouru à sa rencontre pour célébrer son retour. Dès le lendemain, il reprit ses séances, et signala sa réinstallation par l'enregistrement d'un édit qui prescrivait un silence absolu sur les matières de religion. L'archevêque de Paris en fut atterré ainsi

que les jésuites; et la société ne se trouvant plus appuyée par la cour, s'empressa d'envoyer des députés à Benoît XIV pour réclamer officiellement son intervention dans la querelle contre les magistrats français. Le souverain pontife était trop habile politique pour laisser soupçonner sa participation à ce qui se passait en France; il affecta de recevoir les mandataires de la société de Jésus en audience publique, devant les ambassadeurs des cours étrangères, et répondit à leur harangue par un discours extrêmement adroit; il leur dit que les événements dont ils l'entretenaient lui paraissaient inexplicables, que les prêtres et les magistrats lui semblaient aussi coupables les uns que les autres, qu'il s'étonnait qu'un roi ne sût pas être le maître de ses sujets, et qu'il admirait la solidité d'un gouvernement qui résistait à de pareilles secousses. Toutefois, sous le calme apparent du saint-père, il était facile de deviner le dépit que lui causait l'échec éprouvé par l'Église de France dans sa lutte contre le parlement.

Venise donnait également de graves sujets de douleur au pape par ses tentatives de rébellion envers le saint-siège. L'Angleterre, qui d'abord avait affecté une vénération extrême pour Benoît XIV, commençait à lui montrer moins d'égards, et persécutait les catholiques écossais. Dans toutes les provinces de ce royaume, les prédicants tonnaient en chaire contre les prêtres ultramontains, contre les jésuites, et par suite contre le pape, qui était fortement soupçonné d'avoir aidé le prétendant Charles-Édouard, fils du chevalier de Saint-George et petit-fils de Jacques II, dans son aventureuse expédition sur les côtes de la Grande-Bretagne.

Benoît XIV, qui avait soin dans les affaires difficiles de

ne jamais donner d'instructions écrites à ses agents, afin de pouvoir les désavouer en cas d'insuccès, se garda bien d'interposer son autorité pour sauver les malheureux prêtres qui avaient été arrêtés comme partisans des Stuarts, et les abandonna lâchement à la justice de George II. Cet acte de perfidie désarma sa majesté britannique, et valut au saint-père sa bienveillance toute particulière. Benoît se hâta d'en profiter pour les intérêts de son siège, et réclama l'autorisation de soumettre à une organisation spéciale le clergé régulier et séculier qui composait les Églises orthodoxes de la Grande-Bretagne. Il rendit plusieurs brefs pour assujettir les moines et les jésuites à l'autorité des évêques, et fit publier ses bulles dans les quatre districts catholiques de l'Angleterre; ce qui ne s'était point vu depuis Charles I^{er}.

Malgré cet éclatant succès remporté par l'habile pontife sur l'Église anglicane, le catholicisme ne put être consolidé dans le royaume britannique, par suite de l'opposition que firent les jésuites à ses décrets. Les disciples d'Ignace de Loyola ne pouvaient pardonner au saint-père d'avoir abandonné leurs frères d'Écosse et d'avoir payé leur dévouement par la plus noire ingratitude, et ils s'efforçaient de le contrecarrer dans tous ses desseins. Ce n'était pas en Angleterre seulement que se manifestait l'animadversion de la société pour le pape; en France même, les disciples d'Ignace de Loyola bravaient ouvertement les admonitions de sa Sainteté, et continuaient à refuser les sacrements aux jansénistes, aux philosophes et aux incrédules. L'archevêque de Paris, le fougueux Christophe de Beaumont, faisait cause commune avec ces bons Pères, et publiait des mandements pour enjoindre

aux prêtres de son diocèse de ne point administrer les fidèles s'ils n'étaient munis d'un billet de confession. Le parlement informa contre les prévaricateurs, chargea les huissiers et les recors d'appréhender les prêtres pour leur faire porter le viatique aux mourants; de sorte que la communion était presque toujours précédée d'une sommation et terminée par un procès-verbal. Enfin le roi prit de l'humeur de la conduite de l'archevêque, et lui ordonna d'administrer les sacrements; le prélat fit répondre que son devoir était d'obéir à Dieu, et non aux rois ni à leurs favorites. Cette insolence lui valut un ordre d'exil. Toutefois, du fond de sa retraite il continua de susciter des troubles dans la capitale, de concert avec l'évêque de Mirepoix, un enragé jésuite qui disposait de la feuille des bénéfices. Mais ce prélat étant mort, il devint très-facile de mettre le clergé à la raison, en confiant la feuille des bénéfices au cardinal la Rochefoucauld, et en faisant distribuer les abbayes et les prébendes aux ecclésiastiques qui se montraient dévoués à la cour.

En vain les jésuites cherchèrent à jeter du ridicule sur ceux qui acceptaient des bénéfices en les appelant feuillants, leur parti perdit de jour en jour de son importance. Néanmoins, ils parvinrent à force d'intrigues à décider plusieurs évêques à se réunir en concile national pour adresser au monarque un mémoire sur le danger que courait la royauté en prenant parti pour les philosophes contre les disciples d'Ignace de Loyola. Voici quelle était la teneur de cette pièce remarquable : « Un devoir impérieux nous ramène au pied du » trône, sire, afin de vous prévenir que cette épaisse fumée » dont il est parlé dans les livres saints, qui s'élève du puits

» de l'abîme et obscurcit l'air et le soleil, semble s'être répan-
 » due sur la surface de votre royaume. Sachez que la royauté
 » ne peut subsister avec la liberté que s'arrogent les Fran-
 » çais de parler et d'écrire; sachez que l'intérêt des rois est
 » de maintenir l'obscurantisme, d'empêcher les esprits hardis
 » de raisonner sur l'origine des cultes et des gouvernements;
 » n'oubliez pas que le trône et l'autel sont unis intimement,
 » que les rois ne peuvent raisonnablement asseoir leur do-
 » mination sans le concours des prêtres, et que ce serait
 » une grande imprudence de se ranger contre eux du parti
 » des peuples. Craignez que les hommes, éclairés par les phi-
 » losophes, ne s'accoutument à regarder les puissances qui
 » les gouvernent comme des usurpations; car de ce jour la
 » monarchie sera perdue. Des hauteurs superbes s'élèvent de
 » toutes parts contre Dieu; les philosophes renversent d'abord
 » les autels du Christ, pour abattre ensuite le trône de César.
 » Prévenez ces épouvantables malheurs; emprisonnez les
 » écrivains dangereux, bâillonnez les imprimeurs qui prêtent
 » le secours de leurs presses à la propagation de ces doc-
 » trines pernicieuses qui s'infiltrèrent dans tous les pores de la
 » société, et qui finiront par corrompre la nation. Exter-
 » minez, sire, les infâmes apôtres de la liberté, forcez-les au
 » silence par les plus affreuses tortures et par les plus ter-
 » ribles supplices; et que leur souffle de basilic ne vibre plus
 » que sous les voûtes sinistres et impénétrables des ca-
 » chots de la Bastille!!!.... »

L'assemblée du clergé terminait son adresse par des repré-
 sentations sur l'édit qui ordonnait le silence en matière reli-
 gieuse, sur les arrêts que le parlement avait rendus contre

la bulle Unigenitus, et sur le bannissement de plusieurs
 jésuites. Sa majesté n'ayant fait que des réponses évasives,
 les prélats se déterminèrent à écrire solennellement au pape
 pour qu'il donnât enfin son opinion. Benoît XIV, mis en
 demeure de s'expliquer entre les deux factions, fut obligé
 de se départir de sa prudence habituelle; il se prononça
 contre les philosophes, et publia le bref « Ex omnibus, »
 par lequel il déclarait la constitution Unigenitus article de foi.
 « Aucun chrétien, disait-il, ne peut se soustraire à la sou-
 » mission qui est due à cette bulle, ni lui être opposé, sans
 » mettre en péril son salut éternel. L'archevêque de Paris et
 » tous les prélats qui ont imité son exemple ont donc agi sain-
 » tement en refusant le viatique aux réfractaires, par la règle
 » générale qui défend d'admettre un pécheur public et no-
 » toire à la sainte Eucharistie.... »

Le bref du saint-père arriva en France dans le moment
 où les peuples, réduits à une misère effroyable, étaient dans
 l'impossibilité absolue de subvenir aux exigences du fisc, où
 le parlement se montrait plus récalcitrant que jamais pour
 l'adoption de nouveaux impôts, et où cependant Louis XV
 avait un pressant besoin d'argent pour ses maîtresses et pour
 ses courtisans. Sa majesté n'avait qu'une ressource, c'était
 de s'adresser au clergé; elle fit un pacte, et en échange de
 subsides, elle révoqua l'édit du silence en faveur des prêtres,
 et déclara dans un lit de justice que les évêques français pour-
 raient à l'avenir professer ouvertement tout ce qu'ils juge-
 raient convenable aux intérêts de la religion.

La Sorbonne, qui se montrait à cette époque aussi favo-
 rable à la bulle Unigenitus qu'elle lui avait autrefois été op-

posée, applaudit au décret royal; mais il n'en fut pas de même du parlement. Sur le refus que firent les conseillers de l'enregistrer, Louis XV changea entièrement l'organisation de la magistrature, lui enleva toute influence politique, supprima la troisième et la quatrième chambre des enquêtes, et ne conserva que la grand'chambre. Dix conseillers, dont les noms sont demeurés entachés d'infamie, ainsi que les présidents à mortier, consentirent seuls à obéir au monarque; tous les autres envoyèrent leur démission, et le cours de la justice fut encore une fois suspendu.

Tout faisait prévoir une lutte terrible entre les philosophes et les disciples d'Ignace de Loyola, lorsqu'un incident auquel à cette époque on attachait une énorme importance, un attentat contre la personne du roi vint distraire l'attention des esprits. Le 5 janvier, à six heures du soir, Louis XV se disposait à monter en voiture pour se rendre de Versailles à Trianon; les gardes étaient rangés sous le vestibule, sans aucun ordre, quand tout à coup un jeune homme, se faisant jour à travers les soldats, va droit au roi, le frappe à la poitrine, et rentre immédiatement dans la foule. Sa majesté se sentant blessée, porte la main à l'endroit où elle avait été frappée, et s'écrie, « Je suis assassiné ! » Puis apercevant un homme couvert d'un large chapeau, elle le désigne de la main et ordonne qu'on l'arrête. C'était en effet l'assassin, qui, étranger aux habitudes de la cour, avait malencontreusement conservé son chapeau sur la tête.

Le roi fut porté dans son lit, quoique sa blessure fût extrêmement légère, ayant été faite avec un canif. La reine, effrayée, accourut auprès du monarque; la marquise de

Pompadour se vit pour un instant délaissée des courtisans; le ministre garde des sceaux, qu'elle avait le plus protégé, Machault lui-même vint lui signifier l'ordre de quitter Versailles; d'Argenson, qui lui devait sa position, sa fortune, tout ce qu'il était enfin, la traita également avec le dernier mépris. Tel est l'usage des cours!

L'assassin du roi se nommait Robert-François Damiens; il était né à Tieulloy, dans le diocèse d'Arras; son père était un portier de la prévôté d'Arc, près de Saint-Omer. On l'appliqua, suivant l'usage, à la question ordinaire et extraordinaire, pour le contraindre à faire des aveux sur les causes qui l'avaient déterminé à commettre son crime et sur les noms de ses complices; mais ce fut inutilement, il ne voulut désigner personne, et se contenta de dire « qu'il avait frappé » le monarque pour lui donner un avertissement et le ramener à Dieu. » Les enquêtes firent connaître qu'il avait servi plusieurs années chez les jésuites, et qu'en diverses occasions il avait donné des preuves de son dévouement sans bornes à la société; aussi la cour fut-elle unanime pour rejeter le crime de Damiens sur les disciples d'Ignace de Loyola. On prétendit que leur but était d'ouvrir le chemin du trône au dauphin, le protecteur de la compagnie, et de rejeter tout l'odieux de l'assassinat sur les philosophes, sur les jansénistes et sur les membres du parlement. En effet, Damiens, dans ses réticences, laissait planer des soupçons sur les personnages les plus influents du parlement; néanmoins ses allégations parurent tellement absurdes, que le roi n'hésita pas à confier aux conseillers le soin de le juger.

Damiens comparut devant le tribunal; il montra beaucoup

de fermeté, de résolution et presque de la gaieté. On le condamna au même supplice que Ravillac, c'est-à-dire à l'écartèlement, avec aggravation de tortures au moyen de tenailles ardentes et de feu de soufre. Il entendit la lecture de ce terrible arrêt, à genoux, sans laisser paraître la moindre trace d'émotion, et dit seulement en se relevant : « La journée sera » rude ! » Le jour du supplice il fut conduit devant l'église de Notre-Dame pour faire amende honorable, et mené ensuite en place de Grève, où s'exécuta le jugement.

Le résultat de cette affaire fut que le roi chercha à se rapprocher du parlement, révoqua les édits qui changeaient l'organisation de ce corps, permit à tous les magistrats qui avaient donné leur démission de rentrer dans leurs places, prit des mesures pour vaincre l'obstination de l'archevêque de Paris et des curés molinistes sur le refus des sacrements, et annonça ouvertement qu'il abandonnait les jésuites. Ainsi, de toutes parts, l'horizon se couvrait de sombres nuages, et annonçait la tempête qui allait fondre sur la compagnie de Jésus. Les bons Pères tournèrent leurs regards vers Rome et demandèrent des secours. Benoît XIV, qui ne se souciait nullement de compromettre son autorité en avouant ses accointances avec eux, ferma l'oreille à leurs plaintes, et rendit même une bulle hostile qui autorisait Carvalho, marquis de Pombal, premier ministre de Joseph, roi de Portugal, à réformer suivant son bon plaisir les abus que les jésuites avaient introduits dans leurs collèges et dans leurs comptoirs de ce royaume. Cet acte fut le dernier du règne de Benoît XIV. Le saint-père mourut le 10 mai 1758, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après un pontificat de dix-huit années.

CLÉMENT XIII,

FRANÇOIS I^{er},

JOSEPH II,
empereurs d'Allemagne.

256^e PAPE.

LOUIS XV,

roi
de France.

Élection de Clément XIII. — Caractère du nouveau pontife. — Les enfants d'Ignace de Loyola forment une conspiration et tentent de faire assassiner Joseph I^{er}, roi de Portugal. — Ce prince les chasse de ses états. — Banqueroute frauduleuse de la société de Jésus. — Les bons Pères refusent d'acquitter les dettes du Père Lavalette. — Ils sont traduits devant le parlement. — Examen des constitutions de leur compagnie. — Abolition de la société de Jésus en France. — Protestation de Clément XIII. — Nouvel exil de l'archevêque de Paris. — Bulle Apostolicum. — Louis XV menace de s'emparer du comtat Venaissin pour se venger du pape. — Le clergé prêche une croisade contre les philosophes. — Les jésuites sont chassés des Espagnes et du territoire de la France, de Naples, de la Sicile, de Malte, de Plaisance et de Parme. — Clément XIII fulmine des anathèmes contre les souverains qui suppriment les enfants d'Ignace dans leurs états. — Le pape veut faire valoir les prétentions de son siège sur les duchés de Parme et de Plaisance. — Querelle entre Rome et Venise. — Tous les peuples demandent au souverain pontife l'abolition de l'ordre des jésuites. — Clément XIII meurt empoisonné par les enfants d'Ignace de Loyola.

On comptait quarante-quatre cardinaux dans le conclave qui suivit la mort de Benoît XIV. Son éminence monsignor

de fermeté, de résolution et presque de la gaieté. On le condamna au même supplice que Ravillac, c'est-à-dire à l'écartèlement, avec aggravation de tortures au moyen de tenailles ardentes et de feu de soufre. Il entendit la lecture de ce terrible arrêt, à genoux, sans laisser paraître la moindre trace d'émotion, et dit seulement en se relevant : « La journée sera » rude! » Le jour du supplice il fut conduit devant l'église de Notre-Dame pour faire amende honorable, et mené ensuite en place de Grève, où s'exécuta le jugement.

Le résultat de cette affaire fut que le roi chercha à se rapprocher du parlement, révoqua les édits qui changeaient l'organisation de ce corps, permit à tous les magistrats qui avaient donné leur démission de rentrer dans leurs places, prit des mesures pour vaincre l'obstination de l'archevêque de Paris et des curés molinistes sur le refus des sacrements, et annonça ouvertement qu'il abandonnait les jésuites. Ainsi, de toutes parts, l'horizon se couvrait de sombres nuages, et annonçait la tempête qui allait fondre sur la compagnie de Jésus. Les bons Pères tournèrent leurs regards vers Rome et demandèrent des secours. Benoît XIV, qui ne se souciait nullement de compromettre son autorité en avouant ses accointances avec eux, ferma l'oreille à leurs plaintes, et rendit même une bulle hostile qui autorisait Carvalho, marquis de Pombal, premier ministre de Joseph, roi de Portugal, à réformer suivant son bon plaisir les abus que les jésuites avaient introduits dans leurs collèges et dans leurs comptoirs de ce royaume. Cet acte fut le dernier du règne de Benoît XIV. Le saint-père mourut le 10 mai 1758, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après un pontificat de dix-huit années.

CLÉMENT XIII,

FRANÇOIS 1^{er},

JOSEPH II,

empereurs d'Allemagne.

256^e PAPE.

LOUIS XV,

roi

de France.

Élection de Clément XIII. — Caractère du nouveau pontife. — Les enfants d'Ignace de Loyola forment une conspiration et tentent de faire assassiner Joseph 1^{er}, roi de Portugal. — Ce prince les chasse de ses états. — Banqueroute frauduleuse de la société de Jésus. — Les bons Pères refusent d'acquiescer aux dettes du Père Lavalette. — Ils sont traduits devant le parlement. — Examen des constitutions de leur compagnie. — Abolition de la société de Jésus en France. — Protestation de Clément XIII. — Nouvel exil de l'archevêque de Paris. — Bulle Apostolicum. — Louis XV menace de s'emparer du comtat Venaissin pour se venger du pape. — Le clergé prêche une croisade contre les philosophes. — Les jésuites sont chassés des Espagnes et du territoire de la France, de Naples, de la Sicile, de Malte, de Plaisance et de Parme. — Clément XIII fulmine des anathèmes contre les souverains qui suppriment les enfants d'Ignace dans leurs états. — Le pape veut faire valoir les prétentions de son siège sur les duchés de Parme et de Plaisance. — Querelle entre Rome et Venise. — Tous les peuples demandent au souverain pontife l'abolition de l'ordre des jésuites. — Clément XIII meurt empoisonné par les enfants d'Ignace de Loyola.

On comptait quarante-quatre cardinaux dans le conclave qui suivit la mort de Benoît XIV. Son éminence monsignor

Archinto, qui avait exercé une grande influence sous le dernier pontificat, réunit au premier scrutin vingt-trois suffrages; son parti se divisa ensuite et vint renforcer la faction de Cavalchini, qui se trouva réunir vingt-sept suffrages. Mais la faction française repoussa la nomination de ce prélat, parce qu'il était affilié aux jésuites et parce qu'il avait contribué à la canonisation de Bellarmin, le fougueux écrivain qui dans ses ouvrages préconisait le régicide. On mit alors sur les rangs le cardinal Passionei, puis Spinelli, et enfin le Vénitien Charles Rezzonico, qui réunit la majorité.

Dès que ce cardinal vit que son élection était faite, il poussa des cris lamentables, versa des larmes, leva les yeux et les bras au ciel, se déclara indigne d'un si grand honneur, et refusa de revêtir les ornements pontificaux. Il joua si parfaitement la comédie, que les membres du conclave s'empresèrent auprès de lui pour le déterminer à recevoir leur adoration. Comme ils ne pouvaient arrêter ses lamentations, un d'eux s'écria : « Eh bien ! messeigneurs, laissons ce brail- » lard ; il n'y a rien de fait puisqu'il n'a pas accepté la tiare ; » nommons un autre pape ! » Ce qu'entendant, Rezzonico répliqua : « Non, de par Dieu, vous ne le ferez point, car » j'accepte ! » Puis, faisant mine d'essuyer ses larmes, il appela son conclaviste, procéda à sa toilette, et se fit introduire sous le nom de Clément XIII.

Charles Rezzonico, né à Venise en 1695, était d'une famille originaire de Côme dans le Milanais. Il avait été d'abord protonotaire apostolique participant, gouverneur des villes de Rieti et de Fano, ensuite auditeur de la rote pour la nation vénitienne, enfin cardinal. A peine assis sur le trône de saint

Pierre, le nouveau pontife, qui était secrètement lié à la société de Jésus, annonça qu'il prenait la défense des révérends Pères contre les philosophes français, et qu'il était déterminé à ne faire aucune concession aux idées du siècle. Les disciples d'Ignace de Loyola conçurent alors l'espérance de triompher de leurs ennemis, et sollicitèrent de la cour de Rome la révocation du bref de Benoît XIV, relativement aux affaires du Portugal.

Le cardinal Saldanha, nommé commissaire apostolique pour l'exécution de la bulle, avait déjà commencé ses perquisitions dans les établissements des bons Pères, s'était assuré qu'ils s'occupaient de négoce, et avait fait saisir au nom du roi leurs magasins, leurs marchandises, leurs lettres de change et leurs livres de commerce. Mais tout cela ne découragea pas les jésuites ; ils songèrent à attirer l'attention du roi et du marquis de Pombal sur d'autres affaires ; ils déclamèrent contre une société commerciale qui était investie du privilège exclusif de trafiquer des vins de Porto, et fomentèrent des troubles dans plusieurs provinces, sous prétexte de réclamer la suppression du monopole.

Cette tactique n'ayant réussi qu'à faire fermer leur collège, ils changèrent de batteries, et se préparèrent dans l'ombre à frapper un coup terrible, qui devait leur rendre toute leur influence dans le Portugal. Parmi les membres de la compagnie, il en était un, nommé Gabriel Malagrida, fanatique ignorant, qui, pour avoir accès dans les palais des seigneurs et des princes, prétendait être en communication directe avec Jésus-Christ, et se donnait pour l'objet de la prédilection particulière de la Vierge. Cet imposteur comptait au

nombre de ses pénitentes la marquise de Tavora, femme hautaine, ambitieuse, qui ne souffrait qu'avec rage la disgrâce qui avait frappé son mari, l'ancien vice-roi des Indes.

Le Père Malagrida entrevit le parti qu'il pouvait tirer de l'exaspération de cette femme : il flatta sa haine, mit en jeu la religion, la vanité, l'encouragea dans ses pensées de vengeance, et la rassura sur les conséquences d'un crime qui fermentait dans sa tête. Avec l'aide de Jean Mathos et d'Alexandre Souza, ses deux confrères, il lui prouva qu'un chrétien ne pouvait rien faire de plus agréable à la Divinité que de tuer un roi, et qu'il n'existait pas de péchés ou de forfaits qui ne pussent être rachetés par un régicide. La marquise de Tavora se laissa convaincre, adhéra au projet de conspiration et chercha des complices; elle fit entrer dans le complot Joseph Mascarenhas, duc d'Aveiro, ex-ministre de Jean V, tombé en disgrâce depuis l'avènement de Joseph au trône de Portugal; elle s'en ouvrit également à son mari, qui était directeur général de toute la cavalerie du royaume, et conseiller de guerre; à Louis-Bernard et à Joseph-Marie de Tavora, ses fils; à don Jérôme d'Ataïde, son gendre, officier des gardes du palais, et à sa fille, qui était la maîtresse du monarque.

Différentes réunions des conjurés eurent lieu à Saint-Antoine et à Saint-Roch, deux maisons appartenant aux jésuites, afin de s'entendre sur les moyens de mettre leur criminel projet à exécution; et quand toutes les dispositions eurent été prises, une nuit que Joseph se rendait seul de sa maison royale de Quinta do Mego à la résidence de Quinta da Cima, pour un rendez-vous d'amour, Mascarenhas, duc d'Aveiro,

accompagné de deux bandolieri, sortit d'une embuscade et tira sur le postillon qui menait le roi. L'arme ayant fait long feu, le postillon fouetta les chevaux et partit au galop; les deux bandolieri se précipitèrent à la poursuite de la voiture; mais leurs montures ne pouvant la gagner de vitesse, ils déchargèrent leurs carabines sur le carrosse et rentrèrent dans le bois, pour laisser aux autres conjurés, qui étaient apostés plus loin sur la route, le soin d'achever leur besogne. Les choses ne se passèrent pas ainsi qu'ils l'avaient espéré; Joseph, blessé de deux balles et perdant beaucoup de sang, donna ordre à son postillon de rebrousser chemin et de le ramener à Junqueira, ce qui le sauva d'une mort certaine.

Le lendemain, grâce à l'activité du marquis de Pombal, tous les coupables furent bientôt sous la main de la justice. La famille des Tavora périt tout entière sur l'échafaud, à l'exception de la jeune comtesse Ataïde, qui fut seulement enfermée dans un couvent. Tout se passa pour le mieux, tant que le ministre eut à faire juger les seigneurs qui avaient trempé dans la conspiration; il n'en fut pas de même lorsqu'il voulut procéder contre les jésuites.

Les juges séculiers refusèrent de faire comparaître devant eux les Pères Malagrida, Alexandre Souza et Jean Mathos, dont la complicité avait été prouvée lors du procès des premiers accusés, et déclarèrent qu'ils n'avaient point de caractère pour informer d'un crime commis par des prêtres. Le ministre voulut composer un tribunal extraordinaire pour les juger; mais les évêques protestèrent, et les accusés en appelèrent au pape. Joseph I^{er} rendit alors un décret de bannissement contre les jésuites, traîtres, rebelles, ennemis et agres-

seurs de sa personne, de ses états, de la paix publique, du bien général des peuples; il les déclara comme tels dénaturalisés, proscrits; il confisqua leurs biens, les fit tous arrêter, et les embarqua sur des navires qui avaient ordre de les conduire sur une plage de l'Italie. Les trois coupables seuls furent gardés à Lisbonne, dans les cachots du palais, en attendant que le pontife eût fait connaître sa décision.

Non-seulement Clément XIII ne voulut pas autoriser les poursuites contre les enfants d'Ignace de Loyola, mais encore il menaça Joseph et son ministre de toute sa colère, s'ils ne révoquaient immédiatement l'arrêt qui venait d'être rendu contre la société. Cet excès d'audace décida le roi à rompre ouvertement avec la cour de Rome, et à rappeler les ambassadeurs; et comme il n'osait pas violer les privilèges du clergé régulier, en faisant juger Malagrida comme régicide, malgré les défenses du pape, il imagina de le livrer aux dominicains, les ennemis naturels des jésuites, qui le firent brûler vif comme hérétique, visionnaire et faux prophète. Ses deux acolytes furent simplement condamnés à une prison perpétuelle.

Dans toute l'Europe, et particulièrement en France, les jansénistes, les philosophes et les magistrats applaudirent à cet acte d'énergie de Joseph I^{er}, et cherchèrent à exciter tous les gouvernants à imiter l'exemple du roi de Portugal, et à chasser de leurs états les noires cohortes des jésuites. Ceux-ci, au lieu de répondre aux attaques de leurs ennemis, et de prendre des mesures pour éloigner le danger, laissèrent agir, soit qu'ils fussent frappés d'une sorte d'aveuglement, soit qu'ils fussent fatigués de leurs luttes incessantes contre les

parlements. Bientôt même ils vinrent en aide à leurs adversaires et leur fournirent l'occasion de les perdre dans l'opinion publique et de les anéantir.

Un jésuite français, nommé le Père Lavalette, avait été envoyé par ses supérieurs à la Martinique en qualité de curé d'un petit village, et était devenu supérieur ou recteur de leur maison de la Martinique. Par son habileté financière, il avait accru considérablement les biens de la communauté, et s'était rendu maître de tout le commerce des îles. Une riche maison de banque de Marseille, les frères Lioncy et Gouffre, était chargée par le Père Sacy, procureur général des îles Sous-le-vent, et par le Père Forestier, provincial de France, de fournir des fonds au Père Lavalette, et d'acquitter toutes ses lettres de change sous la garantie tacite de la société. Cette prospérité devait avoir un terme; plusieurs navires expédiés par le révérend Père aux frères Lioncy et Gouffre, pour les couvrir d'une somme de deux millions de lettres de change qu'ils avaient acceptées, furent très-malheureusement capturés par les Anglais. Cet incident mit la maison de banque dans l'obligation de s'adresser aux Pères Sacy et Forestier, ainsi qu'au général des jésuites, pour le remboursement des traites. Les jésuites leur firent répondre que les statuts de l'ordre autorisaient les supérieurs à désavouer leurs membres inférieurs quand il devait résulter quelque dommage pour la société de la reconnaissance de leurs engagements. L'un des frères Gouffre se rendit immédiatement à Paris, pour intéresser les dignitaires de la compagnie en faveur de sa maison. A toutes ses prières, à tous ses raisonnements, à toutes ses sollicitations, les bons Pères n'avaient que

cette seule réponse : « Les statuts de l'ordre sont inflexibles, » nous ne pouvons rien faire pour vous ! » Ce fut inutilement qu'il chercha à les émouvoir en leur disant que sa maison allait être forcée de déposer son bilan, que lui et ses associés ne survivraient pas à leur ruine, et qu'ils seraient la cause de leur suicide. Les révérends lui répondirent fort tranquillement « qu'ils célébreraient des messes pour le repos de » leurs âmes. »

Le négociant marseillais quitta Paris, retourna auprès de ses associés et leur annonça le triste résultat de sa mission. Ces malheureux banquiers n'ayant aucun moyen de faire face à leurs échéances, se déclarèrent en faillite et firent l'abandon de tout ce qu'ils possédaient. Les syndics des créanciers se préparèrent aussitôt à poursuivre le Père Lavalette. Celui-ci ouvrit à son tour une faillite de quatre millions, pour frustrer les droits légitimes des créanciers des frères Gouffre et Lioncy aux possessions des jésuites dans les îles. On cria au scandale, et les syndics, sans perdre de temps, mirent en cause la société de Jésus tout entière. Par un arrêt du conseil, le roi renvoya cette affaire devant le parlement de Paris, qui eut la joie de voir ses ennemis amenés devant sa barre, sous l'accusation de banqueroute frauduleuse.

Les disciples de Loyola acceptèrent néanmoins cette juridiction, comptant se retrancher derrière leurs constitutions, et dénier leur participation et par suite leur solidarité dans les opérations du Père Lavalette; ils commirent la faute plus grande encore de livrer les actes mystérieux de leur société, pour faire prévaloir leurs raisons. Comme l'examen de ces constitutions demandait un long travail, le parlement de

Paris rendit préalablement un arrêt contre la compagnie, la déclarant une et indivisible, sous l'autorité de son général, et la condamnant à payer les sommes portées aux lettres de change tirées par leur Père Lavalette sur la maison Lioncy frères et Gouffre de Marseille.

Cet arrêt fit comprendre aux jésuites le tort qu'ils avaient eu de laisser les choses aller aussi loin; ils se mirent immédiatement en devoir d'exécuter l'arrêt dans toute sa teneur, pour étouffer l'affaire et prévenir un plus grand mal. Il était trop tard, l'examen des fameux statuts de la compagnie avait jeté l'épouvante et la consternation dans les différentes classes de la société, et de toutes parts on réclamait leur expulsion.

Le duc de Choiseul et la marquise de Pompadour, charmés de trouver un moyen de détourner l'attention du peuple de leurs personnes, et de faire une utile diversion aux affreux désastres qu'ils avaient attirés sur la France, encouragèrent les manifestations hostiles aux disciples d'Ignace de Loyola, et s'unirent même à leurs ennemis. La congrégation s'agita pour conjurer l'orage, et obtint par l'influence du nonce apostolique qu'un conseil de quarante évêques fût chargé de procéder à l'examen de leurs statuts. Ainsi qu'on s'y attendait, les prélats déclarèrent que les constitutions de la société de Jésus n'étaient en rien répréhensibles, et décidèrent qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre.

Le parlement, excité sous main par le ministre Choiseul, refusa d'enregistrer l'édit, et appuya son opposition de motifs si puissants, que Louis XV fut encore obligé de se rendre à l'avis des magistrats et de leur abandonner la décision de cette affaire importante. Le parlement de Paris se ressaisit

de la procédure, et après quelques mois d'enquêtes et de plaidoiries, il rendit un arrêt qui signalait les doctrines et les pratiques des jésuites « comme perverses, destructives de » tout principe de religion et même de probité; comme inju- » rieuses à la morale chrétienne, pernicieuses à la société » civile, séditiieuses, attentatoires aux droits des nations, à » la nature de la puissance royale, à la sûreté de la personne » des souverains, comme propres à exciter les plus grands » troubles dans les états, à former et à entretenir la plus pro- » fonde corruption dans le cœur des hommes; en consé- » quence, ordonnait que l'institut des jésuites cesserait irré- » vocablement d'exister dans toute l'étendue du royaume, » faisait défense aux sujets du roi de proposer, solliciter et » demander en aucun temps et en aucune occasion le rappel » de la société; ni de fréquenter les collèges, les pensions, » les séminaires, les retraites et les congrégations de ces » infâmes religieux; enjoignait aux disciples d'Ignace de » Loyola d'avoir à vider toutes les écoles, maisons professes, » noviciats, résidences, missions et autres établissements, » sous quelque domination qu'elles fussent, et de se retirer » dans tel endroit du royaume qu'il leur plairait pour y ré- » sider sous l'autorité ordinaire, avec injonction de ne point » vivre en commun, de ne plus reconnaître l'autorité du gé- » néral, et de ne point porter l'habit religieux. »

Dans son arrêt, le parlement passait en revue tous les décrets publiés en France, tant en faveur de la société que contre elle, les premiers pour démontrer que les jésuites avaient toujours outre-passé les limites des concessions qu'on leur avait faites; les seconds pour justifier qu'ils avaient con-

stamment donné lieu à de justes plaintes et à de graves récri- minations. L'acte de condamnation relatait les principaux ouvrages des bons Pères, cités comme extrêmement dan- gereux à cause des doctrines qu'ils y professaient sur la simonie, le blasphème, la magie, les maléfices, l'astrologie, l'irréligion, l'idolâtrie, l'impureté, le faux témoignage, l'adultère, l'inceste, la sodomie, le vol, le suicide, le meurtre, le parricide, le régicide. Enfin l'arrêt se terminait par une liste de rois, de princes, d'évêques et de papes égorgés ou empoisonnés par les disciples d'Ignace de Loyola.

Sa Sainteté, pour contre-balancer la décision prise par le parlement, réunit en consistoire secret les cardinaux dévoués à l'institut, et après leur avoir fait une allocution violente contre les princes, les ministres, les magistrats, les jansé- nistes et les philosophes de France, elle leur donna connais- sance d'une protestation entièrement libellée de sa main, et conçue en ces termes :

« Nous, Clément XIII, vicaire du Christ, successeur de » l'Apôtre, dans l'infailibilité de notre lumière, nous con- » damnons, réproouvons et maudissons tout ce que les ma- » gistrats français ont tenté contre la religion, l'Église uni- » verselle, le saint-siège apostolique et les constitutions » pontificales, en proscrivant les compagnons de Jésus. En » outre, nous déclarons, décrétons et ordonnons, par la » force de ce statut consistorial et solennel, que tous les » mandats, arrêts, décrets, édits, ordonnances, censures, » sentences, jugements et déclarations émanés du pouvoir » laïque au royaume de France, relativement à l'extinction » et à la dissolution de ladite société de Jésus, ont été, sont

» et seront toujours, de plein droit, nuls, inefficaces, inva-
 » lides et privés entièrement de tout effet légitime. Nous affir-
 » mons que personne ne sera tenu de les observer, quoique
 » s'y étant obligé par serment.

» Ainsi, de notre propre mouvement et science certaine,
 » de la plénitude de notre puissance, nous improuvons, an-
 » nulons, abolissons, cassons et anéantissons tous ces actes
 » impies et barbares, et nous protestons devant le Christ
 » de leur nullité manifeste, nous réservant de donner des
 » preuves plus amples de ces cassation, anéantissement,
 » abolition et abrogation aussitôt que nous croirons pouvoir
 » le faire sans danger pour l'Église!..... »

Clément XIII fit part de cette protestation au clergé fran-
 çais dans un bref confidentiel, où il enjoignait aux prélats de
 faire une rude guerre au parlement, tout en ménageant la
 cour et le roi, qui ne pouvaient tarder, affirmait-il, à recon-
 naître que les disciples d'Ignace de Loyola étaient les meil-
 leurs auxiliaires du despotisme.

Sa majesté Louis XV l'avait déjà compris et depuis long-
 temps, car le cardinal Fleury n'avait cessé de lui répéter
 dans sa jeunesse : « Sire, les jésuites sont des infâmes, et
 » néanmoins vous pouvez en faire d'utiles instruments pour
 » mieux pressurer les peuples et asseoir votre domination. »
 Aussi le roi avait-il toléré plutôt qu'approuvé, par condes-
 cendance pour la favorite, l'acte du parlement qui anéan-
 tissait la société de Jésus.

Il avait même eu quelques velléités de remords de cette
 expulsion des loyolistes, car il avait fait proposer au souve-
 rain pontife de réinstaller la congrégation dans ses états,

sous la seule condition que les membres apporteraient quel-
 ques modifications à leurs doctrines en ce qui concernait le
 régicide. Mais le fougueux Clément XIII avait repoussé bru-
 talement ces avances, en disant que les jésuites resteraient
 ce qu'ils avaient toujours été ou qu'ils n'existeraient plus; et
 force avait été à Louis XV de donner sa sanction à l'arrêt
 du parlement, et de déclarer par un édit daté de Versailles,
 qu'il lui plaisait que la société n'eût plus lieu dans son
 royaume ni dans les terres et seigneuries de son obéissance.

L'archevêque de Paris, Gustave de Beaumont, voulut faire
 de l'opposition et censurer les actes du gouvernement dans
 ses instructions pastorales. Tout ce qu'il y gagna, fut un
 second arrêt du parlement, qui condamnait ses mandements
 au feu, et un ordre du roi qui l'envoyait en exil et le relé-
 guait à l'abbaye de la Trappe.

L'expulsion des quatre mille jésuites qui infestaient la ca-
 pitale et le bannissement de l'archevêque de Paris portèrent
 l'irritation de Clément XIII à son comble. Sa Sainteté ne
 sachant plus quelle digue opposer à ce qu'elle appelait la fer-
 mentation générale des gouvernements, lança la bulle « Apo-
 » stolicum pascendi munus, » remplie de louanges pour les
 noires cohortes des jésuites, toute d'injures et d'outrages pour
 leurs ennemis. Le parlement de Paris supprima cette bulle
 sur les conclusions véhémentes de l'avocat Joly de Fleury,
 et défendit de l'imprimer en France. Le parlement d'Aix
 agit avec plus de fermeté encore; il fit lacérer la constitu-
 tion par la main du bourreau, et la fit brûler publiquement;
 en outre, il invita Louis XV à se saisir du comtat Venaissin
 pour se venger de la cour de Rome et du pape.

Sa majesté, stimulée par la marquise de Pompadour, paraissait assez disposée à user d'une grande rigueur, et semblait n'attendre qu'une occasion pour faire main basse sur la ville d'Avignon, lorsque la mort presque subite de la favorite vint le détourner de ce projet et délivrer la congrégation des jésuites de sa plus redoutable ennemie. Le clergé reprit courage, intrigua auprès du monarque, et obtint l'autorisation de former une assemblée synodale pour décider quelles mesures il était utile de prendre afin de faire cesser les disputes entre le pouvoir civil et religieux.

En conséquence de cette autorisation, trente-deux archevêques ou évêques, trente-six députés du second ordre dans la hiérarchie ecclésiastique, se réunirent en concile dans la capitale, et fulminèrent des anathèmes contre les principaux ouvrages des philosophes, entre autres contre l'Encyclopédie, contre l'Analyse de Bayle, le livre de l'Esprit d'Helvétius, l'Émile, le Contrat social, les Lettres de la montagne de Jean-Jacques Rousseau, l'Essai sur les mœurs, le Dictionnaire philosophique, la Philosophie de l'histoire et le Despotisme oriental de Voltaire.

Ensuite ils déclarèrent que l'Église avait seule le droit d'enseigner et d'instruire les enfants; qu'elle seule pouvait porter des jugements en matière de doctrine, et fixer le degré de soumission qui leur était dû; qu'elle seule, en vertu de l'assistance de Jésus-Christ, pouvait régler les articles de dogmes; qu'elle seule avait le droit de prononcer sur l'excellence des ordres religieux, de les déclarer supprimés ou de les maintenir; qu'aux prêtres catholiques seuls appartenait l'administration des sacrements; que l'autorité civile en

aucune manière ne pouvait aller à l'encontre des lois canoniques ni forcer les ministres de la religion à administrer les sacrements aux pécheurs qu'ils déclaraient indignes de les recevoir. Enfin, les prélats décrétèrent que la bulle Unigenitus était obligatoire pour tous les fidèles du royaume de France.

Le parlement cassa les actes de l'assemblée ecclésiastique, comme attentatoires à l'autorité du gouvernement, et défendit aux citoyens d'y avoir égard. Aussitôt les dignitaires du clergé qui faisaient partie du concile se rendirent à Versailles, se jetèrent aux pieds de Louis XV, et en obtinrent un édit qui annulait l'arrêt du parlement.

Cette première victoire enhardit les ecclésiastiques; de toutes parts ils relevèrent orgueilleusement la tête, firent publiquement le panégyrique de l'archevêque de Paris, et annoncèrent le rappel prochain des jésuites. Le maréchal de Richelieu et le duc d'Aiguillon son neveu, ennemis secrets du premier ministre, duc de Choiseul, intrigèrent pour les bons Pères, et publièrent que le règne des confesseurs allait succéder à celui des maîtresses. Sa majesté elle-même s'était prise de sainte ferveur pour les exercices religieux, et avait fait fermer le lupanar royal, nommé Parc-aux-Cerfs. Fort heureusement ce nouveau caprice du monarque dura peu, une demoiselle de Romans attira son attention et l'empêcha de venir à résipiscence. Le parlement profita de la circonstance pour arrêter les empiétements des jésuites. Il publia un arrêt qui rendait obligatoire pour les prêtres comme pour les laïques la loi du silence sur les matières religieuses; il poursuivit les prêtres qui s'obstinaient à refuser les sacrements; il enjoignit aux évêques qui tenaient des concilia-

bules dans Paris, d'avoir à rentrer dans leurs diocèses sous peine de saisie de leur temporel, et prit des mesures énergiques contre les disciples d'Ignace de Loyola.

A partir de cette époque, l'histoire de la congrégation de Jésus n'eut plus qu'à enregistrer une longue suite de désastres : déjà expulsés de la Chine et du Portugal, les bons Pères se virent dans un seul jour arrêtés dans toute l'étendue des Espagnes, par ordre de Charles III, puis conduits par des sbires dans différents ports de mer, embarqués et jetés sur les côtes de l'Italie.

La France ne tarda pas à imiter l'exemple de l'Espagne, et repoussa au delà des monts les cohortes de jésuites qui infestaient les provinces. Le roi des Deux-Siciles les chassa également de ses états; don Ferdinand, duc de Parme et de Plaisance, infant d'Espagne, suivit l'impulsion politique de sa famille, et les extirpa de ses domaines. Le sol de l'Italie se trouva tout noir de cette bave immonde que les nations avaient rejetée de leur sein et qu'elles avaient renvoyée à Rome, la source de toute corruption.

Le pape s'effraya bientôt du nombre prodigieux de jésuites qui s'abattaient sur le patrimoine de saint Pierre, comme sur une proie qui leur appartenait; et pour mettre ses provinces à l'abri d'une dévastation certaine, il les refoula sur les territoires voisins.

Cependant sa Sainteté lança une bulle d'excommunication contre les rois qui persécutaient les membres de la congrégation, et menaça de sa vengeance les princes qui maintiendraient l'arrêt de proscription dont étaient frappés les disciples d'Ignace de Loyola. Clément XIII voulut même

joindre l'exécution à la menace; il s'en prit au duc de Parme, qui était le moins redoutable de ses adversaires, somma l'infant don Ferdinand de restituer au saint-siège les duchés de Parme et de Plaisance, et envoya des troupes pour appuyer sa réclamation.

Les rois de France, d'Espagne, de Naples et de Portugal, qui étaient unis par le pacte de famille, se prononcèrent hautement contre la cour de Rome, et se préparèrent à punir l'outrage qui leur était fait dans la personne d'un prince de leur maison. Louis XV, sur l'avis du duc de Choiseul, fit entrer des troupes dans Avignon, et s'empara du comtat Venaissin. Le jeune Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, envahit la province de Bénévent, qu'il fit occuper par des troupes napolitaines; d'autre part, les cours de Parme, de Madrid, de Lisbonne, et les parlements de France firent lacérer la bulle de Clément XIII.

Sa Sainteté chercha alors un appui dans l'Autriche, et fit demander des secours à Marie-Thérèse; mais l'impératrice, mécontente des jésuites, qui, dans une occasion récente, avaient livré ses secrets à la cour de Rome, ne daigna pas même répondre à Clément XIII, et fit supprimer dans son duché de Milan la fameuse bulle « In cœna Domini, » que l'archevêque lisait encore publiquement une fois dans l'année. Le pape, repoussé de tous les côtés, sans alliés, sans secours, humilia son orgueil, déclara qu'il était prêt à faire des concessions, et implora la clémence des souverains.

Mais l'élan était donné, et sa soumission tardive ne pouvait plus empêcher les progrès des réformes. Les puissances catholiques continuèrent à s'occuper de tracer définitivement

la ligne de démarcation entre le temporel et le spirituel, et mirent pour conditions à la paix que le saint-siège supprimerait dans toute l'étendue de la catholicité l'institut des jésuites.

Clément XIII, trop faible pour résister à la volonté des princes de la maison de Bourbon, se détermina enfin à sacrifier les séides de la papauté, et annonça qu'il prononcerait l'abolition de la compagnie des enfants d'Ignace de Loyola dans un consistoire public.

Cette déclaration imprudente devint la cause de sa mort; les bons Pères se tinrent sur leurs gardes; et dans la nuit qui précéda le jour marqué pour cette justice solennelle, le souverain pontife fut saisi de douleurs étranges et expira dans des convulsions, le 2 février 1769, sur les quatre heures du matin! Les jésuites l'avaient fait empoisonner.

CLÉMENT XIV,

JOSEPH II,
empereur d'Allemagne.

257^e PAPE.

LOUIS XV,
roi de France.

Élection du vertueux Ganganelli. — Détails sur sa vie avant son élévation au trône pontifical. — Ses projets de réforme dans l'Église. — Les infâmes jésuites le menacent du sort de son prédécesseur, s'il ose toucher à leur ordre. — Sa Sainteté fait la paix avec toutes les puissances. — Représentations du clergé français à Louis XV sur les progrès de la philosophie. — Les encyclopédistes poursuivent leurs victoires et font triompher la raison humaine. — Clément XIV supprime la société de Jésus dans tout l'univers chrétien. — Arrestation du général des jésuites, Lorenzo Ricci, et des principaux chefs de cet ordre. — Affreuse vengeance exercée par les disciples d'Ignace de Loyola sur l'infortuné pontife. — Ganganelli meurt empoisonné!

Quarante-sept cardinaux ouvrirent le conclave pour donner un successeur à Clément XIII. Dès les premiers jours, les électeurs se divisèrent en deux factions également puissantes; les uns, ceux qui étaient affiliés aux jésuites, voulaient nommer un pontife capable de marcher sur les traces des Grégoire VII et des Pie V; les autres, qui étaient venus aux cours de France et d'Espagne, intriguaient pour mettre la tiare sur la tête d'un pape assez conciliant pour rétablir la concorde entre l'autel et le trône. Les brigues durèrent trois

la ligne de démarcation entre le temporel et le spirituel, et mirent pour conditions à la paix que le saint-siège supprimerait dans toute l'étendue de la catholicité l'institut des jésuites.

Clément XIII, trop faible pour résister à la volonté des princes de la maison de Bourbon, se détermina enfin à sacrifier les séides de la papauté, et annonça qu'il prononcerait l'abolition de la compagnie des enfants d'Ignace de Loyola dans un consistoire public.

Cette déclaration imprudente devint la cause de sa mort; les bons Pères se tinrent sur leurs gardes; et dans la nuit qui précéda le jour marqué pour cette justice solennelle, le souverain pontife fut saisi de douleurs étranges et expira dans des convulsions, le 2 février 1769, sur les quatre heures du matin! Les jésuites l'avaient fait empoisonner.

CLÉMENT XIV,

JOSEPH II,
empereur d'Allemagne.

257^e PAPE.

LOUIS XV,
roi de France.

Élection du vertueux Ganganelli. — Détails sur sa vie avant son élévation au trône pontifical. — Ses projets de réforme dans l'Église. — Les infâmes jésuites le menacent du sort de son prédécesseur, s'il ose toucher à leur ordre. — Sa Sainteté fait la paix avec toutes les puissances. — Représentations du clergé français à Louis XV sur les progrès de la philosophie. — Les encyclopédistes poursuivent leurs victoires et font triompher la raison humaine. — Clément XIV supprime la société de Jésus dans tout l'univers chrétien. — Arrestation du général des jésuites, Lorenzo Ricci, et des principaux chefs de cet ordre. — Affreuse vengeance exercée par les disciples d'Ignace de Loyola sur l'infortuné pontife. — Ganganelli meurt empoisonné!

Quarante-sept cardinaux ouvrirent le conclave pour donner un successeur à Clément XIII. Dès les premiers jours, les électeurs se divisèrent en deux factions également puissantes; les uns, ceux qui étaient affiliés aux jésuites, voulaient nommer un pontife capable de marcher sur les traces des Grégoire VII et des Pie V; les autres, qui étaient venus aux cours de France et d'Espagne, intriguaient pour mettre la tiare sur la tête d'un pape assez conciliant pour rétablir la concorde entre l'autel et le trône. Les brigues durèrent trois

mois entiers; enfin le franciscain Jean-Vincent-Antoine Ganganelli réunit les suffrages de la majorité, et fut proclamé chef suprême de l'Église sous le nom de Clément XIV.

Le nouveau pape atteignait à peine sa soixante-quatrième année. Il était né dans le petit bourg de Saint-Archangelo, près de Rimini, où son père exerçait la profession de médecin. Dès sa plus tendre enfance, Ganganelli avait annoncé un penchant tout particulier pour la méditation, ce qui avait décidé sa famille à le faire entrer dans un couvent de l'ordre de saint François, où il se distingua par ses vertus. Il en sortit pour être élevé au grade de consulteur du saint-office par Benoît XIV; sous le règne suivant, il obtint le chapeau de cardinal.

Ganganelli conserva sous la tiare les mêmes mœurs que sous le capuce de franciscain; il s'appliqua à rester humble, charitable, et mit tous ses soins à conserver les habitudes frugales et studieuses qui avaient fait le charme de son existence. Depuis les Titus, les Trajan et les Marc-Aurèle, jamais un souverain doué d'un plus noble caractère, d'une âme plus belle, d'un esprit plus judicieux, n'avait commandé dans Rome. Son premier acte d'autorité fut d'éloigner de sa cour les ministres qui avaient eu la confiance de son prédécesseur; ensuite il annonça qu'il voulait rendre la paix à l'Église et restaurer le christianisme.

La consternation fut grande parmi les cardinaux, les évêques, les prêtres et la plèbe monacale, qui s'engraissent dans l'oisiveté des sueurs des malheureux. Tous se levèrent en masse contre Clément XIV, et tentèrent de le faire renoncer à ses généreux projets par des menaces terribles. Un jésuite

osa afficher en plein jour, à la principale entrée du Vatican, un placard portant ces mots: « Priez pour le pape, qui est près de mourir! » Un autre fanatique glissa sur sa table un billet qui contenait ces quatre lettres: « P. S. S. V., » que le saint-père expliqua ainsi: « Presto sarà sede vacante, » le siège sera bientôt vacant.

Inébranlable dans sa résolution, Clément ne tint aucun compte des plaintes, des malédictions ou des menaces des ecclésiastiques; il marcha d'un pas ferme dans la voie qu'il s'était tracée. Les finances étaient dans un désordre extrême par suite des déprédations de ses prédécesseurs; il changea les administrateurs du fisc, diminua le nombre des charges qui grevaient le trésor, et soulagea le peuple. L'industrie et les arts languissaient, le commerce et l'agriculture étaient dans un état déplorable; il établit des manufactures, fit réparer les édifices publics, s'occupa du dessèchement des marais pontins, fonda le riche musée qui porte son nom, fournit aux frais des nonciatures, des missions, au paiement des troupes, des artistes, et servit avec régularité les pensions qui étaient à la charge du saint-siège. Toutes choses réglées à l'intérieur, il songea à l'extérieur. L'horizon politique était gros de nuages; l'irritation des têtes couronnées avait été portée au plus haut degré par le bref de Clément XIII contre le duc de Parme, et par une nouvelle tentative d'assassinat des jésuites sur la personne du roi de Portugal. Ce monarque annonçait même l'intention de nommer un patriarche indépendant du pape, pour en finir d'un seul coup avec la cour de Rome. Clément XIV commença par renouer des relations avec les rois de France et d'Espagne; il

leur fit habilement insinuer que la papauté était la base sur laquelle reposait l'autorité absolue des princes catholiques ; qu'il était de leur intérêt de la défendre, sauf à restreindre les privilèges que leurs ancêtres avaient concédés à tort ou à raison aux successeurs de l'Apôtre, et qui étaient regardés comme incompatibles avec leur dignité. Ensuite, afin de joindre l'exemple au précepte, il abrogea la fameuse bulle « In cœna Domini, » infirma tous les décrets du concile de Trente et des papes relatifs à cette constitution, se désista en théorie et en pratique de toute prétention sur le temporel des princes, et donna des gages de sa sincérité. Cette conduite lui ramena tous les esprits, la France lui rendit le comtat Venaissin, et le roi de Naples restitua Bénévent et Pontecorvo.

Toutefois les princes de la maison de Bragance et de Bourbon ne se départirent point de leur rigueur au sujet des jésuites, et réclamèrent avec instances la suppression de l'ordre. Clément XIV, en homme prudent, répondit qu'avant d'accomplir un acte aussi solennel que l'abrogation d'un institut qui comptait ses membres par milliers, et qui avait des ramifications dans toutes les parties du monde, il devait préalablement s'informer des causes qui pouvaient justifier sa décision aux yeux de la postérité. De ce moment, le pape s'enveloppa d'un mystère impénétrable, étudia avec une scrupuleuse attention les statuts, les règlements, les actes et l'histoire de la société ; il nomma des visiteurs apostoliques pour examiner l'administration des biens de leurs collèges, et des procureurs experts pour établir les comptes de leurs monstrueuses richesses.

Clément XIV n'était pas tellement absorbé par cette affaire qu'il ne pût en même temps faire son métier de pape, et lancer des bulles d'excommunication contre Diderot, d'Alembert, Voltaire, Helvétius, Jean-Jacques Rousseau, Marmontel et le baron d'Holbach, en raison des doctrines anti-catholiques qu'ils enseignaient dans leurs ouvrages. Le clergé français se rangea tout naturellement du parti du pape contre les philosophes ; les parlements se tournèrent lâchement contre ceux qui les avaient aidés à triompher des jésuites, et autorisèrent les évêques du royaume à se réunir à Paris pour juger les ouvrages censurés par la cour de Rome. Voici en quels termes cette assemblée de prélats ignorants formula ses récriminations : « Très-redoutable » sire, l'impiété ne se borne pas à attaquer l'Église, elle en » veut à la fois au sanctuaire et à l'empire, et annonce qu'elle » ne sera satisfaite qu'après avoir anéanti toute puissance » divine et humaine. Si votre majesté révoquait en doute » cette triste vérité, nous nous empresserions de vous en » fournir les preuves en mettant sous vos yeux un ouvrage » nouvellement publié sous le nom spécieux de *Système de » la nature*. L'auteur de cette production, la plus criminelle » peut-être que l'esprit humain ait jamais enfantée, ne croit » pas avoir assez fait de mal aux hommes en leur enseignant » qu'il n'y a point de religion révélée, que l'enfer est une chi- » mère hideuse, absurde, qui doit son origine à la fourberie » des prêtres ; il ose encore porter ses regards sur les sociétés » et sur les chefs qui les gouvernent ; il annonce qu'il n'aper- » çoit dans les différents états qu'un vil assemblage d'hommes » lâches ou corrompus, prosternés devant des évêques qui

» les volent ou devant des princes qui les pressurent. Il dit que
 » les chefs des nations sont tous d'infâmes usurpateurs qui
 » sacrifient les peuples à d'exécrables passions, et qui ne s'ar-
 » rogent le titre fastueux de représentants de Dieu, que pour
 » exercer plus impunément sur l'humanité un odieux des-
 » potisme; il dit que l'accord du sacerdoce avec la puissance
 » souveraine est un pacte sacrilège passé entre la ruse et la
 » force. Il ose nier que l'autorité des rois soit de droit divin,
 » il prétend que les peuples peuvent leur demander compte
 » de la gestion de leurs affaires, et même, excès d'audace!
 » leur enlever la couronne et la vie, s'ils reconnaissent qu'ils
 » ont abusé de l'autorité suprême! Prenez garde, sire; de
 » tels principes sont de nature à plaire aux imaginations, à
 » se propager avec une rapidité extrême, et la conséquence
 » inévitable serait l'émancipation du genre humain et la
 » ruine du trône et de l'autel!

» Cependant qui le croirait, sire? ce livre dangereux,
 » impie, se vend dans votre capitale, aux portes mêmes de
 » votre palais; bientôt il pénétrera jusqu'aux extrémités de
 » votre empire, et y répandra dans les cœurs des germes de
 » Liberté, notre ennemie redoutable à tous. Et les lois se
 » taisent! et l'autorité tranquille ne songe pas à arracher
 » des mains de vos sujets cet assemblage monstrueux de
 » blasphèmes! Ne souffrez pas plus longtemps un tel scan-
 » dale, ô prince bien-aimé! arrêtez les progrès de la raison
 » humaine, enchaînez cet esprit d'indépendance qui a tant
 » de fois ébranlé les trônes; comprimez ces élans de l'ima-
 » gination en délire qui rêve l'égalité parmi les hommes, ou
 » tremblez pour l'avenir des rois de votre race! »

Aux représentations de l'épiscopat vinrent se joindre les
 réquisitoires de la magistrature. L'avocat général Séguier fut
 chargé de poursuivre les philosophes devant le parlement,
 et s'exprima ainsi : « Une secte impie et audacieuse a décoré
 » sa fausse sagesse du nom de philosophie; ses partisans se
 » sont érigés en précepteurs du genre humain, et cherchent
 » à renverser l'autel et le trône. Leur cri de ralliement est
 « Liberté de la presse; » et pour faire triompher leur
 » devise, ils se sont placés à la tête des incrédules et ont
 » déployé l'étendard de la révolte. Si donc nous voulons ga-
 » rantir nos privilèges des atteintes de ces doctrines dange-
 » reuses qui tendent à bouleverser la société sous prétexte
 » de réformer les abus, il faut que nous sévissions contre les
 » ouvrages, que nous les anéantissions, que nous effacions
 » jusqu'au souvenir de leur existence!... »

Conformément aux conclusions furibondes de l'avocat gé-
 néral, le parlement condamna au feu, par arrêt du 18 août
 1770, les ouvrages qui lui étaient dénoncés par l'assemblée
 du clergé : le Système de la nature, l'Enfer détruit, la Conta-
 gion sacrée, l'Examen des prophéties qui servent de fonde-
 ment à la religion, le Christianisme dévoilé, Dieu et les
 Hommes, le Discours sur les miracles de Jésus-Christ, le
 Recueil philosophique, l'Examen critique des Apologistes de
 la religion chrétienne, et l'Examen impartial des principales
 religions du monde. Ces ouvrages étaient attribués à Damila-
 ville, à Diderot, à Voltaire et au célèbre baron d'Holbach,
 dont la maison, suivant l'expression de Grimm, fut long-
 temps un des plus doux hospices des initiés de l'Encyclo-
 pédie : elle était désignée sous le nom de « synagogue » par

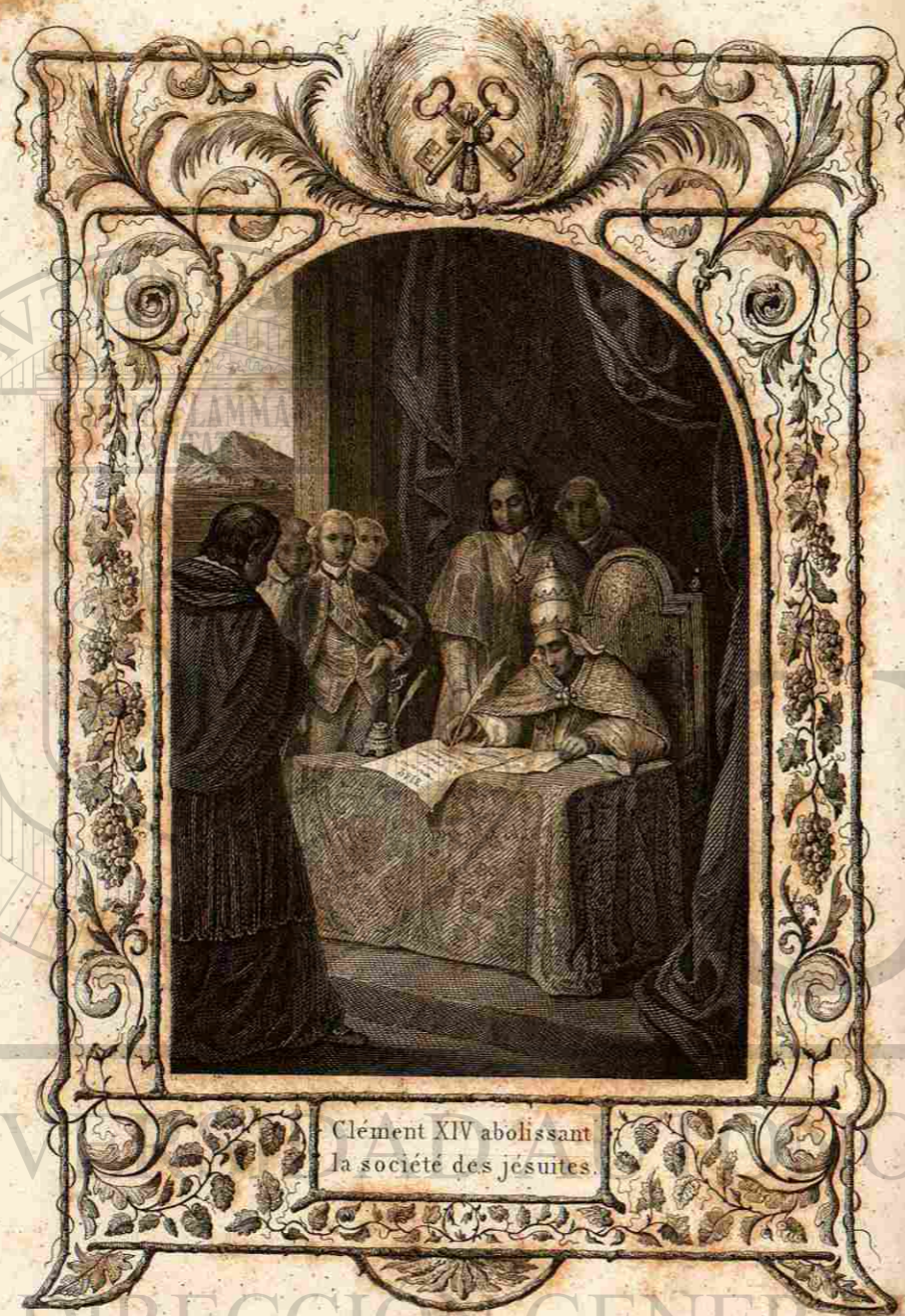
les prêtres, qui appliquaient aussi celui de « paroisse » à la maison de madame Necker, où se réunissaient assidûment l'abbé Chauvelin, digne successeur de l'abbé Pucelle, le comte d'Argental, Mairand, Mirabeau, Foncemagne, Bachaumont, Voisenon et beaucoup d'autres disciples de Voltaire.

Grâce à la conduite imprudente du parlement, les jésuites semblaient encore une fois à la veille de reprendre leur ancienne prépondérance, les magistrats avaient stupidement aidé le clergé dans sa lutte contre les philosophes. Le clergé, que ses intérêts rapprochaient de la société de Jésus, fit cause commune à son tour avec les disciples d'Ignace de Loyola, et intrigua si habilement, qu'enfin le bien-aimé Louis XV cassa le parlement.

Le roi, cédant aux sollicitations de la nouvelle favorite, la comtesse du Barry, qui elle-même était l'instrument du chancelier Maupeou, l'âme damnée des jésuites, annonça qu'il voulait réorganiser la compagnie, et fit part de ses intentions à la cour de Rome. Le souverain pontife se hâta d'écrire au monarque, qu'il le suppliait de laisser les choses dans l'état où elles se trouvaient, jusqu'après le jugement qu'il devait rendre sur la société.

Clément XIV continuait son enquête minutieuse sans avoir égard ni aux menaces ni aux obstacles de toute nature qu'il rencontrait sur sa route. Néanmoins il avait jugé prudent de s'entourer de certaines précautions pour éviter le terrible sort de son prédécesseur. Ainsi, il avait remplacé le cuisinier du palais Quirinal par un bon religieux, nommé François, son ami, qui, par dévouement, avait consenti à lui servir de cuisinier et à préparer les mets destinés à sa table.





Rien ne put intimider le vertueux Ganganelli ; et quand il se trouva suffisamment édifié sur les crimes de la congrégation, après quatre années d'enquêtes sévères, il lança la célèbre bulle « Dominus ac Redemptor. » L'arrêt qui abolissait la société de Jésus était ainsi formulé : « Inspiré par » le Saint-Esprit, poussé par le devoir de ramener la con- » corde dans le sein de l'Église, convaincu que la congré- » gation des jésuites ne peut plus rendre les services pour » lesquels Paul III, notre prédécesseur, l'a instituée, dé- » terminé en outre par d'autres motifs que la morale nous » commande de renfermer dans notre âme, nous abolissons, » en vertu de notre autorité souveraine en matières reli- » gieuses, et nous détruisons à jamais la société de Jésus, » ses fonctions, ses maisons et ses instituts. » En souscri- » vant cette bulle, Clément XIV dit en soupirant : « Je signe » mon arrêt de mort, mais j'obéis à ma conscience ! »

Cette sentence fut immédiatement notifiée à la maison pro- fesse et aux autres collèges par les députés de la commission d'enquêtes. Pour prévenir toute rébellion, sa Sainteté fit arrêter le général de l'ordre, Lorenzo Ricci, ses assistants, le secrétaire général, les Pères Faure, Forestier et Gautier, qui furent conduits au château Saint-Ange. Depuis lors, Clément XIV redoubla de précautions pour se garantir des effets de la vengeance de ses ennemis, et renouvela ses recom- mandations au bon franciscain de veiller à la cuisine. « Fra » Francesco, lui disait-il, badate à la pignata. — Frère » François, veillez à la marmite. » La prudence active du bon moine ne déconcerta pas les jésuites, elle ne fit que les rendre plus ingénieux. Voici la ruse infernale qu'ils em-

ployèrent pour en venir à leurs fins. Une dame de la Sabine, toute dévouée aux loyolistes, avait dans son jardin un arbre qui produisait les plus belles figues de Rome; les révérends Pères, sachant que le pape aimait beaucoup ce fruit, décidèrent la dame à se déguiser en paysanne, et à venir présenter ses figues à frère François. La dévote renouvela son manège plusieurs fois, parvint à gagner la confiance du franciscain, et un jour elle lui glissa dans un panier une figue plus grosse que les autres et dans laquelle on avait injecté un poison subtil, appelé aquetta. Jusqu'à cette époque le saint-père avait joui d'une santé parfaite; il était bien constitué, quoique d'une taille ordinaire; sa voix était sonore et forte; il marchait avec l'agilité d'un jeune homme, et tout chez lui faisait présager une longue vieillesse.

A partir de ce jour la santé de Clément XIV dépérit d'une manière extraordinaire; on remarqua avec effroi que sa voix s'affaiblissait sensiblement. A ces premiers symptômes de maladie se joignit une inflammation dans la gorge tellement violente qu'elle le forçait de tenir continuellement la bouche ouverte; puis des vomissements succédèrent à l'inflammation, avec accompagnement de douleurs dans les entrailles; enfin, le mal augmentant d'intensité, le saint-père comprit qu'il était empoisonné. Il voulut faire usage d'antidotes, mais il était trop tard, le mal était sans remède, et il dut assister à la décomposition de tout son être. Pendant trois mois que dura sa terrible agonie, son courage ne se démentit pas un seul instant; un jour seulement, après une crise plus violente que toutes les autres, il s'écria: « Hélas! je savais bien qu'ils m'empoisonneraient, mais je ne m'attendais pas à mourir

» d'une façon si lente et si cruelle! » Clément XIV était devenu pour ainsi dire l'ombre de lui-même; ses chairs s'étaient fondues sous l'action corrosive de l'aquetta, ses os mêmes avaient été attaqués et s'étaient ramollis en contournant les membres et leur donnant une forme hideuse; enfin Dieu eut pitié de cette pauvre victime des exécrales jésuites, et rappela Ganganelli dans son sein le 22 septembre 1774, à sept heures et demie du matin.

Une pièce authentique, la dépêche de l'ambassadeur d'Espagne, relate dans ses plus petits détails l'autopsie du cadavre, qui fut faite le lendemain de la mort de Clément XIV, et vient ajouter aux preuves irrécusables de l'empoisonnement du pontife et de la culpabilité des enfants d'Ignace de Loyola. Nous rapportons le texte du procès-verbal d'autopsie, sans y rien changer ni ajouter: « Avant de procéder à l'embaumement et à l'ouverture du cadavre de sa Sainteté Clément XIV, nous avons observé que le visage était livide, les lèvres et les ongles noirs, la région dorsale d'une couleur tannée, l'abdomen enflé, tout le corps exténué, et d'une teinte de cèdre qui tirait sur le cendré, mais qui laissait néanmoins apercevoir sur les bras, sur les flancs, sur les cuisses et sur les jambes, des taches livides au-dessous de la peau. Puis, le cadavre étant ouvert, nous avons reconnu que les lobes des poumons étaient adhérents à la plèvre et gangrénés; nous avons ouvert le péricarde et nous avons retiré le cœur, qui était considérablement diminué de volume; sous le diaphragme, l'estomac et le duodenum étaient remplis d'air et entièrement gangrénés. Dans le crâne, nous avons trouvé la dure-mère tuméfiée et

» dans un état singulier de flaccidité. Après avoir embaumé
 » les intestins et les viscères, nous les avons déposés dans
 » un vase, afin de les conserver; mais ce vase s'est rompu
 » presque aussitôt.... Le lendemain, nous nous sommes de
 » nouveau rendus dans la chambre où se trouvait le pape
 » défunt pour procéder à l'inhumation; nous avons été suffo-
 » qués en entrant par une horrible puanteur qu'exhalait le
 » corps, ce qui nous a déterminés à procéder à un second
 » embaumement; nous avons remarqué que le visage était
 » enflé et d'une couleur brune, les mains noires et chargées
 » sur leurs parties extérieures de petites vessies élevées
 » d'une largeur de deux doigts et remplies de sérosités lixi-
 » vieilles. En outre, une grande quantité d'humeur séreuse,
 » mêlée de sang corrompu, dégouttait du cadavre par le côté
 » penché du lit, et coulait en abondance sur les dalles.

» Lorsque nous avons voulu enlever les habits pontificaux,
 » une grande partie de l'épiderme et du derme y est demeurée
 » adhérente; les ongles mêmes se sont détachés par l'effet des
 » plus légères secousses ou du moindre frottement, et tous
 » les cheveux sont restés sur le coussin qui soutenait la tête.
 » Sur le cadavre nous avons remarqué une ébullition, un
 » bouillonnement de fluide qui se montrait aux yeux sous
 » la forme de bulles qui éclataient et infectaient l'atmo-
 » sphère; ce qui nous a forcés, malgré quatre tentatives d'em-
 » baument, d'enfermer le corps dans la bière avec tous
 » les ornements pontificaux, et de ne point permettre qu'on
 » les exposât à la vénération des fidèles!.... »

Ainsi furent réalisées les menaces des jésuites, et accom-
 plies leurs sinistres prédictions!!!

PIE VI,

258^e PAPE.

JOSEPH II,
 empereur
 d'Allemagne.

LOUIS XVI,
 roi de France.
 RÉPUBLIQUE.

Élection simoniaque de Pie VI. — Caractère exécrationnel du nouveau
 chef de l'Église. — Ses mœurs infâmes. — Il maintient les décrets
 de Clément XIV relatifs aux jésuites, pour s'emparer des richesses
 de la congrégation. — Par compensation, il les autorise à fonder
 des établissements en Prusse, en Russie et à Liège. — Louis XVI,
 élève des jésuites, renouvelle contre eux les édits de son prédé-
 cesseur. — La noblesse, le clergé et les parlements se liguent
 contre les philosophes. — Bref du saint-père contre les Juifs. —
 Dessèchement des marais Pontins. — Népotisme de Pie VI. —
 Ses incestes. — Il renouvelle les crimes des Borgia, et marie
 son bâtard à sa fille. — Affreuses débauches dans la famille pon-
 tificale. — Prodigalités du saint-père envers ses mignons et ses
 bâtards. — Querelles entre les deux cours de Rome et de
 Vienne. — Joseph II opère d'utiles réformes dans le clergé de
 ses états. — Sa Sainteté se rend à la cour de l'empereur d'Alle-
 magne pour le convertir. — Comédie pontificale. — Pie VI
 échoue dans ses tentatives et revient à Rome. — Saturnales au
 Vatican. — Spoliations exercées par le pontife. — Procès scan-
 daleux entre le pape et la marquise Lepri. — Congrès d'Ems et
 séparation de l'Église d'Allemagne d'avec le saint-siège. — Toutes
 les puissances se déclarent ennemies de la cour romaine. — Ré-
 formes ecclésiastiques dans le duché de Toscane. — Scipion Ricci
 et les dominicains de Pistoïa. — Pie VI anathématise le prélat

» dans un état singulier de flaccidité. Après avoir embaumé
 » les intestins et les viscères, nous les avons déposés dans
 » un vase, afin de les conserver; mais ce vase s'est rompu
 » presque aussitôt.... Le lendemain, nous nous sommes de
 » nouveau rendus dans la chambre où se trouvait le pape
 » défunt pour procéder à l'inhumation; nous avons été suffo-
 » qués en entrant par une horrible puanteur qu'exhalait le
 » corps, ce qui nous a déterminés à procéder à un second
 » embaumement; nous avons remarqué que le visage était
 » enflé et d'une couleur brune, les mains noires et chargées
 » sur leurs parties extérieures de petites vessies élevées
 » d'une largeur de deux doigts et remplies de sérosités lixi-
 » vieilles. En outre, une grande quantité d'humeur séreuse,
 » mêlée de sang corrompu, dégouttait du cadavre par le côté
 » penché du lit, et coulait en abondance sur les dalles.

» Lorsque nous avons voulu enlever les habits pontificaux,
 » une grande partie de l'épiderme et du derme y est demeurée
 » adhérente; les ongles mêmes se sont détachés par l'effet des
 » plus légères secousses ou du moindre frottement, et tous
 » les cheveux sont restés sur le coussin qui soutenait la tête.
 » Sur le cadavre nous avons remarqué une ébullition, un
 » bouillonnement de fluide qui se montrait aux yeux sous
 » la forme de bulles qui éclataient et infectaient l'atmo-
 » sphère; ce qui nous a forcés, malgré quatre tentatives d'em-
 » baument, d'enfermer le corps dans la bière avec tous
 » les ornements pontificaux, et de ne point permettre qu'on
 » les exposât à la vénération des fidèles!.... »

Ainsi furent réalisées les menaces des jésuites, et accom-
 plies leurs sinistres prédictions!!!

PIE VI,

258^e PAPE.

JOSEPH II,
 empereur
 d'Allemagne.

LOUIS XVI,
 roi de France.
 RÉPUBLIQUE.

Élection simoniaque de Pie VI. — Caractère exécrationnel du nouveau
 chef de l'Église. — Ses mœurs infâmes. — Il maintient les décrets
 de Clément XIV relatifs aux jésuites, pour s'emparer des richesses
 de la congrégation. — Par compensation, il les autorise à fonder
 des établissements en Prusse, en Russie et à Liège. — Louis XVI,
 élève des jésuites, renouvelle contre eux les édits de son prédé-
 cesseur. — La noblesse, le clergé et les parlements se liguent
 contre les philosophes. — Bref du saint-père contre les Juifs. —
 Dessèchement des marais Pontins. — Népotisme de Pie VI. —
 Ses incestes. — Il renouvelle les crimes des Borgia, et marie
 son bâtard à sa fille. — Affreuses débauches dans la famille pon-
 tificale. — Prodigalités du saint-père envers ses mignons et ses
 bâtards. — Querelles entre les deux cours de Rome et de
 Vienne. — Joseph II opère d'utiles réformes dans le clergé de
 ses états. — Sa Sainteté se rend à la cour de l'empereur d'Alle-
 magne pour le convertir. — Comédie pontificale. — Pie VI
 échoue dans ses tentatives et revient à Rome. — Saturnales au
 Vatican. — Spoliations exercées par le pontife. — Procès scan-
 daleux entre le pape et la marquise Lepri. — Congrès d'Ems et
 séparation de l'Église d'Allemagne d'avec le saint-siège. — Toutes
 les puissances se déclarent ennemies de la cour romaine. — Ré-
 formes ecclésiastiques dans le duché de Toscane. — Scipion Ricci
 et les dominicains de Pistoïa. — Pie VI anathématise le prélat

Scipion Ricci. — Abolition de l'inquisition à Naples. — Mouvement révolutionnaire en France. — Procès du cardinal de Rohan. — Ministère de l'archevêque Loménie de Brienne. — Louis XVI ouvre les états généraux. — Constitution civile du clergé. — Evêques constitutionnels. — Le pape fulmine des brefs contre l'Assemblée constituante. — Révolution dans le comtat Venaissin. — Pie VI fait massacrer les habitants d'Avignon. — Il persécute les Français à Rome. — Condamnation de Cagliostro. — Louis XVI refuse de sanctionner les lois sur les ecclésiastiques. — Les rois de l'Europe et le pape forment une fédération contre les Français. — Les nobles et les prêtres émigrent en Italie et en Angleterre. — Proclamation de la république en France. — Le gouvernement français intime au pape l'injonction d'élargir les citoyens qu'il retient prisonniers. — Pape VI fait massacrer le citoyen Basseville. — Jugement et condamnation de Louis XVI. — Le pape fait arrêter tous les Français qui se trouvent dans ses états. — Émeute à Rome. — Pie VI arme contre la France. — Bonaparte en Italie. — Armistice entre le saint-siège et la République. — Perfidies du pape. — Miracles des madones. — Massacre des Français en Italie. — Traité de Tolentino. — Le pape fait égorger les Romains. — Meurtre du général Duphot. — Révolution à Rome. — Pie VI est envoyé en exil à Florence. — De cette ville, sa Sainteté organise des massacres à Rome et à Naples. — Le pape est transféré à Valence en Dauphiné. — Mort de Pie VI.

Lorsque les funérailles de l'infortuné Ganganelli furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave pour lui

donner un successeur. Comme aux dernières élections, deux grands partis furent immédiatement en présence, celui des couronnes et celui des zélanti ou des prélats vendus aux jésuites. A la tête de cette dernière faction se trouvaient les cardinaux Jean-Baptiste Rezzonico, Castelli et Buffalini; l'autre coterie était dirigée par les ministres des cours de France et d'Espagne, le cardinal Bernis, et Monino, comte de Florida-Blanca. Les zélanti proposèrent d'abord pour candidat à la papauté l'impérial Marc Antoine Colonna, qui fut vivement repoussé par Bernis; l'ambassadeur français présenta à son tour Négroni, en faisant valoir qu'il n'appartenait à aucune faction, qu'il sortait d'une humble condition et qu'il offrait toutes les garanties de sagesse et de probité que l'on devait rechercher dans un pontife. Mais les zélanti se récrièrent contre ce choix: « Nous ne voulons plus de gueux, dirent-ils au cardinal Bernis, et cette fois nous saurons empêcher l'élection d'un mendiant! » voulant désigner par ces épithètes outrageantes le vertueux Clément XIV.

La faction des couronnes proposa successivement Palavicini, qui fut repoussé à cause de sa tolérance; et Visconti, qui fut écarté à cause de sa rigidité. Les partisans des jésuites présentèrent ensuite Castelli, qui fut éliminé comme trop immoral; et Boschi, qui fut rejeté comme trop fanatique. La sainte assemblée consumma cinq mois à ourdir ou à déjouer les trames que chacun des compétiteurs mettait en œuvre pour escamoter la tiare; parfois les cardinaux opposants ne s'en tenaient pas aux épigrammes, aux reproches ni aux outrages pour vaincre leurs adversaires; ils en venaient jusqu'à faire usage de la force brutale et à donner

le scandale d'ignobles batteries. Les choses allèrent même si loin, qu'un censeur composa plus tard sur cette réunion une pièce satirique intitulée le Conclave, où tous les cardinaux qui en faisaient partie étaient mis en scène de la manière la plus vraie et la plus grotesque.

Sans nul doute, à la tournure que prenaient les élections, la vacance du saint-siège se fût prolongée indéfiniment, si le ministre d'Espagne, Florida-Blanca, n'avait eu l'heureuse idée de gagner à son parti les maîtres des cardinaux opposés à la faction des couronnes, et de faire parler le Saint-Esprit par la bouche des plus belles courtisanes de Rome. L'or de l'Espagne et de la France fut prodigué à ces reines du conclave, qui en échange promirent d'appuyer par des avis secrets auprès de leurs amants la promotion du candidat qui leur serait désigné.

Bernis, instruit de ce qui se passait au dehors, proposa pour pape Jean-Ange Braschi, un des zélanti, qu'il croyait avoir gagné à la France; les autres cardinaux, qui étaient secrètement influencés par les dames romaines, se montrèrent favorables à sa promotion, et le proclamèrent chef suprême de l'Église, le 14 février 1775, sous le nom de Pie VI.

Le cardinal Bernis annonça immédiatement cette promotion à la cour de France par la note suivante: « Braschi vient » d'être élevé sur la chaire de saint Pierre; on croit qu'il » l'occupera dignement; mais je n'ose répondre des événements qui peuvent résulter de certaines circonstances » impossibles à prévoir, ni des variations qu'opère sur le » caractère, l'esprit et les habitudes de la plupart des hommes, » une trop grande élévation. Dieu seul voit le fond des cœurs,

» et nous ne pouvons juger que sur les apparences. Le règne » du nouveau pontife fera connaître si, avant son élection, » j'avais vu son visage ou son masque.

Néanmoins on pouvait déjà prévoir quel pape serait Pie VI, par l'explication qu'il donna sur le nom qu'il avait choisi en acceptant la tiare. « Pie V est le dernier pontife canonisé par » l'Église, avait-il dit; je veux marcher sur ses traces! » Hélas! l'exécrable Braschi ne devait que trop ressembler au sanguinaire dominicain, l'organisateur de la Saint-Barthélemi; insatiable de domination comme lui, froidement cruel, implacable, orgueilleux, il ne lui manquait que le génie politique du féroce Pie V pour compléter la ressemblance.

Pendant le cours de sa carrière pontificale, Braschi se montra tout à la fois entreprenant et irrésolu, ambitieux et pusillanime, intéressé et prodigue, soupçonneux et imprévoyant, faux de cœur et fourbe d'esprit; avec un tel caractère il devait être le jouet des courtisans qui l'entouraient, et c'est ce qui arriva. Le saint-père abandonna toutes les affaires du gouvernement à ses favoris, et se contenta de trôner dans le Vatican, d'étaler les heureuses proportions de sa stature imposante, avec une telle affectation dramatique, que les étrangers qui assistaient aux cérémonies religieuses dans lesquelles sa Sainteté officiait, se demandaient s'ils voyaient un pontife acteur ou un acteur pontife.

Pie VI atteignait sa cinquante-huitième année lorsqu'il parvint au trône de saint Pierre; il était issu d'une famille noble et peu riche du territoire de Césène. Le cardinal Ruffo, l'amant de la mère du jeune Braschi, avait été son premier protecteur et lui avait frayé le chemin des hautes

dignités ecclésiastiques en le faisant nommer secrétaire particulier de Benoît XIV. Sous le règne suivant, il avait échangé cette place pour celle d'auditeur, et ensuite pour celle de trésorier de la chambre apostolique, qui était l'une des plus importantes charges du gouvernement romain.

Sous Clément XIV, des accusations graves de concussions lui firent retirer son emploi; mais comme le vertueux Ganganelli était ennemi du scandale, il lui évita la honte d'une destitution publique et lui accorda le chapeau. Braschi vécut dans une sorte de disgrâce jusqu'à la mort de son prédécesseur, faisant cause commune avec les jésuites, les cachant dans son palais, conspirant même avec eux, ce qui a fait supposer qu'il n'était pas étranger au crime qui avait terminé l'existence de Clément XIV.

Ses mœurs n'étaient pas plus irréprochables que son administration; car Gorani, l'auteur de « Mémoires secrets sur l'Italie, » ouvrage extrêmement curieux et d'une haute importance historique, l'accuse formellement d'adultère, de sodomie et d'inceste; et avec lui tous les écrivains contemporains, à l'exception des auteurs stipendiés par le parti prêtre, s'accordent à dire que le saint-père menait une existence de Sybarite, ne remplissant aucune des fonctions pontificales, se bornant à célébrer la messe dans son oratoire ou à trôner pendant une heure en audience solennelle, et passant le reste du temps à s'enivrer avec des maîtresses et des mignons, qu'il choisissait dans sa propre famille!

A son avènement à la chaire de saint Pierre, le nouveau pontife essaya de faire oublier ses extorsions passées et n'épargna rien pour capter l'affection des Romains; il fit dis-

tribuer de l'argent aux pauvres, promit de diminuer les impôts, et annonça qu'il allait opérer de grandes réformes dans le clergé. En effet, il destitua bon nombre de prélats et d'ecclésiastiques convaincus de malversation et de concussion dans les emplois qu'ils occupaient, mais ce fut pour donner leurs fonctions à ses parents et à ses créatures; il diminua les pensions accordées aux grands dignitaires de l'Église, mais ce fut pour augmenter d'autant son trésor particulier.

Le peuple de Rome, ordinairement si facile à tromper, ne fut pas dupe cette fois des jongleries du pape, et conserva pour Pie VI la haine qu'il avait portée au cardinal Braschi. Sa Sainteté, à défaut du peuple, voulut se faire un appui des membres du sacré collège, en flattant tour à tour les deux partis des zélanti et des couronnes; ce qui rendit sa position extrêmement difficile pendant toute la durée de son pontificat, et le força souvent à prendre les mesures les plus contradictoires, soit qu'il fût sous l'inspiration des cours de Madrid ou de Versailles, soit qu'il fût sous le coup d'une menace de mort de la société de Jésus.

D'abord, le souverain pontife avait paru pencher du côté des zélanti, et se montrait disposé à réparer les désastres de la congrégation de saint Ignace; ensuite il s'était ravisé et avait déclaré qu'il maintiendrait les dispositions prises à leur égard par Clément XIV, jusqu'à la conclusion du procès qui leur était intenté. Le prétexte de ce changement était la crainte d'attirer sur Rome la colère des rois de France et d'Espagne; mais le motif réel était le désir de conserver les richesses qui avaient été confisquées au profit du saint-siège.

Par compensation, il permit aux bons Pères de répandre

des pamphlets contre la mémoire de Clément XIV, et lui-même se mit en opposition avec le roi d'Espagne au sujet de la canonisation d'un ancien évêque du Mexique nommé Jean Palafox, l'un des plus ardents ennemis des jésuites. Plus Florida-Blanca, l'ambassadeur de sa majesté catholique, insistait auprès de la cour de Rome pour faire mettre son protégé dans le catalogue des saints, plus le pape se montrait hostile à cette promotion, et cherchait à rabaisser les mérites du prélat espagnol. Il en résulta une sorte de lutte d'amour-propre, et la querelle s'échauffa au point que Charles III fut obligé de menacer Pie VI de sa colère pour obtenir l'entrée du ciel à l'évêque Palafox.

Cette petite satisfaction donnée aux loyolistes leur fit prendre patience, et les engagea même à se rattacher à la cause du saint-père pour l'aider à combattre les idées de réformes qui envahissaient tous les gouvernements, et particulièrement l'Allemagne, où régnait Joseph II, l'un des plus terribles adversaires de la suprématie du saint-siège.

Toujours par réciprocité de bons procédés, Pie VI fit rendre de grands honneurs à Lorenzo Ricci, général de l'ordre, mort dans les cachots du palais Saint-Ange; et par une nouvelle contradiction, tout en maintenant l'abrogation de la société, il autorisa les jésuites à se répandre en Prusse, en Russie, à former des écoles, des collèges, des maisons professes, et il nomma même au canonat de la collégiale de Saint-Jean-Baptiste de Liège, un membre de la congrégation, l'anglais Apton, qui avait la direction du fameux collège de cette ville. Seulement, pour ne pas faire paraître trop ouvertement son mépris pour les représentations des

rois de France et d'Espagne, il défendit aux disciples d'Ignace de Loyola de porter l'habit de leur règle.

Cette espèce de restauration occulte de l'ordre excita le mécontentement des princes des maisons de Bourbon, et devint le sujet de réclamations qui furent adressées au pontife par le cardinal Bernis et par Florida-Blanca, au nom de Louis XVI, le nouveau roi de France, et au nom de Charles III. Sa Sainteté se contenta de nier sa participation à tout ce qui s'était fait, et envoya aux deux souverains, comme preuve de sa bonne foi, un bref où elle déclarait nuls, abusifs et illégitimes tous les envahissements de la congrégation dans l'empire russe et dans la monarchie prussienne. Les deux monarques, occupés de plus graves intérêts, se contentèrent de cette protestation, laissèrent les jésuites proclamer leur prochain rétablissement et se faire des trophées des rescrits que le pape leur avait accordés et de l'autorisation qu'il leur avait donnée de rester dans le statu quo partout où la bulle de Clément n'avait pas été publiée.

Les disciples d'Ignace de Loyola profitèrent de cette espèce de tolérance pour chercher à reprendre racine en France; ils rallièrent le clergé à leur parti, et suscitèrent de nouvelles persécutions aux philosophes. Ils firent condamner, par une assemblée ecclésiastique toute à leur dévotion, une foule d'ouvrages remarquables dirigés contre le fanatisme, entre autres, l'Antiquité dévoilée par ses usages, le Sermon des Cinquante, l'Examen critique des anciens et des nouveaux Apologistes de la religion, la Lettre de Thrasibule à Leucippe, le Système social, les Questions sur l'Encyclopédie, de l'Homme, l'Histoire critique de la vie de Jésus-

Christ, le Bon Sens, l'Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes, la Profession de foi des Théistes, le Dialogue d'Évhémère, la Canonisation de saint Cucufin, les Instructions à frère Pediculus, les Questions de Zapata, le Cri des nations.....

La noblesse, qui n'était pas plus ménagée que l'Église dans les livres des philosophes, se joignit au clergé et fit jouer tous les ressorts du machiavélisme et de la corruption pour faire appuyer la condamnation de ces œuvres par les nouveaux parlements que Louis XVI avait rappelés de l'exil.

La lutte recommença alors plus animée, plus violente que jamais, entre les philosophes d'une part et la prêtraille de l'autre, secondée par la valetaille de cour. Tous les moyens furent jugés bons par les grands seigneurs éhontés et par les ecclésiastiques leurs dignes acolytes, pour triompher des défenseurs des droits de l'humanité; ils cherchèrent d'abord à exciter des troubles dans le royaume en accaparant les grains et en affamant le peuple; ensuite, ils s'appliquèrent à pervertir l'âme de la jeune reine, l'environnèrent de séductions de tout genre, la poussèrent dans un abîme de corruptions, et en firent l'instrument de leurs haines. Le faible Louis XVI, dominé par Marie-Antoinette, obéit aux impulsions du clergé et de la noblesse, et ne songea rien moins qu'à arrêter le char de la civilisation. Pour un instant on put croire que leurs vœux sacrilèges étaient réalisés; deux ministres intègres, Turgot et Malesherbes, partisans de la tolérance, avaient été forcés de se retirer des affaires; des lettres de cachet avaient été lancées contre plusieurs hommes de lettres; tout faisait présager une réaction religieuse. Le

noncé apostolique était même si assuré du triomphe des ecclésiastiques et du retour aux bonnes traditions de l'ultramontanisme, qu'il écrivait au saint-père que la France était encore digne du nom de fille aînée de l'Église que les premiers papes lui avaient donné, et qu'avant peu les philosophes seraient tous écrasés, brûlés ou embastillés.

Naturellement cette nouvelle fut accueillie à Rome par des transports d'allégresse; elle réjouit d'autant plus le pontife que ce mode de procéder aux conversions entraînait parfaitement dans ses vues, et que lui-même se préparait à remettre en vigueur pour la police de ses états, les anciens décrets portés par ses prédécesseurs contre les hérétiques, particulièrement contre les Juifs, et qui étaient tombés en désuétude, à cause de la cruauté et de l'absurdité de leurs dispositions. Pie VI, au lieu de les adoucir, les rendit plus rigoureux; il assigna aux Israélites un quartier infect, appelé le Ghetto, leur défendit, sous peine de mort, de passer la nuit hors de leur prison, leur enjoignit, sous peine des galères, de ne pas s'approcher du couvent des Annonciades, et de ne pas se laisser voir près des églises, des monastères ou des hôpitaux de Rome; il leur interdit de faire aucun commerce avec les chrétiens et même de prendre à leur service des domestiques catholiques, s'ils ne voulaient encourir des punitions corporelles très-graves... Et, pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération, nous ajouterons que la plupart de ces mesures odieuses sont encore aujourd'hui en pleine vigueur à Rome, à Naples, à Turin, à Milan, à Modène et dans toutes les villes de l'Italie soumises au despotisme des princes régnants! Chaque cité a son Ghetto; aucun Juif n'a le droit de possé-

der au dehors le plus petit coin de terre; seulement, pour ceux qui essaieraient de quitter le Ghetto, la peine de mort a été remplacée par celle des galères, par une amende ou par l'emprisonnement!

Pie VI exigeait en outre que les Juifs ne fissent usage que de vêtements jaunes, et ne pussent célébrer aucune cérémonie lors des funérailles de leurs coréligionnaires.

Tant de rigueurs contraignirent une foule de ces malheureux à fuir les états de l'Église; c'était ce que désirait le pape, attendu que les biens des émigrés appartenaient de droit au saint-siège. Quant à ceux qui continuèrent à habiter Rome, Pie VI, indépendamment des mauvais traitements qu'il leur fit essuyer, les soumit à des impôts énormes.

Tout l'argent que le pontife tira des Juifs vint s'engloutir, avec celui des chrétiens, dans de folles dépenses qu'il supposait devoir donner une grande illustration à son règne. Entre autres extravagances, il agrandit démesurément le musée des antiques, commencé par son prédécesseur; il entreprit des fouilles considérables dans les environs d'Otricoli, qui ne produisirent d'autre découverte que celle de fûts de colonne, de quelques trépieds et de débris de mosaïques; il fit ajouter à l'église de Saint-Pierre une sacristie, où il entassa sans ordre et sans goût une foule de chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture qui lui coûtèrent des sommes énormes; il fit abattre et reconstruire sur des proportions gigantesques la misérable abbaye de Subiaco, dont il avait été supérieur pendant qu'il occupait la charge de trésorier à la chambre apostolique. Les seuls travaux qu'il fit exécuter dans un but d'utilité réelle furent les séparations

des routes qui aboutissaient à Rome; encore procéda-t-il à cette œuvre par des moyens vexatoires qui accrurent la misère publique; il eut l'infamie, après avoir fait contribuer les communes à ces dépenses par des taxes extraordinaires, de faire exécuter les travaux par des laboureurs et à titre de corvées.

En revanche sa Sainteté prodiguait les millions pour l'embellissement du palais Quirinal, et pour le dessèchement des marais Pontins, entreprise fort glorieuse sans doute, si elle n'eût été faite dans un intérêt de cupidité et pour augmenter les richesses du bâtard de Pie VI. Ces marais Pontins submergeaient depuis un grand nombre de siècles une immense étendue de terrains, et répandaient dans tous les environs des émanations pestilentielles, qui, heureusement pour les habitants de Rome, se trouvaient arrêtées par les forêts de Cisterna et de Sermonetta.

Les marais Pontins commençaient au pont d'Astura, où Cicéron avait été décapité, et où l'infortuné Conradin tomba treize siècles après aux mains de son cruel vainqueur, le duc d'Anjou, frère de saint Louis; ils s'étendaient le long de la côte jusqu'à Terracine, aux confins du royaume de Naples, et en quelques endroits ils s'avançaient fort loin dans les terres. Des traditions historiques nous représentent cette plaine comme l'une des plus fertiles de l'Italie. Les auteurs de l'antiquité comptent même jusqu'à vingt-trois villes ou bourgs de la belliqueuse nation des Volsques habitant l'emplacement qu'occupèrent plus tard les eaux.

Trois cents ans avant l'ère vulgaire, par suite des ravages de la guerre, les cités volsques avaient entièrement disparu,

et leurs campagnes s'étaient transformées en marais, lorsque le censeur Appius Claudius, dit l'Aveugle, essaya de restaurer cette contrée, et fit élever la voie qui a conservé son nom. Un siècle et demi après, le consul Cornélius Céthégus reprit les travaux qui avaient été interrompus; à son tour il fut obligé de suspendre le dessèchement. Jules César trouva ce pays livré à de nouvelles dévastations, et songea à entreprendre de grands travaux pour lui rendre son ancienne fertilité. Auguste, héritier de ses projets, fit creuser un immense canal destiné à recevoir les eaux stagnantes et à leur procurer de l'écoulement. Trajan s'occupa également des marais Pontins; mais leurs successeurs perdirent cet objet de vue; puis, lorsque les empereurs eurent disparu pour faire place aux papes, les travaux de dessèchement furent complètement abandonnés; et cette contrée, autrefois si florissante, se trouva ensevelie sous les eaux.

Quelques pontifes moins indolents que la plupart des successeurs de l'Apôtre, Boniface XIII, Martin V, Léon X, Sixte-Quint, tentèrent quelques réparations, presque aussitôt abandonnées que commencées. Enfin Pie VI, à son avènement au trône de saint Pierre, jeta les yeux sur les marais Pontins, et se mit résolument à l'œuvre pour reconquérir sur les eaux l'ancien pays des Volsques et pour en former l'apanage de son bâtard. Il établit d'abord une banque, sous le nom de Mont des marais, pour recevoir les fonds consacrés à cette entreprise, et qui s'élevèrent en peu de mois, par des souscriptions volontaires, à la somme de cent cinquante mille écus romains; ensuite il fit dresser des plans par Bolognini et par l'habile ingénieur Sani, afin de pouvoir sonder les

endroits qui offraient le plus de facilités pour les travaux. On commença par réparer un ancien aqueduc qui fournissait de l'eau à la ville de Terracine; puis on dégagea la fameuse voie Appienne, cachée sous des couches de vase depuis tant de siècles, toute construite en pierres de lave, et sillonnée encore des profondes ornières qu'y avaient creusées les voitures romaines et peut-être les chars de triomphe des anciens consuls de la république. Des milliers de bras furent employés à creuser un large canal qui devait aboutir au lac Fogliano, et mirent à sec plusieurs lieues de terrain qui furent immédiatement rendues à la culture.

Ce premier succès encouragea le saint-père à persévérer dans son entreprise et le décida même à faire élever au milieu des marais une ville importante, qu'un grand canal devait traverser dans sa partie basse en se dirigeant vers la mer. Des travaux avaient déjà été commencés et des sommes énormes dépensées, lorsqu'un ingénieur eut la pensée de mesurer les niveaux et découvrit que le sol était beaucoup plus bas que la mer. Pie VI dut en conséquence renoncer à son projet; il se rejeta alors du côté des versants des montagnes, et engloutit dans de nouveaux essais tout l'argent du trésor apostolique, celui des taxes volontaires, des impôts forcés, et celui qu'il tira des trésors de Notre-Dame de Lorette. Ce qu'il y eut de plus odieux dans le cours de cette opération, c'est que le pape, pour remplacer les vides que faisait la mortalité parmi les ouvriers, fit enlever de force des travailleurs dans les pays voisins, et décima les populations. Enfin il devint en telle haine, que les Romains ne le désignaient plus que par le nom de « Secatore, » faisant allusion

à sa manie de dessécher les marais et aux manœuvres ingénieuses qu'il savait employer pour mettre leur bourse à sec.

Chacun se demandait quel grand intérêt engageait le pape à poursuivre cette lutte insensée contre la nature, lorsqu'il pouvait, avec un quart seulement des dépenses et sans danger pour la vie des ouvriers, faire défricher les terres incultes des états de l'Église, qui étaient cinq fois plus considérables. La cause de cette préférence était bien simple: les terres en friche appartenaient aux cités ou aux particuliers, et le saint-père n'aurait point pu en disposer selon son bon plaisir. Les marais Pontins, au contraire, n'ayant point de maîtres, sa Sainteté en avait la libre disposition, et pouvait en former un apanage à quelqu'un des siens.

Dans les beaux siècles du népotisme, les papes enrichissaient leurs parents avec les tributs pieux qui affluaient de toutes les parties de l'Europe dans l'épargne de Saint-Pierre; mais depuis que la superstition était en voie de décroissance chez les nations, ils se trouvaient obligés de s'en prendre au peuple romain et d'augmenter les impôts pour satisfaire l'avidité de leurs parents.

Pie VI suivit tout naturellement cette voie pour les deux bâtards que lui avait donnés sa sœur. Il acheta pour le plus jeune, qui se nommait Romuald, les biens du duc de Lante, lui conféra le titre de comte, lui donna des équipages magnifiques et un appartement dans l'intérieur du palais; puis, afin d'enlever tout prétexte à la malignité publique, qui donnait au beau neveu les noms de ganyède et de mignon, sa Sainteté le fit partir pour la cour de France, avec le titre de nonce apostolique.

En l'absence du jeune Romuald, le souverain pontife se conduisit comme il eût fait pour la maîtresse la plus chérie; il s'occupa de lui faire décorer un magnifique palais par les premiers artistes peintres et sculpteurs; il l'orna de splendides ameublements, de riches tentures et d'objets extrêmement précieux comme antiquités ou œuvres d'art. Il se donna même tant de mouvement pour rendre ce palais digne de l'objet de ses honteux amours, qu'il en tomba gravement malade et courut risque de la vie.

Le nonce, averti de l'état où se trouvait son oncle, revint immédiatement à Rome, sous prétexte de lui donner des consolations, et en réalité pour ne pas laisser à d'autres le soin de piller le trésor apostolique. La convalescence de Pie VI fit avorter les espérances du beau neveu en ce qui concernait le pillage de la caisse de l'Église, mais ne fit que rendre sa fortune plus brillante. D'abord il fut créé protonotaire apostolique, titre qui lui donnait le droit de porter la robe violette et de se faire appeler monsignor; ensuite il fut mis en possession de la place de majordome du souverain pontife et de plusieurs bénéfices très-importants.

Sa Sainteté ne s'en tint pas à ces actes de complaisance pour sa famille. Quand elle eut assuré la fortune de son bâtard chéri, elle songea à l'établissement du frère aîné; elle lui donna également le titre de comte, des équipages, des chevaux, des palais; elle lui permit de puiser dans le trésor apostolique pour faire des spéculations de la plus révoltante cupidité, pour accaparer les grains, les huiles et toutes les denrées de première nécessité, dont il faisait hausser les prix et qu'il revendait ensuite avec des bénéfices scandaleux.

Le comte Louis devint à son tour le mignon du saint-père, et partagea ses infâmes caresses avec sa propre mère, son frère et une jeune fille, dona Constanza, d'une ravissante beauté, le fruit de l'adultère de Pie VI, quand il n'était que cardinal, et de la comtesse Falconieri.

Abomination et sacrilège!!! Sa Sainteté renchérit encore sur les débordements de l'exécrable Roderic Borgia, et donna au monde l'exemple d'un pape incestueux avec sa sœur, incestueux avec sa fille, unissant solennellement sa fille à son gendre, son fils à sa bru, et son mignon à sa maîtresse!!!

En mémoire de cet événement, le pape combla son neveu de nouvelles faveurs. Indépendamment du nouveau titre de duc de Braschi, qu'il lui avait conféré peu de temps auparavant, il lui donna une cassette précieuse, qui contenait dix mille doublons d'or, des rosaires, des diamants d'un prix inestimable, une collection de médailles enrichies de pierreries, des terres, des domaines, des palais, quelques-uns des grands biens que les jésuites possédaient à Tivoli, et la magnifique argenterie qu'on avait confisquée à ces religieux. Le nouveau couple reçut en outre des cardinaux, des princes romains, de la noblesse, des prélats, des évêques, des fermiers de la chambre apostolique et des officiers de toutes les classes, des présents considérables et en si grande abondance qu'on en remplit plusieurs salles du Vatican.

Il semblait à la joie vaniteuse que manifestait le souverain pontife à la vue de ces présents, qu'il se fût porté une sorte de défi de mettre toute la chrétienté à contribution pour ses bâtards. Il ne se contenta pas des offrandes des Romains, il voulut encore exploiter les rois catholiques dans l'intérêt du

duc et de la duchesse de Braschi. Il profita de la circonstance de l'accouchement de la princesse des Asturies et de la reine de France, et fit envoyer, au nom de sa nièce chérie, des langes bénits destinés à l'embryon qui devait un jour régner sur les Espagnes, et au fils de Louis XVI. Ses espérances ne furent pas trompées; les cours de Madrid et de Versailles firent des folies pour reconnaître la galanterie d'un tel procédé, et firent pleuvoir sur les bâtards bien-aimés du saint-père, les grâces, les pensions, l'or, les pierreries et les décorations de toute espèce.

Tous les souverains cependant ne partagèrent pas l'engouement de Louis XVI et du prince des Asturies. L'empereur Joseph II se montra au contraire scandalisé des débordements de la famille pontificale; et dans son indignation il annonça qu'il était résolu à rompre toute relation avec la cour de Rome et à renverser l'ultramontanisme dans ses états. Mais il faut dire que les sentiments qui poussaient ce monarque dans la voie des progrès n'étaient pas entièrement désintéressés, et que son but le plus réel était de substituer son autorité absolue à l'autorité infallible de la papauté. Il commença par permettre à ses sujets d'Allemagne et d'Italie de parler et d'écrire sur toutes sortes de matières religieuses; il défendit la publication des bulles, brefs, décrets ou autres actes émanés de la cour de Rome dans toute l'étendue de ses états; il soumit les ordres monastiques à la juridiction des ordinaires, et leur interdit toute correspondance avec les supérieurs étrangers; il suspendit la réception des novices dans les couvents; il sécularisa un grand nombre de religieux et de moines, déclara les collèges des missions et les sémi-

naires soustraits à la dépendance immédiate du saint-siège, disposa des évêchés, des bénéfices, des abbayes, soumit les évêques à un serment de fidélité, restreignit les franchises des lieux saints, et régla la discipline extérieure des églises. Ensuite il s'occupa de sévir contre les récalcitrants: il priva de ses revenus le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, l'ennemi déclaré de toutes les réformes; il chassa de leurs sièges, de leurs cures ou de leurs collèges, les évêques, les prêtres et les jésuites qui avaient persécuté l'abbé Ploner, directeur du séminaire de Brixen en Moravie, sous prétexte de jansénisme; il fit supprimer et arracher des missels la constitution Unigenitus et la bulle In cœna Domini; enfin il abolit les odieux tribunaux de l'inquisition, et défendit à ses sujets de recourir à Rome pour les dispenses.

Ces réformes excitèrent au plus haut degré la colère de sa Sainteté et la décidèrent à adresser des représentations à Joseph II par l'entremise de monsignor Garampi, son nonce apostolique à Vienne. Mais l'empereur s'en montra fort peu touché, et chargea le prince de Kaunitz, son ministre, de signifier à la cour de Rome qu'il n'entendait nullement être réprimandé sur ce qu'il lui conviendrait de faire dans ses provinces, en tant qu'il ne toucherait pas aux dogmes du catholicisme, et que les notes furibondes du pape n'amèneraient d'autre résultat que celui d'une rupture avec le saint-siège et la nomination d'un patriarche en Autriche.

Cette menace fut un coup de foudre pour Pie VI; elle abaissa son orgueil et provoqua une détermination qui surprit toute l'Europe. Sa Sainteté s'imagina qu'il ne lui restait d'autre moyen de ramener Joseph II que d'aller le trouver

en personne; et sans plus tarder elle lui adressa un bref pour le prévenir de cette résolution.

Le souverain pontife, sous prétexte de représenter dignement le siège apostolique, voulut que son voyage ressemblât à une marche triomphale, et déploya sur toute la route une ostentation fastueuse. Il sortit de Rome par la porte del Popolo, et se fit accompagner par les principaux seigneurs de sa cour jusqu'à la ville d'Otricoli, où il se sépara de ses chers neveux. Ceux-ci retournèrent le soir même à la ville sainte pour assister à l'illumination de la basilique de Saint-Pierre et au feu d'artifice qui devait être tiré au château Saint-Ange en leur honneur.

Pie VI, qui désirait ardemment paraître à la cour de l'empereur dans tout l'éclat de sa majesté, avait eu soin d'emporter le trirègne, les crosses de cérémonie, ainsi que ses plus magnifiques ornements. Il avait fait également provision de barrettes pour gagner les évêques, et de médailles d'or pour séduire les ecclésiastiques. Ces médailles étaient frappées d'un côté à l'effigie des apôtres saint Pierre et saint Paul, et de l'autre à la sienne propre; ce qui faisait dire aux prélats que ce n'était pas les sots personnages qu'elles représentaient qui les rendait précieuses, mais bien le métal dont elles étaient faites. Partout sur son passage sa Sainteté se complut à recevoir de puérils honneurs, à distribuer des reliques, des chapelets, des scapulaires, à faire baiser ses sandales et à distribuer des indulgences.

Le voyage de Pie VI fut une longue comédie entremêlée de scènes burlesques: à Tolentino, il vint adorer les ossements de saint Nicolas; à Notre-Dame de Lorette, il de-

manda pardon à la Vierge de lui avoir fait des emprunts forcés pour les marais Pontins; à Césène, sa ville natale, il se donna en spectacle dans un grand dîner avec tous ses parents et s'enivra outre mesure; à Imola, il traita également les ambassadeurs du roi de Sardaigne et du duc de Parme et renouvela le même scandale. Enfin, il entra dans les états de Venise, monta sur le Bucentaure, qui l'attendait à sa sortie de Ferrare, et descendit jusqu'à l'île de Chiozza, où il fut complimenté par les prélats vénitiens, par le doge et par le sénat, que représentaient les deux procureurs de Saint-Marc. Néanmoins il ne voulut pas visiter la reine de l'Adriatique, et laissant Venise à sa droite, il atteignit les canaux des lagunes, et débarqua à Malagherra. De cette ville, il se rendit à Trévise, traversa la Piave sur un pont bâti exprès pour lui, s'arrêta un instant à Udine, la dernière ville de la république, et entra sur les terres de l'Autriche.

A Goritz, il trouva le nonce Garampi, le comte Cobenzel, vice-chancelier de l'empereur, un escadron de la garde noble, et plusieurs seigneurs qui l'attendaient pour le conduire jusqu'à Vienne. A Laybach, en Carniole, l'archiduchesse Marie-Anne, sœur de Joseph II, vint à sa rencontre, et, à la grande édification des fidèles, lui baisa les pieds. A Cratz, il marcha pendant une heure entière entre deux haies de spectateurs qui, malgré les gardes, rompaient l'ordre de la marche pour toucher ses vêtements sacrés. A Neunkirchen, il trouva l'empereur et son frère l'archiduc Maximilien qui l'attendaient au milieu d'une brillante escorte de seigneurs et de dames. Le pontife descendit de voiture dès qu'il eut aperçu les deux princes, et fit quelques pas en avant

pour rejoindre Joseph II, qui de son côté avait mis pied à terre. L'empereur et le saint-père s'embrassèrent trois fois, et se donnèrent réciproquement des témoignages d'intérêt; on remarqua même que des larmes d'attendrissement roulaient dans les yeux des deux éminents personnages; il est vrai que Pie VI savait pleurer à volonté, et Joseph II à propos. Ils remontèrent ensuite en voiture et firent leur entrée dans Vienne au son des cloches et au bruit du canon, escortés par un peuple innombrable qui remplissait les rues, s'échelonnait depuis les premiers étages jusque sur les toits, et faisait retentir l'air d'acclamations fanatiques. Pie VI, ivre de joie, exalté par la vanité, ne cessait de se lever dans le carrosse, d'étendre les bras, et d'envoyer à la foule stupide les flots de sa bénédiction.

Il serait réellement difficile de se faire une idée de la sensation que produisit cette comédie pontificale, si des historiens qui en ont été les témoins n'avaient pris soin de nous en conserver la relation. Un luthérien s'exprime ainsi dans une lettre à un de ses amis : « Vous ne pouvez vous imaginer » quel effet produit la présence du pape dans notre cité, sur- » tout quand il se donne en spectacle au peuple. J'ai vu plus » de cinquante mille hommes réunis saluer le chef de la ca- » tholicité par des cris frénétiques, lorsqu'il s'avance la tiare » au front, revêtu de ses ornements sacrés pour eux, magni- » fiques pour nous, entouré de cardinaux, d'évêques et de » tout le haut clergé. L'habile comédien se courbe vers la » terre, élève ensuite ses bras vers le ciel dans une attitude » théâtrale, et semble profondément persuadé qu'il y porte » les vœux de toute une nation. Représentez-vous cette céré-

» monie remplie par un vieillard d'une taille majestueuse,
 » de la figure la plus noble et la plus belle, représentez-vous
 » cette foule immense qui se précipite à genoux avec un reli-
 » gieux enthousiasme au moment où le pontife lui donne la
 » bénédiction. Jugez combien ces scènes religieuses doivent
 » agir avec force sur les esprits faibles qui sont disposés à se
 » laisser séduire par les actes extérieurs. »

Elles agirent en effet sur les Viennois, au point que pendant un mois le cours du Danube était constamment obstrué par la foule des barques qui remontaient ou descendaient le fleuve, et qui apportaient dans la capitale de l'empire des milliers de curieux. Les fidèles se pressaient par vingt et par trente mille, dans les rues qui aboutissaient au palais impérial où résidait le pape; et cinq fois par jour sa Sainteté était obligée de paraître à son balcon pour accorder à cette multitude impatiente le facile bienfait de sa bénédiction.

Le culte fanatique que les Autrichiens rendaient à Pie VI ne s'adressait pas seulement à sa personne, mais encore à ses vêtements et jusqu'à ses sandales. Tout le monde connaît la vénération des catholiques pour la mule du pape; c'était le cas ou jamais de lui faire jouer son rôle; la pantoufle sacrée fut soigneusement placée sur un coussin dans la chambre d'audience, et un nombre incroyable de dévotes et d'imbéciles de toutes les classes vinrent la baiser, à la honte de l'espèce humaine! On fit plus encore; on la promena comme une relique dans les maisons seigneuriales de Vienne, et les princes se firent un pieux devoir d'adorer la chaussure d'un prêtre sodomite et incestueux!

Joseph II finit par prendre quelque souci de l'enthousiasme

de ses peuples pour Pie VI, et il songea à le congédier: toutefois il voulut avoir l'air de lui faire quelques concessions; il permit à ses sujets de s'adresser à Rome pour obtenir les dispenses du premier et du second degré; il consentit à ce que rien ne fût changé dans la nomination aux sièges vacants de la Lombardie; il toléra l'enseignement historique des questions qui avaient rapport à la bulle Unigenitus, et défendit seulement qu'on disputât sur le dogme qu'elle imposait ou sur ceux qu'elle condamnait.

Avant de se séparer, l'empereur et le pontife se donnèrent des marques mutuelles d'affection. Joseph fit présent au chef de l'Église d'un pectoral enrichi de diamants, évalué à plus de deux cent mille florins; il lui fit porter en outre, par le vice-chancelier de l'empire, un diplôme qui élevait son bâtard Louis Braschi-Onesti à la dignité de prince du saint-empire, et l'exemptait des taxes payées en pareil cas, et qui étaient évaluées à quatre-vingt-dix mille florins; il n'oublia pas les cardinaux et les évêques qui composaient la suite du pontife, il les anoblit tous et leur fit de riches cadeaux. Le jour du départ, il l'accompagna jusqu'à l'église de Maria-brunn, à une lieue de Vienne, et l'embrassa avec les apparences de la plus franche cordialité. Mais ce fut tout, car à peine le pape eut-il quitté les terres de l'Autriche, que l'empereur reprit ses projets de réformes, annula les précédents décrets relativement aux sièges de la Lombardie, nomma lui-même un prélat à l'archevêché de Milan, supprima les ordres mendiants qui infestaient ses états, s'empara de leurs revenus, restreignit les privilèges des nonces apostoliques, sanctionna ses édits de tolérance, et prit sous sa protection immédiate

les écrivains hostiles à la cour de Rome. De sorte qu'à son retour au Vatican, le pape eut le déboire d'apprendre que sa présence n'avait nullement converti l'empereur, et que son voyage n'avait produit d'autre résultat que celui d'accroître de dix millions la dette du trésor apostolique.

Joseph II, entré plus que jamais dans la voie des réformes religieuses, voulut renverser d'un seul coup les obstacles qui s'opposaient à ses desseins, et accourut en Italie dans le but de tenter un dernier effort pour amener le saint-siège à des concessions extrêmes, ou de déclarer ouvertement sa rupture avec la cour papale. Il fut reçu à Rome comme Pie VI l'avait été à Vienne; mais au lieu de rompre en visière ainsi qu'il avait l'intention de le faire, il se laissa circonvenir par le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, et par le chevalier Azara, ministre d'Espagne, et il consentit à conclure avec le saint-siège une espèce de concordat.

Pie VI ne s'inquiéta pas davantage des réformes de l'Allemagne, et se jeta dans tous les débordements de la plus crapuleuse débauche. Chaque nuit, le Vatican devint le théâtre de saturnales dégoûtantes, qui réunissaient le père, la fille et les deux frères, et qui rappelaient les orgies des Borgia. Chaque jour Rome put apprendre par les indiscretions des officiers du palais quels avaient été pour la nuit les favoris du pape, et s'il les avait choisis parmi ses bâtards, parmi ses pages ou ses galopins de cuisine.

Sa Sainteté ne remplissait plus aucune des fonctions pontificales; elle passait des matinées entières à sa toilette, se fardait les joues et les lèvres, se parfumait les mains et la poitrine; s'étuvait avec des essences précieuses, comme la

plus coquette des courtisanes, et se parait de dentelles. Gorani prétend qu'il entra dans des fureurs si grandes lorsque ses camériers ne l'habillaient pas à sa fantaisie, qu'il les frappait à coups de poing, et qu'un jour il faillit assommer un tailleur qui lui avait apporté un vêtement mal fait. Ce qu'il y a de certain, c'est que Pie VI était d'une arrogance et d'une brusquerie extrême, et qu'il conserva ce caractère violent jusqu'à son dernier jour. Enfin ses turpitudes le rendirent un tel objet de haine et de mépris pour les Romains, que dans les cérémonies religieuses où il apparaissait, les fidèles ne lui renvoyaient plus que des huées en échange de ses bénédictions.

Il n'est pas inutile de faire connaître un incident assez curieux qui a trait à une succession extorquée par le saint-père et qui causa un grand scandale dans toute l'Italie. Un certain Amanzio Lepri, Milanais d'origine et fils d'un ancien officier des douanes, était possesseur d'une fortune considérable qu'il dépensait en œuvres pies. Le pape ayant eu connaissance que ce béat personnage était extrêmement faible d'esprit, résolut de faire agir la religion pour s'emparer de ses grands biens; il lui dépêcha un ancien jésuite qui sut lui inspirer des doutes sur la légitimité de ses richesses, le déterminà à embrasser l'état ecclésiastique et à faire une donation de son immense patrimoine en faveur du bâtard et de la fille chérie de sa Sainteté.

Pie VI feignit de ne point vouloir que le duc de Braschi acceptât le don; puis il se laissa vaincre par les instances d'Amanzio Lepri, et mit seulement pour condition qu'il se réserverait une pension de cinq cents écus par mois. La belle-

sœur de ce fanatique, la marquise Victoire Lepri, réclama contre des dispositions qui frustraient sa jeune fille Marianne, la nièce et la pupille d'Amanzio, de son héritage, et attaqua la donation devant le tribunal de l'auditeur de la chambre. Celui-ci, qui était tout à la dévotion du pape, la débouta de sa demande, et reçut pour prix de sa lâche condescendance le chapeau de cardinal. Victoire Lepri ne se rebuta pas, et en rappela devant le tribunal de la rote. C'était la seule juridiction qui eût conservé à Rome quelque indépendance, et par suite des droits à l'estime publique; elle devait cette indépendance à son organisation même, étant composée de douze juges ou auditeurs, dont trois seulement étaient Romains, et dont les autres se trouvaient répartis de la manière suivante, un de Bologne, un de Ferrare, un de Venise, un de Milan, un Allemand, deux Espagnols et deux Français; cinq de ces docteurs étaient à la solde du pape, les autres étaient payés par les états auxquels ils appartenaient. La forme de leurs jugements était simple et laissait peu de prise à la chicane; tout concourait à les rendre respectables.

Pie VI, redoutant une condamnation, offrit à la marquise de lui compter deux cent mille écus, à la condition qu'elle se désisterait de ses poursuites, et lui proposa même d'unir la jeune Marianne à son neveu Romuald Onesti.

La famille Lepri refusa de transiger, et persista dans sa résolution de faire vider le procès par le tribunal de la rote. Les juges rendirent un arrêt favorable à la pupille dépossédée, et cassèrent l'acte de donation. Le saint-père ne se tint pas pour battu, il extorqua un testament en bonne forme de l'imbécile Amanzio, en faveur de son neveu le duc de Braschi;

puis quand il eut cette pièce importante, il le fit tout simplement empoisonner, pour éviter qu'il ne lui prît fantaisie de changer ses dispositions. Le lendemain, Pie VI convoqua le tribunal de la rote et présenta le testament, afin que son bâtard fût mis en possession des biens du défunt; mais quel fut son étonnement et sa rage, lorsqu'au moment où les juges allaient prononcer sur la validité des droits du duc de Braschi, il vit la jeune Marianne elle-même, conduite par sa mère, s'avancer dans l'enceinte du tribunal et dérouler un autre testament postérieur à celui du pape, et dans lequel Amanzio déclarait qu'il l'instituait sa seule héritière, qu'il annulait la donation entre-vifs faite au neveu du pontife, ainsi qu'un testament qui lui avait été arraché par la violence, et qu'il laissait à sa famille le soin de venger sa mort.

Cet incident changea toutes choses; le tribunal de la rote prononça un second jugement favorable à Marianne Lepri, et débouta le duc de Braschi de sa demande. L'obstiné pontife n'abandonna pas encore la partie, il refusa d'obtempérer aux ordres des magistrats, décida de sa seule autorité que la cause serait de nouveau examinée; et dans l'intervalle sut mettre en jeu si à propos les menaces et les promesses, que les auditeurs lui apportèrent sur un plat d'or l'arrêt définitif qui confirmait la donation du malheureux Amanzio à l'infâme duc de Braschi, et qui condamnait ses légitimes héritiers aux frais du procès. Cette odieuse spoliation souleva l'indignation générale des Romains et même des peuples étrangers; les cours de Naples, d'Espagne, de France, d'Allemagne, la république de Venise, les états de Modène et le duché de Toscane, flétrirent la conduite du pape dans leurs gazettes.

Joseph II en prit occasion de ne plus rien ménager avec le saint-siège; il abolit entièrement les nonciatures comme contraires à la juridiction des évêques ordinaires; il rendit un décret concernant les nonces, et les fit descendre à la classe de simples envoyés diplomatiques; puis il assembla le fameux congrès d'Éms. Les prélats qui composaient cette réunion formulèrent vingt-trois articles fort importants qui étaient en opposition formelle avec les principes ultramontains de la cour de Rome, et qui entre autres choses proclamaient l'indépendance des religieux à l'égard de tout supérieur résidant à l'étranger, l'autorité absolue des évêques dans leurs diocèses pour toutes exemptions ou dispenses, la nécessité de l'acceptation des bulles romaines par l'autorité compétente pour les rendre obligatoires dans l'empire; l'abolition du serment de vasselage prescrit aux prélats par Grégoire VII, la reconnaissance exclusive comme véritable droit public de l'Église allemande des décrets du concile de Bâle, et l'abolition du concordat conclu avec Rome à Aschaffembourg. Enfin, pour porter un dernier coup à la suprématie du saint-père, Joseph fit demander à Pie VI par le congrès la convocation du concile œcuménique, que les papes promettaient depuis deux siècles; il fit appuyer cette réclamation sur la nécessité où se trouvait l'Église d'abolir une foule d'usages superstitieux qui compromettaient la religion, et en même temps de réviser les constitutions mensongères qui servaient de prétexte aux empiétements de la cour de Rome.

Des troubles qui éclatèrent alors dans les Pays-Bas vinrent distraire l'empereur et l'obligèrent à renvoyer à un autre temps l'exécution de ses projets; toutefois son exemple avait

produit de bons résultats; le goût des réformes avait gagné les états d'Italie; les républiques de Venise, de Gênes, le royaume de Naples et le duché de Modène, travaillaient sérieusement à abaisser le saint-siège; le grand-duc de Toscane, Léopold, frère de Joseph II, se distinguait surtout dans cette croisade contre la papauté: comme l'empereur, il avait convoqué un concile à Pistoia sous la présidence de l'évêque de cette ville, le fameux Scipion Ricci, neveu du général des jésuites, mort dans les cachots du château Saint-Ange, prélat d'une piété sincère, mais qui avait le malheur, aux yeux du pontife, de ne point partager les sentiments des disciples d'Ignace de Loyola. Sa Sainteté s'empressa de condamner les décisions prises dans cette assemblée, et fit défense au duc de Toscane d'y avoir égard. Léopold, bien loin de se laisser intimider par les censures apostoliques, réunit immédiatement les évêques de ses états à Florence, pour faire adopter quatre nouveaux articles concernant les réformations des Bréviaires et des Missels, la traduction du Rituel en langue vulgaire; la préséance des curés sur les chanoines, et la déclaration que l'institution épiscopale était de droit divin. Mais Pie VI avait si bien intrigué et si bien fait agir les ressorts de la corruption, que la majorité des prélats se déclara contre le projet du grand-duc.

La coterie du pape ne s'en tint pas à ce premier succès, elle voulut rendre sa victoire complète en accablant à la fois le prince et Scipion Ricci; elle envoya des agitateurs dans la ville de Pistoia, souleva les fanatiques de l'endroit en accusant l'évêque de vouloir détruire la religion, et donnant pour preuves que cinq ans auparavant il avait fait enlever de la

basilique de Prato une relique miraculeuse. L'intrépide Ricci fit tête à l'orage, et n'en poursuivit pas moins l'exécution de ses généreux projets de réforme; il porta plus particulièrement son attention sur les maisons religieuses, dont les désordres étaient un objet de scandale inouï, et constata que dans les couvents des dominicaines les déportements étaient arrivés au dernier degré.

Des déclarations de nonnes firent connaître que dans les couvents de Sainte-Lucie et de Sainte-Catherine de Pistoïa, les dominicaines recevaient leurs confesseurs dans le chapitre et se livraient avec eux, sur les marches mêmes de l'autel, aux excès du libertinage le plus effréné; d'autres religieuses firent l'aveu que souvent des dépits d'amour, des jalousies, ou l'inconstance des moines, amenaient entre elles des collisions sérieuses; qu'elles se disputaient l'amour du provincial ou du prieur; qu'elles se privaient pour leurs confesseurs de leur argent et de leurs effets; que plusieurs dominicains avaient cinq ou six maîtresses qui leur formaient une espèce de sérail; qu'à chaque promotion d'un provincial dans les monastères d'hommes, le nouvel élu se rendait dans leurs couvents pour choisir une favorite; que celui-ci faisait alors ranger sur deux files toutes les nonnes entièrement nues, qu'il les examinait de l'œil et de la main, et terminait son inspection en plaçant son chapeau sur la tête de la novice qui lui semblait la plus belle, et dont il faisait sa femme sur l'heure même. Scipion Ricci reconnut encore que ces désordres n'étaient point les seuls auxquels s'abandonnaient les dominicaines; il acquit la certitude qu'elles se livraient entre elles aux plus horribles saturnales, et qu'elles faisaient profession

du quiétisme le plus libertin. L'évêque de Pistoïa mit fin à ces turpitudes en plaçant ces maisons de prostitution sous une surveillance inflexible, et en excluant les dominicains des emplois de confesseurs.

Ce fut encore inutilement que le saint-père intervint et fulmina des bulles contre le réformateur; le grand-duc Léopold maintint tous les règlements de Scipion Ricci, et supprima définitivement l'inquisition dans toute l'étendue de ses états.

Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, avait également aboli les terribles tribunaux du saint-office, et se préparait à entrer dans la voie des réformes monastiques. Déjà il avait ordonné la suppression de soixante-dix-huit couvents en Sicile; il alla plus loin, il ordonna aux autres monastères de ne faire à l'avenir aucune acquisition nouvelle, et il les plaça tous sous la domination des évêques; ensuite il défendit aux ecclésiastiques d'obéir aux règlements de la chancellerie romaine, revendiqua auprès du souverain pontife le droit de conférer les bénéfices vacants, et refusa de continuer à payer le honteux tribut que ses prédécesseurs avaient coutume d'envoyer à Rome, et qu'on appelait l'hommage de la haquenée. Pie VI protesta contre les tentatives de rébellion du souverain, le menaça de ses anathèmes, et lui fit dire par le nonce qu'il ne souffrirait pas qu'un roitelet le traitât comme un curé de campagne. Sa majesté sicilienne, pour toute réplique, chassa le légat de ses états, et fit des préparatifs pour châtier l'insolent pontife et pour reprendre les duchés de Castro et de Ronciglione enclavés dans les états de l'Église, et dont les rois de Naples avaient constamment revendiqué la possession.

De graves événements qui se passaient en France suspendirent les effets de la colère de Ferdinand, et le forcèrent à porter toute son attention sur l'imposant spectacle d'une nation aux prises avec la royauté.

Louis XVI, cédant aux funestes conseils de ses courtisans, avait commis la faute énorme de rappeler tous les ecclésiastiques bannis pour cause de fanatisme, de se ranger du parti des jésuites, de se déclarer l'ennemi des philosophes et de persécuter à outrance les hommes qui étaient la gloire de la patrie. De ce moment les querelles un moment assoupies avaient repris toute leur énergie, et la monarchie se trouvait de nouveau en butte aux attaques de ses formidables adversaires. Ce n'était plus une faction que l'absolutisme avait à combattre, c'était une nation entière qui se levait menaçante pour réclamer ses droits méconnus, et qui se préparait à demander un compte terrible à la royauté des désastres qu'elle avait attirés sur elle depuis quatorze siècles.

Voltaire venait de mourir à Paris, entouré des hommages de tous les hommes éclairés du siècle; et cependant le clergé fanatique, à l'instigation des jésuites, avait refusé une tombe aux dépouilles mortelles d'un des plus grands génies qui eût apparu dans le monde; Rousseau, le rival de gloire de Voltaire, l'avait suivi de près dans l'éternité; et les prêtres, renouvelant le même sacrilège, avaient refusé un coin de terre à l'immortel auteur du Contrat social.

La mort de ces deux grands hommes, les pères de la philosophie moderne, remplit de joie les nobles et les ecclésiastiques; tous supposèrent que le parti privé de ses chefs serait facilement écrasé, et ils se mirent à l'œuvre. Les évêques s'a-

dressèrent au parlement pour obtenir qu'un ancien décret portant la peine de mort contre les auteurs, les imprimeurs et les distributeurs des livres hostiles à la religion reçût sa vigoureuse exécution. « Il faut punir avec le glaive du bourreau, disaient les fougueux prélats, les crimes de la presse. » Les philosophes qui écrivent contre l'Église sont plus coupables que les régicides, car ils s'attaquent à Dieu et non à un homme. Nous réclamons donc pour eux le même supplice; nous voulons aussi qu'on leur brûle la main droite!!!..... » Louis XVI, honte sur lui! s'associa à cette odieuse persécution contre les écrivains. Il fit menacer la république de Genève de sa colère si elle continuait à imprimer des ouvrages irréligieux. A Paris et dans les provinces il sévit contre les libraires et les imprimeurs, à défaut des auteurs, qui évitaient le châtement par la fuite.

Mais rien ne put arrêter l'essor des doctrines philosophiques; la phalange, au lieu de diminuer, devint de jour en jour plus nombreuse et plus entreprenante. Beaumarchais, Diderot, d'Alembert, Condorcet, Bailly, Thomas, Vicq-d'Azir, Marmontel, Chamfort et une multitude d'autres écrivains, continuèrent l'œuvre commencée par Voltaire pour la régénération des peuples et pour l'émancipation intellectuelle du genre humain. Ils consacrèrent tout leur temps, toute leur fortune à écrire et à répandre des ouvrages où ils proclamaient des maximes d'indépendance; ils firent prendre en exécration l'ultramontanisme et l'absolutisme; ils habituèrent les Français à regarder l'insurrection comme le plus saint des devoirs, et soulevèrent la nation contre les deux ordres du clergé et de la noblesse.

De toutes parts il se forma des associations secrètes, dans le but de travailler au triomphe de la liberté et à la ruine du despotisme; dans chaque province des presses clandestines imprimèrent des milliers d'ouvrages sur la religion, sur l'état, sur la législation, sur les finances, et répandirent des torrents de lumières dans toutes les classes. Partout se manifesta un dégoût profond des temps passés, une ardeur incroyable de réformes. Cette fièvre de régénération gagna même les corps privilégiés; des magistrats, des membres de l'Université, des seigneurs de la cour, des ministres, se montrèrent partisans des idées nouvelles. Ce fut une affaire de mode dans la haute société de flétrir les institutions d'une religion décrépite et d'une royauté vermoulue.

Pie VI conçut de vives alarmes sur l'agitation qui se manifestait en France, et prévint que le moment n'était pas éloigné où la fille aînée de l'Église s'affranchirait de la tutelle de sa mère. Cependant la cour ne cessait d'entretenir les meilleures relations avec sa Sainteté; et l'imbécile Louis XVI faisait offrir des sommes considérables à la chancellerie romaine pour la canonisation de la bienheureuse fille de Louis XI, Jeanne la Bossue, que Louis XII avait si scandaleusement répudiée pour l'altière Anne de Bretagne, sa seconde femme. Mais avant que cette ridicule affaire eût été décidée, la bonne harmonie vint à se rompre par suite du fameux procès du collier, dans lequel l'honneur de la reine de France et d'un prince de l'Église était gravement compromis. L'arrestation du principal coupable, le cardinal de Rohan, avait causé une grande sensation dans le sacré collège. Le pape avait immédiatement adressé des représentations à

l'ambassadeur de France, et lui avait signifié qu'il invoquerait l'observation des règles canoniques en faveur de l'accusé si on poussait les choses plus avant.

Louis XVI ne voulut rien entendre, et déclara qu'il ferait procéder au jugement du prince de Rohan, malgré le pape, malgré les cardinaux, malgré toutes les cours étrangères, afin de venger l'honneur de la reine. Monseigneur de Rohan résolut alors d'affronter le péril, et demanda lui-même à soumettre au parlement l'examen de sa cause. Le rusé prélat avait prévu que Marie-Antoinette reculerait devant le scandale des débats publics, achèterait son silence et le ferait renvoyer absous. Mais le sacré collège, qui ne pouvait connaître les motifs qui lui avaient fait prendre cette détermination, ne goûta pas la démarche, et protesta contre l'abandon volontaire qu'il faisait de ses droits, en déclarant que la cour de Rome seule pouvait juger un prince de l'Église.

Toute l'Europe s'occupa de ce procès. Le roi d'Espagne envoya des notes en France pour engager Louis XVI à assoupir l'affaire; l'empereur d'Allemagne réclama dans le même but le cardinal de Rohan, comme prince du saint-empire romain; l'électeur de Mayence prétendit également avoir des droits à connaître de cette accusation, parce que l'accusé était évêque de Strasbourg et son suffragant; enfin la diète de Ratisbonne revendiqua la cause comme ressortissant d'un état de l'empire.

Dans cette occurrence, Pie VI reconnaissant l'impossibilité de rien changer aux dispositions de Louis XVI, qui paraissait, quoiqu'un peu tard, prendre au sérieux son honneur de mari, voulut au moins sauver la dignité du corps

des cardinaux, et éviter qu'un prince de l'Église fût déclaré par un tribunal séculier, calomniateur, escroc, voleur et faussaire; il prononça la suspension par interim du cardinal de Rohan, grand aumônier de France, et lui accorda un délai de six mois pour venir se justifier devant ses pairs des accusations portées contre lui.

Le parlement de Paris prétendit que le bref de sa Sainteté portait atteinte aux libertés de l'Église gallicane, refusa d'y avoir égard, et continua ses enquêtes. Heureusement pour le grand aumônier, Marie-Antoinette intervint secrètement dans l'affaire, gagna les plus influents des conseillers et le fit mettre hors de cause. Son éminence fut immédiatement réinstallée dans ses titres et dignités; ce qui fit dire aux Parisiens, par allusion au prétendu bon mot attribué à François I^{er}, que le cardinal n'avait rien perdu, fors l'honneur!

La concorde fut rétablie entre les deux cours, les relations furent reprises sur le même pied qu'avant cette affaire, et Louis XVI s'appuya comme par le passé sur Pie VI pour faire rétrograder la civilisation et ramener la France aux siècles d'esclavage. Déjà il n'était plus au pouvoir d'un roi d'accomplir cette œuvre sacrilège; hommes et choses, lois et constitutions, tout se trouvait emporté par une force irrésistible dans le tourbillon révolutionnaire; et comme si les événements ne marchaient pas assez vite au gré même de ceux qu'ils devaient abattre, les nobles et les prêtres affectaient plus d'arrogance, plus d'orgueil que jamais. La reine se jetait avec une sorte de délire dans les plaisirs et les débauches, sans être arrêtée par la crainte du scandale, sans être retenue par le soin de sa propre conservation, sacrifiant

aux jeunes seigneurs ou aux jeunes femmes de la cour, objets de ses criminelles ardeurs, les millions de la France, dans le moment où les finances étaient dans un désordre effroyable.

C'est alors que Louis XVI eut l'idée de convoquer les notables pour obtenir de nouveaux impôts et combler les déficits du trésor. Dès l'ouverture de l'assemblée, on put voir quels progrès avaient faits les idées de réforme dans tous les esprits, grâce aux philosophes; les notables, quoique appartenant aux classes privilégiées, refusèrent les subsides qui leur étaient demandés, réclamèrent contre les dissipations de la cour, et demandèrent la suppression des annates, droit qui faisait sortir des millions du royaume au bénéfice de la chambre apostolique.

Dans ces circonstances, le nonce de Pie VI s'était hâté d'intervenir pour défendre les intérêts de la cour de Rome, et avait engagé Louis XVI à remettre les rênes du gouvernement aux mains d'un prêtre énergique qui pût, à l'exemple de Richelieu, sauver le trône et l'autel d'une ruine imminente. Le faible monarque obéit, nomma principal ministre Charles Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, et lui donna la direction des finances. Immédiatement le prélat dressa des édits d'impôts et les porta au parlement pour les faire enregistrer. Les conseillers refusèrent d'obtempérer à ses ordres, et déclarèrent qu'une assemblée des états généraux était seule compétente pour l'établissement des charges publiques. Ce mot « d'états généraux » retentit aussitôt dans toute la France; le clergé, la noblesse, les parlements, la bourgeoisie, tous mus par des espérances ou par des intérêts divers, proclamèrent le principe « qu'une nation représentée

» par ses députés possédait le droit imprescriptible de ré-
 » former les abus et de consentir l'impôt. »

Sa majesté voulut résister à l'opinion, et tint plusieurs lits de justice où les nouveaux édits furent enregistrés; les parlements protestèrent contre ces illégalités, et déclarèrent nul l'enregistrement. Vainement le principal ministre eut recours aux voies d'intimidation, et fit emprisonner les magistrats les plus récalcitrants. Ces actes de rigueur ne firent qu'exaspérer davantage les esprits, et forcèrent le roi à le chasser du ministère, à lui donner pour successeur le Genevois Necker, et à rendre un arrêt fixant l'ouverture des états généraux au 1^{er} mai 1789. Une effervescence incroyable se manifesta alors sur tous les points de la France; partout des clubs et des réunions politiques s'organisèrent pour les élections des mandataires de la nation.

Enfin, le 4 mai 1789, les députés des trois ordres, le tiers-état, la noblesse et le clergé, se rendirent à Versailles, où devaient se tenir leurs assemblées; Louis XVI, suivi des princes et des grands officiers de la couronne, alla les rejoindre à l'église du Saint-Esprit pour entendre une messe solennelle, à la suite de laquelle monseigneur de la Fare, évêque de Nancy, prononça un sermon où il mêla des protestations d'amour pour la religion, de fidélité pour le roi, et des réflexions sublimes sur les avantages de la liberté. Le lendemain, sa majesté fit l'ouverture des états généraux par un discours cauteleux où elle prodiguait les assurances de son respect pour les lois et de son amour pour le peuple. Les députés du tiers-état ne furent nullement dupes de ce langage hypocrite; réunis pour opérer des réformes utiles à

la nation, ils se mirent à l'œuvre, sans se laisser ni abattre ni décourager par les entraves de toute espèce qu'on leur suscitait; ils commencèrent par attaquer les privilèges ecclésiastiques, déclarèrent les biens du clergé biens nationaux, abolirent les dîmes, vendirent les propriétés des églises et les convertirent en rentes viagères; puis ils supprimèrent les annates. Enfin, le 17 mai, les députés, dont les pouvoirs avaient été reconnus, ayant pris le titre d'Assemblée nationale, décrétèrent la fameuse constitution civile du clergé, qui renversait tous les degrés de la hiérarchie spirituelle, et enjoignait aux évêques et aux curés de prêter serment de fidélité à la nation.

La grande majorité du clergé français refusa de se soumettre aux décisions de l'assemblée; sur cent trente évêques, quatre seulement se prononcèrent pour l'adoption. Cependant bientôt eut lieu dans l'église de l'Oratoire la première consécration d'évêques constitutionnels: Talleyrand Périgord, évêque d'Autun, assisté des prélats Gobel, Lydda et Miroudot, conféra la dignité épiscopale constitutionnelle aux curés Expilly et Maroles, nouvellement promus aux sièges de Quimper et de Laon. Cette nouvelle fit une profonde sensation à la cour de Rome; Pie VI s'était contenté jusqu'alors d'adresser des protestations aux philosophes législateurs qui s'entremordaient, disait-il, à la Constituante. Il jugea que ses remontrances avaient été faites avec trop de mollesse; et se décida, pour intimider les députés, à fulminer des bulles terribles contre les ecclésiastiques qui avaient prêté le serment de fidélité à la constitution, et leur ordonna de se rétracter dans un délai de quarante jours, sous peine d'être

excommuniés comme intrus, illégitimes, schismatiques, hérétiques et sacrilèges.

Les bulles de sa Sainteté ne servirent qu'à faire décréter par le corps législatif que toutes relations seraient rompues avec la cour de Rome, que le nonce serait expulsé de France, l'ambassadeur rappelé à Paris, et que les prêtres qui refuseraient le serment seraient poursuivis comme réfractaires.

Pie VI se trouva attaqué tout à la fois dans son pouvoir spirituel et dans son temporel. Le cri de liberté poussé par l'Assemblée nationale avait retenti à Avignon : les comtadins s'étaient ralliés aux idées d'indépendance proclamées par les Français ; ils avaient formé une garde nationale, ils avaient formulé une constitution religieuse sur les mêmes bases que celle du gouvernement français, et s'étaient révoltés contre le vice-légat, qui commandait la province au nom du pape. Puis, sur le refus de sa Sainteté de donner son adhésion à tous ces actes, ils avaient chassé de leur territoire le vice-légat, l'archevêque et tous les ecclésiastiques attachés à la cause de Rome ; enfin, ils s'étaient déclarés indépendants du pape, et s'étaient offerts à la France. Pie VI, furieux de voir se détacher de son temporel une de ses plus belles provinces, voulut tenter un effort pour la retenir sous sa domination ; il organisa des bandes d'assassins qui, sous le nom de pontificaux, se livrèrent à d'affreux brigandages dans le comtat Venaissin, et égorgèrent un grand nombre de républicains d'Avignon et du territoire, au nom du saint-père, et pour la plus grande gloire de la religion. Fort heureusement la cause de la liberté triompha ; l'indignation publique fit justice des égorgeurs, et le comtat fut réuni à la France.

Cet événement fut célébré à Paris par des réjouissances, à la suite desquelles le peuple de la capitale imagina de faire brûler l'effigie du pape dans le jardin du Palais-Royal ; comédie burlesque qui devint, de la part de Pie VI, le prétexte de cruelles représailles. Sa Sainteté s'en prit aux Français qui habitaient ses états et qui étaient regardés comme partisans des idées nouvelles ; elle les fit tous massacrer ou empoisonner, et agit de même à l'égard des Italiens et des étrangers soupçonnés de partager les doctrines de la Constituante ; à l'égard de ceux qui passaient pour indifférents, elle se contenta de les faire enfermer dans les cachots du palais Saint-Ange et de les soumettre aux plus durs traitements.

Parmi ces derniers se trouva le fameux Cagliostro, l'un des hommes les plus extraordinaires du dix-huitième siècle, qui s'était retiré à Rome après le procès du collier de la reine, dans lequel il avait été grandement compromis. Depuis cette affaire, il s'était même marié à la belle Lorenzia Féliciani, qui, sous le nom de Séraphine, l'avait accompagné dans tous ses voyages et avait partagé sa fortune bonne ou mauvaise. Comme il la traitait avec beaucoup de dureté depuis qu'elle était liée à son sort par des chaînes indissolubles, la dame ne trouva d'autre moyen d'échapper à sa tyrannie qu'en révélant à son confesseur, pour qu'il en fit part aux autres membres du saint-office, les pratiques divinatoires au moyen desquelles Cagliostro dupait les sots.

Le bon Père, fort épris de sa pénitente, ne se fit pas scrupule de perdre le mari pour s'assurer la possession de la belle Lorenzia, et dénonça Cagliostro au tribunal de l'inquisition. En conséquence de cette délation, celui-ci fut ar-

rété et plongé dans un cachot; puis on commença son procès. L'enquête fut longue et minutieuse, eu égard à l'importance du personnage; tous ses papiers et ses moindres lettres furent lues, commentées et traduites avec un soin extrême; mais on ne découvrit rien qui eût trait à la sorcellerie; on préjugea seulement, à certains passages écrits de sa main, qu'il était franc-maçon et partisan des idées françaises. Il n'en fallut pas davantage pour le faire juger digne des plus cruels supplices. Un instant sa Sainteté songea à le faire brûler vif, en prétextant le crime de sorcellerie; ensuite réfléchissant qu'une telle exécution souleverait l'indignation générale, elle le condamna seulement à une détention perpétuelle. Un autre infortuné, nommé Octave Capelli, pour le même crime, c'est-à-dire pour avoir exprimé des opinions favorables aux républicains français, fut condamné à languir dans un cachot pendant toute sa vie; un moine, appelé Rugusain, subit une peine encore plus cruelle sur de semblables accusations.

Mais que pouvait la colère furibonde d'un pape devant le mouvement révolutionnaire? Le cri de liberté poussé à Paris franchit les Alpes, retentit jusqu'à Rome, et fut répété par les Italiens. Alors le saint-père conçut la pensée de fomentier la guerre civile en France, et de se servir des légions de prêtres et de moines qui étaient dévoués à sa cause pour renouveler les terribles guerres de religion. Plus de soixante-dix mille ecclésiastiques avaient refusé de prêter le serment constitutionnel; la Constituante avait eu néanmoins la faiblesse de les autoriser à célébrer l'office divin dans les églises des prêtres assermentés. Ces misérables séides du fanatisme,

à l'instigation de la cour de Rome, abusèrent indignement de cette tolérance pour conspirer contre le nouvel ordre de choses; ils insinuèrent aux dévotes que tous les sacrements administrés par les curés et les évêques constitutionnels étaient essentiellement nuls; ils rebaptisèrent les enfants, remarièrent les adultes, et osèrent annoncer en pleine chaire que hors de leur communion il n'y avait que concubinage, illégitimité et damnation. Une agitation dangereuse, suite de ces insinuations, se manifesta dans tous les départements de la France, et réagit contre l'œuvre révolutionnaire. Heureusement l'Assemblée législative, qui avait succédé à la constituante, prit des mesures pour arrêter les progrès du mal; elle supprima les traitements et les pensions que l'état payait encore aux réfractaires, décréta la liberté des cultes, l'émancipation de tous les ordres monastiques, le mariage des prêtres; et sur la proposition de l'archevêque Torné, elle prohiba tous les costumes religieux.

Louis XVI voulut couvrir le clergé de son autorité défaillante, et usa du droit que lui concédait la constitution de repousser une loi, selon les caprices de sa volonté, par un simple veto. Les ecclésiastiques en reprirent une morgue et une insolence qui leur devinrent fatales: ils osèrent annoncer publiquement qu'une vaste fédération s'organisait par les soins du pape, et que bientôt toutes les puissances catholiques, réunies par sa Sainteté, fondraient à la fois sur la France pour étouffer l'hydre philosophique dans une mer de sang.

L'audace du clergé, l'imminence du danger, força enfin l'Assemblée législative à sévir contre les prêtres rebelles. Il fut enjoint à tous les ecclésiastiques, sans exception, de pré-

ter le serment civique ou de sortir du royaume. Ceux qui refusèrent d'obéir au décret et qui persistèrent à demeurer en France furent jetés dans les prisons nationales; toutefois le plus grand nombre vint rejoindre les princes et les princesses qui avaient fui à l'étranger, et qui intriguaient auprès des rois pour les exciter contre la nation.

Parmi les émigrés se trouvait le célèbre abbé Maury, l'un des plus habiles champions du despotisme, qui s'était réfugié auprès du pape et en avait obtenu des distinctions flatteuses, et le titre de nonce pour représenter le saint-siège à la diète de Francfort, afin de pousser l'Allemagne dans une guerre d'invasion.

Enfin, grâce aux efforts de ces suppôts de la tyrannie, une coalition formidable s'organisa contre la France; la guerre civile éclata dans la Vendée, et les frontières furent menacées par les armées des rois de Prusse, de Suède, d'Autriche et de Sardaigne; à l'intérieur, de sourdes machinations vinrent augmenter les désordres et menacèrent le pays d'une ruine certaine. Doit-on s'étonner alors que le peuple, dans un mouvement de désespoir, voyant tous les désastres fondre sur la patrie, redoutant de retomber sous le joug du despotisme, se soit porté aux prisons qui renfermaient les ennemis de la liberté, pour tirer vengeance des coupables auteurs de ses maux? Sans nul doute, de tels emportements sont à déplorer, mais nous dirons qu'ils étaient en quelque sorte justifiés par les prêtres eux-mêmes, qui, sous les verrous, conspiraient contre la nation, et ne cessaient d'affronter la colère du peuple en exprimant l'espérance sacrilège de se voir délivrés par les armées alliées. Et pour que le despotisme

ne fasse pas trop grand bruit des massacres des prisons, nous rappellerons les croisades contre les Albigeois, exécutées sous Philippe II, les atrocités des Armagnacs et des Bourguignons sous le roi Charles VI, les sanglantes exécutions de la Saint-Barthélemi sous Charles IX, les dragonnades des Cévennes sous Louis XIV, et nous demanderons qui, de la royauté ou de la démocratie, est en reste avec l'autre!

Mais les événements changent de face: une nouvelle assemblée nationale, la Convention, succède à la législative; la république est proclamée en France, et Louis XVI expie les crimes de sa race en montant sur l'échafaud.

Pie VI fulmine aussitôt une bulle d'excommunication contre la nation française, la désigne sous les noms de nation impie, sacrilège, abominable, et appelle sur elle les foudres du ciel et de la terre. Pour toute réponse, la Convention envoie à sa Sainteté la lettre suivante: « Le conseil exécutif de la République, au prince-évêque de Rome. Pontife, » vous aurez à effectuer immédiatement l'élargissement de » plusieurs citoyens français détenus dans vos cachots. Si ces » réclamations demeuraient sans effet, vous apprendriez que » la République est trop fière pour dissimuler un outrage et » trop puissante pour le laisser impuni. »

Le pape, en recevant le message de la Convention, put à peine contenir sa rage; cependant les cardinaux qui l'accompagnaient lui ayant fait comprendre le danger où il s'exposait en mécontentant un peuple républicain, on vit le prétendu vicair de Dieu, le successeur de saint Pierre, le pontife infallible qui trône sur le monde chrétien, s'humilier devant un simple député, un citoyen sorti des rangs les plus

infimes, et promettre d'obéir aux volontés de la République.

Ensuite, sur la nouvelle que les Français avaient essuyé quelques revers, il reprit de l'audace, réunit des troupes, et annonça qu'il allait endosser le casque et la cuirasse pour combattre les républicains. A l'exemple du chef, les prêtres et les moines, remplis d'un saint enthousiasme, parcoururent la ville, les campagnes, recrutèrent sur leur passage des fanatiques, les enrôlèrent sous les bannières pontificales, et les organisèrent en bandes d'assassins; puis, quand ils supposèrent qu'ils étaient en forces suffisantes pour lutter contre la République, ils dépouillèrent toute pudeur, et au mépris du droit des nations, ils massacrèrent un secrétaire d'ambassade, nommé Basseville, au moment où il traversait la rue pour se rendre à l'académie, accompagné de sa femme et de ses enfants; ensuite ces cannibales se ruèrent dans la ville, en criant: « Vive Pie VI, vive la Saint-Barthélemi! meurent tous les Français! »

Le palais de l'académie fut envahi, les élèves pensionnaires poursuivis, et forcés de fuir devant le glaive des prêtres, pendant que d'autres bandes de massacreurs enfonçaient les portes des maisons habitées par les Français, et y renouvelaient les mêmes scènes de violences.

En France, les choses prenaient de jour en jour un aspect plus lugubre: au dedans, désordre et anarchie; les paysans de la Bretagne et de la Vendée, soulevés par les prédications des fanatiques, organisaient la chouannerie et transformaient leurs riches campagnes en affreux champs de bataille; au dehors, les despotes et leurs hordes d'esclaves rugissaient, prêts à s'élancer sur la République. Telle était la position cri-

tique qu'avaient faite à la patrie les nobles et les prêtres.

Pie VI, l'organisateur de cette sacrilège croisade, entreprise par les rois contre la liberté, ne resta pas au-dessous de la tâche odieuse qu'il s'était imposée; il se rallia à l'hérétique Angleterre, aux cours schismatiques du Nord, lui, le chef suprême de l'Église catholique, et forma avec ces puissances et les rois de l'Italie et de l'Espagne une coalition formidable.

Il est vrai que pour les tyrans il n'existe ni religion ni patrie; leur religion c'est l'amour immodéré du pouvoir, c'est l'exercice de cette autorité suprême dont les a investis l'ignorance ou la faiblesse de leurs concitoyens; leur patrie, c'est le trône où ils siègent dans la plénitude de leur insolence. Pour ces demi-dieux, les hommes ne sont que des esclaves bons seulement à fouiller les entrailles de la terre pour en arracher les richesses qu'elle renferme, et c'est à peine s'ils les trouvent dignes de leur élever des palais, et de fournir à leurs passions et à leur luxure leurs plus jeunes enfants et leurs plus belles filles.

Grande et sublime dans ses efforts, la République mettait quatorze armées sur pied, luttait contre tous ses ennemis, faisait trembler les despotes sur leurs trônes, et annonçait qu'elle allait punir enfin le vieux pape de tous ses crimes et de toutes ses perfidies. A la nouvelle que les Français se préparaient à envahir l'Italie, Pie VI voulut faire un appel au fanatisme, et répandit dans les provinces cette proclamation furibonde:

« Italiens, dès que le glas de la cloche annoncera l'entrée » des républicains dans les terres de l'Église, courez tous » aux armes, incendiez les récoltes, empoisonnez les ri-

» vières et les sources; tuez par tous les moyens, par le fer,
 » par le feu ou par le poison, un ennemi effréné, qui mois-
 » sonne avec la hache du bourreau les têtes des rois et des
 » prêtres; anéantissez ces barbares républicains qui ont fait
 » serment de renverser le trône et l'autel. Obéissez tous,
 » c'est votre Dieu, c'est votre pape qui l'ordonnent!

» Nous promettons des indulgences plénières et des ré-
 » compenses temporelles aux fidèles qui auront le plus
 » égorgé de ces farouches Français; nous accordons une
 » amnistie entière aux voleurs, aux assassins et aux parri-
 » cides qui rachèteront leurs crimes en combattant pour la
 » religion; nous donnons à l'avance notre absolution aux
 » femmes courageuses qui, à l'exemple de Judith, s'aban-
 » donneront aux Philistins et leur trancheront la tête.

» Que tous les hommes qui ont reçu le baptême accourent
 » donc sous l'étendard immaculé de l'Église romaine; que
 » l'Italie entière se lève avec ses milliers de glaives à la voix
 » du vicaire du Christ, et que tous, hommes et femmes,
 » plongent leurs mains dans le sang des Français, et sa-
 » vourent avec délices ce glorieux holocauste!

» Nous ne dispensons de cette croisade que les ecclé-
 » siastiques; parce que le devoir des pasteurs est d'élever les
 » bras sur la montagne, tandis que les fidèles combattent et
 » s'égorgeant dans la plaine. »

Pendant les jours de ténèbres du moyen âge, pendant les
 fureurs de la ligue, jamais le fanatisme n'avait parlé un lan-
 gage plus féroce. Heureusement les temps étaient changés, et
 la proclamation du saint-père n'eut presque aucune influence
 sur les peuples de l'état ecclésiastique. D'ailleurs, que pou-

vaient des hommes démoralisés par la misère, abrutis par les
 exactions, et plongés dans la plus crasse ignorance? D'autre
 part, le trésor apostolique était à sec, le crédit perdu, la
 ressource des emprunts épuisée, tout avait été dévoré par le
 pontife ou par ses bâtards, jusqu'à l'argenterie des églises.
 Les Italiens ne firent aucun mouvement, et attendirent l'ar-
 rivée des Français, non comme des ennemis, mais comme
 des libérateurs. Bien plus, le pape ayant voulu doubler les
 taxes, ils se révoltèrent contre les agents du fisc, en tuèrent
 quelques-uns à Rome, et songèrent même à incendier le pa-
 lais du duc de Braschi, dont les richesses et le luxe insolent
 contrastaient d'une manière si odieuse avec la détresse géné-
 rale. Mais quelques sbires suffirent pour arrêter ces mani-
 festations hostiles et pour faire trembler les fils dégénérés de
 l'antique Rome. On raconte que le malheureux peuple était
 tellement démoralisé, qu'un jour d'émeute, Braschi sortit
 de son palais, une cravache à la main, suivi de quelques la-
 quais porteurs de corbeilles pleines de pièces de monnaie,
 et cria à voix haute: « Allons, jetez de l'or à cette canaille
 » pour qu'elle aille hurler plus loin! » Puis, se faisant jour à
 coups de cravache, il passa au milieu de la foule sans qu'un
 seul homme songeât à punir son outrecuidance. Seulement,
 comme le saint-père perdait quelques-uns de ses gardes dans
 ces collisions, il imagina de les déclarer inviolables, et fit
 publier que toute insulte faite à un sbire serait réputée crime
 de haute trahison.

Dans l'intervalle, la France avait vu passer la Convention
 et s'accomplir la réaction thermidorienne. Un parti, composé
 de tous les hommes infâmes qui s'étaient enrichis en trahis-

sant la cause populaire, triomphait de la Montagne et faisait passer l'exercice du pouvoir dans les mains d'un conseil de cinq membres appelé Directoire. Avec ces hommes reparurent les prêtres, et à leur suite des bandes d'assassins organisées sous le nom de compagnies de Jésus, qui firent une guerre terrible à la République.

Ces nouveaux soldats de la croix, recrutés parmi les nobles et parmi les moines défroqués, se répandirent dans plusieurs départements, surtout dans ceux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, et exercèrent les plus atroces barbaries, au nom du pape et au nom du roi de France Louis XVIII, que sa Sainteté Pie VI avait reconnu en cette qualité, depuis la nouvelle de la mort du fils de Louis XVI au Temple.

Bientôt même leur audace s'accroissant en raison de la faiblesse du Directoire, ils osèrent proclamer le catholicisme culte national. Cinq évêques assermentés et affiliés secrètement aux jésuites secondèrent leurs projets en publiant une lettre encyclique à laquelle adhérèrent trente-trois autres prélats, c'est-à-dire la presque totalité de la nouvelle Église gallicane. Les prêtres réfractaires crurent que le jour de la victoire était arrivé et encouragèrent les compagnies de Jésus dans leur œuvre de dévastation. La cour de Rome applaudit à ce zèle sanguinaire, et le pape, dans l'enivrement de sa joie, commanda des actions de grâces solennelles pour le succès de la cause du despotisme.

Enfin le Directoire s'émut du progrès des compagnies de Jésus et prit des mesures de vigueur pour les arrêter. Il exigea de tous les ecclésiastiques, sans exception, le serment civique, et bannit de France ceux qui refusèrent de le prêter,

Malheureusement pour la nation il en resta un trop grand nombre encore; et plus tard on s'aperçut, sans pouvoir remédier au mal, que ce même clergé avait préparé la ruine des libertés nationales et le triomphe du despotisme.

De toutes parts les armées républicaines étaient victorieuses, le pays compris en deçà du Rhin était complètement subjugué, il ne restait que l'Italie à conquérir pour renverser la coalition. Cette mission fut confiée au général Bonaparte, qui n'avait alors que vingt-sept ans. De brillants succès signalèrent l'arrivée de ce jeune chef, qui devait un jour remplir le monde de sa gloire militaire. Les Autrichiens et les Piémontais furent mis en pleine déroute par les soldats républicains, à peine armés et sans chaussures, et bientôt le pape trembla pour sa souveraineté temporelle.

Pie VI essaya encore de lever des troupes; et pour parer à la pénurie du trésor il émit des cédules, espèce de papier-monnaie, dont il rendit le cours forcé, en contraignant les marchands de Rome à les recevoir en échange de numéraire. Mais la rapidité de la marche des Français le surprit dans ses préparatifs et l'empêcha de mettre à exécution ses projets belliqueux. Alors le rusé pontife feignit de vouloir entrer en arrangement avec le général Bonaparte, et lui envoya l'ambassadeur espagnol le chevalier Azara, pour lui demander un armistice, et lui offrir d'acheter la paix moyennant la cession des légations de Bologne, de Ferrare et de la Romagne, le paiement d'une contribution de quinze millions, et la remise des chefs-d'œuvre des arts de la Grèce ancienne et de l'Italie moderne, qui ornaient les galeries du Vatican.

L'armistice accordé, Pie VI, qui n'avait songé qu'à gagner

du temps et nullement à remplir les conditions stipulées en son nom, s'empressa de mettre le temps à profit pour activer les armements. Par ses ordres, des légions de prêtres se répandirent dans toutes les villes du patrimoine de saint Pierre, et ameutèrent les populations fanatiques contre les Français par des prédications furibondes. De son côté, pour accroître l'enthousiasme des dévots, il ouvrit les trésors des libéralités célestes, et promit dans une bulle quarante mille ans d'indulgences à tous ceux qui l'aideraient à repousser les républicains. Voici quelle était la teneur de ce bref :

« A tous nos bien-aimés et enfants catholiques, frères en
» Jésus-Christ.

» Nous vous ordonnons, pour le bien de la chrétienté, de
» prendre les armes; et afin que personne n'hésite à accom-
» plir nos volontés, nous vous faisons savoir qu'en vertu de
» notre souveraine autorité, nous accordons quarante mille
» ans d'indulgences à ceux qui se rangeront sous notre ban-
» nière, et la béatitude céleste à ceux qui auront tué un seul
» de nos ennemis!..... » Indépendamment de ces machina-
tions, sa Sainteté avait eu soin d'envoyer des émissaires à
l'empereur d'Autriche pour en obtenir des secours.

Bonaparte, instruit de ce qui se passait, fit alors signifier à la cour de Rome qu'il allait immédiatement commencer les hostilités, si le pape ne cessait ses menées et ne se mettait en mesure de remplir les engagements pris envers la République. Pie VI parut résigné à obéir; il réunit dans une immense galerie les tableaux destinés à la rançon de Rome; il tira du château Saint-Ange tout l'argent qui restait du fameux trésor de Sixte-Quint; il contraignit les églises, les couvents,

les maisons pieuses et les congrégations, à lui remettre les ornements, les vases précieux qui n'étaient pas d'une nécessité absolue pour célébrer l'office divin; il obligea tous ses sujets à lui livrer leur argenterie, et fit même des perquisitions dans les maisons pour rechercher les pierreries, les parures d'or et jusqu'aux anneaux des femmes. Quand il eut accumulé dans le trésor apostolique les dernières richesses de ses peuples, il fit prévenir le général français qu'il était en mesure de satisfaire la République.

Les commissaires du Directoire se rendirent aussitôt à Rome pour recevoir les gages de la capitulation, et pour signifier à Pie VI que la France voulait qu'il rétractât, désavouât et annulât toutes les bulles, décisions, sentences, censures, condamnations, instructions pastorales, tous les brefs, décrets, édits, mandements, généralement tous les écrits émanés du saint-siège depuis le commencement de la révolution; qu'en outre il abolit l'inquisition dans toute la catholicité, et qu'il supprimât la pratique barbare de la castration exercée sur les enfants destinés à chanter dans les églises.

Ces conditions, qui n'ajoutaient aucune disposition à la partie matérielle du traité et qui étaient faites dans un but d'humanité, parurent exciter au plus haut point la colère du pape. Sa Sainteté prétendit qu'elles ne tendaient rien moins qu'à lui faire renier son infailibilité, à lui faire avouer à la face de l'Europe qu'il n'était qu'un imposteur et que la religion ne se composait que de pratiques absurdes ou odieuses. Il demanda à consulter le sacré collège sur les mesures qu'il convenait de prendre dans la circonstance. C'était un nouveau moyen de gagner du temps et de reculer l'exécution du

traité jusqu'à ce que l'arrivée des troupes autrichiennes lui permit de rompre ouvertement avec la République.

En effet, dès qu'on connut à Rome que l'Autriche avait repris l'offensive, les prêtres recommencèrent leurs prédications; le pape redoubla d'activité pour se procurer des ressources pécuniaires; il altéra les monnaies; obligea les cultivateurs à vendre leurs grains à bas prix et contre des cédules au département de l'annone, pour l'approvisionnement des troupes; il organisa une garde civique, éleva des corps de garde crénelés dans tous les quartiers de Rome et transforma la ville sainte en arsenal de guerre. De tous côtés on ne vit plus que soldats et chariots chargés de fusils, de canons, de tentes et de matériel de toute espèce. L'enthousiasme se communiqua même aux Romains: les contributions affluèrent à la chambre apostolique; l'or, l'argent, les bijoux, les denrées, les bestiaux, tout ce qu'ils possédaient fut mis à la disposition du saint-père. Plusieurs riches citoyens levèrent des corps de troupes à leurs frais; le connétable Colonna équipa un régiment complet d'infanterie; le banquier Torlonia arma une compagnie de cavalerie; c'était une sorte de délire qui s'était emparé de toutes les têtes.

Il faut dire aussi que pour produire ce résultat, Pie VI avait employé les grands moyens. Tous les couvents des états ecclésiastiques avaient reçu ordre de faire jouer les madones. Dans les villages, les statues de la Vierge agitaient les bras, ouvraient les yeux, levaient les jambes; dans les villes, les crucifix suaient du sang et de l'huile; à Ancône, saint Cyriaque poussait de longs éclats de rire; à Rome, les crânes de saint Pierre et de saint Paul psalmo-

diaient des hymnes; et ce qu'il y eut de plus extraordinaire, de plus miraculeux, en présence du pape, des cardinaux et de plus de quatre-vingt mille personnes, un jour de fête solennelle, une madone marcha, agita sa tête par trois fois, roula ses yeux dans les orbites et poussa des gémissements. Ces jongleries, exécutées par le moyen d'automates, frappèrent l'esprit grossier des Romains et portèrent au comble l'exaspération des fanatiques.

Enfin Pie VI eut la satisfaction de voir son exécration politique produire les résultats qu'il en attendait; un jour d'émeute, des bandes de moines, de sbires et de malheureux égarés, vinrent entourer le palais des commissaires de la République, et vociférèrent des menaces de mort qu'ils eussent sans nul doute exécutées sans l'intervention du chevalier Azara, l'ambassadeur d'Espagne. Repoussés des abords du palais de l'ambassade, ils se répandirent en rugissant dans les rues de Rome, assassinant tous les Français qu'ils rencontraient, aux cris de « Vive Marie! vive Pie VI! » ils se dirigèrent ensuite vers l'intérieur des terres pour accomplir leur sacrilège mission de bourreaux.

Heureusement, de nouvelles victoires remportées par Bonaparte sur les Autrichiens forcèrent le pape à mettre un terme à ces scènes de carnage. Pie VI, redoutant d'attirer l'armée française à Rome, se hâta d'écrire au général pour protester de ses bonnes intentions à l'égard de la République. En même temps il faisait adresser un message à l'empereur d'Allemagne pour en obtenir un secours de dix mille soldats, et l'avertissait qu'il avait pris d'excellentes mesures pour organiser la guerre civile en France; il le prévenait également

qu'il amusait les commissaires républicains pour attendre l'arrivée des Autrichiens, et qu'aussitôt la jonction de ses troupes aux siennes, il remplacerait la tiare des papes par le casque des césars, déploierait le fameux labarum de Constantin, et marcherait à la tête des soldats pour combattre l'orgueilleux Corse et ses brigands.

Cette lettre tomba malencontreusement entre les mains de Bonaparte; aussitôt l'armistice fut rompu, l'armée française entra sur le territoire de l'Église, et en quinze jours fit la conquête de la moitié des états du pape. On espérait que l'infâme Pie VI allait enfin recevoir la juste punition de ses fourberies et de ses crimes. Il n'en fut pas ainsi : soit que Bonaparte voulût profiter de cette occasion pour essayer de résister au Directoire, qui lui avait ordonné de s'emparer de Rome, soit qu'il jugeât utile à de profonds et secrets desseins l'existence de l'autorité religieuse, il s'arrêta dans sa marche, et proposa une négociation qui fut acceptée avec empressement. Sa Sainteté envoya auprès du général républicain, en qualité de plénipotentiaires, son neveu le duc de Braschi, le marquis Camille Massini, le cardinal Mattei et monsignor Galoppi, munis de pleins pouvoirs pour traiter de la paix. Il fut arrêté entre eux et le général en chef de l'armée d'Italie, que le saint-siège payerait trente et un millions à la République, ferait une pension à la famille du malheureux Basseville, assassiné à Rome; abandonnerait pour toujours à la France Avignon, Bologne, Ferrare et Ravenne, et recevrait une garnison française à Ancône. Cet arrangement signé, Bonaparte se dirigea aussitôt vers le Tyrol, laissant quinze mille hommes sous le commandement du général

Victor, afin de garder le pays conquis et de veiller à l'exécution des traités.

Pie VI était encore parvenu à conjurer le danger; mais ces secousses, ces inquiétudes incessantes, et par-dessus tout ses débauches avec la belle duchesse de Braschi, sa fille, avaient porté un coup funeste à sa santé, et peu de jours après la conclusion de la trêve de Tolentino, il tomba si gravement malade, qu'on dut songer à lui donner un successeur.

Ses deux bâtards, Romuald et le duc de Braschi, se hâtèrent de faire main-basse sur les trésors rassemblés au Vatican et destinés à payer la rançon de Rome. Or, comme les citoyens avaient épuisé toutes leurs ressources pour former les millions demandés par Bonaparte, et qu'ils commençaient à partager les idées des Français sur les prêtres et sur les rois, ils s'élevèrent contre cette nouvelle spoliation, se portèrent sur le palais du duc de Braschi, et forcèrent l'infâme bâtard à quitter la ville pour éviter la vengeance populaire. Par malheur, le pape vint à se rétablir, et les choses furent remises sur l'ancien pied; seulement, sa Sainteté n'osa pas augmenter les taxes pour satisfaire aux exigences du traité de Tolentino, et s'adressa au clergé pour remplacer les sommes volées par ses neveux.

Les prêtres, menacés dans leurs propriétés, se tournèrent immédiatement contre le pape, crièrent à la tyrannie, appelèrent le peuple à la révolte, accusèrent Pie VI de toutes les calamités qui allaient fondre sur Rome, et osèrent dans leurs sermons désigner le saint pontife sous les noms de vieillard stupide, d'incestueux, de sodomite et de voleur. Ils firent même jouer le rôle de prophétesse à une pauvre

filie nommée Labrousse, qui annonçait publiquement que l'empire des papes touchait à sa fin; que le ciel était fatigué du règne de ces infâmes imposteurs, et que Pie VI allait être précipité du trône de l'Apôtre.

Ce fut au milieu de ces circonstances qu'arriva dans la ville sainte Joseph Bonaparte, frère du général en chef de l'armée d'Italie, pour réclamer l'exécution des traités de Tolentino, et pour demander l'élargissement de tous les Italiens incarcérés pour leurs opinions politiques.

Dès que cette démarche fut connue à Rome, la ville changea d'aspect comme par enchantement; le plus noble enthousiasme succéda à la stupeur. En un instant les rues, les places publiques, les carrefours, se remplissent d'une foule de citoyens qui font retentir les airs d'acclamations patriotiques et de menaces de mort contre Pie VI; puis cette immense multitude, comme poussée par une même inspiration, court au quartier Transtévérin, et arbore le drapeau tricolore aux cris mille fois répétés de « Vive la liberté, vive la France! »

Ces manifestations, ces cris, ces menaces, exaspèrent le vieux pape; il veut avoir raison de ces Romains habitués depuis tant de siècles à courber lâchement la tête sous le joug; il veut tenter par un acte de cruauté de retenir le pouvoir qui lui échappe, et donne l'ordre à ses sbires de charger la population. Les soldats de l'exécrable Pie VI fondent sur les citoyens, massacrent les femmes, les enfants, les vieillards, abattent les fuyards sous leurs balles, jonchent les rues de cadavres, poursuivent les infortunés qui s'étaient réfugiés dans le palais de l'ambassade française, et transfor-

ment cet asile inviolable en un champ de carnage. Joseph Bonaparte, le général Duphot et les officiers de l'ambassade s'élancent aussitôt pour arrêter ces massacres. A leur aspect, la rage des sbires semble redoubler, et le chef qui dirigeait cette boucherie crie à haute voix : « Tue, tue, ce sont des Français! » Au même instant, le général Duphot tombe frappé à mort d'un coup de feu; le commissaire et les officiers n'échappent au même sort qu'en se retranchant dans l'escalier du palais. Enfin les ambassadeurs des puissances étrangères, avertis par un exprès, accourent avec leurs suites, et viennent à temps pour dégager les représentants de la République, et empêcher de nouveaux assassinats.

Le chevalier d'Azara, au nom du corps diplomatique, se rendit immédiatement au Vatican, pour adresser d'énergiques remontrances au pape sur l'atrocité de sa conduite; mais l'infâme Pie VI simula une extrême surprise, jura sur le Christ qu'il n'avait donné aucun ordre; il osa même dire qu'il ignorait absolument tout ce qui s'était passé dans la ville, attendu que depuis plusieurs heures il était renfermé dans son oratoire, occupé à prier Dieu pour la République. Joseph Bonaparte, indigné d'un tel excès d'impudence et d'hypocrisie, fit signifier qu'il allait quitter Rome, s'il n'obtenait sur-le-champ justice du meurtre du général Duphot. Quatorze heures s'écoulèrent sans qu'aucun officier ecclésiastique se présentât au nom de sa Sainteté pour annoncer qu'elle consentait à informer contre les coupables. Alors l'ambassadeur exécuta sa menace et partit pour Florence.

Ce n'était pas à Rome seulement que le pontife avait organisé des massacres contre les Français et leurs partisans;

presque au même jour, des scènes semblables avaient eu lieu dans les principales villes des états de l'Église ou de Venise : à Vérone surtout, les prêtres avaient été d'une cruauté froidement féroce; non-seulement plusieurs milliers d'hommes inoffensifs avaient été égorgés par leurs ordres, mais encore, honte à jamais sur ces infâmes ! ils avaient conduit les bandes de massacreurs dans les hôpitaux, et en avaient fait arracher quatre cents Français malades ou blessés qui tous furent impitoyablement poignardés ou précipités dans l'Adige.

Enfin les peuples de l'Italie ouvrirent les yeux sur les crimes de Pie VI, et commencèrent à prendre parti pour la République; à Milan, l'indignation qu'excitait la conduite du chef de l'Église fit explosion dans les cercles, dans les assemblées; partout se firent entendre des cris de « Mort au » pontife assassin ! vengeance aux Français nos libérateurs ! » Un patriote italien prononça même un discours public dans lequel il exprimait le vœu « que bientôt le Tibre pût rouler » ses eaux majestueuses au milieu d'un peuple libre, et que » le sang d'un pape purifiât la terre de dix-huit siècles de » crimes, de honte et de servitude ! »

Le général Berthier, chargé de venger la République des attentats de Pie VI, marcha sur Rome à la tête des troupes, et franchit les états de l'Église avec autant de sécurité qu'il eût traversé des départements français; partout il fut accueilli avec des transports de joie. Vainement les cardinaux, les prêtres, toutes les noires cohortes de moines et de jésuites, essayèrent de ranimer le fanatisme des populations, nulle part leur voix ne trouva d'échos; vainement les saints et les madones agitèrent les bras et les jambes, roulèrent les yeux

et psalmodièrent des cantiques, personne ne s'éleva contre l'armée républicaine. Bien plus, Berthier n'était pas encore arrivé sous les murs de Rome, que déjà les citoyens avaient proclamé leur indépendance et planté l'arbre de la liberté devant le Capitole et sur toutes les places publiques.

Dès que les colonnes françaises apparurent, une députation alla à leur rencontre annoncer au général que Rome libre ouvrait ses portes aux régénérateurs des peuples. Berthier fit immédiatement son entrée dans la ville, au milieu d'une multitude innombrable de citoyens, au son des fanfares, et accompagné de son état-major, de cent cavaliers des différents régiments à cheval, et des compagnies de grenadiers de son armée. Lorsqu'il fut arrivé au pied du Capitole, il fit une halte, et prononça devant un immense auditoire le discours suivant : « Mânes des Caton, des Pompée, des » Cicéron, des Brutus, recevez l'hommage des Français » libres, dans ce Capitole, où tant de fois vous avez défendu » les droits du peuple et illustré la république romaine ! Les » enfants des Gaulois, l'olivier de la paix à la main, viennent » dans ce lieu auguste pour y rétablir les autels de la liberté » dressés par le premier Brutus ! Et vous, Romains, qui » venez de reconquérir vos légitimes droits, rappelez-vous » vos glorieux ancêtres, jetez les yeux sur les monuments » sacrés qui vous environnent, et reprenez votre antique » grandeur et les vertus de vos pères !! »

Des acclamations frénétiques répondirent à l'allocution du général républicain. Après cette cérémonie imposante, Berthier regagna son camp. Pie VI, toujours renfermé dans le Vatican, voulut essayer de désarmer son redoutable en-

nemi; il lui envoya les personnages les plus éminents de sa cour pour traiter de la paix et obtenir une capitulation favorable. Mais la fermeté de Berthier dissipa bientôt les illusions du pape : le général refusa de recevoir la députation; il fit dire aux envoyés qu'il ne reconnaissait plus la souveraineté du pontife, et qu'il n'admettrait auprès de lui que les délégués de la république romaine.

Déjà les citoyens avaient constitué un gouvernement sur les anciennes constitutions de Rome, avaient nommé sept consuls, décrété la déchéance de Pie VI et la mise en accusation des cardinaux spoliateurs et concussionnaires. Assurés de l'appui de la France, d'après la réponse du général républicain aux ouvertures du pape, les nouveaux chefs du gouvernement romain procédèrent à des actes de haute justice : ils apposèrent les scellés sur les musées, les galeries, sur tous les objets précieux qui décoraient les églises, pour les soustraire à la rapacité du pontife; ils mirent en vente au profit de l'état les statues et les vases qui ornaient l'admirable villa du cardinal Albani, et le palais du cardinal Busca, à Sainte-Agathe dei Monti, deux prélats qui avaient trempé dans tous les vols exécutés par les bâtards du pape; ils expulsèrent de Rome les cardinaux Antici, Caprara, Pignatelli, Archinto et Gerdy; ils jetèrent en prison le secrétaire d'état Doria, le politique Antonelli, l'astucieux della Soma-glia et leurs dignes acolytes Borgia, Carandi, Roverella, Carandini, Vincenti et Mattei, afin de les faire juger par les tribunaux. Le fameux abbé Maury, qui avait été fait cardinal par Pie VI pour prix des services rendus au despotisme, eut le bonheur de se sauver de Rome et d'échapper à la vindicte

publique. Quant au pape et à ses deux bâtards, le peuple, toujours grand, toujours miséricordieux, leur fit grâce de la vie, et se contenta de leur enlever les riches domaines, les palais et les trésors volés à la nation ou acquis avec les deniers publics.

La duchesse de Braschi, cette courtisane doublement incestueuse avec son frère et avec son père, la femme de l'un et la maîtresse de l'autre, fut traitée avec encore plus d'indulgence; les consuls lui laissèrent une partie des bijoux et des pierreries que le pape lui avait donnés, et l'exilèrent à Tivoli, où elle se consola dans les bras d'un autre amant de la ruine de sa famille.

Toutes ces catastrophes avaient jeté le pape dans un abattement qui tenait presque de l'idiotisme. Enfin le gouverneur de Rome, le général Cervoni, vint lui porter le dernier coup on lui signifiant officiellement que le peuple avait reconquis ses droits, et qu'il n'était plus rien dans le gouvernement. « Et » ma dignité, s'écria le pape avec anxiété, que devient-elle? » — On vous la conserve, répondit le général, et on vous » accorde même un traitement de deux mille écus romains » pour soutenir votre rang. — Et ma personne, qu'en veut- » on faire? — Elle est en sûreté, répartit Cervoni; on vous » assure même cent vingt hommes pour votre garde. — Je » suis donc encore pape! » exclama le saint-père avec un sourire étrange. Puis, le gouverneur de Rome s'étant retiré, la vieille audace du pontife sembla se ranimer. Il appela auprès de lui son camérier et ses autres confidents, et dressa avec eux les plans de nouvelles vèpres siciliennes dans lesquelles devaient être englobés tous les Français et tous les

partisans du nouveau gouvernement. Heureusement on eut l'éveil de ce qui se passait, et l'on put prendre des dispositions pour arrêter l'exécution de ces projets criminels.

L'enlèvement de Pie VI fut l'une de ces mesures. En vain le vieux pape, qui voyait ainsi tous ses plans déconcertés, voulut-il protester contre la violence qui lui était faite et qui l'arrachait à son peuple et à ses devoirs; il fut emballé dans une voiture avec son médecin, son maître de chambre et son cuisinier, et dirigé sur la Toscane. D'abord il fut déposé dans le couvent de Saint-Augustin de Sienne, où il demeura trois mois. Il y vivait paisible et presque oublié du monde, lorsqu'un événement extraordinaire, un tremblement de terre, vint ébranler l'asile qu'on lui avait donné, et détruisit une partie des murailles de l'édifice. Quoiqu'il n'eût couru aucun danger, puisqu'au moment de la catastrophe il se promenait dans un des jardins de la ville, il en éprouva une telle frayeur qu'il ne voulut pas rentrer au couvent. On se hâta de mettre à sa disposition une maison de campagne qui s'appelait l'Enfer; ce qui donna lieu aux sarcasmes des indévots, et fit dire que le pape était enfin à sa place. Quelque temps après, on le transféra à la Grande-Chartreuse de Florence, où il resta dix mois entiers.

Mais, dans son exil, le vieux pape n'avait pas renoncé à l'espoir de se venger des Français; du fond de la Toscane, il organisa des soulèvements, et bientôt Rome devint le théâtre d'affreux massacres. Des bandes de fanatiques conduits par des prêtres et par des moines, le Christ d'une main, la torche de l'autre, parcoururent les rues, les places publiques; partout les Français tombèrent assassinés avec des

poignards bénits, aux cris de « Vive Marie, vive Pie VI! » Les patriotes italiens furent précipités dans le Tibre; une compagnie entière de garde au Vatican fut surprise et égorgée jusqu'au dernier homme. Il eût été difficile de prévoir où se seraient arrêtés ces massacreurs, si le général Vial n'eût marché contre eux à la tête de ses troupes et n'eût fait saisir les plus mutins.

Ceux qui échappèrent au général républicain se sauvèrent dans les campagnes, exaltèrent le fanatisme des habitants d'Albano, de la Riccia, de Genzano et de Velletri, et revinrent sur Rome avec une troupe de six mille hommes. Ils osèrent même présenter le combat aux Français. L'engagement eut lieu aux Fratocchi, mais il ne fut pas de longue durée; à la première charge ils lâchèrent pied et cédèrent le champ de bataille.

Sa Sainteté ne se contentait pas de créer des embarras à la République dans le cœur même de Rome; elle travaillait encore à lui susciter des ennemis dans les autres parties de l'Italie. De concert avec l'Angleterre, elle intriguait, par ses agents, auprès de l'imbécile Ferdinand IV, roi de Naples, et de son impudique femme Marie-Caroline, et leur faisait déclarer la guerre à la nation française.

Pour un instant, le roi des Deux-Siciles fut victorieux; Rome, dégarnie de troupes, tomba au pouvoir des Napolitains; les Français, pressés de tous les côtés par une armée innombrable, furent obligés de battre en retraite. Mais ils prirent bientôt leur revanche sous le commandement du général Championnet; les ennemis furent à leur tour refoulés jusqu'à Naples et contraints de se rendre. Ferdinand IV fut ren-

versé du trône et la république parthénopéenne proclamée.

Son éminence le cardinal Ruffo, ministre du roi et l'infatigable agent de l'ultramontanisme, se jeta alors dans les Calabres, insurrectionna les populations ignorantes de ces pays, arbora la croix blanche comme le signal de la croisade contre les républicains, distribua des indulgences et des bénédictions, recruta une armée de forcenés, et marcha sur Naples à la tête de ses bandes.

Les Français, attaqués par terre et par mer, furent encore une fois obligés de battre en retraite, et les patriotes napolitains contraints de capituler avec l'armée royale. Ils ne firent cependant leur soumission qu'après avoir obtenu de Ferdinand qu'ils sortiraient du royaume les biens et la vie sauve. Dès que le cardinal Ruffo eut pénétré dans l'intérieur de la capitale, honte à jamais sur lui! honte sur Ferdinand IV et sur l'infâme Marie-Caroline! honte sur l'Angleterre et sur l'amiral Nelson! au mépris d'un traité revêtu du sceau royal, garanti par le représentant de la Grande-Bretagne, cet exécrable prêtre fit arrêter tous les citoyens suspectés de républicanisme, et les fit juger par un tribunal spécial appelé junte. On compta jusqu'à trois cents exécutions par jour; et comme si cette commission de bourreaux n'eût pas encore été suffisante pour exterminer les infortunés Napolitains qui avaient adhéré à la république parthénopéenne, Ruffo excita ses barbares Calabrois au pillage, à l'incendie, au viol et au meurtre, et fit de l'opulente cité de Naples un vaste champ de carnage.

Pie VI apprit avec des transports indicibles le succès de ses machinations; et ne pouvant garder dans son cœur la joie qui

en débordait, il adressa un bref à tous les évêques chrétiens pour annoncer le triomphe remporté sur les ennemis de l'Église, et pour annoncer que les temps étaient proches où la papauté sortirait radieuse des cachots où elle avait été crucifiée en sa personne. Sa Sainteté engageait les prêtres de tous les pays à se rapprocher des rois, à les aider de leurs conseils, de leurs prières et au besoin de leurs bras, pour faire rentrer les peuples sous leur domination et pour en finir plus promptement avec l'hydre révolutionnaire.

Le saint-père paraissait tellement assuré d'un rapide changement dans sa fortune, qu'il rappela auprès de lui son neveu le duc de Braschi. Le beau mignon, qui savait son oncle muni de sommes considérables et d'une grande quantité de pierreries, accourut à Florence, profita de l'état de souffrance du pontife, qui l'empêchait de se lever, lui vola son trésor; puis, sur la nouvelle que le Directoire, fatigué des menées incessantes du pape, s'était décidé à le transférer en France, le duc de Braschi s'enfuit de la Toscane, comme un larron, avec l'or et les pierreries de son oncle.

Pie VI quitta Florence sous la conduite des commissaires de la République et fut dirigé sur Turin; il franchit les Alpes et arriva à Valence en Dauphiné, qui avait été désigné pour le lieu de son exil.

Par ordre du Directoire on l'installa dans l'appartement du gouverneur de la citadelle; on eut pour lui tous les égards que ne cesse jamais d'avoir un peuple libre pour les ennemis qu'il a vaincus; on lui permit même de se former une cour de tous ses serviteurs et de tous les prêtres qui l'avaient accompagné. Mais rien ne put consoler le vieux pape dans son

exil; la dernière ingratitude de son bâtard chéri lui avait porté un coup terrible. D'ailleurs les ressorts de la vie s'étaient singulièrement usés chez lui par l'âge, par les débauches et par les excès de table; une paralysie, qui s'était d'abord jetée sur les jambes, s'étendit sur les entrailles, et délivra la terre, le 29 août 1799, du dernier pontife du dix-huitième siècle.

Hélas! Dieu n'avait pas décidé dans ses immuables décrets la ruine de l'exécrable institution de la papauté; après Pie VI d'autres pontifes devaient encore s'asseoir sur la chaire déshonorée de l'Apôtre; des cantiques sacrilèges devaient encore faire retentir les voûtes du Vatican, et célébrer les triomphes passagers du despotisme sur la liberté!

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

TABLE DU NEUVIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

	Pages.
HISTOIRE POLITIQUE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	1
Histoire de Clément XI, 251 ^e pape.....	227
Histoire d'Innocent XIII, 252 ^e pape.....	291
Histoire de Benoît XIII, 253 ^e pape.....	299
Histoire de Clément XII, 254 ^e pape.....	319
Histoire de Benoît XIV, 255 ^e pape.....	341
Histoire de Clément XIII, 256 ^e pape.....	375
Histoire de Clément XIV, 257 ^e pape.....	393
Histoire de Pie VI, 258 ^e pape.....	405

FIN DE LA TABLE DU NEUVIÈME VOLUME.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS

exil; la dernière ingratitude de son bâtard chéri lui avait porté un coup terrible. D'ailleurs les ressorts de la vie s'étaient singulièrement usés chez lui par l'âge, par les débauches et par les excès de table; une paralysie, qui s'était d'abord jetée sur les jambes, s'étendit sur les entrailles, et délivra la terre, le 29 août 1799, du dernier pontife du dix-huitième siècle.

Hélas! Dieu n'avait pas décidé dans ses immuables décrets la ruine de l'exécrable institution de la papauté; après Pie VI d'autres pontifes devaient encore s'asseoir sur la chaire déshonorée de l'Apôtre; des cantiques sacrilèges devaient encore faire retentir les voûtes du Vatican, et célébrer les triomphes passagers du despotisme sur la liberté!

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

TABLE DU NEUVIÈME VOLUME

DE

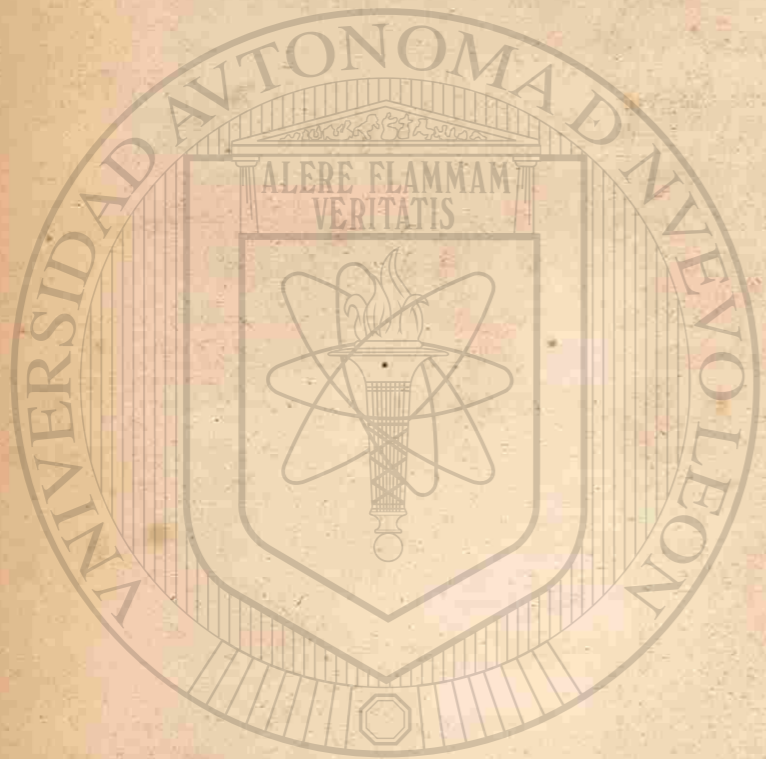
L'HISTOIRE DES PAPES.

	Pages.
HISTOIRE POLITIQUE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	1
Histoire de Clément XI, 251 ^e pape.....	227
Histoire d'Innocent XIII, 252 ^e pape.....	291
Histoire de Benoît XIII, 253 ^e pape.....	299
Histoire de Clément XII, 254 ^e pape.....	319
Histoire de Benoît XIV, 255 ^e pape.....	341
Histoire de Clément XIII, 256 ^e pape.....	375
Histoire de Clément XIV, 257 ^e pape.....	393
Histoire de Pie VI, 258 ^e pape.....	405

FIN DE LA TABLE DU NEUVIÈME VOLUME.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS



UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
CAPILLA ALFONSINA BIBLIOTECA UNIVERSITARIA
Dono 12/83 MICROFILMADO R-70

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS
SERIE 1000
1983

